

Nouvelle Revue de Bretagne

HISTOIRE - LITTÉRATURE - ÉCONOMIE
POLITIQUE - FOLKLORE - PHILOGIE
MÉMOIRES - ONOMASTIQUE, etc.

Abonnement annuel : 300 frs - Le Numéro : 70 frs

RÉDACTION - ADMINISTRATION :
16, Boulevard de la Duchesse-Anne
RENNES

COMPTE CHÈQUES POSTAUX : RENNES 84-88

SOMMAIRE

	PAGES
A NOS LECTEURS	1
F. GOURVIL. — <i>Charles de Gaulle, Parisien bretonnant</i>	3
Auguste DUPOUY. — <i>Littérature et tourisme (Le lancement de la marque Bretagne)</i>	10
Georges COLLAS. — <i>François de Chateaubriand devant la Révolution commençante</i>	14
Jacques LEVYRON. — <i>L'étudiant malotin, le banquier et le marchand</i>	21
F. LE BOUR'NIG-KERBERT. — <i>Eon de l'Estoile, hérésiarque breton du XII^e siècle et précurseur communiste</i>	24
Eugène CORONE. — <i>Dans un collège sous la Restauration (Emile Souvestre, à Pontivy)</i>	33
Daniel BERNARD. — <i>Autour de Brizeux (A propos de correspondances inédites)</i>	36
J. DE LESNÉE. — <i>Une perquisition allemande à la clinique de Malestroit</i> ..	45
L. CHAST, des Gordon Highlanders. — <i>Le raid sur Saint-Nazaire raconté par un Anglais (Traduit par F. Gourvil)</i>	51
<i>A propos d'un Manuel d'Histoire de Bretagne</i>	57
Echos bretons et celtiques	59
Charles CHASSÉ. — <i>Vers une renaissance du fureteur</i>	62
<i>Le coin des fureteurs</i>	66
<i>Neurologie</i>	74
<i>Boîte aux lettres</i>	80

ONT COLLABORÉ A CE NUMÉRO :

DANIEL BERNARD, né à Cléden-Cap-Sizun (Finistère) le 19 Février 1883. Contrôleur principal des Télégraphes en retraite. Vice-président de la Société Archéologique du Finistère, membre du Comité de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne.

Collaborateur du *Fureteur Breton*, a aussi écrit dans les *Annales de Bretagne* plusieurs études sur l'histoire de la langue bretonne.

Spécialisé dans l'histoire de la Révolution en Basse-Bretagne et dans la Bibliographie bretonne, il a publié : *Cahiers de doléances des sénéchaussées de Quimper et de Concarneau* (en collaboration avec M. Savina) ; *Histoire de la poste aux lettres en Bretagne du XV^e siècle à la Révolution* ; diverses études sur le clergé séculier et régulier du Finistère pendant la Révolution et le Directoire.

Depuis 30 ans, participe au mouvement breton, s'est refusé à toute action bretonne pendant l'occupation.



CHARLES CHASSÉ, né rue Kéréon, à Quimper, de parents Bretons. Sa grand-mère maternelle de Port-Louis; ses grands-parents paternels de Bruz (Ille-et-Vilaine). Elève du Collège Jules-Simon, de Vannes, et de l'Université de Rennes. Professeur d'anglais au Lycée de Brest et à l'École Navale. Guerre de 1914-18 au 1^{er} de Brest. A collaboré, quand il était étudiant au *Clocher Breton* et à l'*Hermine*; plus tard, au *Fureteur Breton*, à la *Bretagne Touristique* et aux *Annales de Bretagne*. A représenté pendant cinq ans l'Université de New-York auprès de la Sorbonne et de l'École du Louvre, comme secrétaire général d'une école d'art, *The Paris School of New York University*. Membre d'honneur du Salon d'Automne. A collaboré au *Figaro*, à la *Grande Revue*, au *Mercure de France*, etc. Œuvres : *Guinguin et le Groupe de Pont-Aven*, *Contes de la Lande en Pleurs*, *Fanch Loquedec*, *Tumbour de la République*, etc.

A l'occasion de *Viaages de la Bretagne* dont il est un des auteurs, Chassé fut pendant l'occupation violemment attaqué par les journaux autonomistes qui lui ont reproché d'être « belliciste », « archifrançais » et « homme d'ancien régime » !

(La suite en troisième page de couverture.)

N° 1

JANVIER-FEVRIER 1947

Nouvelle Revue de Bretagne

A NOS LECTEURS

DANS le siècle de la vitesse et des conflits mondiaux, on semble n'avoir pris souci du patriotisme et des traditions des vieux pays que dans la mesure où l'on espérait en faire les auxiliaires commodes d'entreprises de domination. Ce fut le cas pour la Bretagne, qui déjona la manœuvre. Nous ne pensons pas que la vérité trouve son compte dans de telles escroqueries, ni l'intérêt du plus grand nombre. Il semble, au contraire, que le respect des mœurs et des traditions locales et régionales, l'intérêt qu'on porte aux choses du terroir, le culte de tout ce qui doit contribuer à maintenir, demain comme aujourd'hui, l'originalité réelle et profonde de notre Bretagne, soient une source de richesse — matérielle et spirituelle — pour notre grande patrie, en même temps qu'un refus nécessaire à cet esprit d'embrigadement moral et d'unification à tout prix qui marque certains aspects de notre temps.

Les caractéristiques essentielles de la Bretagne justifient, dans la réalité de chaque jour, ce régionalisme que nos sentiments nous commandent : une histoire exceptionnellement riche et des traditions vivaces; une langue particulière et, pour le pays de langue française, des limites administratives qui gardent à la province sa configuration géographique; enfin, grâce à Dieu, le grand nombre et la fécondité des Foyers — de ceux-là surtout qui des familles de jadis ont gardé les lumineuses vertus.

Tout cela est témoignage de vie, et non invention de « rats de bibliothèque » : il importe que nos compatriotes bretons ne voient pas, comme il arrive trop souvent, dans ce qui fait leur force et leurs chances d'avenir, une singularité humiliante ou le vestige de mœurs périmées.

Il importait aussi de créer un lien entre Bretons : entre Bretons demeurés sur leur sol, comme entre Bretons dispersés dans toutes les parties du Monde. La Nouvelle Revue de Bretagne veut être ce lien.

Elle a le droit d'y prétendre, parce que ses fondateurs, nés bretons et de parents bretons, n'ont jamais confondu, bien au contraire, les exigences de leurs sentiments et de leurs convictions avec cet autonomisme qui, protégé par l'envahisseur, aurait compromis et discrédité une juste cause si la Bretagne entière n'avait alors affirmé sa fidélité. Nous nous sentons, comme nos pères, naturellement et profondément français. Et si nous évoquons les risques courus et le sang versé — sous le drapeau tricolore, sous la Croix de Lorraine comme autrefois sous les hermines et les lis, — ce n'est pas, malgré les erreurs d'un pouvoir central parfois brutal et tracassier, avec l'amertume de je ne sais quel regret : c'est avec une fierté qui se refuse à faire le compte des sacrifices passés pour marchander les dévouements à venir.

La Nouvelle Revue de Bretagne, nous l'avons annoncé déjà, s'intéresse sans réserve à tout ce qui est « de chez nous ». Mais pour qu'elle réponde aux intentions de ceux qui l'ont fondée et au désir de ses lecteurs, il faut que ceux-ci en fassent leur chose : quelques-uns par leur collaboration, tous par leurs avis et leurs conseils. Avant même la publication de ce premier numéro, une abondante correspondance nous prouve que notre initiative était attendue. Nous désirons vivement que cet échange d'idées se poursuive et que notre revue contribue non seulement à l'étude d'un passé attachant, mais aussi au succès de toutes les entreprises dont la Bretagne de demain peut tirer profit.

Ainsi nos lecteurs reconnaîtront dans la Nouvelle Revue de Bretagne, du moins nous voulons l'espérer, ce que dicte notre commune conviction et ce que nous suggérera leur amitié.



CHARLES DE GAULLE

Parisien bretonnant

(1837-1880)

Créée par des latinistes anglais du Moyen-Age, s'appliquant à des envahisseurs de l'île d'Emeraude dont le patriotisme irlandais en vint parfois à surenchérir sur celui des autochtones, et à oblitérer le sentiment de leur origine étrangère, l'expression *ipsis Hibernis hiberniores* pourrait bien avoir son pendant en Bretagne armoricaine.

Les exemples ne manquent pas, dans le Mouvement breton contemporain, de partisans plus dépourvus qu'ils ne veulent bien l'admettre d'ascendants authentiquement originaires d'un canton quelconque de Haute ou de Basse-Bretagne et qui, par leur intransigeance sur certaines questions touchant par exemple à la culture de la langue bretonne ou aux libertés politiques de ce pays, laissent loin derrière eux quantité de militants dont le sang est aussi pur qu'il se peut de tout mélange.

Ce mouvement, en dépit des nouveautés qu'il présente sur le plan revendicatif, et surtout dans le domaine des faits, n'est point une création spontanée, mais bien l'héritier de plusieurs autres, échelonnés sur un peu plus d'un siècle.

L'un de ses ancêtres florissait sous le Second Empire, entre 1855 et 1870. C'est celui que La Villemarqué a synthétisé dans son « Epilogue » à *La Bretagne Contemporaine* (1), caractérisé surtout par l'essor qu'il donna à de nombreuses publications en langue bretonne, et par une tentative de groupement des écrivains ayant adopté l'orthographe et le « purisme » de Le Gonidec.

La « Renaissance Bretonne », ainsi que l'auteur des *Barzaz-Breiz* appelait le renouveau purement littéraire qui se manifesta dans divers cantons bretonnants, et dont il fut en quelque sorte le soleil, fit au moins une recrue hors du pays, qu'elle prétendait entraîner dans une mystique à vrai dire assez floue (si l'on en met à part les aspects purement religieux). Et disons tout de suite que si, parmi les adeptes qu'elle réunit, un homme s'était révélé

(1) 3 vol. in-folio illustrés de lithographies. CHARPENTIER, Paris, 1867.

susceptible d'asseoir cette mystique sur de solides bases matérielles, c'eût été précisément celui qui s'en vint à elle d'au-delà des frontières d'une patrie électorale.

Il s'appelait Charles de Gaulle. Sa biographie tient en quelques lignes, du moins dans l'état actuel de nos connaissances en ce qui le concerne.

Paris le vit naître le 31 Janvier 1837, du mariage de Julien-Philippe de Gaulle (1), ancien élève de l'École des Chartes, et de Joséphine-Marie Maillol (2).

En 1848, il eut un frère prénommé Henri qui, mort en 1932, était passé par Polytechnique, fut professeur de sciences dans diverses institutions libres, et dont l'un des cinq enfants qui composèrent sa descendance, né à Lille en 1890, a rendu célèbre de la façon que l'on sait le nom du second Charles de Gaulle.

Quant au premier du nom, voici ce que nous en savons : Elève d'un collège de la banlieue lilloise, vers sa vingtième année nous le trouverons frappé aux membres inférieurs d'une paralysie qui en fait pour le reste de son existence un pauvre hémiplégique condamné au fauteuil à roulettes.

Revenu habiter sa ville natale, c'est là que se déroulera désormais le fil de ses jours. Une lettre de son ami Gaidoz, trouvée dans les papiers du regretté bibliophile breton J. Ollivier, de Landerneau, et certain passage d'un de ses articles, laissent comprendre qu'il ne quitta pas la grande ville, même pour éviter les affres du siège, en 1870-71. Aussi, c'est à Paris que la mort le viendra visiter le soir du 1^{er} Janvier 1880, et c'est au cimetière de

(1) Né en 1801, mort en 1883, auteur d'une *Nouvelle Histoire de Paris*. Je n'ai pu jusqu'à présent me procurer sur lui de renseignements complets, mais puis toutefois signaler, grâce aux recherches effectuées par M. Louis Weisse, de Paris, dans le Journal de l'Institut Historique, que Julien-Philippe de Gaulle était adhérent de cette société savante, laquelle comptait également parmi ses membres : Le Gonidec, La Villemarqué, Bachelot de la Pylaie, Charles de la Touche, etc... Son nom apparaît pour la première fois dans les comptes rendus des séances, le mercredi 4 Avril 1838.

La *Nouvelle Biographie Générale* du Dr HORN, Paris, Didot frères, MDCCCCLV, à l'article DUGALL, consacre une vingtaine de lignes à un personnage prénommé Jean-Baptiste, né à Alligny en 1732, mort à Honfleur en 1810, ingénieur de la Marine, puis professeur d'Hydrographie au Havre, auteur de plusieurs ouvrages techniques à l'usage des navigateurs. Celui-ci est sans doute le grand-père de Julien-Philippe.

La plus ancienne mention du nom de famille DE GAULLE apparaît dans un document non daté, postérieur à 1511 et antérieur à 1552, des archives de l'Hôtel-Dieu de Culsey, Saône-et-Loire (arrondissement de Louhans). Il ressort de l'ouvrage de M. Jean Gosser : *Les Origines Bourguignonnes du Général de Gaulle*, vol. in-8°, J. Renaux, éd., Chalon-sur-Saône, 1945, que cette famille a été fixée dans la localité sus-nommée au moins entre la première moitié du XVI^e siècle et la première moitié du XVII^e siècle.

Toutefois, les registres paroissiaux de Saint-Martin de Morlaix m'ont livré à plusieurs reprises le nom d'une Elisabeth de Gaulle qui résidait dans cette ville, entre 1675 et 1685, et signa maintes fois comme marraine les actes de baptême d'enfants du menu peuple dont les parents et les parrains déclaraient régulièrement « ne savoir signer ».

Une branche de la famille, sinon son unique représentant mâle, a dû émigrer dans les Ardennes vers le début du XVIII^e siècle, et c'est à elle qu'il faudrait rattacher le Jean-Baptiste DUGALL dont il a été question plus haut.

(2) Née en 1806 à Dunkerque, auteur de nombreux romans pour enfants et de livres de piété.

Vaugirard que ses proches et un petit groupe de fidèles accompagneront le lendemain le cercueil contenant ses restes mortels.

◇ ◇ ◇

Ce qui nous est parvenu de sa correspondance, et sa production littéraire elle-même, ne nous permettent de combler qu'imparfaitement les « trous » d'une biographie qui est celle d'un homme apparemment sans « histoire ».

L'un des derniers articles signés de lui jette heureusement sur les circonstances déterminantes d'une vocation dont on appréciera la fécondité, quelques lumières qui, sans cela, eussent fait complètement défaut.

Voici comment Charles de Gaulle explique la révélation qu'il eut de la Bretagne et des Bretons, dans un compte rendu du livre : *Épilogue à l'Art Chrétien*, de Rio, l'un des moins connus et des plus attachants parmi les écrivains catholiques du siècle dernier.

Elève de quatrième dans un collège de Flandre, l'Institution libre de Mareq, près de Lille, une « bienheureuse indisposition » l'avait fait entrer à l'infirmerie, pourvue d'une petite bibliothèque où se trouvait l'ouvrage de Rio intitulé : *La Petite Chouannerie*. On lui mit entre les mains ce livre dont le titre l'attirait, et dont il ne devait jamais oublier l'influence décisive exercée par lui sur son avenir intellectuel.

« J'essaierais vainement, poursuit-il, de décrire les sentiments qui m'agitèrent pendant cette lecture. J'aimais déjà la Bretagne; mais à partir de cet instant, je me sentis Breton; et me jurant à moi-même qu'un jour je saurais la langue de ma patrie d'adoption, je me mis à transcrire, lettre par lettre, les mots alors pour moi si étranges de la ballade Vannetaise de M. de la Villemarqué : « Emgann Muzillac, Petite Chouannerie, p. 100 » (1).

Comment Charles de Gaulle donna-t-il suite à sa résolution d'adolescent enthousiaste; quels furent, en dehors de la grammaire de Le Gonidec, les moyens qu'il employa pour arriver à une connaissance du breton que les plus difficiles en la matière peuvent qualifier de surprenante ? C'est ce que nous ignorons pour le moment.

En effet, nous le perdons complètement de vue entre sa seizième ou dix-septième et sa vingt-septième année. Et lorsque nous le retrouvons, en 1864, c'est non seulement un bretonnant, mais un celtisant des plus exercés que l'on peut saluer en lui.

Au titre de secrétaire de l'Association bretonnante *Breiz*, il écrivait le 21 avril de la dite année à des colons gallois devant s'embarquer pour la Patagonie une lettre restée inconnue de tous ceux qui, chez nous, ont esquissé sa biographie, et dont je dois la révélation à mon ami Arthur Davies, de Colwyn Bay, Galles

(1) *Revue de Bretagne et de Vendée*, t. XXXII, pp. 73-74.

du Nord. Cette lettre, rédigée en un gallois impeccable a été reproduite dans l'ouvrage intitulé : *Cymru Newydd, neu Hanes y wladfa Gymreig, Tiriogaeth Chubut, yn y weriniaeth Arianin, de Amerig (Le Nouveau Pays de Galles, ou l'Histoire de la Colonie Galloise, territoire de Chubut, République Argentine, Amérique du Sud)* (1), par Lewis Jones, Carnarvon, 1898. J'ai cru intéressant d'en donner le mot pour mot et la traduction aux *Annexes* de cet article.

Charles de Gaulle s'y montre un précurseur du « Pancelisme » dont on devait reparler au début de ce siècle. Après quoi, sans tenir compte du fait que les Bretons, à l'époque, n'avaient point à mettre en avant les raisons qui poussèrent quelques-uns de leurs frères d'outre-mer à quitter le foyer natal pour des cieux si lointains, il demande aux exilés s'ils seraient, le cas échéant, disposés à recevoir en leur giron un contingent d'émigrants bretonnants accompagnés par un ou deux prêtres catholiques.

J'ignore la réponse qui lui fut faite — si toutefois il y en eut une. Quoi qu'il en soit, ce premier en date des documents écrits qui nous soient parvenus de sa main, atteste un « bretonnisme » déjà parvenu au terme de son évolution, et que les documents ultérieurs ne feront que confirmer sans jamais le dépasser.

Chronologiquement, il est suivi de près par une pièce de vers : *Da Varzed Breiz*, « Aux Bardes de Bretagne », publiée en mai 1864 dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*, dont il devient dès lors un fidèle collaborateur. Ayant bretonnisé son nom en *Charlez a Vro-Chall*, rompu comme par une pratique déjà longue à toutes les subtilités de la syntaxe et de la versification d'une langue réputée rebelle à se laisser domestiquer par un étranger, Ch. de Gaulle assure les Bardes que « si son corps se trouve retenu à Paris, son esprit toutefois vole vers eux », et que pour être « né loin de leur pays, il n'en est pas moins devenu Breton ».

◇ ◇ ◇

En octobre et novembre de la même année, le même périodique publiera de lui une étude remarquable qui, sous le titre de *Les Celtes au XIX^e siècle*, aborde les différents problèmes posés par la situation des peuples, des langues et des littératures celtiques.

Cette étude vibrante de sympathie, pleine de vues toujours généreuses, parfois exactes et souvent utopiques, mériterait une analyse détaillée. Elle commence par poser la question de savoir si les Celtes doivent disparaître pour jamais, « se voir relégués dans le domaine de la science pure ».

A cette hypothèse, l'auteur refuse de souscrire, liant le problème linguistique à celui de la race, il avoue préférer au simple-déchiffrage d'un mot celtique, la restitution ou la conservation d'un autre mot aux langues celtiques encore vivantes. Puis, combatif à sa manière,

(1) Cet exemple unique de colonisation celtique dans les temps modernes fera l'objet d'une étude particulière dans cette revue.

il émet cette affirmation : « L'homme est né pour agir et non pour savoir ! »... et accuse les vainqueurs, Latins ou Anglo-Saxons, de n'avoir point laissé se développer dans la race celtique les éléments de progrès qui étaient en elle.

Le malaise de cette race est fait, en ce qui concerne la Bretagne, du regret des libertés perdues, puis, en ce qui concerne l'Irlande, des souffrances séculaires qu'elle endure du fait des exactions anglaises.



CHARLES de GAULLE

Pour ce Français intégral érigé en défenseur de nationalités étrangères à sa propre origine, seules les langues de ces mêmes nationalités constituent une barrière efficace à l'abri de laquelle s'opérera leur relèvement. C'est pourquoi, assure-t-il, si « nous », Bretons de l'île et du Continent, Écossais ou Irlandais, voulons nous opposer à l'effacement de ce qui nous a permis de rester « nous-mêmes », nous devons imprimer une direction vraiment celtique aux générations qui s'élèvent et ce, grâce à l'éducation, où les vieilles langues nationales tiendront une place considérable.

Et il souligne ainsi l'importance de ce facteur linguistique :

« Tant qu'un peuple vaincu parle une langue autre que celle de son vainqueur, la meilleure part de lui-même est libre encore... »

Ne va-t-il pas jusqu'à écrire, en constatant le recul du gaélique :

« Mieux vaudrait pour l'Irlande, dans l'intérêt de sa véritable indépendance, parler le gaélique sous le joug saxon que de subir la langue anglaise avec une liberté politique complète » ?

A cet égard, la vitalité nationale et intellectuelle manifestée par le Pays de Galles, peut, d'après lui, être offerte en exemple aux autres pays celtes. Avec ses cinq journaux hebdomadaires et ses quatorze revues mensuelles entièrement rédigés en gallois, la Principauté montre ce que peut faire un peuple de 800.000 ressortissants sur le plan du relèvement spirituel. Et Ch. de Gaulle de soumettre à l'élite de notre pays un projet de publications bretonnes comprenant des livres pour enfants, des manuels pour élèves avancés, une série consacrée à la poésie ancienne et contemporaine, au théâtre, aux études historiques, à des traductions d'œuvres littéraires de divers pays, et principalement des pays celtiques.

Après quoi il préconise la fondation d'une « école normale », où des jeunes gens pleins de zèle et de foi se formeraient par des études spéciales à la tâche d'une éducation nationale; la création de sociétés musicales populaires analogues à celles qui existent en France et surtout en Allemagne et en Belgique; et enfin l'organisation de fêtes annuelles comprenant joutes poétiques et jeux nationaux, dans chaque canton.

Mais en revenant à sa théorie de l'union spirituelle des Celtes, le précurseur du Panceltisme parle de l'aide mutuelle et de l'échange de journaux et de revues que les travailleurs de l'esprit, en Bretagne, en Galles, en Ecosse et en Irlande, devraient ériger en système afin de rendre possible la publication d'un organe périodique commun à l'ensemble de la race celtique, la formation d'une langue savante rapprochée le plus possible du type primitif et commun des idiomes néo-celtiques, et devant servir de moyen de communication entre les différentes fractions de cette race.

Et il n'a garde d'oublier la préfiguration de congrès inter-celtiques sous forme de « grandes réunions fraternelles » qui, tous les quatre ans, accueilleraient dans chaque pays à tour de rôle les députations des trois autres pays.

Le dernier chapitre de l'étude a trait à la « Colonisation Celtique », problème que Ch. de Gaulle avait déjà abordé dans sa lettre aux Gallois de Patagonie. Cette région de l'Argentine lui paraît assez vaste pour que tous les pays celtes puissent y déverser le trop-plein de leur population. Aussi doit-on, dit-il, se hâter de favoriser la formation d'un nouveau peuple de la même famille ethnique « dans les plus heureuses conditions d'indépendance et de sécurité »

En conclusion, l'auteur propose la mise à exécution immédiate des mesures suivantes :

1° Souscription générale pour la publication d'un choix d'ouvrages en langue bretonne-armoricaine; 2° Etablissement de rapports entre les différentes sociétés bretonnes, galloises, irlandaises et écossaises; 3° Préparation d'un congrès général de la science celtique; 4° Formation d'un Comité pour l'émigration et la colonisation celtique, en relation avec les sociétés particulières de Galles, d'Irlande, d'Ecosse, d'Amérique et d'Australie.

(A suivre).

F. GOURVIL.



LITTÉRATURE ET TOURISME

Le lancement de la marque Bretagne

C'EST la France « une et indivisible », c'est la Nation centralisée, toutes frontières intérieures abolies, qui paradoxalement a découvert la province française. La province vivait sous l'Ancien Régime : à peine se connaissait-elle en tant que province. Elle se méconnaissait plutôt, ayant les yeux fixés sur Paris qui la raillait, qui la blaguait, sur Versailles, centre du bon goût, et, comme Paris et Versailles, sur l'Homme.

On trouve cependant quelques témoignages d'une conscience provinciale dans certains mémoires, récits de voyages, lettres, romans, poèmes, etc., antérieurs à la Révolution politique du XVIII^e siècle et à la Révolution esthétique du XIX^e. Mais c'est surtout à partir de 1820 qu'ils abondent et que la Province se révèle dans son pittoresque, dans sa tradition, dans son âme : réaction naturelle — ainsi se résout le paradoxe — contre l'uniformité née de la centralisation à outrance.

Des écrivains, des artistes venus d'un peu partout, des érudits locaux, des Académies locales ont contribué à ce progrès général du régionalisme. La presse régionale aussi, quoique ce soit moins sûr : ses informations lui viennent surtout de Paris. Il est d'autre part indéniable que les améliorations du réseau routier, le chemin de fer et l'automobile, des hôtelleries plus nombreuses et plus confortables ont grandement favorisé le tourisme : mais ces commodités matérielles furent-elles cause ? furent-elles effet ? ou les deux ? En bien des cas, on n'aurait pas de peine à démontrer que les forces spirituelles ont précédé les organismes existants, que les voyages à pied ont devancé les billets circulaires, que des initiatives de peintres et d'hommes de lettres sont à l'origine de nos Syndicats d'initiative.

Mais il ne serait pas difficile non plus de montrer comment, par un retour inévitable, l'apparente victoire du provincialisme a pu réduire en maints endroits le pittoresque des sites et des mœurs.

Ruminant ces idées — c'était quelques années après l'autre guerre — je conçus le projet d'une collection qui se fût appelée *Découverte de la province française*. J'en fis part au directeur d'une maison d'éditions qui l'accueillit d'emblée, et qui me chargea de recruter des collaborateurs. J'en trouvai. Je trouvai aussi des résistances. Tout était sur le point d'être réglé, lorsque survinrent chez mon éditeur des changements tels que la collection projetée s'en trouva renvoyée aux calendes. J'en ai fait passer l'essentiel, sous forme de comprimé, dans les 222 pages d'une *Géographie des Lettres françaises* où je crois pouvoir dire que le régionalisme littéraire ne se présente pas tout à fait comme il en a coutume. Quant à la Bretagne, dont le cas m'intéressait particulièrement et dont je m'étais réservé l'étude, il va de soi que j'étais assez déçu de ne pouvoir poursuivre cette étude ni exposer ce cas, de ne pouvoir du moins le faire à temps : car les projets de cette sorte, quand ils sont viables, ne restent pas longtemps lettre close et, dussent-ils le rester, ce n'est pas une raison pour qu'on soit assuré de les reprendre.

Par une coïncidence qui me laissait croire que mon idée avait du bon, M. Lebègue, alors professeur à la Faculté des Lettres de Rennes, donnait des conférences sur la Bretagne que j'aurais volontiers contresignées : même sujet, mêmes vues. L'un et l'autre, nous étions frappés de l'importance prise par certains voyages romantiques en Bretagne, de leur action déterminante sur la façon la plus répandue de voir notre pays. A vrai dire, on le visitait peu jusque là : il était trop différent, trop isolé par son *baragouin* et ses mauvaises routes, dont M^{me} de Sévigné avait fait l'expérience. Quelques compatriotes voudraient que le fabuliste du *Charretier embourbé* l'eût faite aussi. Louis Ogès, dans un récent et très précis article du *Télégramme*, a réduit à néant cette autre fable, qui ressuscitera peut-être un jour ou l'autre. Mais la réputation de la Bretagne, et surtout de la Basse-Bretagne, n'était pas injustifiée sous ce rapport.

Le tourisme est chose moderne. Cependant on voyageait un peu aussi pour son plaisir sous le Roi-Soleil : Chapelle et Bachaumont, par exemple, dans le Midi, Fléchiér en Auvergne, La Fontaine, justement, en Limousin. En Bretagne, personne. En 1636, Dubuisson-Aubenay y était allé. Nous avons son *Itinéraire*. Mais sa curiosité ne va guère qu'aux seigneuries, abbayes, enceintes et forteresses, ponts, voies romaines, routes royales ou autres, ce qui n'exclut pas quelques notations de pur pittoresque. En 1752, la relation de Mignot de Montigny, peu colorée, contient surtout des renseignements sur l'état des routes et des industries bretonnes. N'oublions pas cependant que Saint-Amant, à Belle-Ile, trouva l'inspiration de ses deux plus belles odes, *la Solitude* et *la Contemplation*, et que M^{me} de Sévigné, qui possédait la terre de Lestrémeur à proximité de l'Odéon, mais qui n'y vint pas, semble avoir eu à Port-Louis la révélation de la mer, comme Maurice de

Guérin, cent quarante ans plus tard, devait l'avoir à Saint-Malo et la retrouver au Val de l'Arguenon : la mer bretonne, c'est déjà beaucoup de la Bretagne.

◇ ◇ ◇

Maurice de Guérin est un romantique. La Bretagne peut passer pour une découverte du Romantisme, mais un peu comme l'Amérique fut découverte par Christophe Colomb, qui pensait à tout autre chose. En prenant l'épithète de romantique au sens large, on ne la refusera pas à Chateaubriand, qui n'y tenait pas. La Bretagne a sa place dans le *Génie du Christianisme*, dans *René* et dans les *Martyrs* ; sa place et déjà son visage, c'est-à-dire celui que les enfants du siècle — le XIX^e s'entend — lui ont fait. Mais les *Mémoires d'outre-tombe* n'ont paru qu'en 1848, et c'est là surtout que la Bretagne était peinte à sa ressemblance, avec les couleurs les plus vigoureuses, mais aussi les plus nuancées.

Balzac vint à Fougères, chez ses amis Pommereul, en 1828. Le fruit de ce séjour, ce fut le roman *Les Chouans*, publié dès l'année suivante. La Chouannerie est certainement pour beaucoup dans la conception qu'on s'est faite de la Bretagne aux environs de 1830 ; la Chouannerie, qui n'était pas exclusivement bretonne, qui n'avait même pas gagné toute la Bretagne (on n'a pas chouanné dans le Finistère), et avec elle l'affaire de Quiberon. Rappelons une double commémoration : celle de la Bretagne chevaleresque quand fut inauguré, en 1819, l'obélisque de Mi-Voie ; celle de la Bretagne à la fois révoltée et fidèle, en 1829, à la Chartreuse d'Auray. Le souvenir du sabre d'honneur de La Tour d'Auvergne s'y ajoutant, la Bretagne devient un symbole d'énergie, de cette énergie dont Stendhal allait chercher en Italie les modèles. En voici un autre, selon Balzac (il s'agit du Breton Dumay) : « Quoique petit, « trapu, parlant tout bas, ayant l'air de s'écouter, ce Breton, comme « lieutenant de la garde, offre la résolution, le sang-froid si bien « gravés sur son visage, que personne, en vingt ans, à l'armée, ne « l'avait plaisanté. Ses petits yeux d'un bleu calme, ressemblent « à deux morceaux d'acier. Ses façons, l'air de son visage, son « parler, sa tenue, tout concorde à son nom bref de Dumay. Sa « force, bien connue d'ailleurs, lui permet de ne redouter aucune « agression. Capable de tuer un homme d'un coup de poing, il « avait accompli ce haut fait à Bautzen... En ce moment la ferme « et douce physionomie de cet homme atteignit au sublime du « tragique. Ses lèvres pâles indiquèrent une convulsion domptée « par l'énergie bretonne. » Ne sourions pas : il y a des Bretons qui ressemblent à ce Dumay. Il y en a aussi qui ne lui ressemblent pas. Il figure dans *Modeste Mignon*, qui parut aux *Débats* en 1844.

Il y avait alors onze ans que Michelet avait publié son *Tableau de la France*, où la Bretagne occupe la place de tout premier plan que l'on sait. Aucun livre n'a sans doute plus fait que ces quelques pages pour lui donner la figure qu'elle a gardée pendant presque tout le XIX^e siècle, qu'elle garde encore aux yeux de beaucoup de ses

amis : rude, dure, parfois atroce (le mot y est), pleine de caractère et cependant sur la voie de la décadence parce qu'elle a trop aimé les causes perdues, triste et même funèbre, impénétrable, hostile, incarnant le génie de la résistance (le mot y est aussi, et l'attitude de la Bretagne dans la dernière guerre lui donne un surcroît de signification), d'ailleurs capable des plus beaux dévouements à la patrie — ce que l'histoire n'a aucune peine à démontrer. Morceau splendide, mais d'un historien, justement, plus que d'un géographe, d'un voyant plus que d'un observateur. Je n'insiste pas, parce que je viens d'écrire là-dessus tout un livre qui ne doit pas tarder à paraître. Le *Journal du voyage* de 1831, encore inédit, y est inséré : on verra comment le *Tableau*, en ce qui concerne la Bretagne, en est expliqué, comment aussi il s'en éloigne, et pourquoi. La comparaison a de quoi édifier sur certains points.

Hugo, fils d'une Bretonne, amant d'une Bretonne, ne paraît pas trop s'en souvenir en 1834 et en 1836, dans les quelques lettres adressées de Bretagne à sa femme ou à son ami le peintre Boulanger : il ne paraît voir autour de lui que crasse et sottise, avec quelques beaux restes du Moyen-Age. Mérimée, qui y vint en 1835 comme inspecteur des monuments historiques, semble assez du même avis sur l'article des Bretonnes, qu'il ne prétend toucher qu'avec des pincettes. L'un comme l'autre ils trouvent qu'il manque bien des commodités au pays : ces jeunes romantiques, pouvaient-ils être assez bourgeois ! Quant à nos églises, Mérimée leur reproche leur granit. Juste retour : un Breton de ma connaissance reprochait à N.-D. de Paris sa pierre blanche, que les poussières parisiennes se chargent de noircir. Stendhal, en 1837, montre plus de compréhension et de sympathie : c'était un provincial. Un autre provincial, Maurice de Guérin, qui séjourna en 1831 et 1832 à la Chênaie, chez Lamennais, puis au Val de l'Arguenon, chez Hippolyte de la Morvonnais, doit à la Bretagne (et il ne l'a pas caché), ses meilleures exaltations, ses plus signalées découvertes. Le savant de Quatrefages s'aventura jusqu'à Bréhat, qu'il observa avec sympathie : il est vrai qu'à ses yeux les Bréhatins étaient des Espagnols, non des Bretons.

Arrêtons-nous ici : Flaubert nous ferait passer du Romantisme à autre chose. Et ce sont les romantiques qui, venus les premiers, ont le plus de droit à notre coup de chapeau, même quand ils médissent de nous : ils n'ont pas trouvé notre pays fade, ils l'ont désigné à l'attention publique. De bonne grâce ou non, ils ont lancé, — comment dire ? — disons : la marque Bretagne, qui dans le monde des écrivains, des artistes, des touristes et des simples baigneurs, n'a pas été trop mal accueillie, au cours des derniers cent ans.

Auguste DUPOUY.



François de Chateaubriand devant la Révolution commençante ⁽¹⁾

FRANÇOIS de Chateaubriand avait vingt ans et huit mois quand s'ouvrirent les Etats-Généraux le 5 Mai 1789. Sous-lieutenant au régiment de Navarre, son service de semestre se réduisait à de courtes périodes de présence ; depuis deux ans il avait principalement vécu à Paris et au pays de Fougères dans les hôtels et les châteaux de ses sœurs. Il avait, en qualité de gentilhomme, fait son apprentissage de la vie publique aux assemblées illégales que la noblesse bretonne avait tenues à Rennes en 1788 pour protester contre l'établissement des Grands Bailliages et aux Etats qui, en janvier 1789, enterrèrent dans le désordre et le premier sang versé de la Révolution une institution à laquelle la Province semblait invinciblement attachée. Par point d'honneur il avait suivi les errements de son ordre. Mais imbu, comme la plupart des Bretons, de l'esprit d'indépendance individuelle, qu'il portait jusqu'aux confins de l'anarchie, imprégné de la philosophie du jour, disciple de Montesquieu et de Jean-Jacques, ses sympathies allaient aux idées nouvelles.

Vers le milieu de Juin il reprit, en compagnie de Lucile et de M^{me} de Farcy, le chemin de Paris. En cours de route le trio fut témoin de l'effervescence populaire, croissante à mesure qu'ils approchaient de la capitale. Du tableau plein de vie qu'en traçant les *Mémoires d'Outre-Tombe* il ressort qu'ils ont pris plus d'amusement au pittoresque du spectacle que d'inquiétude à ce qu'il annonçait d'un avenir gros de menaces. Mais cet avenir, qui le prévoyait alors ? Si jeunes et si neufs à tout ce qui s'offrait, comment échapper à « une sécurité qui allait jusqu'à l'extravagance » ? Si ouverts au monde extérieur, si avides d'impressions, comment se dérober à l'imprévu de ces scènes perpétuellement renouvelées ? Sur les routes les paysans soupçonneux qui arrêtent les voitures, scrutent les passeports, interrogent les voyageurs ; à Versailles l'agitation autour de la salle de l'Assemblée, l'activité insolente des jeunes officiers d'Etat-Major au quartier général du maréchal de

(1) Cf. *Les Mémoires d'outre-tombe*, éd. E. Bré, t. I, p. 266 et suivantes.

Brogie ; à Paris la foule qui se presse dans les rues, tumultueuse, curieuse et bavarde, cajole les gardes françaises et les mercenaires étrangers dont elle est menacée, s'attroupe autour des tribunes de carrefour, s'arrache encore humides la *Lettre au Comte d'Artois* ou la *Confession de M^{me} de Polignac*.

Ce qu'ils avaient vu en Bretagne aurait dû leur ouvrir les yeux ? Eh ! leur petite patrie, ne la savaient-ils pas depuis trente ans le lieu d'une sorte de révolution continue, un foyer toujours prompt à s'embraser, mais dont l'incendie demeurait toujours circonscrit ?

Leur sécurité ne fut pas de longue durée. Arrivés le 28 ou le 29 juin, dans la courte euphorie qui suivit la réunion des Trois Ordres (27 juin), ils n'avaient pas encore débouclé leurs valises dans leur hôtel garni de la rue de Richelieu, que l'émeute pour délivrer les gardes françaises emprisonnés à l'Abbaye (30 juin) leur fut comme un coup de semonce. François comprit : l'insurrection s'emparait de la rue, la défection de l'armée, et « morguée par Mirabeau, qui réclamait l'éloignement des troupes, la Cour, mélange d'entêtement et de faiblesse, de bravacherie et de peur... acceptait l'affront et n'en détruisait pas la cause ».

Il y a une pitié bien méprisante dans ce que disent les *Mémoires d'Outre-Tombe* de la jactance que produisit à Versailles le renvoi de Necker.

C'est le 11 juillet à trois heures que le Contrôleur Général avait reçu son congé. A Paris, le 12 au matin — un Dimanche — l'événement n'était connu que d'un petit nombre de gens bien informés. François de Chateaubriand l'apprit à Versailles, où il venait montrer le château à un compatriote. Il fut témoin de l'exultation triomphante des courtisans dans l'Œil de bœuf, où il se trouvait l'orsqu'y passa la Reine se rendant à la messe avec ses deux enfants. Ennemi de la Cour par tradition de famille autant que par l'éloignement naturel aux Bretons, il observait sans indulgence la joie à courte vue d'un monde dont il avait entendu mainte fois son père dénoncer l'infatuation et l'indigence intellectuelle. Mais gentilhomme et soldat, il se sentait étroitement lié à la personne et à la famille royales ; par nature il était extrêmement sensible à la beauté des femmes et sa jeunesse se prêtait gentiment aux charmes de l'enfance. Il emporta du petit Dauphin et de sa sœur une image attendrie, que l'événement allait faire singulièrement émouvante, et du sourire que la belle Reine lui adressa en passant un souvenir tenace, qui devait (chose effroyable) lui faire reconnaître à vingt-cinq ans de là la mâchoire de la fille des rois, quand on retrouva son crâne dans les exhumations du cimetière de la Madeleine.

A son retour, Paris, après un moment d'incrédulité, puis de stupeur et d'inquiétude, était en effervescence. Il rebroussa sur les boulevards une multitude armée de sabres, de pistolets et de bâtons qui promenait les bustes couverts de crêpe de Necker et

du Duc d'Orléans, enlevés au musée Curtius. Il ne dit pas ce qu'il a vu de la tumultueuse soirée : la menace, bientôt retirée, des troupes massées aux Champs Elysées, la charge du Royal-Allemand aux Tuileries, la panique se heurtant au flot des promeneurs du dimanche qui rentraient par les barrières, l'attaque des gardes françaises au poste de la Madeleine, leur marche sur les Champs-Elysées, tout cela était bien proche de son hôtel et on ne dormit guère en cette nuit chargée d'une affreuse anxiété.

Était-il le lendemain dans la multitude qui entourait de ses clameurs les électeurs délibérant à la Maison Commune ? Assistait-il à l'incendie des barrières, au pillage de Saint-Lazare et du Garde-Meubles ? Le tableau qu'il trace à grands traits, à la manière des historiens anciens, de cette trouble journée du 13 est d'un témoin qui a gardé de la chose vue une image aussi forte que précise.

Le 14 il est devant la Bastille. En spectateur il assiste à l'assaut de la forteresse, qu'il réduit à une échauffourée sans gloire suivie d'excès sans excuse. Le récit qu'il en fait, la description de la fièvre populaire aux jours suivants et de la badauderie élégante autour des démolisseurs, autant de satires où il n'est pas difficile de retrouver, sous les jugements de l'historien homme d'État de 1821, les sentiments du petit chevalier de 1789. La sauvagerie de la foule en délire le révolte, la sottise de l'aristocratie l'irrite, la lâcheté des courtisans en fuite excite son mépris, l'abandon du Roi, laissé seul devant la nation avec ses enfants et quelques femmes, sollicite sa pitié. Par là-dessus un sentiment de déception et de colère à voir souillé dans ses origines un mouvement vers lequel vont ses sympathies intellectuelles, tandis que l'en détournent les idées maîtresses de son éducation.

Il est profondément divisé. Rejeton d'une antique famille entêtée de sa qualité, grandi dans un château féodal chef-lieu d'une vaste seigneurie, formé par une mère dévote et des prêtres au culte de traditions vénérables, pénétré de l'honneur de son nom et des obligations que lui créent sa naissance et son serment, il entend ne rien mettre dans sa conduite ni dans son attitude qui puisse seulement ressembler à un reniement. Mais il veut passionnément être un homme de son temps, et, cadet d'un frère trop loin duquel le rejettent les institutions du passé, il n'a pas l'attachement de l'intérêt personnel à la conservation d'un état de choses dont il a constaté les injustices, les tares et la caducité.

Ame aventureuse, à qui la tempête est son élément, de grands changements ne l'effrayent pas. Mais les troubles de la rue et le désordre sanglant lui font horreur. Apprenti philosophe, tout chaud encore de son initiation, les plans de réforme sollicitent sa générosité : il applaudit aux Cahiers et la Révolution l'entraînerait, si elle doit mettre parmi les hommes un peu de justice et de liberté. Mais elle s'annonce niveleuse plutôt que libérale, violente, haineuse désordonnée, en route dès le départ pour la démagogie, qu'il exécère et pour la dictature de la canaille, qui ne lui inspire que du dégoût.

Il constate que la souveraineté populaire, fondée en théorie, risque d'être dans la pratique terriblement décevante.

Tirailé par ses contradictions il garde pourtant la tête solide et son jugement demeure d'une singulière fermeté. Imperméable à la contagion des excitations partisans, son scepticisme politique (tous les gouvernements se valent, aucun n'est jamais qu'un mal nécessaire) le tient en dehors des deux camps, impartial et libre d'illusions. Excellente situation pour voir clair et juger juste.

Rentré dans sa chambre d'hôtel, le 14 juillet au soir, et mieux encore les jours suivants, à mesure que la réflexion le dégage des impressions fâcheuses que lui avaient données les violences sanglantes et les orgies populacières, il a le sentiment qu'il vient d'assister à un très grand fait historique. La portée de cette première grande journée de la Révolution populaire, il ne la comprend certes pas avec la netteté qu'après l'épreuve du temps sa maturité mettra à l'exprimer ; mais il pressent cependant la signification d'un événement qu'il juge « misérable et odieux en lui-même », mais dont les circonstances sérieuses font une époque et ce qu'il appelle dans ses *Mémoires* « le sanglant jubilé d'une rénovation de l'espèce humaine ».

La visite du Roi à l'Hôtel de Ville le 17 juillet, dont il paraît avoir été le témoin, bien qu'il ne le dise pas expressément, la fausseté des harangues, le mensonge des formules, la niaiserie des attendrissements, la duperie de ces raccommodements sans lendemain, autant de raisons à ses répugnances, d'aliments à ses mépris. Quelques jours après (23 juillet) un incident achève de fixer ses sentiments : le passage devant son hôtel de la horde qui brandissait, au bout des piques, les têtes échevelées de Foullon et de Bertier de Sauvigny. La danse macabre de ces hideuses enseignes sous la fenêtre où l'a laissé seul la fuite de ses sœurs et de quelques Bretons qui se trouvaient avec eux, provoqua un éclat d'indignation, dont il est possible qu'il ait quelque peu grossi l'audace, sans que la précision des détails en laisse mettre en doute la réalité. « J'eus horreur, conclut-il, de ces festins de cannibales, et l'idée de quitter la France pour quelque pays lointain germa dans mon esprit. »

Cette idée, les semaines qui suivirent furent pour l'enraciner. Aux yeux les plus fermés, — et ceux de François de Chateaubriand étaient bien ouverts, — il devenait manifeste que les ressorts du gouvernement se détendaient ou se brisaient, que le désordre gagnait de proche en proche et que le crime impuni se répandait avec rapidité.

Les lettres reçues de province n'apportaient que récits d'échauffourées, d'incendies, de pillages, d'assassinats. A Paris, c'étaient des rixes de soldats affranchis de toute discipline, les défilés menaçants des corporations, les subites fureurs d'attroupements où il semblait que toute notion de justice fût bouleversée, et l'affolement des queues aux boulangeries, à la nouvelle soudain dévoilée que la ville n'était jamais assurée de son pain du lendemain. C'étaient les cris

des vendeurs de pamphlets dégoûtants, les diatribes de Prudhomme dans ses *Révolutions de Paris*, contre « l'hydre sans cesse renaissante de l'aristocratie », le chant du *Ça Ira*, des clameurs confuses en place de Grève, des paniques sans cause, des ruées imprévues vers un but inconnu, et, à longueur de jour, les provocations anarchistes dont retentissait le Palais-Royal et les menées des fauteurs de guerre civile autour du volcan où bouillonnaient les dix-sept mille hommes de l'atelier de Montmartre. C'étaient la nervosité, la méfiance, l'irritation d'une multitude en proie à la disette et aux excitations, et, par dessus tout, la haine des classes : à chaque instant dans les rues les passants, traités d'aristocrates, couraient le risque de la vie; La Fayette, en trois jours, sauvait dix-sept personnes, dont plusieurs faillirent être massacrées dans ses bras.

Timide dans les salons, François se plaisait au mouvement de la rue : ce qui se passait en commun l'attirait; et la foule ne l'effrayait pas, parce qu'elle lui était une façon de solitude. Mais, chaque soir, il rentrait plus convaincu que la vie devenait impossible aux gens de son espèce.

Arrivent les journées d'octobre. Dès qu'on apprend, le 6, ce qui s'est passé au Château, et que le Roi est ramené, François court aux Champs-Élysées. Pas un détail ne lui échappe du sinistre et hideux cortège. La description qu'il en donne est comme la synthèse de ses répugnances.

Elles vont maintenant à la colère et à la haine. Mais de même qu'elles n'entament pas son libéralisme foncier, elles n'émoussent ni sa curiosité, ni la sûreté de son regard. Le Roi prisonnier aux Tuileries, l'Assemblée au Manège sous la surveillance de la populace, il voit dès l'automne de 1789, que l'avenir est irrésistiblement engagé, condamnée la classe où l'a mis sa naissance, la royauté perdue. Nous en avons un témoignage, précis et circonstancié; et le témoin est de poids.

Le chevalier de Panat, homme de naissance et d'esprit, a pour ainsi dire suivi Chateaubriand à tous les âges et dans toutes les fortunes; il n'a jamais cessé de le défendre et de le prôner; Chateaubriand l'appelait gentiment « *Vitæ meæ testem* ». Dinant chez lui avec Villemain, en 1828, Panat disait à l'auteur de la *Tribune Moderne* :

« Je l'ai connu de bonne heure et j'en parlais ainsi à Fontanes, qui pensait comme moi. Dès 1789, au départ de Lally et de Mounier, je voulais l'emmener en émigration. Il hésitait; il était amoureux; et puis il avait déjà cette mélancolie qui est la sœur de l'inaction; mais dès lors aussi, dans quelques promenades, en tête à tête, et une fois avec Fontanes et Rivarol, à Saint-Cloud, il me parut plein de génie, quoique à demi-fou. Il exposait son plan de découverte d'un passage au Nord-Ouest des États-Unis; je lui fis quelques objections, en homme qui connaît la carte et qui a navigué. Il nous dit : « Je cherche du nouveau, il n'y a rien à faire ici; le Roi est perdu, et vous n'aurez pas de contre-révolution. Je fais comme ces

puritains qui, au xvii^e siècle émigraient à la Virginie; je m'en vais dans les forêts : cela vaut mieux que d'aller à Coblenz. A quoi bon émigrer de France seulement ? J'émigre du monde; je mourrai en route ou je reviendrai quelque chose de plus que je ne serai parti ».

Plein de génie, à demi fou, du nouveau, rien à faire ici, mourir en route ou revenir quelque chose de plus qu'on ne serait parti : tout le Chateaubriand de la vingtième année est là. Et la date est exactement déterminée : au départ de Lally et de Mounier, qui, au lendemain des journées d'octobre, désespérés de se voir brutallement dépassés par les événements, ont démissionné de l'Assemblée.

Dans la crise d'âme dont Panat recueillit dans les bois de Saint-Cloud l'involontaire éclat, y avait-il une femme, comme il l'a cru ? Quelques lignes des *Mémoires*, enveloppées de mystère et de poésie, incitent à croire que le chevalier ait alors fixé sur un jeune visage le rêve qu'il poursuivait depuis six ans; il aura bien gardé son secret. Peut-être aussi Panat prit-il pour l'aveu d'un banal amour quelques paroles inspirées par ces folles rêveries, par le désir, exprimé dans les *Mémoires*, de réaliser avec le fantôme des bois de Combourg ses courses fantastiques dans les forêts du Nouveau Monde.

L'idée du lointain exil n'est pourtant encore qu'un éclair qui traverse par instants son âme orageuse. L'intérêt du spectacle le retient. Paris a repris sa vie comme devant, ses rues seulement un peu plus encombrées. Il y poursuit ses longues promenades. Avec une ardente attention, avec une sorte de plaisir — l'attention et le plaisir du naturaliste qui suit sur le sujet palpitant les phases prévues de l'expérience, — il observe et consigne dans sa merveilleuse mémoire les effets sociaux et moraux du plus grand bouleversement dont l'histoire ait donné l'exemple.

Il se lève de bonne heure pour trouver place dans les tribunes pleines à craquer de la salle du Manège; il voit arriver les députés, mangeant, causant, gesticulant. Il suit les débats, presque toujours orageux, dans le bruit des interruptions, des altercations, sous les cris des tribunes qui applaudissent, sifflent, menacent, coupés du défilé des pétitionnaires qui déchaîne un nouveau vacarme. Un soir un député d'un air commun, d'une figure grise et inanimée, régulièrement coiffé, proprement habillé, d'une élégance vulgaire, lit dans l'indifférence générale un rapport long et ennuyeux. Il demande son nom; on lui répond : Robespierre.

Il voit Mirabeau à son banc, en pleine action, criant : « Silence aux trente voix! » et à la tribune, déchaînant et maîtrisant les passions, ou dominant le tumulte, « laid, sombre, immobile », comme « le Chaos de Milton, impassible et sans forme au milieu de la confusion ». Il le revoit dans le privé, dîne deux fois avec lui, s'enchantant à ce long monologue qu'est la conversation du tribun et sent sur son épaule « la griffe du fils des lions, lion lui-même à tête de chimère ».

Dans ce Paris bizarrement contrasté par le mélange des mœurs qui s'en allaient et de celles qui venaient, dans le fracas d'une

société croulante, au spectacle du désordre politique et des cérémonies militaires et religieuses que multipliait la foi révolutionnaire, devant ce monde follement livré au plaisir dans l'affranchissement des devoirs, des usages, des bienséances, Chateaubriand a compris comment on peut vivre dans les périodes de crise, « quand les passions et les caractères en liberté se montrent avec une énergie qu'ils n'ont point dans la vie ordinaire » et que « le genre humain en vacances se promène dans la rue débarrassé de ses pédagogues. Alors l'intérêt du spectacle ne laisse pas un moment à l'ennui ». L'auteur des *Mémoires d'Outre-Tombe* prend à en retracer le tableau, le plaisir que le jeune chevalier a eu à en observer l'étourdissante animation.

C'est qu'à côté des scènes répugnantes il y en avait de gracieuses : les bataillons de gardes nationaux dans leurs uniformes flambant neufs allant, chacun en sa paroisse, faire bénir avec pompe leurs drapeaux; les blanches théories de jeunes filles enrubannées aux trois couleurs qui montaient à Sainte-Geneviève, escortées de la nouvelle milice et précédées de sa fanfare, offrir des fleurs à la patronne de Paris pour le triomphe de la liberté. A côté des sans-culotte et des énerguèmes, il y avait des gens de bonne éducation. Il y avait la méfiance, la colère et la rage, mais aussi le rêve d'une humanité régénérée et l'enthousiasme de la victoire si promptement acquise et de la jeune liberté. Ces souvenirs, pour l'auteur des *Mémoires*, c'étaient ceux d'une période en définitive heureuse et brillante de sa jeunesse. Il s'y attarde avec complaisance. Mais un trait éclate soudain, qui ramène l'inexorable déroulement du grand drame. Telle cette évocation, à travers les fenêtres des Tuileries « grande geôle remplie de condamnés », des « éblouissantes illuminations du cercle de la Reine », qui traduit, à n'en pas douter, une impression vécue de tragique inopportunité.

Georges COLLAS.

L'étudiant malouin, le banquier et le marchand

B IEN que la Bretagne ait été dotée, vers 1460, d'une Université que le duc François II établit à Nantes — il avait fallu près d'un demi-siècle d'efforts pour obtenir ce résultat — les jeunes Bretons qui désiraient s'instruire, continuèrent souvent à s'expatrier et préférèrent longtemps encore à l'Université nantaise, les Universités de Paris, d'Orléans ou d'Angers.

Cette dernière jouissait en effet, parmi la gent escholière, d'une réputation flatteuse et fort ancienne. La tradition remontait en effet au Moyen-Age. Dès le treizième siècle, les « Grandes Ecoles » d'Angers, par la science de leurs maîtres, l'excellence de la discipline, le charme de la capitale de l'Anjou, attiraient sur les bords de la Maine, un grand nombre d'étudiants bretons. Peut-être aussi la gentillesse des Angevines et la saveur du vin d'Anjou y étaient-ils pour quelque chose. Il ne faut pas toujours chercher à approfondir complètement les mobiles qui guident les actes humains...

Quoi qu'il en soit, les étudiants bretons constituaient un élément non petit dans l'ensemble de cette antique institution que composait « l'Universitas magistrorum et studentium andegavensis ». Ils étaient d'ailleurs groupés en une corporation, plus exactement en une communauté qui s'appelait la « Nation de Bretagne ». On sait que tous les étudiants, suivant leur origine, étaient ainsi répartis en un certain nombre de « Nations ». Il y avait la Nation de Bretagne, la Nation de Normandie, la Nation de France, etc., etc... Il y avait même eu, durant un temps, la Nation d'Allemagne, ce qui montre assez la renommée de l'Université d'Angers.

La Nation de Bretagne était, de toutes ces nations, une des plus prospères, une des plus agissantes. Elle avait sa fête patronale, la Saint-Yves, naturellement. Ce jour-là, il y avait vacat pour tous les étudiants bretons. Pas de cours, mais de pieuses et longues cérémonies, le traditionnel panégyrique du saint; et parce que la jeunesse reste la jeunesse, et aime bien rire et s'amuser un brin, les oraisons achevées, on se réunissait en de joyeuses agapes où le cidre breton, le vin d'Anjou, les galettes étaient partagées et consommées au milieu des rires et des chansons.

Car le programme des distractions étudiantes dans les villes universitaires n'a pas beaucoup varié depuis le quinzième siècle.

Et pas davantage les mésaventures et les déboires qui assaillent parfois les étudiants, qu'ils fussent angevins, normands, limousins ou bretons.

Parmi ces déboires, il en est un qui est fort commun à la gent étudiante, c'est l'impécuniosité. Quel est l'étudiant qui, quelque jour, ne s'est pas trouvé à court de cette pécune qu'il affecte traditionnellement de mépriser, mais pour la possession de laquelle il est parfois obligé de se livrer à des trésors — c'est le cas de l'écrire — d'ingéniosité. Engagement aux Juifs ou aux Lombards, comme disait du Bellay à qui pareil ennui arriva pendant son séjour à Rome, appel pressant à la bourse paternelle, emprunt à quelque riche bourgeois, tous les procédés sont bons quand il s'agit de trouver les quelques écus qui vous manquent...

Et cette mésaventure arriva, l'an de grâce 1529 à un étudiant malouin qui poursuivait et achevait même ses études en la bonne ville d'Angers. Cet étudiant là s'appelait Guillaume Eberard, et c'est ainsi qu'il signe dans l'acte où, aux Archives de Maine-et-Loire, nous avons recueilli le souvenir lointain de ses soucis. Il était, déclare-t-il lui-même, originaire de la cité de Saint-Malo, de la nation ou du duché de Bretagne.

Notons en passant cette expression sous la plume du tabellion angevin. Elle est fort suggestive. Nous sommes en 1529 : la Bretagne n'a encore été réunie au royaume de France que par l'union personnelle de la duchesse Anne. Les Etats généraux de Vannes qui, à la requête de François II, prononcèrent l'annexion définitive, ne s'assembleront qu'en 1532. Le notaire respecte encore le terme historique. La Bretagne, à ses yeux, reste un duché.

Guillaume Eberard était étudiant en la fameuse université d'Angers, « *famose universitatis andegavensis* ». Quelles études accomplissait-il ? Quel métier exerçaient ses parents ? Le second point pourrait peut-être éclairer le premier. Mais on nous laisse dans l'ignorance. Nous ne savons qu'une chose, c'est qu'Eberard était fort gêné. Il avait besoin d'argent.

Et d'une grosse somme d'argent : 15 écus d'or, 30 livres tournois (l'écu ne valait encore que deux livres) ! Il est bien difficile et assez vain de chercher à établir une équivalence avec notre pauvre franc papier déprécié par deux guerres mondiales. Tout de même, il est permis d'indiquer qu'à la même époque — époque qui n'avait pas encore vu les grandes dévaluations monétaires du seizième siècle — un maître architecte, constructeur de la grosse tour de la cathédrale d'Angers recevait dix sous, par jour ; un maçon, un ouvrier spécialisé, recevait cinq sous. Une busse de vin d'Anjou nouveau valait cinq livres (la busse de vin comprenait environ 420 litres). « *Et nunc erudimini...* ».

Quinze écus d'or, pourquoi Guillaume Eberard avait-il besoin d'une telle somme ? Là encore, on ne nous le dit pas. Mais la présence d'un second personnage va peut-être éclairer notre lanterne.

Ce personnage s'appelait Perceval de Bardy et était banquier. C'est à lui que Guillaume s'adressa pour obtenir ses trente livres

tournois, pensez-vous ? Vous n'y êtes pas. Perceval de Bardy (quel admirable prénom...) était un banquier d'un genre un peu spécial. Il était en effet banquier en cour de Rome.

Or, un banquier en cour de Rome avait pour mission essentielle de solliciter du Saint-Siège l'octroi à de futurs ecclésiastiques, de bénéfices séculiers ou réguliers, de prébendes ou autres grâces. Il était l'intermédiaire, l'agent indispensable en cette sorte de matière. Pour être désigné comme titulaire d'un évêché, d'une abbaye, voire parfois d'un simple prieuré, il fallait être pourvu, recevoir des « lettres de provision ». Le banquier se chargeait de vous les faire délivrer. Les dispenses pour un mariage étaient pareillement sollicitées par leur entremise.

Mais, naturellement, ces personnages ne travaillaient pas à titre gracieux. Aussi bien supportaient-ils des frais considérables. Toutefois, l'on peut considérer que notre étudiant malouin avait eu besoin de Perceval de Bardy. Pour quel motif avait-il recours à ses bons offices. Un mariage peut-être, ou des provisions ecclésiastiques.

Pour régler le banquier, Guillaume Eberard manquait de pécune. Et si Perceval était tout prêt à se porter garant de la solvabilité de l'étudiant, ou de celle de ses parents, il n'était nullement disposé à lui faire l'avance de ses honoraires et des frais qu'il engageait en son nom.

Voilà pourquoi, ils se mirent en quête d'un prêteur. Le trouver fut-il chose malaisée ? Nous n'oserions l'affirmer. La ville d'Angers comptait alors de bons et riches négociants qui ne demandaient pas mieux que de prêter leurs capitaux contre sérieuse promesse de remboursement. Celui à qui Guillaume s'adressa s'appelait Nicolas Guyet.

Les parties s'en allèrent chez un notaire, et ce fut devant Maître Lefrère que l'acte de prêt fut dressé le 29 Janvier 1529. Les quinze ducats, de bon et juste poids, furent comptés en présence et à vue du tabellion. Le prêt ne devait pas être de longue durée. Guillaume Eberard s'engageait en effet à rendre la somme trois semaines plus tard. Perceval de Bardy était témoin de la promesse. Sans doute notre étudiant escomptait-il que de la cité malouine lui viendrait, avant l'expiration du délai, l'argent nécessaire au remboursement.

Las, nous avons minutieusement scruté les minutes du notaire Lefrère ; nous n'avons pas retrouvé la quittance de remboursement qui aurait pourtant dû être signée avant la fin de Février devant le notaire. En devons-nous conclure que le marchand angevin avait été bien imprudent de prêter ainsi une telle somme à l'étudiant de Saint-Malo et que le pauvre Nicolas Guyet ne revit jamais ses quinze ducats ?

Nous préférons croire que cette quittance a été perdue dans quelque déménagement d'archives.

Mais nous n'en sommes pas sûrs...

Jacques LEVRON.

ÉON DE L'ESTOILE

hérésiarque breton du XII^e siècle et précurseur
communiste

Les folies les plus grossières ne sont pas les moins dangereuses. Qu'un déséquilibré ou un satanique, fasse appel aux pires instincts, sans plus réfléchir, la bête humaine se précipite à sa suite. C'est alors le déchainement de toutes les bestialités, jusqu'au jour où les nécessités de la préservation sociale réveillent les gens sensés, toujours lents à s'émouvoir. La réaction est inévitablement brutale, elle ne triomphe trop souvent que dans le sang.

Au XII^e siècle, la forêt de Brescélien, de Montfort à Plouay, couvrait l'Armorique d'un impénétrable manteau. Merveilleux refuge pour les fauves, mais aussi pour les âmes délicates qui fuyaient les grossièretés du siècle. Par un phénomène étrange, la paix régnait entre ces deux extrêmes. Les mystiques s'accommodent souvent mieux des bêtes féroces que des hommes; ils ne recherchent que Dieu, dont les fauves vraisemblablement, n'ont cure, et les loups n'ont préoccupation que de leur pâture, dont les ermites n'ont guère souci. La légende dorée fourmille d'exemples de ce bon accord et le grand saint d'Assise n'est pas le premier à avoir évangélisé les bêtes féroces.

Mais Satan veillait; et voici qu'en 1144, des foules hurlantes et fanatisées foncent sur les ermitages, les pillent, les brûlent et malmenent leurs habitants, si même ils ne les massacrent pas. Après s'être ainsi fait la main, la horde infernale s'attaque aux églises, aux monastères, aux manoirs, bref à tous les lieux dont le saccage vaut le risque. Après quoi, gorgée de butin, burlesquement affublée de vêtements sacerdotaux, elle se retire dans sa bauge, au cœur même de l'impénétrable Brocéliande pour s'y livrer à d'interminables orgies.

Son chef? Un Illuminé, Eon ou Eudon de l'Estoile (il porte indifféremment ces deux formes du même prénom), qu'une folie subite vient de dresser contre l'Eglise et contre la société.

Qui était donc cet Eon de l'Estoile?

Figure étrange que celle de ce nouveau prophète. Le Moyen Age, épris de légendes, a entouré sa mémoire de mille récits merveilleux. A sept siècles de date, il est bien difficile de distinguer le vrai du faux. Pour quelques chroniqueurs, Eon était moine dans un monastère voisin de Concoret. Il se laissa impressionner par les mystères encore vivants de la fontaine de Barenton, s'adonna à la magie, entra en

commerce avec Satan. C'est une sorte de négoce qui mène généralement loin. Pour les autres, — et c'est la version la plus vraisemblable, puisqu'elle émane de contemporains —, Eon était un gentilhomme de la région de Loudéac, d'honorable lignée, mais de pauvre intelligence, vaguement frotté de cléricature. Il le fut assez pour se proclamer le fils de Dieu, rejeter le dogme chrétien, décréter rois tous les instincts. Donc, Eon se met à prêcher parmi les frustes habitants de la forêt, une nouvelle doctrine, d'incohérence, peut-être, mais à coup sûr d'intégrale anarchie. Plus de sacrements; plus de hiérarchie; plus de résurrection des morts; sus aux prêtres et aux religieux! Et ceci touchait peut-être médiocrement ses adeptes; mais aussi, plus de règle morale, plus de contrainte; libre cours à toutes les passions! Voilà un langage qu'ils comprenaient à merveille et acceptaient d'enthousiasme.

Les mauvais gars en mal de pillage, se rallient autour de ce nouveau prophète. Il leur assure toutes les jouissances d'ici-bas et les délices de la hantise de cet autre monde où l'on rend des comptes. Eon sera là; ce sera lui qui jugera les vivants et les morts!

Voilà l'aspect sous lequel nous apparaît pour la première fois l'hérésie Eudonienne, aux pages de deux chroniqueurs contemporains, Guillaume de Neubrige et Otto de Freisingen. Tous deux ont pris connaissance des dossiers du Concile de Reims, qui jugea l'hérésiarque. Otto de Neubrige a même poussé plus avant le souci de documentation. Il a tenu à interroger les anciens partisans du prophète; nous serions donc portés à accepter de confiance ses conclusions, comme l'ont fait les historiens des âges suivants, si notre raison ne se cabrait devant les extraordinaires prodiges de sorcellerie dont il assaisonne sa chronique. Ce sont là, scènes de magie noire, hautes en couleur; elles feraient la joie des enfants dans un recueil des « Contes de ma mère l'Oie »; elles semblent un peu déplacées sous la plume d'un grave historien.

Dans la suite de son récit, Guillaume achève de camper son personnage d'apocalypse: « Eudon était un véritable pestiféré (pestifer) tout imprégné d'esprit satanique et de ruses magiciennes. Il avait séduit une foule de chrétiens. Fort du nombre élevé de ses adeptes, il semait la terreur dans diverses régions, et s'en prenait surtout aux églises et aux monastères. Il s'appelait, dit-on, Eon de l'Estoile et aurait été d'origine bretonne (1).

« Il était sans instruction et simple d'esprit (illiteratus et idiota). Les suggestions du démon avaient brouillé sa cervelle, au point que lorsque le mot « eum » était chanté dans la liturgie, il était convaincu que c'était à lui-même, « Eon », que les fidèles s'adressaient. Il se croyait juge et souverain des vivants et des morts. Son prestige satanique était si puissant, qu'il entraînait à sa suite, une multitude d'adeptes... Ils le suivaient comme le Seigneur des Seigneurs » (2).

Un autre contemporain, Otto, évêque de Freisingen, non moins bien placé pour se documenter, est plus sobre de détails. Il expose seulement, que cet hérésiarque « pene laicus », avait répandu sa funeste doctrine, dans les régions de Bretagne et du Languedoc. Il insiste sur la grossièreté d'Eon, « homme rustre et illettré, ne méritant même pas le nom d'hérésiarque. » Il laisse entendre que c'était moins un hérétique qu'un bandit (2).

(1) Guillaume de NEUBRIGE - *Rerum Anglicarum, Iherquinque*, Bib. Nat. 8° N. B. 37, M. 453.

(2) Otto von FREISINGEN - *Gesta Fredericum* ch. LIV, p. 439.

Pendant des siècles, les chroniqueurs, tant laïcs que religieux, ont accepté, les yeux fermés, les conclusions de ces deux auteurs. Ils se sont bornés à les paraphraser. Peut-être était-ce sagesse ?

Anselme, moine de Gemblours, dans sa « Chronique, de l'année 1146, qualifie sans ambages Eudon de l'Estoile, « d'homme idiot et connaissant à peine ses lettres » (1).

Dans son « Histoire de Suger » (2) dom Gerlaise n'est guère plus flatteur : « Eon se disait gentilhomme bas-breton : il joignait à une « profonde ignorance, bon nombre d'autres mauvaises qualités. Il était « grossier, brutal, opiniâtre, sans aucune religion que celle qu'il faisait « à sa mode. »

Jacques Longueval et Claude Fontenai dans leur « Histoire de l'Eglise Gallicane » (1739) se bornent à développer le même thème.

« (Eon) né dans la Bretagne, et bon gentilhomme, mais enflé d'un « léger commencement de lettres, s'était avisé de raisonner sur ce qu'il « entendait quelquefois à l'église, où les lettres « u » et « m » jointes « ensemble se prononcent « on »... Quoique ce fût assez de l'appât du « gain pour les multiplier (ses adeptes), on éprouva cependant, qu'il « y en avait assez d'infatués pour s'attacher à lui par un motif de reli- « gion. Des enchantements y auraient eu aussi, beaucoup de part, si « quelques auteurs en étaient croyables : ...mais Olhon de Freisingen, « le plus sensé de tous, n'en dit mot. Au contraire, il n'attribue la pro- « pagation du mal qu'à la disposition des personnes, à qui le prétendu « magicien s'adressait, dans les coins d'une ou deux provinces éloi- « gnées au cœur de la France » (3).

« Enflé d'un léger commencement de lettres » ; le mot est joli ! Il fait image. La grenouille de la fable devait nous enseigner, par la suite, le danger de cette hypertrophie du moi.

Même scepticisme de dom Lobineau à l'égard des faits de sorcellerie avancés par le bon chroniqueur anglais. « Mais, dit-il, on n'a « joute pas beaucoup de foi, maintenant, aux accusations de sortilège et de magie » (4).

Pierre le Baud se borne à des généralités sur la diffusion de cette doctrine néfaste. Il insiste particulièrement, sur la répression énergique qu'elle exigea (5).

On aurait pu espérer des précisions plus grandes de Bertrand d'Argentré (1618), proche voisin de Brocéliande et très à même de recueillir les traditions survivantes de la forêt. Il se borne à reproduire Guillaume de Neubrige ; il répète, après lui, que « Eon était natif de la « forêt de Lodéac et se tenait hermite en la forêt de Brécélien » (6).

Ainsi donc, la version du chroniqueur anglais est devenue officielle. Nous la retrouvons, tout au long du XVIII^e siècle, sous la plume des écrivains laïcs et ecclésiastiques : Fr. Lagl. *Breviarium historico-antiquum* (1717), Delaune, *Pontificat d'Eugène III* (1739) ; Moréri, *son Dictionnaire* (1759), C. Hardouin, *Recueil des Conciles* (1714), de Tillemont, *abrégé de l'Histoire ecclésiastique* (1765), etc... Il faut arriver au *Dictionnaire de Bretagne, d'Ogée*, pour enregistrer un détail nouveau. Cet

(1) Chronique de Gemblours - dom ANSELME - anno 1144.

(2) DOM GERLAISE, *Histoire de Suger*, t. III, p. 194.

(3) JACQUES LONGUEVAL et CLAUDE FONTENAI, *Histoire de l'Eglise Gallicane*, t. III, p. 19.

(4) DOM LOBINEAU, *Histoire de Bretagne*, t. I, p. 150.

(5) PIERRE LE BAUD, *Histoire de Bretagne*, p. 182.

(6) BERTRAND D'ARGENTRÉ, *Histoire de Bretagne*, p. 240.

auteur affirme que la maison natale d'Eon de l'Estoile, existait encore à Loudéac, sur la grande place, au milieu du XVIII^e siècle ? Aucune précision, d'ailleurs, aucune référence, à l'appui de cette révélation.

Le XIX^e siècle a été plus hardi. Dès 1825, l'abbé Mahé, dans son *Essai sur les Antiquités du Morbihan* (1), aventure, sur le mystérieux Eon, des précisions un peu troublantes. Il les appuie à la fois sur les chroniqueurs, — nous venons d'en parcourir les textes, — et sur les « traditions topiques », lisez : les racontars locaux. Le scepticisme n'est peut-être pas interdit, à l'égard de traditions orales, recueillies, six ou sept siècles après les événements, de la bouche de campagnards, illettrés pour la plupart.

En tout cas, voici les renseignements nouveaux que l'abbé Mahé nous propose sur l'hérésie : « Eudon serait né à Concoret. Il fut « ermite dans la forêt de Bréchélien et aussi, cénobite, dans un couvent « dont on voit encore les ruines à Concoret. Il s'y plaisait beaucoup, « et parce que son supérieur le transfère contre son gré dans celui « de Paimpont, il en conçut du dépit, renonça à sa profession et com- « mença à dogmatiser... Tandis que cet homme extraordinaire était « campé dans la forêt de Bréchélien, il conduisait nuitamment ses « sectateurs à Concoret, près de la fontaine de Barenton, pour y célé- « brer avec eux, des orgies ».

Ici encore, nulle référence. L'histoire romancée peut être de lecture agréable ; il est difficile de lui accorder la solidité d'un texte. Convenons, cependant, que le rapprochement était inévitable entre les scènes de sorcellerie, gravement enregistrées par Guillaume de Neubrige et les sombres enchantements de la forêt de Brocéliande qui passe pour avoir abrité pendant des siècles, la plus satanique des magies. Vers la même époque, l'abbé Guillotin s'est avisé de rechercher, aux registres paroissiaux de Concoret, s'il n'y relèverait pas quelque trace d'Eon de l'Estoile, ou de sa famille. Il y a découvert plusieurs habitants portant le prénom d'Eon. Nous savions déjà, que le prénom d'Eon ou d'Eudon était assez répandu dans la Bretagne du Moyen-Age. Il est difficile d'en tirer quelque conclusion sur la personnalité de celui qui l'a si fâcheusement illustré.

M. Bellamy, dans son important ouvrage sur la Forêt de Bréchéliant (2) ne pouvait manquer de consacrer de longues pages au plus hallucinant des héros de sa légende. Il passe en revue tous les chroniqueurs qui en ont fait mention, essaye de faire la synthèse de leurs opinions, hasarde lui-même des hypothèses. Il est fâcheux que des références solides manquent à toutes ces explications proposées, si séduisantes qu'elles soient.

Peut-être M. Levot, dans sa *Biographie bretonne*, frôle-t-il d'un peu plus près la vérité, quand il nous présente Eon de l'Estoile, comme un précurseur communiste. Nous aurons l'occasion de revenir sur cette opinion. Constatons dès à présent qu'elle semble contenir une part de vérité. L'anarchie du Moyen-Age est indiscutable. Dans la société laïque, nulle autre loi que la force. Les barons la détiennent par leurs châteaux et par leurs mercenaires. Les brigands les concurrencent dans la limite de leur action dispersée. Entre les deux, la masse amorphe des paysans, éternellement mise à mal par les uns et par les autres. Qu'un chef se présente, cette foule d'opprimés se groupera derrière lui, en rangs serrés. Ce chef fut Eudon. Pendant quatre ans ses bandes

(1) ABBÉ MAHÉ, *Essai sur les Antiquités du Morbihan*, p. 122.

(2) BELLAMY, *La Forêt de Bréchéliant*, t. I, p. 395.

fanatisées vont promener partout, le pillage et l'incendie. Qu'elles se heurtent à plus fort qu'elles, vite elles se disperseront et trouveront un abri au fond de leurs forêts. Elles s'égaillent comme le feront les chouans, quelques siècles plus tard, en présence des bleus trop nombreux.

Caractères de cette hérésie

Qu'était donc, au fond, cette hérésie nouvelle dont la propagation inquiéta un moment l'Eglise ?

Au point de vue religieux, nous savons qu'Eon rejetait les sacrements, la hiérarchie, l'autorité de Rome, la résurrection des morts, ce qui ne l'empêchait pas d'ailleurs, de sacrer des évêques et des archevêques et de se présenter comme le juge souverain des vivants et des morts ! Il se proclamait, au surplus, le Fils de Dieu, le Seigneur des Seigneurs !

Sur le comportement exact des Eudonistes dans leurs ruées sauvages, nous sommes moins bien renseignés.

Ce forcené se contentait-il de fanatiser ses adeptes, de les lancer à l'assaut des églises et des monastères, de les gaver de pillages et de beuveries ? Ou bien sa haine des clercs allait-elle jusqu'à les faire massacrer ? Les chroniqueurs demeurent imprécis.

Guillaume de Neubrige, dont l'enquête paraît avoir été la plus approfondie, ne fait aucune allusion à des meurtres dont serait chargée la conscience des Eudonistes : « Eon, nous dit-il seulement, se retirait dans les lieux déserts et au fond des bois ; puis sur une nouvelle inspiration du démon, il se ruait à l'improviste à des nouveaux pillages. »

Même imprécision chez Otto de Freisingen et chez Bertrand d'Argentré. L'historien breton ne formule contre Eon, aucune accusation d'assassinat. Tout au plus pourrait-on tirer une présomption de la rigueur de la répression : « Si, y eut-il de la peine à exterminer en Bretagne, nombre infini de tels hermites venus de sa secte, qui s'étaient parqués en la forêt de Brocéliande, Lodéac et autres ; qui les tint si opiniâtrement, qu'on eut de la peine à les prendre, brûler, bannir et défaire » (1).

Comment faut-il interpréter ce texte ! D'autres ermites s'étaient-ils laissés corrompre par la morale facile d'Eon, ou bien, était-ce ses partisans qui resétaient le froc, pour mieux dissimuler leurs brigandages ? Les deux explications sont vraisemblables.

Pierre le Baud donne la même note sans plus de précision. Il est surtout frappé par la gravité de l'hérésie : « Et en celui an (1144) furent brûlés plusieurs maisons d'hermites en Brécélien et es autres forêts et les habitants occis par faim et par glaive, lesquels hermites ensuivaient l'erreur d'un hérétique habitant cette forest, avec plusieurs autres complices qui ensuivaient... Et la foy et persévérance de laquelle hérésie, plusieurs, en diverses provinces, principalement en l'évêché d'Alethense (Aleth) souffrirent divers tourments jusqu'à la mort » (2).

Dom Lobineau, convient que « l'extravagance de son système de religion, eût fait plus de compassion que de peine à l'Eglise, si cet homme, fou et ridicule, n'eût joint le brigandage à l'extravagance

(1) Bertrand d'Argentré, *Histoire de Bretagne*, p. 240.

(2) Pierre le Baud, *Histoire de Bretagne*, p. 240.

de ses dogmes » (1). Il ne dit pas si ce brigandage allait jusqu'à l'assassinat.

Dom Gervaise ne voit en Eon qu'un hérétique.

Anselme, abbé de Gemblours, se borne à constater qu'il faisait nombre de choses abominables et contraires aux lois divines » (2). Il ne parle pas des lois humaines.

Nous pouvons donc conclure qu'Eon de l'Estoire s'est présenté aux masses populaires comme le Fils de Dieu, les a entraînés à sa suite à d'incessants pillages suivis de crapuleuses orgies, mais aucune déclaration précise ne prétend qu'il ait versé le sang. Le Concile lui-même n'a retenu à son encontre que le crime d'hérésie. Ne soyons pas plus rigoristes que ses juges et ne chargeons pas sa mémoire de nouveaux et horribles forfaits.

Faits de sorcellerie

Sur ces faits, Guillaume de Neubrige est catégorique. Il a interrogé d'anciens Eudonistes, a recueilli leurs témoignages, et c'est avec une conviction profonde, mais aussi avec une indiscutable terreur, qu'il rapporte ces déclarations. Il serait trop long d'en reproduire le détail. Contentons-nous d'en rapporter la substance :

Tous les témoins attestent le don d'ubiquité de l'hérésiarque, l'éclat fulgurant qui rayonnait de sa personne, l'opulence princière qu'il assurait à ses adeptes. Ils affirment qu'à son appel, au cours des interminables banquets, les mets les plus délicats et les boissons les plus délicieuses, surgissaient sans arrêt sur la table commune. Mais ce qui prouve bien le caractère diabolique de cette abondance, c'est que l'orgie finie, un simple hoquet (ructû) suffisait à dissiper cette euphorie, et la faim reprenait les convives, plus violente qu'auparavant !

Un parent d'Eon, adonné au métier des armes, parvient à pénétrer jusqu'à lui. Il le conjure de renoncer à son hérésie et de rentrer dans la communion chrétienne. Mais le « pestifer » soulève d'un geste, son cousin dans les airs. Il lui montre tout autour de lui, une extravagante abondance de richesses : « Vois, dit-il, sois des nôtres et tu pourras l'approprier de ces trésors tout ce que tu voudras ! » Cet homme sage avoua par la suite, qu'il avait été violemment tenté ; il ne trouva le salut que dans la fuite.

Un autre jour, un écuyer étranger voit, sur le poing d'un Eonien, un faucon d'une beauté magnifique. Il le demande, l'obtient. Le faucon suit avec joie son nouveau maître : « Imprudent, crie une voix, jette bien vite ce que tu portes ; ce n'est pas un oiseau, c'est le démon lui-même ». L'écuyer n'en croit rien. Mais voilà que le faucon enfonce brusquement ses serres dans le poignet du gentilhomme et l'emporte dans les airs ; on ne l'a jamais revu !

Cette puissance satanique ne suffisait pas à Eon. Il entendait tirer de son commerce avec le démon toutes les satisfactions terrestres.

« L'hérésiarque avait organisé, autour de lui, une cour somptueuse, d'une magnificence vraiment royale. Lui-même se faisait adorer comme le « seigneur des seigneurs ». Il présidait aux quotidiennes orgies, dans la magnificence des plus riches ornements sacerdotaux. Nous savons quels étaient ses fournisseurs. Les hauts dignitaires l'entouraient, non moins somptueusement vêtus. Cette noblesse avait été dotée de titres

(1) Dom LOBINEAU, *Histoire de Bretagne*, 158.

(2) *Chronique de Gemblours* - DOM ANSELME - anno 1144.

sonores et assez mattendus : « Jugement », « Sagesse », « Science », « Sapience », « Domination », « Terreur », etc.. La hiérarchie inférieure était constituée des « saints » et des « apôtres ». Les conquérants ont toujours senti la nécessité de se retrancher derrière une solide noblesse.

Tels sont les faits extraordinaires, consignés par Guillaume de Neubrige, dans sa chronique. Constatons qu'aucun des écrivains postérieurs ne l'a suivi sur le terrain troublant de la sorcellerie.

Capture d'Eon. — Concile de Reims de 1148

Les plus profitables hérésies ont une fin. Eon de l'Estoile promena la sienne à travers la Bretagne et le Languedoc, et aussi, à travers la Champagne, puisque c'est dans le diocèse de Reims qu'échoua la fortune du prophète. Cette promenade triomphale dura quatre ans, de 1144 à 1148. En vain, l'Eglise essaya-t-elle d'étouffer dans l'œuf cette extravagante doctrine. Persuasion, menaces, appel au bras séculier, tout échoua, jusqu'à l'heureuse intervention de l'archevêque de Reims, dont nous ne connaissons, d'ailleurs, que le résultat.

Rome s'émeut de cette persévérance du fléau. En 1146, un légat du pape, Albéric, évêque d'Ostie est envoyé à Nantes. Il enquête. Les renseignements sont contradictoires. Albéric est un homme énergique ; il décide d'aller interroger l'hérétique au milieu de la forêt. Il se met en route. Peine perdue, Eon se dérobe et le légat en est pour la fatigue d'un pénible déplacement.

Hugues, archevêque de Rouen, n'a pas plus de succès. L'hérésiarque se rit des mandements terribles fulminés contre lui.

Enfin, en 1148, l'archevêque de Reims, plus habile ou plus heureux, réussit, « sans grande peine (levi rogatio) » nous dit Guillaume de Neubrige, à capturer Eon de l'Estoile et son état-major. Le menu fretin s'égaille et disparaît.

Le moment est bien choisi : un Concile est assemblé à Reims, pour juger un autre hérétique, Gilbert de la Forêt. Le pape Eugène III est venu présider cette assemblée de onze cents ecclésiastiques :

— *Qui es-tu ?* demande le pontife au prévenu.

— *Je suis celui qui doit venir juger les vivants et les morts et le monde entier par le feu.* Hilarité générale ! Eon ne s'émeut pas. Imperturbable, il s'appuie sur un bâton à tête fourchue.

— *Qu'est-ce que ce bâton ?*, interroge Eugène III.

— *C'est une chose de grand mystère. Quand les dents de la fourche sont en haut, Dieu est le maître des deux tiers de l'Univers ; le reste est à moi. Quand elles sont en bas, c'est le contraire ; Dieu n'a plus de pouvoir que sur le tiers du monde. L'autre tiers n'appartient !*

Une tempête de rires accueille cette déclaration saugrenue. Manifestement, le Concile a devant lui un dément. Le pape lui-même, propose une sanction de pitié : Eon de l'Estoile est condamné à l'internement perpétuel dans le monastère de Saint-Denis dont Suger, est abbé. Cette détention devait être de courte durée ; quelques jours après, l'hérésiarque mourait ; Honni soit qui mal y pense ! En tout cas sa divinité ne l'avait pas préservé du sort commun à tous les mortels !

Ses lieutenant furent moins heureux. Malgré toutes les instances, ils s'entêtèrent dans leur hérésie, et persistèrent à proclamer la divinité d'Eon. Ils furent renvoyés devant les juges séculiers, soumis à la torture et livrés au bûcher. Ils moururent sans s'être rétractés. L'erreur peut avoir ses martyrs comme la vérité.

Guillaume de Neubrige nous raconte qu'en prison, le dignitaire qui portait le titre de « Jugement », menaçait ses gardiens des plus terribles vengeances célestes. D'autre part, il tient d'un personnage « très vénérable », témoin du supplice, que « Jugement » s'écria à plusieurs reprises, en marchant au bûcher : « Terre, ouvre-toi ! » comme si, à son commandement, la terre allait englober son escorte ! Les puissances sataniques demeurèrent sourdes à son appel, ce fut lui qui disparut dans les flammes !

S'il faut en croire dom Lobineau, « on fit subir le même supplice à plusieurs autres de ces fanatiques, dans le diocèse de Saint-Malo, exécutions que l'on doit attribuer au zèle de Jean de La Grille, son évêque » (1).

Eon a-t-il été un précurseur communiste ?

C'est la question que se pose M. Levot, dans sa Biographie bretonne. Nous l'avons déjà signalée.

Il apparaît bien, qu'en lançant son cri de guerre « Tout est à vous ! », Eon n'a pas cherché à instaurer une théorie sociale nouvelle. Sa seule pensée a été de recruter, aux moindres frais, des volontaires pour le pillage. Il a bien compris que les grossiers habitants de la forêt resteraient insensibles à ses divagations théologiques. Seul l'appât d'un gain facile, pouvait les entraîner à sa suite. « Sus aux églises ! sus aux monastères ! sus aux châteaux ! ». Voilà un langage qui est à la portée de toutes les intelligences. Il n'a été que trop bien entendu.

Ainsi donc, il semble que l'Eudonisme et le Communiste, ont pu, par des voies différentes, aboutir à des carrefours voisins ; mais il faut reconnaître que si notre hérésiarque a fait au XIII^e siècle, de la propagande communiste, au sens actuel du mot, ce fut, comme M. Jourdain faisait de la prose, sans s'en douter.

D'autre part, il faut bien convenir que cet égalitarisme racial, toujours prêt à s'affirmer par la révolte, a fait pour une grande part, le succès d'Eon de l'Estoile. Si donc, les Eudoniens ont appliqué le principe de la communauté des biens « Tout est à vous », rien ne permet de penser que quelque préoccupation de réforme sociale ait hanté le cerveau de leur diabolique entraîneur. S'il a déclaré la guerre à toutes les autorités, s'il a rejeté toutes les lois divines humaines, c'est uniquement parce qu'elles le gênaient. En fait, on peut simplement constater que, non pas sa doctrine — il n'en a jamais eu — mais son grossier comportement s'apparente par certains côtés, moins aux théories communistes modernes qu'aux théories anarchistes les plus outrées.

Fou ? Simulateur ? Imbécile ?

Avant de quitter cet halluciné en rupture de froc, la même question se pose à notre esprit, qu'eurent à trancher les juges du Concile de Reims : Eon de l'Estoile fut-il un fou, un simulateur, un imbécile, puisque les chroniqueurs semblent le cataloguer dans l'une de ces trois catégories, sinon dans les trois à la fois ?

Toutes, elles méritent examen :

Fou, il le fut certainement, s'il a présenté comme unique défense,

(1) Dom Lobineau, 1664.

devant la Concile, l'extravagant commentaire de son bâton fourchu, et s'il était de bonne foi.

Simulateur, si se voyant pris et sachant que l'Eglise ne châtie pas les insensés, mais les enferme, il a joué dans la perfection le personnage dont la raison est envolée.

Imbécile, il est difficile de l'admettre, n'en déplaise à Guillaume de Neubrige. L'ascendant indéniable qu'il prit sur ses adeptes et qui survécut à sa propre disparition n'est pas le fait d'un « *idiot* », pour employer le qualificatif dont l'a frappé le chroniqueur anglais. Pendant quatre ans, il a fait métier de chef, à la satisfaction de ses milliers de partisans, s'il faut en juger par leur attachement. Il n'est pas mention dans l'histoire, d'un chef de bande qui ait été taillé dans l'étoffe d'un imbécile.

Fût-il même cet « *illiteratus* » dont parle Guillaume de Neubrige ? Ici encore, le doute est permis quand on voit Eon doter ses lieutenants, de titres à consonnance philosophique : « Science », « Sapience », « Jugement », etc... N'est-ce pas une réminiscence de ce Valentin, chef des néo-gnostiques, qui décerne lui aussi, à son état-major, des titres inattendus : « Noon (Jugement); Dunamis (Force); Noos (Esprit); Aletera (Vérité); Ennoia (Pensée), etc... C'étaient, disait-il, les trente natures divines éternelles, émanées de Dieu, les « *Aeons* », comme il les appelait ; et ce nom, rapproché de celui d'Eon de l'Estoile, n'a-t-il pu confirmer à l'hérésiarque la désignation divine qu'il avait cru discerner dans le « eum » du chant liturgique ? Si hasardeuse que soit cette hypothèse, il n'était peut-être pas inutile de la formuler.

Ba tout cas, le rapprochement est impressionnant. Or si Eon avait étudié l'histoire des hérésies, que vient-on nous parler de son ignorance ?

Conclusion

En résumé, dans ce demi-jour encore mal exploré du Moyen-Age, Eon de l'Estoile reste une figure inquiétante et inexplicable. Qu'il ait été un insensé, un simulateur, un suppôt de Satan, ou tout simplement un bandit, son ombre maudite errera longtemps dans la forêt témoin de ses exploits. Le champ clos reste ouvert. Eternellement chercheurs et imaginatifs pourront y rompre des lances brillantes ; il est douteux que le mystère soit jamais éclairci.

Ce qui est certain, c'est que l'hérésie disparut avec l'hérésiarque. Une fois de plus s'avéra exact l'axiome antique : « *Morte la bête, mort le venin !* »

F. LE BOURNIS-KRIBIZNER.

DANS UN COLLÈGE SOUS LA RESTAURATION

Emile Souvestre à Pontivy

Sous la Restauration, le désordre règne dans les collèges, à Lyon, Orléans, Poitiers, Limoges, Pontivy... Au collège de cette dernière ville, une insubordination se produit, en 1820. Des faits plus graves s'y déroulent, au cours d'une nuit de 1821 ; les gendarmes doivent intervenir. En Janvier 1822, le maître de la seconde étude ne triomphe de l'indiscipline de ses élèves que par son extrême fermeté. Les collégiens de la première étude vont au secours de leurs camarades, et, une fois réunis à eux, ils éteignent les lumières et lancent différents objets à la tête du surveillant. Le proviseur parvient à ramener le calme. Mais, le lendemain, des cris injurieux sont poussés contre lui par des écoliers qui passent sous ses fenêtres. Aussi, en cette année, est-il question de supprimer le collège royal de Pontivy, qui n'a donné que des déboires, pour le transférer à Vannes.

Emile Souvestre, alors élève à Pontivy, a raconté, dans une comédie en trois actes et en vers, intitulée les « *Etreennes du lycée de Pontivy ou La Journée aux incidents* », ces événements de Janvier 1822.

« Le style de la comédie, écrit Charles Le Goffic, n'est pas bon ; c'est celui des derniers survivants de l'école classique, abstrait, prolixe et plat, et tournant toujours dans le même cercle de métaphores. Les trois unités sont rigoureusement observées par Souvestre. L'action est simple, ne dure même pas vingt-quatre heures et tient tout entière dans une antichambre. Elle est, du reste, assez bien nouée.

« Une partie des élèves du collège royal de Pontivy, nous dit l'argument, ayant refusé d'aller souhaiter une heureuse année au proviseur, furent punis comme factieux. Quelque temps après, cette bonne âme de proviseur parvint, à l'aide du censeur, homme propre à tout, à trainer chez lui un élève qu'il renvoya déchiré de coups de cravache. Les lycéens, indignés et ne pouvant punir le coupable lui-même, firent retomber leur colère sur le maître d'études, cause première de tout ce tumulte. Cependant, il en fut quitte pour quelques coups de poing et un habit déchiré. Aussitôt,

les professeurs s'assemblent, font grand bruit pour ne rien décider. Le recteur de l'Académie accourt, établit son tribunal au lycée, chasse un certain nombre d'élèves et part, emportant avec lui les malédictions de toutes les familles... Ce sujet était riche, ajoute naïvement Souvestre. J'avais à y démasquer l'hypocrite méchanceté du censeur, la sottise orgueilleuse du proviseur, la folle vanité du professeur de philosophie, enfin l'avidité rapacité de l'économiste... »

Après avoir présenté une analyse de la comédie, Le Goffic termine son article par ces lignes : « Une copie de la pièce de Souvestre tomba, par hasard, entre les mains du censeur ; c'était un homme d'esprit : il fit venir le coupable, le complimenta sur ses vers et lui conseilla d'aller se faire pendre ailleurs. Et Souvestre quitta Pontivy pour Rennes... » (1).

En réalité, les choses ne se passèrent pas aussi aisément, comme le montrent les documents ci-dessous. Le 7 Janvier 1822, M. l'abbé Le Priol, recteur de l'Académie de Rennes (2), écrit au proviseur de Pontivy, M. l'abbé Lemaitre : « Je suis indigné de l'omission des deux premières études au premier jour de l'an et des scènes de révolte qu'elles vous ont faites depuis. Tâchez donc, une bonne fois, de découvrir les principaux moteurs de ces désordres, et chassez les irrémédiablement, en vous conformant toutefois, s'il y a lieu, aux dispositions du décret du 1^{er} Juillet 1809.

« La découverte de la poudre et du plomb vous mettra sur la voie de celle des chefs de ces complots qui s'assoupissent quelquefois et renaissent toujours. Il est enfin bien temps que vous soyez maître de vos enfants ».

Le 7 Mars, nouvelle lettre du recteur au proviseur : « Je vous envoie ci-joint l'alphabet dont vous me parlez. Convincez le jeune Souvestre d'en être l'auteur ainsi que de la comédie qui fait les délices des soubrettes de Pontivy. Dès que vous aurez constaté ce dernier fait, je vous invite à séquestrer l'auteur, et à informer ses parents qu'ils aient à le retirer. Dans le premier article du décret du 1^{er} Juillet 1809, je ne vois pas de cause plus légitime d'exclusion. Cette comédie est une provocation évidente des élèves à la désobéissance à leurs maîtres et à leurs supérieurs ».

Quatorze mois plus tard, Souvestre est toujours à Pontivy, au grand désespoir du proviseur, M. Gervais, qui adresse au recteur, le 27 Mai 1823, les lignes suivantes : « Le 23 du courant, j'ai fait faire, sous mes yeux, par le maître d'études de la deuxième division et le maître d'études suppléant, une visite dans les cases de la première étude, et j'ai trouvé, dans celle du jeune Souvestre, élève de rhétorique, entr'autres pièces de vers, dont il est grand faiseur : 1) une chanson contre la religion ; 2) une chanson contre le gouvernement ; 3) plusieurs pièces de la dernière obscénité ; 4) plusieurs pièces, portraits ou satyres, contre MM. Eon, Roussin,

(1) Charles Le Goffic, *Emile Souvestre au Collège*, dans *L'Âme Bretonne*, première série, 1911, Paris, Honoré Champion.
(2) M. Le Priol, de Baud (Morbihan), a été proviseur du Lycée de Pontivy, de 1808 à 1819.

Lemaitre et Lamour. Il paraît que les pièces faites contre ces quatre fonctionnaires n'étaient connues que des élèves, bien qu'elles remontent à l'année dernière ; 5) deux lettres, entrées au collège par contrebande et qui lui étaient écrites par des sujets renvoyés ou d'une conduite fort suspecte.

« Ces lettres, celle surtout du 6 Janvier 1823, ne laissent aucun doute sur la part que le jeune Souvestre prit aux troubles et au scandale qui eurent lieu, l'année dernière en Janvier, et antérieurement.

« Examen fait de toutes ces pièces, qui prouvent combien il serait dangereux de garder, dans le collège, un jeune homme aussi corrompu et qui, d'ailleurs, étant le plus grand et le plus âgé, — il va entrer dans sa dix-huitième année (1), — exerce une grande influence sur ses camarades, j'ai pris la résolution de le rendre à ses parents, après avoir toutefois pris votre avis à ce sujet.

« M. Le Priol, par sa lettre du 7 Mars 1822, avait engagé M. Lemaitre à renvoyer ce jeune homme, s'il pouvait le convaincre d'avoir fait la comédie où il était joué avec tous les fonctionnaires du collège. J'en ai aujourd'hui la preuve et de bien d'autres choses.

« C'est un jeune homme surnois, qui a beaucoup de moyens et qui est l'oracle du collège. Sa religion est ce qu'annonce son libertinage d'esprit, sans cependant qu'il fasse, ostensiblement, rien qui puisse le compromettre. Ses mœurs n'offrent, d'ailleurs, rien d'alarmant, bien qu'une phrase de la lettre précitée puisse donner les soupçons les plus graves.

« Au commencement de l'année, après lui avoir surpris d'autres pièces qui me l'avaient rendu suspect, je le fis appeler chez moi et lui donnai des avis qui n'ont pas été suivis.

« Le collège aurait beaucoup gagné s'il avait été renvoyé dès l'année dernière. C'est lui qui a donné le goût des chansons dans la première division et le peu de surveillance du maître de la première étude y a donné libre carrière.

« Parmi les chansons, dont j'ai bon recueil, il y en a beaucoup d'anti-royalistes.

« Veuillez me donner votre avis, le plus tôt possible, afin que je puisse promptement me débarrasser de ce sujet ». (2).

Le recteur répondit, le 11 Juin : « D'après le rapport de M. l'inspecteur Rabillon, concernant le jeune Souvestre, je vous autorise à renvoyer sur-le-champ cet élève à ses parents, et vous dispense de m'adresser le recueil de toutes ses infâmes productions ».

Ainsi fut rendu à sa famille, par le proviseur du collège royal de Pontivy, le futur auteur des « Derniers Bretons », en l'an de grâce 1823. (3).

Eugène CORGNE.

(1) Emile Souvestre était né à Morlaix, le 15 Avril 1806.
(2) Cette lettre se trouve aux archives du Morbihan, T. 582. Les autres lettres sont au Lycée.
(3) Nommé élève du Gouvernement, à demi-pension, par ordonnance du roi en date du 9 Septembre 1818, Emile Souvestre était au collège de Pontivy, le 6 Octobre suivant.

AUTOUR DE BRIZEUX

A propos de correspondances inédites

EN 1931, nous avons publié une première série d'études sous ce titre. (1) Elles concernaient l'Abbé Joseph-Louis-Marie Le Nir, recteur d'Arzano et premier maître d'école de Brizeux, l'école d'Arzano, les condisciples de Brizeux et un manuscrit inédit de ce dernier.

Depuis cette date, nous avons découvert trois lettres inédites du grand poète qui mettent bien en évidence sa susceptibilité ombrageuse d'auteur et de Breton.



En 1834, Daniel-Louis Miorcec de Kerdanel, de Lesneven, publiait à Brest une *Notice sur le château de Kerjean*. A la page 13 de ce petit livre, après avoir décrit « le labyrinthe, le bois, l'esplanade qui s'abaisse vers l'étang », il intercalait les quatre vers suivants, qu'il attribuait à Delille :

Enfant, j'ai traversé cet étang à la nage ;
Ravi sa dure écorce à plus d'un houx sauvage,
Et sur les chênes verts, de rameaux en rameaux,
Visité dans leurs nids les petits des oiseaux.

Quelques années plus tard, l'opuscule fut communiqué à Brizeux probablement par Pol de Courcy. En voyant ses propres vers inexactement rapportés, et de plus mis au compte de Delille, il parait avoir été saisi d'un fier dépit. Le 26 Mai 1837, il écrivit de Paris à Kerdanel :

« Monsieur,

« On m'apprend que dans votre notice sur le château de Kerjean, vous citez, avec variantes, quelques-uns de mes vers, mais que vous attribuez, je ne sais pourquoi, à l'Abbé Delille. Mieux averti, vous voudrez bien, dans la seconde édition de votre notice, réparer cette double infidélité. Il ne faut pas qu'on me soupçonne de vivre aux dépens de Delille, et lui peut-être n'accepterait pas mes vers avec vos variantes.

« Croyez à tous mes regrets, Monsieur, de commenter par une récrimination mes rapports avec un compatriote dont j'estimais fort les travaux.

« BRIZEUX,
« 9, rue N.-D. des Victoires ».

(Adresse : M. Miorcec de Kerdanel, à Lesneven (Finistère),
Timbres : Paris, 27 Mai 1837. Lesneven, 30 Mai 1837.)

(1) Dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. LVIII, 1931, pp. 28-52.

Cependant Kerdanel ne se hâtait pas de répondre. De son côté, Brizeux s'impatientait en voyant que son citateur infidèle ne se pressait pas de lui rendre raison. Le 26 Juillet 1837, il écrivit de nouveau à Kerdanel :

« Monsieur, Il y a deux mois environ, je vous écrivis au sujet de quelques vers de mon poème de Marie, c'était dans votre Notice sur le château de Kerjean, et attribués par vous à Delille.

Voici ces vers :

Enfant, j'ai traversé plus d'un fleuve à la nage,
Ravi sa dure écorce à plus d'un houx sauvage,
Et sur les chênes verts, de rameaux en rameaux,
Visité dans leurs nids les petits des oiseaux. (1)

« Au lieu de : plus d'un fleuve, vous mettez : cet étang.

« Or, depuis ma lettre, vous avez répété à un voyageur que j'ai l'honneur de connaître, à M. Pol de Courcy, que vous ne connaissiez pas mon poème et que ces quatre vers vous les avez pris à votre source ordinaire, dans Delille. Il est vrai sans montrer l'endroit de la citation.

« Ceci devient grave. Je dois peu tenir à ma gloire, mais beaucoup à ma probité littéraire.

« Ainsi, je vous défie d'indiquer soit dans Delille, soit dans aucun poète, la page où seraient ces vers.

« Monsieur, la première édition du poème de Marie parut en Novembre 1831, et presque tous les journaux en rendirent compte. Il est donc probable que dans un de leurs articles vous avez lu ces quatre vers, et qu'en 1834, vous, écrivant la notice sur Kerjean, vous les avez retrouvés dans votre mémoire, comme venant de votre poète familier.

« Je me plais à vous fournir cette explication naturelle tant est honorable ce que je sais de votre caractère et par M. de Courcy et par la lecture de vos ouvrages.

« Donc, Monsieur, je ne doute pas que dans la prochaine édition de votre notice ou dans votre premier livre, vous ne vous fassiez un devoir de réparer cette erreur, (permise d'ailleurs envers un inconnu), et que vous n'accordiez à cette lettre, — que je communique à M. de Courcy, — une réponse refusée à la première.

« Je serais heureux de me dire, Monsieur, votre humble et obéissant serviteur.

« BRIZEUX,

« 9, rue N.-D. des Victoires ».

(Adresse : M. Miorcec de Kerdanel, à Lesneven (Finistère),
Timbres : Paris, 28 Juillet 1837 ; Lesneven : 31 Juillet 1837.)

Cette histoire préoccupait Brizeux ; il avait chargé Pol de Courcy d'en parler à Kerdanel, pendant son voyage en Bretagne, car à son retour à Paris, Kerdanel recevait de lui la lettre suivante datée du 5 Août 1837 : « J'ai vu Brizeux depuis mon retour ici. Il m'a demandé si je vous avais vu, et si vous m'aviez parlé d'une lettre qu'il vous a écrite, au sujet de vers que vous attribuez à Delille, et qu'il soutient être de lui Brizeux. Je me suis rappelé qu'en effet vous m'aviez montré

(1) Ces vers se trouvent à la page 81 de l'édition Lemerre et à la page 21 de l'édition Dorchain.

une lettre de ce Monsieur, mais que vous étiez toujours convaincu que les vers en question étaient bien de Delille. Pour moi je les ai cherchés sans les y rencontrer, mais Brizeux s'était même formalisé de ce que je les eusse cherchés. Je crois qu'il va vous écrire de nouveau, en attendant je trouve qu'il fait plus de bruit de cette affaire qu'elle ne le mérite... »

Enfin, mis en quelque sorte en demeure de s'expliquer, directement et indirectement, Kerdanet répondit à Brizeux, le 16 Août 1837 :

« Monsieur,

« Je vous fais mille excuses de n'avoir pas répondu plus tôt aux deux lettres dont vous m'avez honoré. La raison est qu'avant de prendre la plume, j'avais des recherches à faire, pour lesquelles tous les loisirs me manquaient. Le P. Albert n'a été pour rien dans tout cela; (1) mais l'inspection d'un cabinet de 61 ans d'immenses travaux m'est venue donner des occupations, qui ne sont même pas encore terminées (2).

« Toujours est-il que j'ai fait mes recherches et que je dois vous avouer aujourd'hui que je me suis trompé à votre égard; mais de la meilleure foi du monde: car on m'aurait mis à la torture, que j'aurais juré mille fois sur mes grands Dieux, que ces jolis vers étaient de Jacques Delille, et seulement de lui. Cette persuasion était tellement forte chez moi, que j'ai feuilleté « l'Imagination », « l'Homme des Champs » et « Les Jardins », (3) mes bons amis, que je les ai lus, relus et parcourus, sans pouvoir y rencontrer nulle part le passage qui ne se trouvait que dans « Marie ». Peut-être aussi la faute est à vous, mon cher compatriote, d'avoir fait de si beaux vers, dignes des premiers maîtres; car, en bonne conscience, je vous ai pris pour Delille. Vous n'en serez pas fâché, je pense. Ce n'est pas un compliment que je vous fais, mais une vérité que j'exprime, et la preuve s'en trouve même dans la citation que j'ai faite. Du reste, je me repents bien sincèrement de ma faute, qui a, du reste, pour autre excuse, que je n'ai pas voulu vous enlever un bien qui est vôtre, pour m'enrichir moi-même. C'est une méprise en citations (4). Vos jolis vers s'étaient placés dans ma mémoire, avec d'autres encore de vous, tels que ceux-ci :

J'irai, j'irai revoir les saules du Laïta
Et tes bois, ô Queblin, et ceux de Lothéa,
Seuls déserts oubliés, seuls coins de cette terre
Où l'on peut vivre encore et mourir solitaire.

« Soyez bien sûr que, quand l'occasion se présentera de les citer ces derniers vers, je ne les donnerai plus à Delille, mais à son émule, à vous, mon cher compatriote. Pour vous, que puis-je faire de plus? Si ce n'est d'oublier mes torts passés, d'écouter mon

(1) Kerdanet publia une nouvelle édition de la Vie des Saints en 1837.

(2) Le père de Kerdanet, très habile avocat et homme d'affaires, était mort le 24/10/1836. Il légua son cabinet au troisième de ses fils, Daniel-Louis, l'auteur de cette lettre.

(3) Ce sont les principales œuvres poétiques de Delille. Les Jardins furent publiés en 1782, l'Homme des Champs en 1800 et l'Imagination en 1806.

(4) Ajoutons comme excuse supplémentaire pour Kerdanet, que le poème de Maria avait paru deux fois, en 1831 et 1836, sans nom d'auteur.

repentir et d'agréer l'expression des tendres sentiments avec lesquels je suis,

« Monsieur et honoré compatriote,
« Votre humble serviteur,

D. MIOGEC DE KERDANET.

P. S. : « Si dans le monde vous rencontrez ce bon M. Paul de Courey, dites-lui bien des choses de ma part. Je lui dois aussi quelque réparation » (1).

Les relations de Brizeux et de Kerdanet se continuèrent-elles? Nous n'avons pas trouvé trace d'autres correspondances, dans les importantes archives de la famille de Kerdanet.

Toutefois, dans la Notice sur Brizeux de sa volumineuse biographique bretonne restée manuscrite, Kerdanet a reproduit, très exactement cette fois, les quatre vers dont il est question dans les lettres précédentes.

◇ ◇ ◇

Lorsqu'en 1839-1840, il fut question d'élever une statue à la Tour d'Auvergne à Carhaix, lieu de sa naissance, Armand de Châtellier, l'historien bien connu, et quelques-uns de ses amis, décidèrent, en dehors du comité officiel, de « faire un appel à tous les poètes de France pour tresser en commun la couronne poétique qui reposerait si justement sur ce front placide et calme. Cet appel fait par la voie de la presse fut entendu de beaucoup, et il nous vint de toutes parts des strophes et des chants qui auraient été délicieusement entendus de tous... » (2).

D'autre part, la famille de la Tour d'Auvergne, représentée par M^{me} du Pontavice, promit de fournir quelques lettres du héros, pour être publiées à la suite des poèmes. Plus tard, elle se ravisa, probablement sur les instances de Dubreuilh, qui préparait en ce moment une notice sur la Tour d'Auvergne, et les lettres ne furent pas communiquées. De plus, Du Châtellier éprouva des difficultés pour trouver un imprimeur; il dut promettre à Blot, de Quimper, de se charger des frais, pour le décider à imprimer l'opuscule projeté. En outre, le promoteur fut obligé de « constater que les poètes lui créèrent bientôt par leur susceptibilité des embarras dont il ne savait comment sortir, et que quelques-uns même refusèrent carrément leur collaboration, si les noms de tels ou tels autres se trouvaient mêlés aux leurs » (3).

Du Châtellier faisait certainement allusion au refus de Brizeux, car voici la lettre qu'il reçut de ce dernier, datée de Paris, le 23 Mars 1841 :

« Monsieur,

« Ma science s'est trouvée au-dessous des hautes questions posées dans votre première lettre touchant les origines de notre langue nationale : M. Eichoff (bibliothécaire de la reine) et M. Pictet (de Genève) sauraient peut-être vous donner quelques lumières, mais je suis sans relations avec ces philologues. Vous agréerez mes regrets et même mes excuses de ce long silence. Le tort est cependant moindre devant ma conscience sur le projet toujours différé

(1) Les frères de Courey résidaient à Paris au 9^{ter} de la rue N.-D. des Victoires. Nous avons vu que Brizeux habitait au 9 de la même rue. Ils étaient donc voisins. Sur les réunions des Bretons à Paris à cette époque, voir Abbé Leclercq, Brizeux, sa vie et ses œuvres, p. 196 et s.; La Villemarqué, sa vie et ses œuvres, p. 81 et s.

(2) Du Châtellier, La Tour d'Auvergne - Sa Statue - Sa correspondance.

(3) Du Châtellier, op. cit.

d'un prochain voyage en Bretagne. Là vous auriez reçu ces explications.

« A votre nouvelle demande, je réponds par ces vers sur notre héros Cornouaillais, vers écrits depuis longtemps. Je serais heureux si la double inscription paraissait digne de la statue, mais je ne connais pas le comité.

« Cette couronne que vous préparez à La Tour d'Auvergne sera pour vous-même, Monsieur, un titre honorable. Je regrette seulement que parmi tant de poètes convoqués les Bretons aient appelé (oubli sans doute) celui qui n'eut pour eux que des injures (Pémoch). A Paris, terrain neutre, peu m'importerait cette association poétique (et qui honore d'ailleurs), en Bretagne, où est mon cœur — je m'y refuse. Vous voudrez donc bien, Monsieur, supprimer les miens. Puis, que cette lettre soit pour vous seul. Les Bretons dussent-ils mal expliquer mon silence (reproche qui, je l'espère, ne me viendra jamais d'eux), il faut haïr en tout le mauvais goût des protestations brigantes. Notre Corret, je crois, pensait ainsi.

« Mes remerciements, Monsieur, pour l'honneur et le plaisir que m'a fait votre lettre et permettez-moi de me dire votre tout dévoué serviteur et compatriote.

« BRIZEUX,
« 19, rue Richelieu » (1).

Le poète auquel Brizeux fait allusion est certainement Victor Hugo (2). On sait, en effet, qu'à la suite d'un voyage à Fougères, à Saint-Malo, Vitré, Dinan, Lamballe, etc., en 1836, il écrivit dans ses lettres à Louis Boulanger, des aménités comme celles-ci : « ...Depuis que je suis en Bretagne, je suis dans l'ordure... Du reste dans ce pays, les cochons mangent de l'herbe. Il n'y a qu'eux qui soient propres en Bretagne... Quant aux Bretons, je vous défie de les laver... Cette chaumière est un affreux bouge breton où les cochons couchent pêle-mêle avec les Bretons. Il faut avouer que les cochons sont bien sales... Quand vous dites aux stupides bourgeois, qui sont les punaises de ces magnifiques logis, ... ils ouvrent d'énormes yeux bêtes et vous prennent pour un fou. Le fait est que les Bretons ne comprennent rien à la Bretagne. Quelle perte et quels pourceaux ! (3).

Brizeux avait joint à sa lettre un poème sous ce titre : *La tombe et la statue de Malo Corret*. C'est le poème qui figure dans les *Histoires poétiques* sous le titre : *l'Élégie de Malo Corret*. Seulement la version primitive s'arrêtait aux strophes :

Au combat glaive d'acier
Livre d'or à mon foyer.

à la suite desquelles le poète breton avait ajouté les quatre vers suivants, qui n'ont pas été repris dans ses œuvres :

Puis, pour nos chers Bretons, dans la forme runique,
Inscris les mêmes vers en langage celtique :

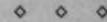
Klézé dir er brezel
Levrig aour em c'hastell.

(1) Archives de Kernou.

(2) Victor Hugo avait été personnellement sollicité par une lettre qui a été insérée dans le journal *Le Quimpérois* du 1^{er} Mai 1841.

(3) Les lettres à Louis Boulanger furent publiées dans la *Revue du XIX^e siècle* du 31 Juillet 1836. Elles ont été reproduites dans la *Revue rétrospective*, 2^e semestre 1885 et reprises dans l'ouvrage *En Voyage. France et Belgique*, édition Hetzel, p. 42 et 5.

Une vingtaine de poèmes parvinrent au comité, parmi lesquels ceux de Reboul et de Jasmin (1). Par suite des dissensions dont nous avons parlé plus haut, la publication ne fut pas faite et on annonça aux poètes, par la voie de la presse, « que ne pouvant faire usage de leurs envois, le comité les tenait à leur disposition » (2).



Sur la mort de Brizeux

Diverses versions ont été publiées sur les derniers jours et sur la mort de Brizeux à Montpellier en 1858. Notre intention n'est point de ranimer le débat qui nous paraît clos par les pages de Saint-René Taillandier et de l'abbé Lecigne. Cependant nous croyons devoir produire un document inédit qui a certainement son importance.

Quelque temps après la mort de Brizeux, son ami et son ancien condisciple à l'école d'Arzano, l'abbé Yves Moëlo, écrivit au clergé de Montpellier pour demander des précisions sur la fin du poète. Voici la réponse qui lui fut faite :

« Montpellier, 20 Septembre 1858.

« Monsieur l'abbé,

« En l'absence de M. le curé, je réponds moi-même à votre question touchant M. Brizeux, votre ami.

« M. Brizeux étant mort sous la paroisse Sainte-Eulalie, j'ai demandé les renseignements au clergé de cette église ; ils ne sont pas tels que vous les désirez. Ce jeune poète est mort presque subitement ; les prêtres n'ont pas été appelés ; ils n'ont su la présence de M. Brizeux à Montpellier que par l'acte de décès.

« Une chose doit vous consoler, Monsieur, de la fin si prompte de votre ami : ce sont les sentiments pleins de foi qui brillent dans ses travaux. Il laisse dans notre ville la réputation d'un homme religieux qui a consacré son beau talent à la vérité. Les journaux vous ont donné le détail de ses funérailles.

« Je suis, avec respect, votre très humble serviteur,

« GALERAN,
« vicaire à la cathédrale » (3).

Cette lettre ne demande aucun commentaire : elle ne fait que confirmer ce que l'on savait déjà.



Mais, puisqu'il est question de l'abbé Moëlo, on nous permettra de joindre une couronne poétique bretonne aux mérites de l'humble, du pieux et du charitable prêtre.

Lorsque celui-ci fut promu à la dignité de chanoine, un de ses confrères, l'abbé Alexandre, croyons-nous, lui dédia le sonnet breton ci-après :

(1) Le poème de Jasmin a paru dans les *Annales Politiques et Littéraires*, numéro du 1^{er} Octobre 1808, sous le titre : *Les Exploits de La Tour d'Auvergne*.

(2) Du Châtellier, *op. cit.*

(3) Archives de l'évêché de Quimper.

Biscoas Arzano ne ma bet quer brudet
 Vel ma eo dre an dra nevez zo c'hoarvezet :
 An tad Moëlo, clevet, a zo great chaloni,
 Trugarez d'hon Escop, pebes enor deompni !

Nep a nim izela a vo savet huel,
 Netra na zo scleroe'h skrivet en aviel.
 Chaloni Quemper, me espern an ezans
 Mes ur boquet muioc'h ne reio ket drouc mechans.

Heb laret nemet mad eus nekun ac'hanoc'h,
 Oll o stouot ho penn pa gano dirazoc'h ;
 Neo quet bras evit guir, mes mouës an hestik
 A chalm ar c'halonou dre ar c'haëra muzik.

Iseldet ma mignon, ne gar quet meuleudi,
 Ne nem fougasso ket gant croas ar chaloni ;
 Eur c'hamail evitan a zo evel ur zac'h :
 Ar manac'h diagent a vo ato manac'h.

Neus ket ezom, autrou, da veuli o mignon,
 Ni anaves pell-zo he vertus hac ne don,
 Ni a zaludo oll ar chaloni Moëlo
Dignus est intrare in corpore nostro.

Traduction

Jamais Arzano n'a été si renommé
 Que par ce qui est nouvellement arrivé :
 Le père Moëlo, entendez, a été fait chanoine,
 Merci à notre Evêque, quel honneur pour nous.

Celui qui s'abaisse sera relevé,
 Rien n'est plus clairement écrit dans l'évangile.
 Chanoines de Quimper, j'épargne l'encens
 Mais un bouquet de plus ne fera pas mal sans doute.

Sans dire que du bien de chacun d'entre vous,
 Tous vous baissez la tête quand il chantera devant vous ;
 Il n'est pas grand, en vérité, mais la voix du rossignol
 Charme les cœurs par la plus belle musique.

L'humilité de mon ami n'aime pas la louange,
 Il ne sera pas fier d'une croix de chanoine ;
 Un camail pour lui est comme un sac ;
 Le moine d'antan sera toujours moine.

Il n'est point besoin, Monsieur, de louer votre ami,
 Nous connaissons depuis longtemps sa vertu et son ton,
 Nous saluons tous le chanoine Moëlo,
 Il est digne d'entrer dans notre corps (1).

(1) Rappelons, pour mémoire que Yves Moëlo était né à Arzano le 27 Avril 1794. Ordonné prêtre en 1820, il fut successivement vicaire à Saint-Mathieu, Quimper, recteur de Langolen, de Loctudy, de Baye, puis enfin vicaire du chapitre et pro-secrétaire de l'évêché. Il a laissé à Quimper le souvenir d'un prêtre original, d'une bonté extrême et fort dévoué pour les déshérités.

**Les poésies bretonnes de Brizeux
 imprimées sur feuilles volantes ou en brochures**

Dans son précieux *Catalogue bibliographique de la chanson populaire bretonne sur feuilles volantes*, mon regretté ami Joseph Ollivier n'a mentionné que le *Barzonek pe Kanaouen ar Vretoned* (n° 109). Il en a été imprimé quelques autres, dont nous allons essayer d'établir la liste. Brizeux lui-même, dans la Note qui termine l'édition de 1844 de *Telen Arvor*, avait écrit : « Plusieurs de ces chansons bretonnes, imprimées sur des feuilles volantes, étaient depuis longtemps répandues dans nos campagnes... ».

I. BARZONEK PE KANAOUEN AR VRETONED. E Paris, lékét é gwaskérez gant E. Duverger, s. d. (1836). In-16, 4 p. (Bibl. nationale Yn 290).

Autre édition sous le même titre. E Kemper, leket e gwaskérez gan (sic) E. Blot, mab, s. d. In-12, 4 p. (Bibl. de Brest - Ma Collection) (1).

II. KANAOUENNOU GANT BRIZEUX. E Paris, lékét é gwaskérez gant E. Duverger, s. d. (1837). In-16, 16 p. (Bibl. nat. Yn 291. Ma collection).

Cette brochure, sans couverture, contient : 1. *Barzonek pe Kanaouen ar Vretoned*, 2. *Ar bleun lann*, 3. *Al liorz*, 4. *An dero*, 5. *Konsiou père n'int Kéd héuel é pép le'h*.

III. KANAOUENNOU GANT BRIZEUX. Même imprimeur.

Cette piqûre, sous couverture roussâtre, contient non seulement la matière des *Kanaouennou* ci-dessus, mais encore *Paotred-Plo-meur*, ci-après. (Ma collection).

IV. PAOTRED PLO-MEUR. Au verso de la page de titre : Au milieu : E Kemper, é ti Blot, mab. Dans le bas : E Paris, gwasket gant E. Duverger, s. d. (1839). In-16, 7 p. (Bibl. nat. Yn 292 - Ma collection).

L'indication : A Quimper, chez Blot, fils, a fait croire à certains bibliographes (2) que l'édition était sortie des presses de Blot. Il n'en est rien. L'impression est bien de Duverger, et la mention dont il s'agit précise que l'opuscule était en vente chez Blot. D'ailleurs aucun Bulletin de dépôt de Blot n'existe aux Archives du Finistère, série T.

V. TÉLEN ANN ARVOR, PE KANAOUENNOU GANT BRIZEUX. E Paris, lékét gwaskérez gant E. Duverger, s. d. In-16.

Cet opuscule, sous couverture roussâtre portant le titre : *Telen ann Arvor*, contient la teneur du n° III, plus deux feuillets distincts, paginés 9, 10, 11 et 12, renfermant sous le titre de *Soniou nevez*, les poèmes suivants : I. *Sou an nevez-amzer* ; II. *Aotrou Flammik* ; III. *Da Jesmi*. Enfin les distiques : *Gwersou Skrivet mar zor eur maner koz* ; *War vez ann Aotrou Ar-Gonidek* et *War di ann Aotrou Malô Korret*. Dans mon exemplaire, ces deux feuillets sont piqûrés à rebours. (Bibl. de Nantes, n° 27.725. Ma collection).

(1) Dans la première édition Lemerre en 4 vol. le même chant est reproduit dans le t. I, p. 178, sous le titre : *Barzonek pe Kanaouen ar Vretoned*.
 (2) Dorchain, édition des œuvres de Brizeux, Librairie Garnier, t. I, p. 276. Talvart et Place, *Bibliographie des auteurs modernes de langue française* (1801-1927), t. II, p. 224. Hugo P. Thieme, *Bibliographie de la littérature française de 1800 à 1930*, t. I, p. 318.

Catalogue de la Bibliothèque nationale, art. Brizeux.
 Quant à l'abbé Lecligne, op. cit. p. 498, il indique comme éditeur : Paris, Delahaye, 1839. C'est évidemment une méprise.

VI. PEDEN DA ZAND ALLAN, ESCOP A GHEMPER ER BLOAS 600, HA PATROM SCAER. Leket é goaskerez gand E. Blot, Mab, é Kemper, s. d. In-12, 3 p. (Ma collection).

C'est la reproduction de *Peden al Labourerien* que l'on trouve dans *Telen Arvor*, édition de 1844, p. 34 ; dans l'édition Lemerre, t. I. p. 188 et dans l'édition Dorchain, t. I, p. 128. Seulement l'imprimeur a fait subir au texte primitif quelques changements. La première strophe de *Peden al Labourerien* : *O sand Alan, sant brô Skaer, stereden Breiz-Izel*, est devenue : *Sand Allan, sand ar wrô Scaer, stereden Vreiz-Izel*.

Dans le couplet II, « e - teuomp » est changé en « e zeuomp ».

Dans le couplet IV, au lieu de « fall gristen », nous avons « fall cristen ».

Au couplet V, dans le dernier vers, « er bed-all » est remplacé par « ében ». De plus, la lettre K a été impitoyablement proscrite et remplacée par un C, soit au commencement, soit à l'intérieur des mots. Cette feuille volante n'est mentionnée dans aucune des bibliographies que nous avons consultées.

Cette impression a dû être faite postérieurement à la mort de Brizeux, car nous pensons bien qu'il n'eût pas manqué de protester contre cette contrefaçon de son œuvre. Nous ne pouvons malheureusement pas indiquer la date exacte, ni le nombre d'exemplaires du tirage, le bulletin de dépôt de l'imprimeur n'ayant pas été retrouvé.



Pour terminer, nous reproduisons, à titre de curiosité, le bulletin de dépôt de l'édition de *Furvez Breiz* de 1855 : « Je soussigné, Gousset Charles, imprimeur-libraire à Lorient, place Bisson, 4, déclare avoir l'intention d'imprimer 250 exemplaires de 120 pages chacun, ayant pour titre : *Sagesse de Bretagne, ou recueil de Proverbes bretons*, par A. Brizeux.

« Imprimé en breton avec la traduction française en regard.

« Lorient, le 20 Décembre 1855.

« Signé : Charles GOUSSET ». (1)

Le dépôt de deux exemplaires fut effectué le 10 Avril 1856, sur un rappel de la préfecture du Morbihan,

Daniel BERNARD.

(1) Archives du Morbihan, série T.

Une perquisition allemande à la Clinique de Malestroit

LES archéologues et les touristes connaissent cette vieille cité des bords de l'Oust : ses étroites rues pavées, ses maisons anciennes, son église surtout, où resplendissent encore en quelques verrières le champ de gueules et les besants d'or des sires de Malestroit. Il est une autre curiosité, celle-là moderne, et essentiellement bienfaisante : c'est la clinique tenue par les religieuses Augustines, vastes bâtiments aux salles claires, où blessés et malades viennent de dizaines de lieues à la ronde faire appel aux forces de la science et de la charité.

Dans ce Morbihan résistant qui donna l'une des plus fortes proportions de combattants sans uniforme et aussi, hélas ! de victimes de la répression, la clinique de Malestroit tient une place à part, et nous avons pensé que la *Nouvelle Revue de Bretagne* devait en donner les raisons, non seulement parce que cet exemple caractérise l'un des aspects les plus purs et les plus désintéressés d'une double Foi, mais aussi parce qu'une revue bretonne conservera plus sûrement, pour l'histoire de notre vieux pays, les témoignages directs d'un curieux épisode de guerre.

Le docteur Jean Quéinnec, chirurgien de la clinique, finistérien d'origine et morbihannais d'adoption, était de ceux qui dès Juin 1940 avaient commencé la résistance à leur manière. En ce temps-là, le patriotisme et la fidélité s'affirmaient dans chaque geste : rester ferme à l'égard de l'occupant, c'était déjà quelque chose, et les Allemands surent bientôt à Malestroit ce qu'il y a d'inflexible et d'obstiné dans un caractère breton. Mais ils ne surent pas le nombre de soldats et d'officiers qui leur échappèrent : les uns, au moment où ils se résignaient à la captivité, envoyés en lieu sûr ; d'autres soignés après une évasion, d'autres encore dirigés vers la zone « libre ». Plus tard, ce furent des chefs de la Résistance — tel le général Audibert, malheureusement dénoncé et enlevé le 17 Mars 1943 (1) — des aviateurs américains soignés tantôt à la

(1) Sa secrétaire était M^{lle} Agnès de la Barre de Nanteuil, qui, arrêtée et envoyée en Allemagne, fut blessée mortellement dans un train de déportés. Le général Audibert n'a pu survivre aux camps d'extermination.

clinique, tantôt dans quelque ferme des environs, des patriotes blessés hébergés sous de faux noms et rapidement opérés, ou conduits en voiture à l'un des centres du maquis. Car la région comprise entre Vannes, Redon et Ploërmel, jadis terre élue de la chouannerie, offrait aussi aux résistants, avec la sympathie active des populations de toute classe, la sécurité de ses ravins boisés, de ses haies épaisses, de ses « grées » rocheuses dominant les routes, de ses maisons basses dissimulées derrière les chênes ou dans un repli de vallon.

◇ ◇ ◇

On sait ce que fut le camp de Saint-Marcel, auprès de la ferme de la Nouette, à moins d'une lieue de Malestroït : les parachutistes s'y trouvèrent bientôt en grand nombre, au printemps de 1944, et aussi les patriotes, qui accouraient des régions les plus éloignées — même du Finistère — avec, au passage, la courageuse complicité d'innombrables hôtes dont on ignore souvent les noms. Bientôt, à la clinique, quatre parachutistes blessés sont soignés comme victimes des bombardements de Rennes et de Ploërmel. Ils peuvent entendre chaque nuit les avions qui effectuent les parachutages de Saint-Marcel, et l'observateur allemand qui veille sur la terrasse ne se doute pas que tout près de lui reposent des « terroristes », et que l'infatigable chirurgien de la clinique entretient les plus étroites relations avec le mystérieux maquis.

Malheureusement, l'occupant finit par repérer Saint-Marcel. La réussite des opérations du maquis avait-elle rendu les gens trop confiants ? Par moments, on ne se cachait guère, et le débarquement du 6 Juin avait apporté un avant-goût de la victoire, une ivresse prématurée. Toujours est-il que dès le matin du 18 Juin, l'assaut est donné : les patriotes ne devaient s'égailler que tard dans la nuit, après avoir infligé de nombreuses pertes à l'ennemi. De 1 heure à 9 heures du soir le docteur Quéinnec et les sœurs soignent des soldats allemands. Devoir d'humanité, bien entendu, mais aussi sécurité accrue pour cette clinique suspecte, à laquelle le médecin allemand témoigne par écrit sa gratitude...

Au lendemain du combat de Saint-Marcel, la terreur s'étend sur la région. Perquisitions, rassemblements, arrestations, tortures se multiplient. De nombreux combattants avaient pu regagner leurs demeures ou des maisons amies. D'autres, blessés, étaient plus encombrants : la clinique s'ouvrit à eux. C'était l'habitude. Le 23 Juin, quatre maquisards et six parachutistes se trouvaient là — deux de ces derniers arrivés le matin même, blessés l'un au bras, l'autre aux jambes : MM. Philippe Reinhart, d'une famille d'industriels du Havre, et Roger Bertheloo, du Pas-de-Calais. On les avait installés au troisième étage du pavillon médical, où se trouvaient déjà deux autres parachutistes arrivés récemment, MM. Schweitzer et Trouvé.

Qu'on imagine cette clinique, quatre jours après le combat

de Saint-Marcel, tenant toujours son rôle d'abri pour résistants : la Mère Supérieure, la Mère Assistante et la Mère Econome assumant avec entrain cette responsabilité et continuant calmement leur vie de sacrifice et de dévouement sans refuser à qui que ce fût leur appui ; le chirurgien enfin, depuis longtemps soupçonné — on sut plus tard que les Allemands cherchaient à connaître les détails de son activité (1) —, et multipliant les risques imposés par le patriotisme et la foi.

Or ce 23 Juin, vers midi, le docteur Quéinnec, causant avec l'un des rescapés — un Vannetais — qui déjeunait paisiblement au rez-de-chaussée, entend le classique et angoissant bruit de hottes sur les dalles de l'entrée : un groupe d'Allemands passait devant la conciergerie et se dirigeait vers le parloir.

C'était le drame et, selon toute vraisemblance, la catastrophe.

◇ ◇ ◇

L'une des sœurs, Mère Marie-Gabrielle, sonne la cloche pour prévenir la Mère Econome. Aux questions que lui pose un officier intrigué par cette manœuvre, elle répond avec calme, mais son interlocuteur paraît ironique et incrédule. Le docteur, survenant, se voit intimer l'ordre de rester sur place. La perquisition va commencer... Des soldats sont envoyés aux extrémités de tous les couloirs, à chaque étage. On devine l'angoisse de ceux qui savent : est-il matériellement possible de sauver les blessés du 3^e étage — ceux surtout qui, arrivés le matin, sont à la fois blessés, démunis de papiers, et encombrés d'objets suspects ?

La Mère Supérieure, Mère Yvonne Aimée de Jésus, et la Mère Econome, Mère Marie de la Trinité, se rencontrent au moment où elles arrivent à la clinique, venant des bâtiments de la communauté. Un mot de la Supérieure : « Vite, les petits du troisième ! ». Et Mère Marie de la Trinité monte en toute hâte, tandis que Mère Yvonne Aimée de Jésus accompagne les Allemands au rez-de-chaussée. Un cri de triomphe : M. Samica, patriote de Malestroït est arrêté.

— Il a été blessé, objecte la Supérieure, en déblayant les maisons sinistrées de Ploërmel.

— Taisez-vous : on ne vous demande rien. »

Nouvelle complication. La Supérieure quitte bientôt les boches pour ce fameux troisième où elle avait envoyé l'Econome : les lits de Reinhart et Bertheloo sont vides, mais chauds. En un instant, Mère Yvonne Aimée donne à une sœur présente l'ordre d'installer quelqu'un dans un lit — ce devait être une petite malade — et va chercher, dans la salle à manger, la baronne d'A... pour occuper l'autre. M^{me} d'A..., un instant stupéfaite, obéit promptement. (C'est

(1) M. Chéguillaume, de Saint-Gorgon, interrogé par un officier allemand, avait entendu celui-ci déclarer : « Il y a longtemps que le docteur Quéinnec serait fusillé si nous n'avions besoin de lui ». Les Allemands ne purent ni en savoir plus, ni le fusiller...

d'ailleurs une « gaulliste » convaincue). Quelques instants après, la gestapo faisait son entrée.

Elle avait eu la sagesse, cette maudite gestapo, de ne pas demander à une sœur rencontrée dans les escaliers ce qu'elle cachait dans son vaste tablier : les curieux eussent pu y voir des effets et des pyjamas tachés de sang, et une ceinture de parachutiste glissée au passage par la Mère Econome. Le tout fut bientôt jeté dans les poubelles de la salle d'opération.

Quant à notre Vannetais du rez-de-chaussée, dérangé dans son repas, il voulut sortir, mais en fut empêché fort heureusement par l'une des religieuses, car les bâtiments étaient cernés à une assez grande distance, et il aurait sans nul doute péri si les sœurs n'en avaient fait promptement un pacifique ouvrier.

◆ ◆ ◆

Il était déjà fort heureux que l'on eût occupé en un instant les lits des deux parachutistes, dissimulé les effets compromettants et soutenu avec un certain aplomb et un parfait ensemble que tel ou tel malade était un blessé des bombardements de Rennes et de Ploërmel. Mais la Providence fit mieux : lors de la visite au troisième étage du pavillon médical, Schweitzer et Trouvé retinrent longtemps l'attention des Allemands : le nom alsacien avait, bien entendu, disparu, pour faire place à celui de « Charles Dumont », et les perquisiteurs parlèrent librement devant Schweitzer qui, les comprenant sans peine, put donner ensuite aux sœurs un précieux renseignement : les Allemands consulteraient sans tarder les listes des blessés de Ploërmel pour vérifier l'exactitude des déclarations faites. De là dépendait la vie de Samica, déjà arrêté, et de quelques autres.

La Supérieure, avec son habituelle présence d'esprit (car elle, la Mère Assistante et la Mère Econome s'étaient en quelque sorte accoutumées au tragique), profita de ce que les visiteurs indésirables s'étaient heurtés à la clôture du monastère pour les quitter, rentrer en communauté, et faire taper immédiatement des listes antidatées et... soigneusement complétées des blessés des bombardements de Ploërmel. Le tout fut porté d'urgence à Ploërmel et à Vannes : quand les Allemands demandèrent à consulter les documents, les listes qu'on leur présentait étaient celles que la Mère Supérieure venait d'établir. Le tour était joué.

◆ ◆ ◆

Nous avons laissé la perquisition se poursuivre. Ne revenons pas sur les incidents habituels à ce genre de drames : le colonel D... fermant posément un livre dont la marque était un tract américain ; M. P., recherché par la gestapo, porteur d'une fausse carte qu'il glisse à l'infirmière ; M^{me} A..., qui venait de mettre un enfant au monde, trop heureuse de voir partir les visiteurs sans un regard

au tiroir qui contenait des chocolats anglais ; M. Jacques B..., de Guégon, flagellé quelque temps auparavant par la gestapo, puis relâché, se trouvant en présence de ses bourreaux qui ricanent.

Mais que sont devenus Reinhart et Bertheloo ?

Alertés par la Mère Econome, ils se sont levés immédiatement. Pas d'effets. Il faut la suivre en chemise. On descend un escalier : pas un Allemand. Puis un autre. Ici, fait à peine croyable : pour passer de l'escalier à la galerie vitrée dite « des oiseaux » qui conduit à la communauté, il faut traverser l'extrémité d'un couloir. Malgré la rapidité de la manœuvre, les hommes de la gestapo ont eu le temps de placer une sentinelle à chaque bout. Normalement, l'Econome devait se trouver face à face avec un boche : au moment précis où elle apparaît, la sentinelle regarde vers l'autre extrémité, et là-bas aussi l'autre sentinelle tourne le dos : ainsi, à quelque quatre mètres de l'occupant, les deux hommes en chemise et la religieuse passent dans la galerie des oiseaux et, se baissant pour éviter les regards du dehors, parviennent à la clôture.

Si la règle d'un monastère cède parfois devant la nécessité, ce jour-là celle des religieuses Augustines connut une exception que la fondatrice n'avait sans doute pas prévue : la barrière que les officiers allemands — pourquoi ? — n'avaient osé franchir s'ouvrit devant la Mère Econome, qui introduisit dans la communauté deux novices d'un genre nouveau et d'une tenue sommaire. Il ne pouvait être question de leur faire quitter la communauté, où ils étaient moins menacés que partout ailleurs. C'est alors qu'eut lieu la « prise de voile » : immédiatement vêtus en religieuses, les deux parachutistes blessés sont installés sur des chaises longues, dans la chapelle : Si quelque agent de la police allemande pénètre dans le sanctuaire, il croira se trouver en présence de religieuses malades occupées à leurs dévotions. Reinhart et Bertheloo étaient sauvés.

◆ ◆ ◆

Ainsi, en tout endroit de la clinique et du monastère, à chaque instant de cette angoissante journée, la résistance chrétienne et française et la sauvage gestapo avaient en quelque sorte vécu côte à côte, mêlées l'une à l'autre, et la résistance l'avait emporté grâce au sang-froid de quelques femmes courageuses et d'amis dévoués, grâce aussi, disons-le, à d'exceptionnels coups de chance où l'on reconnut une volonté providentielle.

Parmi tous les patriotes camouflés à la clinique, deux seulement, repérés plus particulièrement, devaient être emmenés quelques jours après, alors qu'on les croyait oubliés. Ils furent, hélas ! fusillés par la suite au fort de Penthièvre, dans cette presqu'île de Quiberon qui paraît vouée aux drames de l'Histoire.

Quant aux rescapés, on les conduisit, petit à petit, en lieu sûr. L'un, Maurice Trouvé, quitta la clinique dans une charrette

à double fond, pleine de fumier, qui par miracle fut la seule à circuler librement ce jour là. Il s'en fut ainsi, conduit par le fermier de la clinique, M. Pierre Rio, respirer l'air pur des bois et des landes au-delà de la petite chapelle de Saint-Marc, qui domine la vallée de l'Oust au Sud-Ouest de la ville. Une famille de cultivateurs, les Alexandre Melois, du Pâty, lui accorda une généreuse hospitalité. Reinhart et Berthelot avaient pris la même direction, mais en auto tout d'abord, pilotés par M. Gousset, de Malestroit, qu'accompagnait son grand-père M. Foucaud. Une fois hors de Malestroit, ils se glissèrent dans une charrette où, recouverts de fougères, ils étaient plus en sûreté pour achever le trajet. Les émotions de ce voyage clandestin devaient leur paraître un jeu après celles qu'ils avaient vécues.

Dès le 24 Juin, lendemain de la perquisition, le docteur Quéinnec avait donné des soins à Clément Guézo, grièvement blessé par les Allemands à Pluherlin. La vie continuait... La vie telle que l'entendaient alors des Bretons et des patriotes : c'est-à-dire le risque de tous les instants, la charité sans calcul, la liberté frondeuse et la lutte tenace pour « l'Ame et l'Honneur ».

J. DE LESNÉE.



UNE PAGE BRETONNE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Le Raid sur Saint-Nazaire raconté par un Anglais

Le récit ci-dessous est le résumé d'une relation du raid effectué par un Commando britannique sur le port de Saint-Nazaire en Mars 1942. Son auteur est le lieutenant Chant, des Gordon Highlanders, qui, fait prisonnier comme tous les survivants de ce mémorable « coup de main » contre la seule cale sèche de la côte atlantique qui fût à même de recevoir le « Tirpitz », devait être libéré comme grand blessé au bout de 18 mois de captivité en Allemagne, et publia ses souvenirs de l'affaire dans un hebdomadaire canadien, le « Saturday Night », de Toronto, en date du 20 Mai 1944.

◆ ◆ ◆

Comme notre flottille remontait par un beau clair de lune l'embouchure de la Loire, nous devions sans doute paraître bien inoffensifs. Le vieux bateau impossible à décrire qui conduisait le convoi dérouta les sentinelles allemandes postées à terre qui réalisèrent trop tardivement qu'il s'agissait d'un forceur de blocus accompagné de vedettes et de torpilleurs chargés de troupes de débarquement. Quelques heures plus tard, après l'un des engagements les plus téméraires et les plus meurtriers qui aient jamais eu lieu, tout Anglais qui avait mis pied à terre était soit mort, soit prisonnier. Mais la forme de radoub de Saint-Nazaire — la mieux protégée des places fortes nazies sur les côtes de l'Océan — avait été suffisamment mise à mal pour modifier le déroulement de la bataille de l'Atlantique.

Février 1942 avait été un mois de guigne pour l'Amirauté britannique. Les meutes de sous-marins ennemis totalisaient des coups vertigineux. La flotte de la Méditerranée réclamait désespérément des renforts. Pour accentuer encore la situation alarmante, le cuirassé *Tirpitz* était paré à quitter sa base norvégienne et à descendre dans l'Atlantique pour y accomplir des raids. La présence de ce vaisseau, dont la puissance de feu eût largement surclassé nos escortes armées, aurait eu pour

effet de bouleverser notre système de convois et d'obliger l'Amirauté à lui donner la chasse à l'aide de grosses unités indispensables ailleurs. Il y avait un seul moyen d'empêcher le *Tirpitz* de se montrer.

A Saint-Nazaire, le grand centre français de constructions navales, se trouvait la *forme écluse* qui constituait la seule cale sèche de ce côté-ci de l'Atlantique assez spacieuse pour recevoir le *Tirpitz*. Si elle se trouvait être détruite, le cuirassé allemand ne pouvait compter sur aucune base de réparations plus proche de sa zone d'action que les arsenaux de la Mer du Nord — avec la Home Fleet, la R. A. F. et les champs de mines de la Manche et de la baie de Hélioland entre lui et eux. Les amiraux berlinois se fussent difficilement résolus à risquer leur dernier *capital ship* dans une telle aventure.

Saint-Nazaire était la clef de notre problème. Les bombardiers de la R. A. F. avaient tenté sans succès de nous l'assurer. C'était donc l'affaire de la Marine et des Commandos.

Il y avait des semaines que nous nous entraînions spécialement. Des photographies aériennes et des modèles réduits de la *Forme écluse* avaient été étudiés jusqu'à ce que nous connussions par cœur nos objectifs. Il s'agissait de faire sauter les portes de la cale sèche, le poste de pompage, les installations portuaires se trouvant à proximité, et autant d'abris pour sous-marins que nous le pourrions. Nous nous exerçâmes avec des charges de démolition jusqu'à les manipuler et les mettre en place les yeux bandés. La technique des combats de rues fut tellement poussée dans ses derniers perfectionnements qu'elle était devenue pour nous une seconde nature. Bref, nous devions produire le maximum.

Enfin, par une belle matinée de Mars nous appareillâmes tout hérissés de carabines, de mitraillettes, de revolvers automatiques, de poignards, de grenades et de charges explosives. Chaque homme était équipé en vue d'une tâche précise. C'allait être du « boulot » tout-à-fait individuel.

C'est avec soulagement qu'on s'était mis en route. Mais chacun avait néanmoins le sentiment que les chances de revoir la terre s'estompant derrière nous étaient des plus fragiles.

Mon unité avait été désignée pour embarquer sur le bloqueur, un vieux destroyer américain à quatre cheminées, le *Buchanan*, rebaptisé : le *Campbelltown*. Il devait éperonner les portes de la forme de radoub et se saborder ensuite. La charge de cinq tonnes de puissants explosifs qu'il transportait devait opérer seulement après que tous les passagers et l'équipage auraient débarqué. Deux contre-torpilleurs d'escorte nous convoieraient et nous protégeraient à Saint-Nazaire contre une action sur notre arrière. Une canonnière, un torpilleur et seize vedettes transportaient la masse des troupes du Commando et nous rapatrieraient éventuellement.

La traversée sembla interminable. Pendant trente-trois heures nous décrivîmes des zig-zags afin de laisser les observateurs allemands qui auraient pu nous repérer. Puis, soudainement, ce fut l'estuaire de la Loire. Les derniers six milles de répit parurent particulièrement longs.

Pour éviter le grand chenal et les bateaux qui le défendaient, nous pénétrâmes dans le fleuve en traversant un banc de sable. Le *Campbelltown* avait été allégé de façon à gagner six pouces de flottaison pour franchir ce banc ; mais, dans l'obscurité cela restait malgré tout une fâcheuse affaire. Quand il toucha le sable et que nous sentîmes une légère secousse, instinctivement nous refinîmes notre respiration, comme si cela était susceptible d'alléger encore le navire. La chose se produisit

à deux reprises. Puis nous nous glissâmes doucement, retenant de nouveau notre haleine lorsqu'un stationnaire allemand se dessina tout près de nous. Mais personne ne se troubla. Au-dessus de nos têtes se faisait entendre un bruit sympathique : le vrombissement de bombardiers de la R. A. F. qui avaient Saint-Nazaire pour objectif et devaient accaparer l'activité des projecteurs et des batteries ennemies. Finalement nous aperçûmes la forme de radoub à deux mille par l'avant, dans la clarté lunaire.



L'entrée du port de Saint-Nazaire. Au centre : la forme-écluse.

Les groupes d'assaut, de démolition et de couverture prirent leurs positions sur le pont. Les fanions à croix gammée qui avaient servi à donner le change furent amenés et nos couleurs hissées aux mâts. Sur le *Campbelltown*, nous nous tenions allongés, les pieds devant, pour protéger nos têtes au moment du coup de bélier contre les portes. Je me tenais en arrière de la cheminée de poupe et pouvais voir les canonniers en position de combat sur les plateformes des canons Oerlikon. Les pièces étaient braquées vers le ciel pour faire croire que nous étions un bateau allemand prêt à tirer sur les avions là-haut. Mais ce fut la dernière ruse utilisée.

Un projecteur nous encadra de la côte. Pouce par pouce, ses rayons inspectèrent les mâts jusqu'à ce qu'il découvrit notre pavillon. Un moment après la danse commença. Une douzaine de gros projecteurs se mirent de la partie et des canons ennemis de tous calibres ouvrirent un feu rugissant. Des éclats éventrèrent la dunette et des balles de mitrailleuse balayèrent le pont. Un peu partout, des hommes étaient touchés. Quelqu'un me gifla involontairement, mais j'étais trop surexcité

pour m'attarder à ce détail. Sous nous le vieux *Campbelltown* frémissait dans son ultime élan ; puis dans un grincement de meule, la proue du destroyer se tordit comme nous heurtions l'écluse à la vitesse de 18 nœuds.

Lorsque nous nous redressâmes, je me rendis compte que j'avais un éclat d'obus au bras droit et à la jambe droite. Les trois-quarts à peu près de mes camarades étaient blessés. C'était peu réjouissant car cela retarderait l'action. Mais la plupart d'entre nous s'arrangèrent pour grimper par les échelles jusqu'au haut de la porte enfoncée, pendant que dans le clair de lune les nazis s'élançaient sur nous.

Notre objectif était les postes de pompage de la cale sèche — un grand bâtiment de béton garni de canons sur son toit. Heureusement pour moi et mes quatre sergents, que le groupe d'assaut avait déjà mis les canonnières hors d'action et procédait à la destruction des pièces lorsque nous y parvînmes. En constatant que la massive porte d'acier du poste des machines était fermée et que nous aurions à la faire sauter, le moment fut plein d'angoisse, car l'attention de chaque nazi se trouvant à proximité était attirée sur nos personnes.

La consolation d'atteindre une autre chambre de pompage à 40 pieds au-dessous fut de courte durée. Comme nous disposions des charges de démolition sur les pompes, les gars du groupe d'assaut, sur le toit, commençaient à faire sauter les canons, et nous croyions que le tout allait s'écrouler sur nos têtes. En raison de nos blessures, l'escalade par les échelles, à partir de la chambre jusqu'au quai, nous sembla terriblement lente. Les charges posées avaient un retardement très court. Nous eûmes tout juste le temps de nous allonger sur le sol qu'une pluie de débris de béton s'abattait autour de nous.

Pendant ce temps un véritable enfer s'était déchainé sur Saint-Nazaire. Dans toutes les directions se faisait entendre de bruit sourd d'explosions, et un cercle de hautes flammes attestait que les escouades d'incendiaires avaient accompli leur mission. Deux autres groupes du *Campbelltown* avaient détruit les cabestans actionnant les portes que nous avions enfoncées. Deux autres avaient fait sauter l'écluse, à l'extrémité opposée de la cale sèche. Le lieutenant Mickey Wynn ayant dirigé son torpilleur vers le point où des abris pour sous-marins avaient été repérés, il lança deux torpilles à retardement contre leurs portes. Le minutage avait été presque impeccable : ainsi, le *Campbelltown* devant toucher son objectif à 1 h. 30, il le fit à 1 h. 34. Le reste du programme se déroula comme un mouvement d'horlogerie.

Mais être à notre rendez-vous pour le retour n'était pas chose aussi facile. Les Allemands, complètement affolés, tiraient sauvagement sur tout ce qu'ils voyaient bouger. Nous avions à traverser un pont en fer protégé par une mitrailleuse placée sur un bâtiment voisin. Je savais que celle-ci nous faucherait si nous nous faisons voir, aussi j'avais recommandé à mes hommes de le franchir à force de bras en se suspendant aux poutrelles sous son tablier. Moi j'avais à le faire dans des conditions plutôt pénibles en raison de mes blessures. Finalement nous nous trouvâmes en sécurité relative au milieu des entrepôts, sur le vieux môle. Il ne restait plus qu'à gagner les bateaux et à lever l'ancre...

C'est alors que nous reçûmes le choc : — « Je regrette », dit le lieutenant-colonel Newman, notre chef ; « la promenade est terminée. Tous nos bateaux ont été coulés ou contraints de reprendre la mer. »

Chacun de nous regardait son voisin d'un air embarrassé. Nous étions environ 70 hommes, tout ce qui restait de notre groupe,

et nous discutâmes avec un calme remarquable des possibilités d'atteindre la campagne en traversant la ville, et de nous échapper par l'Espagne, à quelques 300 milles de là. Le colonel décida d'essayer.

En combattant sans arrêt, nous nous faufilemes à travers l'agglomération. Les batailles de rues sont une fichue affaire. Impossible de bien voir ce qu'il y a devant vous en passant d'une entrée derrière un bec de gaz pour vous protéger des coups de feu tirés des fenêtres ou d'un coin quelconque. Je commençais cependant à espérer lorsque quelque chose me frappa durement au genou. J'avais reçu une balle perdue. Impossible désormais de faire un pas. Je passai tout ce qui me restait de munitions à des camarades et m'étendis sur le plancher d'un vieux magasin. Bientôt j'y fus rejoint par un autre blessé provenant d'un groupe d'assaut. Vingt minutes plus tard nous vîmes trois S. S. venir vers nous. Ils étaient visiblement nerveux et je n'aimais pas la façon dont ils maniaient leurs mitraillettes dans notre direction. Il y a malgré tout quelque chose d'excitant à se trouver pour la première fois face-à-face avec l'ennemi.

— « *Heraus ! Heraus !* » hurlait l'un d'eux.

Le soldat se dressa sur ses pieds et leva les bras. Les trois nazis, à la distance d'un mètre, pressèrent simultanément leur gachette et le coupèrent littéralement en deux. Ils se tournèrent alors vers moi. Fort heureusement, il m'était impossible de bouger, et l'un d'eux fit remarquer aux autres que j'étais blessé. Après un moment d'indécision, ils me traînèrent jusqu'à un café voisin et m'y laissèrent sans surveillance en compagnie d'autres blessés du commando.

Nous avions tous la même pensée. Sachant que les cinq tonnes de dynamite du *Campbelltown* devaient exploser au cours de la matinée, et que nous nous trouvions seulement à deux cents mètres du bateau, nous ne voulions point donner l'éveil aux Allemands en demandant à être évacués. Ce fut donc un vilain moment à passer jusqu'à notre transfert dans une infirmerie improvisée, en un autre quartier de la ville.

Lorsque l'explosion du *Campbelltown* se produisit, elle causa plus de dommages que nous l'avions supposé. Une quarantaine d'officiers supérieurs allemands se trouvaient à bord, et parmi eux le commandant des forces du secteur — discutant des procédés à employer pour déplacer le bateau. Evidemment quatre cents autres officiers et hommes de troupe se tenaient alentour, faisant les badauds. Tous furent réduits en charpie. Deux jours plus tard, des escouades de travailleurs étaient encore occupés à rassembler les débris humains qui couvraient les quais.

Mais ce n'était pas encore la fin. Dans la soirée du lendemain, les torpilles à retardement lancées par le lieutenant Wynn contre les portes de l'abri pour sous-marins firent leur œuvre. Les gardes allemands ouvrirent alors le feu sans discrimination sur les ouvriers français qui cherchaient à fuir les lieux de l'explosion, et même sur ceux de leur propre organisation *Todt* qu'ils confondaient avec les Anglais à cause de leur tenue kaki. La panique empira avec l'obscurité, et les soldats nazis se mirent à tirer l'un sur l'autre. Cela leur coûta encore trois ou quatre cents hommes.

Le retour du jour nous permit de juger de l'étendue des dommages que nous avions causés. Nous étions captifs et notre sort n'était pas très enviable, mais la grande forme de radoub était inutilisable pour de longs mois. Les photographies aériennes prises un an plus tard devaient démontrer qu'elle était encore à cette époque hors d'état de servir.

A l'infirmerie, les officiers de toutes armes, les groupes d'officiels et les photographes se pressaient pour nous voir. Ce fut un véritable assaut de questions : — « Comment diable », demanda un haut gradé allemand, « avez-vous pu vous y prendre pour arriver jusqu'à Saint-Nazaire ? » — « Nous l'avons fait de justesse », répondis-je. — « Mais », reprit-il avec un soupir qui semblait venir du fond du cœur, « ce qui nous dépasse, c'est que vous ayez pu y arriver. »

Pendant les journées sombres qui suivirent, à l'hôpital et au camp de prisonniers, ce fut toujours une consolation pour moi de revoir l'expression de sa physionomie à ce moment.

(Traduit par F. GOURVIL).

(L'article ci-dessus était composé et mis en page lorsqu'a paru le numéro de Mars de la revue « Selection du Reader's Digest » dans lequel se trouve également condensée la traduction du journal canadien « Saturday Night » où avait d'abord été publiée la relation du Lieutenant Chant, des Gordon Highlanders).

R

A propos d'un Manuel d'Histoire de Bretagne

La publication du « Manuel d'Histoire de Bretagne », de M. Rébillon, a été accueillie avec un grand intérêt par les nombreuses personnes désireuses de posséder un sommaire sérieux et clair de l'histoire de notre province. Cet ouvrage est, en effet, mieux qu'un manuel scolaire et il rendra de gros services aux amateurs d'histoire locale.

Mais il est intéressant de dire comment les Allemands s'opposèrent à la publication d'un ouvrage purement historique, où rien ne pouvait froisser les « occupants », comme le constateront les lecteurs.

Ce Manuel devait paraître en 1941. Des accords étaient pris avec les éditeurs. Mais à la suite d'un article inexact et tendancieux (pour ne pas dire plus) publié dans la région, les autonomistes entamaient dans leurs journaux une violente campagne contre cette Histoire de Bretagne et contre son auteur. Des papillons injurieux furent même collés sur les murs de Rennes; ils allaient jusqu'à contester la qualité de breton à M. Rébillon, pourtant né en Ille-et-Vilaine !

« Nous espérons bien que l'on ne tolérera pas dans nos écoles une « Histoire de Bretagne » truffée tendancieusement à la Rébillon », écrivait l'Heure Bretonne, du 26 juillet 1941.

Le P.N.B. réussit, en effet, à empêcher la sortie de l'ouvrage. On sait que, pour toute édition, l'autorisation des Allemands était nécessaire. Sachant qu'à Rennes cette permission ne serait pas accordée, les éditeurs essayèrent de l'obtenir de la censure de Paris, par l'intermédiaire du Syndicat des Editeurs. Le manuscrit fut donc soumis à la Propaganda Abteilung, de Paris. Mais le temps passait et l'autorisation, qui devait être une rapide formalité, ne venait pas malgré de nombreuses interventions. Enfin, le 8 Juin 1942, à une nouvelle demande, le Syndicat des Editeurs obtenait une réponse : « Le manuscrit « Manuel d'Histoire de Bretagne » se trouve encore à l'examen du service compétent breton. Après conclusion, il vous sera renvoyé ».

M. SCHULZ, Arbeitsführer.

On avait donc soumis le texte à un « service compétent breton »

et il était « encore » à l'examen. Huit mois après cette lettre, il n'était pas encore revenu. Une nouvelle démarche fut faite et le 16 Mars 1943 on avait de la Propaganda Abteilung la réponse suivante :

« Rébillon : Histoire de Bretagne »

« La publication du manuscrit mentionné ci-dessus du Professeur Rébillon est indésirable. Le manuscrit peut être cherché ici. »

Les Boches jugeaient « INDESIRABLE » cette Histoire où il n'y avait pas un mot contre l'Allemagne, mais où ne figurait aucune des attaques tendancieuses et mensongères que le P.N.B. dirigeait contre la France !

On serait maintenant curieux de savoir de qui était composé ce « service compétent breton » qui retint si longtemps le manuscrit et qui en fit déclarer la publication « indésirable ».



ECHOS BRETONS ET CELTIQUES

Au cours du gala des Provinces françaises qui s'est déroulé le samedi soir 4 Janvier à Paris, Palais de Chaillot, et auquel participaient de nombreux groupes folkloriques venus des différentes régions, c'est à une Bretonne qu'a été dévolu le titre de « Paysse de France 1947 ».

Le choix flatteur du jury s'est en effet porté sur M^{lle} Violette Devarenne, originaire de Plainel (Côtes-du-Nord), âgée de 20 ans, inscrite au groupe de danseurs Korollerien Breiz-Izel, l'un des plus anciennement constitués et des plus actifs parmi ceux qui se consacrent au maintien et au développement de notre art chorégraphique traditionnel.



Dans un domaine tout différent, une autre « galleise » vient d'être l'objet d'une flatteuse distinction. L'Académie Française a attribué en Décembre dernier un prix à M^{me} Cécile Jégot, de Saint-Brieuc, pour l'ensemble de son œuvre.

C'est le sixième prix de ce genre que notre distingué compatriote s'est vu décerner par les Immortels.



Radio-Bretagne a inauguré en décembre un service d'émission en langue bretonne qui connaît le plus vif succès auprès de nos populations trégorroises, léonaises et cornouaillaises.

Depuis, chaque samedi soir, de 20 heures à 20 h. 30, le poste de Radio-Quimerch diffuse des causeries, dialogues, des chants populaires et des airs de danse qui nous changent heureusement des banalités passe-partout genre « Mon Village » ou « Voici Paris ».

Les émissions hebdomadaires, pour lesquelles le service de la Radiodiffusion française a donné son accord aussitôt consulté, sont organisées par M. Hélias, professeur de l'Enseignement secondaire, originaire de Pouldreuzic, bretonnant de naissance, assisté de M. Trépoz, avec le concours dévoué du Cercle Celtique de Rennes.

Souhaitons que, dès que les circonstances s'y prêteront, Radio-Bretagne développe encore le caractère breton que ses dirigeants ont tenu à leur donner pour la plus grande satisfaction d'une grande majorité d'auditeurs, et dissipe ainsi la légende d'une proscription systématique de la langue bretonne par les services officiels, répandue à des-

sein à l'étranger par certains propagandistes dressés par leurs maîtres nazis aux méthodes d'information les plus détestables.

◇ ◇ ◇

Publiée d'abord dans les *Œuvres Libres*, la nouvelle de M. Tanguy Malmanche intitulée *Kou le Corbeau* vient de paraître en librairie, réunie à deux autres nouvelles : *Suzanne Le Prestre* et *Le Monstre de Landouzan* (1 vol. in-12, Librairie Cellique, Paris).

L'œuvre qui donne au volume son titre général a pour cadre Landerneau au XVII^e siècle, et son action se déroule au cours d'une de ces épidémies de peste qui, s'abattant soudain à cette époque sur notre pays, faisaient le vide dans les villes surpeuplées, couchant dans la tombe des familles entières, au point que les prêtres chargés de tenir les registres paroissiaux, débordés par le nombre des déclarations quotidiennes de décès, devaient se contenter parfois d'aligner sur leur cahier mortuaire le simple nom des personnes emportées par le fléau, n'ayant pas la possibilité de rédiger pour chacune d'elles l'habituelle formule latine ou française des actes de sépulture.

Kou le Corbeau prendra une place éminente dans l'ensemble des œuvres si puissantes qui, au bout de sa carrière, auront illustré l'auteur de *Garvan ar Marc'hek Estranjour*, de *Salann qu'ils nommèrent le Fou*, de *Marpail an ene Naonek*, des *Patens*. Mais, au fait, rien n'indique, loin de là, que cette carrière soit près de sa fin ; et tous les amis des Lettres bretonnes s'en réjouiront avec nous.

◇ ◇ ◇

Du 1^{er} au 7 Janvier de cette année s'est tenue à Londres, dans les Royal Agricultural Halls de Westminster, une foire-exposition des industries galloises.

On pouvait y admirer quantité de produits, des plus divers, articles textiles, d'ameublement, de cuisine, etc., pour lesquels le pays de Galles était autrefois tributaire de l'Angleterre proprement dite ou de l'étranger, et que la « reconversion » des industries de guerre a permis d'exécuter dans des usines spécialisées, il y a quelques mois encore, dans la production d'explosifs, de soie artificielle pour parachutes, de contre-plaqué, d'alliages d'aluminium.

Cette manifestation, placée sous le signe du Dragon Rouge et du Poireau, emblèmes nationaux de nos frères d'outre-Manche, fait le plus grand honneur à l'esprit d'initiative des industriels de la Principauté, et elle a connu un très vif succès qui laisse augurer favorablement d'un avenir économique que d'aucuns n'envoisaient pas sans appréhension.

La « Wales can make it exhibition » fut une heureuse réplique de la Britain can make it qui la précéda de quelques mois. Et l'on souhaite qu'un jour vienne où notre Bretagne pourra pareillement exposer aux yeux de ses propres habitants et des autres provinciaux, les échantillons groupés de toute sa production industrielle.

Sans doute ne serait-ce pas sans surprise que l'on y trouverait quantité d'articles dont la fabrication est à peu près ignorée de nos compatriotes.

◇ ◇ ◇

Le 15 Janvier s'est déroulée au théâtre municipal de Quimper une cérémonie des plus émouvantes. Le général Banfill, chef de l'école de l'Intelligence Service aux U. S. A., remplaçant le général Tate, attaché de l'ambassade américaine à Paris, qui devait présider cette cérémonie,

a remis des décorations à de nombreux résistants bretons des trois départements du Finistère, des Côtes-du-Nord et du Morbihan, ayant, au péril de leur existence, recueilli, assisté des aviateurs alliés, ou favorisé l'évasion de ceux-ci.

La foule de ces obscurs héros de la lutte contre les envahisseurs était des plus composites. De vieilles paysannes en coiffes du Léon, du Trégor, du Vannetais ou de la Cornouaille y voisinaient avec des ecclésiastiques, et de rudes pêcheurs, à l'air un peu emprunté dans leurs vêtements de dimanche, y cotoyaient des châtelaines aux noms à particule.

Deux jours plus tard, le général Tate procédait lui-même en l'Hôtel de ville de Rennes à la remise des *Medals of Freedom* à plus de cent autres personnes résidant dans l'Ille-et-Vilaine et la Loire-Inférieure pour faits de guerre du même ordre, et rendit un vibrant hommage à l'esprit qui anima la majorité des Bretons pendant l'occupation ennemie.

Beaucoup de décorations, à Rennes comme à Quimper, étaient hélas ! remises à titre posthume, témoignant ainsi du sacrifice suprême jusqu'auquel étaient allés ceux qui n'étaient pas là pour répondre à l'appel de leur nom, et qui avaient dû répondre devant la Gestapo ou les S.S. de l'audace avec laquelle ils avaient bravé les ukases des occupants. Certains d'entre eux étaient tombés sous les balles d'un peloton d'exécution ; d'autres devaient prendre un jour le triste chemin des camps de la mort lente avant d'aller rejoindre leurs frères et sœurs de misère au creux de quelque charnier ou dans la gueule d'un crématoire.

Quel livre d'or de l'héroïsme breton ne composerait-on pas, à l'aide des récits faits par les rescapés, des circonstances dans lesquelles ils gagnèrent les justes récompenses que les gouvernements des pays alliés leur ont décernées !...

◇ ◇ ◇

L'École de Pont-Aven, à laquelle notre collaborateur Ch. Chassé, si averti de toutes les questions d'art touchant la Bretagne, consacra sans tarder un article dans cette revue, a été récemment reconstituée sous forme d'exposition, Galerie Pierre Maurs, à Paris.

M. Henry Joly, auquel revenait le soin délicat de grouper les toiles les plus représentatives des membres de cette école de peinture, dont le chef fut le grand Gauguin, et dont les derniers survivants ont disparu au cours de ces dernières années avec Emile Bernard et Maurice Denis, s'est acquitté de sa tâche avec une conscience parfaite.

A vrai dire, ni Gauguin, ni aucun de ses disciples n'étaient Bretons d'origine. Néanmoins, il appartenait à la Bretagne, et surtout à cette partie de la Cornouaille comprise entre la baie de la Forest et l'embouchure de la Laita, d'être leur inspiratrice en des œuvres dont plusieurs sont aujourd'hui universellement connues.

Quand on pense aux insupportables fadaïses que ce pays aura fait éclore auparavant, et aussi depuis, hélas ! dans le domaine de la peinture et des arts graphiques en général, on ne peut que se réjouir du fait qu'il ait trouvé en des artistes d'avant-garde, en avance parfois d'un demi siècle sur leur époque, les meilleurs interprètes de son mâle visage et de son âme séculaire.

Vers une renaissance du furetage

C'EST avec grande joie que j'ai appris l'intention qu'avait la *Nouvelle Revue de Bretagne* de consacrer au furetage breton plusieurs pages de chacun de ses numéros. C'est que le furetage breton n'est pas un simple divertissement, un jeu de mots croisés, qu'il est amusant de faire revivre, mais une contribution de premier ordre au développement intellectuel de notre province, une méthode ingénieuse pour faire le point de nos connaissances dans les zones les plus diverses. On ne peut pas tout dire en effet dans des articles de fond ; il y a des quantités de petits problèmes qui ne nécessitent que quelques lignes ; encore est-il que ces quelques lignes ont besoin d'être écrites. Et puis il est des questions qui ne peuvent être abordées dans des études très poussées parce qu'elles ne sont pas encore mûres pour un traitement aussi complet. Pour les aider à mûrir, il est bon que des interrogations soient lancées à la cantonade et ce sont les réponses à ces interrogations qui détermineront si la recherche vaut d'être poursuivie ou s'il est soit trop tôt soit trop tard pour l'entreprendre.

S'il m'est permis de faire appel à mon expérience personnelle, je déclarerai qu'il est bien rare, lorsque j'ai entrepris un travail sur un événement peu connu, que je ne me sois pas reporté d'abord à *l'Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux*, malheureusement disparu depuis quelques années ou, s'il s'agissait de questions strictement bretonnes, au *Fureteur Breton*, lui aussi, hélas ! hors de combat. Quelquefois, ces périodiques vous livraient des informations précieuses : un minuscule paragraphe contenant une citation appropriée vous révélait plus que bien des volumes consultés en vain. Si aucun débat n'avait été institué sur la matière, il vous restait toujours la ressource d'en ouvrir un vous-même ; et il était rare qu'à votre appel, il ne se levât pas un inconnu, tout heureux de vous apporter les résultats d'un labeur auquel, parfois dans le silence absolu, il s'adonnait depuis de longues années.

« Il y a quelqu'un, a-t-on dit, qui a encore plus d'esprit que M. de Voltaire ; c'est M. Tout le Monde ». Il y a aussi quelqu'un qui possède plus de science que le plus grand des historiens ; c'est l'ensemble des gens qui, chacun dans son coin, sont documentés sur un fait particulier. Remarquez que je ne dis pas : se

sont documentés car il se peut que ce soit le hasard qui les ait instruits de la chose ; il suffit d'avoir été valet de chambre d'un grand homme ou fils de ce valet de chambre pour détenir sur ledit grand homme des lumières que nul autre n'est capable de fournir à la postérité. Presque tous ainsi nous sommes détenteurs de quelques secrets dont, souvent, nous ne soupçonnons pas l'importance. Je suis convaincu que si l'on procédait à des enquêtes bien dirigées dans le moindre village que l'on visite, on serait stupéfait des trésors qu'on rapporterait de ses expéditions. Rien que dans le petit pays de Ploumilliau où tant de gens passent dédaigneusement, que de renseignements on pourrait recueillir non seulement sur Villiers de l'Isle Adam mais sur son oncle, l'extraordinaire abbé Villiers qui y fut curé, sur Anatole Le Braz qui y séjourna enfant, sur les origines de la statue de l'*Ankou* qui fut si longtemps exposée dans l'église ; mais je suis sûr que, chemin faisant, on verrait surgir mille autres énigmes lesquelles seraient susceptibles d'enfanter mille autres, pourvu que l'enquêteur eût des yeux pour voir et des oreilles pour entendre. La vérité est que nous sommes entourés de savants qui s'ignorent et que nous ignorons. Une revue qui se pénétrerait de cette vérité deviendrait la plus vivante de toutes les revues car, au lieu de se borner à être, ce qu'elle est d'ordinaire, une tribune d'où quelques auteurs professionnels s'adressent à des lecteurs passifs, elle dépouillerait ces lecteurs de leur passivité, les obligeant à devenir à leur tour des instructeurs participant à la vie désormais dynamique d'un organe dont ils ne seraient plus seulement les abonnés mais les inspireurs.

Je viens de refeuilleter la collection du *Fureteur* de 1905 à 1921 ; en tête de ses sommaires, j'ai revu avec satisfaction la merveilleuse gravure de Malo Renault où un paysan breton, au visage à la fois avisé et bon, compulse d'énormes volumes d'histoire et de folklore. Que le fureteur breton soit en même temps lettré et paysan, voilà une conception synthétique qui m'est très agréable et je regrette même que, dans la pratique, le *Fureteur Breton* ne se soit pas montré aussi paysan qu'il était lettré, qu'il n'ait pas fait plus fréquemment appel à des gens plus près de la terre, plus capables de lui transmettre directement des souvenirs sur les traditions du pays. N'est-ce pas à des paysans que Le Braz s'était adressé sans intermédiaires lorsque, sous leur dictée, il avait rédigé la *Légende de la Mort*, ainsi introduisant dans l'histoire littéraire cette Marc'harit Philip dont il disait avec un enthousiasme communicatif : « C'était le cerveau le plus encyclopédique que j'aie jamais connu ; et j'ai connu Renan et j'ai connu Pasteur ! » ?

Quand Maurice Dault, en 1905 (il était alors, je crois, libraire à Paris), a fondé le *Fureteur*, il a annoncé que, dans ses voyages à travers les documents, il comptait sur ses abonnés pour « cheminer avec lui et devenir ses collaborateurs », programme qui enivrait à tel point le délicieux Léon Le Berre qu'à Le Dault il dédiait en

vieux français un long poème extatique dont les derniers vers étaient :

*Noël, Noël au bon Furcher
Noël au vieux Dault l'archer !*

Le Dault avait mis l'affaire en train mais Durocher allait bientôt prendre la direction de la revue qu'il garda jusqu'au moment où, en 1918, il mourut, avec son fils, Patrick, de la grippe espagnole. A son *Fureteur*, on peut dire qu'il a donné presque tous ses instants, envoûté qu'il était par le séduisant démon du furetage ; il passait ses jours et une partie de ses nuits à écrire des questionnaires, à interviewer, à poser des objections, à découper des alinéas ou des membres de phrase dans les missives qu'il recevait, à mettre ses correspondants en relations les uns avec les autres. Pour multiplier ces contacts, il avait imaginé des banquets des demandes insidieuses et longuement préparées, il les incitait à des joutes oratoires dont le numéro suivant du *Fureteur* recueillait tous les bénéfices. A Le Braz, il arrachait des aveux sur les sources de ses contes ; de Le Dantec il implorait des notes sur les noms populaires, en breton, de certains végétaux. C'est dans le *Fureteur* qu'ont été formulés quelques-unes des attaques les plus circonstanciées contre le Barzaz-Breiz. Durocher, personnellement, avait rassemblé bien des détails curieux sur la Chevalière de Frémerville ; courant sans cesse d'un informateur à l'autre, il avait, tout autour de Tristan Corbière déblayé des pistes qu'il est peut-être trop tard maintenant pour reprendre et pour élargir mais qui ouvraient sur la psychologie du poète de bien piquantes perspectives.

Grâce à Durocher, tout le ciel de l'érudition bretonne avait changé d'aspect et il retentissait de fanfares de chasse. Tous étaient à la poursuite de quelque chose dans l'espoir de rapporter un trophée à Durocher ; si ce n'était pas une grosse pièce, que ce fût au moins une miette, un atome de vérité « Nous serons tous, si vous le voulez bien — disait à ses confrères Charles Le Goffic lorsqu'en 1906 il présida un des banquets du *Fureteur* — des musaraignes bretonnes, des rats celtiques, des mulots armoricains ». « Vous avez créé — écrivait un peu plus tard Le Braz à Durocher — un instrument de travail et de recherche dont le besoin ne se faisait que trop sentir dans notre doux pays de chimère et de songe. »

La mort de Durocher porta au *Fureteur* un coup fatal. Comment le destin aurait-il pu, immédiatement, présenter un successeur à un homme qui furetait comme on respire et à qui, par surcroît, une agréable situation de fortune permettait de s'adonner éperdument à sa passion ? Il aurait fallu d'ailleurs que le nouveau directeur fût agréé par la famille Durocher et se fût plié à diverses obligations. Avec dévouement, Etienne Port poursuivit pendant quelque temps la publication du périodique et je l'aïdai,

pour ma très-faible part, à la confection des tous derniers numéros mais nous n'avions ni le loisir ni la fougue nécessaires pour nous abandonner au feu dévorant dont Durocher était consumé. Sur ce, Etienne Port mourut, lui aussi, après d'atroces souffrances, et le *Fureteur* disparut avec lui, quoiqu'O. L. Aubert eût tenté de lui redonner un supplément de vie en insérant, pendant quelques mois, dans sa *Bretagne* quelques pages de ce qu'il nommait le *Mercre breton*.

Je salue donc avec beaucoup de sympathie et beaucoup d'espoir, l'heureuse initiative de la *Nouvelle Revue de Bretagne*. Dans le domaine du furetage, ce n'est pas le travail qui lui manquera. Il serait, à mon avis, intéressant de cataloguer les allusions à la Bretagne qui figurent depuis le milieu du XIX^e siècle dans les colonnes de *l'Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux*. Peut-être aussi pourrait-on dépouiller avec fruit, et en se limitant naturellement aux problèmes celtiques, ce qui a paru dans la revue anglaise *Notes and Queries* qui est le pendant britannique de *l'Intermédiaire*. Qu'on ne néglige pas non plus de picorer dans une revue mensuelle qui, de 1900 à 1903, a paru à Nantes sous la direction du baron Gaëtan de Wisimers : *Le Chercheur des Provinces de l'Ouest* dont la couverture portait cette devise : « Quærite semper et invenietis sæpe » (Cherchez toujours et il vous arrivera souvent de trouver). Ce périodique qui se présentait comme un « organe d'instruction mutuelle » était — déclarait son créateur — « une entreprise utile car il souhaite venir en aide à ces travailleurs acharnés qui fouillent les moindre recoins de notre histoire pour en étudier les points nuageux et font profiter la masse du fait de leurs recherches consciencieuses. » Il se proposait — était-il dit encore — de « rendre service aux travailleurs consciencieux, arrêtés par quelques problèmes dont ils ne savent où trouver la solution. »

Il me semble qu'il serait surtout excellent, maintenant qu'une nouvelle campagne de prospection est ouverte, de se tourner particulièrement vers les non-spécialistes de nos villages pour leur demander leurs souvenirs sur tel ou tel usage, des précisions sur le moment où il a commencé, sur l'instant où il s'est effacé. En passant dernièrement par Plozevet, j'ai pu par exemple y vérifier la date exacte à laquelle les habitants ont commencé à fabriquer des rouets en miniature, sur l'intervention d'un antiquaire quimpérois ; dans dix ans, il aurait sans doute été impossible de procéder à une enquête de ce genre. Peut-être ai-je trop souvent emprunté mes exemples au folklore et au problème des coutumes locales mais c'est parce qu'il va sans dire que, dans les domaines historiques et archéologique, il y a beaucoup à espérer de la renaissance d'un furetage gentiment obstiné.

Pour le chercheur, il n'est pas de petite question ; chacune a sa valeur et il est frappant que, d'ordinaire, les hommes négligent de se pencher sur ce qui est le plus près d'eux pour s'aventurer

dans des investigations lointaines. Vers 1912, je suis allé rendre visite, dans le Vaucluse au célèbre observateur des insectes, J.-H. Fabre ; il avait alors 88 ans environ et ne pouvait sortir dans son jardin. « Savez-vous, me dit-il, quelle monographie je prépare ? C'est celle de la mouche des vitres, un des animaux les plus communs, les plus proches de nous mais sur lesquels cependant il n'existe par d'études suivies parce que, trop près de nous, ils nous apparaissent, en conséquence, comme indignes de nos soins. » Que dans chaque hameau, on note le détail des coutumes et des croyances disparues ; ce sera du meilleur furetage et qui permettra une association féconde entre folkloristes de métier et folkloristes d'occasion.

Charles CHASSÉ.

Le Coin des Fureteurs

AVIS CONCERNANT LES QUESTIONS ET LES REPONSES

- 1°) Limiter les questions à des sujets se rapportant à la Bretagne. Ecrire les noms propres en caractères « baton ».
- 2°) Pour chaque question ou chaque réponse faire une fiche spéciale en n'écrivant que d'un côté de la feuille.
- 3°) Signer soit de son nom, soit d'un pseudonyme mais, dans ce cas, révéler son nom à la direction en demandant de ne pas le publier.

QUESTIONS

1. — LA FAYETTE ET LA BRETAGNE.

Est-il exact que La Fayette a séjourné dans sa jeunesse aux Etats de Bretagne en raison de son ascendance maternelle et de sa qualité de gentilhomme mi-breton ? A quelles conditions un non-originaire pouvait-il siéger dans le deuxième ordre (la noblesse) ?

LESNÉE.

2. — « JOBARDEN » SUR LES TOITS.

En bas Trégor (cantons de Lanmeur et de Plouigneau, par exemple) toutes les toitures des fermes étaient jadis garnies d'une plante grasse appelée en breton « jobarden » (en français : joubarbe) que l'on faisait pousser au bas-du toit, à gauche de la porte d'entrée. Pourquoi ? Qu'elles vertus lui prêtait-on ? L'usage existe-il ailleurs ?

3. — UN USAGE FUNÉRAIRE.

Il existe un curieux usage dans une partie de la Cornouaille et du pays Gallo, à l'occasion des enterrements : le service funèbre terminé, les porteurs heurtent le cercueil soit à l'autel, soit à un pilier de l'église. On m'assure qu'un tel usage est observé en d'autres endroits (aux environs de Loudéac par exemple).

Quelle est son origine, sa signification, et quelle est sa zone d'extension ?

L. ROPERS.

4. — LES NOMS BRETONS EN « IOU ».

Quelle est la valeur du suffixe *iou* dans les noms de famille bretons comme : *Saliou, Marziou, Cariou, Droniou, Gouriou, Tanniou, Piriou, Quiniou, Pasquiou*, etc., et, particulièrement répandus dans le Finistère et les Côtes-du-Nord ?

Y a-t-il lieu de le distinguer du suffixe -OU (O dans le Morbihan), qui, d'après certains spécialistes, indiquerait le pluriel (*Morvanou*, « Les MORVAN » ; *Euenou*, « Les EVEN » ; *Jaffrezou*, « Les JAFFRES » ; *Hamonou*, « Les HAMON », etc...).

Ad. LE GOAZIOU.

5. — Le 19 Janvier 1833 Chateaubriand répondait de Paris à une adresse que lui avaient envoyée des royalistes de Dinan. Cette lettre de Chateaubriand a-t-elle été publiée et où ?

A. B. C.

6. — Regnard a dit quelque part :

*Jamais, je pense, il n'est sorti d'Orphée
...De Quimper-Corentin,*

— Où Regnard a-t-il dit cette stupidité ?

D. B.

7. — Pourrait-on me préciser en quoi a consisté « l'aventure de Piron à Quimper » ?

En parle-t-il dans ses Œuvres et où trouverait-on des détails à ce sujet ?

D. B.

8. — De quand date le mot BIGOUBES pour désigner les populations de la région de Pont-l'Abbé ? Quand et où le trouve-t-on pour la première fois ?

Y. D.

9. — SAINTE CATHERINE DE SIENNE ET LES BRETONS.

En tête de l'ouvrage de Jean Choleau intitulé *L'Expansion bretonne au XX^e siècle*, paru en 1922, je trouve ce dicton :

*Partout où le soleil passe
Un Breton passe !*

Il me semble avoir relevé ailleurs cette affirmation mise dans la bouche de sainte Catherine de Sienna. Cette sainte, née en 1347 et morte en 1380, paraît, d'après ses biographes, n'avoir jamais quitté l'Italie. On serait curieux de savoir en quelles circonstances les paroles qui lui sont prêtées au sujet des Bretons auraient été prononcées.

PENDIR.

10. — UN SURNOM DES BRETONS AU MOYEN-ÂGE.

Dans le *Lexique de l'Ancien Français*, de Godefroy, p. 394, le mot *pitoulon* est ainsi défini :

« S. m. surnom donné aux Bretons ».

Cet ouvrage ne donnant aucune référence, et le *Dictionnaire de l'Ancienne Langue Française* dont il est l'abrégé ne se trouvant pas à ma portée, je serais reconnaissant à quiconque pourrait me dire si ce dernier, au mot cité, fait état d'un texte quelconque et en donne quelque explication étymologique.

L. KERYAR.

11. — DE QUI SONT CES DEUX VERS ?

Le regretté poète Edouard Beaufils, dans un article de la revue *Bretagne* d'août 1937 (P. p. 215-216), Sainte-Beuve et la Villemarqué, écrit qu'ayant rencontré l'auteur du *Barzaz-Breiz* aux fêtes solennelles de saint Yves, à Tréguier, en Septembre 1890, La Villemarqué lui demanda, au cours de leur conversation, de qui étaient ces deux alexandrins :

*J'ai mis sur le cimier doré du gentilhomme
Une plume de fer qui n'est pas sans beauté.*

Le jeune aède qu'était encore Beaufils « sécha », avoue-t-il, et l'auteur des *Chrysanthèmes* n'a peut-être jamais pu identifier depuis celui des vers en question, du moins ne nous le dit-il pas.

La Villemarqué, de toute façon semble avoir nourri pour eux une prédilection marquée, car il les a cités en une autre circonstance au moins. Dans son éloge funèbre de Mgr du Marhallac'h prononcé à une réunion de la Société Archéologique du Finistère, 27 Août 1891, (N. le Bulletin de cette société, t. XVIII, p. I.).

Un « fureteur » pourrait-il m'indiquer leur provenance ?

R. GUÉGUEN.

12. — LE BRETON BRUD ET LE GALLOIS BRUT.

Dans le proverbe breton

*Brud vad a chom en toull an nor,
Brud fall a ya betek ar mor.*

Bonne renommée reste au seuil de la porte
Mauvaise renommée s'en va jusqu'à la mer.

Le mot *brud* est-il le même que le mot gallois *brut* dans *Brut y Tynysogion* (la Chronique des Princes), et autres textes cymriques du Moyen-Age cités par J. Loth dans son édition des *Mabinogion* ?
POTR. TREGER.

13. — Quel est l'auteur de la pièce de vers commençant ainsi :

*Je rêvais cette nuit, que de mal consumé,
Côte à côte d'un gueux, l'on m'avait inhumé
Et que ne pouvant pas souffrir le voisinage,
En mort de qualité, je lui tins ce langage : ...*

(J'ai trouvé ces vers sur la page de garde d'un registre de déclarations de successions provenant du bureau de l'enregistrement de Pont-l'Abbé de 1832 à 1834. Je possède, d'autre part, la traduction bretonne rimée de ce morceau).

D. BERNARD.

14. — LE JEU DE « TROIS-SEPT ».

Dans mon enfance, un jeu de cartes appelé *trois-sept* (même par les bretonnants ne parlant pas le français), était très en vogue parmi les populations ouvrières et paysannes de Basse-Bretagne.

Je ne l'ai jamais vu jouer ailleurs.

Quelqu'un pourrait-il me dire s'il est particulier à ce pays, ou s'il est mentionné dans quelques encyclopédie des jeux ?

FUKETER.

15. — Alfred de BREHAT dont j'ai lu *Le château de Kermaria*, édité en 1861, et *Les Orphelins de Tréguerec* (1868) était-il breton ? Que sait-on de cet auteur.

Ancien F.F.I.

16. — Autrefois dans les nombreux noms propres commençant par KER on représentait ce son (en imprimerie comme dans les manuscrits) par un K barré. Quelle est l'origine de cette abréviation ? Serait-elle encore en usage ? Était-elle spéciale à la Bretagne ?

KLAS-KER.

17. — Dans son *Esprit public dans le département des Côtes-du-Nord*, le chanoine Pommeret parle de Yves Derrien, né à Brest en 1741, qui, imprimeur à Rostrenen et cultivateur à Trebrivan, fut membre du Conseil Général des Côtes-du-Nord.

Y avait-il vers 1800 une imprimerie à Rostrenen ? Ce Derrien ne serait-il pas l'imprimeur de Quimper ?

Un Instituteur.

18. — L'habitude des villégiatures au bord de la mer est, me semble-t-il, relativement récente car elle doit dater de 1830-1850. Quelles ont été les premières villégiatures sur les côtes bretonnes ?

YVES DE PERROS.

19. — Napoléon I^{er} s'est-il intéressé à la langue bretonne ?

H. LE M.

20. — Avant cette guerre, il était d'usage dans plusieurs paroisses de Basse-Bretagne de faire à une certaine date des offrandes de beurre aux églises. Cette tradition a évidemment dû disparaître. Pourrait-on savoir les communes où cela se faisait et à l'occasion de quelle fête ? Il serait intéressant de dire quand ont cessé ces offrandes de beurre.

J. LE GALL.

21. — PAUL FÉVAL ET LES « LOUPS ».

Sur quelles données historiques Paul Féval a-t-il bâti son roman *La Louve et Valentine de Rohan*, qui lui fait suite ? Quel rôle réel ont joué les *Loups* ? La forêt de Rennes garde-t-elle des souvenirs de leur présence ? Quelle famille a hérité des Rohan-Polduc, seigneurs du Pouldu, en Saint-Jean-Brévelay.

22. — « PEIL BLEU » ET BARBE ROUSSE.

Dans un village gallo, on appelait « peil bleu » (poil bleu) un homme à la barbe rousse. Faut-il en conclure que jadis le bon peuple appelait bleu ce qui était roux, comme les hommes de cheval appellent gris ce qui est blanc ? Barbe Bleue devait-il son surnom à cette étrange habitude ?

BOHAL.

23. — MICHELET EN BRETAGNE.

On lit dans le *Journal* d'août 1831 de Michelet, à propos de Dinan où il passe le vendredi 12 :

« Le maire a l'intention d'enseigner l'histoire de Bretagne à Dinan ou à Vitré ».

Quel était alors le maire de Dinan, qui exprimait une intention si louable ?

Quelques lignes plus loin, dans le même *Journal*, il mentionne à l'actif du « libéralisme » à Tréguier l'existence de « sept journaux dans cette ville ».

Le compte est-il exact ? Si oui, quels étaient ces journaux ?

Il a causé dans l'arsenal de Brest avec un comte de Saint-Hélène, qui était auparavant à Toulon et qui paraît être le directeur du baigne.

Peut-on obtenir des renseignements sur ce comte ?

Quel était, en 1831, le « conservateur des antiquités du Morbihan » à Vannes ?

A. DUPOUY.

RÉPONSES

Un certain nombre de correspondants ayant déjà répondu à quelques unes des « Questions » qui figuraient dans le prospectus de la Nouvelle Revue de Bretagne, nous insérons les communications qu'ils nous ont adressées, en les remerciant d'un empressement qui montre combien la rubrique ouverte dans ce périodique répond à un besoin réel.

On peut encore répondre à ces questions.

1. — LA FAYETTE ET LA BRETAGNE.

La Fayette avait une mère bretonne, descendant d'une sœur du brigand la Fontenelle. De ce fait il possédait plusieurs terres en Bretagne. Il était, seigneur du Leun et de Kerguilly, en Pleyhen (Finistère). Sa seigneurie exerçait sa juridiction sur 18 villages. Cela pouvait créer quelques prétentions.

J. THOMAS.

Fils de Marie-Louise de la Rivière et par elle héritier des seigneuries de Ploëuc (1), du Vieux-Marché, de Pontblanc, en Plouaret, du Dresnay, en Loguivy-Plougras, de St-Michel de Guingamp, de Kerauffret en Bourbric, et de Saint-Julhonét, en Plainfel, le Marquis de la Fayette eut pu siéger aux Etats de Bretagne de 1784 et de 1786. Ses possessions dans la province, à défaut d'une pleine origine, ses 25 ans accomplis et un arrêt confirmatif d'ancienne noblesse délivré par le Parlement en conformité avec la déclaration royale de 1736, lui en donnaient le droit depuis 1783.

En fait, son nom ne figure, ni sur la liste des nobles aux Etats de 1784, ni sur celle de 1786 (2).

Fut-il du nombre des « 900 gentilhommes » (Durtelle de Saint-Sauveur) qui représentèrent le second Ordre aux Etats de Décembre 1788-Janvier 1789 ? Il est difficile de l'établir en l'absence des listes des participants de cette ultime tenue, ouverte dans l'agitation et rendue caduque au bout de 3 jours de délibérations par le refus du Tiers de s'associer aux représentants des deux autres Ordres.

Un indice donne cependant à penser que Lafayette, absent en 1784 et 1786, fit acte de présence aux Etats de 1788 ouverts, comme précédemment, à tous les gentilhommes « originaires ou extraprovinciaux » réalisant les conditions exprimées dans la déclaration de 1736 (3). C'est la présence de sa signature sur la liste des 12 ou 1.300 protestataires nobles bretons après les édits royaux de Mai 1788.

Le prestige dont jouissait le futur général depuis la guerre d'Amérique, ne dut pas laisser insensible le Syndic des Etats de Bretagne, M. de Botherel, qui menait campagne en faveur des libertés parlementaires bretonnes atteintes par l'institution projetée des Grands Bailliages. Et c'est probablement à Rennes, qu'au cours de l'été 1788, il reçut cette adhésion et cette signature déjà illustres.

Le 29 Décembre suivant se déroula la séance d'ouverture des derniers Etats de Bretagne. Les gentilhommes étaient accourus de tous points de la province « nombreux et armés comme pour une bataille décisive ». (De Carné, *Les Etats de Bretagne*).

Bien que la longue vie politique du Marquis ne brille pas par une suite inflexible dans les idées, on peut tout de même supposer avec vraisemblance que le protestataire de Mai 1788 fut du nombre de ceux de Décembre de la même année.

Y. GOARDOU.

2. — « JOBARDEN ».

Il y a 40 ans, dans le Porzay (Arrondissement de Chateaulin), de nombreux toits portaient à gauche de la porte d'entrée, au bas du toit, une plante verte, grasse, résistante à l'hiver. Cela avait l'apparence d'une petite motte. On appelait cette plante « Louzou or Skouarn » (Remède d'oreilles). On devait en tirer quelque remède pour les maux d'oreilles.

J. THOMAS.

(1) Vendue en 1783 pour couvrir les frais de l'expédition d'Amérique (Vie de la Messelière).

(2) Listes publiées par P. Potier de Courcy, Nobiliaire de Bretagne.

(3) Déclaration publiée par le même auteur (même ouvrage).

Cette plante s'appelle « Louzaouen an Diskouarn », c'est-à-dire « Plante médicinale pour les oreilles ». On la désigne aussi en Breton sous le nom « Hegleo ». A Gouezec (Finistère), on la fait pousser sur un petit morceau de housse de vache, au bas des toitures. Sa vertu est de calmer les maux d'oreilles : on presse une feuille dans l'ouverture de l'oreille malade et le suc giclant de la cassure adoucit la douleur.

RONAN.

Plusieurs correspondants nous décrivent à peu près dans les mêmes termes cette plante qu'ils ont vue à Crozon, Bellec, Coray, Goueznac'h (Finistère), De Theix (Morbihan) on signale que sa propriété serait de remédier à l'incontinence d'urine.

De Plouégat-Guérand et de Lanmeur (Finistère), on signale que sa vertu serait de protéger de la foudre et de soulager les maux d'oreilles.

On trouve la joubarbe dans le Haut Tréguier (région de Pontrieux) et dans le Goelo (région de Paimpol). On en voit encore sur plusieurs toits des fermes à Trédader (canton de Plestin), généralement au-dessus de la porte d'entrée. Son nom populaire est Louzaouen Santez Barba, herbe de Sainte-Barbe. De là le respect dont elle est l'objet. On ne la détruit jamais car comme son éponyme, elle protège de la foudre.

Y. GOARDOU.

Cet usage doit être ancien car dans son Dictionnaire Breton de 1732, Grégoire de Bostrenou donne cette définition : Joubarbe, plante toujours verte qui croît sur les toits et les murailles : Ecleau.

Un médecin des Côtes-du-Nord.

Il s'agit certainement de la « joubarbe des toits » (*Sempervivum tectorum* L., famille des crassulacées). Le nom lui-même indique l'extension de l'usage en question. Bonnier, dans sa *Flore complète de France*, tome IV, p. 60, l'attribue à la croyance que cette plante préserve les habitations contre la foudre et les malédictions des sorciers. La première explication est au moins suggérée par l'un des noms anglais de la plante : « thunder-plant » (peut-être aussi par l'allemand « donnerbart »).

Pourquoi à gauche de la porte d'entrée? Peut-être simplement parce que le côté gauche a été, chez tous les peuples, considéré comme de mauvais augure (on sait que le latin « sinister » signifiait d'abord « côté gauche »).

Les dictionnaires de Troude et de Le Gonidec donnent comme noms bretons de la plante : *hegleo*, *brignen-logod*, *grillik-vean*, ces deux derniers noms semblant d'ailleurs s'appliquer à d'autres espèces que la joubarbe, peut-être le *sedum*. T. G.

3. — UN USAGE FUNÉRAIRE.

Faire toucher le cercueil à un pilier ou à une autre partie de l'Eglise, avant le départ pour le cimetière est un usage généralement pratiqué dans la région de Châteaulin et le Porzay (Cast, Dinéault, St-Nic, Ploeven, Quemeneven, Plogonnec, Locronan, Plennodern). A Plonevez-Porzay cependant cet usage n'est pas pratiqué. On l'appelle le « baiser du cercueil ». Sa signification est celle d'un dernier adieu à l'Eglise.

J. THOMAS.

Il n'y a pas longtemps existait encore, dans plusieurs paroisses de Porzay, l'ancienne coutume de faire porter le cercueil jusqu'au maître-autel avant de quitter l'Eglise. Cette tradition doit être fort ancienne. La notice paroissiale du Cast (près de Châteaulin) mentionne qu'en 1812, le recteur demandait la construction d'un nouvel autel au patron de la paroisse « à cause de l'usage de toucher la chaise du défunt à un autel avant de le porter au lieu de sa sépulture ». Il faut croire que les porteurs de « chaise » avaient parfois la main rude et que leurs gestes d'adieu devaient bien souvent être des coups de hélior qui finissaient par démolir nos vieux autels de chêne !

A. Van Gemep, l'éminent folkloriste français, note la même coutume dans quelques localités de Maine-et-Loire. Mais en Limousin, dit-il, « dans quelques paroisses du canton de Treignac, c'est trois fois qu'on fait toucher l'autel par le cercueil avant de ressortir, et dans celui d'Égyrarde on lui fait toucher une fois chacun des trois autels du chœur ».

Serait-ce pour simplifier ce cérémonial d'adieu tout en conservant le geste symbolique de ce dernier au-revoir à l'Eglise paroissiale, qu'il est d'usage, dans d'autres cantons de Treignac, c'est trois fois qu'on fait toucher l'autel par le cercueil avant de partir pour le cimetière? Cette coutume existe encore à Port-Launay (environs de Châteaulin) où le cercueil doit, avant de quitter l'Eglise, venir toucher l'avant-dernier pilier de gauche de la nef.

Van Gemep note que cette coutume se situe, sur une zone relativement restreinte de Bretagne, dans une étroite bande qui s'étendrait de Saint-Nic (Finistère) aux Landes du Méné dans les Côtes-du-Nord.

— Quelle serait l'Origine de ces Coutumes ?

Il faut très certainement n'y trouver qu'un touchant symbole d'adieu à l'Eglise paroissiale. Peut-être aussi un geste d'abandon au Maître de la mort, et aussi dit le chanoine Peyron « un souvenir du premier baiser donné par le nouveau-né au jour de son baptême. »

Bonét le notait déjà en 1835 dans *Breiz-Izel* : « Si l'enfant est mâle, on lui fait baiser le bord de l'autel. S'il ne l'est pas on se garde bien de l'introduire dans le sanctuaire ». Il n'en baisera que la balustrade. » Cette coutume existe encore dans plusieurs familles (mais on ne fait plus de distinction entre les sexes !)

Ainsi un geste symbolique du même genre souligne l'entrée dans la vie et le départ définitif de ce monde.

Aux environs de Pleyben la coutume veut que l'enterrement s'arrête aux carrefours où se trouvent des croix ou calvaires, le temps de dire quelques prières pour le défunt.

Jos LE DOANÉ (Châteaulin).

Anatole Le Braz parle de cette coutume. Au chapitre III de « *La Légende de la Mort* » (page 139 de la première édition), on lit : « A Bénodet, et dans la région, au moment où le cercueil sort de l'Eglise, après la messe d'enterrement, les porteurs ont coutume de le heurter à la muraille. Ils agissent ainsi, selon d'autres pour dire adieu à l'Eglise, au nom du mort ; selon d'autres, pour demander à Saint-Pierre d'ouvrir toutes grandes à l'âme les portes du paradis. »

UN BRETON DE PARIS.

D'autres réponses nous signalent qu'à Pont-Croix c'est les deux extrémités du cercueil qu'on heurte à l'autel. A Fouesnant on heurte un pilier de l'Eglise (ce pilier en est usé à l'endroit du choc). A Guesnac'h c'est l'autel. A Plogonnec ce n'est pas le maître-autel mais l'autel latéral du côté de l'évangile.

Dans le Léon il ne semble pas qu'on heurte l'autel. A Guissény on heurte la porte d'entrée de l'Eglise. Mais il est d'usage de faire baisser au cercueil toutes les croix rencontrées sur le parcours de l'enterrement (Guipavas, Folgoët, Ploudalmézeau, Plouescat). A Landivisiau on heurte le cercueil à la croix du cimetière comme à Plounevez-Lochrist et Plouescat où ce rite porte le nom de « Baiser de la Croix ».

4. — LES NOMS BRETONS EN « — IOU ».

Ce sont les uns et les autres des pluriels ou formes du pluriel, auxquelles correspondent les formes morbihanaises en *o* et *io*.

Dans certaines régions la forme en *ou* (*o*) a prévalu. Dans d'autres celle en *ion* (*io*). Ce qui explique la coexistence actuelle des noms *Sallion* et *Saitou*, *Carion* et *Carrou*, *Pasquion* et *Pasco*, etc... Il en est ainsi pour nombre de substantifs auxquels les lexiques accordent deux pluriels.

Ces pluriels familiaux ne sont pas des noms collectifs de clans. On aurait autrement : *Morvaned* : les Morvan, *Hamoned* : les Hamon, au lieu de *Morvanou*, *Hamonou*.

Ce sont à mon avis des expédients auxquels l'état civil eut recours, lors de la fixation des noms héréditaires pour varier et diversifier les noms de famille trop communs, enregistrant parfois un singulier, parfois un pluriel, un augmentatif ou un diminutif, parfois un superlatif, avec toujours recours au pluriel. Ex. *Coat-Coadou* (plur.) ; *Coadic* ou *Coëdic* (dimin.) = Dubois, Desbois, Dubreuil.

Trion = *Tronion* (plur. en composition *Tronion*) = Duval, Desvaux.
Le Duff ou *Le Du - Dulo*, *Duigou* = Lenoir, Moreau, Morel.
Le Guen, *Guennee*, *Guenneigou*, *Guenann* (Guenaff) = Lehlauc, Blanchet, Blanchard, etc...

Y. GOARDOU.

M. Le Goaziou donne à tort un sens pluriel au suffixe *ou*. En effet, son application à un seul individu lui ôte tout caractère de pluralité. Il faut y voir un simple diminutif, soit : *Jakou* petit Jacques, *Tanguou*, petit Tanguy ; *Kau*, petit Corentin, *Santou*, petit Alexandre.

G. MARDAS.

NÉCROLOGIE

JOSEPH OLLIVIER

Né en 1879 à Belle-Isle-en-Terre (C.-du-N.), après avoir débuté dans la vie comme répétiteur au Collège de Josselin, puis suivi à Lille des études de chirurgie dentaire, Ollivier vint s'installer à Landerneau avant la guerre de 1914-18. C'est comme infirmier divisionnaire qu'il servit pendant cette première tourmente mondiale. Démobilisé, il poursuivit un travail commencé dans les tranchées et qui consistait à dépouiller des textes afin de réunir les éléments d'un dictionnaire breton dont chaque mot pourrait s'appuyer sur quelque référence écrite. Ce dictionnaire, il n'eut d'ailleurs jamais l'intention de le publier lui-même, sa seule ambition étant, en collectionnant des fiches par dizaines de milliers, de faciliter la tâche du Littré armoricain qui entreprendrait un jour à venir la rédaction d'un tel ouvrage.

Esprit curieux et méthodique, il se mit également à réunir les éléments d'une bibliothèque de travail appelée, au bout d'un quart de siècle, à devenir l'une des plus copieuses dont pût disposer un particulier voué aux recherches lexicographiques et bio-bibliographiques.

Sa curiosité ne s'enferma point dans une tour d'ivoire. Elle lui ouvrit au contraire les avenues de l'univers breton et le guida le long des sentiers sinueux du folklore, de l'histoire littéraire, de la chronique historique. La documentation qu'il finit par rassembler fut toujours mise par lui avec une rare complaisance à la disposition de ceux qui désiraient éclairer tel ou tel point de littérature ou d'histoire bretonnes ; et l'on ne saurait dire combien de thèses de doctorat, de conférences, d'articles de journaux et de revues il aura contribué à étoffer, grâce aux renseignements libéralement fournis par lui à des professionnels et à des amateurs connus ou inconnus.

Car il était dans le destin de ce chercheur infatigable de travailler davantage pour les autres que pour lui-même. Son œuvre imprimée se limite, en effet, à une *Bibliographie d'Anatole Le Braz*, et à un monumental *Catalogue de la Chanson Bretonne sur feuilles volantes*, c'est-à-dire à peu de chose par rapport à la somme de notes

et de documents entassés par lui de 1912 à 1942, année au cours de laquelle une attaque de paralysie, tout en laissant intactes ses facultés intellectuelles, vint mettre un terme à son activité normale.

Un peu de l'âme des vieux calligraphes médiévaux et des copistes de « tragédies », si nombreux dans son Trégor natal, vivait, ou survivait en Ollivier. Une grande part des loisirs que lui laissait sa profession de dentiste fut consacrée à la retranscription sur beau papier de Hollande d'œuvres éparses d'auteurs bretons et bretonnants, ou d'articles et comptes rendus consacrés à ces auteurs, parmi lesquels Le Braz et Luzel occupent une place de choix.

C'est par dizaines que se comptent les manuscrits in-quarto dans les pages desquels s'aligne son écriture fine et régulière, et que les chercheurs pourront utiliser, puisque, conformément à son désir, ces précieux documents ont été déposés après sa mort à la Bibliothèque Universitaire de Rennes.

Ayant conservé presque jusqu'à sa dernière heure sa lucidité d'esprit, cet homme modeste et désintéressé entre tous est mort le 13 août 1946, n'ayant cessé de s'informer pendant sa maladie de ce qui fut l'unique passion de sa fructueuse existence.

LE MARQUIS DE L'ESTOURBEILLON

La *Nouvelle Revue de Bretagne* a pensé que son premier geste, au seuil de ce premier bulletin, devait être de saluer la mémoire d'un breton au grand cœur dont la tombe est à peine refermée et qui fut directeur de la *Revue de Bretagne*, jusqu'à sa disparition en 1914 : le marquis Régis de l'Estourbeillon de la Garnache.

Aucune prétention de biographie en ces courtes notes ; l'hommage que nous entendons lui rendre jaillira tout naturellement de leur rapprochement.

Régis de l'Estourbeillon de la Garnache est né à Nantes, le 10 Février 1858. Dès sa jeunesse, il est envoûté par le charme de sa vieille province natale. Il consacra sa vie à glorifier son histoire, à défendre ses traditions.

En 1898, il fonde la *Revue de Bretagne*. Il la dirigera jusqu'en 1914. La guerre éclate, la patrie est en danger. Le breton loyal abandonne la plume pour courir à la défense de la France envahie. Il en reviendra avec la Croix de la Légion d'honneur et la Croix de Guerre.

Au départ de son directeur, la *Revue de Bretagne* est entrée en sommeil. Notre ambition est qu'elle ressuscite dans notre *Revue naissante*, sous le même nom, rajeuni.

En 1898, Régis de l'Estourbeillon était entré à la Chambre, comme député du Morbihan. A peine élu, il entreprend une campagne ardente pour la défense de la langue bretonne. Un Comité de défense parlementaire des intérêts bretons est créé par lui. A la

tête de ses collègues, il va réclamer au ministre de l'Instruction publique, l'enseignement du breton dans toutes les écoles des trois départements où la vieille langue est encore parlée. Il se heurte à une étroitesse d'esprit, dont on ne sait s'il faut rire ou pleurer : « L'enseignement du breton, assure le Ministre, favoriserait les tendances séparatistes » !!!

La Bretagne allait répondre à cet affront, en 1914, par la plus noble des vengeances ; elle sacrifie la fleur de sa jeunesse, près de 200.000 soldats, pour la défense de la patrie française.

Mais le marquis de l'Estourbeillon n'entend pas restreindre son activité aux luttes parlementaires. En 1898, il est un des fondateurs de l'U.R.B. Bien vite, il en devient président. Il le restera jusqu'à son dernier jour et lui insufflera une vitalité, dont le réveil incontestable du sentiment breton, à notre époque, semble être le résultat. Nul n'a oublié les congrès annuels de l'U.R.B., leur rayonnement, les plaques commémoratives de nos grands hommes surgissant sur les murs de leurs villes natales, l'exécution, en 1907, à Questembert, d'un monument à la mémoire d'Alain le Grand, vainqueur des Northmans, mille ans plus tôt ; la souscription ouverte pour l'érection d'un autre monument à Nominoë, etc...

Ce Celte cent pour cent, ne pouvait pas se désintéresser des autres branches de la grande famille celtique. En 1900, il crée le *Gorsead de Basse Bretagne*, et conduit les délégations bretonnes aux congrès panceltiques de Swansea et d'Edimbourg.

Gentilhomme de race, gentilhomme de guerre, Régis de l'Estourbeillon sut être, avec non moins de bonheur, gentilhomme de Lettres. Son œuvre est importante ; plusieurs pages ne suffiraient pas à énumérer les ouvrages, brochures et articles dûs à sa plume féconde, pour la défense de son double idéal catholique et breton.

Il s'est éteint dans son château de Penhoët, en Avessac, le 7 Septembre 1946, à l'âge de 88 ans.

Que la terre lui soit légère ! Tous les Bretons, en général, et la *Nouvelle Revue de Bretagne*, en particulier, conserveront le souvenir de celui dont l'existence entière fut vouée au service de notre petite patrie.

L. B.-K.

LEON LE BERRE

C'est un érudit d'un genre tout différent qui a disparu au début de décembre de la même année avec Léon Le Berre, harde *Abalor*.

Celui-ci naquit à Ergué-Armel, près Quimper, en 1874, d'une famille bourgeoise aux fortes attaches terriennes. Après de solides études classiques, commencées au Collège Saint-Sauveur de Redon, où il eut comme professeur d'histoire celui qui devait devenir Mgr Duparc, évêque de Quimper, Le Berre se trouva à Rennes en

contact avec des camarades appartenant aux diverses Facultés, à l'époque où le Mouvement Breton commençait de naître, et fut parmi les fondateurs d'une Fédération d'Etudiants qui groupa de nombreux militants de ce mouvement.

Il avait dès lors trouvé sa voie ; et, sans délaisser la culture du français, qui, avec le latin, resta toujours pour lui un moyen d'expression privilégié, il se tourna vers la langue de ses ancêtres et débuta comme celtisant.

Dès 1901 il publiait, sous forme de plaquette, un charmant recueil de contes et de nouvelles en français sous le titre de *Fleurs de Basse Bretagne*, où il s'affirmait déjà le plus délicat des lettrés. Maniant le vieux français à l'égal d'une langue apprise dès le berceau, il alternait avec une aisance remarquable de l'idiome de Villon à celui de Le Gonidec, en passant par celui de Chateaubriand, publiant en 1902, les *Epousailles de Brébiot*, pastorale, et deux ans après *Ar Gwir Treac'h d'ar Gaou*, pièce bretonne.

Professeur à Dublin, journaliste en Bretagne, le celtisme fut toujours pour lui, par la suite, une raison d'écrire, c'est-à-dire une raison d'être. Et son œuvre, dont il ne faut pas mesurer l'importance à ce qui en a été publié en volumes, embrassera l'histoire, le folklore, la polémique, l'art dramatique aussi bien que la littérature ou la critique.

Ceux qui ont connu Le Berre entre sa trentaine et sa cinquantaine ont conservé de lui le souvenir d'un « *compagnon de gay savoir* » dont la verve et les saillies faisaient la joie des congrès au cours desquels les militants de l'*Union Régionaliste* ou de la *Fédération Régionaliste*, se retrouvaient annuellement dans quelque ville de Basse ou de Haute-Bretagne. Mais la bonne humeur, chez lui, fut toujours l'indice d'une sociabilité et d'un oubli total des mesquineries qui en faisaient le plus serviable des amis et le plus indulgent des confrères.

Sa santé défaillante depuis quelques années ne l'empêcha point d'étendre sans relâche des connaissances d'historien qui faisaient de lui l'un des amateurs les plus avertis du passé de son pays, et ne ralentit pas un moment une productivité remarquablement variée. Sa foi, solidement accrochée à la tradition bretonne, lui donna la force de supporter courageusement les souffrances qui attristèrent ses derniers jours de vie terrestre.

Avec lui, c'est un véritable « gentilhomme de Lettres » — ainsi que le définit son ami F. Gourvil dans un article nécrologique paru au lendemain de sa mort — qui a quitté la Bretagne sublunaire pour les Iles Heureuses où les vieux Celtes plaçaient le séjour éternel des bons et des justes.

HERVÉ DE KERANFLEC'H

Parmi les morts de l'année 1946, nous nous devons de mentionner spécialement le comte de Keranflec'h-Kernezne, décédé au Quélénez, en Saint-Gilles-Vieux-Marché, à l'âge de 85 ans, et dont les obsèques ont eu lieu le 19 décembre 1946.

M. Hervé de Keranflec'h restera, en effet, dans la mémoire de ceux qui l'ont connu, le type accompli du gentilhomme chrétien, attaché aux meilleures de ses traditions familiales et dévoué sans réserve à la cause du peuple. Son père, qui contribua à d'intéressants travaux d'histoire et d'archéologie bretonne, et sa mère, née Lambilly, femme d'un caractère exceptionnel, avaient déjà laissé de grands exemples dans cette région de Mûr-de-Bretagne où leur présence avait puissamment aidé au progrès social.

Lui-même, après quelques années de carrière militaire, s'était retiré au Quélénez, sans cesser pour autant de consacrer son activité au service du pays. Sénateur des Côtes-du-Nord, puis député de 1921 à 1924, il demeura jusqu'à la fin conseiller général du canton de Mûr, où la confiance de tous était acquise à cet homme de conscience droite et de cœur compatissant qui fut toujours aussi loyal et désintéressé dans sa vie publique, que cordial et accueillant dans ses relations avec amis et adversaires. Rappelons-nous, enfin, l'aide apportée aux résistants et aux parachutistes alliés, durant les heures tragiques, par la famille de Keranflec'h ?

« Chacune des étapes de cette longue vie prend figure d'apostolat » disait dans son émouvant discours d'adieu, M. Avril, préfet des Côtes-du-Nord. Il n'est pas de plus juste hommage. Les souvenirs d'un beau passé n'ont été, pour M. de Keranflec'h, comme pour ses deux fils morts au champ d'honneur, qu'une raison de plus de travailler et de servir. Telle était l'exigence de leur profonde foi, du respect qu'ils portaient à leur nom, de leur ferveur bretonne et française.

Que Mme la comtesse de Keranflec'h-Kernezne veuille bien agréer l'hommage de notre respectueuse et profonde sympathie.

POL DIVERRES

Fils d'un notaire lorientais qui s'intéressait aux questions folkloriques et leur consacra plusieurs articles de revues, P. Diverres, né en 1880, dans la ville morbihannaise où son père tenait étude, s'orienta d'abord vers la médecine et suivit les cours de la Faculté de Paris.

Mais la philologie celtique l'attira bientôt, et il abandonna l'amphithéâtre pour la salle du Collège de Rance où Joseph Loth, professeur l'anatomie des mots gallois.

Le résultat de cette nouvelle orientation fut la présentation

devant la Faculté des Lettres de Rennes d'une thèse de doctorat cello-médicale, si l'on peut dire, et qui consistait dans la publication, la traduction et l'interprétation du plus ancien texte de médecine galloise connu sous le titre de *Meddygon Myddfai*, les Médecins de Myddfai (1). Cette thèse fut soutenue en 1913, devant un jury d'examen composé de MM. G. Dottin, doyen, J. Loth, P. Le Roux et Anatole Le Braz.

Peu après, Diverres épousait à Liverpool, Miss Bessie Jones, « *Telynores Gwalia* », harpiste attitrée du Gorsedd des Bardes, et se fixait définitivement en Grande-Bretagne, obtenant un diplôme de Maître-ès-Arts qui lui ouvrait outre-Manche la carrière universitaire. De 1915 à 1919, il professe à Lewis-School, Pengarn ; de 1919 à 1923, il est conservateur des Manuscrits à la Bibliothèque Nationale du Pays de Galles, à Aberystwyth ; il passe ensuite au Collège Universitaire de Swansea comme maître de Conférences et exerce jusqu'à l'âge de la retraite, retraite dont il ne devait, hélas ! jouir que quelques mois.

Mais ses contacts avec la Bretagne demeurèrent fréquents grâce à la correspondance suivie qu'il entretenait avec ses amis et aux visites faites à son pays natal au cours des vacances, presque chaque année. L'histoire l'attirait autant que la philologie proprement dite, particulièrement celle des invasions saxonnes de l'île de Bretagne. Il a consacré une étude très documentée, faite d'après des textes officiels britanniques, à *l'Attaque de Lorient par les Anglais en 1746* (2) renouvelant ainsi un sujet traité à maintes reprises auparavant.

Entre autres travaux inédits, il a laissé une étude sur la botanique galloise qu'il présenta pour son diplôme de M. A., et qu'il a considérablement développé par la suite. Espérons que ces travaux, qui intéressent autant notre Bretagne que le pays d'adoption de leur auteur, trouveront sans tarder un éditeur en Bretagne même.

Son état de santé, devenu précaire au cours des années de guerre devait subitement s'aggraver vers la fin de 1946, et c'est le jour de Noël que la mort l'a ravi à l'affection de sa femme et de son fils Armel, officier de l'armée britannique.

Le lendemain, les journaux gallois saluaient en lui l'un des maîtres incontestés de la science celtique, et le *South Wales Evening Post* rendait hommage aux services rendus par lui à la cause de l'amitié franco-anglaise pendant toute la durée de sa carrière.

(1) Vol. gré in-8, Paris, M. Le Dault, 1913.

(2) 1 vol. in-8° Rennes, Imprimerie Oberthur, 1932.

Boîte aux Lettres

Dans cette rubrique nous insérerons volontiers les communications de nos lecteurs relatives à leurs travaux en cours et à des demandes de renseignements.



M. Marziou Edouard, au bourg de Guipavas (Finistère), recherche tous documents inédits sur les facteurs d'orgues anglais et autres qui, dans le passé, travaillèrent en Bretagne. (Il possède les volumes de Dufourcq).

Il recherche également : 1°) tous détails sur vie et œuvres de Tanguy Guéguen, organiste de la collégiale du Mur à Morlaix. — 2°) documents sur les anciennes orgues des XV^e et XVI^e siècles qui existent encore.

LES ARTICLES SUIVANTS PARAITRONT DANS LES PROCHAINS NUMÉROS DE LA NOUVELLE REVUE DE BRETAGNE :

- F. GOURVIL. — *Charles de Gaulle, Parisien bretonnant* (2^e partie). *Bretons et Gallois à la bataille de Saint-Cast.*
- Georges COLLAS. — *L'embarquement de Chateaubriand pour l'Amérique.*
- Jean LE DUIGOU. — *L'île des gogos ou les Don Quichotte tragiques.*
- Daniel BERNARD. — *Notes de Bio-Bibliographie d'écrivains de langue bretonne.*
- Chanoine POMMERET. — *La dernière Foire de Bré* (18 juin 1792).
- Charles LE GOFFIC. — *Journal pendant la guerre 1914-1918*, présenté et annoté par Auguste Dupouy.
- Charles CHASSÉ. — *Les peintres de Pont-Aven.*
- F. ORGEBIN. — *L'île Dumet.*
- X... — *Importance des usines marémotrices en Bretagne.*
- EL : *Les noms de lieux en « Plou » et en « guic » et leur dispersion. — Prénoms bretons d'usage local et d'usage général. — Les douleurs de l'Irlande* (traduit de l'anglais). — *Les inédits du Chevalier de Freminville. La mule sans frein. — En Bretagne, il y a un siècle. Une traversée de la rade de Brest en 1843. Etc...*



Le Directeur de la Publication : Francis LE BOUR'HIS-KERBIZIET.

Imp. Bretonne, Rennes, 31.1206. 3-47. Dép. légal : 1947. 1^{er} T. 237. T. 1.200.

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO (suite)

GEORGES-ÉMILE COLLAS, né à Caen le 9 Mai 1874, Agrégé de Lettres, Docteur ès-Lettres, professeur aux Lycées de Pontivy, de Caen et de Rennes, puis professeur de littérature française à la Faculté des Lettres de l'Université de Rennes, enfin doyen de cette Faculté depuis le mois de Mai 1940 jusqu'à sa retraite, le 1^{er} Octobre 1941.

A publié : *Jean Chapelain*, 1595-1674 ; *Les Sentiments de l'Académie Française sur la Tragi-Comédie du Cid*, d'après le manuscrit autographe de Chapelain ; *Dix ans au Château de Combourg*, 1786-1796 ; *Un Drame d'amour au XVI^e siècle*, Briand de Chateaubriand et Jacquemine du Boisriault ; *Chateaubriand à Rome* ; *M^{me} de Lafayette et la Princesse de Clèves* ; *Richelieu et le Cid* (Revue de France 1-2-1929) ; *Un préromantique Breton, Louizel de Tréogate*, (Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne 1933).

A collaboré aux *Annales de Bretagne*, à la *Revue d'histoire littéraire de la France*, à *Bretagne* (ex *Bretagne Touristique*), au *Supplément littéraire des Gazettes Médicales* au *Bulletin de la Société Chateaubriand*.

Vice-Président de la Société Chateaubriand ; président de la Section Bretonne de l'Association Guillaume Budé.

Pour paraître : *René-Auguste de Chateaubriand, Comte de Combourg*.
En préparation : *Une famille Bretonne pendant la Révolution*, M^{me} de Chateaubriand, sa famille et ses amis, 1786-1802.

EUGÈNE CORGNE, né le 7 Novembre 1885, à Châteaulin. A fait ses études au Collège de Lesneven, puis à la Faculté des Lettres de Rennes. Docteur ès-Lettres. Lauréat de l'Académie Française. Répétiteur au Collège de Saint-Servan. Professeur au Collège de Lesneven, puis au Lycée Joseph-Louis, à Pontivy, depuis le 1^{er} Octobre 1919.

Ses travaux : *La Bretagne et la Révolution*, 1789-1793 (plaquette), *Histoire du Collège de Lesneven* (1833-1914), *Géographie Scolaire du Morbihan*, *Pontivy au cours du Temps*, *Le Lycée de Pontivy* (1803-1931), *Pontivy et son District pendant la Révolution*, de 1789 à *Germinal* an V (thèse principale de doctorat ès-lettres), *Les Revendications des paysans de la Sénéchaussée de Pluermel d'après les cahiers de doléances de 1789* (thèse complémentaire), *La Vie Économique et les Classes Sociales à Pontivy à la veille de la Révolution*, *Le Morbihan*, fascicule de la géographie par l'observation, *Histoire de Bretagne* en collaboration avec M. Le Lay, inspecteur général des écoles primaires « ouvrage, dit-on dans *L'Heure Bretonne*, du 8 Août 1943 qui ne doit pas trouver place dans nos écoles ! »

AUGUSTE DUPOUY, né à Concarneau, élève des lycées de Brest et de Rennes. Ancien élève de l'École Normale Supérieure, agrégé des lettres. Il fut professeur au Lycée de Quimper. De 1898 à 1939 a collaboré à la *Dépêche de Brest* où il traitait des questions bretonnes. Il n'a pas manqué de mener contre l'action sournoise ou déclarée des séparatistes une contre-offensive qui lui a mérité les colères des P. N. B.

Ses deux plus jeunes fils Pierre et Jean-Marie, dirigeants pour la Bretagne du réseau *Vengeance*, arrêtés à Rennes, le 20 Avril 1944 par deux agents de la gestapo dont l'un au moins était P. N. B., déportés en Juillet 1944, ne sont pas revenus...

Auguste Dupouy est membre du Comité de la Libération de la Société des Gens de Lettres.

Collaborateur de nombreux journaux et revues (dont *L'Herminette*, *La Bretagne Touristique*), Auguste Dupouy a écrit une œuvre importante et variée. Il est impossible dans cette notice de donner une énumération de ses nombreux ouvrages qu'on couronnés plusieurs prix de l'Académie Française. Dans cette rubrique nous aurons l'occasion de parler de ces ouvrages mais on ne peut pas ne pas rappeler qu'il est l'auteur de *Pêcheurs Bretons* (1901), *Brest et Lorient* (1922), *Yves de Kerguelan* (1929), *Face au Couchant, Brest la Côte et les Îles* (1934), *Histoire de Bretagne* (1932), *La Basse-Bretagne* (1940), *La Cornouaille* (1935).

FRANCIS GOURVIL, né à Morlaix en 1889, sortit de l'école primaire pour embrasser d'abord la profession de tailleur ; s'intéressa dès sa dix-huitième année aux choses bretonnes et étendit ses connaissances générales ainsi que le domaine de son bretonnisme tout en maniant l'aiguille et les ciseaux. Ayant obtenu une bourse départementale, il quitta son établi à l'âge de 22 ans pour suivre à Rennes les cours de langue et de littérature celtiques.

Ayant sympathisé avec les partis bretons avancés, à l'époque où ils se réclamaient du fédéralisme, il s'en détourna résolument dès que leurs chefs cherchèrent à placer le Mouvement sous l'égide de l'Allemagne hitlérienne, ennemie jurée de toutes les petites nationalités.

Dès l'arrivée des Allemands en Bretagne, embrassa le parti de la Résistance, et, dénoncé à plusieurs reprises par les auxiliaires de l'ennemi, reçut la visite de la Gestapo. Celle-ci, qui ne put découvrir la moindre preuve de son activité clandestine le traîna pendant plusieurs mois de prison en prison avant de le rendre à sa famille.

Auteur de nombreuses études intéressant la Bretagne, parmi lesquelles un ouvrage de la collection « Les Beaux Pays » maintes fois réimprimé, versé dans le folklore breton et esthique qu'il a contribué à faire connaître par des conférences-concerts en France et à l'étranger, il prépare actuellement une étude d'ensemble sur les noms de famille portés dans le Finistère d'après les listes électorales de l'année 1932.

FRANCIS LE BOURHIS-KERBIZIET, né à Rostrenen (C.-du-N.), le 17 Mars 1871, avocat, docteur en droit ; thèse : « *Etude sur la Culture et les Salaires Agricoles en Haute Cornouaille* ». — Simon, éditeur, Rennes.

Ancien président de la société archéologique d'Ille-et-Vilaine, directeur de la section d'histoire et d'archéologie de l'Association bretonne ; nombreux articles archéologiques, sous le pseudonyme de « Deroz-drem », dans le *Nouvelliste de Bretagne*, dans la *Croix de Paris* et dans diverses revues.

JACQUES LEVRON, archiviste en Chef du Maine-et-Loire, Professeur aux Facultés Libres de l'Ouest.

Né à Rennes, le 7 Septembre 1906 - études au Lycée de Rennes et aux Facultés des Lettres et de Droit de cette ville.

Archiviste paléographe (promotion du 2 Février 1929).

Auteur d'une thèse sur Pierre Mauclerc, duc de Bretagne, d'un livre sur la *Haute Bretagne* dont il prépare une nouvelle édition, d'une *Petite Histoire de Bretagne* (sous presse chez Arthaud) et de nombreuses études publiées dans les mémoires de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine et de la Société d'Histoire de Bretagne.

Dès 1932, M. J. Levron dénonçait dans un article de l'*Echo de Paris* « l'Allemagne derrière les autonomistes bretons » et ne cessait, jusqu'en 1940, de mener contre eux une ardente campagne.

PÉRIODIQUE PARAISSANT
TOUS LES DEUX MOIS

— MARS-AVRIL 1947 —
N° 2

Nouvelle Revue de Bretagne

SOMMAIRE

	PAGES
A. DUPUY. — <i>Le Carnet de Guerre de Charles Le Goffic</i>	81
F. GOURVIL. — <i>Charles de Gaulle, parisien bretonnant (II)</i>	85
H. POMMERY. — <i>La dernière foire de Bré</i>	96
Ch. CHASSÉ. — <i>Importance, pour la Bretagne, de l'École de Pont-Aven</i>	101
R. SAUNIER. — <i>L'imagerie bretonne</i>	110
G. HAMON. — <i>Les usines marémotrices</i>	117
G. COLLAS. — <i>L'embarquement de Chateaubriand pour l'Amérique</i>	127
D. BERNARD. — <i>Mathurin Faric, célèbre joueur de bombarde</i>	133
L. OGÉS. — <i>La Soule, ancêtre du football</i>	139
<i>Echos bretons et celtiques</i>	146
<i>Le coin des fareteurs</i>	150
<i>Bibliographie</i>	159

Abonnement annuel : 300 frs - Le Numéro : 70 frs

RÉDACTION - ADMINISTRATION :
16, Boulevard de la Duchesse-Anne
RENNES

COMPTE CHÈQUES POSTAUX : RENNES 34-88

ONT COLLABORÉ A CE NUMÉRO :

CHARLES CHASSÉ (voir notre n° 1). Les mois derniers a publié *Lueurs sur Malbarmé et d'Ubu Roi au douanier Rousseau*.

AGUSTE DUPOUY. N'ayant pu donner dans notre premier numéro toute la bibliographie de notre collaborateur, nous la complétons mais en la limitant cependant aux seuls ouvrages où il est question de la Bretagne :

Partances (1905) ; *L'Affligé* (1920) ; *Les Peintres de la Bretagne* (1920) ; *Le Chemin de Ronde* (1923) ; *La Paix des Champs* (1925) ; *L'Homme de la Palud* (1931) ; *Charcot* (1938) ; *Chants de la Traversée* (1942) ; *Géographie des Lettres Françaises* (1942).

M. Dupouy a également annoté des éditions de Chateaubriand et de Lesage (Gil Blas).

En collaboration avec Charles Le Goffic, il a écrit *Brocéliande* (1932).

G. HAMON. Ce pseudonyme dissimule la personnalité d'un jeune technicien dont nous pouvons seulement dire qu'ancien élève de l'École Polytechnique, il s'est spécialement intéressé à ce problème vital de la production de l'électricité.

Cette question de l'utilisation de la force des marées méritait d'être exposée. Mais elle soulève de sérieuses objections que l'auteur n'a pu examiner dans son article : cet « équipement » de nos côtes ne va-t-il pas détruire le charme de plusieurs sites qui, du point de vue économique, constituent pour la Bretagne un réel « capital touristique » dont on sait l'importance ?

LOUIS OGES. Né à Locquirec (Finistère) le 17 Avril 1886. Institututeur en retraite ; secrétaire de la Société Archéologique du Finistère. Collabore au quotidien *Le Télégramme* où il traite de questions bretonnes.

A publié une *Géographie scolaire du Finistère* et cinq importantes études sur *L'Instruction du Peuple dans les évêchés de Léon et de Cornouaille* et dans *le Trégor finistérien, du Moyen-Age à 1850*.

Hervé POMMERET. Né à Guingamp le 14 Mars 1880. Diplômé d'études supérieures d'histoire et de géographie, docteur ès-lettres, professeur à l'école Saint-Charles à Saint-Brieuc depuis 1904.

A publié : *L'Esprit public dans les Côtes-du-Nord pendant la Révolution* et de nombreuses études dans les *Mémoires de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord* dont il est le président, notamment sur la *Chouannerie*, sur le *Dernier Comte Evêque de Tréguier*, sur *l'Evêque aux Feuilles de Chêne* : *Jean-Marie Jacob*.

Vice-président de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, a publié dans ses *Mémoires, les lettres d'Erasmus à Eusebie*. A également collaboré à *La Bretagne Touristique*. N'a cessé de combattre la propagande P. N. B. près de la jeunesse universitaire, ce qui lui a valu d'être accusé par *L'Heure Bretonne*, du 13 décembre 1941, d'ajouter à son cours des « tas de choses... tendances jamais contre les Anglais, jamais pour les Bretons ! ». En dépit des menaces que renfermait également cet article, a continué jusqu'à la libération.

HENRI SAULNIER. Né le 9 Octobre 1869. Etudes au collège Saint-Vincent et à la Faculté de Rennes.

Inspecteur Général du Crédit Foncier en retraite.

Fils du conseiller à la Cour de Rennes, Frédéric Saulnier (1831-1919) président de la Société Archéologique et qui écrit de nombreux ouvrages dont le *Parlement de Bretagne* (1909) (Prix Gobert).

Henri Saulnier s'est spécialisé dans l'histoire de l'imagerie populaire qu'il a pu suivre dans toutes les archives, musées et collections particulières.

Ouvrages : En 1925 avec la collaboration de P. L. DUCHARTRE (actuellement inspecteur principal des musées nationaux) *L'Imagerie Populaire dans toutes les provinces françaises du XV^e siècle à la fin du second Empire*. (Ouvrage qui sera réédité avec une illustration nouvelle).

En 1944 avec la même collaboration *L'Imagerie Parisienne*.

En 1945 *L'Imagerie Populaire du Val de Loire*.

En préparation avec la collaboration de P. L. DUCHARTRE : *L'Imagerie Bretonne*, pour paraître fin 1947.

Enfin il est l'auteur d'études sur les divers aspects de l'imagerie et de biographies d'imagiers, dans des revues d'Art et de folklore de France et de l'étranger, et principalement le *Bulletin du Vieux Papier*, *L'Art Populaire en France*, *Dawn*, *Sztuka* (Pologne), *le Folklore vivant*, *les Visages du monde*, etc.

DANIEL BERNARD, G. COLAS, F. GOUREVIL (voir notre N° 1).

N° 2

MARS-AVRIL 1947

Nouvelle Revue de Bretagne

Le Carnet de guerre (1914-18) de Charles Le Goffic

Au cours de la première guerre mondiale (on sait trop bien qu'il n'a pas vu la seconde), Le Goffic se résolut à noter, jour par jour, sinon les événements (il y avait pour cela les journaux publics et les communiqués), du moins les répercussions de ces événements sur les choses de son entourage, sur les gens qu'il fréquentait, et vraiment il en fréquentait beaucoup.

Depuis assez longtemps, il faisait deux parts de l'année : l'une parisienne, l'autre bretonne. A Paris les mois noirs, l'hiver et une grande moitié du printemps ; à Perros-Guirec et à Trégastel, au Keric et à Run-Rouz, la belle saison et le début de l'automne. A Paris, il avait ses relations — nombreuses et diverses — de journaliste, d'écrivain. Liant, accueillant, accueilli partout où il lui plaisait de l'être pour son talent, sa bonhomie, sa verve de causeur, son rayonnement, il avait ses entrées comme il était donné à peu de ses confrères d'en avoir dans le monde des lettres, de la politique, de l'armée et de la marine. Les Bretons de la capitale et ceux de Bretagne qui venaient y passer quelques jours, grimpaient volontiers jusqu'à son appartement de la rue Beaunier. Il en retrouvait plusieurs, l'été, sur sa côte lannionaise. Il y trouvait ou retrouvait aussi des Parisiens, et non des moindres. Et comme il avait l'habitude de l'interview, l'oreille ouverte autant que la

langue alerte, une mémoire intacte avec cela, on devine la quantité de prises de vues et de prises de sons que peut représenter, après quatre années et demie de guerre, un tel journal.

M^{me} Le Goffic me l'apporta quelque temps après la mort de son mari, qui advint le 12 février 1932. Elle savait comme personne que nous avions pas mal travaillé ensemble. Elle connaissait notre longue et parfaite amitié, ma fidélité envers lui, sa confiance en moi. Elle me dit en substance : « Lisez et voyez ce qu'on en peut faire. Je ne crois pas qu'il soit très facile à publier — du moins entièrement. Je l'ai montré à des amis qui ne le croient pas non plus. Jugez-en et décidez au mieux ».

Ce « Carnet » est un volumineux ensemble de 738 grandes pages dactylographiées, presque sans alinéas et sans blancs. Je le lus. Il est palpitant de vie, jamais ennuyeux, passionnant bien des fois. Mais M^{me} Le Goffic avait raison : il n'est guère publiable d'un bout à l'autre. Non pas parce que la guerre dont il parle est déjà loin, mais plutôt parce qu'elle est encore trop près de nous, elle et les personnes dont Le Goffic, seul avec lui-même, a rapporté les propos et les actes, ou simplement ce qu'on lui en a dit. Les imaginations travaillaient, en ces années-là. Et les réalités quotidiennes n'étaient pas toutes bonnes à répandre. On faisait circuler sous le manteau bien des histoires qui mettaient en cause bien des gens. Si Le Goffic avait survécu, il aurait, après les avoir enregistrées sans ménagement, mais sous réserve, fait un tri prudent parmi elles. Dans vingt ans peut-être — un demi-siècle après qu'il fut écrit, on pourra donner son carnet sans trop de coupures. Longue attente : mais c'est le sort habituel des Mémoires.

M^{me} Le Goffic n'est plus. L'une des dernières lettres qu'elle m'ait écrites, en date du 4 septembre 1941, et d'une écriture déjà tremblante, me disait encore : « Je suis de votre avis quant au *Journal de guerre* de mon mari. Il faudra y faire de larges coupes et si vous voulez vous en charger, je serai tranquille, mais je pense, pour ma part, et je viens de le dire, qu'il faut attendre davantage pour une publication *in extenso*. » Pour une publication réduite, c'est autre chose, et il n'y a aucune raison pour la retarder. J'ai demandé il y a déjà quelque temps au D^r Le Goffic, fils de l'écrivain, qui exerce à Lannion, l'autorisation, précédemment donnée par sa mère, de confier à des journaux ou revues quelques extraits du texte paternel. Il me l'a accordée avec un empressement dont je le remercie. Il ne s'agira, bien entendu, que de rares prémices — juste l'indispensable pour mettre le lecteur en goût.

Ne commençons pas par le commencement. Puisqu'il s'agit d'un « *Carnet de guerre* », place d'abord aux militaires ! C'est à la page 719 que j'emprunterai ma première citation. Nous sommes au 4 décembre 1918. L'armistice est signé depuis trois semaines. Ce matin-là, Le Goffic a travaillé aux Archives de la Marine, 3, rue Octave-Gréard, jusqu'à midi. Après quoi il se rend avenue Henri-

Martin, chez son ami et confrère en poésie le commandant Droin, grand blessé et jeune marié (1). Je lui passe le porte-plume.

Déjeuner chez Droin. J'entre en même temps qu'Arthur Meyer en veston, sans gants, chapeau mou et toujours aussi jeune. Arrivent le beau-frère et la sœur de M^{me} Droin, qui étaient à Bruxelles pendant l'occupation allemande et qui nous affirment n'y avoir nullement souffert (mais ils sont riches), Brisson en bleu horizon, le commandant Alerme, ancien colonial, figure énergique, sèche et anguleuse, attaché à l'Etat-Major de Foch et ami personnel du Tigre, un autre couple encore dont le nom m'échappe. Les Richepin se sont excusés (prétexte : la mort de Rostand et le dernier coup de fion à donner à la réponse au maréchal Joffre)...

Le commandant Alerme, après déjeuner, nous ouvre quelques horizons sur l'état d'esprit de Foch et de son entourage. La conversation a lieu entre le vieil Arthur, lui et moi : « Non, vraiment, nous dit-il, il n'y avait aucune raison pour que Castelnau fût promu maréchal. Quand on songe à tout ce qu'il a fait, à tous les bâtons qu'il a mis dans les roues de Foch, à l'espèce d'hégémonie qu'il s'est arrogée tout un temps, au centre d'intrigues qu'était son Q.G., on n'est étonné que d'une chose : c'est que ce scandale ait pu être toléré si longtemps ».

Et sur Pétain : « Il n'a pas tenu à lui que nous n'ayons jamais la victoire. C'était le perpétuel temporisateur. Il ne voyait, ne concevait que la défensive. En sous-ordre, il a rendu des services. Généralissime, il eût été néfaste ».

Comme il l'a été, vingt-trois ans plus tard, chef de l'Etat. Affaire de tempérament. On n'oubliera pas que ces propos sur le Maréchal, alors tout nouvellement promu, sont consignés par Le Goffic bien avant les publications de Raymond Poincaré et du maréchal Joffre, où se trouvent exprimés sur lui des jugements semblables, en des termes presque identiques. Et ces jugements concordaient, on le sait, avec celui de Clemenceau, que le défaitisme d'un si haut chef indignait. En voici un autre qui les corrobore, et que j'emprunte à la page 728, sans retrancher les intéressantes lignes qui le précèdent :

18 Décembre.

A la *Revue des Deux Mondes*, J'y trouve Doumic inconsolable de la mort de Rostand, qui fut son élève à Stanislas et dont il me fait le plus grand éloge : « C'était le meilleur des hommes... On ne le connaissait pas... Il a été victime d'une légende, etc... ». Nous mourons tous méconnus, a dit Balzac.

Domic me parle ensuite du maréchal Joffre, que l'Académie doit recevoir jeudi prochain, et il manifeste une grande indignation de la manière dont est traité le vieux soldat. « C'est honteux ! On ne l'a même pas invité au voyage d'Alsace-Lorraine, il n'était ni à Metz ni à Strasbourg ni à Colmar (si fait ! mais on s'est arrangé pour que sa présence passât inaperçue). Et le gouvernement a laissé Engerand publier son *Charteroi* !... Une infamie, un livre qui aurait dû être interdit, au moins pendant la guerre, puisque Joffre n'avait pas le droit d'y répondre ».

(1) Il avait épousé M^{me} Jean Dorris, bien connue elle-même comme écrivain.

Doumic s'étonne aussi que Foch, tout puissant comme il est, n'ait pas fait pression sur Clémenceau pour faire nommer Castelnau maréchal. « On attendait le beau geste... et c'est Pétain qui a été nommé, ce même Pétain qui s'était montré si empressé à recueillir la succession de Nivelle et qui guettait déjà celle de Foch... Eh bien, si le malheur avait voulu qu'en effet il remplacât Foch, je suis bien tranquille : nous serions encore sur nos positions de l'année dernière et la guerre durerait encore... Vraiment non, ça ne valait pas le bâton de maréchal ».

Monsieur Doumic, vous n'êtes pas tendre pour votre futur collègue à l'Académie française. Mais on le voit, si les opinions des augures et des initiés peuvent différer sur Castelnau, elles semblent bien ne pas différer sur Pétain. Un mois après la victoire, le maître et seigneur de notre principal périodique, un homme grave, un de ceux qui forgeaient l'opinion, pensait déjà du chef de notre front du Nord-Est ce qu'on sait aujourd'hui qu'en pensaient Joffre, Poincaré, Clémenceau, ce qu'en pensera sans doute la postérité. On peut, il est vrai, en s'armant de toute la méfiance dont doit user une rigoureuse critique, représenter que le texte que je détiens ne m'a été remis qu'après la mort de l'auteur, et qu'entre 1918 et 1932 il a pu subir quelques retouches. Mais les conversations avec le commandant Alerme et le Directeur de la *Revue des Deux Mondes* ne sont certainement pas imaginaires, et il est bien peu vraisemblable qu'elles aient été refaites après coup.

Notons bien que Le Goffic n'est ici qu'un enregistreur. Aucun parti-pris contre Pétain, qu'il a d'ailleurs peu connu. Au contraire, il se plaît à rapporter, page 110, une anecdote édifiante qui le concerne, publiée par *Le Matin*. Au soir de Charleroi, une troupe en retraite cantonne dans un village. Le chef de cette troupe et son état-major logent chez des dames âgées. Lui, en tenue de colonel. Mais ses officiers lui disent : « mon général ». Surprises, elles s'informent et apprennent que le colonel Pétain, promu quelques jours plus tôt, n'a pas encore l'uniforme de son grade. Le lendemain, son dolman avait perdu ses galons et gagné des étoiles : c'étaient celles du défunt général de Sonis, parent des bonnes hôtesse.

Il est vrai que Le Goffic, ayant relaté l'histoire, termine par un *quid veri* ? qui fait honneur à sa critique.

Auguste DUPOUY.

CHARLES DE GAULLE

Parisien bretonnant

(1837-1880)

II

Du beau programme constructif dont Ch. de Gaulle avait jeté les bases dans la conclusion des *Celtas au XIX^e siècle*, un seul point devait, du vivant de l'écrivain, recevoir un commencement d'exécution, grâce à la louable organisation du *Congrès Celtique* de Saint-Brieuc, en 1867.

Pour le reste, l'heure n'était pas encore venue; et, en dépit de tout ce qui a pu être esquissé depuis dans ce domaine, plus de quatre vingts ans après que les appels enflammés de « *Barz Bro-C'hall* » ont tenté de galvaniser les Bretons, il reste encore à ceux-ci beaucoup à faire pour réjouir dans sa tombe celui qui les lança.

On conçoit néanmoins que, dans les années 1900, lorsque le « Mouvement Breton » concrétisa peu-à-peu ses aspirations et sortit du domaine purement littéraire où l'avaient confiné les Bardes, au temps du Second Empire, pour s'essayer sur un terrain autrement vaste, les néophytes de l'époque, retrouvant par hasard la brochure du tirage à part des *Celtas au XIX^e siècle*, adoptèrent d'enthousiasme les vues d'un aîné tombé dans l'oubli complet, et ne trouvèrent rien de mieux à faire que de rééditer cette brochure dont chaque ligne, pour ainsi dire, correspondait énormément à leurs propres pensées (1).

S'agissant d'hommes comme J. Le Fustec et Y. Barthou, il est peut-être superflu d'ajouter que celles de ces vues qu'ils adoptèrent avec le plus d'empressement étaient précisément les plus utopiques en leur splendide générosité...

Dans l'œuvre imparfaitement résumée plus haut, le Parisien de Vaugirard conquis au celtisme avait donné la mesure d'une foi qui en remontrait aux plus convaincus des fidèles groupés dans

(1) La réédition porte en sous-titre : *Le Réveil de la Race*, Introduction, notes et additions de Jean Le Fustec, in-8°, Paris, Librairie Bretonne, M. Le Dault, 6, rue du Val de Grâce, 1903. Le texte original a subi dans cette dernière de nombreuses amputations portant sur des allées entières, et sur tout le chapitre consacré à la « Colonisation Celtique ».

Breurie Breiz. Ceux-ci lui marquèrent, par la plume d'un des leurs, la gratitude de toute la confrérie des écrivains bretonnants, exprimée dans un long poème en alexandrins de treize pieds, qui paraissait en décembre 1864 dans la *Revue* sous le titre : BARZED ARVOR D'ANN AOTROU CHARLEZ A VRO C'HALL, barz breizad, e Paris.

L'extrait suivant en donnera le ton général :

Eunn Aotrou a Paris, Charlez a Vro C'hall hanvet,
Den gwiek ha kalounek, en deuz eur werz sabel,
Enn hor iez, desket gand han dre garantez d'hor bro,
Breiziz, greomp hon dlead, meulomp holl e hano.

Goulennomp digand Doue ma vo heulied e skouer,
Ma raio kalz evel-t-han euz hor c'henvroiz ker
Hag eunn deiz ar brezounek, enoret gand ann holl
A joumo enn hor bro gaez hep mont biken da goll.

Breman eta, Kenvreudeur, leveromp enn eur vouez,
E kasomp da varz Paris, da dremen he enkrez,
Hor c'halonou hor bennoz, ma vezo frealzet
Pa na hell dont d'ar vro-man a garre kalz gwelet.

Hag evel ann alc'houeder, pa zav a denn askel
A-uz d'he neizik kuzed e gwiniiz Breiz-Izel,
E san peden ar varzed; hag holl, enn eur dridal,
E leveront : « Ra vevo pell Charlez a Vro-C'hall ! »

Eostik Koat ann Noz (1).



Lorsque fut décidée l'organisation sous les auspices de la *Société d'Emulation des Côtes-du-Nord*, d'un Congrès Celtique international devant se tenir à Saint-Brieuc en 1867, c'est Ch. de Gaulle qui — sans doute à cause de sa connaissance de l'anglais et du gallois —

(1) TRADUCTION : « Un monsieur de Paris, nommé Charles de Gaulle, homme de science et de cœur, a composé un *gwiek* en notre langue qu'il a apprise par amour pour notre pays ; Bretons, faisons notre devoir, célébrons tous son nom.

« Demandons à Dieu que son exemple soit suivi, que beaucoup fassent comme lui parmi nos chers compatriotes, et un jour la langue bretonne, honorée de tous, restera dans notre bien aimé pays sans se perdre jamais !

« Maintenant donc, confrères, disons tous d'une voix que nous envoyons au barde de Paris, comme remède à son charlu, nos coeurs et notre bénédiction : qu'il soit ainsi consolé puisqu'il ne peut venir en ce pays qu'il voudrait tant voir.

« Et comme l'alonette monte à l'iv-d'alle au-dessus de son petit nid caché dans les blés de Bretagne, monte la prière des bardes ; et tous disent, en tressaillant de joie : « Langue vie à Charles de Gaulle ! »

Revue de Bretagne et de Vendée, t. XXI, pp. 470-479 (Le pseudonyme du signataire, *Rossignol du Bois de la Nuit*, est celui du barde-instituteur J.-M. Le Jean).

fut chargé de correspondre avec les groupements d'outre-Manche désireux de se faire représenter à cette manifestation.

Mais ayant été à la peine, au poste laborieux de secrétaire du Congrès, il n'en sera pas pour autant à la joie, le jour venu : et c'est sans lui que se dérouleront du 15 au 19 octobre, les grandes heures briochines qui virent la seconde réunion de Celtes des deux Bretagnes, et au cours desquelles on entendit les voix éloqu coastes de La Villemarqué, d'Henri Martin, de La Borderie, etc., alternant avec les mélodieux accords des harpes galloises du barde aveugle Gruffydd et de sa fille Suzanna, musiciens de châtelaine de Llanover.

Et la seule consolation de l'exilé spirituel fut de les vivre par la pensée en rédigeant, d'après les notes qu'on lui communiqua, une relation du Congrès qui n'eût guère été plus détaillée s'il y avait effectivement assisté, et que publia la *Revue de Bretagne et de Vendée* en novembre suivant.

Deux ans plus tard, nous le trouverons occupé à rassembler tous les écrivains de langue bretonne dans une autre *Breurie*, ou « Confrérie », sous l'égide du « Barde de Rumengol » J.-P. M. Lescour, de Morlaix. Sans doute jugeait-il avec maints autres que celle qui existait déjà, malgré les titres ronflants d'*Archkeleenner*, de *difazier* ou de *reizér* qu'elle décernait à ses impétrants, ne faisait pas suffisamment preuve de vitalité (1). Aussi se donna-t-il à tâche de rédiger les statuts de la nouvelle association qu'il joignit à une lettre adressée à Lescour quelques jours avant la réunion constitutive, fixée à Morlaix en date du 31 août 1869.

Lettre et projet de statuts (2) sont écrits en breton, car il répugnait à de Gaulle de s'adresser en français à quiconque était à même de lire ce « *brezonek* » auquel il avait voué un culte véritable, et dont l'épuration lui tenait plus à cœur qu'elle ne le fit jamais auparavant aucun bretonnant de naissance.

Cette fois encore, à cause des difficultés d'un voyage à longue distance pour un homme dans son état physique, il dut renoncer à participer aux débats de l'assemblée. D'ailleurs, en dépit des nombreuses invitations lancées, c'est surtout par des lettres d'excuses que les écrivains pressentis assurèrent les organisateurs de leur sympathie ; et, en définitive, cinq personnalités seulement étaient présentes à cette assemblée : J.-M. Le Jean, Gabriel Milin, Luzel, Prosper Proux et Lescour lui-même.

(1) Voici comment s'exprime H. Gaidoz à son sujet, dans son article nécrologique sur Ch. de Gaulle (*Revue Celtique*), t. IX, pp. 313-315) :

« A vrai dire, nous ne voyons pas que cette société ait jamais fait autre chose que de provoquer l'écllosion de poésies, que les membres du cercle se dédiaient et se livraient les uns aux autres. Ce n'était pas, comme l'avait espéré M. Charles de Gaulle qui fut secrétaire de cette société, un foyer de lumières pour la Bretagne, l'œuvre d'une nouvelle littérature celtique, c'était plutôt un modeste feu de Vestales. »

(2) Je dois la communication de ces précieux documents à M. P. Lescour, « Les Sablottes », Carantec (Finistère), petit-fils du Barde de Rumengol qui, avec une rare amabilité, m'a permis d'inventorier la copieuse correspondance de son aïeul et d'en extraire tout ce qui est susceptible d'intéresser les lettres bretonnes.

M. Lescour, décédé peu après, n'aura pu malheureusement recevoir le témoignage public de ma reconnaissance.

Un spécimen de l'écriture de Ch. de Gaulle

(Le rapprochement de cette écriture avec celle du général de Gaulle révèle une similitude au moins curieuse).

An paz ho pidi a rann da ober e resp
 ho, a vad, ober va gour'hemenon d'ant holl
 genvedeur eo, harba ho dorn euz Va fegz ha
 lavaret d'egho rejement ho c'harann
 Ho reizit mad, Gator, keñver ha minon
 Keeg, grabat keleni va c'haranteg wirion
 Charley a Bro C'hall
 Toul, rue de Vaugirard, 286 { Kemmet eo bet
 haro euz di ha
 niverion euz fegz }

Le seul témoignage qui reste de l'existence de la Breuriez Breiz-Izel, dont le président, Lescour, devait mourir l'année suivante, est une brochure de 63 pages imprimée chez Lédan, aîné, à Morlaix, et à la fin de laquelle on trouve le nom de Ch. de Gaulle comme secrétaire de l'éphémère association, aux côtés des quatre premiers sus-nommés.

Mais les désillusions n'étaient pas de taille à se mesurer avec la robuste foi « bretonne » de « Barz Bro-C'hall ». Aussi, ne nous étonnons pas de le voir prendre, en 1870, l'initiative d'une *Pétition pour les Langues Provinciales* destinée au Corps Législatif. Ses amis le comte F. de Charencey, membre du Conseil Général de l'Orne, et Henri Gaidoz, directeur de la *Revue Celtique*, la signèrent avec lui. Elle fut tirée en « placards » pour être adressée à des universitaires, des gens de lettre, des artistes, dont on désirait obtenir l'adhésion à l'enseignement des langues, littératures et histoires méridionales, basques, flamandes, occitanes, bretonnes, allemandes, etc... tout au moins, dans les facultés d'Aix, de Bordeaux, de Douai, de Montpellier, de Rennes, de Strasbourg, respectivement. Toutes les communications devaient, d'après une note finale, être adressées à M. Ch. de Gaulle, n° 286, rue de Vaugirard, et servir à étayer les arguments invoqués par les signataires de la brochure en faveur de l'enseignement réclamé par les trois régionalistes avant la lettre. (1)

(1) Cette pétition fut réimprimée en 1903 par H. Gaidoz, à l'époque seul survivant des trois (il ne devait d'ailleurs mourir qu'en 1930), pour appuyer les protestations du jeune mouvement régionaliste breton contre les décrets Combes (Paris, Alphonse PICARD, 82, rue Bonaparte).

Quelques mois après éclatait la guerre franco-allemande, qui fut suivie d'un changement de régime et de Constitution peu favorable à l'examen de revendications présentées sur un ton si académique, et dont la prise en considération n'offrait, aux yeux d'hommes politiques absorbés par tant d'autres problèmes, aucun caractère d'urgence. La *Pétition*, œuvre de « trois conjurés », qui, dit Gaidoz dans la préface de sa réédition (p. 6), « mirent en commun leur enthousiasme, leurs idées et leur style », et dont le Grütli « était la chambre de malade de Charles de Gaulle », ne devait donc avoir aucun lendemain. « La question des langues provinciales », poursuit le même écrivain, « disparut comme une hirondelle emportée par la tourmente; et la tourmente finie, il ne fut plus question de décentralisation ».

Une désillusion de plus dans la collection du doux hémiplegique de la rue de Vaugirard...

La préacrité de sa santé interdit-elle à celui-ci, après 1870, l'activité qu'il avait montrée pendant huit ou dix ans, et qui constitua pour lui une « évasion » spirituelle, un voyage en quelque sorte ininterrompu loin de la pièce ou du quartier dans lesquels ses jambes sans réflexes le retenaient prisonnier ?

On ne sait. Mais, quoi qu'il en soit, deux ou trois articles dans la vieille *Revue de Bretagne et de Vendée*, et dans la jeune *Revue Celtique*, viennent seuls prouver son existence entre 1871 et 1873. Et son chant du cygne semble avoir été le compte-rendu consacré par lui dans cette dernière publication au *Supplément*, de l'abbé Moal aux Dictionnaires Bretons. (*Op. cit.* t. II, p. 265-268).

Pourtant il se survécut encore quelques années qui furent probablement les plus tristes d'une existence aux ressorts désormais irrémédiablement brisés. Et c'est seulement le premier jour de janvier 1880 que ses yeux se fermèrent sur l'horizon étroit qui fut le leur pendant plus de vingt ans, sans avoir pu promener leur regards sur cette terre de Bretagne dont il avait fait, à la suite d'une lecture en terre flamande, un « reposoir de l'âme », le refuge de tous ses rêves prométhéens.

Les Bretons d'aujourd'hui, comme ses amis d'il y a 70 ans, doivent à la mémoire de celui qui tant les aima, un souvenir attendri et reconnaissant. (1).

F. GOURVIL.

(1) N.D.L.R. — Les « Nationalistes » de l'*Fleure Bretonne* se livrèrent au début de l'occupation à un jeu de mot stupide sur le nom de de Gaulle. Sans doute ignoraient-ils tout de *Barz Bro-C'hall*, ou bien leur haine de tout ce qui n'était pas prou-allemand l'emportait-elle sur le respect dû par tout Breton à un nom comme celui-là.

ANNEXES

I. — LETTRE AUX GALLOIS DE PATAGONIE

Paris, Ebrill 21, 1864.

Darlennis mewn newyddiadur Ffrengig fwy na dwy flynedd yn ol, fod mintai o Gymry gwladgarol wedi penderfynu sefydlu Gwladfa ym Mhatagonia, i'r bwriad o gadw yno yn fwy rhydd a diogel eu nodweddion cenedlaethol a'u moesau, a defnyddio yno yn unig y Gymraeg. Yr oedd y fath newydd yn angerddol ddiddorol i mi, a pharodd hefyd gydymdeimlad dwfn ymlith aelodau y Breuriez (Brodoriaeth Llydaw) — cymdeithas wladgarol a llenorol ar yr hon y mae'r Viscount Villemarqué yn llywydd. Pan glywais am y peth gyntaf ymholais gyda'r Parchedig James Williams, gweinidog Cymreig yn Quimper, ond ni fum haws.

Y dyddiau hyn cefais air oddiworth fy ngyfaill Llallawg, yn hysbysu fod mintai gyntaf o ymfudwyr i hwylio cyn bo hir. Gan hyny yr wyf yn brysio danfon iddynt drowch chwi ychydig eiriau o longyfarchiad.

Yn enw Brawdoliaeth Llydaw, cyn yr ehedo'r eychiad cyntaf hwn i'w bro newydd : taw nid ydym wedi anghofio yn Llydaw « Mai eich tadau, tadau ein tadau — ma ho tadou tadou hon tadou ; ac eich mamau, mamau ein mamau — hag ho mamou, mamou hor mamou ; ac y mae ynom ddaw'r calon ymbob peth perthynol i « had Bretoned tre-mor », ys dywedom ni. Mae'r frawdoliaeth er's lawer o amser wedi meddwl mai dymunol fuaasai i'n cyff-genedl gyffredyn ni y Celtiaid, — y gofer ohonynt, ymgasglu ynghyd mewn rhyw wlad wag gyfaddas, yn hytrach na chwalu eu hunain dros yr Unol Daleithiau, Awstralia, etc, a chadw yno ein neillduodion goreu ni.

Credwn y gallant ym Mhatagonia ddilyn eu tueddion cenedlaethol, datblygu eu cyneddfau, a choledd eu hiaith anwyl heb orthrech na pherygl o ymgolli. Gwell genym pe gallasech fod yn anibynol oddiworth unrhyw wladwriaeth ; eithr, gallwn ddygymod hyd nod ped elai y sgfydiwyr yn ddibynol iawn ar Archentina, yn hytrach na chwalu a di-genedlaethu gofer y wehelyth Geltaidd. Mae'n debyg fod yn y byd lawer man ffurwythlonach na Phatagonia, ond nid oes un man arall y gwn i amdano lle gall yr ymfudwyr Cymreig ymsydfdu yn Wladfa gyda'u gilydd, a digon o dir gwag heb ei feddiannu gan bobl wareiddiedig. Y mae rhaid chwalo ein cenedl ni, oblegyd gyfynged ein lle ; ond da fyddai cael rhywfan o'r ddaear i gryhoi y Celtiaid, ac yno ddangos i'r cenedloedd eraill beth fedr ein Cenedl wneud. Hyd yn hyn nid yw y Llydawiaid wedi dangos nemawr duedd i ymfudo, a hoffem eu cadw felly. Ond os daw y dydd a'r duedd iddynt newid eu gwlad, da vyddai (sic) genym eu gweled yn cyfuno eu hadnoddau a'u hegnion gyda'u brodyr o'r un gwaed a thafod ym Mhatagonia.

Felly, hoffem wybod, ped elai y cyfryw achlysur a dderbyniai y Wladfa yno aelodau neu fintai o Lydawiaid i'w mynwes yn groesawgar, y rhai mewn byr amser fyddant hyddysg yn y Gymraeg, ac a fyddant

yn gyfnerthiad cenedlaethol i'w gilydd ; hyd nod pe ddeuai offeriad Catholig neu ddau gyda hwy, hwyrach na thrangwyddid. Da fyddai gan y man frawdoliaeth gael pob hysbysrwydd o dro i dro am rawd a helynt y fintai aif, (sic) allan ar y fath amcan anrhydeddus, a chael pob hanes a gobeithion y sefydliad ydych ar fedr blanu-yn Ne Amerig.

Charles DE GAULLE
Ysg. Breuriez Breiz.

TRADUCTION

Paris, 21 Avril 1864.

J'ai lu dans un journal français, il y a deux ans passés (1) qu'un groupe de patriotes gallois avait décidé de fonder une colonie en Patagonie, dans le but d'y conserver en toute liberté et sécurité le caractère national, ainsi que ses usages, et de se servir uniquement du gallois comme langue. Cette information m'intéressa au plus haut point et provoqua une profonde sympathie parmi les membres de Breuriez Breiz (Confrérie de Bretagne), société patriotique et littéraire dont le directeur est le Vicomte de la Villemarqué. Lorsque j'eus connaissance du fait, j'écrivis au Révérend James Williams, pasteur gallois à Quimper, mais je n'en sus pas davantage.

Ces jours-ci j'ai reçu un mot de mon ami Llallawg (2) m'informant que le premier contingent d'émigrants doit prendre la mer sans tarder. C'est pourquoi je m'empresse de leur envoyer par votre intermédiaire quelques lignes de compliments.

Au nom de la fraternité bretonne, avant que s'en aillent ces premiers partants vers leur nouvelle patrie, qu'ils sachent qu'en Bretagne nous n'oublions pas que « vos pères étaient les pères de nos pères et vos mères les mères de nos mères » ; nous portons un intérêt cordial à tout ce qui touche à la « graine des Bretons d'outre-mer », comme nous disons. Cette fraternité nous a fait penser il y a longtemps qu'il serait désirable que notre race commune — ou du moins son trop-plein — se groupât dans quelque territoire vierge approprié, plutôt que de s'éparpiller à travers les Etats-Unis, l'Australie, etc., et conservât là nos meilleures particularités.

Je crois qu'ils peuvent, en Patagonie, suivre leurs penchants nationaux, développer leurs facultés et cultiver leur chère langue à l'abri de l'oppression et sans risquer de la perdre. Nous préférons que vous fussiez complètement indépendants de tout état, mais pouvons admettre que les colons soient sous la dépendance de l'Argentine plutôt que de perdre et dénationaliser l'excédent de la race celtique. Il est probable qu'il y a dans le monde bien des endroits plus fertiles que la Patagonie, mais il n'en est aucun autre, à ma connaissance, où les émigrants gallois puissent s'organiser en colonie, avec assez de terrain qui n'appartienne pas à des hommes civilisés. Il faut que notre race émigre à cause du peu de place dont elle dispose ; mais on souhaiterait trouver un territoire du globe pour y rassembler les Celtes, et

(1) Il s'agit de la Gazette de France, n° du 17 Décembre 1862, Ch. de Gaulle a reproduit l'article dans les Celtes au XIX^e siècle (Revue de Bretagne et de Vendée), Novembre 1864, p. 361.

(2) Llallawg était le nom bardique du Révérend T. JAMES (cf. Congrès Celtique International (...) 1867, p. 263.

montrer là aux autres races ce que la nôtre peut faire. Jusqu'à présent les Bretons n'ont marqué aucune tendance à s'expatrier, et nous voudrions qu'il en fût toujours ainsi. Mais si le jour vient où ils devront changer de patrie, il nous serait agréable de les voir associer leurs ressources et leurs énergies à celles de leurs frères de sang et de langue.

C'est la raison pour laquelle nous voudrions savoir si dans une telle conjoncture, la colonie recevrait là-bas en son sein avec empressement, quelques Bretons isolés ou en groupe, qui, au bout de peu de temps, seraient à même de parler le gallois et renforceraient votre nationalité. Sans doute, s'ils étaient accompagnés d'un ou de deux prêtres catholiques ne vous en offenseriez-vous pas. Notre société aimerait recevoir de temps à autre des informations au sujet du voyage et du comportement de ceux qui vont partir pour un motif si honorable, et être tenue au courant des faits intéressants votre groupe et des perspectives ouvertes par votre entreprise en Amérique du Sud.

Charles DE GAULLE,
Secrétaire de Breuriez Breiz,
286, Rue de Vaugirard, Paris.

II. — DA VARZED BREIZ

*Pion a roïo d'in diouaskel
evel d'ar goulmik hag e nijinn
hag e tiskuizinn.*

Salm., LIV, 6.

Meuleudi d'e-hoc'h, kanerien Breiz !
Va c'halon a zo enn ho kreiz
Pa-s-oc'h a bep tu dastumet
Da harpa 'r vro 'deuz ho maget :
— E Paris va c'horf zo dalc'het,
Med daved hoc'h nij va spered,
Vel al labous, a denn askel,
Nij da gaout e vreudeur a bell.

Pell-diouz ho pro unnn bet ganet ;
Ha mont da Vreton em euz gret,
Ker kent, breudeur, ha ma weziz.
Oa chomet *Kelled* ar Vreiziz.
— Me 'garfe, tresek Breiz-Izel,
Gallout nijal a denn askel,
Vel eunn evn e kaoued ganet
Garfe mond da vro ann evnet.

Seulvui doare Breiz a zeskiz,
Seulvui a galon ho c'hiriz,
Hag e c'hoantaiz mont d'ho pro
Da veza, da vervel eno ;
— Vel ma c'hoanta, d'ar c'hoad hucl,
Ann evn nijal a denn askel,
Nijal etrezeg ar c'hoad glaz
Elec'h 'ma neiz e vreudeur c'hoaz.

Aliez, Barzed, ann avel
A gazaz d'in ho mouez a bell ;
Helavar oa, c'houek ha pergen ;
Hi am frealze em anken :
— Evel-se, pa zeu da glevet
Ann evnig e kaoued dalc'het
Mouez he vreudeur skiltr ha laouen
Teu d'ezhan frealz bag anken.

Gan-e-hoc'h a zo peb a delen ;
Ne oa telen e bed gan-en ;
Koulskoude, ehoui a deurvezaz
Va lakat enn ho Preuriez vraz.
— Evelse a ra ann eastik,
Ar glozard hag ar sidanik,
Pa lezont ho breur ar golven
Sevel he vouez enn ho c'hichen.

He sevel 'rinn dirag tud Breiz,
Da lavaret d'am breudeur geiz :
« Bodit holl endro d'ar banniel
A zalc'h Kermarker ken hucl ! »
— Evel-hen, pa ruz tost d'eunn neiz
Ann aer wiber da grap he freiz,
En em start ann holl evnigou
Da drei out-hi ho begouigon.

Trugarekat d'e-hoc'h, Barzed frez,
Diwallerien nerzuz hoc'h iez !
Me a bedo Doue d'hon c'has
Da *Vreiz all* : eno 'kanimp c'hoas.
— Da roïo d'e-omp he varadoz
D'ann evn he neizik er bod roz ;
Da viro d'eomp ar brezonek,
Evel d'ann eastik e brezek !

Ann hini a reaz ar zon-man
A reer *a-Vro-C'hall* anezhan ;
Hogen *Breizad* eo a galon ;
Roit d'ehan eunn *hano gwirion*.
— E gorf e Bro-C'holl 'zo dalc'het,
E spered a vad n'ema ket ;
Nijal 'ra tresek Breiz-Izel
Bemdez, bemnoz, a denn askel.

Charlez A Vro-C'HALL.

Revue de Bretagne et de Vendée.
Deuxième Série, T. V., Mai 1864, pp. 388-390-392.

III. — D'ANN AOTROU J. AR SKOUR BARZ ITRON VARIA RUMENGOL

Vaugirard - Paris,

ann 29 east 1869.

Kenvreur ha minoun ker,

Gant trid kalon eo a lenniz ar galv kaset gan-e-hoc'h da genvreudeur Breuriez Breiz. C'houi oar n'ounn ket evit dont. C'houi oar ivez, a vad e vezo va holl galon, va holl spered, va holl ene gan-e-hoc'h, Red eo d'in aslavaret d'e-hoc'h ar pezh e liviriz gwech all d'hon fenn-sturier mad :

*Pa va galvit, da redek krenn,
Liammou honarn a dorjenn ;
Nemet re man ne dorinn ket ;
Gand dorn Doue unnn liammet !*

Evit beza e gwirionez enn ho touez dre ar spered, setu e kasann d'e-hoc'h eur pennadik labour hag e karfenn kalz e ve sellet piz out-han-gant paotred Breuriez Breiz. Tremen mall eo ober euz hon breuriez eur gefredigez veo ha gœst da labourat nerzuz evit mad ar iez. Rak-se am beuz aozet eur menoz (projet) reolennoù (1) hag a c'helfe, a gav d'in, rei eur vuhez nevez d'hon Breuriez, ma vefent kavet mad ha lekeat da lezen gand aotre ar genvreudeur. Eunn divraz n'eo ken, ha kalz a vezo da zifazia ha da wellaat enn han, hep mar, evit ma teufe da veza eunn dastum lezennou mad evid hon breuriez.

Eur vreuriez vud, kouls lavaret, eo bet hon hini bete keit ma. Red eo rei eur vouez d'ezhi. Ouspen-se pa ne chomm ket ann holl genvreudeur enn eunn hevelep kear, gwall ziez e vezo d'ezho en em zastum alies, ha, diesoc'h c'hoaz en em zastum *holl*. Rak-se red eo e ve otrez-ho eun *hanterour*, eur benvek a zarempredigez (un intermédiaire, un moyen ou instrument de communication) all evit ar c'horsedou, senedou pe strolladou. Eur *c'helleier* pe eunn *neveziadur* (vel a lavar Bretoned Kemru) eta a rankomp da gaout, evit ma ve embannet enn han kement tra a zell ouz Breuriez Breiz, evit ma ve moulet enn han lizeriou, gwer-siou berr pe bennadougou skrid all digant ar genvreudeur. Ha setu e devezo Breuriez Breiz he *mouez* neuze, hag ar vouez ze e c'helfed ober Kelenner Breuriez Breiz anezhi.

(1) Après reolennoù on iit, chargé d'un trait de plume : pe lezennou.

Ar c'heleier a vize bihan bihan evid ann derou kenta, rak ann arc'hant a vank d'e-omp, siouaz ! Me gav d'in e c'helfemp kerzet gant eur folien enn 8ved = 16 eneben, pep tri miz = 64 eneb peb bloaz, ar pezh a goustfe d'e-omp, peb bloaz e ti ar Fournier, etre 40 skoet ha seiz ugent lur, evit kant niverenn (exemplaire). Ne ve ket diez, a dra zur, sevel cunn 40 skoet bennag etre-z-ompni, paotred ar Vreuzier. Evid oun me, kinnig a rann pevar pe bemp skoet peb bloaz, a kounnari dre ne c'hellan ket rei muioc'h evit brema. Ha c'hoaz ne ve ket diez gwerza ugent pe tregont niveren er meaz euz ar Vreuzier, ha liesoc'h marteze.

Ma ve gallet lakaat e goulou cunn nevezriadur braz awal'h evit - se (ne ve ket red e ve braz meurbed) kinnig a rann kas d'e-zhan, pep kwech, eur pennad euz a cunn tammik iezadur pe c'hrammel brezonek kemru displeget enn hon brezonek-ni, hag ive eur pennad hag a ve hanvet : « Kelou kelted tre-mor » ; gant m'en devezo unan euz va c'henvreudeur ar vadelez da zifazia va brezonek.

Daoust hag e teuo d'ar gorsed hon Penn-Sturder muia karet ? Kaset am beuz d'e-zhan va menoz lezennou ivez. Ma vize enn ho touez, ha ma lavare d'e-hoc'h ez eo gwel lezel va menoz a gostez evit brema, neuze, ho pezet ar vadelez da viret va zammik labour evid hoc'h ha da devel var-n-ezhan.

Ar pezh ho pidi a rann da ober e pep tro, a vad, ober va gourc'hemennou d'am holl genvreudeur eo, starda ho dorn euz va ferz ha lavaret d'e-zho pegement ho c'harann.

Ho pezit mad, Aotrou, kenvreur ha minon keaz, grataat testeni va c'harantez wirion.

Charles A VRO C'HALL
Paris, rue de Vaugirard, 286 (Kemmet eo bet
hano ann ti ha niverion ann tiez).

S. G. — Setu daou C'hall hag a fell d'e-zho diski ar brezonek. Unau anezho, an Ao. Henry Ferrand a zo eur breutaer pe *advokad* iaouank speredek braz. Kemeret a reaz he gentel genta gan-en deac'h da noz, ha kregi mad mad a ra. Ann hini all, ann Ao. Léon de Bony a zo c'hoaz iaouank flamm, kroget en deuz pellik zo. Dre lenn ar Barzaz Breiz eo e teuz d'e-zho ar c'hoant meuluz ze.

(Papiers Lescour, Carantec).

TRADUCTION

A M. J. LESCOUR, BARDE DE N.-D. DE REMENGOL

Vaugirard, 29 août 1869.

CHER CONFRÈRE ET AMI,

C'est avec un cœur battant que j'ai lu l'appel lancé par vous aux confrères de Breuzier-Breiz. Vous savez que je ne puis m'y rendre. Vous savez aussi que tout mon cœur, tout mon esprit, toute mon âme seront avec vous. Il faut que je vous répète ce que j'ai dit autrefois à notre bon *penn-sturder* (1).

(1) Ce titre de *penn-sturder*, ou « premier pilote » qu'on retrouvera plus loin était celui dont usait La Villemarqué comme président de Breuzier-Breiz.

Lorsque vous m'appellez, pour accourir,
Des liens de fer je briserai ;
Mais ceux-ci je ne les briserai pas :
C'est la main de Dieu qui m'enchaîne !

Pour me trouver vraiment avec vous par la pensée, je vous adresse un travail que je voudrais voir examiner soigneusement par les membres de Breuzier-Breiz. Il est plus que temps de faire de celle-ci une association vivante, capable de travailler énergiquement au profit de la langue. C'est pourquoi j'ai mis sur pied un projet de statuts qui pourraient je crois insuffler une vie nouvelle à notre Breuzier, s'ils étaient adoptés et mis en vigueur après assentiment de nos confrères. Ce n'est qu'une ébauche, qu'il y aura sans doute lieu de corriger et d'améliorer ; pour en faire un ensemble d'articles dignes de notre confrérie.

Celle-ci a été à vrai dire muette jusqu'à présent. De plus, comme tous les membres ne résident pas dans la même ville, il leur sera toujours difficile de se réunir souvent, et, plus encore de se réunir tous ensemble. C'est pourquoi il leur faudrait un intermédiaire pour ce qui regarde les assemblées. Nous devons donc posséder un bulletin où serait publié tout ce qui concerne Breuzier Breiz, où l'on reproduirait des lettres, de courts poèmes ou d'autres petits articles provenant des confrères. Alors, la Bretagne aura sa voix propre ; on pourrait instituer ce bulletin : *Kelêmer Breuzier-Breiz*.

Pour commencer ce serait un petit cahier, car l'argent nous fait défaut, hélas ! Je crois que nous pourrions partir avec une feuille in-octavo, soit 16 pages tous les trois mois ou 64 pages par an, ce qui nous coûterait chez Lefournier (1) entre 120 et 140 francs pour 100 exemplaires. Il ne serait certainement pas difficile de réunir entre nous, membres de la Breuzier, les 120 francs indispensables. En ce qui me concerne je m'inscris pour douze ou quinze francs par an, enrageant de ne pouvoir faire davantage pour l'instant. De plus, ce ne serait pas une affaire que d'écouler vingt ou trente exemplaires en dehors de l'association, davantage peut-être.

S'il était possible de mettre sur pied un bulletin assez important, (il n'est pas nécessaire qu'il soit très volumineux), je m'offre à lui envoyer chaque fois un chapitre de grammaire Galloise rédigé en breton, ainsi qu'une rubrique intitulée : *Nouvelles des Celles d'outre-mer*, à condition qu'un camarade se charge de corriger mon breton.

Notre cher *Pensturder* (président) viendra-t-il à la réunion ? Je lui ai également expédié mon projet de statuts. S'il se trouve parmi vous et vous laisse entendre qu'il vaut mieux laisser mon projet de côté pour le moment, veuillez être assez bon pour conserver mon travail et n'en souffler mot à personne.

Je vous prie de faire en toute occasion mes meilleurs compliments à nos confrères, ainsi que de leur serrer la main et de leur dire combien ils me sont chers.

Veuillez, Monsieur, cher confrère et ami, accepter le témoignage de ma sincère amitié.

Charles DE GAULLE.

Paris, rue de Vaugirard (le nom de la maison et les numéros des immeubles ont été changés).

(1) Imprimeur-éditeur à Brest.

La dernière Foire de Bré

18 Juin 1792

A peine sorti de Plouagat le voyageur qui suit la route de Paris à Brest aperçoit, droit devant lui, au delà de la vallée du Trieux, une colline isolée dont la croupe, verte ou jaunâtre suivant la saison, est surmontée d'une petite chapelle qui de loin a l'air d'une maison de berger campée dans une sauvagerie solitaire. C'est le Méné Bré, îlot détaché en avant des hauteurs du Méné et de l'Arrée qui de ses 302 mètres d'altitude domine, tel un belvédère naturel, la partie occidentale du Penthièvre et la péninsule trégorroise. Au VI^e siècle ce haut lieu fut le théâtre de l'assemblée qui excommunia Conomor, l'assassin et l'usurpateur et dans laquelle évêques, moines, tierns et paysans, réunis sous la présidence de saint Hervé, le barde aveugle, maudirent le criminel et préparèrent son châtement.

De ce « concile » du Méné Bré, comme l'ont baptisé les historiens bretons, la chapelle dédiée à saint Hervé est un mémorial. Ce petit édifice quadrangulaire, rebâti plusieurs fois, notamment au XVI^e et au XVII^e siècle et restauré pour la dernière fois en 1939, n'offre plus rien d'ancien en dehors de son porche et de son clocher, mais il jouit jadis d'une grande célébrité et fut un lieu de pèlerinage très fréquenté dont les seigneurs du voisinage et les abbés de Bégard (deux d'entre eux s'y firent inhumer au XIII^e siècle) se disputaient la possession. A la demande du duc Arthur II, le pape Callixte III, celui-là même qui cassa le procès de Rouen et réhabilita Jeanne d'Arc, accordait le 4 mai 1458, une bulle d'indulgence en faveur de ce sanctuaire où se produisaient de nombreux miracles.

La légende a fait aussi du Méné Bré la résidence du barde Guinclin, personnage mythique qui a dû, au début du siècle dernier, un regain de notoriété à La Villemarqué et à son école. Dans les *Débats* du 29 octobre 1935 le futur auteur du *Barzaz Breiz* annonçait la découverte dans une petite église des Montagnes Noires, près de Morlaix, de fragments de ses œuvres, fragments en réalité connus depuis longtemps puisque Grégoire de Rostrenen déclarait en 1701 avoir vu un manuscrit de ses poésies à l'abbaye de Landévennec. « L'avenir, y lit-on, entendra parler de Guinclin le jour où les descendants des Bretons élèveront leur voix sur le Méné Bré. Ils s'écrieront en regardant cette montagne : ici habita Guinclin... et ils admireront les générations qui ne sont plus et les temps dont je sonde les profondeurs ».

Les Bretons n'avaient pas attendu la réalisation de cette prophétie

apocryphe, qu'ils ignoraient pour la plupart, pour se rassembler sur le Méné Bré, au moins à certains jours de l'année. Située au contact de deux régions différentes, au sud, la Cornouaille, pays d'élevage et de culture du seigle, où les prairies alternent avec les forêts et les immenses landiers qui couvrent les pentes des monts d'Arrée, au nord, le Trégor, pays du blé et du lin, aux grosses fermes surgissant des talus boisés et aux nombreux bourgs aux clochers de granit, la montagne de Bré était depuis le Moyen Age le siège de foires renommées, instituées par les abbés de Bégard, la puissante abbaye du voisinage. La plus importante était celle du 18 juin, qui se tenait le lendemain du pardon de saint Hervé.

Depuis Plouagat jusqu'à Lannion et même jusqu'à Morlaix et de Rostrenen à Tréguier, tous ceux qui avaient quelque chose à vendre ou à acheter accouraient ce jour-là au Méné Bré. Des quatre coins de l'horizon des pistes, dont quelques-unes assez larges pour permettre le passage de plusieurs charrettes de front, convergeaient vers la chapelle devant laquelle se tenait le marché aux bestiaux. Tout autour, une ville de bois et de toile abritait tous les corps de métier : merciers, drapiers, tanneurs, marchands de chapeaux de paille, d'outils agricoles, sabotiers de l'Arrée, etc., y étalaient leurs produits. Les auberges avec leurs tonneaux de cidre et leur cuisine en plein vent, que signalait de loin l'odeur pénétrante de leurs fritures, n'étaient pas moins achalandées. En plein air les fermières des environs offraient les produits de leur élevage et les citadins venaient à Bré faire leur provision de beurre salé pour l'hiver.

Une des attractions de la foire, et non la moindre pour la jeunesse, était la présence de sonneurs de bombarde et de biniou et après les affaires l'après-midi se passait en danses joyeuses. Saint Hervé n'était pas non plus oublié en ce lendemain de sa fête, sa chapelle recevait de nombreux visiteurs et un prêtre de Pédervec, paroisse dont elle dépendait, s'y tenait à demeure avec le « fabricien » ou trésorier pour recueillir les offrandes des pèlerins. Pour compléter le tableau, les mendiants traditionnels des pardons d'autrefois ne manquaient pas ce jour-là, quelque fût leur impotence réelle ou feinte, de faire l'ascension de la colline et d'implorer la pitié des bien portants en exhibant leurs difformités ou leurs plaies et en invoquant à voix haute après chaque aumône Dieu et le saint aveugle, leur patron, pour le donateur.

Le 18 juin 1792, malgré l'état de guerre avec l'Autriche et avec la Prusse qui existait depuis la fin d'avril, le Méné Bré retrouva son affluence habituelle, mais les autorités locales craignant des troubles y envoyèrent, sous le commandement du lieutenant Chrétien, un petit détachement de quinze gendarmes nationaux empruntés aux brigades de Belle-Isle, de Pontrieux et de Guingamp, qui après avoir parqué les montures, commença, dès neuf heures du matin, son service de patrouille. Les esprits étaient en effet très excités par les changements, notamment le remplacement des recteurs, que la Constitution civile du clergé avaient apportés aux habitudes religieuses, et surtout par l'apparition d'un papier monnaie, les assignats, garanti par les biens d'église confisqués par la Constituante, mais auquel dans les campagnes personne ne faisait confiance. Le paysan ne voulait connaître que les écus d'argent et les pistoles d'or à face royale et regardait comme une escroquerie les billets qui lui étaient présentés en échange de ses denrées et s'il était contraint à en recevoir, il n'en usait que pour payer son propriétaire et le percepteur.

Ce fut précisément cette question d'assignats qui déclina la tempête, vers midi, à l'heure où les transactions battaient leur plein devant la chapelle, une vive discussion surgit entre un particulier qui avait acheté une vache et un veau « à poil roux » et voulait le payer en papier monnaie et le vendeur qui n'acceptait de s'en désaisir que contre espèces sonnantes. Un attroupement se forme et les gendarmes, qui depuis leur arrivée étaient intervenus dans plusieurs différends de ce genre et étaient parvenus à les terminer à l'amiable, s'interposent en conciliateurs, mais cette fois vainement. Le paysan qui se croit volé s'entête dans son refus. Menacé d'être conduit devant le juge de paix de Péderneec, il répond : « je me f... de vous et de votre f... gueux de papier de fripons ». A ces mots les défenseurs de la loi lui mettent la main au collet et le lieutenant Chrétien, accompagné d'un gendarme, se détache de la troupe pour quérir le juge, qui prend son repas dans une auberge du voisinage. Pendant ce temps l'attroupement se grossit de curieux accourus de toutes les parties du champ de foire et au moment où Chrétien revient avec le juge, un inconnu habillé d'une veste vert brun se lance contre les nationaux, à ce geste la foule, comme obéissant à un signal, se rue de toutes parts sur eux, à coups de bâton et de pieds de fouet, aux cris de « *Hardi d'é !* Tombe dessus ! Tue les ! »

Mettant sabre au clair, les représentants de l'autorité se dégagent de la cohue qui les entoure. Serrés de près ils déchargent leurs pistolets, mais le nombre des poursuivants grossissant sans cesse, dix d'entre eux battent en retraite en bon ordre, sous les injures et les menaces, en direction de la route de Paris à Brest, sur le versant sud de la colline. Presqu'à ses pieds, à peu de distance du chemin, ils avisent la ferme isolée de C'hornier Bihan, en Tréglamus, et s'y précipitent espérant y trouver un asile, mais le fermier Guillaume Coquillon, qui était à table avec sa femme et quelques invités, ne peut rien pour les protéger. A peine ont-ils eu le temps de fermer les portes que la maison est entourée par plusieurs centaines d'hommes, qui furieux d'avoir vu leur proie leur échapper, hurlent : « *Enfonçons les portes. Tombons sur ces voleurs* ».

Deux individus se présentent aux fenêtres et invitent les gendarmes à se rendre : « *Sortez, il ne vous sera fait aucun mal* ». A ce moment les portes qu'ils n'ont pu barricader cèdent et la maison est envahie. Désarmés, rançonnés sous prétexte d'indemniser des dégâts causés par leur résistance Coquillon, qui d'ailleurs refuse d'accepter cet argent, ils sont en outre contraints de signer l'engagement de ne donner aucune suite à l'affaire. Ils ne sont pas pour autant tirés d'embarras. Leurs vainqueurs, sous prétexte de leur montrer les cadavres des sept hommes qu'ils auraient tués, les ramènent devant la chapelle et là les rossent d'importance à coups de bâton et de manches de fouet.

Le vicaire constitutionnel de Péderneec, Labouelle, essaie de s'interposer en leur faveur, Jean Kerello, de Tréglamus, lui ferme la bouche d'un coup de poing. Injuriés, houspillés, battus, les malheureux cherchent leur salut dans la fuite ; poursuivis à coups de pierre, quelques-uns parviennent à redescendre la colline et à gagner la grand'route, trois d'entre eux se réfugient dans la chapelle, leurs poursuivants en arrachent deux de force, le troisième, plus agile, grimpé dans la sacristie au-dessus du porche, échappe à leurs recherches.

Les cinq gendarmes, qui lors de la retraite sur C'hornier Bihan ont été séparés du gros de la troupe, ont fui ou sont prisonniers. Le lieu-

tenant Chrétien et son compagnon, découverts dans la boutique du drapier Derrien, à qui ils ont demandé asile, sont roués de coups jusqu'au moment où faisant les morts ils sont abandonnés par leurs bourreaux.

Un cordonnier de Tréglamus, qui se rendait à la foire vers 2 heures, pour s'y approvisionner en cuir, rencontra sur la grand route un gendarme, les vêtements lacérés, hébété et affolé au point d'avoir perdu sa direction et de marcher sur Louargat, tournant le dos à Guingamp ; il le remit sur la bonne voie et lui donna même un bout de ficelle pour rattacher ses souliers qui avaient perdu leurs lacets. Pendant ce temps sur le versant nord, du côté de Péderneec, binious et bombardes allaient leur train et la jeunesse insouciance se livrait sans arrière-pensée aux plaisirs de la danse.

L'alarme fut donnée à Guingamp vers quatre heures et demie, aussitôt les autorités firent battre la générale et une heure après, sous la conduite d'un administrateur départemental, le guingampais Charles Hello, une colonne de 200 gardes nationaux avec deux pièces d'artillerie partit pour le Méné Bré. Le chirurgien Depasse avec plusieurs de ses confrères la précédait pour porter secours aux blessés que l'on disait nombreux et gravement atteints.

Quand deux heures après les guingampais atteignirent le sommet de la colline, la foire était terminée et ils n'y rencontrèrent que les danseurs et quelques ivrognes attardés. N'en trouvant pas la clé, Hello fit enfoncer la porte de la chapelle pour délivrer le gendarme caché dans le clocher et qui fut découvert plus mort que vif, épuisé par la faim, les émotions et les coups reçus.

Une battue à travers le champ de foire et aux alentours fit retrouver les chevaux des gendarmes et la plus grande partie de leurs armes et de leurs équipements. Il n'y manquait que trois fourreaux de sabre, deux pistolets, une paire de menottes, enfin une bride avait été hachée en morceaux. Le lieutenant Chrétien avait perdu dans la bagarre son couteau à manche de corne noire, et une tabatière de même matière, garnie d'argent. La même mésaventure devait encore lui arriver la nuit du 26 octobre 1799, lors de la prise de Saint-Brieuc par les Chouans. La plupart de ses hommes avaient eu leurs uniformes déchirés et ils avaient été tous plus ou moins sérieusement contusionnés, mais somme toute ils s'en tiraient à assez bon compte, car vers huit heures du soir, ils étaient en état de revenir au Méné Bré reprendre possession de leurs montures et de leurs armes. La nuit venant, les gardes nationaux reprirent le chemin de Guingamp et le Méné retomba dans sa solitude accoutumée.

L'affaire eut son dénouement devant le tribunal criminel des Côtes-du-Nord, le 16 mars 1793. Les « patriotes » s'appuyant sur les menaces proférées par les émeutiers n'étaient pas éloignés d'y voir un complot contre-révolutionnaire pour soulever les campagnes et les jeter contre les villes. Le Tribunal ramena la bagarre à ses justes proportions. Des sept inculpés, deux furent mis hors de cause, les cinq autres, dont un contumace, furent condamnés à deux ans de prison et à deux heures d'exposition au pilori sur une des places de Guingamp, avec un écriteau explicatif de leur condamnation : « *outrages à des fonctionnaires publics dans l'exercice de leurs fonctions* », châtiment assez bénin à une époque où la guillotine commençait à devenir le principal sinon l'unique moyen de répression.

Quant aux foires de Bré elles furent supprimées. Un arrêté du

Conseil général des Côtes-du-Nord, du 10 mai 1793, les transféra à Guingamp, aux dates du 17 juin, 2 août et 21 septembre. Un des considérants ne manque pas de saveur et évoque les meilleures galéjades. Sur cette « haute montagne », y lit-on, l'ardeur du soleil et les tempêtes se font sentir d'une manière si violente, que les bêtes et les hommes y périssent faute d'abri », découverte qui dut ahurir les habitués du Méné Bré, qui savent tous que malgré son altitude il ne compte pas moins de quatre fontaines. Les autres motifs allégués, moins fantaisistes, constataient que les foires de Bré étaient l'occasion de rixes et d'actes de violence et qu'instituées par les moines de Bégard elles constituaient un reste de la féodalité, qui comme elle devait disparaître.

Malgré la force des vieux usages elles ne renaitront plus, du moins dans leur forme traditionnelle, pas même après la Révolution. Le besoin qui les avait fait naître et grandir a disparu au cours du XIX^e siècle avec les progrès des moyens de communication. Leur dernier vestige est la foire aux chevaux, qui se tient le 18 juin au pied de la chapelle de saint Hervé et il nous souvient d'avoir vu, il y a un peu plus d'un demi-siècle, de longs convois de chevaux, attachés à la queue-leu, qui dans la soirée de ce jour traversaient Guingamp sous la conduite de maquignons de Normandie et de Haute Bretagne. Mais à mesure qu'avec les facilités de transport les foires locales se multiplient, elles perdent de leur importance et la foire de Pédervec du 18 juin, mentionnée encore dans le *Calendrier des foires et marchés des Côtes-du-Nord pour 1947*, risque bien dans quelques années de n'être plus qu'un souvenir.

Hervé POMMERET.



Importance, pour la Bretagne, de l'Ecole de Pont-Aven

En parcourant à Paris, il y a quelques semaines, la si attachante exposition de « l'Ecole de Pont-Aven et ses amis » que M. Joly avait organisée dans la galerie Maurs de l'avenue Malignon, je réfléchissais sur ce fait que la plupart des Bretons, même cultivés, n'apprécient pas l'importance qu'a eue pour la Bretagne l'existence de ce mouvement pictural dont la répercussion se fait encore sentir jusque chez les peintres d'aujourd'hui et cela sur tous les points de l'univers. Que ce soit au Japon ou en Amérique, les noms de Pont-Aven et du Pouldu ont plus de retentissement dans la conscience des artistes de maintenant que les noms, jadis prestigieux de Venise ou de Siègne. De l'Ecole de Pont-Aven, Maurice Denis a dit, et sans aucune exagération, qu'« elle aura, certes, remué autant d'idées, influencé autant d'artistes que naguère l'Ecole de Fontainebleau. »

D'aucuns peut-être, parmi ceux qui n'ignorent pas la portée de cette action, s'offusqueront de ce que les Bretons y aient joué un rôle assez effacé et de ce que tous les premiers violons de ce concert ont été des hommes venus de l'extérieur, souvent d'un extérieur très lointain. Mais n'est-ce pas justement ce qui établit le pouvoir stupéfiant du rayonnement de notre province que ce rassemblement international chez nous d'esprits supérieurs unanimes à proclamer que la Bretagne est le tremplin indispensable à tous les idéalismes, qu'il n'est pas de lumière qui soit plus subtile que la nôtre en son charme atténué et que l'Armorique est par surcroît le point de la terre où des individus, issus des souches les plus diverses, parviennent le plus aisément à concilier leurs contradictions intérieures comme à s'absorber dans des méditations sur les problèmes éternels ? De tout cela, la plupart des artistes sont encore aujourd'hui intimement convaincus ; ils ne l'étaient pas — soyez-en sûrs — avant 1886 et voilà déjà un résultat extrêmement frappant de l'efficacité du mouvement dont je voudrais aujourd'hui parler. Pourquoi est-ce vers 1886 que ce mouvement a surgi et s'est mis en marche ? Voilà ce que j'aimerais à présent me demander.

Pour bien comprendre le phénomène qui s'est alors produit, il est, je crois, indispensable de rechercher d'abord à quelles époques la Bretagne exerce une influence sur la France et subséquemment sur le reste du monde. C'est, me semble-t-il, aux moments où, sous sa surface gréco-latine, la France sent vibrer tout au fond d'elle-même son âme

cette et telle est la raison pour laquelle, ni au temps de la Renaissance ni au XVIII^e siècle ni même pendant les deux premiers tiers du XVIII^e, l'influence bretonne ne transpirait ni dans la littérature ni dans l'art français. Au Moyen-Age, oui, la « matière de Bretagne » a été une source abondante d'inspiration et par « matière de Bretagne » il faut entendre l'inspiration venue de tous les pays celtiques ; c'est le temps des « romans bretons » et de l'« amour breton », le temps du mysticisme de Lancelot, de Tristan et d'Arthur. Et puis le silence retombe sur la Bretagne jusqu'au Romantisme, quand Chateaubriand et Lamennais, naissant presque porte à porte, presque en même temps, dans la vieille ville de Saint-Malo (« est-ce bien du hasard ? » nous demanderont ironiquement les astrologues) font retentir toute la nation des incantations harmonieuses de leurs phrases. Mais ce n'est pas seulement vers ces deux grands génies que s'oriente la critique de cette période ; c'est vers la Bretagne toute entière que se tourne l'attention des lecteurs ; le *Barzaz-Breiz* de La Villemarqué enthousiasme l'Europe et George Sand affirme que, dorénavant, nul n'aura le droit de passer près d'un paysan breton sans s'incliner bien bas devant lui. Pourquoi tout cet empressement si ce n'est parce qu'une vague de mysticisme vient de passer sur la France et que le romantisme passager de la nation s'est momentanément trouvé en accord avec le romantisme permanent de notre province ?

Or, vers 1885 une nouvelle vague romantique a encore déferlé sur le territoire français mais plus foncièrement émotive, plus celtique, cette fois, que la première qui était fortement mêlée d'éléments oratoires gréco-latins (Victor Hugo, sans aucun doute, était plus attiré par l'Espagne que par l'Armorique). Reconnaissons d'ailleurs que, en 1885 ce n'est pas la Bretagne qui fournit les leaders du mouvement littéraire ; on peut citer à son actif quelques grands noms comme Villiers de Lisle Adam ou Corbière mais les choryphées sont des septentrionaux ; surtout Belges ou Flamands de France : Elskamp et Eckhoud sont nés à Anvers ; Fontainas à Bruxelles ; Verlaine est né à Metz d'un père belge ; d'un père belge aussi René Ghil qui est de Tourcoing ; Rimbaud est né à Charleville. Quant au décor breton, il ne déplaît pas aux symbolistes de Paris mais c'est plutôt vers la Belgique de Maeterlinck ou de Verhaeren qu'ils regardent comme vers une Mecque. Retenons cependant que Barrès est venu en 1886 dans le Finistère et les Côtes-du-Nord « pour se fixer sur la Bretagne » comme il disait alors à son ami Le Goffic avec le concours duquel il a fondé *Les Chroniques*, organe des provinces françaises qui fut imprimé à Morlaix ; c'est alors que, dans le *Voltaire*, Barrès a publié sur les calvaires bretons et sur les chansons populaires de bien curieux articles qui font songer, par leur coloris, à certains tableaux de l'École de Pont-Aven tant ils sont pénétrés de son enthousiasme pour l'art paysan qu'il oppose aux œuvres citadines de la civilisation française. Mais, pour les peintres, c'est la Bretagne seule qui compte et la présence de Gauguin au Pouldu a été pour beaucoup dans cette affection exclusive.

Je n'ai pas le temps de résumer ici la vie aventureuse de Gauguin, ce financier qui, à quarante ans, renonce brusquement à sa vie familiale et à l'aisance (il gagnait en 1884 quarante mille francs par an comme liquidateur chez l'agent de change Bertin) pour se plonger tête baissée dans le métier de peintre. Il a dit, paraît-il, à Charles Morice que c'est « la tristesse de la Bretagne » qui l'a attiré vers elle. J'en doute fort car, s'il l'a ensuite quittée pour La Martinique puis pour

Tahiti et les Marquises (il avait pensé aussi à Madagascar et au Tonkin) ce n'était pas pour découvrir plus de tristesse encore dans ces terres exotiques. Je suis persuadé que, prosaïquement, si, comme beaucoup d'autres peintres, il a d'abord songé à s'établir en Bretagne, c'est parce que c'était la région où, dans les hôtels, les prix de pension étaient les moins élevés ; ce n'est pas pour chercher la tristesse que tant de peintres anglais, américains ou « pompiers » français s'étaient installés avant lui chez Julia. Si l'on jette un coup d'œil d'ensemble sur la dernière partie de la vie de Gauguin, on notera que l'auteur du *Christ Jaune* a été continuellement obsédé par le désir de la vie moins chère ; si de la Bretagne, il est parti pour les Antilles, c'est en grande partie, parce qu'on lui avait répété qu'il était possible de s'y nourrir à très peu de frais ; si, plus tard, il vogue vers Tahiti, c'est qu'on lui avait affirmé qu'en Océanie, la nature pourvoirait à presque tous les besoins ; s'il s'en alla mourir aux Marquises, c'est parce qu'il était convaincu que la nature était là plus généreuse encore. Ce qui m'intrigue davantage dans ce déplacement des peintres vers l'Onest, ce sont les rapports que plusieurs d'entre eux avaient entretenus avec la finance. C'était encore un homme de Bourse que Granchi-Taylor qui, de sa première profession, avait gardé l'habitude d'arborer une redingote quand, chassé de sabots, il emportait son chevalet dans la campagne ; boursier aussi Schuffnecker qui devait enseigner plus tard le dessin aux potaches du Lycée Michelet à Vanves ; un des peintres académiques avec lequel Gauguin allait se quereller à l'auberge Gloanec, c'était le père de Guy de Maupassant et dont le prénom était Gustave ; or ce Gustave de Maupassant, avant de s'acharner à la peinture, avait travaillé chez l'agent de change Stultz. Comment expliquer que la finance ait ainsi soudainement métamorphosé ses livres de compte en carnets à croquis ? Cet événement a-t-il quelque chose à voir avec le grand krach de 1883, date de la faillite de l'Union Générale qui amena, dit-on, la fermeture de beaucoup d'officines entourant le Temple de Mammon ? Ce pourrait être un passionnant chapitre de l'économie politique que l'étude de l'incidence des orages financiers sur le développement des arts et sur l'éclosion des vocations chez les peintres.

Quoiqu'il en soit, Gauguin ne manqua pas, dès son arrivée, d'être séduit par le caractère primitif de la civilisation dont il se sentait entouré et par la spontanéité des travaux réalisés par les artisans. Quand, après avoir connu la Bretagne, il se fut rendu en 1888, chez Van Gogh à Arles, il eut de la peine à s'accoutumer à la clarté régulière de la vie latine dans laquelle il était maintenant baigné. Dans les *Lettres de Gauguin* que Maurice Malingue vient de réunir chez Grasset, on rencontre cette confession au cours d'une missive à Emile Bernard : « Je suis à Arles tout dépaycé, tellement je trouve tout petit, mesquin, le paysage et les gens. »

Ce qui, à ses débuts, avait entraîné Gauguin vers la peinture, c'était la luminosité de l'impressionnisme, tel que le lui avait révélé Pissarro car il n'avait goûté d'abord que Pissarro et Degas, alors considérés par lui comme des artistes d'extrême avant-garde. Ce qui l'avait conquis dans l'impressionnisme, c'est que c'était la rupture avec la grisaille ; c'est qu'enfin des fenêtres s'ouvraient toutes grandes sur l'intensité de la lumière crue. Mais, très vite, en Bretagne, il avait compris l'insuffisance d'une méthode qui se bornait à noter les jeux des reflets sur la surface des choses sans pénétrer jusqu'à leur substance. Dès 1886, m'a dit le peintre Delavallée qui eut très souvent l'occasion de parler

avec lui et qui est le seul témoin que j'aie jamais pu consulter sur ce tout premier séjour du maître dans le Finistère, Gauguin employait continuellement le mot de synthèse quoique le synthétisme ne se manifestât pas encore dans les toiles zébrées avec obstination par son pinceau. C'est surtout pendant les années suivantes que Gauguin allait devenir constructeur et se vouer à la hiérarchisation des couleurs et des lignes, résumant ses fortes sensations par l'emploi de contours très nets et de larges à-plats sans nuances. Est-ce Cézanne qui directement l'influença ? ou cette influence cézannienne lui parvint-elle par l'intermédiaire d'Emile Bernard ? Voilà une question qui a fait couler beaucoup d'encre. Ce qui est incontestable, c'est qu'une découverte essentielle de Gauguin a été l'utilisation de la couleur pure comme moyen de rendre l'intensité de ses émotions. Manière facile et discutable de s'affirmer, dira-t-on, et j'avoue que ce procédé ne donne pas nécessairement chez tous d'excellents résultats. Tout ce que je veux simplement indiquer dans le présent article où je me place surtout à un point de vue breton, c'est que la méthode inventée par Gauguin allait remporter dans le monde entier un immense succès et que c'est dans ce sens qu'allait évoluer la peinture universelle en renonçant à la notion de la ressemblance pour adopter celle d'équivalence, suivant laquelle la main de l'artiste ne doit plus tenter comme par le passé d'être une copiste fidèle mais bien de traduire par un arrangement inédit de couleurs et de lignes le frémissement ressenti par le visionnaire devant tel ou tel paysage.

Au lieu de hausser les épaules devant ce que les grognons nomment une mode passagère sans vouloir admettre qu'elle dure déjà depuis assez longtemps, qu'elle ne montre aucun signe de régression et qu'elle s'est répandue dans toutes les nations, je crois qu'il est plus raisonnable d'y voir un effet des conquêtes de la science. La ressemblance ne peut plus être en effet le but principal des arts plastiques depuis que la photographie en noir puis en couleur ont empiété sur le domaine de la peinture ; elle ne peut non plus se réserver l'évocation du mouvement depuis que le cinéma y a si bien réussi. Il ne lui reste donc plus comme monopole que l'expression des sensations strictement individuelles, c'est-à-dire des émotions éprouvées par l'âme de l'artiste, à moins encore que la peinture (mais de cela Gauguin ne s'occupait pas) ne se consacre à la simplification, par des moyens géométriques, de la physionomie des objets et des paysages. Encore ne peut-on point soutenir que cette géométrisation du monde extérieur soit restée en dehors des projets de l'École de Pont-Aven puisque Sérusier était hanté par ce souci et qu'on l'a souvent vu le compas à la main. De toute façon, le groupe visait à la simplification des spectacles qui se déroulent sous nos yeux. « L'art — devait proclamer plus tard Maurice Denis — est une caricature ». Que cette conception de l'art comme un raccourci ait connu son premier épanouissement en Bretagne, voilà qui ne peut laisser les Bretons indifférents même s'ils la réprouvent ou si elle les laisse perplexes.

Mais peuvent-ils tout au fond d'eux-mêmes, la réprouver puisque, si Gauguin l'a formulée, c'est en accord avec les œuvres d'art paysannes qui, au Pouldu, l'environnaient, œuvres dont l'accent primitif lui plaisait parce qu'elles aussi, étaient simplifiées et souvent peintes par larges à-plats ; il aimait les statues mal dégrossies des saints dans les chapelles, les jubés des églises et les paillettes des corsages ; lui-même se plaisait à porter un gilet bigouden et à boire dans des pichets de céra-

mique aux teintes vives. « Quand mes sabots — écrit-il à Schuffnecker — sonnent sur le sol de granit, j'entends le ton sourd, mat et puissant que je cherche en peinture (1) ». Apprès du curé de Pont-Aven puis du recteur de Nizon, il était intervenu pour obtenir d'eux qu'ils plaçassent ses tableaux dans leurs sanctuaires, estimant que, là, ils s'associeraient très heureusement et aux coutumes des paroissiens et au coloris violent des statuettes, en une époque où Saint-Sulpice n'avait pas encore fait pénétrer dans les niches ses fades figurines à chevelures bien peignées.

Si le recteur de Nizon ne voulut pas de la Lutte entre Jacob et l'Ange, ce n'est pas seulement parce que la technique le déconcertait mais sans doute parce qu'en le regardant il lui semblait humer de vigoureux relents de paganisme. Gauguin était en effet un mécréant intégral mais je me hâte de constater que son incroyance lui appartient en propre. Dans son ensemble, l'École de Pont-Aven où se mêlaient des tendances très variées, a été beaucoup plus chrétienne que païenne ou peut-être serait-il plus exact de dire que son mysticisme, de païen qu'il fut à l'origine, a été converti au catholicisme par l'atmosphère religieuse dont la Bretagne l'a imprégnée. Et ceci nous amène à parler de Paul Sérusier qui fut l'homme de liaison entre Gauguin et le monde extérieur, celui qui fit de la doctrine encore confuse de son maître quelque chose de portatif, de logiquement bâti et de convaincant. Ce fut Sérusier qui, en 1888, apporta de Pont-Aven à l'Académie Julian, avec les égards dus à une icône miraculeuse, le fameux couvercle de boîte à cigares où, d'un pinceau exaspéré, Gauguin avait tracé des troncs éclatants de peupliers. Autour de cette icône, il rassembla tous ses camarades qui, sur cet emblème, jurèrent la mort de l'académisme. Ainsi se créa l'ordre sacré des Nabis, prophètes adolescents qui s'engagèrent à anéantir les Philistins. Ces Nabis, presque sans exception, allaient faire parler d'eux dans l'univers, même ceux qui, comme Vuillard, Bonnard et Roussel allaient bientôt se rapprocher des formes anciennes de l'impressionnisme.

La présence de Sérusier dans ce groupe est, pour la Bretagne, de toute première importance ; car c'est Sérusier qui a répandu avec le plus de persévérance le dogme que la Bretagne est la patrie naturelle de tout artiste digne de ce nom. A vrai dire, il n'était pas catholique ; il était théosophe ; mais, à ce titre précisément, il était tout indiqué pour servir d'intermédiaire entre un incroyant comme Gauguin et les amis de Maurice Denis qui, dès sa quatorzième année, avait inscrit dans son journal : « Oui, il faut que je sois peintre chrétien ». C'est à Châteauneuf-du-Faou où Sérusier possédait une maison aujourd'hui habitée par sa femme, que ce Flamand devenu Breton a produit ses œuvres les plus caractéristiques. Là le paysage finistérien et l'âme de Sérusier ont à tel point réagi l'un sur l'autre qu'il m'est impossible de les dissocier et de repenser à Sérusier sans le revoir tel qu'il apparaît dans son portrait par lui-même avec sa barbe broussailleuse et roussâtre de mage au cœur pur se détachant sur un tapis de champs bretons dont la tendre bigarrure descend vers la rivière bordée d'arbres sveltes. Ce n'est d'ailleurs pas à Châteauneuf-du-Faou que Sérusier s'était d'abord rendu lorsqu'il pénétra en Bretagne mais à Pont-Aven où il se lia avec Gauguin. De Pont-Aven, ils partirent ensemble pour Le Pouldu et c'est là que leurs voies se sépa-

(1) J'ai noté pour la première fois cette citation dans le livre si dense, toujours amélioré au cours des éditions successives, que Charles KUNSTLER a publié sur Gauguin chez Floury.

rèrent et justement sur ce point de la fidélité absolue que l'art, suivant Sérusier, doit à la Bretagne. Plus violent de tempérament, Gauguin, que ne cessaient de consumer ses hérédités sud-américaines, devait bientôt s'évader vers Tahiti pour s'y enivrer de visions plus ensoleillées. Vers ce qu'il nommait « le pays du mystère » il essaya d'entraîner Sérusier mais celui-ci, à l'exubérance de la végétation exotique préférerait ce qu'il appelait « les beaux gris » de notre occident avec leurs dessous subtils dont le charme s'insinue avec lenteur dans les prunelles des regardants. Il refusa de quitter la Bretagne et un tableau de lui dont la biographie de Sérusier par Maurice Denis (Floury éd.) nous fournit une agréable reproduction, nous fait voir Gauguin invitant du geste son compagnon à le suivre jusqu'aux régions de l'éternel été tandis qu'assis sur le bord de la route finistérienne, Sérusier continue de méditer sur la tâche qu'il s'est promise et que toute une vie, il le sait, ne parviendra pas à remplir.

Gauguin une fois embarqué, Sérusier transporta ses pénates au Huelgoat où il passa les années 91, 92 et 93. « Je me sens — écrit-il alors — de plus en plus attiré par la Bretagne, ma vraie patrie, puisque j'y suis né de l'esprit ». C'est dans la forêt du Huelgoat qu'Henry Bataille, dans sa préface à *La Lépreuse* dit alors l'avoir rencontré, chaussé de lourds sabots, « sorte d'ascète ou de satyre à la barbe fluviale ». Mais la mère de Sérusier mourut subitement dans la petite ville pendant une visite qu'elle avait rendue à son fils. Ce pénible événement « rompit — dit Maurice Denis — le charme qui y avait retenu le peintre ». Il voulut une autre solitude et c'est alors qu'il élit Châteauneuf auquel il devait rester fidèle jusqu'à la fin. Sa dépouille mortelle n'y repose pourtant point mais à Morlaix où, au cours d'un déplacement en 1927, une crise cardiaque devait le terrasser dans la rue et c'est à Morlaix que l'on peut contempler le beau buste par Lacombe qui se dresse sur la stèle funéraire. J'ajouterai que, en dépit de ce fait inattendu, il ne manque pas à Châteauneuf de souvenirs de l'École de Pont-Aven : du parloir jusqu'à la salle à manger, les parois de la demeure sont toutes ornées de fresques décoratives ; quant à l'église, elle contient une autre fresque, malheureusement rongée par l'humidité, qui rappelle le goût du peintre pour l'art français du Moyen-Âge. Disons encore que si Châteauneuf n'a pas gardé le corps du fondateur de l'ordre des Nabis, il sera néanmoins possible au passant de s'incliner sur la sépulture d'un autre membre de l'École de Pont-Aven, Armand Séguin que Sérusier avait généreusement appelé auprès de lui quand Séguin était déjà dangereusement malade. De Séguin, Sérusier adoucit fraternellement les derniers mois d'agonie sur cette terre bretonne dont la beauté était, ici-bas, pour Sérusier comme pour Séguin, la plus magnifique préfiguration de la splendeur absolue qu'il ait jamais été donné à des êtres humains de tenir sous leurs regards enthousiastes.

Dans sa ferveur bretonne, Sérusier allait tellement loin que, pour lui, le costume breton était le seul dont il eût le droit de vêtir les créatures de rêve dont il aimait ses paysages. « De déduction en déduction — avait-il déclaré — je voulus de l'allégorie et refusai la grecque. J'étais en pays celtique ; j'imaginai les fées. Le vêtement moderne change trop souvent ; j'adoptai pour mes figures le costume breton qui n'a pas d'âge ». Doctrine soutenable même devant l'histoire du vêtement car, si le costume breton est de date récente et s'est fréquemment modifié, il a néanmoins amalgamé savamment en lui et sans en éli-

miner aucun, les éléments successifs qui, à travers les siècles, ont été représentatifs du costume citadin français.

Quelque religieux que fût Sérusier de toutes ses fibres, il ne dépassait pas les limites de la philosophie pour s'aventurer dans la théologie proprement dite mais plusieurs de ceux qui, séduits par lui, avaient scruté les textes de Platon et de Plotin arrivèrent, eux, à des conclusions nettement catholiques et je ne songe pas seulement à un Maurice Denis qui, depuis son enfance, était acquis à la foi chrétienne mais à d'autres qui, arrivant athées en Bretagne, s'y sont convertis et s'y sont faits baptiser. L'un d'eux même est devenu moine et, ce qui me frappe, c'est qu'il fait remonter sa conversion non pas tant aux doctrines philosophico-picturales à lui enseignées par Sérusier qu'à l'influence exercée sur les explorateurs de notre province par le paysage breton auquel Max Jacob m'a dit attribuer aussi d'énergiques vertus christianisantes.

Ce qu'objectivement on doit constater, c'est qu'au moment où Sérusier commençait à rassembler ses idées sur le symbolisme synthétique, un mouvement religieux se produisait à Paris parmi les peintres et les littérateurs s'efforçant de concilier les exigences de leur raison avec leur désir de foi. C'était à peu près le temps où Brunetière, dans ses *Raisons de croire* essayait de justifier le transformisme de Darwin par la doctrine catholique. « En cette fin, si croyante tout de même, du siècle où l'on voit éclore dans les âmes les plus encombrées des plus savants blasphèmes, la petite fleur de la foi — écrivait en octobre 1896 Maurice Denis dans *l'Art et la Vie* — nous sommes quelques peintres bien près de nous convertir comme fit le vieux Botticelli au temps de Frère Savonarole... Il n'y eut pas, depuis longtemps, d'époque plus passionnée que la nôtre pour la Beauté religieuse et s'il en est venu comme une mode, dont on se plaint, c'est que quelque chose de vrai se manifeste ainsi... Une photographie de primitif suffit dans le désordre et le tumulte de notre vie, à nous rappeler ce qu'est notre âme, que ses gestes sont sublimes ».

Cet article était dédié par Maurice Denis à Dom Verkade, un élève hollandais de Sérusier qui venait d'entrer comme moine au couvent allemand de Hohenzollern et dont le *curriculum vitae* est extrêmement intéressant au point de vue qui nous occupe ici car, d'une part, c'est par l'entremise de l'École de Pont-Aven que Dom Verkade a été conduit au catholicisme et ce catholicisme, une fois réalisé, lui a, d'autre part, permis d'établir une jonction et avec le mouvement allemand de peinture religieuse qui avait son centre chez les Bénédictins de Beuron et aussi avec toute une tradition européenne antérieure à la Renaissance. Mais, surtout, ce qui nous émerveille, c'est que cette conversion s'est décidée presque complètement en Bretagne et que c'est en Bretagne qu'elle est parvenue à son aboutissement.

Dom Verkade a raconté en détail toutes les péripéties de cette expérience dans un livre publié en allemand : *Le Tourment de Dieu, étapes d'un moine-peintre* et les éditions Rouart et Watelin ont donné en 1923 une traduction française de ce volume. Verkade qui est mort il y a seulement quelques mois, était de souche protestante mais il ne paraît pas avoir fréquenté particulièrement les temples ni les églises jusqu'au moment où, pendant son séjour en Bretagne, le catholicisme l'attira irrésistiblement. Mystique, certes, il l'était déjà mais ce mysticisme, c'est vers l'art comme une fin en soi qu'il l'avait jusqu'alors dirigé. Quand il était venu à Paris pour y mener une vie de rapin, il était allé trouver son compatriote De Haan lequel l'avait présenté à

Gauguin dans un restaurant de la rue de la Grande-Chaumière. De Haan avait aussi présenté Verkade à Sérusier qui, tout imbu de théosophie « allait — dit Verkade — exercer une grande influence sur mon évolution religieuse et artistique ». Sur le conseil de Sérusier, Verkade se rendit en Bretagne et c'est à Quimper où il attendait la voiture de poste pour Pont-Aven qu'il eut son premier contact avec la Celtie ; c'est là qu'il vibra du premier choc qui allait provoquer sa vocation religieuse. « Le paysage ondulé dans lequel, enfants de la grande ville, nous nous trouvions, après une nuit blanche, splendidement transportés était si jubilant en même temps que si serein, si silencieux, si plein de Dieu qu'on eût dit une religieuse en robe de mariée s'avançant vers l'autel pour se flancer au Christ. » C'est au Huelgoat qu'assistant à une messe, il s'agenouilla pour la première fois et « se sentit — suivant ses termes — à moitié catholique ». Mais c'est dans le Morbihan, à Saint-Nolff et en 1892, que sa conversion définitive allait s'effectuer. « Peut-être — lui avait dit son hôtelier dès son arrivée — que Dieu vous a envoyés ici pour que vous deveniez catholique. »

L'affaire n'alla d'ailleurs pas sans quelques cahots mais un jour, presque sans combats, avec un simple « Nom d'un chien, je veux en finir avec toute cette histoire », je résolus — rapporte Dom Verkade — d'aller à Vannes et de dire au Père Le Texier que j'étais prêt à recevoir le baptême... Je ne trouvais plus d'issue et me déclarais pris. » Comme parrain, Verkade choisit un jeune meunier de St-Nolff, Jean Gachet qui sauta de joie lorsque le Hollandais lui eût appris sa décision et il demanda immédiatement à sa mère d'apporter « la liqueur et les petits verres » pour trinquer à la santé du nouveau chrétien. Chose curieuse, la conversion de Verkade fut immédiatement suivie de celle de Ballin, un peintre danois qui, lui aussi, était Nabi. A brûle-pourpoint Verkade avait annoncé à son camarade qu'il venait de recevoir le baptême. « Ballin — écrit Verkade — resta quelques instants bouche-bée puis il s'écria : « Cochon, pourquoi ne m'as-tu rien dit ? Moi aussi, je vais me faire baptiser et cela tout prochainement. »

Parmi les fondateurs de l'Ecole de Pont-Aven, il est bien difficile de délimiter exactement la place d'Emile Bernard dont la veuve et les enfants considèrent avec raison qu'il est un de ceux qui ont répandu le plus de suggestions fécondes ; il est même vraisemblable que c'est lui qui a lancé Gauguin sur plusieurs pistes où l'auteur du *Christ Jaune* s'est engagé. Admirateur de Cézanne, il fut, avant Gauguin, un révolté contre l'impressionnisme absolu. Mais les idées qu'il avait si éloquemment défendues, il a été un des plus ardents ensuite à les combattre. Il a condamné ce qu'il a appelé « l'erreur de Cézanne », il a condamné le synthétisme de Gauguin, il a condamné les colorations vives ; il a réduit sa propre palette à deux couleurs. De même que Moréas, après avoir écrit un manifeste du symbolisme littéraire, s'est insurgé contre le même symbolisme en fondant l'Ecole Romane, Emile Bernard est devenu le chef d'un néo-classicisme intransigeant. Peut-il donc, dans ces conditions et quelque soit son talent, être considéré comme appartenant en même temps aux deux partis opposés ? Bernard a choisi de brûler ce qu'il avait adoré. Il est difficile de le ranger complètement et malgré lui dans le mouvement des novateurs puisque nul, pendant plus de trente ans, ne les a accablés, sous de plus formels anathèmes.

Un des peintres de l'Ecole de Pont-Aven dont, par contre, les critiques ont fort peu parlé jusqu'ici parce que ses productions étaient à

peu près inconnues mais qui, depuis une exposition récente à Quimper, semble appelé à tenir une place de première importance comme réalisateur du synthétisme pictural, c'est le hollandais Meyer de Haan aussi remarquable comme portraitiste et paysagiste que comme peintre de natures mortes. A son nom, joignons encore celui de Filiger, un des membres les plus extraordinaires de cette Thébaïde et qui est mort il y a quelques années à Plougastel-Daoulas, après une série de brusques conversions qui l'ont ramené, lui, du mysticisme apocalyptique au paganisme intégral.

Il n'en reste pas moins que, d'incroyante qu'elle fut à ses débuts, l'Ecole de Pont-Aven allait, dans son ensemble, prendre de plus en plus un aspect d'Ecole d'art sacré, surtout sous l'influence de Maurice Denis qui allait devenir à Paris l'animateur de tout un groupement d'art religieux et qui, quoique non breton lui-même (ce qui était le cas d'à peu près tous les peintres que nous venons de nommer) avait établi sa résidence d'été près de La Chartre, bourg qu'il avait doté d'un Chemin de Croix. D'une piété toujours souriante, Maurice Denis qui a publié une belle édition des *Fioretti* de St-François d'Assise a tenu à être enseveli dans son froc de tertiaire mais, techniquement, il est resté jusqu'au bout un admirateur de Gauguin qui, pour lui, était le maître par excellence. Dans ses ultimes carnets de notes où il consignait ses réflexions sur la dernière grande œuvre qu'il avait en chantier : un Chemin de Croix destiné à Thonon, il s'est exhorté à y mettre « plus de couleur » à en simplifier plus que jamais les lignes. « Gauguin, penser à Gauguin » a-t-il écrit avec ferveur.

Que de prolongements imprévus aura donc connus l'initiative de ces quelques artistes souvent, hélas ! bien désargentés qui se réunissaient dans un village breton pour y approfondir leurs rêves ! C'est de leurs discussions qu'est née une conception entièrement neuve de l'art, celle qui s'oppose à la doctrine ancienne de la ressemblance, c'est de leurs débats qu'ont surgi bien des théories dont nos jeunes revues sont pleines, même s'il arrive à ces théories de nous sembler en contradiction les unes avec les autres. Si Sérusier, par exemple, peut être révérend comme le père de la peinture mystique puisque l'art, pour lui, était avant tout, comme il disait, « un moyen de communication entre les âmes », il mérite aussi d'être vénéré par les cubistes pour avoir imposé une rigoureuse géométrie comme garde-fou à son ardent sensibilité ; sa voix tremblait lorsqu'il prononçait les mots de « règle d'or » et de « saintes mesures ». Si, après un long sommeil, l'art mural a ressuscité dans nos églises comme dans nos théâtres (Maurice Denis est à la fois le décorateur du théâtre des Champs-Élysées et de la chapelle du Vésinet) c'est qu'il y avait eu dans une auberge du Pouldu, isolée au milieu des champs, des hommes mal vêtus, sans cesse endettés et qui se rebellaient à longueur de journée contre les opinions reçues. Jamais à aucun moment, la Bretagne n'aura tenu à un pareil degré ce rôle essentiel de lieu mystique où il faut que, pour être valables, les idées viennent s'élaborer et se concrétiser. Que les artistes bretons n'aient pas participé de leurs personnes à ces recherches d'alchimistes, cela ne fait que rendre le problème plus passionnant encore puisque c'est l'atmosphère de la Bretagne même qui est en cause. C'est dans cet air, dans ce décor, dans cet air et ce décor seuls que l'univers a jugé bon de venir préciser ses idées fondamentales, celles qui, de là, allaient partir pour se disperser à tous les vents.

Charles Cugnot.

L'IMAGERIE BRETONNE

LORSQU'EN 1925, nous avons publié, P.-L. Duchartre et moi, « *l'Imagerie populaire, dans toutes les provinces françaises* », cet art charmant que les iconographes officiels avaient longtemps ignoré et surtout dédaigné, avait déjà attiré l'attention d'artistes, de folkloristes, et de quelques-uns de ces esprits curieux qui aiment à rechercher toutes les manifestations de la vie de l'ancienne France. En un mot, cette question était dans l'air, suivant une expression un peu vulgaire, mais qui dit bien ce qu'elle veut dire. Cependant son histoire était encore à peu près inconnue.

Si nous avons eu pour but alors de la raconter à ceux qui commençaient à s'y intéresser, nous voulions aussi susciter des chercheurs régionaux qui, — à pied d'œuvre — pourraient approfondir ce que parfois, vu l'étendue du terrain que nous avions prospecté, nous n'avions pu qu'effleurer. En effet, quelques érudits ont présenté, depuis cette époque, des monographies sur l'imagerie dans leur région, ou des biographies d'imagiers inconnus, révélés par un acte notarié ou d'état civil. Mais, comme rien n'a été fait à cet égard sur la Bretagne, en dehors des notices sur les départements bretons dans notre *Imagerie Populaire*, nous nous sommes décidés à publier — en nouvelle collaboration — une *Imagerie Bretonne*, qui paraîtra dans quelques mois (1).

◆ ◆ ◆

On sait que l'*Image Populaire* est une gravure sur bois largement, rudement parfois, taillée dans une planche de poirier, par un artisan appelé imagier, imagiste ou « *dominotier* » ; imprimée, par des moyens très rudimentaires, sur du papier de chiffons, autrefois si commun, et qui fait maintenant figure de papier de luxe ; coloriés « *au patron* » — le pochoir d'aujourd'hui — de couleurs variables suivant les provinces mais toujours singulièrement harmonieuses ; et vendues à prix infimes : un sou et même un liard.

L'imagier est essentiellement un modeste artisan sans école — heureusement, car il est vraisemblable qu'elle lui eût ôté sa

(1) Librairie Grusé, Paris.



personnalité, et en eût peut-être fait un artiste médiocre — ; il ne savait pas composer et prenait son sujet partout où il pouvait le trouver : dans les sculptures et les vitraux des églises, dans les gravures de maîtres, chez quelque confrère plus imaginaire et surtout, à partir du XVII^e siècle, dans les images parisiennes dites « de la rue Saint-Jacques ». Mais, et c'est là que réside l'art de l'imager provincial, après s'être contenté de conserver les grandes lignes de la composition de son modèle, son squelette pourrait-on dire, il se permettait avec lui d'heureuses libertés qui créaient son originalité, en ajoutant de pittoresques et gracieux décors de son cru ; il savait surtout distribuer les quatre ou cinq couleurs à sa disposition (c'était toujours les mêmes dans toute la France) avec une étonnante maîtrise qui était presque du génie, et une variété qui donnait à chaque région son véritable caractère.

Ainsi l'image du Val de Loire possède une élégance très spéciale obtenue par les teintes que ses imagiers, presque tous graveurs pour impressions d'indiennes, savaient choisir avec un goût singulièrement délicat. Il y eut surtout, dans la seconde moitié de XVIII^e siècle, à Orléans, un bleu dominant, qui n'est ni le bleu du roi, ni le bleu céleste et participe de l'un et de l'autre, et que l'on ne retrouve nulle part ailleurs.

En Bretagne le coloris des images n'a aucun rapport avec celui des autres provinces. La palette de l'imager breton, qui n'est jamais criarde ni communé, semble se ressentir de la tristesse du climat, de la mélancolie des brumes armoricaines et des landes immenses. Ses couleurs sont très particulières : elles n'ont rien de la délicate distinction de celles d'Orléans ou du Mans ; de l'éclat des images méridionales, où brille l'or du soleil du midi ; de la sombre profondeur des « dominoteries » de Besançon, de Belfort, de Montbéliard. La couleur, dans l'imagerie, est comme un fidèle reflet de la mentalité, de la sensibilité des habitants de la province qui l'a vu naître.

Quant à la taille du bois — pour nous en tenir à la seule Bretagne, qui nous intéresse surtout ici — nous remarquons qu'elle est, tant à Rennes que dans le Finistère, ferme, mais rude et souvent franchement fruste, principalement dans les images taillées par Lefas, le graveur-imager de Rennes. On y retrouve la main du sculpteur des meubles bretons, qui fouillait avec de si pittoresques décors, coffres, armoires, lits-clos et vaisseliers.

A Nantes, le coup de pointe du graveur est généralement plus habile. Le Pays Nantais, aux confins des autres départements de Bretagne d'un côté, et du Val de Loire de l'autre, semble tenir un peu de ces deux régions si différentes. Il s'y rencontre parfois quelque chose de la rudesse de certaines images rennaises (les hâchures en blanc sur noir caractérisent Nantes et Rennes) et aussi quelques essais d'imitation du coloris d'Orléans.

◆ ◆ ◆

Un problème psychologique se posait à nous, à l'issue de notre voyage à travers les imageries des provinces françaises, problème très complexe, mais d'un puissant intérêt.

Pourquoi les floraisons de ces merveilleuses images tellement riches en France sont-elles si inégalement réparties entre les provinces ?

Des recherches poursuivies depuis plus de vingt-cinq ans nous permettent, sinon de donner une solution définitive à ce problème, du moins d'apporter quelques éclaircissements, en envisageant un certain nombre de causes qui semblent expliquer cette curieuse inégalité des manifestations imagières dans les diverses régions de notre Pays.

Il y eut dans certaines d'entre elles un développement considérable de quelques imageries au détriment de celles des provinces voisines. Pourquoi, par exemple, la Touraine et l'Anjou, malgré de minutieuses enquêtes, se révèlent-elles si pauvres à cet égard, alors qu'Orléans, Chartres, Le Mans et Nantes, si proches pourtant, ont vu leur production déborder largement le cadre local, et s'écouler, dans toute la France, et même à l'étranger. Il semble bien que ce soit, justement là que réside la cause de l'étonnante pénurie d'images en Touraine et en Anjou où l'afflux des produits de province limitrophes a dû étouffer toute velléité de création d'imageries concurrentes.

C'est un exemple entre beaucoup d'autres.

Mais il y a encore à cette inégalité plus apparente que réelle — d'autres causes. C'est la fragilité de l'Image Populaire. Prenons l'exemple de la Bretagne. Il n'était pas de pays plus profondément attaché à ses croyances religieuses, et nous savons, tant par notre expérience personnelle, que par les écrivains qui ont décrit, à toutes les époques, les intérieurs bretons : fermes, cabarets, maisons bourgeoises, qu'il y avait toujours sur les murs, sur les hottes de cheminées, dans les lits-clos, de nombreuses images de Saint-tetés, et cependant c'est une des régions où l'imagerie ancienne est peut-être la plus difficile à découvrir. Pourquoi ? Il faut penser combien durent l'éprouver l'humidité du climat, le soleil, la poussière, les mains sans douceur, les mouches... tous ennemis qui lui donnèrent une vie singulièrement éphémère. Souillée — et surtout son bas prix la faisait jeter sans merci — l'image était immédiatement remplacée par une nouvelle. Et de nouvelles en plus nouvelles, les dernières n'ont plus été que le hideux chromo de la rue Saint-Sulpice, ou le supplément illustré du *Petit Journal*.

Où voulez-vous, après un tel jeu de massacre, qu'on puisse encore trouver d'anciennes images ?

Comment s'étonner qu'il en reste si peu ? Ne faudrait-il pas se demander plutôt comment il en est arrivé quelques-unes jusqu'à nous ? On peut donc penser que des productions entières ont très bien pu disparaître.

Heureusement, il y a le hasard — ce dieu des collectionneurs

— qui a bien voulu oublier dans quelque coin un petit lot de belles images bretonnes. C'est lui aussi, qui fait sortir du carton de la reliure de quelque registre paroissial, une image rarissime aujourd'hui, et si dédaignée au XVII^e ou au XVIII^e siècle qu'elle avait échoué, comme papier sans valeur, dans la composition de ce carton ! Pour la même raison l'envers resté blanc des images coloriées, servait parfois à insérer les comptes d'un économe d'hôpital, qui classait cette pièce de comptabilité. L'intérieur des portes d'armoires en les protégeant, en ont aussi conservé de très vieilles. Et puis il y a les greniers de province — couvents, maisons particulières ou papeteries — dans lesquels on a encore découvert des ballots oubliés sous des piles de vieux papiers. Enfin il arrive que l'acte notarié, ou d'état civil décèle par hasard un nom d'imagier inconnu jusque-là, mêlé à quelque épisode de la vie humaine : baptême, mariage, décès, vente ou location...

Mais combien en trouve-t-on de ces vestiges ? Bien peu, eu égard au nombre énorme de certains tirages. Papillon, le graveur du XVIII^e siècle, auteur d'un ouvrage apprécié sur la Xylographie, y affirme, pour montrer la solidité de ses planches, qu'il a pu tirer, de certaine image de confrérie, plus de 400.000 exemplaires. Et l'on n'en connaît plus qu'une seule épreuve !

Aussi, après chaque découverte dans laquelle le hasard seul a quelque part, comprend-on mieux avec quelle prudence il convient de juger de la pauvreté d'une province en imagerie.

◇ ◇ ◇

Dans notre « *Imagerie bretonne* », nous présenterons un lot d'images inédites et même inconnues, qui sont arrivées à notre connaissance par quelques-unes des circonstances fortuites auxquelles je viens de faire allusion.

Deux des images de la fin du XVI^e ou du début du XVII^e siècle ont été trouvées, collées au revers des portes d'une armoire morlaisienne. *Un Bon Serviteur*, dû à un cartier-imagier rennais des environs de 1700, est sorti pittoresquement du carton reliant un registre paroissial ; découverte faite par M. Bourde de la Rogerie, l'ancien archiviste d'Ille-et-Vilaine, et M. Henri Jouin, son adjoint.

Quelques images de Quimper et de Morlaix, du XVIII^e siècle, conservées au Musée des Arts et Traditions Populaires, au Trocadéro, viennent du regretté folkloriste Luzel, qui les avait trouvées dans la commune de Spezet (arrt. de Chateaulin).

D'autres plus nombreuses, d'époques et de localisations bretonnes diverses (Quimper, Morlaix, Rennes, Lorient et Nantes), appartiennent à des collectionneurs qui les ont glanées de-ci de-là, et l'on se demande par suite de quels avatars, par quelles voies imprévues, elles sont venues finir dans ces cartons protecteurs leur existence mouvementée !

Pour donner une idée de l'illustration que nous avons eu la bonne fortune de pouvoir réunir, j'ai tenu à reproduire ici, mal-



heureusement en noir, deux des hors-texte de *l'Imagerie Bretonne*.

La première est un « *Jugement dernier* » de la fin du xv^e siècle, ou du début du xvii^e, due au graveur-orfèvre morlaisien, Lapous. C'est une des deux images collées sur le revers des portes d'une armoire appartenant à M. Pierre Livinec, de Morlaix, qui a bien voulu nous les faire photographier. Ces deux pièces (l'autre est un « *Baptême du Christ* ») sont vraisemblablement les plus anciennes gravures populaires bretonnes que l'on connaisse actuellement. Si elles n'ont pas un caractère absolument folklorique, elles sont cependant nettement populaires. Le *Jugement dernier* rappelle un bois de Chalon-sur-Saône, de la même époque, plus fruste encore. Ces deux images ont dû être copiées par un artisan, sur une même œuvre probablement plus habile.

La seconde gravure que nous reproduisons, *La Sainte Famille* est un bien curieux spécimen de l'imagerie rennaise, gravée par Lefas, pour M^{me} Le Dilais. On s'étonne d'autant plus de son étrange archaïsme qu'elle date de la Restauration, époque bien récente pour une œuvre aussi fruste. En considérant ces deux images, types extrêmes de l'imagerie bretonne, distants de plus de deux siècles, on serait tenté d'intervertir les dates, et de faire de la *Sainte Famille*, l'ancêtre du *Jugement Dernier*.

Mais quelle extraordinaire variété s'est échelonnée entre ces deux types ! Toute une chaîne où il nous a fallu choisir (et avec quelles hésitations !) trente-deux images où sont représentées toutes les parties de la Bretagne qui possède donc une imagerie éminemment sympathique, variée, d'une saveur étrange, et parfois même sauvage, d'une indiscutable individualité. Les imagiers ont su y imprimer le rude reflet d'une population farouchement attachée à sa personnalité, à ses croyances, et l'en ont profondément marquée. C'est certainement une des plus curieuses de France.

◇ ◇ ◇

Avant de clore cette rapide esquisse, je voudrais faire appel aux lecteurs de la *Nouvelle Revue de Bretagne*. J'ai parlé, trop longuement peut-être, des hasards qui ont présidé aux découvertes des vieilles images populaires. Il convient de les provoquer, ces hasards, et c'est à vous, fureteurs bretons des cinq départements, que je m'adresse, en vous demandant de me communiquer tous les renseignements que vous pourriez recueillir sur l'imagerie bretonne ancienne, de quelque nature qu'ils soient. Que d'images doivent encore rester collées sur les murs des fermes, des cabarets, des maisons bourgeoises même ! Si vous nous les signalez, vous nous aiderez à compléter une documentation qui n'est jamais terminée ; et vous apporterez votre pierre au monument que nous avons voulu élever à *l'Imagerie Bretonne*.

René SAULNIER.

Les usines marémotrices

I. — Généralités

L'UTILISATION de l'énergie des marées est de nouveau à l'ordre du jour et il semble bien que l'on s'oriente cette fois dans la voie des réalisations. Ce problème, quoi qu'on pense, n'est pas nouveau puisqu'on retrouve, tout au long de nos côtes bretonnes, d'antiques « moulins de marée », ancêtres des usines marémotrices modernes. Dès 1737, Belidor, commissaire principal d'Artillerie, avait imaginé un système de bassins conjugués, dont le principe est encore admis de nos jours, avec quelques modifications.

Après cette longue gestation, nous possédons à l'heure actuelle tous les éléments permettant de résoudre le problème et nos besoins croissants en énergie nous font d'ailleurs une obligation d'utiliser cette source nouvelle (1).

C'est pourquoi on s'est préoccupé depuis longtemps de rechercher des sources d'énergie nouvelles. On a étudié successivement l'utilisation de l'énergie solaire, de l'énergie du vent, de la différence de température des eaux tropicales, de l'énergie de la houle et de l'énergie des marées (2).

Mais si certaines de ces forces naturelles ont paru très tôt inutilisables, ou plus exactement plus chères que le charbon ou la houille blanche, l'énergie des marées a retenu l'attention des techniciens. Et des projets soigneusement étudiés font apparaître un prix de revient comparable, sinon inférieur, à celui des installations hydroélectriques.

De quoi s'agit-il donc ? Le principe en est très simple : on remplit

(1) Un rapide bilan de nos ressources énergétiques montre que notre production charbonnière se stabilisait avant guerre aux environs de 40 millions de tonnes. Le charbon étant irremplaçable dans un grand nombre d'industries : métallurgie, cimenteries, gaz, produits chimiques, etc., le contingent utilisable dans les centrales thermiques est strictement limité. Il faut donc demander aux usines hydroélectriques de faire face à la consommation croissante de courant électrique. De ce côté là, nos ressources sont également limitées et l'inventaire des chutes exploitables est à peu près achevé. La statistique des centrales hydrauliques donne en effet les chiffres suivants :

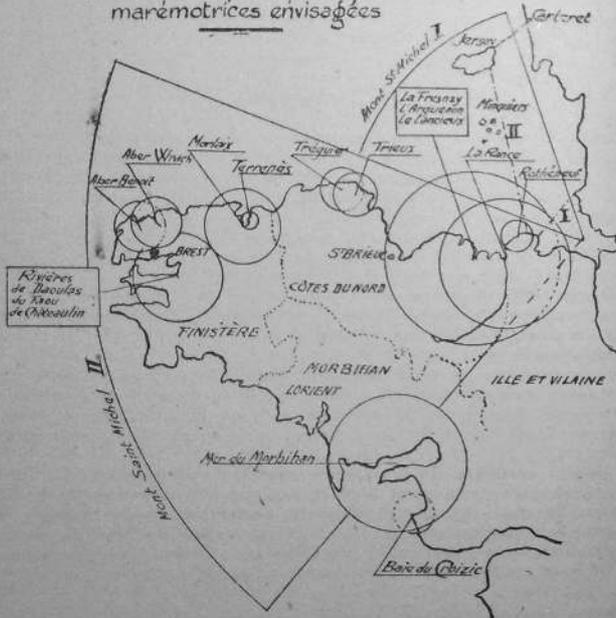
1) Usines en état de marche	1.600.000 KW.
2) Usines en construction	600.000 KW.
3) Usines en projet	3.000.000 KW.
4) Usines paraissant possibles	1.500.000 KW.

(2) Toutes ces sources d'énergie sont dites « dégradées », en raison de leur caractère commun, qui est une grande puissance, mais diluée en quelque sorte sur des espaces considérables. Leur utilisation se heurte en général à un prix de revient élevé, dû aux énormes installations nécessaires.

à mer haute un bassin approprié, que l'on ferme dès le commencement du jusant. La mer continuant à baisser, il se crée entre les deux une différence de niveau, une chute qui actionne des turbines.

On voit tout de suite les éléments qui détermineront l'énergie produite ; plus le bassin est grand, plus le débit de la chute sera important. De plus la hauteur de chute est fonction directe de l'importance du marnage. Il faut donc rechercher des côtes sur lesquelles la marée aura une grande amplitude et qui de plus permettent, aux moindres frais, l'aménagement de bassins considérables.

CARTE des principales usines marémotrices envisagées



La surface des cercles est proportionnelle à la production annuelle de chaque usine. (Pour le Mont-Saint-Michel, on s'est contenté, pour les deux projets, de représenter des éléments des cercles correspondants en raison de leurs dimensions).

Il apparaît alors que la Bretagne réunit d'une façon exceptionnelle les conditions requises.

Les marées du Mont-Saint-Michel de 12 m. 60 en V. E. E. sont parmi les plus fortes du globe, et ne sont guère dépassées que par celles de la baie de Fundy (13 m. 60) sur la côte atlantique de l'Amérique. On obtient encore un marnage de 11 m. 40 à La Rance, de 8 m. à Morlaix, de 6 m. 40 en rade de Brest et de 4 m. 90 dans la mer du Morbihan.

A l'avantage de ses marées importantes, la Bretagne joint celui d'une côte au tracé spécialement favorable, avec ses estuaires profonds et ses baies fermées. Devant le coût d'une digue de fermeture, il est, en effet, indispensable de trouver des bassins déjà presque fermés pour limiter au maximum les frais d'installation. Ainsi on a pu relever comme emplacements favorables sur la côte bretonne, la baie du Mont-Saint-Michel, la baie de Rothéneuf, l'estuaire de la Rance, les baies de Lancieux et de l'Arguenon, les rivières du Trieux et de Tréguier, les baies de Morlaix et de Terrenes, l'Aber-Wrac'h et l'Aber-Benoit, les estuaires de la rade de Brest, la mer du Morbihan et la baie du Croisic. En dehors de la Bretagne, seuls seraient susceptibles d'aménagement l'estuaire de la Somme et le Bassin d'Arcaehon. On voit donc toute l'importance que prendrait la Bretagne dans la réalisation d'un tel programme. Elle deviendrait véritablement la Centrale Française de la « houille bleue ».

Il paraît maintenant nécessaire d'étudier le problème sous ses divers aspects. Et nous espérons pouvoir montrer que ces usines sont techniquement possibles, rentables, et nécessaires à l'économie française comme au développement de la Bretagne.

II. — Le point de vue technique

A) — FONCTIONNEMENT ET RÉGULARISATION.

Le principe est le suivant : le bassin rempli à haute mer, on ferme les vannes, et l'on attend que la mer en baissant, ait créé une dénivellation suffisante, pour « turbiner » l'eau contenue dans le bassin. On arrête ensuite les turbines lorsque le niveau se rapproche de celui de la basse mer. Ceci constitue le bassin à « simple effet ». On peut également utiliser la dénivellation entre la mer montante et le bassin que l'on aura fermé après l'avoir mis au niveau de la basse mer. On obtient ainsi le fonctionnement à « double effet », qui produit évidemment une énergie plus considérable.

On aperçoit alors l'objection principale : on aura une production d'énergie constamment variable au cours d'une marée, et qui plus est discontinue, l'usine cessant de fonctionner pendant une heure ou deux aux étales de la marée. De plus la production variera encore dans des proportions importantes pendant une lunaison, suivant qu'on se trouvera en mortes eaux ou en vives eaux.

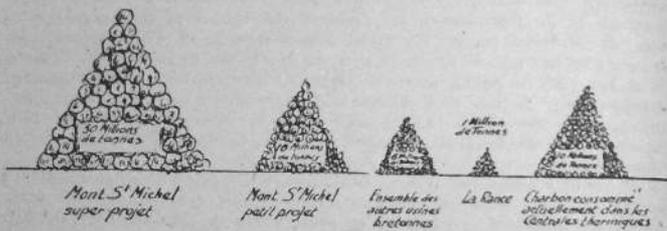
Cet inconvénient, majeur autrefois, ne présente plus maintenant une importance considérable. Il a d'ailleurs été tourné d'une façon élégante, par les nombreux techniciens qui se sont penchés sur le problème. Mais avant d'examiner les solutions proposées faisons tout d'abord l'apologie de la « houille bleue ». On objecte (à tort nous le verrons) la variabilité de l'énergie fournie ; nous répondrons que le phénomène de la marée présente une constance remarquable, puisqu'il se reproduit d'une façon identique tous les 93 ans. A une échelle qui nous intéresse davantage, on peut considérer que d'une année à l'autre la marée fournirait une énergie à peu près constante, tandis que d'un mois à l'autre les différences ne dépassent en aucun cas 5 %.

Les marées, de plus, sont prévisibles, ce qui est important, car l'on saura exactement quelle production on peut attendre, à une date donnée, d'une usine donnée.

Si nous considérons les usines hydroélectriques, au contraire, on

constate que leur production varie d'une année à l'autre du simple au triple, et que dans le cours d'une même année, les variations saisonnières sont considérables.

Quant au charbon, nous ne savons que trop combien notre approvisionnement dépend de l'étranger, et est sujet à des variations accidentelles et imprévisibles.



Quantité de charbon équivalente aux usines marémotrices ou économie en charbon réalisée par la construction de chaque usine

Voyons maintenant comment on a pu résoudre le problème de la régularisation.

Une solution d'ensemble consisterait à aménager simultanément 2 ou 3 usines de puissance comparable, échelonnées sur la côte. On sait en effet que l'« onde-marée » n'arrive pas simultanément en tous les points, mais qu'il existe un décalage croissant lorsqu'on se déplace de Brest à Dunkerque, Saint-Malo présentant un retard de 2 h. 1/4 et Dunkerque de 8 h. 3/4 sur Brest. Si l'on disposait alors de deux ou trois usines espacées sur la côte bretonne, (comme la rade de Brest et la Rance par exemple), on pourrait en les relayant l'une par l'autre obtenir une production à peu près régulière.

Une autre solution consisterait à associer deux bassins voisins, fonctionnant chacun à « simple effet », l'un au remplissage, l'autre à la vidange, les débits étant réglés de façon que les périodes de production de chacun d'eux se recouvrent. C'est ainsi que le bassin inférieur de remplissage pourrait fonctionner presque immédiatement après l'étales de basse mer, tandis que le bassin supérieur, de vidange, continuerait encore à se vider au début du flot. Par la suite de nombreux autres « cycles » de fonctionnement ont été étudiés faisant intervenir par exemple deux bassins dits conjugués, le bassin supérieur qui se remplit à mer haute déversant d'une façon continue, à travers les turbines, dans le bassin inférieur qui se vide à marée basse dans la mer. On a également proposé de pomper dans un bassin supérieur l'eau de mer en utilisant le surplus d'énergie disponible à mi-marée. Cette réserve d'eau permettrait alors de fournir la puissance nécessaire aux étales de la marée.

Après les travaux de MM. Decœur, Defour et Caquot, le cycle imaginé par M. Chevrel, et qui comporte trois bassins, permet même d'obtenir la constance et la permanence de la production au cours de toute une lunaison.

Le problème de la régularisation est donc entièrement résolu, au

moment du reste où cela ne présente plus grand intérêt. Si l'objection, en effet, était valable autrefois, elle ne l'est plus actuellement, grâce à la généralisation de l'interconnexion : les diverses centrales hydrauliques ou thermiques débitent ainsi dans un réseau commun et le « dispatcher », qui commande l'ensemble, règle à son gré la fourniture de chaque usine. L'introduction dans ce circuit d'usines à production discontinue ne constitue pas un inconvénient majeur ; il suffira simplement de régler en conséquence la production des usines possédant un réservoir important, et qui relayeront au moment voulu les marémotrices. D'ailleurs la régularisation des usines marémotrices n'est obtenue, dans les divers cycles, qu'au détriment de la quantité totale d'énergie fournie, il n'y a donc pas intérêt à rechercher une régularisation poussée, mais défavorable au point de vue rendement.

Il est probable que la solution sera intermédiaire, une régularisation minimum facilitant l'exploitation sans sacrifier trop d'énergie.

Le problème ne se posera d'ailleurs réellement que pour les installations très importantes (baie du Mont Saint-Michel).

De toutes façons, il serait toujours possible d'utiliser un courant surabondant à certaines heures pour la marche intermittente d'usines électrochimiques ou électrometallurgiques.

B) LE MATÉRIEL ET LES PROBLÈMES DE CONSTRUCTION.

Comme nous l'avons déjà indiqué, il ne s'agit pas ici à proprement parler d'une technique nouvelle, mais de l'adaptation, à un problème nouveau, de diverses techniques parfaitement au point.

L'installation comprendra principalement un barrage fermant l'estuaire ou la baie. La digue aura des proportions inusitées et le problème de son étanchéité, sous une différence de niveaux allant jusqu'à 8 à 10 m. sera certainement coûteux à résoudre.

On a songé évidemment à utiliser d'abord les sites ne nécessitant qu'un barrage de faible longueur, mais on est limité dans ce sens par l'obligation de loger dans ce barrage une usine et des vannages encombrants.

Il est indispensable, en effet, pour établir rapidement l'égalité des niveaux aux étales, de ménager dans les digues des vannes multiples de grandes dimensions : c'est ainsi qu'on prévoit pour l'usine de la Rance 200 vannes de 80 m², soit 16.000 m² au total. Leur construction représente la partie la plus délicate et la plus onéreuse de l'installation.

Enfin l'usine proprement dite abritera les turbines, nombreuses, avec les baches d'alimentation et les canaux de fuite. Les turbines devront pouvoir être utilisées pour des chutes très basses, et de hauteur très variable. Un type mis au point répond à ces conditions, c'est la turbine hélice Kaplan à pales réglables. Cependant, les dimensions seront ici nettement plus grandes que celles des turbines usuelles, en raison des débits considérables et de faible vitesse de rotation (1).

Leur réalisation est cependant parfaitement possible, après un certain nombre de mises au point, comme la recherche de métaux non corrodables par l'eau de mer, ou l'étude des paliers supportant l'ensemble.

(1) C'est ainsi que pour l'usine de La Rance, M. Boisnier a estimé le débit à 15.000 m³/seconde, la chute variant de 2 m. 50 à 8 m. Les turbines prévues débiteraient alors 330 m³/seconde avec une puissance de 20.000 KW. L'ensemble du groupe turbo-alternateur aurait un encombrement de 22 m. en plan et 40 m. de hauteur. Cela représente des matériels environ deux fois plus lourds que ceux existants.

Nous concluerons de ce rapide tour d'horizon qu'il n'existe plus d'objection technique sérieuse, quant au fonctionnement ou à la construction des usines marémotrices.

III. — Le point de vue financier

Mais, en admettant que ces usines soient réalisables, sont-elles rentables ? Voilà bien la question la plus embarrassante, surtout à une époque où les variations constantes des données économiques rendent fluides les notions de prix de revient ou d'amortissement. Il s'avère impossible de faire une comparaison valable avec l'énergie d'origine thermique, alors que le prix du charbon dépend avant tout de nos possibilités d'importations, et de la politique générale du Pays. Comment comparer de même avec les usines hydrauliques, où la notion d'amortissement a été bouleversée par les nationalisations récentes ?

La question semble d'ailleurs mal posée, car il ne s'agit pas d'établir à l'heure actuelle un prix de revient, mais de trouver par tous les moyens un remède à notre pénurie d'électricité.

N'oublions pas que chaque kilowatt-heure nouveau produit en France économisera un kg. de charbon étranger, donc les devises correspondantes sans compter l'intérêt évident qu'il y a à se libérer au maximum de la tutelle économique de l'étranger.

En tout état de cause, les projets suffisamment poussés font ressortir dès maintenant que si les petites usines marémotrices seraient relativement chères, les usines importantes arrivent au moins à égalité avec les centrales fluviales tandis que les grands aménagements (Mont-Saint-Michel) fourniraient un courant nettement plus économique.

Un élément très favorable au point de vue financier est la nationalisation des producteurs d'énergie électrique : il y a intérêt, nous venons de le voir, à créer des usines importantes, et seul l'Etat est capable d'entreprendre une œuvre de cette envergure, avec tous les aléas que présente une réalisation nouvelle.

L'Usine de la Rance, par exemple, pourrait représenter, à l'heure actuelle, une dépense de 5 à 7 milliards.

Quant à l'aménagement de la baie du Mont-Saint-Michel, il serait bien téméraire de vouloir le chiffrer (1).

La concentration dans les mains de l'Etat des moyens de financement nécessaires nous mettra à l'abri d'avortements comme celui de l'Aberwra'h et l'on conviendra que les 5 ou 7 milliards nécessaires pour la construction de l'usine de la Rance échelonnés sur plusieurs années représentent un faible tron dans les budgets, et combien justifié.

(1) Il convient de rappeler ici l'échec de l'usine de l'Aberwra'h, encore présent dans tous les esprits et qui a contribué à jeter le discrédit sur les usines marémotrices. Cet exemple confirme nettement les considérations précédentes. Tout d'abord le projet, établi par une société privée, prévoyait un barrage à peu près au milieu de l'estuaire et non pas à l'extrémité aval ; faute de capitaux suffisants, on se contentait ainsi d'une production bien moindre, ce qui conduisait à un prix de revient plus élevé au total. Toujours faute de capitaux, les travaux commencés en 1928 durent être arrêtés en 1930, à la suite de difficultés imprévues dues à la nature du terrain, qui augmentèrent les frais. L'échec est donc dû uniquement à une combinaison financière trop peu solide pour faire face aux aléas inhérents à ce genre de travaux.

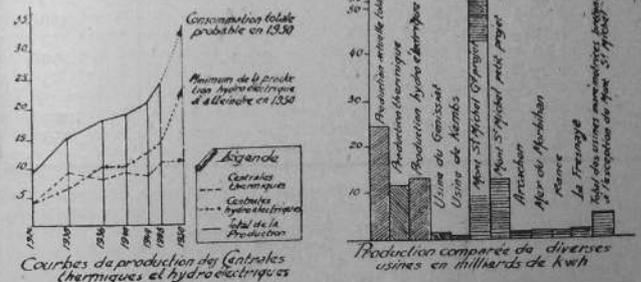
IV. — Le point de vue économique

A) INTÉRÊT NATIONAL

Les usines marémotrices sont donc techniquement et financièrement réalisables.

Pour montrer leur intérêt et leur urgence nous citerons quelques chiffres.

Le graphique ci-contre donne les quantités d'énergie produite pendant les dernières années. On y remarque une consommation régulièrement croissante avant-guerre, qui atteignait 20 milliards de kwh en 1940.



Depuis, les industries et les particuliers se sont largement équipés en matériel électrique, pour parer au manque de charbon. La consommation atteint maintenant 25 milliards de kwh., et il n'est pas téméraire de prévoir pour 1950, une consommation de l'ordre de 40 ou 45 milliards de kwh. Comme il n'est pas possible et pas souhaitable d'augmenter la part des usines thermiques, soit 11 milliards de kwh, représentant environ 10 millions de tonnes de charbon, il faudra demander 25 à 35 milliards de kwh. aux usines hydroélectriques, qui n'en produisent que 13 actuellement. Malgré le grand programme d'aménagements en cours, il est certain que nous serons bien loin de compte. Il faudra nous résoudre pendant de longues années, à voir la production d'électricité constituer un « goulot d'étranglement » pour la vie du Pays.

Il est donc grand temps de rechercher, dans l'énergie des marées, l'appoint indispensable à la production hydroélectrique.

En regard de ces besoins, que peut-on attendre des usines marémotrices ? La réponse est donnée par les chiffres suivants, calculés par M. Debes, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées.

Ce tableau fait apparaître, après aménagement complet des côtes de France, une production annuelle de 61 milliards de kwh. Ce chiffre énorme, représentant près de trois fois la consommation actuelle, est évidemment un maximum susceptible d'être atteint dans de nombreuses années. Dans ce chiffre, le plus grand projet de la baie du Mont-Saint-Michel entre à lui seul pour 53 milliards de kwh., alors que le petit projet représente 13 milliards.

EMPLACEMENT DES USINES	ÉNERGIE ANNUELLE PRODUITE EN MILLIONS DE KWH
Baie du Mont-Saint-Michel	13.000
Baie du Mont-Saint-Michel (super-projet)	53.000
Baie de Rothéneuf	50
Estuaire de la Rance	1.000
Baies de La Fresnaye et de Lancieux	1.730
Rivière du Trieux	110
Rivière de Tréguier	110
Rivière de Morlaix	300
Aber-Wrac'h	140
Aber-Benoist	140
Rade de Brest	460
Mer du Morbihan	1.150
Baie du Croisic	75
Bassin d'Arcachon	1.000
Estuaire de la Somme	2.150

Les autres usines bretonnes fourniraient 6 milliards de Kwh. On voit donc l'ampleur des résultats qu'on peut espérer. On constate également l'importance déjà signalée des côtes bretonnes.

B) INTÉRÊT RÉGIONAL.

De la réalisation de ces projets il est possible de prévoir, pour la Bretagne, les plus heureuses conséquences. Notre province, est en effet économiquement incomplète. Elle dispose d'une abondante main-d'œuvre, grâce à sa forte natalité, mais cette main-d'œuvre, ne trouvant pas à s'employer sur place, est obligée d'émigrer pour aller travailler dans les usines de la banlieue parisienne principalement. Elle contribue à accroître une capitale déjà monstrueuse, tandis que notre région perd souvent ainsi ses meilleurs éléments.

Nous possédons également des ressources agricoles importantes, mais la vie dure et austère des champs rebute une jeunesse avide de progrès.

Enfin notre longue frontière maritime, avec ses nombreux abris, rend extrêmement aisés tous les échanges avec l'étranger. Malheureusement, faute d'un arrière-pays suffisamment industrialisé, la plupart de nos ports végètent.

La Bretagne a toujours souffert ainsi de l'éloignement des sources d'énergie, charbon et usines hydrauliques, ce qui a entravé à la fois le développement des industries, et la diffusion du courant dans les campagnes.

Malgré la facilité des transports d'énergie à grande distance dont nous parlions plus haut, il y a intérêt à utiliser sur place un courant produit en grande quantité. C'est ainsi que les Alpes, presque dépeuplées, d'accès difficile, de climat rude, ont vu naître depuis quelques années dans leurs vallées profondes de véritables cités industrielles, poussées autour des fours électriques. *Il n'est pas chimérique d'espérer*

pour la Bretagne un développement beaucoup plus considérable. Nous verrions d'abord se former au voisinage des chantiers de barrages des villes champignon, source de prospérité pour toute la région. Après l'achèvement des travaux, l'entretien et le fonctionnement des usines monstres nécessiteraient encore une main-d'œuvre importante, tandis que des villes nouvelles se développeraient autour des usines électrochimiques ou électrométallurgiques, produisant engrais, produits chimiques et surtout l'aluminium, ce métal de l'avenir.

Nos ports retrouveraient une activité nouvelle, et les vieilles cités bretonnes elles-mêmes seraient secouées dans leur engourdissement.

A côté de ces villes spécialisées, où l'ouvrier breton trouverait à employer sa persévérance et son habileté, la dispersion du courant dans les bourgades et les campagnes aurait les plus heureux résultats. Elle permettrait de faire revivre les petites usines, les ateliers isolés, et même le petit artisanat familial si prospère en Suisse et dans notre Jura. La vie plus facile et plus agréable retiendrait dans sa ferme le cultivateur, qui verrait sa tâche simplifiée, les travaux ménagers facilités à l'extrême, et qui aurait dans les villes proches un débouché facile pour ses produits, ce qui n'était pas toujours le cas avant cette guerre.

Nous voudrions que chaque breton puisse voir ce qu'a pu réaliser la « Fée Electricité » dans les régions déshéritées des Alpes ou du Massif Central, pour comprendre la transformation qu'elle serait susceptible d'apporter à la Bretagne si riche en possibilités. Il suffirait pour cela que l'on réalise un projet comme celui du Mont-Saint-Michel, qui avec ses 13 milliards de Kwh. annuels, rendrait la Bretagne aussi riche en courant que tout le reste de la France.

V. — L'état actuel des projets. — Conclusion

Il est nécessaire pour terminer de faire le point, de voir où en sont les projets.

La pénurie actuelle (ou plutôt l'accroissement considérable de la consommation d'électricité, joint au manque de charbon), a donné une impulsion considérable au problème des usines marémotrices.

La Société d'Etudes pour l'utilisation des marées, qui centralise l'étude des divers projets, s'est attachée en premier lieu à l'aménagement de la Rance. Les études sont actuellement très poussées; des essais sur modèle réduit ont été faits à Grenoble, avec une maquette de grandes dimensions (40 x 50 m.) et les travaux seront vraisemblablement commencés dans un délai rapproché. La puissance installée serait de 400.000 Kw. et la productivité de 1 milliard de Kwh. par an, soit environ 4 à 5 % de notre consommation totale actuelle, et 8 % de la production des usines hydroélectriques, pour une dépense de l'ordre de 6 milliards.

Pour l'Aber-Wrac'h, le projet proposé, avec diverses variantes, donnerait une production de 20.000.000 Kwh. environ, pour une dépense de 600 millions.

A Rothéneuf, on envisage une puissance installée de 50.000 Kw. avec une production annuelle de 56 millions de Kwh.

Enfin, la baie du Mont-Saint-Michel a fait l'objet de deux études d'une ampleur exceptionnelle.

La première prévoit le barrage de la baie entre Cancale et Granville par une digue de 23 km. 500, une seconde digue perpendiculaire de 21 km. 500 partageant la baie ainsi fermée en deux bassins. L'usine

aurait 3 km, 500 de longueur, une puissance totale de 3 millions de kw, et fournirait 13 milliards de Kwh. par an, soit autant que toutes les usines hydroélectriques fonctionnant actuellement. Il y aurait en tout 450 vannes, d'une surface totale de 100 m².

Le deuxième prévoit une digue de 80 km. environ, barrant la baie depuis Rothéneuf à Carteret en passant par Jersey. On n'obtiendrait ainsi pas moins de 53 milliards de Kwh. par an, soit plus du double de la consommation totale actuelle.

Les autres emplacements possibles, moins intéressants, n'ont fait l'objet que d'études sommaires.

De tout cela il faut retenir l'intérêt que présentera l'aménagement préalable des usines de faible importance, qui permettront d'étudier en pratique et sans gros risques, tous les problèmes techniques qui se posent, et dont la solution n'est encore trouvée que sur le plan théorique.

Après cette mise au point qui se fera sur des usines comme la Rance, l'Aber-Wrac'h ou Rothéneuf, nous sommes persuadé que les dernières objections des sceptiques seront levées et qu'on préparera activement la réalisation des grands projets.



Que conclure, sinon que la France et la Bretagne ont le plus grand intérêt à utiliser sans tarder l'énergie des marées sur les côtes bretonnes ? Le problème est délicat, c'est certain. Mais il est réalisable, et, dès maintenant, il ne rencontre plus d'objections de la part des plus grands techniciens.

La France, pauvre en pétrole, pauvre en charbon, très avancée dans l'aménagement de ses chutes fluviales, a la chance exceptionnelle d'avoir sur les côtes bretonnes tous les éléments voulus pour utiliser l'énergie des marées. Il n'est que temps d'entreprendre les travaux nécessaires pour satisfaire les besoins rapidement croissants et permettre le développement économique de la nation.

Quant à la Bretagne, elle trouvera dans ses usines côtières la source d'énergie qui lui a toujours manqué pour devenir la plus active des provinces françaises. Elle verra se développer d'importants centres industriels, elle verra renaître l'activité de ses petites villes et de ses hameaux où les habitants seront retenus par la facilité de travailler et de vivre. Elle verra enfin s'accroître l'activité de ses ports, devant les besoins croissants des industries et des villes nouvelles.

Nous souhaitons donc que l'Etat dont dépend maintenant la décision, accroisse son effort, pour que la France possède, le plus vite possible, la première usine marémotrice du monde, comme nouvelle preuve de son esprit créateur et de sa vitalité.

G. HAMON.



L'embarquement de Chateaubriand pour l'Amérique⁽¹⁾

CHATEAUBRIAND, dans ses *Mémoires d'Outre-Tombe*, est sur sa vie privée, durant les mois qui précéderent son départ pour l'Amérique, d'une sobriété qui touche au mystère. Rêveur refoulé par l'encombrement des rues, c'est aux loges des théâtres qu'il conduit sa mélancolie. Mélancolie à vrai dire intermittente : l'arrivée de M^{me} Monet et de son père, le directeur des mines, envoyés par M^{me} Guinguené, trouble, à son cœur défendant, délicieusement sa sauvagerie. Au logis, il retrouve autour de M^{me} de Farcy sa cour de philosophes et de poètes. La belle famille de son frère, marié depuis deux ans à M^{me} de Rosambo, la petite-fille de Malesherbes, l'entraîne dans les derniers salons de la haute magistrature et dans quelques autres, où ce qui reste de l'aristocratie de cour garde jalousement les élégances de l'ancien régime. Son impartialité politique, qui s'apparente au libéralisme du vieux ministre et de sa fille, se heurte d'une part aux convictions aristocrates de son frère et du Président de Rosambo, de l'autre à l'entraînement qui emporte Chamfort, La Harpe, Guinguené et quelques autres de ses amis de lettres dans le courant jacobin. Pour le reste — le reste, c'est principalement ces « rendez-vous mystérieux parmi des ruines, sous un ciel serein, au milieu de la paix et de la poésie de la nature, ces promenades écartées, silencieuses, solitaires, mêlées de serments éternels et de tendresses indéfinissables » — pour le reste, toute conjecture ne pourrait être que hasardeuse.

Discretion sans doute légitime (les *Mémoires*, l'auteur l'a souvent répété, ne sont pas une confession) ; mais discretion qui lui permet de passer sur un séjour de six mois en Bretagne, dont il avait ses raisons de ne pas parler.

Ce fut un beau tapage dans l'histoire littéraire quand, en 1911, M. de Granges de Surgères révéla que de mars à octobre 1790 François de Chateaubriand avait entretenu avec deux industriels,

(1) Cf. *Mémoires d'Outre-Tombe*, éd. E. Biré, t. I, p. 302-313.

MM. de la Morandais et Piochon, une correspondance relative au placement de quelques balles de bas. Chateaubriand placier sur échantillons ! Des avatars du magnifique vicomte, c'était le plus inattendu ! Quelle aubaine, pour ceux à qui Sainte-Beuve avait appris à le prendre malignement en flagrant délit de cachotterie et de mythomanie !

C'est que les historiens de la littérature ignoraient que pareil moyen de guérir faute momentanée de pécune était d'usage au XVIII^e siècle dans la noblesse bretonne et que le chevalier avait pu voir chez son père, gentilshommes, magistrats, grandes dames, voire nobles religieuses, confier à l'armateur leurs pacotilles, qu'il se chargeait de placer avantageusement. On comprend que M^{me} de Marigny ait fait de son hôtel l'entrepôt de ce commerce, qu'on ne cachait à Jean-Baptiste que parce que l'aîné, curateur-né de son cadet encore mineur, lui tenait étroitement serrée la disposition de ses maigres revenus.

Le motif de cet expédient ? Une dette d'honneur qu'il lui faut payer le 25 mars sous peine d'être déshonoré et de se brûler la cervelle sur le champ. Dette de jeu ? Mais deux ans plus tard, quand il perdit dans un tripot la presque totalité des fonds empruntés pour passer à Coblenz, il déclare qu'il jouait pour la première fois. En 1790 il vivait certainement fort au-dessus de ses moyens ; il aura signé des billets, et comme on n'était plus au temps de M. Dimanche, le créancier se sera fait menaçant et le débiteur aura pris peur.

C'est par ces lettres d'affaires qu'on a appris qu'il avait passé à Fougères le printemps et l'été de 1790.

Qu'était-il venu faire en Bretagne ? Se mettre au vert apparemment. La ville ne lui était pas saine. Il avait juré de ne pas mettre les pieds à Rennes et donnait ses rendez-vous à Saint-Aubin-du-Cormier.

L'emploi de ses journées ? De harassantes randonnées à pied ou à cheval, la rêverie, bien entendu, et la composition, prose et vers : c'est cette année-là que l'*Almanach des Muses* publia l'*Amour de la Campagne par le Chevalier de C.* dont il pensa mourir de plaisir. Et puis il regardait autour de lui.

Avec une facilité imprévue s'écroulait la vieille administration des Etats et se laissait morceler une province que deux ans auparavant la défense de ses franchises mettait au bord de la guerre civile. Mais un hiver implacable avait encore augmenté la misère et les cœurs étaient en tumulte. Dans les villes, les Comités permanents, honnêtes et laborieux, mais isolés et sans expérience, ne savaient mettre ni suite dans leur gestion, ni cohésion dans leurs actions ; ils se laissaient entraîner par des meneurs, souvent des hors venus, loin de leurs buts, et, par leurs expéditions armées jusqu'en dehors de leur territoire, aggravaient l'anarchie qu'ils sentaient guérir.

Dans les campagnes, la chasse aux prétendus dépôts d'armes

et d'approvisionnements, les dénonciations de rassemblements aristocrates, les pillages et les incendies de châteaux achevaient d'exaspérer les gentilshommes ; se résignaient-ils à émigrer, la haine les devançait d'étape en étape ; heureux quand, parvenus en quelque anse déserte, vers Saint-Coulomb, Dinard ou Erquy, abandonnant carrosses et chevaux, ils trouvaient une barque furtive pour les emmener à Jersey avec leurs bijoux, leur argenterie et ce qu'ils avaient pu rassembler de valeurs. D'autres se réfugiaient en ville, à Saint-Malo principalement, encore attachée à son vieux droit d'asile ; l'oncle Bédée, ayant couru risque de sa vie à Monchoix et à Plancoët, où son administration avait été une bénédiction, s'était installé au premier étage de l'hôtel Bécord, rue Saint-Vincent.

François arriva les municipalités déjà constituées, mais vit les élections aux Districts : modérées à Combourg et à Dol, plus jacobines à Fougères. Il ne prenait guère d'intérêt aux questions de personnes ; il n'en allait pas de même pour les Marigny et les Chateaubourg, que l'avenir inquiétait et qui n'avaient nulle envie d'émigrer.

L'inopportunité de son agrégation à l'ordre de Malte, en septembre 1789, n'avait qu'excité son ironie ; les progrès de la confiscation lui ôtèrent jusqu'à l'espérance du moindre bénéfice. Ce n'était pas ce qui le touchait le plus. C'étaient les idées ; les idées qui lui étaient chères de liberté, de dignité humaine. Il connaissait assez la secte encyclopédiste pour savoir quelle « fureur persécutante », quelle « intolérance d'opinion » lui faisait « détruire dans les autres jusqu'à la liberté de penser ». Il comptait les coups portés à l'Eglise. Il voyait qu'il y allait de ce qui commençait à s'imposer à ses méditations : l'existence même du Christianisme, que son jeune philosophisme lui montrait sur le penchant, et l'avenir de la société, qu'il ne croyait pas capable de se passer de religion.

Et voilà (12 juillet) que la Constitution Civile du Clergé jetait le pays dans un conflit dont après plus d'un siècle et demi il ne peut pas même nourrir l'espérance de se voir un jour tiré. Les cœurs chrétiens se serraient. François pouvait-il rester insensible à la douleur de sa mère, à l'inquiète sympathie de ses sœurs et de ses beaux-frères ?

Pouvait-il aussi ne pas voir que l'avenir se houchait définitivement devant lui ? Sans avoir rompu officiellement avec son régiment, il avait pratiquement abandonné. Ce n'était pas seulement l'armée que lui fermait le nouvel ordre de choses, mais toutes les carrières. Il fallait s'en aller. Nous savons ce que c'est. Combien n'en voyons-nous pas de ces jeunes hommes que le découragement, la déception ou le dégoût entraînent loin d'une patrie dont ils devraient être la force ?

Toujours aux heures de dépression Chateaubriand a entendu plus impérieux l'instinct dont il a fait le tourment de René, l'ins-

tinct de l'ailleurs, que lui avait transmis avec son sang et « le coin mystérieux où travaillait le spleen » le vieux routier des mers, son *géniteur*. Il fallait s'en aller. Il ne restait qu'à savoir où.

« Comme on ne se battait pas, aucun sentiment d'honneur ne le forçait, contre le sentiment de sa raison, à se jeter dans la folie de Coblenz ». Depuis un quart de siècle, la philosophie, la littérature, la visite des députés du Congrès, la guerre de l'Indépendance, et plus récemment les *Lettres d'un Cultivateur Américain* de Saint-John Crèveœur tournaient vers l'Amérique l'engouement des classes cultivées. S'ajoutait pour un disciple de Jean-Jacques la curiosité d'observer l'homme libre de la nature et l'homme libre de la société vivant côte à côte sur le même sol. Il y avait en Amérique pour le fils de l'armateur de multiples possibilités ; plusieurs furent envisagées.

En mars il a cru toucher au moment d'avoir « une bonne place aux Iles ». Qu'il s'agit d'un poste administratif, que M. de Malesherbes était peut-être encore en passe de lui faire obtenir, ou d'aller derrière un comptoir à Saint-Domingue reprendre le commerce paternel et presser les créanciers de la succession, il n'y avait là rien d'excitant pour un garçon de son espèce. Il travaillait à un grand poème en prose, qui devait être les *Natchez*. Il s'apercevait qu'il manquait des vraies couleurs et qu'il lui fallait « à l'exemple d'Homère aller voir les peuples qu'il voulait peindre ». C'était revenir à l'idée de son grand voyage. Mais de courir la forêt vierge en quête d'impressions de nature, voire de « contempler le plus grand spectacle qui puisse s'offrir à l'œil du philosophe », ce n'était pas une solution. Le voyageur n'y trouverait ni l'élan vers l'action pour laquelle il se sentait fait encore plus que pour le rêve, ni, dans l'état où il laissait la France, en rapportait-il un chef-d'œuvre, la prompte renommée dont l'ambition le dévorait. « Il fallait un but utile à son voyage ».

La colonisation du Scioto pouvait le lui offrir, pour laquelle dès avant les Etats Généraux le conseiller d'Eprémessnil avait constitué une société. Une phrase énigmatique sur les Français de Philadelphie, émigrés avec d'autres idées que les siennes, et un silence surprenant sur ce qu'il n'a pu manquer de voir s'il a, comme je le crois, porté ses courses jusqu'à l'Ohio, ne seraient-ils pas une discrétion gardée, pour des raisons personnelles, sur un immense avortement ? Restait le projet, dès longtemps caressé, à demi-fou pour les gens de sens rassis, mais propre à enflammer un Malouin nourri dans un monde de navigateurs aux traditions de la cité natale et hanté de la gloire de Jacques Cartier : marcher à l'Ouest, attaquer la rive occidentale du Nouveau Continent, puis remonter toujours vers le Nord et découvrir le passage du Nord-Ouest, en retrouvant la mer polaire vue par Hearne en 1779. Tel était le plan, esquissé naguère à Fontanes et à Panat éberlués, qu'il s'agissait de faire accepter à sa famille. Il comptait sur le concours de M. de Malesherbes.

Revenu à Paris à l'automne, il se mit, ou se remit, à la préparation de ce voyage. *L'Histoire de la Nouvelle France*, de Charlevoix, à portée de la main, le nez collé sur les cartes, dans le cabinet du vieux ministre, quand il ne dépouillait pas Linné ou quelque voyageur, il en discutait avec l'illustre vieillard, dont l'imagination n'était pas moins prompte à prendre feu que la sienne. Il passait une partie de ses journées à l'hôtel de Rosambo. La vie mondaine réduite y laissait la place plus large à l'intimité familiale. On se resserrait autour du foyer, dans une union plus étroite depuis que les événements, en refroidissant les enthousiasmes, avaient mis les esprits à l'unisson des cœurs. Les lettres que conservent de l'infortunée famille les dossiers du Tribunal Révolutionnaire montrent cette vie simple, honnête, affectueuse, pleine d'intérêt et de charme. On vivait entre soi, loin des bruits de la rue, en attendant la fin de la tourmente, qu'on voulait espérer prochaine. François n'avait pas cet espoir-là.

Les nouvelles de Bretagne n'étaient guère gracieuses. A Combourg, à Fougères, à Saint-Malo, partout, se poursuivait la suppression de tout ce qui pouvait rappeler le régime aboli et l'odieuse inégalité. La Constitution Civile du Clergé commençait à produire ses effets : sourde résistance d'une part, de l'autre irritation devant ce premier échec ; des deux côtés passions échauffées. Et l'émigration faisait les ci-devant plus suspects et plus haïs.

Vint le décret du Serment (27 novembre) et la pathétique séance du 4 janvier à l'Assemblée : les deux tiers des députés du Clergé, contre toute prévision, sacrifiant leurs sièges à l'intégrité de leur sacerdoce. Puis les avanies aux jureurs, la désertion de leurs églises, la foule aux messes des réfractaires dans les couvents, la rage jacobine, la populace ameutée, les menaces, les voies de fait, scènes honteuses. Le pays s'enfonçait dans le chaos. L'heure était venue de partir.

Jean-Baptiste était enfin gagné : il fallait donner un aliment à cette âme qui brûlait à vide ; il participerait aux subsides. François résolut de « lever ses tentes » ; il prit au mois de janvier le chemin de Saint-Malo. Il s'arrêta à Combourg. « Le château était abandonné ». Il alla coucher chez le régisseur Le Corvaisier. Tout le monde a lu la page que ce passage a fournie à René. Celle des *Mémoires d'Outre-Tombe* est plus émouvante encore.

Partout le voyageur retrouvait le conflit religieux. La notification du serment arrivait aux districts et aux municipalités ; les libellés anticonstitutionnels étaient traqués chez les libraires ; la résistance se raidissait par le refus public des réfractaires, engendrait la stupéfaction et la colère des administrateurs même modérés, qui n'y voyaient que rébellion et fanatisme ; l'élection de M. Le Coz à l'évêché métropolitain d'Ille-et-Vilaine, sans institution canonique, consommait ce que les catholiques regardaient comme un schisme.

A Saint-Malo, François s'aperçut que de s'embarquer pour

l'Amérique n'était pas chose facile, en un moment où l'opinion, de plus en plus soupçonneuse, et la Société Populaire nouvellement affiliée aux Jacobins, surveillaient sans bienveillance les allées et venues des ci-devant. En attendant l'occasion, il alla à Fougères demander au marquis de la Rouërie une lettre d'introduction pour Washington. Il n'a donné aucun détail sur cette entrevue, qui n'était certainement pas la première : il y avait des relations d'amitié entre les familles de ses sœurs et celle du colonel Armand. Dans sa lettre, conservée aux archives du Congrès, celui-ci ne souffle mot des ambitions exploratrices, jugées sans doute chimériques.

Le marquis était alors en train de donner corps à ses plans de contre-révolution. Persuadé que toute émigration était une dangereuse erreur, essayait-il de s'attacher un jeune homme dont il devinait la valeur ? C'est le secret de leur entretien.

L'occasion vint enfin qu'on guettait. La pieuse M^{me} de Chateaubriand avait de chaudes sympathies dans le monde religieux. Agrégée aux Dames de Charité, elle était liée avec M^{me} des Bassablons, que toute la population vénérât et appelait la Sainte et Notre-Dame de Bon Secours ; par elle avec son cousin le Père de Clorivière.

Pierre-Joseph Picot de Clorivière, ancien jésuite, était le frère de M^{me} Desiles, l'oncle du héros de Nancy et de Picot de Limoëlan, qui avait été le camarade de François au Collège de Rennes. Il avait été recteur de Paramé, y avait réparé une longue période de jansénisme et opéré de nombreuses conversions parmi les Anglais et les Américains qui résidaient sur la côte. Il était resté une des autorités religieuses du Clos Poulet. Directeur de M^{me} des Bassablons, il faisait rayonner son action du manoir de Pontpinel, où elle lui offrait fréquemment un asile de solitude et de prière.

Le vicaire apostolique des Etats-Unis, l'ex-jésuite Jean Caroll, avec lequel le Père de Clorivière s'était lié au scolasticat de Liège, ayant été nommé au siège épiscopal créé de Baltimore vint se faire sacrer en Angleterre. Le Père s'offrit à lui, puis comprit que son ministère serait plus utile à la religion persécutée en France et principalement en Bretagne. Il était revenu à Saint-Malo un peu après Chateaubriand et logeait chez M^{me} des Bassablons. Il y reçut les Sulpiciens que M. Emery envoyait à Mgr Caroll pour créer dans sa ville épiscopale le premier séminaire américain : M. Nagot, qui devait en être le supérieur, MM. Tessier, Garnier et Lavadoux ; le chanoine de Lavau, ami de M. Nagot, s'était joint à eux ; ils emmenaient cinq élèves, Jean-Edouard Piarron de Mondésir, du diocèse de Chartres, Francis Tulloch, de Londres, John Floyd, de Barkfiatle (Angl.), Pierre-Joseph Périnault, du diocèse de Québec et Jean Cadwell de New-Jersey amené en France par M. de La Fayette.

Ces messieurs arrivèrent vers le milieu de mars. Ils tombaient mal. L'effervescence se trouvait encore échauffée par l'achat que

la municipalité était en train de faire de l'ancien palais épiscopal et par le conflit soulevé entre l'assemblée communale et le curé M. Le Saout par le refus que faisait celui-ci de proclamer en chaire au son des cloches l'élection de M. Le Coz et de chanter le *Te Deum* « en l'honneur de cet heureux événement ». Ils finirent pourtant par trouver un bâtiment, le morutier *Saint-Pierre*, brigantin de 160 tx : un tout petit navire, même pour l'époque, sur lequel la traversée ne serait guère confortable. Son armateur, le sieur Cannevas, l'aîné, ne pouvant, sans contrevenir aux règlements de la marine, affecter au transport des voyageurs un bâtiment de son armement de pêche, le *Saint-Pierre* fut mis au nom de son commandant, le capitaine Dujardin-Pintedevin ; mais il était secrètement convenu qu'il ne conduirait ses passagers à Baltimore qu'après avoir touché à Terre-Neuve, où l'appelaient, on le devine, les intérêts de M. Cannevas ; aussi bien était-ce lui qui avait signé l'assurance. Outre le commandant, vieux loup de mer qui bourlinguait depuis des années sur le banc, le second François Lalande et le lieutenant Jean Derennes, l'équipage se composait de quatorze matelots et d'un mousse. Les papiers du *Saint-Pierre* mentionnent encore six jeunes gens, dont un qualifié étudiant, qui furent « débarqués avant le départ de Saint-Malo » : quelque embarquement clandestin, auquel on aura renoncé au dernier moment.

Aux passagers ecclésiastiques il faut ajouter les domestiques de MM. Nagot et de Lavau, un jeune homme de dix-sept ans, né à Londres, mais portant le nom bien français de Jacques Dumoulin, puis Jean Risdell, de Baltimore, âgé de trente-six ans, sa femme Jeanne Debry, trente-cinq ans, Bretonne de Ploubalay, et son frère Antoine Risdell. Le ménage devait tenir l'école de la paroisse catholique de Baltimore. Jean Risdell était un converti du Père de Clorivière, un protégé de M^{me} des Bassablons ; tout jeune, porté malade à l'hôpital de Saint-Malo, il avait manqué le départ de son navire ; après avoir coopéré à sa conversion, la pieuse dame l'avait retiré chez elle, et lui avait procuré une solide instruction, une place avantageuse et une femme de foi très vive.

Par lui nous saisissons le fil qui relie à la mission sulpicienne l'embarquement de François de Chateaubriand.

Prévenus qu'il était sérieusement question de les mettre en prison, ces messieurs obtinrent leur exeat « grâce à un petit jureur qui fit de la philanthropie à leur profit », raconte dans ses Souvenirs M. de Mondésir. Il est permis de croire qu'une discrète intervention de M^{me} des Bassablons et des Dames de Charité n'y fut pas étrangère : elles jouissaient encore d'une grande autorité auprès du corps municipal, qui leur écrivait pour les féliciter de leur zèle charitable et qui venait de leur demander quatre d'entre elles pour faire partie du nouveau bureau de charité.

Peu sûrs du lendemain, les Sulpiciens montèrent à bord dès

le 28 mars. Pintédevin fit sa déclaration de départ le 5 avril ; le bâtiment sortit sur rade le 7, prit la mer le lendemain.

Embarqué au dernier moment, en même temps que le commandant, François de Chateaubriand savait depuis trois jours, par une lettre de son frère, la mort de Mirabeau, survenue le 2, mais qui ne fut annoncée officiellement à Saint-Malo que le lendemain de son départ.

Il emportait, avec ses notes, des esquisses déjà jetées sur le papier et quelques livres, dont un petit Homère grec, que Fontanes montra plus tard à Villemain.

Georges COLLAS.



Les articles suivants paraîtront dans les prochains numéros de la *Nouvelle Revue de Bretagne* :

F. GOURVIL. — *Bretons et Gallois à la bataille de Saint-Cast.*

J. LE DUIGOU. — *L'Île des Gogos ou les Don Quichotte tragiques.*

Chanoine KERBIRIOU. — *Sorcellerie et Diableries en Bretagne.*

A. RÉBILLON. — *La conspiration de Pontcallec.*

LE ROUX. — *Notes de démographie bretonne.*

E. GUÉGUEN. — *L'épagneul breton.*

LOUIS LE GUENNEC. — *Anciennes impressions bretonnes* (article inédit du regretté érudit finistérien).

KLAS-KER. — *Le K barré* (réponse à la question 16).

Le célèbre joueur de bombarde Mathurin Furic, plus connu sous le nom de "Matelin an Dall"

PENDANT les cinquante premières années du dix-neuvième siècle, le joueur de bombarde Matelin an Dall était universellement connu et apprécié dans toute la Basse-Cornouaille.

Mathurin-François Furic naquit à Quimperlé, place Saint-Michel, le 29 janvier 1789, de parents pauvres. A peine âgé de dix-huit mois, il perdit la vue par suite de la petite vérole. Le pauvre Mathurin ne s'est jamais souvenu d'avoir vu la lumière du soleil se jouant dans les feuilles des arbres de la vallée de la Laita, dont les échos ont si souvent redit ses joyeux refrains. Que de fois, au pardon de Toulfoën, à l'orée de la forêt de Carnoët, il fit cadencer les pas des danseurs et danseuses et charma les promeneurs qui, perdus dans les sous-bois, s'arrêtaient pour l'écouter avec ravissement.

Le Ciel, en lui ôtant la vue, l'avait pour ainsi dire dédommagé, en lui donnant une âme tendre et douce dont il savait moduler les impressions suaves sur la bombarde. A l'âge de dix ans, il pouvait déjà reproduire les airs qu'il entendait sur un rustique hautbois façonné avec une écorce de bouleau. Ravi d'écouter ce musicien prédestiné, un gentilhomme de la ville lui apprit les premiers éléments du violon. Mais cet instrument si harmonieux ne s'accordait pas avec les dons naturels de Mathurin. Il lui fallait un outil plus puissant, capable d'émettre des sons qui retentissent au loin. Aussi prit-il la bombarde, cet antique rebec des trouvères d'Armorique. Il acquit bientôt une maîtrise inégalée et sa réputation s'étendit bien vite loin des bords enchanteurs de l'Isle et de l'Ellé. Aux pardons, aux noces, les airs cadencés de Mathurin entraînaient jeunes et vieux dans des gavottes sans fin. Aux concours agricoles, les autorités ne manquaient pas de corser le programme en invitant le merveilleux sonneur, dont les aubades charmaient les exposants et couvraient les beuglements lugubres des bêtes ennuyées. Aux fêtes de l'inauguration de la statue de La Tour-d'Auvergne à Carhaix en 1841, Mathurin ne fut pas oublié ;

« ses notes harmonieuses et légères avaient brillé, dit-on, comme un chant de rossignol ». Le héros légendaire avait peut-être tré-sailli sur son socle de pierre, en entendant les trilles joyeuses de son vieux pays de Cornouaille.

Mais son succès le plus éclatant lui vint de la capitale, lorsqu'il parut, flanqué de son compagnon Jean La Chapelle, au troisième acte de *La Closerie des Genêts* de Frédéric Soulié, avec sa bombarde d'ébène que lui avait donnée le duc de Nemours. La salle trépignait d'enthousiasme ; le roi Louis-Philippe et les membres de sa famille se firent présenter le sonneur breton et le félicitèrent chaleureusement. C'est ce que rappelle un couplet de la chanson si connue que lui a consacrée l'abbé Quéré, curé de Châteaulin, dans ses *Kanaouennou Kerne*.

Nous nous contenterons d'en donner la traduction littérale en lui conservant ses « bretonismes » :

« Je fus un jour à Paris
A sonner devant le Roi ;
Et lui, aussi bien que les gens de son palais,
Riaient fort, ils riaient longtemps,
Sans pouvoir s'empêcher de rire,
Et entendant l'aveugle Mathurin
« Détacher » les tons de Basse-Bretagne » (1).

Le sous-préfet de Quimperlé à l'époque, le facétieux Romieu, l'ancien boulevardier de Paris, renommé par ses farces et ses extravagances, parle avec admiration de Mathurin, qu'il eût l'occasion d'entendre à une partie de luttes à Bannalec, en 1832.

« Mathurin, tu es un artiste, tu n'es pas un ménétrier. Jamais Vogt ne m'a remué comme toi, et qui pourrait te soupçonner ici, Bas-Breton, qui inventes des airs nationaux, qui modules si légèrement les fées de ton petit haut-bois, qui te mêles aux difficultés sans les connaître, et qui fait placer de la passion dans une ronde ?

« Cet homme eût été célèbre au xv^e siècle. Il est aveugle de naissance ; il joue de tous les instruments ; il est musicien comme un chien est chasseur ; le lendemain des événements de juillet, il exécutait la *Parisienne* à dépitier tout un orchestre (en Basse-Bretagne, notez bien cela). On le demande pour les noces à trente lieues à la ronde, de Lorient jusqu'à Morlaix. N'est-il pas curieux de trouver au fond de nos landes séculaires un paysan qui fait danser les paysans sur des motifs de la *Muette* ou de la *Gazza* qu'il aura entendu siffler ? Ce qui est plus curieux encore c'est de voir ce même homme composer des airs bas-bretons, en conservant l'esprit et le rythme primitif, de sorte à faire croire qu'il joue aux fêtes de la Duchesse Anne. Et chacun ici va le tutoyer !... « Bonjour, Mathurin, comment se porte ta femme ? Veux-tu

(1) Je ne sais ce qu'il faut croire de l'anecdote si joliment et si crûment contée par Frédéric Le Guyader dans *la Chanson du Cidre*.

La représentation de *la Closerie des Genêts*, avec la participation de Mathurin eut lieu au début de 1847. Nous arrivons donc à point pour rappeler le centenaire du plus beau triomphe de notre prestigieux sonneur cornouaillais.

un verre de cidre mon ami ? Souffle fort ce soir, car nous voulons danser jusqu'au son de la cloche ; hardi, Mathurin ! ». Et alors Mathurin souffle, et il n'y aura que vous et moi, si nous sommes ensemble, à échanger un coup d'œil de surprise... » (1).

Brizeux souhaitait d'être salué par Mathurin en arrivant au pays :

« Bourg d'Ellé, je reviens ! accueillez votre barde !
Vieux Mathelinn l'aveugle, allons, prends ta bombarde !
Place-toi sur ta porte et pour moi joue un air,
Quand je traverserai le pont de Gorré-Ker ! »

♦ ♦ ♦

Mathurin épousa à Quimperlé, le 28 novembre 1810, Marie Le Galguen, âgée de 24 ans, originaire de Querrien. Dans son acte de mariage il est qualifié de ménétrier. Une fille leur naquit le 25 avril 1815, Marie-Jacquette. Marie Le Galguen mourut à Quimperlé, place au Soleil (2), le 15 février 1835. Le 11 juillet de cette même année, Mathurin se remariait, toujours à Quimperlé, avec Marie-Vincente Kercret, blanchisseuse, âgée de 33 ans et originaire de Quimperlé. Déjà, le 21 janvier 1835, il avait marié sa fille Marie-Jacquette avec Pierre-François Schéerer, né à Quimper, âgé de 36 ans, sous-brigadier des douanes à Pont-Aven (3).

De son second mariage Mathurin eut deux filles en 1837 et en 1838. Sa seconde femme mourut à Quimperlé, le 12 décembre 1858. En ce moment, le ménage habitait dans la rue du Bourgneuf.

Le pauvre aveugle se trouva ainsi sans guide et sans soutien, car je n'ai pas découvert la présence à Quimperlé d'aucune de ses filles à cette époque.

Atteint de plus par les infirmités que l'âge entraîne à sa suite, ne pouvant plus répondre aux vœux de ses admirateurs, il se retira, avec la modeste pension qu'il tenait du roi Louis-Philippe, chez les dames hospitalières de Quimperlé, où, regretté de tous, il rendit son âme à qui la lui avait donnée, le 14 septembre 1859. Il a laissé sa bombarde, son violon, son basson, mais personne ne pouvait s'en servir comme lui. Les vallons de l'Acadie bretonne ne retentirent plus des échos sonores et trépидants de sa bombarde, et c'était un peu de l'âme poétique de la Cornouaille qui disparaissait avec l'humble et émouvant sonneur (4).

Sa mort fut célébrée par les poètes de Bretagne, mais la plus belle *Élégie* que sa fin a inspirée, fut, à mon sens, le *Klemgan* de

(1) *Revue de Paris*, t. xxxvi, 1832, p. 71.

(2) Cette place au Soleil, en breton « *Plac an Eol* », était l'endroit où se tenait le marché du beurre et de la volaille.

(3) D'après les registres d'état civil de Quimperlé.

(4) Kervillier a oublié de mentionner Mathurin dans sa volumineuse *Bio-Bibliographie bretonne*.

Gabriel Milin, qu'il serait malheureusement trop long de reproduire ici (1).

Donnons-en le premier couplet avec la traduction de Pradère :

Paotred, plac'hed iaouank, c'houi lamme o tridall,
Pa glevac'h, dre Gerne, Matulin, ar barz dall,
O trei, gaat he vombar, toniou wie atao
Lakat finv er gwazied, digeri jabadao,
Ouelit, n'her c'hlevot mui ! Enn he vez ien eo mik ;
Maro eo Matulin, dialan hoc'h eostik...

*O vous qui, pour danser à l'ombre des charmes,
Accouriez en sautant, garçons et jeunes filles,
Lorsque vous entendiez le barde Mathurin
Tirer de son hautbois un magique refrain,
Vous ne l'entendrez plus ! car, dans le cimetière
Il git, sans mouvement, sous une froide pierre ;
Il est mort, Mathurin ; muet est son hautbois,
Votre doux rossignol est désormais sans voix...*

La Villemarqué fit ériger sur sa tombe une sorte de stèle celtique ; il fit de plus y graver l'inscription suivante : *A Mathurin Furic, 1791 (sic, pour 1789) - 1859. Pedit Doue evit ene Mathurin an dall, Barz Kerne.*

Priez Dieu pour l'âme de Mathurin l'Aveugle, Barde de Cornouaille.

C'est la seule inscription bretonne qui figure au cimetière de Quimperlé (2).

Daniel BERNARD.

(1) Le poème de Milin a été publié dans le t. I, 1839, p. 103, du *Bulletin de la Société académique de Brest*, puis tiré en plaquette. Il a été reproduit dans le *Lannionnais* du 26 novembre 1859, et enfin inséré dans la *Bretagne poétique* de Pradère, qui a traduit en vers français les strophes bretonnes.

(2) Pour écrire cet article, nous avons utilisé, en partie, une Notice inédite de M. de Kerdanez, comprise dans sa Biographie bretonne manuscrite.



UN SPORT D'AUTREFOIS

La soule, ancêtre du football

LA soule est un jeu très ancien, d'origine féodale, jadis très populaire en Bretagne et qui se distinguait des autres jeux féodaux par sa brutalité et l'acharnement que les partenaires y apportaient. C'est l'ancêtre de notre football, et surtout du rugby dont il se rapproche davantage par les violences permises aux joueurs.

Le jeu se pratiquait avec un ballon de cuir, bourré de filasse, de son ou de foin, que les Français appelaient *soule* et les Bretons *mell* (*ar vell*). Un joueur de soule était *eur veller* (pluriel, *melle-rien*).

Ce sport, pour employer un terme de notre temps, attirait d'autant plus les foules qu'il n'était généralement permis qu'une fois l'an et que, souvent, l'honneur des paroisses y était engagé.

Une partie de soule

Nous ne connaissons pas les règles précises du jeu ; elles variaient d'une région à l'autre. Nous n'avons, pour nous guider, que les allusions qui y ont été faites dans les *aveux* spécifiant les droits des seigneurs. Il ne subsiste, à notre connaissance, que deux documents graphiques relatifs au jeu de la soule : deux gravures d'Olivier Perrin parues dans *Breiz-Izel ou la vie des Bretons en Armorique* (1). La première nous montre le lancement du ballon sur le placître d'une chapelle. Au premier plan, les deux camps, le dos tourné à la chapelle attendent, impassibles, le coup d'envoi. Au fond, les bras croisés, l'air prodigieusement intéressées, se tiennent les femmes, accourues pour assister à la partie. Nu-tête, tenant le ballon levé à bout de bras, le dernier marié de l'année se tient derrière les partenaires et s'apprête à lancer la soule.

La seconde gravure a pour titre : *Kann ar vell* (le combat de

(1) Édition de 1918, J. Salaün, éditeur, p. 346 et 344. L'ouvrage parut en fascicules, de 1835 à 1838, sous le titre *La Galerie bretonne*, texte explicatif d'Alexandre Bouët, dessins d'Olivier Perrin.

Voir page suivante reproduction de la première de ces gravures.

la soule). On voit une mêlée en plein milieu d'un cours d'eau. Les combattants, dans l'eau jusqu'aux cuisses, se poussent ou se prennent à bras le corps pour s'emparer de la soule qu'un joueur élève au-dessus de sa tête et s'apprête à lancer à ceux de son camp.

Les aveux nous apprennent que le ballon, fourni au seigneur par ses vassaux, était lancé généralement auprès d'une église ou d'une chapelle, soit par le seigneur lui-même, soit par son représentant, sénéchal ou procureur fiscal, soit encore par le dernier marié de l'année ou le vainqueur de la précédente rencontre.



Les deux camps étaient constitués le plus souvent par les habitants de deux paroisses voisines, parfois aussi par les célibataires et les hommes mariés. Le jeu se déployait, non sur un terrain plat comme nos matches de football, mais sur un terrain accidenté et très étendu allant généralement de l'église de la paroisse ou d'une chapelle à la limite de la paroisse voisine. Il s'agissait, malgré l'opposition du camp adverse, d'amener la soule au but indiqué. Pour y parvenir il fallait traverser des champs, des chemins creux, des vallées, des bois, des rivières.

La partie commençait au début de l'après-midi pour ne se terminer parfois qu'au coucher du soleil ou même à nuit tombée.

Lorsque le ballon était lancé, cent bras se levaient pour le saisir. Les partenaires le poussaient à coups de pied, mais ils pouvaient aussi le prendre et le lancer à deux mains ou même tenter de s'enfuir en l'emportant. En ce cas, la mêlée confuse s'or-

donnait soudain et c'étaient des poursuites effrénées où l'on n'apportait pas toujours la courtoisie qui est de règle dans les matches d'aujourd'hui. Les deux camps, se culbutant, s'injuriant, se précipitaient vers le ravisseur qui courait à travers champs et cherchait à se dissimuler. Si on l'atteignait au moment où il traversait un cours d'eau ou un étang, les combattants se jetaient à l'eau au milieu des hurlements, des cris d'encouragement ou de dépit lancés par la foule des spectateurs qui suivaient les péripéties du jeu. Des noyades s'ensuivaient parfois. C'est ainsi qu'à Pont-l'Abbé, la soule étant tombée au moment de la pleine mer dans l'étang qui baignait l'ancien château, 50 personnes y trouvèrent la mort.

La mêlée devenait parfois inextricable : les efforts se neutralisaient ; les joueurs étaient bientôt épuisés de fatigue. Les plus résistants tenaient bon jusqu'à ce que le but soit atteint. Le camp victorieux ramenait en triomphe la soule qui, telle un ex-voto, était suspendue à la voûte de l'église paroissiale ou conservée comme un trophée par le vainqueur qui jouissait ensuite de quelques privilèges.

Certains auteurs ont dit que le jeu se pratiquait à l'aide d'un gros bâton recourbé. Il doit y avoir confusion avec la crosse à trous ou *baz-dotu*, ancêtre du hockey qui en est une adaptation pacifique. La pelote ou la balle de bois qui étaient utilisés, faisaient également l'objet d'un devoir féodal.

Bibliographie

Ce sont deux écrivains finistériens, Emile Souvestre (1) et Alexandre Bouët (2) qui, presque simultanément, attirèrent l'attention des chercheurs sur la soule.

Tous deux présentèrent le jeu comme étant d'une sauvagerie inouïe : « C'est un jeu où l'on se bat, où l'on s'étrangle, où l'on se brise le crâne, un jeu qui permet de tuer son ennemi sans renoncer à ses Pâques », écrivait E. Souvestre qui décrit complaisamment des scènes de cruauté qui se seraient passées dans le Morbihan en 1810. Tout cela paraît excessif ; nous devons nous méfier de l'imagination débordante de l'écrivain morlaisien. Il a narré, dans *Le foyer breton*, une légende de la ville d'Is qui'il présente comme authentique, mais dont plusieurs épisodes sont de son invention. Il emprunta le détail du masque, qui étouffait les amants de Dahut, à A. Dumas, qui venait de faire représenter à Paris *La Tour de Nesle* où des amoureux masqués sont égorgés par des princesses. Son imagination a dû travailler sur les récits de combats pour la soule qui lui avaient été faits lorsqu'il était élève au lycée de Pontivy.

(1) Emile Souvestre : *Les derniers Bretons*, t. I, p. 125-132. La première édition parut en 1836.

(2) *La Galerie bretonne*, en trois volumes, texte d'A. Bouët, parut en fascicules de 1835 à 1838. La seconde édition parut en 1844 sous le titre *Breiz-Izel ou la vie des Bretons dans l'Armorique*.

La description de Bouët semble inspirée de celle de Souvestre. Il convient donc d'accueillir avec scepticisme le caractère de cruauté, de sauvagerie excessive attribué au jeu de la soule par ces deux auteurs.

Grâce à eux cependant, les érudits s'intéressèrent à la soule et recherchèrent dans les archives les documents où il en était question. La *Revue de Bretagne* publia en 1859 une étude (1) où l'auteur a relevé de nombreux *aveux* et *déclarations* faisant allusion à la soule et établissant qu'elle se rattachait à une servitude féodale.

Guillot de Corson (2) établit également l'origine féodale de la soule. Dans son *Histoire de Bretagne* (3), A. de la Borderie dit que le jeu de la soule, un peu modifié, a survécu à la féodalité jusque vers le milieu du XIX^e siècle.

Dom Gougaud (4) s'est attaché à montrer que ce jeu n'était pas particulier à la Bretagne; il donne les textes d'origine bretonne qui y ont trait et insiste sur le fait que ce jeu était encore très répandu dans le Morbihan alors qu'il avait disparu partout ailleurs.

Un article récent de Van Gennep (5)

Nous relevons dans *Le Folklore vivant*, cahiers internationaux d'art et de littérature populaires, publiés sous la direction d'H. Poulaille et A. Van Gennep, un article où ce dernier dégage les règles dominantes du jeu de la soule, en étudie la répartition géographique et relève 47 localités morbihannaises où elle a été pratiquée, soit sous l'ancien régime, soit au XIX^e siècle. Il aboutit à cette conclusion que la soule, localisée dans le Morbihan, était primitivement un jeu morbihannais où, plus exactement, vannetais.

L'auteur conteste l'origine féodale de ce jeu et en arrive à supposer que la soule fut une invention régionale du pays vannetais datant du haut moyen-âge, ou l'adaptation d'un jeu beaucoup plus ancien remontant peut-être antérieurement à la conquête romaine.

Il y aurait bien des réserves à faire sur la thèse de Van Gennep. Il a surtout utilisé l'étude de Dom Gougaud, sans se préoccuper, semble-t-il, des autres travaux déjà parus. Il prend à son compte l'affirmation d'E. Souvestre disant que la soule ne fut jamais en usage que dans le Morbihan.

De nombreux documents nous apprennent que ce jeu a été pratiqué non seulement dans toute la Bretagne, mais même dans

(1) A. DE BARTHÉLÉMY : *Recherches historiques sur quelques redevances bizarres au Moyen-Âge* 1859, 2^e vol, p. 349 et suiv.

(2) *Usages et droits féodaux en Bretagne*, mémoire publié dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*, t. XXIV, p. 356 et suiv.

(3) T. III, p. 126.

(4) *La soule en Bretagne et les jeux similaires du Cornwall et du pays de Galles*. *Annales de Bretagne*, t. XXVII, 1911-12, p. 571-604.

(5) ARNOLD VAN GENNEP : *A propos de la soule dite bretonne*. « *Le Folklore vivant* », t. I, p. 79-85.

les autres provinces. La soule est mentionnée dans « Le roman de Renart »; Gargantua s'y exerçait; on la rencontrait en Auvergne et en Normandie où, si l'on en croit le *Journal* de Gilles Picot, plusieurs parties mémorables se jouèrent « avec plus de 500 personnes tant d'un côté que d'autre ». Ce jeu devait être connu un peu partout puisque, par son ordonnance du 3 avril 1365, Charles V le proscrivit comme ne pouvant figurer parmi les jeux qui servent à l'exercice du corps. Cette interdiction ne pouvait concerner la Bretagne qui était alors indépendante.

La soule en Bretagne

Au moyen-âge et aux XVI^e et XVII^e siècles, le jeu de la soule était populaire dans toute la Bretagne.

En ce qui concerne le Finistère actuel, de nombreuses mentions ayant trait à la soule ont été relevées par D. Bernard (1). Il en résulte que l'on « soulait » le jour du pardon de la paroisse ou du pardon de l'une des chapelles principales. Des comptes de fabriques mentionnent des recettes faites pendant les jours de *soulerie*. En 1628 et 1633, N.-D. de Tréguron, qui se trouve dans la chapelle de Saint-Denis, en Plogonec (2), reçut des offrandes à la Sexagésime, jour où l'on lançait la soule sur le plaître de la chapelle.

Dans un acte concernant la chapelle du Loc ou Saint-Guénolé, située à Lababan, en Pouldreuzic (2), et construite en 1553, on relève ce qui suit : « Quand l'on soule aux issues de ladite chapelle, c'est la coutume de présenter la soule au seigneur de Tyvarlen pour jeter à ceux qui veulent s'en ébattre ».

Ce jeu était en faveur dans la région de Pont-l'Abbé où il fut proscrit après une rencontre mémorable où une cinquantaine de champions se noyèrent dans l'étang du Pont.

A Quimper, le grand « match » de soule avait lieu le mardi gras. Dans le *Compte des miseurs de la ville* (4), nous lisons qu'en 1594, 1596 et 1597, Roland Le Denye, miseur, paya à Gondofer, cordonnier, la somme de « 60 sols pour trois soules estre baillées chacun an, le jour du mardy Gras, au peuple de ladite ville ». On était alors en pleine période des guerres de la Ligue; on voit que, malgré cela, les Quimpérois n'abandonnaient pas leur jeu favori.

Le seigneur de Poulmic, comte de Crozon, exigeait du dernier noble marié une soule huilée qu'il « jetait aux villageois et manants » le dimanche et le mardi Gras. Ceux-ci devaient se la disputer au moins trois heures. Celui qui la rapportait recevait du seigneur « une paire de gants et deux douzaines d'aiguillettes de crin » (5).

Aux stades ou parcs des sports de nos jours correspondaient

(1) Hebdomadaire *L'Union agricole*, n° du 31 mars 1923.

(2) Arrondissement de Quimper.

(3) *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1885, p. 142.

(4) Archives, de la Loire-Inférieure, B. 2910.

jadis les « parcs aux Buttes », aménagés à la sortie des villes. On s'y exerçait à divers jeux dont celui de la soule. A Quimper, le parc aux Buttes se tenait au pied du mont Frugy, où se déroulait également le jeu du papegaut. Plus anciennement il se trouvait sur le territoire de Kerfeunteun, dans un terrain appartenant à la famille Furic, sieur de Keranmaner.

A Morlaix, le parc aux Buttes était situé aux issues de la ville, près de Cuburien. La soule était lancée au pied d'une roche appelée « Roc'h ar c'horollérés » (la roche de la danseuse).

Ce jeu était également en honneur dans les départements actuels de l'Ille-et-Vilaine, des Côtes-du-Nord et de la Loire-Inférieure. Guillotin de Corson (1) et A. de la Borderie (2) en ont signalé l'usage dans diverses localités de Haute-Bretagne. A Vitry, la présentation de la soule se faisait pendant la messe, entre les deux élévations, le jour de la fête de saint Etienne. Le jour de Noël, le prévôt d'Antrain (3), représentant le seigneur du Pontavice, jetait la soule après la basse-messe, à la porte principale du cimetière. Elle était courue par les paroissiens non nobles. Le soir, le vainqueur la remettait au seigneur ; il était quitté l'année suivante du devoir de quintaine.

La même cérémonie se déroulait au bourg de Vieuxviel, arrondissement de Saint-Malo, où le droit de soule s'exerçait le lundi de Pâques, à l'issue de la grand'messe. Le trésorier de l'église, qui représentait le seigneur, lançait d'abord la soule à la porte du château ; elle devait être « soulée » jusqu'au cimetière par les prêtres et les officiers de police de Vieuxviel et de Sougeal, moyennant quoi ceux-ci recevaient de la main de vassaux désignés, deux côtes de lard sur une feuille de chou, une livre de pain blanc et un pot de vin rouge (4).

Suivant A. de la Borderie, on rencontrait également la soule à Goulaine, à Bréal, près Montfort, etc. En 1729, le seigneur de Menart, en Chavagne, près Rennes, reconnaissant le danger du jeu, décida que le dernier marié de la paroisse lui présenterait à la chapelle de son manoir deux cierges de cire blanche au lieu de la soule qui lui était due le dernier dimanche de l'année. Son voisin, le seigneur de Cherville, en Moigné, se contentait d'un petit cierge d'une demi-livre en place de la soule.

Notons enfin que le cahier de la sénéchaussée de Rennes demanda l'abolition de la soule comme étant « un usage outrageux et extravagant ». C'est donc que le jeu s'y pratiquait encore à la fin de l'ancien régime.

Dans l'évêché de Tréguier, on se livrait également au jeu de la soule puisqu'en 1440 « l'évêque Raoul l'interdit sous peine d'excommunication et d'une amende de 100 sols ».

(1) Usages et droits féodaux en Bretagne, p. 257.

(2) Histoire de Bretagne, t. III, p. 126.

(3) Chef-lieu de canton d'Ille-et-Vilaine, arrondissement de Fougères.

(4) A. DE BARTHÉLÉMY : Recherches historiques... « Revue de Bretagne », 1859.

La soule persista cependant. Au Gué-de-l'Isle, près de Lannion, on la déposait sur le banc seigneurial à l'issue de la grand'messe. Il en était de même à Langast, canton de Plouguenast, où un aveu spécifique qu'elle devait être en cuir noir soigneusement huilé. A Loudéac, le procureur fiscal jetait le ballon par la fenêtre au milieu des joueurs assemblés (1).

Si l'on en croit F. Prima (2) qui décrit la vie rurale dans le Trégorrois vers 1860, la soule, qualifiée de « jeu à demi-sauvage », était encore en honneur à cette époque « dans la presqu'île, des rives du Jaudy à celles du Trieux » (2).

La soule n'était par moins populaire dans la Loire-Inférieure. Le 27 décembre, fête de saint Jean l'Évangéliste, les nouveaux mariés de la Chapelle-sur-Erdre, devaient en présenter une au seigneur de la Gascherie, « laquelle soule il a le droit de donner à ses hommes et vassaux pour être par eux soulée ».

Au pays d'Assérac (arrondissement de Saint-Nazaire), on affectionnait tellement ce jeu que le marquis n'en « jetait » pas à ses vassaux moins de cinq par an (3). On s'exerçait aussi à la soule à La Roche-Bernard et à Coislin.

Toutes ces localisations, faites d'après les Aveux et Déclarations des seigneurs ou de leurs vassaux, prouvent bien le caractère féodal de la soule et permettent de conclure que ce jeu fut en faveur dans toute notre province et non exclusivement dans la région morbihannaise.

La Bretagne traditionaliste a été le dernier refuge des jeux d'autrefois : quintaine, saut des poissonniers, saut des mariés papegaut, jeu de paume, etc. L'usage de la soule avait disparu dans le reste de la France alors qu'il était toujours florissant chez nous. Dom Gougoud a montré qu'il s'est maintenu dans le Morbihan jusqu'au milieu du siècle dernier.

L'explication en est simple. Dans les autres départements bretons, les jeux d'origine seigneuriale étaient tombés en discrédit après la Révolution : l'impopularité dont ils jouissaient, l'introduction dans les campagnes d'amusements nouveaux, amenèrent la disparition de la soule, considérée comme un signe de soumission envers les nobles. Ce sport violent, mais qui n'atteignait pas la férocité dépeinte par E. Souvestre, développait la force, l'agilité et le mépris de la souffrance ; il n'en présentait pas moins de réels dangers et engendrait entre les paroisses une haine tenace. Tout cela n'a pas peu contribué à sa disparition.

L'esprit féodal prévalut plus longtemps dans le Morbihan ; la soule y survécut à la Révolution et même aux interdictions édictées par les préfets. On ne saurait en conclure que la soule est une invention morbihannaise ; le Morbihan fut cependant le dernier à abandonner un jeu très ancien qui avait fait l'amusement de nos ancêtres.

L. OGÈS.

(1) BARTHÉLÉMY : op. cit.

(2) F. PRIMA : « Mab Louis. Scènes de la vie bretonne », paru en 1909.

(3) GUILLOTIN DE CORSON.

ECHOS BRETONS ET CELTIQUES

Le groupe qui dirige la revue *Celta*, éditée à Saint-Brieuc, annonce qu'il a pris l'initiative d'organiser pour l'été de 1947 un Congrès Celtique qui se tiendra au chef-lieu des Côtes-du-Nord, et auquel participeraient diverses sociétés bretonnes, galloises, écossaises et irlandaises.

L'idée est excellente en soi, d'autant plus que cette année marquera le 80^e anniversaire du Congrès Celtique International, tenu dans la même ville du 15 au 19 octobre 1867, sous les auspices de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord, et qui réunit des hommes comme les historiens Henri Martin, La Borderie, Sigismond Ropars, comme La Villemarqué, promoteur des études celtiques en France, Geslin de Bourgogne, président de la Sté d'Emulation, des archéologues comme l'abbé Audo, le gallois Lukis, des écrivains bretonnants comme Luzel, Les-cour, Milin, des folkloristes comme le Dr Halléguen et du Cleuziou, des délégués gallois comme le Rév. Jenkins, pasteur à Morlaix, Even, Porvel, le harpiste Gruffydd et sa fille Suzanne, etc...

Nous ne pouvons donc qu'y applaudir en souhaitant de tout cœur que cette tentative soit suivie d'une réussite complète, tant morale que matérielle.

A ce propos, pourquoi les organisateurs ne décideraient-ils pas dès maintenant de placer le congrès sous le patronage posthume de Charles de Gaulle, ce « parisien bretonnant » dont F. Gourvil entretient par ailleurs les lecteurs de la N. R. B., et qui, ayant assuré la liaison entre les différentes sociétés savantes des deux côtés de la Manche, en tant que secrétaire de la manifestation de 1867, fut privé par sa cruelle infirmité de la joie immense qu'il aurait eue en cette occasion à respirer l'air de la Bretagne et à serrer les mains d'hommes dont seule l'écriture devait rester connue de lui ?

Nous leur soumettons l'idée pour ce qu'elle vaut, persuadés qu'un hommage rendu à la mémoire d'un mort méritant est un bienfait qui n'est jamais perdu.

◆ ◆ ◆

Le théâtre irlandais a été récemment à l'honneur à Paris, où plusieurs troupes de professionnels ont interprété avec des succès divers des œuvres de Tynge, de Jean O'Casey, de Tady Gregory et de B. Shaw.

C'est là un juste tribut payé par les fervents d'art dramatique de la

capitale à la valeur dramatique de l'Ile-Verte, dont le nombre et les œuvres sont considérables, surtout comparés à l'indigence dont témoigne la Bretagne sur le même plan.

Une chose est patente, en effet : que ce soit en français, que ce soit en breton, notre pays attend toujours la venue au monde du théâtre de l'homme auquel il ne suffira pas d'être né en Bretagne et d'avoir produit une œuvre de quelque poids pour être sacré grand auteur dramatique « breton ».

On a chez nous une trop fâcheuse tendance à d'arbitraires annexions.

Jusqu'à présent, les hommes de théâtre nés en Armorique, qu'il s'agisse d'auteurs ou d'acteurs ayant conquis une notoriété simplement européenne, se compleraient sur les doigts d'une seule main. Encore les plus marquants d'entre eux : Marie Dorval, Marie Lenéru, Jonvel, ne sont-ils pas plus Bretons pour être nés à Lorient, à Brest ou à Crozon, que Corneille ne fut normand dans ses tragédies pour être né à Rouen, ou Victor Hugo franc-comtois dans ses vers pour être né à Besançon ; et eussent-ils été d'ascendance intégralement bretonne, la question ne se poserait même pas de savoir s'ils doivent la moindre parcelle de leur talent à l'influence spirituelle de leur terre natale.

Il en va tout autrement de l'école dramatique irlandaise, qui a fourni et fournit toujours soit en Eire, soit en Angleterre, soit en Amérique, des dizaines de noms célèbres à la scène et à l'écran. Où sont nos Yeats, nos O'Flaherty, nos Maureen O'Sullivan, nos Lennox Robinson, nos Mac Namara, nos Murray, nos Pat O'Bryan, etc. dont les noms viennent d'eux-mêmes au bout de la plume de quiconque connaît l'existence du théâtre de l'Abbaye, à Dublin, ou fréquente quelque peu les salles obscures de n'importe quelle partie du monde ?

La Bretagne aura-t-elle quelque jour un théâtre « National » qui, malgré ce caractère — ou plus précisément à cause de lui — atteindra à l'universalité ?... Personne ne le souhaite plus ardemment que nous. Mais il faut convenir qu'en dépit de rares réussites isolées sur un plan d'ailleurs moins vaste, le chemin à parcourir est encore long...

◆ ◆ ◆

Depuis quelques années s'est formée en Bretagne une école de « binouistes » (*biniaouerien*) dont le premier geste a consisté dans la répudiation de l'antique binou, de ce binou que les Bretons n'ont d'ailleurs jamais inventé, et dont M. Hebken vantait l'autre jour les mérites dans la *Bretagne à Paris*, en le louant d'être inapte à exécuter tout air qui ne serait pas breton cent pour cent.

Abandonnant l'inesthétique et souffreteux instrument qui, avec son indispensable complément la bombarde, semble avoir été l'unique meneur des ébats de nos pères pendant des siècles, cette école a décidé, pour le remplacer, tout en conservant à la Bretagne une manière de musique « nationale », elle aussi, d'adopter la cornemuse écossaise dont le registre est autrement étendu que celui de son congénère d'Armorique. C'est donc qu'à l'inverse de M. Hebken, elle ne considère point comme la marque d'un génie particulier une restriction volontaire dans l'utilisation des ressources de la gamme et qu'elle a sans doute l'intention d'annexer à la musique bretonne des motifs étrangers aux airs de danse qui constituent le plus clair de son répertoire.

Nous ne croyons pas nous tromper en avançant que longtemps encore ses adhérents seront obligés, faute pour eux de bénéficier d'un renouvellement de celui-ci, d'emprunter largement à la riche musique

gaélique, et de faire ainsi illusion auprès de personnes dont le sens critique ne s'embarrasse pas trop de subtilités.

Il y a quelques semaines, en plein Londres, M. Seton Gordon, de l'île de Shye, présentait une sélection de motifs traditionnels des Highlands et des Hébrides, avec la collaboration de quatre « pipers » de première classe.

On entendit là des airs historiques et indiscutablement « nationaux », d'un genre dont on chercherait en vain l'équivalent dans notre folklore, tel ce magnifique morceau composé par un Mac Mtyre pour le débarquement du Prince Charles-Eduard à Skye, en 1745 ; tel ce *lamento* déchirant inspiré à Padring Mor Mac Crimmon par la mort au cours d'une même année de six sur sept des fils qu'il avait élevés ; tel ce *piibroch* sur la bataille de Waternish, qui eut lieu au XVIII^e siècle entre le clan des Mac Leod et celui des Mac Donald ; tel enfin l'air de Dugall Mac Kay, consacré au souvenir d'un grand chef du Sutherland.

Et l'on peut se demander si cette musique plus spécifiquement écossaise que n'est peut-être spécifiquement breton n'importe quel air de notre folklore à nous, ne perdrait pas la presque totalité de son caractère, interprétée par des Bretons auxquels manquent encore une longue tradition dans la pratique de la *Cool Mor*, et cette « allure » des cornemusiens écossais, laquelle, aux yeux de ceux qui ont eu la bonne fortune de voir chez eux ces hommes splendides, ne saurait constituer un article d'importation, même semble-t-il chez des cousins de race ou de langue...



Les sportifs gallois se sont produits à plusieurs reprises en France, ces derniers mois, et ont, de leur côté, reçu les sportifs français sur les terrains de leur pays. Alternativement vainqueurs et vaincus en de grandes rencontres internationales, ils ont toujours fait figure d'adversaires redoutables devant leurs concurrents continentaux.

Celui de leurs déplacements de ce côté de la Manche que nous avons noté avec le plus de sympathie aura été celui qu'ils firent à l'occasion d'un match amical entre étudiants de l'Université de Cardiff auxquels s'étaient joints des camarades de l'université d'Aberdeen et des footballeurs et basketteurs bretons de l'Université de Rennes sur un terrain de sports de notre capitale.

La venue à Rennes de ces Celtes d'outre-Manche donna au Cercle Celtique de cette ville l'occasion de marquer la fraternité de race des visiteurs et de leurs hôtes en ménageant aux premiers une charmante réception à leur arrivée en gare.

Les signes de bienvenue se renouvelèrent par la suite, particulièrement au cours d'un vin d'honneur offert dans les locaux d'« Ouest-France », et d'une soirée dansante.

Les autorités administratives et universitaires avaient tenu, elles aussi, à bien accueillir les jeunes Gallois et Ecossais.

Les speeches traditionnels échangés devant les non moins traditionnelles coupes de champagne en cette circonstance, soulignèrent chacun à sa façon, l'utilité de semblables rencontres — utilité qui ne se limite d'ailleurs pas à un élargissement de la compréhension mutuelle entre fractions d'une même famille humaine séparées depuis quinze siècles.



Une délégation composée d'hommes politiques, d'universitaires et de représentants des principales associations culturelles du Pays de Galles a parcouru la Bretagne la seconde quinzaine d'avril.

Invitée par l'ambassade de France à Londres, en accord avec le ministère français des Affaires étrangères, elle avait pour mission de se rendre compte sur place du bien fondé d'une campagne ouverte dans la presse de la Principauté, visant à présenter sans la moindre distinction toutes les personnalités bretonnes exécutées par la Résistance, ou ayant eu à rendre compte de leur activité pendant l'occupation devant les tribunaux bretons de la Libération, comme les victimes de « l'oppression française » déchainée.

Nous n'entreprendrions pas ici la réputation de quelques articles dont la traduction nous a été communiquée, et desquels il ressort que depuis le départ des Allemands en août 1944, le peuple breton gémirait sous une botte plus lourde que celle des hitlériens, n'ayant plus le droit de parler sa langue, ni même de danser au son du biniou !

Si nos hôtes éminents sont arrivés chez nous avec la crainte de trouver leurs frères d'Armorique dans les fers et sous le baillon, ils ont dû être promptement rassurés aux spectacles qui les attendaient dès leur réception à Rennes. Et la suite de leur tournée, effectuée en autocar, avec arrêts dans les centres les plus importants de Bretagne, n'a pu que les confirmer dans leur impression première.

Partout, sur leur passage, ils auront regardé vivre un peuple disposant des mêmes droits politiques que le reste des français, et qui, à supposer qu'il ait à formuler des revendications particulières d'ordre linguistique — n'entend point se poser en martyr.

Les autonomistes impénitents, tout comme les régionalistes et les représentants des divers mouvements culturels, ont été admis à présenter leurs « doléances » aux membres de la délégation, ce qui leur eût été interdit par un régime totalitaire du genre de celui qu'ils affectionnaient naguère, et prouve que la liberté n'est pas un mot tout à fait vide de sens dans la Bretagne de 1947.

C'est avec autant d'impatience que de curiosité qu'on attendra la publication du rapport rédigé par le secrétaire du groupe et contre-signé par tous ses membres, comme suite à une enquête qui eût peut-être gagné à être mcins rapide, et à porter sur les témoignages de gens du petit peuple des campagnes et des villes, tout autant que sur ceux d'intellectuels de toutes tendances.



Le Coin des Fureteurs

AVIS CONCERNANT LES QUESTIONS ET LES REPONSES

- 1° Limiter les questions à des sujets se rapportant à la Bretagne. Ecrire les noms propres en caractères « bâton ».
- 2° Pour chaque question ou chaque réponse faire une fiche spéciale en n'écrivant que d'un côté de la feuille.
- 3° Signer soit de son nom, soit d'un pseudonyme mais, dans ce cas, révéler son nom à la direction en demandant de ne pas le publier.

QUESTIONS

24. — FUSIL ET FUSIL.

Dans les inventaires et ventes antérieurs à 1789 on trouve ordinairement, parmi les meubles d'une ferme, un « fusil ». Le droit d'armes existait-il pour les manants ? ou ce « fusil » serait-il simplement l'outil à aiguïser ?

E. C., ancien clerc de notaire bas-breton.

25. — LOUIS XVII EN BRETAGNE ?

Dans « *A la recherche de Louis XVII* », M. Sainte-Claire Deville (page 420 note 2) fait allusion à une tradition qui relaterait le passage au château de Champeré d'un enfant inconnu, pris — à tort ou à raison — pour Louis XVII. Quelque lecteur pourrait-il signaler, avec détails à l'appui, une tradition analogue pour d'autres lieux en Bretagne ou en Anjou ?

Un vieux fureteur.

26. — CHARLES LE BRIS ET MARIGO.

Nombreuses sont les éditions bretonnes de piété de ces deux auteurs. Ne pourrait-on : 1° dresser la liste aussi complète que possible de ces éditions ; 2° découvrir quelques renseignements sur la vie de ces auteurs dont jamais personne n'a pu me donner les dates et lieux de naissance puisqu'on m'affirme que c'est d'une

erreur de considérer Le Bris comme originaire de Cléder (Finistère) ?

SEITÉ, Roscovite émigré.

17. — LE JEU DE BOULES.

Ici, en « occupation », nous discutons entre Bretois et Morbihannais des règles du jeu de boules. La *Nouvelle Revue de Bretagne* ne pourrait-elle nous dire quelles sont les règles usuelles ? Est-il exact qu'on n'admet plus les boules « avec plomb » ? Deuxièmement que sait-on de l'histoire du jeu de boules ?

H. C., sous-officier en Allemagne.

28. — AGRIPPA.

Dans la *Bretagne Contemporaine*, de de Courson (Département des Côtes-du-Nord, page 82), l'auteur, après avoir mentionné les dolmens de Bon Repos, ajoute :

« Mais tout l'intérêt de ce monument celtique s'efface, nos lecteurs en conviendront, devant celui d'une certaine grotte « située sur les bords du Blavet, renfermant le fameux livre « enchanté nommé « l'Agrippa ». Il est enchaîné à une table de « pierre et sa couverture est fermée de sept clefs. Ni le feu, ni « l'eau n'ont d'action sur lui. Il sert à évoquer, quand on a besoin, « le diable qui ne manque jamais de répondre à l'appel, s'il est « fait suivant les rites ».

Voilà une indication intéressante. Le malheur est que personne n'a pu encore découvrir cette grotte ! Les gens du pays n'en ont jamais entendu parler. Quelqu'un peut-il fournir quelque précision ? N'y a-t-il pas là un souvenir du satanisme qui ravageait la région de Mûr-Gouarec, au XVII^e siècle, et contre lequel le père Maunoir lutta pendant toute son existence ?

L. B. K.

29. — OULT ? OUT ? OUST ?

Quelle est l'orthographe exacte de cet affluent de la Vilaine ?

Un Rennais.

30. — LA MUSE BRETONNE.

Sous ce titre (ou sous le titre de *Soirées Bretonnes*) parurent à Brest, au début du XIX^e siècle, des recueils de poésies. Je désirerais savoir si un fureteur connaît ces recueils et s'il a pu identifier les auteurs de ces poésies qu'on me dit être seulement signées d'initiales.

Louise GUILLERM.

31. — TIMBRES BRETONS.

On m'assure qu'il existerait des « timbres bretons ». S'agirait-il de timbres surchargés par nos autonomistes pendant l'occupation ou par les maquisards ?

Un Philatéliste.

32. — COQUILLES DE SAINT-JACQUES ET HUITRES.

Que saurait-on de l'histoire de la récolte des coquilles de St-Jacques et de l'élevage des huitres en Bretagne ?

J. V., étudiant.

33. — OUVRAGES BRETONS ANONYMES. — QUELS EN SONT LES AUTEURS ?

Résumé de l'histoire de Bretagne, par M. B..., avocat. Paris, Lecoq et Durey, 1826.

Physiologie du Matelot. Aventures de Patara et Bredindin, par E. P., ex-fourrier du « Suffren ». Dessins gravés sur pierre par A. Henry. Brest, Proux, 1843. — Deuxième édition illustrée par Léonnet, Paris, Vannier, 1884.

« Ce petit livre, dû, à ce qu'on assure, à la plume spirituelle d'un de nos plus élégants romanciers maritimes... » (Revue Bretonne, avril 1843). Est-ce Edouard Corbière ? Eugène Sue ?

Notice historique et descriptive sur le Finistère, résumé de tous les événements qui s'y sont passés depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, etc... par Emile T., Brest, Proux, 1844.

Physiologie du Baigneur par E. T., Brest, Lithographie Saget. Cette petite plaquette autographiée de 25 pages, dont la première vignette porte la date de 1847, permet de répondre au moins par cette date à la question d'Yves de Perros au sujet des premières villégiatures sur les côtes bretonnes.

Coups d'Épingle par le marquis et le comte de Clohars-Carnoët, Paris, ancienne maison Quantin, 1893.

C. LAURENT.

34. — AMÉDÉE BOURGEOIS.

Qui pourrait me dire le lieu et la date de décès d'Amédée Bourgeois, écrivain, né à Morlaix en 1815 et qui vivait encore à Tréguier vers 1885 ?

Ad. LE GOAZIOU.

35. — EMPLOI DES CLOCHES.

En dehors de leur utilisation normale pour les services religieux n'existe-t-il pas d'autres emplois « civils » des cloches ? Je ne parle pas du tocsin mais par exemple du couvre-feu dont l'usage a dû disparaître. N'est-il pas d'autres utilisations ?

Y. M. GRALL.

36. — LA MÈRE DE PÉGUY ÉTAIT-ELLE BRETONNE ?

La mère de Charles Péguy, la « rempailleuse de chaises », s'appelait Cécile Quéré. Ce nom est bien breton, et signifie « cordonnier ». On peut donc se demander si la mère de Péguy n'était pas au moins d'origine bretonne.

Un universitaire breton.

37. — MARIAGE DE MINUIT.

Avant guerre, il me semble que dans le nord de la Bretagne (de Lannion à Saint-Malo si je ne me trompe) on célébrait à l'église les grands mariages à minuit. Cet usage s'est-il conservé ? Est-il connu ailleurs que dans cette région ? Est-il ancien ?

Une fiancée.

38. — DICKENS A DINAN.

Dans ma famille, originaire de Saint-Malo, j'ai entendu dire que Charles Dickens serait venu il y a une centaine d'années en Bretagne. Il aurait passé à Dinan où il aurait visité un orphelinat ou une œuvre sociale dont l'auteur de David Copperfield et du Grillon du Foyer se serait inspiré pour créer un établissement analogue en Angleterre. Qu'y a-t-il de fondé dans cette tradition familiale ?

Eugène F.

39. — A PROPOS DU PARNASSE BRETON CONTEMPORAIN DE TIERCELIN ET ROPARTZ.

Dans la préface de cette anthologie qui parut en 1899, je lis, sous la plume de L. Tiercelin, cette phrase : « Nous avons admis ceux, très rares, d'ailleurs, qui, nés hors de notre province, ont établi sur notre sol cette perpétuelle demeure dont parle le Code, s'y sont mariés et y ont fait souche de Bretons... »

Je serais heureux de connaître les noms des poètes du « Parnasse Breton contemporain » dont il est ici question.

Dans ce même recueil, quels sont ceux originaires de l'Ille-et-Vilaine ?

H. DALBRÉ.

RÉPONSES

2. — LA JOUBARBE EN BRETAGNE.

Aux réponses déjà publiées dans le premier numéro viennent s'ajouter de nombreuses autres qui signalent la présence de cette plante un peu partout en Bretagne et... ailleurs.

A Moëlan (Fin.), autrefois, on faisait pousser sur des toits cette plante qu'on appelle « Ingleo » ou « Louzaou Drouk Skouarn », (remède aux maux d'oreille). On la pilait et on en faisait couler le suc dans l'oreille pour calmer les douleurs. (Réponse de G. P.).

M. P. J. (de Rennes) l'a rencontrée fréquemment en pays Gallo (Fougères-Janzé) où l'on en utilise les feuilles pilées avec du vinaigre comme cortéide. Cazin, dans son Traité des Plantes Médicinales (dont la première édition est de 1850), écrit que le peuple dans certaines contrées lui accorde la puissance d'empêcher les maléfices du sorcier.

« Un scout Nantais » a vu des Joubarbes sur les toits des fermes dans la presqu'île de Batz (Loire-Inf.).

« Dans le Morbihan, — écrit M. J. Le Naour, — j'ai entendu appeler Glouadin une herbe qui est semée sur les toits de chaume. Ne s'agit-il pas de la Joubarbe ? »

Dans le canton de Baud, la Joubarbe est utilisée comme calmant, nous dit « un amateur de suretage ». On la fait digérer au bain-marie dans l'huile. Très employée pour les maux d'oreilles, c'est le beume tranquille des campagnes.

Aux environs de la Pointe du Raz, la Joubarbe, cultivée sur le petit toit des

puits, est connue sous le nom de *Lout*. Elle est utilisée pour les maux d'oreilles. (Lettre de M. B.).

M^{lle} Louise P. a trouvé ces jours derniers la joubarde plantée sur les toits à Pluguffan et, à moins de 2 kms de Quimper, à Kerfeunteun et à Penhars.

E. F. de Quimper l'a vue à Pont-Aven dans sa jeunesse. Il y avait deux variétés, la grande, appelée Artichaut Sauvage et celle moins développée dite « Herbe aux Cors ». Il l'a trouvée aussi... en Normandie.

M. Dizerbo (de Quimper) la signale dans la presqu'île de Crozon où, pour soigner les maux d'oreilles, on la mélange à une quantité égale d'huile. Il ajoute : « Cette plante se trouve en Europe Centrale, dans le Caucase et en Perse ».

L'éminent folkloriste Arnold Van Gennep a bien voulu nous rappeler que notre compatriote Paul Sébillot dans son *Folklore de France* (1904) parle de cette plante en disant qu'en Haute Bretagne on soignait les ampoules en y appliquant de la joubarde pilée avec de la graisse douce pendant qu'on prononçait ces paroles :

Joubarbe, guéris mes pieds du mal
Je te donnerai de la salade.
Si tu ne les guéris pas
Je te hâcherai avec mon couteau
En plus de mille petits morceaux.

D'après Sébillot, lorsqu'un marin de Plouër (Côtes-du-Nord) s'embarque pour Terre-Neuve, on suspend un brin de Joubarbe la tête en bas aux solives du plafond. Si elle pousse et même fleurit, c'est bon signe pour l'absent. Mais si la plante se dessèche et périt c'est l'annonce de sa mort (1). Le même auteur cite la joubarbe parmi les plantes qui, mises sur le toit ou fixées à la maison, garantissent du tonnerre et de la foudre.

Mais Sébillot indique que cette plante se rencontre souvent sur les maisons et sur le mur de clôture près de la porte... en Auvergne !

De son côté un « Fonctionnaire de Saint-Brieuc » est persuadé avoir vu la joubarbe sur un toit dans les Alpes !

Ces quatre derniers témoignages (rapprochés de ce qu'avait précédemment indiqué T. G.), établissent déjà que notre « Joubarde » n'avait rien de spécial à la Bretagne, quand est parvenue cette réponse de « Pierre R., étudiant à Rennes » : « La culture de la Joubarbe sur les toits est très générale et très ancienne. Le botaniste suisse Correvon nous apprend qu'on la trouve sur les toits dans la campagne vaudoise et que les Scandinaves la placent sur les maisons pour se préserver de la foudre. Il dit que dans le Midi de la France on entoure de Joubarbes les habitations rurales pour les isoler en cas d'incendies. Cet auteur en signale aussi les propriétés médicinales : « Les feuilles, succulentes, épaisses et gorgées de suc acidulé et astringents ont été de tout temps et sont encore utilisées contre les cors aux pieds, les brûlures et les hémorroïdes ! ». Correvon nous apprend enfin que, pour préserver de la foudre, la plantation de la joubarbe sur les toits avait été ordonnée par... Charlemagne ! (2).

La question semble donc suffisamment étudiée et, grâce aux nombreux correspondants que je remercie, on saura à quel point. Il s'agit bien d'un usage très ancien et très général qui s'est maintenu un peu partout.

A. G.

3. — UN USAGE FUNÉRAIRE.

A Rostrenen (C. du-N.) il était d'usage, il y a une dizaine d'années, quand le cercueil sortait de l'église de lui faire heurter le bénitier du narthex.

L. B. K.

A Pleuveu (canton de Fouesnant) on heurte le cercueil au premier pilier du chœur du côté de l'évangile.

M.

Il me semble que cet usage est inconnu dans ma région de Merdrignac-Loudéac. Mais on dépose une petite croix de bois au pied des calvaires près desquels passe le convoi.

Docteur X...

A Taulé (Arrond' de Morlaix), c'est à l'agenouillage de la table sainte qu'avant de sortir de l'église on heurte le cercueil. Au cimetière on fait encore toucher le cercueil ou la croix avant d'aller à la tombe.

UN LÉONARD.

(1) Sébillot ne ferait-il pas une confusion avec « l'herbe de la Saint-Jean ? ».

(2) Dr Correvon - *Les Joubarbes* (Bruxelles) (1922) ; *Champs et bois fleuris*, 3^e édition (Neuchâtel), (1947).

Ce heurt du cercueil se pratiquait encore récemment dans l'église de Guéméné-sur-Scorff (Morbihan).

UNE BRETONNE.

A St-Ségal (F.), on fait heurter un pilier de l'église. Mais à St-Coultz (F.), cet usage n'existe pas.

P. R.

Dans le canton de Pont-Croix, à Cléden Cap Sizun on heurte à l'autel de N.-D. de la Pitié. A Goullien, rien de spécial, mais à Primelin il y a un usage particulier ; on fait faire le tour de l'église à l'intérieur.

D. BERNARD.

A Crozon c'est la croix du cimetière qu'on heurte. On heurte, pour le baptême, le bébé au maître autel. Cet usage disparaît.

D.

Le heurt du cercueil contre la croix du cimetière se pratiquait à Cléden (F). Après la désaffectation du cimetière, la croix ayant été maintenue, le rite continuait mais il a disparu quand la croix a été modifiée en monument aux morts.

J. A. C.

Cet usage se pratique encore à Moëlan (Finistère) pour beaucoup d'enterrements. On fait toucher le cercueil trois fois au dernier pilier gauche de l'église auprès de la porte de sortie, ce qui pour dire adieu à l'église. Mais cet usage est inconnu dans les communes voisines.

G. P.

Nous serions heureux de recevoir des réponses sur le maintien ou l'absence de ce rite dans la région de Quintin, de Loudéac, de Pontivy. Il nous semblerait intéressant d'établir une carte complète des communes où cet usage se pratique ou s'était pratiqué. M. A. Vann Gennep, qui a depuis longtemps étudié cette question, a déjà dressé une carte qui serait peut-être à compléter. Notre intention est de consacrer un article à ce curieux usage si nos lecteurs veulent bien continuer à nous faire part de leurs observations.

4. — NOMS BRETONS EN « —IOU ».

Le manque de place ne nous permet pas d'insérer une intéressante communication de M. A. D., de Vannes, qui intéresse plus particulièrement les noms en OU, O, O, lesquels faisaient l'objet d'une distinction dans la question posée.

Le cas des noms en IOU eux-mêmes fera l'objet d'une mise au point spéciale de notre collaborateur F. Gourvil dans un des prochains numéros de cette revue.

8. — BIGOUDEN.

Je ne sais à quand remonte la plus ancienne mention écrite du nom Bigouden. Ce qu'il y a de certain c'est qu'on ne le trouve dans aucun hebdomadaire ancien, ni chez Cambry, (*Voyage dans le Finistère*, 1794), ni chez Souvestre (*Derniers Bretons*, 1836), ni même chez Brizeux (*Les Bretons*, 1846).

Cependant, il devait être déjà courant avant l'apparition de ce dernier ouvrage, car le le relève dans un article de *l'Écho de Morlaix* du 24 juillet 1844, intitulé : *Mœurs et Coutumes du Finistère*, et signé A^l Lafage :

« ... puis les bigoudens (2) avec leur chevelure relevée et lissée par derrière ».

La note (2), en bas de colonne explique ainsi le terme :

« Bigoudens. Nom que l'on donne aux femmes des environs de Pont-l'Abbé, et principalement à leur laide coiffure ».

Il ne doit pas être impossible d'en trouver quelque citation antérieure à 1844 dans la presse quimpéroise de l'époque.

F. G.

9. — SAINTE CATHERINE DE SIENNE ET LES BRETONS.

L'abbé Th. Malley, dans son livre sur « Le Général Garnier du Plessis », attribue au pape Pie IX la phrase : « *Où soleil passe, le Breton passe* ». « Breton de la vieille Bretagne », écrit-il, il est de cette race dont Pie IX avait dit un jour à un général de même origine, et profondément chrétien (en note : le général de Gestin) : « *Où le soleil passe, le Breton passe* ».

Par contre, dans sa biographie de « L'Héroïque commandant de Robien, chef de bataillon des zouaves », le comte Guy de Robien attribue bel et bien ce dicton à Sainte Catherine de Sienna, et cela à deux reprises différentes.

Lui aussi le fait prononcer par Pie IX, mais sous cette forme : « Savez-vous que Sainte Catherine de Sienne dit des Bretons : « OÙ le soleil passe, le Breton passe » ».

Et, selon le comte de Robien, le pape s'adressait à un zouave pontifical, et non pas au général de Geslin.

Il semble donc bien acquis qu'il faille attribuer cette louange peu banale à la grande siennoise.

Il reste à savoir en quelles circonstances cette sainte, qui n'a jamais, semble-t-il, quitté son pays, aurait prononcé cette phrase.

Elle naquit en 1347 et mourut en 1380, donc à 33 ans.

Le seul énoncé de ces deux dates nous remet en mémoire la campagne fameuse que firent Jehan de Malestroit et Sylvestre Budes, à la tête de leurs Bretons, pour défendre les droits de Grégoire XI sur les Etats romains révoltés.

Cette campagne dura de 1376 à 1378.

Nelson en passant que, dans les derniers jours de février 1377, eut lieu un combat trop peu connu, appelé le « Combat des Dix », où 10 chevaliers bretons vainquirent 10 chevaliers allemands qui se trouvaient à la solde des Florentins.

Est-il besoin de faire remarquer que si les Siennois étaient révoltés contre le Pape, et criaient : « Morientur Britanni, morientur pastores Ecclesie », Sainte Catherine ne devait pas partager leurs sentiments « britannophobes » : elle ne pouvait qu'applaudir aux exploits et aux succès de ceux que Grégoire XI avait appelés à son aide, bien que ce pape fût d'Avignon.

Nul doute, par conséquent, que, si elle a vraiment prononcé la phrase qui lui est attribuée, ce ne peut être qu'à l'occasion de la campagne des Bretons sous les ordres de Jean de Malestroit et de Sylvestre Budes, oubliant, dans son enthousiasme, les pillages et tous les sévices dont pouvaient se rendre coupables ces routiers recrutés pour la plupart dans les « Grandes Compagnies », pour ne voir que les services inestimables rendus par eux à la royauté temporaire du Pape.

On ne peut s'empêcher de rapprocher de la phrase de notre sainte, celle que l'auteur italien Bontinsegni, cité par d'Argentré et par J. de Guényreau, met dans la bouche des Bretons. A Jean de Malestroit qui leur demandait s'ils entreprendraient d'entrer dans les places des Florentins, ils auraient fait cette réponse : « Si le soleil y entre, nous y entrerons ».

H. DALBRIÉ.

— Le dicton cité se retrouve sur la couverture et à la fin de l'ouvrage de M. Choleau sous une autre forme, et prétendument traduit du breton :

*Le Breton passe sans son pareil
Partout où le soleil passe.*

J'ignore quel rapport peut exister entre lui et sainte Catherine de Sienne, mais on trouve dans l'*Histoire de Bretagne, Rois, Ducs et Princes d'icelle, depuis l'an 383* (...) par noble homme Messire Bertrand d'Argentré (...) Troisième édition (...). A Paris, chez Nicolas Buron, rue Saint-Jacques (1618), un passage qui pourrait éclairer les curieux sur l'origine du dicton.

Il a trait à la participation de mercenaires bretons à la répression de révoltes contre le pape Grégoire VI, en Italie (on sait que ces mercenaires à la tête desquels se trouvait Sylvestre Budes guerroyèrent dans la péninsule pendant des années et y laissèrent, en dépit des interminables guêlrandes que leur tressa Guillaume de la Pérenna (plus exactement du Pérennon) dans ses *Gestes des Bretons en Italie* (V. Dom Morice, *Preuves* II, col. 134 et suiv.), le souvenir le plus détestable) :

P. 580, l'an MCCCXXV.
« Le Pape qui se tenoit lors à Anagnin ayant veu la révolte des Bolognois, se voulant fortifier despescha en Bretagne un Cardinal appelé Robert, fils du comte de Genève, pour faire une levée d'hommes de guerre avec force argent... Et de lors qu'ils furent entrez en Italie, comme on leur demandoit s'ils s'asseroient bien d'avoir affaire contre une si puissante seigneurie que de Florence, s'ils entreprendroient d'entrer en leurs places ils répondirent que si le soleil y entroit qu'ils y entreroient ».

Par ailleurs, on peut se demander si la réponse collective ainsi faite par ces mercenaires bretons, à propos de Florence (à supposer qu'elle soit exacte) n'a pas été influencée par une affirmation du même genre attribuée à Duguesclin au cours du siège de La Rochelle en 1371, et que Mesnard, dans son *Histoire de Duguesclin*, p. 488, met ainsi dans la bouche de son héros : — « Si les rayons du soleil percent dans l'enceinte de La Rochelle, Duguesclin saura bien y pénétrer ».

Sans doute, au hasard de lectures, serait-il loisible de relever des prétentions du même genre sans aucun rapport avec les Bretons ni avec Catherine de Sienne.

M. Choleau assure que le dicton

*Dra Moll elect an taol bar
Ar Breizad a vale hep 'e bar*

est un « vieux proverbe de nos pères » (V. *Expansion Bretonne*, p. 220).
Je ne le pense pas ; car « nos pères » n'étaient point si sottement orgueilleux. Et puis leurs vers étaient tout de même moins banaux.

EUR BREIZAD.

11. — DE QUI SONT CES DEUX VERS ?

Les deux alexandrins cités par Th. de la Villemarqué à Ed. Beaulieu sont à rattacher ainsi à leurs frères entrecroisés :

*Si l'orgueil prend ton cœur quand le peuple me nomme,
Que de mes livres seuls te vienne la fierté
J'ai mis sur le cimier doré du gentilhomme
Une plume de fer qui n'est pas sans beauté.*

Dédiés à Eva, ils font partie de la première strophe de l'*Esprit par*, l'un des poèmes des *Destinées*, d'Alfred de Vigny.
Plusieurs réponses : P. Le Moigne, directeur d'École ; Un étudiant rennais ; Louis Dreaux ; Henri B. ; M^{lle} David, etc...

12. — LE BRETON BRUD ET LE GALLOIS BRUT.

Les deux mots sont les mêmes dans les deux langues sœurs, bien qu'au sens de « rumeur », de « renommée » qu'a le breton *brud*, le gallois *brud*, forme ancienne du moderne *brud*, ajoute ceux de « chronique », de « relation d'événements », et même ceux de « prophétie » et de « conjecture ». (V. A. *Dictionary of the Welsh Language* (...) by William Owen, F. A. S., London 1893, t. I.

Malgré cela, ils n'ont rien de celtique. Le gallois comme le breton l'a emprunté au français, fruit de la conquête normande, sans doute ; et le vieux français lui-même lui connaissait le sens de renommée, de réputation, ainsi qu'en témoignent ces vers de Villon :

*Je laisse, de par Dieu ! mon brutt
A Maistre Guillaume Villon.*

(PETIT TESTAMENT, V, 19-70).

*Il n'est engendrement qu'en baing,
Ne bon brutt que d'homme banny.*

(BALLADE DES CONTRE-VÉRITÉS).
J. LE V.

14. — LE JEU DE « TROIS-SEPT ».

Pendant la guerre de 1914-1918, au 21^e Régiment d'Infanterie composé presque uniquement de Bretons du nord Finistère, le « Trois Sept » était le jeu de cartes le plus courant. Même en parlant breton, nous le désignons toujours par les mots français « Trois Sept ».

UN BRETON AMATEUR DE CARTES.

Le brestoïse Bouet dans son commentaire des dessins d'Olivier Perrin (*Galerie Bretonne ou Breiz-Izel*) écrit en 1835 : « ...c'est ordinairement le dimanche, avant ou après les vêpres, qu'on se réunit pour jouer aux cartes, soit sur l'aire, soit au coin d'un champ, ou dans quelque ferme connue comme un rendez-vous de joueurs. Le jeu de prédilection des pères, celui où l'on s'expose le moins à perdre, est le jeu de trois-sept (c'hoari trois-sept). On y a un pertainaire comme au whist, et de même qu'à ce jour et quelques autres moins compliqués, des invités et des renonces exigent plus de calcul et de savantes combinaisons qu'on n'aurait cru devoir en trouver dans un jeu bas-breton. La partie se gagne par les deux joueurs qui ont fait les premiers vingt-et-un points, c'est-à-dire trois fois sept ; de là vient probablement le nom du jeu ».

On remarquera l'expression « c'hoari trois-sept » (jouer trois-sept). Il semble donc bien qu'il n'y avait pas de nom breton pour ce jeu car Bouet continue en parlant de deux autres jeux dont il donne les noms bretons : « Mais pour ceux qui ne demandent pas seulement aux cartes un moment de récréation, et que pousse l'amour effréné du gain, pour les véritables joueurs en un mot, c'est le breïlan qui est le jeu par excellence. On l'appelle aussi trikon, nom qui semble dériver de tri, trois, et de gounid, gagner ; c'est-à-dire le jeu des trois qui gagnent. Il en est encore un autre

qu'aiment beaucoup les joueurs passionnés, parce qu'il est simple et prompt et qu'en conséquence on y passe plus rapidement à travers ces alternatives de crainte et d'espérance qui font à la fois leur tourment et leur bonheur, c'est le c'hoari flôt, jeu qui se rapproche du vingt-et-un et du trente-et-quarante, et où le banquier qui tient les divers enjeux d'un liard, d'un sou, et plus, que chacun risque, peut perdre sur une carte malencontreuse, ses gages de plusieurs mois et le fruit de bien des privations ».

A signaler que Troude dans son Nouveau dictionnaire breton français (1876) dit : C'hoari flôt : jeu de cartes assez semblable au vingt-et-un.

C'hoari Trikon : sorte de brelan qui se joue à trois personnes. Tri (trois) kon (coin). A la lettre : trois coins.

L'Abbé Moal dans son Supplément Lexico-Grammatical au dictionnaire Troude (1890) traduit le mot Brelan par Flu et par Trikon.

Jean LE RUMEUR.

15. — ALFRED DE BRÉHAT.

C'était le pseudonyme d'Alfred Guézennec, romancier et journaliste né à Bréhat en 1823 et décédé à Paris en 1866. De son abondante production — qui avait le plus souvent paru dans divers journaux avant l'édition en volumes — on vendait encore avant cette guerre une dizaine de livres écrits pour la jeunesse.

La Sorcière Noire paru en 1866 renferme une notice biographique écrite par Jules Levallois.

UN LIBRAIRE.

20. — OFFRANDE DU BEURRE.

A Gouarec (C.-du-N.), il est d'usage, le jour de la fête de Saint-Gilles, de faire des offrandes en nature à la chapelle du saint. L'année dernière encore, un coq a été offert ; la vente publique annoncée en chaire, a eu lieu aussitôt après la grand-messe. Ce coq a été acheté 500 francs par un estivant. Après quoi, il en a fait don au Curé.

L. B. K.

La quête de beurre se faisait à Saint-Hernin (Finistère), le dimanche de la Trinité. Les mottes au nombre de trois étaient exposées à l'église et vendues aux enchères au presbytère.

A Kergloff, même cérémonie mais le 2^e dimanche de juillet à la chapelle de Bon-Secours. Cette quête est maintenant remplacée par une quête en argent.

O. POHER.

A N.-D. du Kran en Spezet (F.) le jour du pardon on portait sur des civières des mottes cubiques de beurre de 50 cm. de côté, un mât placé sur le haut, tenu par des haubans où s'épinglaient des billets de banque. Je l'ai vu en 1934.

AMIRAL LAURENT.

Les offrandes en beurre se faisaient autrefois à Moëlan (Finistère), lors du Pardon de la Trinité. Ce beurre était déposé dans des grandes mannes sur un autel de pierre réservé à cet usage dans la chapelle où avait lieu le pardon et vendu ensuite aux enchères après les vêpres.

Cet usage a disparu depuis la guerre de 1914 — actuellement ces offrandes en beurre sont remplacées par des offrandes en argent.

Les paysans offraient du beurre à la Trinité pour avoir de la chance dans leur élevage et aussi, paraît-il, pour conjurer les maléfices des sorciers (on invoquait la Trinité pour empêcher les vaches d'être ensorcelées).

G. P.

A Gestel (Morbihan) pour le pardon de N.-D. de Kergornet, le 1^{er} Mai, les mamans qui allaient continuent encore à offrir du beurre.

M^{lle} X...

BIBLIOGRAPHIE

LOTHEY-LANDREMEL, monographie, par Joseph LE JOLLEC, s. j. Quimper, Le Goaziou 1946, 1 vol. petit in-8°, 263 p. (150 frs).

Par ces temps qui ne sont pas particulièrement propices à l'édition d'ouvrages ne s'adressant, de par leur sujet même, qu'à un public apparemment restreint, c'était, de la part de l'auteur et de l'éditeur de cette monographie consacrée à une commune cornouaillaise forte d'un millier d'habitants à peine, une entreprise plutôt hardie que de consacrer à Lothey-Landrémel non une simple brochure mais bien un livre remarquablement complet, richement illustré et présenté de façon impeccable.

L'utilité des monographies locales n'est plus à démontrer, mais encore faut-il que ces ouvrages répondent à un minimum de conditions qui satisfassent à la fois l'historien, le géographe, l'archéologue, l'ethnologue et l'amateur de sociologie, aussi bien que le folkloriste. Le P. Le Jollec donne satisfaction complète aux uns et aux autres tout au long de son étude, étendant ainsi de façon judicieuse l'intérêt d'un tel travail et lui assurant par contre-coup une clientèle plus large.

Le côté purement religieux de l'existence de Lothey a — cela va de soi, s'agissant d'une localité que n'a marqué aucun événement historique important — retenu longuement l'attention de l'auteur. Mais l'hagiographie et la toponymie trouvent leur compte dans cette sollicitude toute naturelle de la part d'un prêtre, puisque aussi bien la Bretagne est l'un des pays d'Occident dont les noms de lieu ont été le plus fortement influencés par le culte des saints au Moyen-Age. On prendra donc autant de plaisir à dépouiller avec attention le chapitre consacré aux saints de Lothey, s. *Dey*, s. *Urgat* et à leurs attaches spirituelles avec l'abbaye de Landévennec, à suivre les conditions d'un transfert de chef-lieu paroissial comme celui qui s'est effectué à une époque moderne du Lothey primitif, sur les bords de l'Aulne, à une ancienne trêve située en pleine terre, plus au centre de la circonscription (1), qu'à étudier les divisions de l'ouvrage relatives aux *Nobles et Paysans*, ou à l'*Expansion économique et sociale* de la commune, par exemple.

D'importants appendices complètent la monographie à laquelle M. Le Doaré a apporté le concours d'un illustrateur consciencieux.

R. V.

(1) Landrémeil, son nom l'indique, existait nécessairement avant Lothey, création du X^e siècle tout au plus. C'est donc à ce village qu'aurait logiquement dû revenir l'avantage du chef-lieu au moment du démembrement de cette partie de Gouézec ou de Brice.

Charles CHASSÉ. *Lucurs sur Mallarmé*, 1 vol. in-12, simple limité, Editions de la Nouvelle Revue Critique.

Notre collaborateur Ch. Chassé, dont le talent souple et varié est apprécié dans les différents domaines de la critique littéraire et artistique, vient de réunir en une élégante plaquette des études publiées par lui entre 1912 et 1946 dans un certain nombre de périodiques sur la personne et l'œuvre de Mallarmé « l'obscur ». Ces études comprennent les souvenirs de contemporains du poète l'ayant approché ou fréquenté au cours de sa carrière universitaire ; des correspondances de l'écrivain longtemps restées inédites, et ce que l'auteur appelle : *Essai d'une explication de Mallarmé*, dans lequel il ne craint pas de se séparer de certains exégètes d'une œuvre à la compréhension totale de laquelle on doit sans doute renoncer, du fait que le chef de l'école symboliste lui-même déclarait :

« Nommer un objet c'est supprimer les trois-quarts de la jouissance du poème qui est faite du bonheur de deviner peu-à-peu »... et que personne ne peut affirmer d'une manière irréfutable sa certitude du sens d'un mot ou d'une locution dans la première veine des vers de celui qui, trouvant trop commun son prénom d'Etienne, le transforma délibérément en Stéphane.

M. Chassé n'a eu garde de laisser de côté ce qu'il lui a été possible de recueillir au sujet d'un voyage que Mallarmé a fait dans le Finistère pendant l'été de 1873. Ce n'est pas grand chose, mais du peu glané de-ci, de-là dans les correspondances ou les compétences d'amis du poète, poètes eux-mêmes, tels Hérédia, Villiers, Banville et Coppée, il a pu tirer la conclusion que la Bretagne avait plutôt déçu que séduit le « divagateur », auquel ce pays ne se montra nulle part sous l'aspect dur et sombre que lui aurait souhaité cet homme étrange.

F. G.

Christian MARÉCHAL. *La Mennais au drapeau blanc*, épisode de la presse quotidienne sous la Restauration, Champion (150 frs).

Mgr TROCHU. Jeanne Jugan, fondatrice des Petites Sœurs des Pauvres. Villé (140 frs).

CHATEAUBRIAND. La France de 1830 et ses futuritions. Edition de luxe à tirage limité (450 frs) de l'article de la *Revue Européenne* du 20 décembre 1831 qui n'avait pas été recueilli dans les œuvres complètes (900 frs).

CANTIQUES BRÉTONS. Vient de paraître une édition avec airs notés des cantiques bretons du diocèse de Quimper, où, pour la première fois sont cités les noms des auteurs de ces cantiques.

Ch. CHASSÉ. *D'Ubu Roi au Douanier Rousseau*, avec 10 illustrations et hors-texte, Editions de la Nouvelle Revue Critique (195 frs).

BIBLIOGRAPHIE (suite)

Jacques LEVRON. — *Comment préparer une étude d'histoire communale. Esquisse d'un plan de travail*. Grenoble, Paris, B. Arthaud, s. d. In-8°, 103 p.

Nous sommes heureux de recommander la troisième édition, revue et augmentée, de l'excellent Manuel de notre collaborateur.

Cette réédition prouve déjà que ce petit ouvrage répond à un besoin réel. Comme le déclare l'auteur, ce travail s'adresse surtout aux débutants, aux personnes désireuses de se documenter sur l'histoire du petit coin de terre qui leur est cher.

Mais les initiés eux-mêmes seront reconnaissants à M. Levron de mettre entre leurs mains un instrument de travail commode et pratique, semé de conseils et de remarques judicieuses.

Nous souhaitons que ce Manuel rencontre un accueil empressé et que notre collaborateur se voie dans la douce obligation de reprendre son travail en l'améliorant encore. Et comme il sollicite des suggestions, risquons-en quelques-unes : il serait bon de signaler les registres de délibérations de généraux de paroisses qui aux Archives de chaque département existent dans quelques fonds de la série G ; à défaut de dossiers sous la Restauration quelques personnes furent autorisées à reprendre leurs papiers — on peut se reporter aux inventaires après décès (série B), qui offrent des états plus ou moins détaillés des archives de la famille du disparu. On y trouvera, en particulier, des dates de contrats de mariage, des mentions d'extraits baptistaires, etc., dans la série O, nous croyons qu'il faudrait également attirer l'attention sur les dossiers du Milliard des émigrés et sur ceux concernant les partages entre la nation et ces derniers, qui sont fort intéressants, surtout au point de vue généalogique. Enfin, il ne serait pas négligeable de faire observer que, pour les pays d'Etat comme la Bretagne, on trouvera une documentation abondante dans les Archives de l'Intendance, du Parlement et de la Chambre des Comptes.

D. B.

Le Directeur de la Publication : Francis LE BOUR'HIS-KERBIZIET.

Imp. Bretonne, Rennes, 31.1206. 5-47. Dép. logal : 1947, 2° T. 1095. T. 1.200.

Nouvelle Revue de Bretagne

SOMMAIRE

	PAGES
Louis KERRIQU. — Sorcellerie et diableries en Bretagne	161
A. RIVOALLAN. — Naissance d'Ubu à Rennes	169
Léon DEBBEUL. — Un saint de chez nous honoré par Bossuet	173
Christian MARCHAL. — La Mennais et Eon de l'Étoile	180
Léon LE BERRE (Abalor). — La femme celte	181
Charles CHASSÉ. — Ce que Le Braz doit à son enfance paysanne	187
Michel LE ROUX. — Population et natalité bretonnes au lendemain de la guerre	189
A. LE GOAZIOU. — Trois mois en Bretagne avec Flaubert	200
Vice-Amiral LAURENT. — Un malouin oublié : le vice-amiral Thé- venard	203
Daniel BERNARD. — Deux auteurs bretons	208
Auguste DEPOUY. — Pierre Coignard, le pseudo comte de Sainte-Hélène. Le K barré ou K breton	213
BACHELOT DE LA PILAYE. — Une traversée de la rade de Brest en 1843. Actualité bretonne	218
R. DE SEHELLES. — A propos des usines marémotrices	222
Le coin du fureteur	229
Bibliographie	232

Abonnement annuel : 300 frs - Le Numéro : 70 frs

RÉDACTION - ADMINISTRATION :
16, Boulevard de la Duchesse-Anne
RENNES

COMPTE CHÈQUES POSTAUX : RENNES 34-88

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :

Chanoine Louis KERBRIOU, né à Saint-Pol-de-Léon le 18 septembre 1887. Bachelier en lettres et langues vivantes, docteur en lettres. Ancien professeur au collège de Lesneven.

Principales publications : *J.-F. de La Marche, évêque-comte de Léon, étude sur sa diocèse breton et sur l'émigration*, thèse de doctorat couronnée par l'Académie française.

Les Missions Bretonnes (deux éditions). Ouvrage couronné par l'Académie française.

Les Saints Bretons, en collaboration avec le Rév. G. H. Doble.

Divers articles dans les *Études*, la *Revue d'histoire de l'Église de France*, le *Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie de Quimper*, etc.

De son séjour en Angleterre à rapporté une grande admiration envers le peuple britannique. N'a jamais douté de la victoire finale et n'a pas caché ses sentiments devant les Allemands pendant l'occupation.

A. RIVOALLAN, né en 1885 près de Lannion, à Plouez'h, où son père et sa mère étaient instituteurs. Études secondaires au Collège de Lannion, au Lycée de Rennes ; étudiant à la Faculté de Rennes. Agrégé d'anglais, professeur honoraire au Lycée Janson de Sully, et chargé de cours à la Sorbonne.

A collaboré à diverses revues (*Dublin Magazine*, *Revue Historique*, *Mémoires de France*, etc.) par des articles concernant l'Irlande et la Bretagne. A traduit divers récits de l'écrivain irlandais Frank O'Conner.

Auteur de deux livres : *L'Irlande* (collect. A. Colin) et *Littérature Irlandaise Contemporaine* (Hachette), tous deux distingués par l'Académie française.

GILBERT MARECHAL, né le 23 Août 1875, au lycée de Versailles, dont son père (qui fut enseignant au lycée de Rennes), était professeur. Nèveu de M. Adolphe Mourier qui, avant d'être recteur de l'Académie de Paris, avait été recteur de l'Académie de Rennes. Son grand-père paternel, officier supérieur de Cavalerie, est mort à Rennes où il s'était retiré en prenant sa retraite.

De ses dix enfants, deux sont tombés au Champ d'honneur pendant la dernière guerre : Paul, chasseur alpin, citation à l'ordre de la 3^e armée et André (inf. de ligne).

Agé de Philosophie, docteur en lettres, professeur aux lycées de Saint-Omer de Poitiers, puis, à Paris, (Lakanal et Buffon), Honorariat et hors classe en 1938.

S'est consacré spécialement à l'étude de La Mennais. M. Marechal en envoyant, de Port Navalo, le petit article que nous publions, veut bien assurer la N. R. de Brez de sa collaboration. Nous réserverons donc sa bibliographie pour un prochain numéro.

M. MICHEL LE ROUX est né en 1920 au Mans d'une ascendance paternelle originelle de Ploudaniel (Finistère).

Études secondaires aux Lycées du Mans et de Rennes. Licence en lettres préparée à Rennes et à Paris.

Actuellement secrétaire de rédaction à la « Voix de l'Ouest » puis aux « Nouvelles de Bretagne et du Maine ».

GEORGES LAURENT, né à Rouen en 1873 d'une longue ascendance purement normande, entra à l'École Navale en 1889 ; il fut mis au cadre de réserve comme vice-amiral en 1935.

Il avait, pendant la guerre de 1914-18 commandé comme capitaine de frégate, la « 1^{re} escadrille de chasseurs (de sous-marins) de Bretagne » dont la base était à Brest.

Il fut, pendant les trois dernières années de sa carrière active, Préfet Maritime à Brest. C'est alors qu'à l'âge de plus de soixante ans, il entreprit d'apprendre tout seul la langue bretonne (qu'il est de ce fait incapable de parler, faute d'accent !). Il s'adonne toujours à cette étude, cherchant à mieux pénétrer et comprendre l'âme et secrets de ces Bretons avec qui il a servi pendant 46 ans et qui ont tant fait pour la France.

Négligé dans le Dauphiné durant la guerre de 1939-45, il fut le créateur et le président du comité de libération de son canton. Il vit à présent à Paris.

Alexandre LE GOAZIQU, né à Morlaix en 1887. Études au collège de Saint-Pol-de-Léon et à la Sorbonne. Licencié en lettres. Libraire, fils et petit-fils de libraires, n'avait encore rien écrit que des articles dans... le *Bulletin des Libraires*, organe de la *Chambre Syndicale des Libraires de France* dont il fut le président. Le Goaziou est un de ces nombreux bretons qui ne cessent leur action régionaliste que pendant l'occupation... Interné par la Gestapo, 61 six mois de cellule à la prison Jacques-Cartier de Rennes (octobre 45-avril 46).

Nouvelle Revue de Bretagne

Sorcellerie et diableries en Bretagne

(Une distinction à faire)

Il y a lieu de distinguer entre sorciers et sorciers. Certains soit-disant sorciers étaient des mystificateurs qui abusent de la crédulité populaire. La simple mention de telles ou telles pratiques suffit à démontrer cette assertion. Entrent dans cette catégorie : la manière de se servir de l'oraison pour découvrir des trésors, pour réussir dans la vie, pour avoir santé, bonheur, fortune, beauté, le recours à des formules cabalistiques pour deviner, conjurer les maux, pour se faire aimer, etc.

D'autres prétendus « sorciers » étaient ni plus ni moins des exploiters habiles de recettes empiriques, se trouvant être à peu près les seuls à connaître, à leur époque, les vertus de certaines plantes dont nous savons maintenant les propriétés curatives. Ceux-là peuvent même rentrer dans l'espèce des bienfaiteurs de l'humanité. Un de mes aimables informateurs, de Châteaulin, m'écrivait naguère qu'il avait connu un vieillard, guérisseur remarquable, descendant de plusieurs rose-croix dont il avait eu les diplômes entre les mains : ils utilisaient des drogues, des herbes médicinales et en connaissaient les secrets pour les employer dans des maladies comme les écouelles, l'hydropisie.

Il m'est arrivé de rencontrer dans une commune de la Cornouaille des Monts un de ces types de guérisseurs : il passait, au surplus, dans l'opinion de ses concitoyens, pour un désensorceleur

d'animaux, donc un bon « sorcier ». Il tenait ses secrets d'une vieille femme qui les lui avait livrés avant sa mort ; elle-même les avait reçus d'une de ses parentes. Pour réussir, la foi était exigée chez le sujet comme chez l'opérateur. Ses procédés comportaient, selon le cas, l'emploi de simples ou l'attouchement de la plaie, de la blessure, de l'organe ou du membre malade, avec la récitation de formules bretonnes ou latines conformément à un rituel spécial. Il guérissait surtout dartres, furoncles, membres foulés ou cassés. Il ne s'attribuait aucun pouvoir particulier ; s'il réussissait, c'était, disait-il, parce que Dieu l'avait exaucé. Pour lever le sort sur les vaches, une de ses recettes consistait à brûler le poil en récitant des prières, en accomplissant certains gestes comme l'application de croix taillées dans du néflier, de cire bénite, la séparation des vaches à la sortie de l'étable. Le métier était, disait-on, d'un bon rapport. Il y avait là un mélange d'empirisme, de prières de l'Eglise et de superstition.

La Sorcellerie maléfique

Avec la croyance aux mauvais sorts jetés sur les produits du sol nous pénétrons dans le domaine de la sorcellerie maléfique. Un bourgeois de Dinan, nommé Chartier, homme instruit et même cultivé, écrivait dans son « Journal » en 1679 : « *Les empoisonneurs de Paris jetèrent leurs poisons et sorts. Ils pensèrent les jeter sur les biens de la terre, mais par la permission de Dieu cela tomba dans les forêts, bois, taillis, chênes, bien plus qu'en aucun lieu ; et il y avait si grande abondance de chatte-pelouze (nom vulgaire des chenilles velues) qu'ils mangeaient feuilles et bois et dévoraient tout où ils passaient.* »

D'autres maléfices avaient pour but de nuire à une personne en rendant inutilisables ses instruments de travail. Telle est l'histoire assez récente de ce marin-pêcheur vendéen qui cherchait à se procurer le *Dragon noir*, un recueil de secrets merveilleux empruntés aux vieux sorciers, pour lever le sort jeté sur sa barque et ses filets qu'un de ses ennemis avait maléficiés ; le fait est qu'il ne pouvait plus prendre de poisson ; il déclarait ingénument qu'il voulait aussi connaître le secret de transférer le sort sur la barque d'un voisin qui lui faisait concurrence !

Les animaux étaient plus spécialement encore l'objet de maléfices. Le regretté Louis Le Guennec me signalait le procès d'un sorcier répondant au surnom de Ghimel-Truc (mélange d'hébreu et d'argot), né en Léon, en Basse-Bretagne et qui fut brûlé dans le Vivarais pour avoir jeté des sorts sur les animaux. Ceci se passait à la fin du règne d'Henri IV.

Opinions à propos des sorts sur les animaux

Diverses explications naturelles ont été proposées : une meilleure hygiène des étables, le changement de pâturage, l'introduction

du lait dans des récipients séparés (qui a fait découvrir la contamination de tout un troupeau par une seule vache), le renouvellement de la litière en remplaçant la paille de blé noir par de la paille de froment, et parfois les offices des « sorciers » guérisseurs, sortes de vétérinaires de campagne, sont autant de solutions qui se sont avérées parfois efficaces pour restituer aux vaches « ensorcelées » une lactation normale.

On a pu lire naguère dans l'*Ouest-Eclair* (numéros du 28 janvier 1935 et suivants et 18 février), sous la signature de M. Jean Corcuff, les phénomènes étranges des environs de Pont-l'Abbé et autres lieux ; à partir d'une période que l'on a précisée, 5 livres de beurre seulement étaient produites dans une ferme au lieu des 24 livres que la même quantité de lait donnait auparavant ; et encore fallait-il pour obtenir ce maigre résultat, baratter la crème pendant 6 heures au lieu du temps normal de 40 minutes. La chose dura cinq ans, occasionnant à la victime une perte de 2.500 francs, soit tout l'argent de son fermage. Pendant ce temps, un voisin, avec deux vaches moins bien nourries, obtenait deux fois plus de beurre que l'autre avec ses cinq bonnes bêtes. Le premier avait beau suralimenter son bétail, il s'apercevait qu'en battant le lait, toute la crème disparaissait. Il change ses bêtes, en achète d'autres, rien n'y fait. Notre homme se croit sous le signe de la sorcellerie, sous l'emprise diabolique. Ses soupçons tombent sur le voisin, qui serait le coupable au moyen de commerce avec le diable. On ne découvre aucun acte matériel de vol et l'on parle pourtant de « voleurs de beurre » parce que la ferme qui n'a pas son compte voit la mesure dont elle est privée passer chez le « Jeteur de sorts ».

Interrompons ici le résumé de cette enquête pour poser deux questions :

Premièrement : L'auteur du méfait, si auteur il y avait, n'aurait-il pas usé de moyens empiriques pour augmenter la production chez lui et d'ingrédients pour diminuer celle de son voisin ? De tout temps on a cru à des poudres, à des herbages répandus sur le sol et qui nuisent aux bestiaux. — Deuxièmement : l'un des récits met en cause un « sorcier » qui, les yeux hagards, chaussés de bécicles, semblait déchiffrer avec peine le texte d'un grimoire en faisant des gestes désordonnés ; mais il était avéré d'autre part que ledit sorcier connaissait bien les bêtes et faisait sur elles des attouchements, qu'il avait rôdé autour d'elles dans les champs et à l'étable. N'y a-t-il pas dans ces attouchements un élément d'explication très important ?

L'enquête de l'*Ouest-Eclair* provoqua une déclaration intéressante : celle d'un radiesthésiste appelé, dans une autre région, par un fermier qui, depuis trois ans, ne pouvait avoir de beurre du lait de ses vaches, pas même assez pour sa consommation familiale ! Et voici sa conclusion : il découvrit dans l'alimentation des bestiaux et dans le terrain de pâturage des rayons nocifs dont la suppression

ramena une lactation plus abondante et une production de beurre sensiblement supérieure.

Mais il est une autre explication vraisemblable du phénomène de non production du beurre : le défaut d'hygiène des étables. Un docteur qui exerçait dans un rayon où des gens croyaient à des « sorts », m'affirmait que le phénomène dont nous parlons n'a jamais lieu dans les fermes modèles où l'assainissement des étables est pratiquée.

L'envoûtement

Dans les mauvais sorts rentre la pratique de l'envoûtement. On prenait une figure de cire représentant la personne visée, et sur cette figure on exerçait la série des tortures que l'on souhaitait à celui ou celle qu'elle représentait. Au temps de Catherine de Médicis, des sorciers furent mis à mort pour avoir envoûté le roi; le président Etienne Pascal ajouta foi à une histoire d'envoûtement pratiquée sur son fils Blaise. Et voici pour la Bretagne : au début de la Guerre de Cent-Ans, Hervé de Trévalloët, seigneur dudit lieu, en Seaër, était accusé d'avoir envoûté Pierre de Kergorlay, qui en serait mort. Le fils du défunt dénonça le fait aux inquisiteurs qui ordonnèrent la saisie de tous les biens de l'accusé et, ne pouvant s'emparer de sa personne, livrèrent ses domestiques à la question et en firent périr plusieurs. Hervé en appela au Saint-Siège. Le pape Benoît XII prit la cause en main, ordonna la révision et réintégra Hervé et les siens dans tous leurs biens. C'est là, comme en d'autres procès de sorcellerie au moyen âge, un chapitre regrettable de notre histoire.

Un traité breton de sorcellerie

Bien des choses s'expliquent sans recourir au surnaturel. Il n'en reste pas moins que des hommes adonnés à la sorcellerie ont cru et voulu agir par le recours au démon.

J'en ai pour preuve un traité de sorcellerie qui m'est tombé sous les yeux : c'est un document d'origine bretonne puisqu'il contient des formules en langue bretonne et qu'il est signé *François Merrer*, sans doute le nom d'un compilateur qui a recueilli — il y a de cela quelque deux cents ans — des recettes de sorcellerie, des pratiques superstitieuses, des formules d'incantation et d'invocation du démon. Louis Le Guennec y avait relevé 79 recettes sur lesquelles 19 ou 20 renferment des appels au démon, 10 des oraisons ou des formules cabalistiques mais non diaboliques, 45 des procédés de sorcellerie sans surnaturel et 4 ne sont que de simples recettes.

Le démon y est donc évoqué plusieurs fois. Ainsi : « *Si tu es assez misérable pour te vouer à Satan...* » et plus loin on s'adresse explicitement à lui, ici pour deviser avec lui, là pour se venger d'une personne. Bien plus, nous trouvons une oraison en latin qui est tout simplement une parodie sacrilège de la formule de renon-

ciation à Satan, à ses pompes et à ses œuvres que l'Eglise emploie au cours de l'administration du baptême. En voici la traduction : « *Satan Beizébuth, je me livre à toi; je renonce au Paradis, à l'Eglise Catholique romaine et à toutes ses œuvres* ». Les gens qui se servaient de pareilles formules, ou bien étaient de sinistres farceurs ou bien ont voulu se livrer au diable. Il n'est pas téméraire de penser que l'une et l'autre espèce existaient : il y avait des volontaires au service du diable.

Les arrêts de la Chambre ardente

Un tel degré de perversité se trouvait ailleurs qu'en Bretagne.

Au Palais-Bourbon, derrière la salle de lecture de nos députés, — si du moins la disposition n'est pas changée depuis que j'y fus avant la guerre, — une porte blindée ferme une chambre en briques d'amiante. Là était emmuré un coffre-fort, qui abritait entre autres trésors, le manuscrit authentique du procès de Jeanne d'Arc. Je pus, avec la complaisance d'un des bibliothécaires de la Chambre, en sortir une collection de « Recueils d'arrêt de la Chambre ardente » relatifs à des procès de sorcellerie. Le Recueil de 1679 contenait l'inventaire de tout un attirail en usage chez les sorciers et les magiciens de Paris : des chandelles noires de poix, d'autres de bois noirci, des poudres étiquetées, des fragments d'hosties, une tête de mort, un squelette humain, etc., bref tout l'appareil des messes noires.

Les Sabbats

S'est-il produit des cas de donation collective au démon ? En d'autres termes les sabbats ont-ils existé ?

Les sabbats étaient « *les grandes assises du diable* ». Un des historiographes les plus connus de la démonologie, Charles Louandre, en donne la définition suivante : « On appelait sabbats les assemblées que les sorciers tenaient la nuit, sous la présidence du diable, pour célébrer les rites les plus mystérieux de leur art infernal, rendre hommage à leur maître et se livrer entre eux à tous les emportements de la passion ».

La Bretagne a-t-elle connu de ces sabbats ? Nous avons l'opinion au xvii^e siècle de Grangier, évêque de Tréguier, qui déclara être disposé à employer tous les moyens, « *le vert et le sec* », pour extirper de son diocèse cette « peste » des sabbats. Nous avons surtout le témoignage à la même époque, du grand missionnaire breton, le P. Maunoir. Il croit à la présence du diable dans les conciliabules des sorciers, qu'il appelle l'*Assemblée d'Iniquité*, la *Synagogue d'Impiété*, la *Citadelle d'Enfer*, la *Cabale diabolique*. Il n'y avait pas toujours cru et il avait « missionné » pendant une dizaine d'années sans faire état du manuscrit mystérieux que lui avait passé son maître Michel Le Nobletz pour le préparer à rencontrer cette sorte de pécheurs. Voici la circonstance qui fut pour

lui une révélation : en 1669, à Saint-Guen, une enfant de 14 ans vint trouver un de ses compagnons de mission, le P. Bernard, pour le supplier de la délivrer d'un monstre qui, sous la forme d'un dragon, l'obsédait et la terrorisait parce qu'elle avait abandonné une association dont elle faisait partie. Le P. Bernard consulta le P. Maunoir; celui-ci interrogea discrètement la jeune fille qui lui fit savoir que, cinq mois auparavant, elle avait été entraînée à d'étranges réunions, qu'elle avait cédé à des injonctions impies; qu'elle avait été marquée au bas du cou d'une empreinte particulière et on avait inscrit son nom dans un livre noir avec son propre sang tiré du petit doigt gauche, autant de signes du pacte diabolique. Elle reçoit les encouragements et les avis des deux Pères, mais ensuite elle est en butte aux persécutions des adeptes de la secte. C'est alors que les Pères, après en avoir mûrement réfléchi, décident de déférer l'affaire à l'évêque de Quimper qui était dans les environs et lui présentent la jeune fille. Le prélat l'examine, l'interroge et elle lui fait les mêmes aveux. Puis il constate la présence du stigmate infernal de la grandeur d'un denier français, et comme imprimé avec un fer chaud.

Que penser des Sabbats ?

Tout ceci a un air de parenté avec les aveux de crimes énormes que recevaient à cette même époque les juges royaux dans les procès de sorcellerie.

Même les esprits les plus hardis au XVII^e siècle étaient pour le moins troublés. Témoin La Bruyère, qui écrit en son chapitre de « Quelques usages » des *Caractères* : « Que penser de la magie et du sortilège? La théorie en est obscure, les principes vagues et incertains et qui approchent du visionnaire; mais il y a des faits embarrassants, affirmés par des hommes graves qui les ont vus ou qui les ont appris de personnes qui leur ressemblent; les admettre tous ou les nier tous paraît un égal inconvénient; et j'ose dire qu'en cela, comme dans toutes les choses extraordinaires et qui sortent des communes règles, il y a un parti à trouver entre les âmes, crédules et les esprits forts... ».

Il se trouva bien quelques hommes éclairés qui tenaient les sorciers pour de pauvres fous, tel Pierre Pieray, médecin d'Henri IV; il demandait « qu'on leur baillât plutôt de l'hellébore pour les purger qu'aucun remède pour les punir. » Il n'en reste pas moins vrai que les sabbats menèrent à la perpétration de crimes.

Les révélations devant les tribunaux ne manquaient pas d'impressionner. L'ouvrage du conseiller de l'Ancre, *l'Incrédulité et Mescréance du sortilège pleinement convaincue* contient 200 arrêts de condamnation après toutes les dépositions préalables, jusqu'à 1622. Il est à remarquer que pas un seul ne concerne la Bretagne, que d'autres part toutes les abominations sabbatiques, qu'elles se passent dans la région parisienne, dans le Berry ou au Pas de

Labourd se ressemblent. Ce qui porterait à croire qu'il y avait dans tout le royaume, et à l'étranger, comme l'attestent les documents, une vaste organisation qui nous fait entrevoir un côté social, politique et antireligieux de la sorcellerie. Les sabbats auraient été des assemblées occultes ayant leurs initiés et leurs dupes. Pour Michelet le diable qui présidait était « un grand Satan de bois noir et velu » installé là par les initiés. Pour d'autres le pseudo-Satan aurait été un initié, un superinitié déguisé et masqué, et l'objet de ces réunions qui comportaient des orgies, était la révolte contre l'Eglise et la société.

Une campagne antisatanique

L'Eglise ne pouvait donc transiger avec la sorcellerie. Quant à la présence du diable aux sabbats, elle ne s'est jamais prononcée là-dessus. Elle croit cette présence possible, mais « ne facile *credatur* ». D'ailleurs, comme le dit le Dr Vinchon, qui fut le collaborateur médical de M^r Maurice Garçon, le fameux expert en démonologie, « la croyance au démon ne saurait entraîner une suspicion d'intelligence diminuée ou déviée ». L'Eglise se méfie surtout des astuces du diable.

C'est le cas de rappeler le mot de Bossuet : « C'est en ses secrètes menées que Satan est infiniment redoutable. Ses finesses sont plus à craindre que ses violences... Sa malice est spirituelle et ingénieuse. »

En entreprenant sa campagne antisatanique avec son équipe de missionnaires sélectionnés, Maunoir était bien dans l'esprit de son temps : il croyait, comme beaucoup d'hommes prudents ses contemporains, aux crimes qui se perpétuaient dans ces concilia-bules secrets; il ajoutait foi à la présence diabolique, mais ce n'était pas toujours sans faire des réserves : il admettait certaines explications que fournit aujourd'hui la science, à savoir l'imagination, la suggestion, le délire après absorption de quelque narcotique, « les sujets, disait-il, ayant été enivrés par quelque liqueur noire. »

L'affaire Poussinière est contemporaine de ses débuts dans les missions. Messire Mathurin Trullier, chapelain de Saint-Sulpice, près Fougères, fut condamné au supplice du feu et brûlé à Rennes sur la place des Lices, le 19 janvier 1643, pour « avoir usé d'actes magiques et sacrilèges, abusé de son caractère de prêtrise pour l'exécution des maléfices. » Trois complices furent condamnés par le même arrêt du Parlement de Bretagne. Deux d'entre eux échappèrent par la fuite à la justice. Un troisième, Isaac Marais, fut exécuté pour « avoir usé de maléfices au traitement de la peste »; on lui attribuait sans doute les ravages d'une épidémie qui avait désolé Fougères. L'arrêt portait que les condamnés seraient saisis « par l'exécuteur criminel en la conciergerie, nus en chemise, la corde au col, tenant en leurs mains chacun une torche ardente du poids de trois livres, conduits au devant de la principale porte de

l'église cathédrale y faire une amende honorable et à genoux confesser d'avoir usé d'actes magiques et sacrilèges... »

Cette affaire avait eu un retentissement considérable. Elle s'était produite dans le pays d'origine de Maunoir, dont la paroisse natale, Saint-Georges-de-Reintembault, était du doyenné de Fougères. Mais il ne lancera pas son offensive pacifique avant les révélations de Saint-Guen.

Il usera, lui, d'autres moyens que les Parlements pour découvrir sorciers et sabbatiques, ayant en vue non pas leur condamnation mais leur conversion. Les faits de sorcellerie et les actes commis au sabbat étaient gravement peccamineux et relevaient comme tels du for de la conscience. Un professeur de l'Université de Paris, M. Gabriel Le Bras, l'a fort bien dit : « *Maunoir joignit aux tâches héritées (de Michel Le Nobletz), la lutte contre la sorcellerie, et s'il fut, comme ses contemporains, prompt à reconnaître les cornes du diable en des lieux où régnait seulement son esprit, du moins a-t-il combattu par des armes spirituelles, confession et pénitence et non par les armes diaboliques de la justice séculière (potence et bûcher), le prince des ténèbres* ».

Conclusion

Nous avons parcouru, un peu rapidement, toute une gamme de phénomènes de sorcellerie. Elle commence aux vaines observations de gens évadés des temples traditionnels pour s'enfermer dans des chapelles hétérodoxes sans clocher ni croix et s'étend jusqu'aux assises du diable. Mais les histoires d'odeur de soufre, d'orgies au clair de lune, de dévots à rebrousse-poil venant baiser le pied fourchu de Satan furent moins répandues en zone bretonnante qu'en plein cœur de Paris ou dans le Midi de la France.

Les faits maléfiques ne furent pas un monopole breton. Et nous constatons que la Bretagne, malgré quelques folles végétations qui ont recouvert la foi orthodoxe, est demeurée la plus romaine de toutes les provinces françaises.

Louis KERBIROT.



Naissance d'Ubu à Rennes

MAINTENANT que Charles Chassé rassemble en volumes, coup sur coup, ses articles jadis dispersés çà et là, on discerne l'unité réelle d'une production qui semblait toucher à vingt sujets différents, car il pourchasse partout le faux-semblant quel qu'il soit : fausses obscurités de Mallarmé, fausse gloire du Douanier Rousseau, fausse attribution à Alfred Jarry de la paternité d'*Ubu Roi*. Sans doute, se dit-on d'abord, le fond même des choses n'en est pas modifié : mais on ne tarde pas à se rendre compte que si Mallarmé, sous ses airs d'oracle, nous a fait passer des banalités; si la renommée bruyante du Douanier a été machinée comme une bonne farce, si enfin les insondables mystères d'*Ubu Roi* ont été élaborés par de tout jeunes potaches; — cet ensemble de faits est de nature à inquiéter les victimes de la triple mystification, et les inquiète si bien que tous se mettent en campagne contre les révélations de Chassé.

Pour les lecteurs de cette Revue, l'intérêt consiste à voir restituer, par la plus probante démonstration, à leurs auteurs véritables un Ubu qui a fait son bruit dans le monde. (1) Le Père Ubu de la légende est né, sous le nom de Père Ebé, Hébé, ou P. II., dans les imaginations d'élèves du Lycée de Rennes, à une époque où Jarry était encore à Saint-Brieuc. Les grands responsables en sont les frères Morin, Charles, quatorze ans, et Henri, dix ans, mathématiciens tous deux et futurs élèves de Polytechnique. Quiconque a fréquenté « la Taupe et les Taupins » reconnaît dans Ubu un genre de production qui s'apparente éminemment à leurs manières de scientifiques pincés-sans-rire : invention un peu mécanique, inépuisable prolifération, logique du raisonnement ou de la situation poussée jusqu'à ses plus absurdes possibilités. La sombre bouffonnerie d'Ubu tient en grande partie à son caractère « taupin ».

Certes, ce n'est là qu'un sorte de preuve morale, dont Chassé s'est abstenu de tirer parti. Mais si l'on découvre qu'Ubu, ou Ebé, était fort répandu dans certains milieux caractérisés; si l'on découvre des artistes et des ingénieurs qui en savent par cœur de longues tirades, et qui n'ont jamais vu ni lu la pièce de Jarry, alors on goûte mieux l'involontaire trahison de Guillaume Apollinaire : « Parmi ses lecteurs (ceux de Jarry), dit-il, on comptait des philologues et surtout des mathématiciens. Même il était populaire à l'École Polytechnique ». Et quand on sait que des officiers, pris en faute quelque part en Chine, ont dissimulé

(1) Charles CHASSÉ : *D'Ubu-Roi au Douanier Rousseau*, Paris, Editions de la Nouvelle Revue Critique, 1947, 184 pages, 225 frs.

leur vrai nom sous ceux d'Ebé et de Rolando (on verra tout à l'heure qui est ce Rolando), on conclut avec Chassé que la première d'Ubu Roi n'a pas été une surprise pour tout le monde, surtout pour les polytechniciens de la génération des frères Morin.

Quand il s'agit d'expliquer le vocabulaire ubuiste, l'embarras de Jarry est manifeste : il se dérobe, il répond à côté. Morin, lui, sait toujours, avec une pertinence que rien ne désarçonne, comment et pourquoi tel terme figure dans *Ubu-Roi*. Il n'hésite pas plus sur l'explication de « rastron » ou de la « chandelle verte » que sur le mécanisme du décerveau des rentiers. Cette scène, Jarry la transporte « Rue de l'Echaudé », il sentait que la version rennaise, où Thorigné a la vedette, ne séduirait pas son public de Parisiens. Mais d'autres notations locales, le Champ de Mars, l'église de Toussaints, n'avaient pas disparu : on ne saurait penser à tout. On ne voit pas ce que ces noms peuvent représenter dans les paroisses de Montmartre. Mais pour ceux qui, comme les frères Morin, comme Chassé et moi, ont travaillé dans les études de Taupé et de Khâgne du Lycée de Rennes, l'église de Toussaints est un souvenir trop volumineux et trop sonore pour qu'on l'oublie jamais. La masse de l'église domine et obscurcit les longs corridors où dorment ces études; et quant aux sonneries de ses cloches, elles persistent sous la forme d'un assourdissant cauchemar.

Passons à la truculence d'*Ubu Roi* que l'on a tant admirée. Sans aller loin dans sa lecture, on voit que l'un des traits dominants est la grossièreté scatologique. Agrémenté d'une consonne supplémentaire, le mot de Cambroune illustre bien des pages; la série des actes digestifs joue un rôle de premier plan. Mais la préoccupation sexuelle en est absente. Or l'œuvre de Jarry, en dehors d'*Ubu-Roi*, est tout imprégnée de l'obsession sexuelle, en même temps que d'un anarchisme de dilettante. Les frères Morin sont les premiers à avouer leur enfantin penchant pour ces grossièretés inoffensives, penchant qui semble peu compatible avec les habitudes mentales de Jarry.

Il était d'ailleurs excédé de cette paternité, après avoir tout fait pour l'accaparer, puisque jamais il ne faisait allusion qu'en termes vagues à une possible collaboration. S'il faut en croire Camille Mauclair, Jarry avait fini par porter Ubu comme une croix. « On m'écrase sous Ubu. Ce n'est qu'une fumisterie de potaches qui n'est même pas de moi. Je l'ai fait avec des camarades, puis je l'ai raccommoquée, corsée de traits burlesques et scatologiques : ça m'a paru pouvoir faire une pièce drôle. J'ai fait et surtout je faisais bien autre chose ». Ainsi Jarry reconnaît qu'Ubu n'est pas dans sa ligne, que c'est une fumisterie, et qu'elle n'est même pas de lui. Il se hâte d'estomper les angles trop vifs de ces aveux qui viennent de lui échapper : mais trop tard ! On sait désormais, grâce à Chassé, qu'il se vante en disant qu'il a corsé la sauce, puisque nombre de ces traits burlesques et scatologiques qu'il prétend avoir ajoutés lui sont si parfaitement antérieurs que lui-même ne les comprend pas.

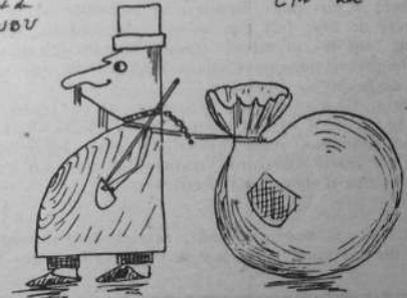
Reste qu'il a changé le titre de la pièce et le nom du personnage central : car du temps des Morin, le jeu s'appelait « les Polonais », le personnage le Père Ebé ou Hébé, ou mieux le P. H. Certes, c'est une trouvaille que d'avoir inventé Ubu; mais comme Henri Morin, en lui cédant la pièce, lui interdisait de garder le nom d'Ebé, on peut dire qu'on l'a mis à l'entrée de la piste. Voyons maintenant quel modèle a suggéré ce Père Ubu, seul titre durable de l'œuvre à mes yeux, devenu

le symbole de ce que chacun déteste dans la société, depuis surtout qu'Ubu Roi, s'est si aisément mué en Ubureau.

Le P.H., futur Père Ubu, était un professeur du Lycée de Rennes, chez qui le chahut dépassait toutes les bornes imaginables. Il en souffrait, le pauvre gros homme, il en pleurait même : souvent des hommes que l'on croirait de taille à se défendre sont ainsi les victimes de l'âge-sans-pitié. Ses classes servaient à tout autre chose que ce qu'il avait mission d'enseigner : et naturellement, on y faisait surtout sa caricature. Trente ans après, Charles Morin campait encore en cinq minutes dix P. H. presque tous identiques, images à peine déformées du pauvre bonhomme. Nous l'avons encore connu dans sa longue retraite; il exerçait des fonctions éditiorales quand Chassé et moi nous étions étudiants à Rennes.

Aspect de
PÈRE UBU

CM del



Mais il faut s'empresser de dire que jamais être plus inoffensif ne déchaîna des imaginations aussi frénétiques : il ne subsiste d'autre rapport qu'une certaine ressemblance physique entre le professeur chahuté, l'édile respecté, d'une part, et d'autre part le cynique, le cruel, le couard, le vil, l'affreux P. H. ou Père Ubu. Celui-ci est l'expression de la farce écœurée, à tendance logicienne dans son effrénée scatologie, enrichie par des années de tradition orale, si vaste qu'elle a pu former tout un cycle dont « les Polonais » ne représentent qu'un assez tardif élément. La simple bedaine du sédentaire a donné l'énorme gidouille; la poche où Ebé enfournait les objets les plus disparates s'est détachée pour former le sac haut comme un homme qu'Ubu traîne derrière lui, lié à son cou par une chaîne. Tous ses traits ont perdu leur humanité normale. Dans les dessins de Ch. Morin, le P. H. n'a pas d'oreilles : il dissimule sous son ridicule chapeau une « oreille » unique, extensible et tranchante. On lui a inventé une généalogie, extravagante, œuvre d'un « matheux » avec ses fausses précisions arithmétiques. On lui a adjoint une Mère Ubu; mais pour les fanatiques partisans qui l'entourent, Jarry a changé tous leurs noms, qui étaient ceux de nobles Espagnols tirés pour la plupart du *Gil Blas*, de Le Sage. C'est ainsi que Rolando s'est transformé en Bordure ; mais les officiers de la campagne de Chine ne connaissaient que la tradition Morin.

Quand Jarry est arrivé au Lycée de Rennes, en 1888, pour y rester deux ans, dans les mêmes classes que Henri Morin, Charles avait cessé

de s'intéresser à son P. H., absorbé qu'il était par une tâche plus sérieuse, sa préparation à l'X. Le cycle du P.H. était achevé dans les prodigieuses mémoires de ses auteurs, et même « les Pelonais » étaient écrits, dans ce cahier que Franc Nohain a eu peut-être entre les mains, celui que H. Morin avait prêté à Jarry. Celui-ci, à Rennes, faisait du théâtre d'ombres; sa-sœur lui avait créé le plus ressemblant des P.H., en observant la victime qui, chaque jour, se rendant au Lycée, passait sous ses fenêtres.

Les dossiers que plaide Chassé sont en général assez bien garnis de documents. Il a prouvé que Jarry n'est pas pour grand chose dans *Ebu-Roi*; et par voie de conséquence qu'*Ebu-Roi* n'est pas grand chose, s'il ne représente que l'élucubration de deux très jeunes lycéens. Tant pis pour ceux qui ont voulu à tout prix crier au génie, mêlant Shakespeare, on se demande pourquoi, à cette malodorante histoire. Les reprises tentées de la pièce ont abouti à des échecs navrants : si bien qu'en rendant à nos deux Rennais la paternité de la célèbre bouffonnerie, Chassé ne leur fait pas un si riche cadeau. Mais eux-mêmes en conviennent tout les premiers, n'ayant jamais été grisés par le succès initial de la pièce, puisque Charles Morin a dit que ce succès donnait la mesure de la bêtise humaine.

D'ailleurs, Charles Chassé n'a souci ni de plaire, ni de déplaire. Apôtre de la vérité, il va son chemin là où elle le mène, s'attirant certes inimitiés et rancunes, mais recueillant aussi force approbations, car son œuvre de clarté constitue vraiment, comme on l'a dit, le meilleur « antidote contre d'absurdes idolâtries ».

A. RIVOOLLAN.

(Le cliché que nous publions, extrait de l'ouvrage de M. Chassé, nous a été aimablement prêté par la « Nouvelle Revue Critique »).

A nos Abonnés

Un Congrès intercellique est organisé à Saint-Brieuc, du 16 au 27 Juillet prochain, par le Centre d'Etudes Littéraires, Touristiques et Artistiques de Bretagne. La Nouvelle Revue de Bretagne a été invitée à y prendre part; elle a accepté. Elle y a vu une occasion exceptionnelle de prendre contact avec ses abonnés de la région, et s'est fait réserver la fin de l'après-midi du Vendredi 25 Juillet. En conséquence, une réunion de nos abonnés est organisée pour ce jour-là, 25 JUILLET, 18 HEURES, au siège du Congrès. Simple prise de contact, causerie, échange d'idées, le tout suivi d'un dîner intime où s'achèvera la fusion des sympathies.

Les abonnés de la Nouvelle Revue de Bretagne sont cordialement invités à cette réunion. Ceux qui désirent prendre part au dîner sont priés de donner leur adhésion de principe au siège de la N. R. B., 16, boulevard de la Duchesse-Anne, à Rennes, avant le 23 Juillet. Ils seront avisés ultérieurement du lieu, de l'heure et du prix du banquet.

Un saint de chez nous honoré par Bossuet

Qui ne connaît ce délicieux *Croquis breton* de Gabriel Vicaire ? (1) Son inséparable compagnon, Jacoïc, ancien garçon meunier sans vergogne, dont la faconde et les capacités bachiques l'enthousiasmaient, le conduisit un jour à Trégastel (Côtes-du-Nord), à une vétuste chapelle blottie derrière un rideau de beaux ormes. Il s'étonna de voir sur l'autel la statue d'un guerrier et de lire sur le socle le nom de Golgon.

« Quel est donc cet élu qu'on ne voit pas ailleurs ?
Et Jacquot me répond : le roi des artilleurs. »

Sourions, avec Vicaire, de la réponse de Jacoïc, qui n'aimait pas être pris en défaut. Mais saint Golgon — ou plutôt saint Gorgon — n'est pas aussi chimérique que le croyait le poète. Son culte, pour être inconnu au pays d'Ambérieu ou dans la capitale, eut plus d'extension, dans l'Ouest de la France, qu'on ne l'imaginerait.

« Le culte de saint Gorgon, m'écrivait il y a quelque temps le grand érudit H. Bourde de la Rogerie, paraît avoir été assez répandu : j'ignore pourquoi. Je ne sais si ce saint avait une spécialité comme saint Eutrope, par exemple, qui expliquerait son succès. En Normandie, il était invoqué dans le pays de Rouen (où il est le patron des notaires, pourquoi ?) et dans la Manche. Une notice lui a été consacrée par mon compatriote J. Seguin dans *Belles et curieuses statues dans le diocèse de Coutances et d'Avranches*. Une planche représente une curieuse statue du xv^e siècle d'une petite église des environs de Coutances. Il en avait une, peu remarquable, à Saint-Quentin, près d'Avranches. — On m'a dit une « rimaille » du Coglais ou du Vendelais que je ne me rappelle peut-être pas complètement :

« Sans le grand saint Gourgon,
Le gros saint Pierre ès Loges

Je n'irions jamais voir ce que les Normands font. »

(1) Au Pays des Ajones.

« Les Bretons qui voulaient prier saint Pierre auraient pu le trouver ailleurs qu'aux Loges (Marchis, canton de Saint-Hilaire-du-Harcouët). De même pour saint Gorgon qui avait une importante chapelle à Fougères et une autre à Pocé, près Vitré » (1).

Le comte de Laigue a signalé que saint Gorgon était honoré à Laval et dans les diocèses de Saint-Brieuc et de Tréguier. Si les chapelles qui lui étaient dédiées à Pleslin et à Trémuson sont aujourd'hui détruites, celle de Trégastel subsiste, et sa statue se voit dans l'église de Trémuson. Une paroisse morbihannaise, ancienne trêve d'Allaire, porte son nom (2). Dans l'église, derrière l'autel, saint Gorgon est, comme à Trégastel, représenté en costume de légionnaire : cotte de mailles, casques, bottes montantes, genoux nus (3).

Il est également le patron de la paroisse de Plovan (Finistère). Sa statue, du XVII^e siècle, le présente revêtu d'une armure de chevalier et drapé d'un somptueux manteau rouge. Il tient un livre ouvert dans la main gauche et dans la main droite une longue lance. A quatre kilomètres au Nord-Ouest de Plovan, existe une fontaine saint Gorgon, au manoir de Lesnarvor dont la possession, en 1667, s'appelaient précisément Paul Gorgon de Goandour (4).

Saint Gorgon n'a pas une « spécialité » définie. Aux environs de Rouen, il était le patron des notaires. A Trégastel, il guérissait les fièvres des chevaux ; à Trémuson, celle des hommes. A Saint-Gorgon, l'eau de sa fontaine est souveraine contre les maux d'oreilles. On ignore les mérites de la fontaine de Plovan.

Il serait intéressant de déterminer les causes de l'extension du culte de ce saint qui n'est pas limité à la Bretagne, à la Normandie et au Maine (5), mais où son souvenir existe à l'état sporadique.

Qui était le saint Gorgon qu'on honore à Trégastel ? Dans la bio-bibliographie de son *Répertoire des sources historiques du Moyen-Age*, le chanoine Ulysse Chevalier ne mentionne pas moins de quatre saints de ce nom figurant au calendrier romain.

On a moins hésité sur son identité que sur la date de son martyre. Il l'aurait souffert à Nicomédie, en 280, d'après la *Légende dorée* de Jacques de Voragine, en 303, d'après d'autres hagiographes, et aurait été enseveli au monastère de Gorgocie. Hésitation superflue puisque, dans la chapelle trégastelloise, se voit aussi la statue de saint Dorothée, compagnon de son supplice (6).

Voici, en effet, ce qu'écrivit Maurice Besnier (7), après avoir parlé de l'édit de persécution du 23 février 303, œuvre de Dioclétien et de Galère : « La répression a un caractère général et tend

(1) Cf. GUILLOTIN DE CORSON. *Pouillé du diocèse de Rennes*.

(2) Cf. COMTE DE PALYS. *Les seigneurs et le comté de Rieux*, p. 26.

(3) Communication de M. l'abbé Guillouzie, recteur de Saint-Gorgon.

(4) CHANOINE PERENNÉS. *Plovan et sa chapelle de Languidon*. Quimper 1934 (p. 6-18 et 20).

(5) Il est assez répandu dans le Nord et l'Est de la France.

(6) Cf. L. DUCRESNE. *Histoire ancienne de l'Eglise*, II. chap. 1^{er}. — EUGÈNE ALBERTINI. *L'Empire romain*, pp. 342 à 344.

(7) *L'Empire romain de l'avènement des Sévères au concile de Nicée*, p. 326.

à supprimer la religion proscrite. Il est bien évident qu'une fois les poursuites déclenchées, les scrupules de Dioclétien ne tiendront pas devant l'enchaînement fatal des faits et que le sang coulera à flots.

» Il coula dès le premier jour. Un chrétien déchira l'édit exposé au Forum de Nicomédie; saisi pour crime de lèse-majesté, il fut aussitôt conduit au bûcher. Peu après, un premier incendie, puis un second éclatèrent au palais impérial; on accusa les chrétiens de les avoir allumés dans l'espoir que Dioclétien et Galère en seraient les victimes. Avant que l'enquête ordonnée et la torture infligée aux esclaves eussent rien révélé, Galère quitta la ville en déclarant qu'il ne voulait pas périr dans les flammes. Dioclétien crut nécessaire d'intervenir. Il contraignit sa femme Prisca et sa fille Valeria, femme de Galère, qu'on soupçonnait d'être chrétiennes, de sacrifier aux dieux. Les fonctionnaires du palais durent les imiter : ceux qui se dérobèrent comme les *cubicularii* Dorothée, Paul et Gorgonius furent mis à mort... »

C'est en vain que le comte de Laigue a voulu bretonniser saint Gorgon ou du moins lui substituer un saint du pays de Galles, auquel il donne le nom de Coco ou Gogo. Ayant remarqué dans le *Cartulaire de l'abbaye de Redon* que la paroisse actuelle de Saint-Gorgon, portait, au XII^e siècle, comme trêve, le nom de « Sen Koko », il crut découvrir son éponyme dans un saint d'outre-Manche. Il avança que saint Gogo étant inconnu aux prêtres du Moyen-Age, ceux-ci lui auraient substitué, en raison d'une vague ressemblance, le nom de saint Gorgon.

Mais saint Gogo est beaucoup plus énigmatique que saint Gorgon. Joseph Loth en rapproche une sainte irlandaise sainte Coeca (1), sans hasarder de conjecture; et c'est prudent.

Bornons-nous à saint Gorgon dont Baronius, Pagi, *l'Histoire littéraire de la France*, Jean de Gorze et Mabillon retracent le martyre, et dont Bossuet a prononcé le panégyrique à Metz, le 9 septembre 1658.

Comme il est difficile d'expliquer comment le culte de ce saint peu célèbre, martyrisé à Nicomédie, a vu son culte se répandre entre Redon, Laval et Rouen et dans des lieux de Basse-Bretagne aussi reculés que Trégastel et Plovan, on a cherché dans l'étymologie des explications plausibles. C'est souvent le recours des causes désespérées. La plus curieuse hypothèse est celle de M. Scarabin. Pour lui, Golgon (on dit Golgon à Trégastel) ne serait que la déformation de deux mots bretons : *koll kon*, coin perdu.

On ne peut voir dans cette explication qu'une de ces fantaisies auxquelles nous ont habitués les étymologistes téméraires. Si la chapelle peut passer pour être blottie loin du monde, en

(1) *Les noms des saints bretons*, p. 24.

bordure d'un chemin campagnard, il fut un temps où celui-ci constituait un élément de chemin gallo-romain de Perros-Guirec au Yaudet. Il était encore fréquenté avant l'ouverture de la route dite de la Corniche. Une conjecture paraît s'imposer : c'est que les chapelles de ce type ont été construites à l'emplacement de sanctuaires antérieurs pouvant remonter à l'époque de la première évangélisation.

Or, auprès de la chapelle, existe une fontaine qui passa longtemps pour posséder des vertus curatives. Les fontaines sont les lieux sacrés les plus anciens, l'eau étant l'élément qui enlève les souillures (1). Si on avait pu conserver le nom du génie qui hanta cette fontaine, peut-être aurait-on pu en tirer une déduction. Il est telle divinité des eaux, *Borbo*, dont le nom se retrouve dans les Bourbon et les Bourbonne fréquentés des malades. *Borbo* pourrait-il être transformé en *Gorgon*, puis en *Golgon* ? Je laisse aux linguistes le soin d'examiner par quel mécanisme une pareille substitution serait possible, si cette hypothèse présente quelque intérêt.

* * *

On aimerait savoir au moins à quelle époque le culte de saint Gorgon s'est établi dans l'Ouest de la France. On en est réduit aux suppositions. Si saint Gorgon s'était identifié à saint Gogo, on aurait pu songer à une manifestation d'influence de l'abbaye de Redon. Mais son culte s'étend aussi en Normandie où la célèbre abbaye ne paraît pas avoir étendu son action.

M. René Couffon a envisagé une autre hypothèse (1). On sait que saint Martin de Tours fonda, au IV^e siècle, l'illustre monastère de Marmoutiers dont l'activité religieuse rayonna longtemps sur de nombreuses parties de la Gaule. Or, le 3 juillet 847, l'abbé Renaud, chef du monastère, revenant de pèlerinage à Rome, rapporta les reliques d'un saint Gorgon. Quelques-uns de leurs fragments auraient pu être distribués à de notables visiteurs. L'oratoire trégastellois aurait pu être un des bénéficiaires de cette faveur.

Cette hypothèse souffre de graves difficultés. Le saint Gorgon, dont l'abbé Renaud rapporta le corps, fut martyrisé sous Licinius (3), en même temps que saint Cyrion de Sébaste. Il est sans rapport avec le Golgon honoré à Trégastel, car ce n'est pas par hasard que la statue de saint Dorothee est voisine de la sienne. Il fait, pour ainsi dire, équipe avec lui et c'est bien au mois de septembre 303 qu'il fut supplicié avec lui à Nicomédie, en Bithynie. Or, le corps du *cubiculaire* de Dioclétien fut transporté, le 11 mars 765, au monastère de Gorze, que l'évêque de Metz, Chrodegrand,

(1) E. JOMMÉ-DEVAL, *Les Idées primitives dans la Bretagne contemporaine*, II, pp. 127-128.

(2) Lettre particulière du 14 août 1945.

(3) Licinius devint empereur en 307.

avait édifié à quelque distance de la ville. C'est lui qui, s'étant rendu à Rome, avait obtenu du pape ces précieux restes.

Les reliques du saint ne demeurèrent pas en repos au monastère de Gorze, qui s'était placé sous le vocable de Gorgon. Le roi de Germanie, Henri l'Oiseleur, bloqua Metz en 923, ravagea la vallée de la Moselle et détruisit le monastère. Les reliques de saint Gorgon trouvèrent un asile momentané dans l'église saint Sauveur de Metz avant de revenir à leur place, en 933, après d'autres avatars, dans le monastère de Gorze enfin restauré. Les moines en donnèrent quelques fragments à l'évêque Adalbéron. Puis, en 980, l'abbé de Gorze en remit un bras à son ami Milon, évêque de Minden, en Westphalie, où se développa la légende de saint Gorgon.

Eusèbe de Césarée (1) avait seulement écrit que le martyr, familier de Dioclétien, avait été pendu en même temps que Paul et Dorothee. Les moines de Gorze, estimant un tel supplice insuffisant, s'ingénierent à y ajouter des raffinements de cruauté. L'empereur est présent. C'est lui qui ordonne de lacérer le corps suspendu et bientôt pantelant, qui le fait descendre et décide d'en imprégner les plaies de sel et de vinaigre, lui enfin qui commande de l'étendre sur un gril ardent. Au fur et à mesure que les supplices deviennent plus effrayants, Gorgon tient des discours de plus en plus éloquents et persuasifs. Pour en finir avec cet obstiné, Dioclétien décide sa mort. C'est ce récit enjolivé que Bosuet a repris dans son panégyrique qui est, d'ailleurs, une œuvre assez faible.

Il existe d'autres légendes imprimées ou manuscrites du supplice de saint Gorgon, plus merveilleuses les unes que les autres. « Les légendaires, a écrit Ch. Abel (2), ont abusé de la complaisance de leurs lecteurs ».

Répendu dans la région messine et en Westphalie, ce culte gagna rapidement le diocèse de Cambrai. Gorgon est particulièrement honoré à Anor. Dans un calendrier des missions marianistes, édité à Strasbourg en 1940, il figure à la date du 9 septembre. Pourtant ses reliques ont été dispersées depuis longtemps. La paroisse Saint-Gorgon de Metz a cessé d'exister.

Comment ce culte a-t-il atteint l'Ouest de la France ? La question demeure encore sans réponse.

Le Culte de saint Gorgon à Trégastel

Même le pouvoir guérisseur de saint Golgon paraît s'être évanoui à Trégastel. Il a fallu s'adresser à une très vieille personne pour que reparaisse confusément dans sa mémoire le souvenir des vertus thérapeutiques de la source qui lui est consacrée. Il y a

(1) *Historia ecclesiastica* VIII, 9-10. — Cf. LACTANCE, *De mortibus persecutorum*, 14-15. — Lactance, animé d'un désir de polémique en faveur du christianisme, présente moins de crédibilité qu'Eusèbe.

(2) *Bosuet et saint Gorgon*, (*L'Anstraxie*, t. VIII, 1860, pp. 80-95 et 105-119).

longtemps qu'on n'a plus amené de chevaux sur le placître de la chapelle. Si, au moment de leur débâcle, les Allemands fixèrent la croix de saint Golgon pour un des rendez-vous des charrettes attelées, ils ne songeaient qu'à fuir, insoucieux du bénéfice que les pauvres quadrupèdes auraient pu retirer d'une eau dont les propriétés ne sont peut-être pas épuisées. On n'offre plus de crin au saint qui va s'appauvrissant et qu'on oublie.

La chapelle n'est fréquentée qu'au jour de son pardon, le deuxième dimanche de septembre et « le dernier de la série » (1). Si la vie n'avait pas autant d'exigences on y pourrait passer de longues heures à rêver, allongé sous les ormes de l'ancien cimetière, sans crainte d'importunité. Même en été, les baigneurs ne s'aventurent guère dans cette solitude. Les caprices mouvants de la mer, les « panoramas » et les roches étranges les occupent plus qu'une pauvre chapelle en un recoin perdu.

Peut-on dire que, à l'ancienne spécialité de saint Golgon, se soit substituée une nouvelle ? D'après le *Crucifié de Keraliès*, on peut résumer en quelques mois les rites de son pardon : messe et vêpres, les hommes debout dans le transept, les bras croisés, procession autour de la chapelle en chantant la *guerz* du saint (2). Enfin le prêtre impose son étole aux femmes et aux enfants et récite l'évangile de saint Jean qui préserve de la peur. Et il y a des auberges volantes.

Mais le tableau qu'en a tracé Ch. Le Goffic n'est plus absolument vrai. Tout s'est banalisé. La tribu bien réelle des mendiants d'autrefois est devenue presque aussi mystique que le clan gallois d'où Renan prétendait tirer son origine. Le culte de saint Golgon décline et le curé réserve ses meilleures dévotions pour sainte Anne, qui est la patronne de Trégastel et la protectrice de la Bretagne.

On n'entend plus la mélodie, *Kristenien, an aluzen evit ar garantez Doué* (Chrétiens, la charité pour l'amour de Dieu). C'est qu'il y a moins de mendiants, moins de véritables chrétiens sans doute, et trop de gens qui ne savent pas le breton.

La chapelle trégastelloise de Saint-Golgon n'a qu'un bras de croix. Elle est surmontée d'un clocheton de type lannionnais. C'est une bâtisse quelconque qui diffère peu des fermes voisines. On y accède par un escalier de six ou sept degrés, fermé en haut par un échelier, au milieu duquel se dresse un calvaire. A l'intérieur se remarquent un gracieux autel en bois sculpté polychrome, les statues archaïques, plus ou moins enluminées, de saint Golgon, saint Dorothee et saint Fiacre, un beau Christ, un bénitier à têtes d'anges, et un tableau de la Flagellation. Sur une arcade se lit la date de 1855. Elle s'applique à une restauration.

Quel fut le fondateur de la chapelle saint Golgon ? Il existe, à l'extérieur, sur une des murailles un écusson vierge et un écusson

martelé devenu indéchiffrable. Mais sur la porte du tabernacle se remarquent les armes de la ville et comté de Lannion, *d'azur à l'agneau couché d'argent tenant de l'un de ses pieds de devant une croix de triomphe d'or, sur la croisée de laquelle il y a un guidon ou banderole de gueules à deux pointes*. Les armoiries de la maison de Lannion sont différentes. Elles portent *d'argent à trois merlettes de sable, 2 et 1, au chef de gueules chargé de cinq quintefeuilles d'argent*, avec la devise *prementem pungo*. Il semble difficile d'attribuer la fondation du sanctuaire à la collectivité lannionnaise. Mais ne pourrait-on admettre que ses seigneurs utilisaient à l'occasion ses armoiries ?

Quel peut être celui qui les aurait fait apposer sur la porte du tabernacle ? Peut-être Briand II à la suite d'une destruction causée par le duc Jean IV en 1375. Par son mariage avec Marguerite du Cruguil, héritière du manoir de Kerougant, il avait solidement pris pied dans la paroisse de Trégastel. Peut-être son fils, Briand III qui lui succéda en 1384. Ou son petit-fils Rolland, premier écuyer du duc Jean VI, fondateur de trois messes dans un autre sanctuaire de Trégastel, la chapelle saint Ion, dont tout a disparu, jusqu'au souvenir du nom. Ou encore l'un des petits-fils de ce Rolland, Jean, époux d'Hélène de Clisson, qui testa le 19 avril 1509 et voulut être inhumé dans l'église de Trégastel. (1).

L'existence, en outre du bénitier ancien, d'un bénitier Renaissance permet de penser qu'un des sanctuaires put être construit à la fin du xv^e siècle ou au commencement du xvi^e. Et c'est, jusqu'à maintenant, tout ce que l'on sait.

LÉON DUBREUIL.

(1) Son tombeau ne s'y trouve pas.

A la Sorbonne

Un Congrès International de Toponymie et l'Anthroponymie, présidé par M. Albert Dauzat, doit se dérouler à la Sorbonne du 15 au 18 juillet de cette année. Il groupera les délégués de plusieurs pays d'Europe : France, Italie, Belgique, Suisse, Hollande, Yougoslavie, Danemark, etc... On y traitera des questions de toponymie pré-indo-européenne, gallo-romaine, germanique, orientale, africaine, et d'anthroponymie des différentes zones linguistiques européennes.

Notre collaborateur F. Gourvil a été invité à y représenter la science toponymique et anthroponymique de notre province. Il exposera les résultats de ses recherches relatives à l'anthroponymie et à la démographie d'une commune trégoroise (*Botsorhel*, Finistère) pendant une période d'un siècle, et indiquera, dans une seconde communication, la méthode suivie par lui pour la constitution d'un fichier départemental des noms de famille d'après les listes électorales.

Les séances du Congrès, qui promettent d'être des plus fécondes en résultats, se tiendront dans les salles de l'Ecole des Chartes.

(1) Ch. Le Goffic, *Le Crucifié de Keraliès*, pp. 111 et 112.
(2) Je n'ai pu la retrouver.

La Mennais et Eon de l'Estoile

L'ARTICLE précis et solidement informé que M. Le Bourhis-Kerbiziet a consacré dans la première livraison de la *Nouvelle Revue de Bretagne*, à Eon de l'Estoile, ne saurait manquer de fixer particulièrement l'attention de ceux qu'intéressent la personnalité, la doctrine et la vie de La Mennais. En effet, l'un des ennemis les plus injurieux suscités à l'auteur de l'*Essai sur l'Indifférence* par la rancune, des gallicans et l'ignorance envieuse des néo-cartésiens, le « grotesque historien » Joudot, a publié contre lui, en 1821, un gros pamphlet qu'il intitule : *l'Antipyrhonten*. Il lui reproche un prétendu scepticisme qui n'est qu'un produit de son imagination, parce qu'il a confondu, au cours d'une lecture distraite, sommaire et prévenue, les doctrines que La Mennais attaquait dans le treizième chapitre de l'*Essai*, avec celles qu'il défendait. Il ne craint pas, dans cet ouvrage, au milieu d'une multitude de facéties d'un goût douteux, de comparer longuement l'abbé de La Mennais à cet insensé Eon. On trouvera quelques détails à ce sujet dans la 4^e partie de mon *La Mennais - La dispute de l'Essai sur l'Indifférence* (in-8, Champion, éd. 1925). Les précisions si curieuses apportées par M. Le Bourhis-Kerbiziet sur le personnage confirment pleinement les vues que j'avais formulées jadis sur l'intention qui avait dicté à Joudot cette absurde comparaison. En effet, on n'ignorait pas, dans les milieux que fréquentait Joudot, que La Mennais avait souffert de troubles nerveux, qui l'avaient conduit à Paris sous le premier Empire pour y consulter le célèbre médecin Pinel. De là à suggérer par un rapprochement odieux avec un insensé notoire, que Pultramontain, le théoricien du sens commun, n'était qu'un fou qui cherchait à faire secte, il n'y avait qu'un pas. Le pamphlétaire, dont l'ignorance en matière philosophique est aussi évidente que ses plaisanteries sont déplacées, n'était pas homme à hésiter un seul instant à le franchir.

Il me sera permis à ce propos de remarquer combien des contributions intelligentes et précises du genre de celle procurée par l'auteur de l'article sur Eon de l'Estoile, sont propres à servir de la façon la plus utile et la plus imprévue, des chercheurs orientés dans des directions fort différentes. A première vue, entre l'hérésiarque insensé du XI^e siècle, et l'écrivain de génie que barcelaient dans la première partie du XIX^e, des ennemis ignorants et sans scrupules, il n'existe aucun rapport. Mais Joudot, ce pamphlétaire à l'affût d'un succès de scandale, s'est chargé de fabriquer un lien dont le caractère artificiel offre du moins l'intérêt de nous éclairer sur les desseins de la malfaisante coterie dont il s'était institué l'insolent organe.

Christian MARECHAL.

LA FEMME CELTE

NOTE DE LA REDACTION. — Pour rendre un ultime hommage à la mémoire de ce breton de grande classe, que fut Léon Le Berre, barde Abator, la N. R. B. a pensé ne pouvoir mieux faire que de publier l'article suivant, l'un des derniers qu'il ait écrits. — Nous remercions M^{lle} Le Berre, sa sœur, fidèle héritière de sa foi celtique et de son talent d'écrivain, de nous l'avoir communiqué.

Ainsi le nom de cet ami qui eût été un de nos plus précieux collaborateurs, apparaîtra une fois au moins, en témoignage d'affection et de souvenir, dans cette Revue dont il avait salué la naissance avec enthousiasme.

Il paraît assez piquant, en un temps où la Femme (d'à peu près tous les Pays) se croit appelée à jouer, en dehors du foyer, un rôle sensiblement égal à celui de l'Homme, de remarquer, que c'est là, en fait, le rôle assumé, en diverses circonstances, par la Femme, dans l'Antiquité Celtique. Laissant donc de côté la période antérieure au mariage, nous aborderons la Femme Celte à ce stade capital de son existence, celui où elle va donner toute sa mesure. Observons, auparavant, que si à aucune époque le mariage, en général, ne se présente complètement dégagé de certain souci d'intérêt, celui de la Femme Celte, en ces temps reculés, est, avant tout, un achat. L'épouse s'acquiert, par un payement en bétail, dont l'importance varie avec son rang et sa beauté. Dans le tout premier Moyen-Age irlandais, une jeune fille vaut communément trois vaches, c'est-à-dire une septième partie de ce que vaut un homme. Outre ce prix, il reste encore à solder le prix de l'honneur, prix calculé d'après le rang paternel.

De son côté, elle apporte en dot des troupeaux, des vêtements et autres objets de valeur. Nous voyons en Gaule, au 1^{er} siècle avant notre ère, le marié attacher à cet apport une valeur égale, prise sur son patrimoine. Le survivant garde le tout à la mort de son conjoint, fond et revenu. L'Irlande conservait encore cette sorte de donation entre époux, au V^e siècle après J.-C.

La monogamie des Celtes consistait à donner, à une seule femme, le titre d'épouse, autrement dit, à la femme véritable, ainsi que la désignent Méven Mordiern et F. Vallée dans leurs « *Notennou var ar Gelted* » « *Ar Wir Bried* ». Les enfants, nés de cette union, étaient seuls considérés comme héritiers, l'épouse en titre venant la première, après le chef de famille.

En somme, elle était sa chose, la première dans la « manutera » ou groupe d'individus placés sous l'autorité du père. Méven Mordiern

doute que ce chef eût droit de vie ou de mort sur sa femme, au 1^{er} siècle avant J.-C. Sans doute possédait-il ce droit sur les filles et femmes esclaves de sa maison ; mais, s'il tuait la « Gwir-Bried » elle-même, il lui fallait répondre du meurtre, devant les parents de l'assassinée et cela devait lui coûter cher. En voici un exemple probant :

Au II^e siècle après J.-C. un roi du Leinster se maria à l'une des filles du Roi suprême d'Irlande. Mais les noces faites, on lui remontra qu'il n'avait pas épousé la plus belle. Il alla donc trouver son beau-père et lui dit : « La princesse que vous m'avez donnée est morte, il me faut l'autre ! ». Le Roi suprême accorda la demande, mais la cadette, arrivant au palais de son époux, rencontra son aînée et vit qu'elle ne serait jamais elle-même qu'une concubine. Elle en mourut de honte et de douleur. Le chagrin, que ressentit l'aînée du cruel trépas de sa sœur, la mena, à son tour, au tombeau. Le Roi suprême trouva que le roi du Leinster s'était rendu deux fois coupable à son égard. Il lui déclara la guerre. La victoire lui ayant été favorable il imposa, aux vaincus, une taxe perçue tous les deux ans, sous le nom de « Boroma ». Le détail de cet impôt montre, non seulement le cas, fait par les Celtes, de l'honneur des femmes, mais encore, la persistance, chez un peuple éminemment pasteur, de « l'échange » ou « payement » en nature, en place « d'espèces monnayées ». Les hommes du Leinster devaient fournir : 5.000 vaches, 5.000 cochons, 5.000 brebis, 5.000 manteaux, 5.000 chaînes d'argent, 5.000 petites marmites de cuivre, une marmite d'assez grande taille pour y mettre 12 cochons et 12 beufs, 30 vaches blanches à oreilles rouges et trente veaux semblables.

Le Leinster payait encore cette taxe ruineuse au VII^e siècle de notre ère.

Il semble que le statut et l'autorité des Femmes varient avec l'époque, le pays, le rang occupé par leur famille, le contrat qui les unit à leurs époux.

S'il fallait en croire un écrivain grec, du IV^e siècle avant J.-C., les Celtes n'auraient jamais mis de femmes à leur tête. Nous voyons pourtant plus d'un exemple du contraire. Des mariages établissent des alliances entre peuplades. Vers l'an 60 avant J.-C. l'Helvétie Orgétarix et l'Éduen Dumnorix, s'accordent, tous les deux, pour dominer la Gaule. Afin d'arriver au but, ils créent, à l'aide de mariages, des liens de parenté, d'un côté entre eux-mêmes et, de l'autre, entre eux et les grandes maisons du pays. Orgétarix donne une de ses filles à Dumnorix, ce dernier unit sa propre mère au chef d'un clan biturige, sa sœur et ses autres parentes à des gens huppés, disséminés sur plusieurs points. A la même époque, chez les Celtes du mont Taurus, en Asie-Mineure, Vokkio, roi de Voreïxa, recherche l'alliance des Germains contre les Daces, et marie sa propre sœur à Arioviste, roi des Suèves.

Avant qu'ils n'eussent conquis l'Italie du Nord, au IX^e siècle avant J.-C., une guerre intestine éclata entre Celtes du Continent. Les femmes se jetèrent entre les frères ennemis et les obligèrent à la paix. Depuis lors, selon un auteur grec, les Celtes auraient admis leurs compagnes au Conseil, dès qu'il s'agissait de paix ou de guerre. Elles furent, en outre, chargées d'aplanir les difficultés qui s'élevaient entre alliés. On peut croire qu'elles jouèrent communément ce rôle, si l'on s'en tient à l'épisode qui suit.

En 218, avant J.-C., comme Annibal marchait contre Rome, à la tête de son armée d'invasion, il convint, avec les Celtes, que si ceux-ci avaient à se plaindre des Carthaginois, les chefs puniques seraient

juges du différend. Si, au contraire, les Carthaginois avaient à se plaindre des Celtes, les femmes de ces derniers décideraient de la question.

En Irlande, après J.-C., les filles recevaient bien une dot, du côté paternel, mais elles n'avaient aucun droit à l'héritage. Toutefois, quand le père n'avait pas d'héritier mâle, elles recueillaient cette hérédité, à condition d'acquiescer, en personne, le service de guerre, toutes les fois que le bien-être du clan le réclamait.

Cette coutume ne régnait pas seulement en Irlande. Au V^e siècle avant J.-C., Onomaris, à la tête d'envahisseurs, conquiert, au midi du Danube, une certaine quantité de territoires. Cette Onomaris pouvait bien être la fille d'un roi sans héritier masculin. On sait que Pratusagas, roi des Isoniens, en Grande Bretagne, n'avait pas de fils, par ce seul fait qu'il donna l'empereur Néron comme co-héritier à ses filles. A la même époque et toujours chez les Bretons, Kartis-Manda, reine des Brigantes reçut, il faut le croire, la dignité royale, en dehors de sa dot, à titre de bien paraphernal.

Dans l'Irlande des premiers chrétiens, l'épouse en titre (Gwir-Bried), avait des droits qu'elle gérait à sa manière, en dehors de son mari. Elle pouvait :

- 1° Annuler les contrats onéreux faits par lui ;
- 2° Posséder des biens en nom propre et qu'elle administrait de son chef ;
- 3° Casser son mariage, si le conjoint se conduisait mal. Dans la vie de sainte Brigitte, on voit une femme mettre ce dernier droit en pratique. Berc'hed, ou comme on le disait, au V^e siècle, Brigente, avait pour mère une esclave et pour père un druide, maître de cette esclave.

La femme légitime du druide tenta d'obtenir de lui qu'il chassât l'esclave, menaçant, au cas contraire, de casser le mariage. Quand le druide vit que sa femme avait enlevé le douaire qu'il lui avait donné, il se soumit et vendit l'esclave à un autre maître.

Le mode d'union qui liait les deux époux jouait chez les Irlandais, et probablement chez les autres Celtes, un grand rôle dans la condition de la femme. Dans les lois d'Irlande, écrites vers le IV^e ou V^e siècle après J.-C., il existe dix de ces modes. Les unions regardées comme légitimes sont :

- 1° L'union, par contrat entre époux, qui font chacun l'apport d'une quantité égale de biens.
- 2° L'union, par contrat, entre un homme riche et une femme pauvre ; cette dernière n'apporte en dot que sa personne. Ce contrat n'est ordinairement valable que pour un an.
- 3° L'union, par contrat, entre un homme pauvre et une femme riche.
- 4° L'union par commandement ; les parents de la femme vendent au mari leur autorité sur elle.
- 5° L'union par amitié ; les parents de la femme gardent leur autorité sur elle, et par amitié pour l'époux, ils le laissent fréquenter leur fille, sans exiger de lui aucun paiement.
- Ce mode d'union est regardé comme en dehors des règles.
- 6° L'union par enlèvement public. La femme consent d'être enlevée et abandonne sa famille, de son plein gré.
- 7° L'union par rapt furtif, du gré de l'épouse.
- 8° L'union forcée, par viol, sans consentement de l'épouse.
- La meilleure condition d'une femme réside certainement dans le

3^e aînca. Méven Mordiern et Abhervé en donnent des exemples frappants.

Medua, dont l'existence ne nous est connue que par les légendes merveilleuses du Moyen-Age, qui la nomment Medb ou (*reine Mab*) était au premier siècle avant J.-C., la fille du Roi Suprême d'Irlande. Elle eut, de son père, le royaume de Connaught (Konnach). Devenue reine, elle fut pleinement émancipée. Dans le palais, comme dans le royaume, tout est réglé par Medua. De sa propre autorité, elle déclare la guerre au roi des Ulates. Elle envoie elle-même ses lieutenant rassembler ses guerriers. Chaque nuit, elle passe la revue du camp. Bien que son mari soit excellent homme de guerre, qu'il ait du sang royal dans les veines, il n'a aucune autorité.

En Grande-Bretagne, Kartimuanda, reine des Brigantes, en 51 après J.-C., épouse l'un de ses sujets nommé Venusios, grand guerrier, lui aussi. Mais si Kartimuanda est reine, Venusios n'est point roi. Le jour arrive où l'amour étant fini, comme dans la chanson, la princesse renvoie son consort pour le remplacer par le page même du mari méprisé, Vellocatus. Ce remariage cause l'insurrection des Brigantes qui ne s'apaise qu'avec l'aide des Romains. Finalement, Kartimuanda laisse sa couronne dans l'aventure. On était en l'an 69.

Grecs et Romains rivalisent d'hommages à l'adresse de la femme celte et nous rapportent d'elle maints exemples de fidélité conjugale, de courage guerrier et d'esprit d'initiative. Méven Mordiern et Abhervé citent les noms de Kamma et de Chlomara, chez les Celtes d'Asie-Mineure, ceux d'Eponine, chez les Gaulois et de Boadicée, chez les Bretons.

Kamma était la femme de Sinatos l'un des 12 rois Galates. Un autre de ces petits rois en devint amoureux et chercha à la séduire. N'y pouvant réussir, il tua Sinatos et demanda sa veuve en mariage. Il se montra même assez peu délicat en apprenant à cette femme, qu'il était le meurtrier de son mari et que ce meurtre, il l'avait commis par amour pour elle. C'était un prince riche et puissant. Aussi les parents de Kamma lui conseillaient vivement de le prendre. Elle fit semblant d'y consentir. Au jour des noces, la nouvelle mariée prit, selon la coutume, un hanap d'or, plein d'hydromel. Elle en but la moitié et tendit le reste à Sinorix. A peine eut-il bu, que Kamma, radieuse, criait, bien haut, son bonheur d'aller, sans retard, rejoindre son époux mort.

« Pour toi, dit-elle à Sinorix, au lieu d'un banquet nuptial, commande à tes amis et serviteurs, de te préparer un tombeau ! » Kamma avait, on le devine, mêlé du poison à l'hydromel et comme Sinorix sentait déjà le froid de la mort lui courir dans les veines, on le vit monter dans son char, espérant trouver un soulagement, dans les cahots de cette voiture. Mais il ne put les supporter et ayant fait apprêter une litière, il rejoignit sa maison, où il expira la nuit même. La nouvelle de sa mort arriva bientôt à Kamma, elle aussi, près de mourir. Mais elle trouva assez de force pour chanter sa joie, avant de rendre le dernier soupir.

Chiomara était femme d'Artiagon, Roi suprême des Distaboges, l'une des trois grandes peuplades de l'Asie Mineure. Elle fut faite prisonnière par les Romains, en l'an 189 avant J.-C. Le centurion, chargé de sa garde, ne pouvant la séduire, la viola, puis, comme il était porté sur l'argent, il fit offrir, à Artiagon de l'échanger contre une grosse somme. Artiagon consentit au marché et une nuit Chiomara fut amenée, par l'officier romain, au rendez-vous fixé pour la remise. Pendant que

l'on pesait, dans les balances, l'argent de la rançon, la reine proféra quelques mots en celtique et les deux envoyés d'Artiagon de dégainer et de tuer l'officier romain. L'un d'entre eux le décapita. Chiomara cacha la tête dans les plis de sa robe et, quand elle fut devant son époux, elle jeta cette tête à ses pieds en déclarant l'attentat, dont elle avait été, elle-même, la victime. « La loyauté dans les contrats est une belle chose ô femme ! », dit Artiagon d'une voix dure. « Cela est vrai, fit-elle, mais voici encore mieux : il n'y a qu'un homme vivant qui peut se flatter de m'avoir possédée ! »

En Irlande, Derrdriü, femme d'un guerrier renommé, chez les Ulates, avait vu son mari et ses deux beaux-frères, obligés de s'enfuir devant Conchobar qui la convoitait. Sous le prétexte d'une réconciliation, le roi des Ulates attira les trois fugitifs dans sa capitale d'Emanie et les livra à ses guerriers, qui les tuèrent. Il conserva donc Derrdriü, pendant un an, puis, fatigué de sa tristesse, il la donna à l'assassin même de son mari. Or comme elle quittait le palais, debout dans le char même de cet homme, le Roi lui dit avec mépris : « Te voici donc telle une brebis, entre deux béliers ! » Derrdriü qui avait juré de ne pas appartenir à deux hommes à la fois, s'élança du char et se fracassa la crâne contre un rocher.

Voici encore de l'histoire :

Eponine était femme de Julius Sabinus, l'un des chefs gaulois insurgés contre Rome, en 69 après J.-C. Julius Sabinus avait pris le titre d'Empereur des Gaulles. C'était le petit fils d'une Celte de grande race, de la tribu des Lingons et de Jules-César, lui-même. Il dut, pour éviter la colère et le ressentiment de Vespasien, passer neuf ans dans une retraite souterraine. Sa jeune femme, cachée avec lui, lui donna deux enfants. Au bout de ce temps, ils furent découverts et expédiés à Rome. Vespasien ordonna qu'on mit à mort le seul Sabinus. Alors, Eponine, qui avait tout fait pour l'empereur, en s'agenouillant devant lui et en lui montrant ses deux enfants, quitta cette attitude humiliée, et, désireuse de ne pas survivre à son époux, elle demanda et obtint la faveur de mourir avec lui.

Les écrivains de l'Antiquité veulent que les femmes Celtes aient été les plus fécondes des mères et les meilleures des nourrices. Ils ajoutent que, dans les pays celtiques, étant donné que les hommes préféraient la guerre au travail du sol, les soins agricoles étaient, le plus souvent, le partage des femmes. Ils ont, il est vrai, rapporté la même chose des Ibères, des Ligures, des Illyriens et des Thraces. On peut penser que, chez ces peuples, les femmes d'humble condition étaient seules soumises à ces corvées ; quant aux dames de haut rang, ce n'étaient, ni les domestiques, ni les servantes, qui leur manquaient, pour aiguïser la faucille !

Le Grec, Strabon, qui vivait à la fin du 1^{er} siècle, avant J.-C., assure que, chez les Celtes, le travail de l'homme et de la femme était l'opposé de ce qu'il était chez les Grecs. Que veut-il dire par là ? Dans l'Hellade, sauf à Sparte, les femmes s'occupaient dans le secret du Gynécée, à filer, à tisser, à broder. On les voyait rarement au dehors ; elles ne prenaient aucune part à la vie de leurs époux. Ceux-ci ne leur demandaient jamais leurs opinions. Elles n'avaient aucune participation au gouvernement. Ce genre de vie les rendait indolentes, craintives devant les hommes et d'une ignorance au-dessous de tout.

Les dames celtes paraissent avoir eu plus de liberté et de pouvoir. Durant les guerres intestines, ou menées contre l'étranger, elles demeu-

raient, le plus souvent, à la maison. Mais quand il s'agissait d'envahir de lointains pays, elles suivaient leurs pères, leurs frères et leurs époux. En 58 avant J.-C., les Helvètes qui avaient envahi la Gaule, furent vaincus par les Romains. Héroïquement, leurs femmes défendirent, jusqu'au milieu de la nuit, la muraille de chars et de bagages qui entourait le camp. Au 1^{er} siècle de l'ère chrétienne, les Bretonnes suivaient leurs maris, sur le champ de bataille et, du haut de leurs chars, considéraient le combat.

Au IV^e siècle de cette même ère, lorsque, dans la mêlée, le sort semblait se déclarer contre son seigneur, la femme celte, de haute taille, n'hésitait pas à le rejoindre. On la voyait alors frappant du pied et, de ses bras blancs et charnus, détachant des coups de poing, aussi durs, dit Ammien Marcelin que des coups de massue.

De cet exposé, nous pouvons, il semble, conclure que la *Femme*, prise dans son ensemble, a tenu sa place, bien marquée, le plus souvent, à son avantage, dans la Société de son Temps. Et, si les mœurs s'adoucissant, la femme Celte a, parallèlement, déserté les Champs de bataille, pour un terrain de lutte, plus paisible, mais non moins glorieux, le Foyer, ces héroïnes guerrières ont trouvé leurs répliques, à d'autres époques, moins éloignées de la nôtre.

Les premiers siècles de nos Emigrations ont eu leurs saintes, les Azenor, les Enora, les Nennog. Le Moyen-Age eut ses Geneviève, ses Yseult, ses princesses, fées d'Irlande ou d'Armorique, gracieux visages, dont nul ne peut contester la douce influence, sur l'esprit encore rude de leurs contemporains. Plus près de nous, une Jehanne La Flamme, princesse étrangère, il est vrai, mais qui sut prendre chez nous d'inoubliables lettres de naturalisation, une Jeanne de Penthièvre, sa rivale, que les Bretons lui associent, dans un même hommage, et qui, lorsque Jean IV, enfin reconnu duc, sera menacé par la France de Charles V, viendra, en un geste sublime d'abnégation, mettre, aux pieds du vainqueur d'Auray, ses trésors et l'épée de ses fils. Hier, enfin, les Héroïnes de la Révolution, de la Chouannerie, auxquelles vont, bientôt, se rattacher celles des deux terribles guerres mondiales.

Après cela, comment ne pas admettre qu'à travers les âges et les événements, la *femme*, qu'elle soit Celte de France, ou de l'une et l'autre Bretagne, a gardé, pour les mettre en valeur, au moment opportun, toute la vaillance et l'énergie agissantes de ses lointaines aïeules !

LÉON LE BERRE-ABALOR.



Ce que Le Braz doit à son enfance paysanne

La plaquette que Gourvil a consacrée à Anatole Le Braz (1), bien que ne comprenant qu'un très petit nombre de pages, constitue à mon avis un très précieux document car Gourvil a certainement pénétré Le Braz plus profondément que n'ont fait bien des critiques plus réputés et je ne veux pas dire par là que ces critiques très réputés aient été en faute mais bien que Le Braz, tout en donnant l'illusion de se livrer sans réticences à tous ses visiteurs ne s'est jamais confié entièrement qu'à un nombre très limité de gens avec qui il se sentait en parfaite intimité d'âmes. A d'autres, il lui arrivait sans doute de parler avec abondance, car il disposait d'une surprenante facilité d'élocution qui lui permettait comme à beaucoup de Celtes d'Irlande de s'abriter derrière un éblouissant paravent de phrases harmonieuses, tandis qu'il poursuivait très loin d'eux son rêve intérieur.

Ceci a surtout été vrai pendant les dernières années de sa vie où il s'était laissé imposer des fréquentations mondaines qui l'avaient écarté de ses confidents habituels.

Gourvil était un de ces confidents-là : Le Braz lui était reconnaissant d'être comme lui de souche populaire; il l'aimait de pouvoir « penser » comme lui en langue bretonne et d'éprouver les mêmes réactions que lui devant des paysages. Ce que Le Braz considérait, en effet, comme la chance essentielle dont il avait été favorisé par le destin, c'est d'avoir pris contact pendant son enfance et directement, et par l'intermédiaire de son père, avec une mentalité bretonne fort différente de celle que, dans son âge mûr, il allait avoir l'occasion d'étudier très profondément mais de façon moins intuitive. Cette sensation d'avoir assisté à une transformation de l'intellect breton, il me l'a plusieurs fois exposée et c'est même la raison pour laquelle il avait commencé, en des séances malheureusement trop vite interrompues, à me dicter quelques-uns de ses souvenirs de jeunesse, souvenirs auxquels il attribuait plus d'importance — me disait-il — qu'aux récits romancés auxquels les circonstances l'avaient conduit. Cette préoccupation chez lui, date particu-

(1) Causerie sur Anatole Le Braz et son œuvre poétique. (Imprimerie Nouvelle, Morlaix).

lièrement de la période qui s'est écoulée entre son deuxième et son troisième mariage, c'est-à-dire d'avant le moment où la maladie, compliquée de changements dans la simplicité de ses habitudes, allait extirper de lui toutes ses tendances à la méditation sur le passé d'où il tirait tant de voluptés mélancoliques. A un de nous, il avouait avec un peu d'amertume que, pendant une de ses dernières années new-yorkaises, il n'avait pas diné un seul soir autrement qu'en habit ou en smoking. Combien il lui aurait été plus doux alors de réfléchir à tous les spectacles dont il avait été témoin dans sa maison paternelle ! Oui, Gourvil a raison quand il insiste sur tout ce que les premières années campagnardes ont apporté à Le Braz de richesse spirituelle. « Si son père — dit Gourvil — avait été nommé dans une ville au lieu d'être muté dans des bourgs bretonnants (après Ploumilliau, ce furent Ploudaniel et Penvénan) — Le Braz fût peut-être devenu écrivain, écrivain de talent même, parce qu'il n'en aurait pas moins possédé les qualités indispensables à une brillante destinée dans les Lettres. Mais il ne serait sans doute jamais devenu celui que nous connaissons, que nous aimons ; car, dans une ville, s'agit-il de Guingamp, de Tréguier, de Lannion, de Morlaix ou de Landerneau, il n'eût point connu les milieux exclusivement ruraux, exclusivement bretons, qui l'ont inconsciemment façonné, qui ont déposé en lui des semences que sa riche nature devait féconder plus tard, qui l'ont doté enfin de l'instrument de pénétration nécessaire à quiconque veut explorer à fond les détours de l'âme bretonne ».

Madame Le Braz, elle-même, m'a déclaré très franchement après la mort de son mari, que le poète avait certainement souffert de l'absence autour de lui de personnes auprès desquelles il lui aurait été possible de se replonger dans l'atmosphère de sa jeunesse. Il lui aurait fallu à portée de sa voix un Gourvil en compagnie duquel il serait redevenu le Le Braz intégral, celui que nous avons été plusieurs à tant admirer et qu'avec tant de chagrin, nous avons vu petit à petit s'effacer comme un fantôme sans qu'il ait eu le temps de nous révéler ce qui était peut-être le meilleur de son message, pourtant déjà si beau.

Charles CHASSÉ.



AU LENDEMAIN DE LA GUERRE

Population et natalité bretonnes

TOUTE guerre ne fauche pas seulement des existences avec brutalité ; elle atteint encore — et pour des années — la nation dans ses racines de vie : moins de mariages, d'où baisse des naissances et, vingt-cinq ans plus tard, nouveau déficit dans la nuptialité. C'est au sens précis du mot, la « génération » qui est frappée. Que ne pouvait-on craindre, dès lors, en 1939, des effets d'une nouvelle épreuve sur la population la plus vieille d'Europe qui traversait une terrible crise de fécondité, encore acérée par la venue à majorité des classes creuses de la précédente guerre ?

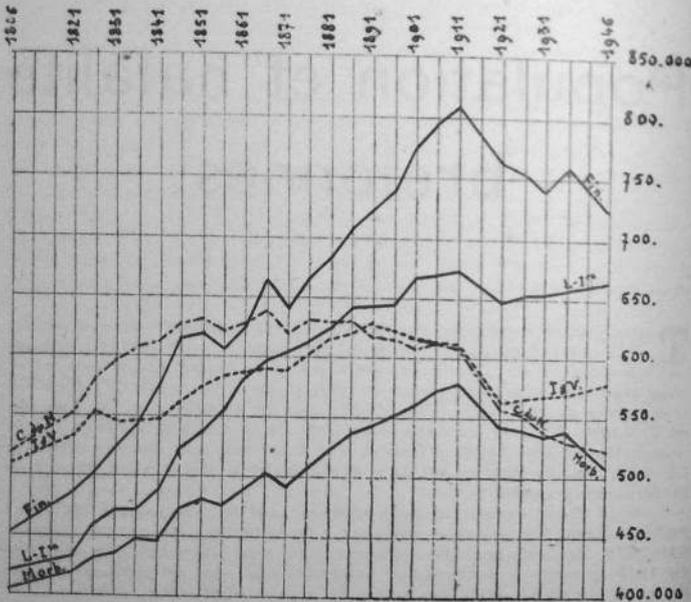
Or, il apparaît que les perspectives sont très largement réconfortantes, surtout lorsqu'on les compare à la situation créée par les années 1914-1918. Le seul préjudice grave est un accroissement très sensible, en 1945 surtout, de la mortalité infantile, fruit des restrictions alimentaires et du froid. Mais les mariages seront rapidement récupérés ; et le nombre des naissances — seul point sur lequel les dimensions de cet article nous permettront d'insister et d'ailleurs le plus caractéristique — a peu diminué et remonte actuellement selon un rythme plein d'espérance.

Au premier rang de ce redressement français — quoique avec une avance amoindrie depuis le début du siècle — la Bretagne manifeste sa vitalité. Nous en tirerons la preuve certes des plus récentes statistiques sur la natalité, mais aussi de l'étude des résultats du recensement de mars, 1946 (1).

(1) C'est grâce à l'amabilité de M. Bailly, directeur régional à Rennes de l'Institut de la Statistique et des Études Économiques, et de M. Ollivier, de la direction nantaise, que nous avons pu obtenir, dès maintenant, les indications tout récemment dégagées du recensement ou du mouvement de la population. M. Le Grontec, chef du service statistique à Rennes, a bien voulu, lui aussi, nous apporter l'aide de sa grande compétence. Nous avons tenu à leur exprimer ici nos remerciements.

Quelques conclusions après le recensement

La population bretonne, suivant un mouvement général, s'est accrue considérablement au XIX^e siècle et il importe de rapprocher la dernière décennie 1936-1946 de cette courbe générale qui, en moyenne, atteint son maximum en 1911.



Graphique A
La population des cinq départements bretons
d'après les recensements de 1806 à 1946.

Cette montée n'est interrompue dans chaque département (et pas même dans la Loire-Inférieure) que par les guerres du Second Empire (1851-1856) et la guerre franco-allemande de 1870.

L'accroissement de la population

La progression pourtant n'est pas régulière et l'ascension est peu à peu freinée. Le tableau ci-dessous donne les pourcentages des variations par périodes régulières, complétant ainsi le graphique général :

	1806-1841	1841-1876	1876-1911	1911-1946		
				1911-1921	1921-1936	1936-1946
Côtes-du-Nord.	+ 17 %	+ 4 %	- 4 %	- 8 %	- 4 %	- 0,9 %
				Total : - 73.532 habitants. Soit : - 13 %		
Finistère.....	+ 27 %	+ 8 %	+ 18,8 %	- 5,8 %	- 0,7 %	- 4,2 %
				Total : - 85.036 habitants. Soit : - 10,7 %		
Ille-et-Vilaine.	+ 8 %	+ 7 %	- 1,2 %	- 8,1 %	+ 1,3 %	+ 2,2 %
				Total : - 29.852 habitants. Soit : - 4,6 %		
Loire-Infér. ...	+ 16,7 %	+ 25 %	+ 9,2 %	- 3 %	+ 1,5 %	+ 0,9 %
				Total : - 5.056 habitants. Soit : - 0,6 %		
Morbihan.....	+ 11 %	+ 7 %	+ 10,9 %	- 5,6 %	- 0,7 %	- 6,2 %
				Total : - 71.516 habitants. Soit : - 12,5 %		

Tableau B
Pourcentage des pertes ou des gains de populations par département,
de 35 en 35 ans

Deux départements attirent immédiatement les yeux : la courbe du Finistère frappe par son élan et celle de la Loire-Inférieure par sa régularité soutenue.

Le Finistère, d'une population de 452.895 habitants, en 1806, aboutit en 1911, au chiffre de 809.771, alors que l'Ille-et-Vilaine n'est passée pour la même période que de 508.192 à 608.098. A partir de 1911, la population décroît sensiblement, mais d'autres départements ont connu cette déperdition beaucoup plus tôt. Nous suivons avec évidence ce phénomène sur le graphique A mais surtout sur notre tableau B : dès la période 1876-1911, un recul s'amorce en Ille-et-Vilaine (-1,2 %), et plus encore dans les Côtes-du-Nord (-4 %).

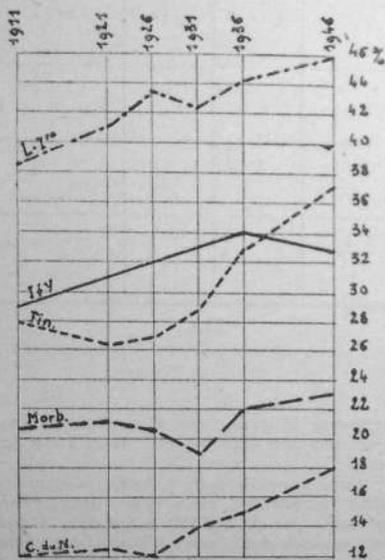
Seule, la Loire-Inférieure maintient un mouvement ascendant qui n'est interrompu que par la guerre (période 1911-1921) et beaucoup moins (-3 %) que dans les départements voisins (-8,1 % en Ille-et-Vilaine).

Depuis 1921 quelle est la situation ? L'Ille-et-Vilaine regagne nettement (accroissement de 1,3 % de 1921 à 1936, et de 2,2 % de 1936 à 1946) ; la Loire-Inférieure reprend avec moins d'énergie ; les Côtes-du-Nord semblent être, en 1946, sur le point de bloquer les pertes ; le Finistère et le Morbihan qui furent les derniers à connaître la crise, sont aussi plus tardifs à en arrêter les effets.

Peut-être verra-t-on dans la reprise de l'Ille-et-Vilaine depuis ces dernières années un annonce de ce que pourrait être l'avenir démographique de la France qui aurait ainsi atteint, à la veille de la guerre récente, le maximum de son recul de fécondité.

Population urbaine et rurale

Si la population décroît dans l'ensemble depuis 1911, c'est surtout du fait de la partie rurale : dès lors la proportion de population urbaine est en hausse. Par « urbaine » il faut entendre la population totale des communes où la population agglomérée (1) au chef-lieu dépasse 2.000 habitants. Le graphique ci-dessous traduit la situation respective de chaque département.



Graphique C

Proportion de la population urbaine par rapport à la population totale, par département, de 1911 à 1946.

Ceci doit être rapproché de la population des villes de plus de 10.000 habitants : en 1946, les Côtes-du-Nord et le Morbihan n'ont que 50.000 habitants à y vivre, mais le Finistère, l'Ille-et-Vilaine dépassent 160.000, et la Loire-Inférieure, 225.000.

De plus, le nombre des communes « urbaines » (au sens défini ci-dessus) s'accroît de 1936 à 1946 : dans le Morbihan, il passe de 9 à 17, spécialement dans l'arrondissement de Lorient (à propos duquel nous ferons plus bas d'intéressantes constatations) ; dans le Finistère (24 à 33), le graphique traduit un phénomène de concentration très net. Par contre l'Ille-et-Vilaine passe seulement de 13 à 14 et sa pro-

(1) « Agglomérée » signifie : rassemblée dans des maisons contiguës ou réunies entre elles par des vergers, parcs, jardins, chantiers ou autres enclos de ce genre... séparées ou non par des rues ou des rivières.

contente de reproduire l'article de Kerdanet. Celui-ci, dans sa Biographie bretonne manuscrite, rectifie sa première assertion, après avoir fait ou fait faire des recherches à Cléder. Plus près de nous, M. le chanoine Pérennès avait cru cependant avoir retrouvé la présence de notre auteur à Cléder en 1698, en 1703 et en 1733 (1). On rencontre, en effet, des prêtres de ce nom à Cléder dans la première moitié du XVIII^e siècle : Louis-François, originaire de Cléder, fut ordonné prêtre le 19 septembre 1705; Louis, décédé le 9 juin 1746 (c'est peut-être le même que le précédent); Hervé, décédé le 7 novembre 1754. Mais nulle trace de Charles Le Bris, qui a toujours signé ainsi au bas des quelques actes dans lesquels il a figuré.

Le Bris a été l'un des plus abondants de nos auteurs bretons. Ses œuvres ont connu une très large diffusion pendant les XVIII^e et XIX^e siècles. Il maniait avec beaucoup de facilité sa langue maternelle, tant en vers qu'en prose. Dans sa Biographie bretonne manuscrite, Kerdanet apprécie son style en ces termes : « Rien n'est comparable aux œuvres de Charles Le Bris; personne n'a possédé la langue bretonne comme lui: son breton est pur, élégant, riche, harmonieux... » Il faut reconnaître cependant que ses écrits sont émaillés de mots français, mais sa phrase est bien conforme au génie de la langue. Il a essayé lui-même de justifier les mots français, en disant : « ... » et si enfin je me suis servi de quelques termes qui sont plus français que bretons, c'est qu'ils sont aussi plus expressifs et fort utiles dans la langue bretonne » (2). Dans son article, Kerdanet s'efforce de défendre Le Bris contre les puristes de l'école de Le Gonidec en écrivant : « Et toutefois, il s'est trouvé, dans notre temps, des hommes assez téméraires qui, voulant réformer le bas-breton, le rappeler, disent-ils, à sa pureté primitive, ont osé douter de la puissance, de la pureté, de la sublimité de notre auteur dans ce langage, de ses inspirations, de sa divine mission à cet égard. O Galates insensés ! Eh! de quel droit prétendent-ils donc ainsi régénérer notre langue ? Sur quel monument, sur quel exemplaire ? Qui leur a donné le secret des temps passés ? » On ne doit pas perdre de vue que Le Bris n'écrivait que dans un but d'édification : tous les signataires des approbations données à ses ouvrages sont unanimes à le reconnaître.

Il ne nous reste plus, pour terminer, qu'à donner une nomenclature aussi complète que possible de ses œuvres, en réservant les précisions bibliographiques sur chaque édition pour un catalogue général que nous préparons.

1. *Canticoù spirituel var an oll exercicioù eus a ur guir Gristen*, 1698.
2. *Canticoù spirituel var guement so requis ha neccesser da ur Christen evit e silvidiguez*, 1702.
3. *Ar Boquet spirituel eus ar mission hac eus ar Retret pini a gompren ur reglamant a vuez*, 1710.
Rééditions en 1726, 1764, 1784 et 1804.
4. *Introduction d'ar vuez devot, composet gant Sant Frances de Sales, Escop ha Princ a Geneve, ha lequeal e Brezonec gant ur Betec eus a Escopi Leon*, 1710.
Rééditions en 1727, 1755, 1780, 1833, 1873.
5. *Reglamant a vuez*, 1711.
(Comme nous n'avons pas vu cet ouvrage, nous ne pouvons pas préciser

(1) *Bull. diocésain d'histoire et d'archéologie*, 1926, p. 38.
Des articles de Journaux (*Arvor*, 10 novembre 1941; *Le Courrier du Finistère*, 27 décembre 1941) ont encore reproduit la même erreur.

(2) Dans « l'épître » qui précède son *Introduction d'ar vuez devot*.

portion de population urbaine diminue. Faut-il rapprocher ce fait du temps d'arrêt que les statistiques d'ensemble de la France semblent aussi indiquer, et voir là encore un signe de l'évolution à venir ?

Pourtant Rennes est la ville qui s'est le plus développée, passant de 79.573 en 1911 à 113.781 en 1946, augmentation de 43 %, largement supérieure à celle de Nantes (170.935 à 200.265, soit 12 %).

D'un arrondissement à l'autre

Dans le passé, des rapprochements fort intéressants ont été faits entre les différents arrondissements d'un même département (1). Jetons quelques regards sur la période 1926-1946. Dans les Côtes-du-Nord tous les arrondissements ont diminué, sauf Saint-Brieuc. Mais, alors que, dans les dix dernières années du XIX^e siècle l'arrondissement de Lannion semblait le plus atteint (— 5.943 de 1880 à 1890 et — 918 seulement de 1936 à 1946), cette fois c'est l'arrondissement de Guingamp qui perd le plus d'habitants : environ 11.000 de 1926 à 1936 et 6.000 de 1936 à 1946 contre 1.427 seulement de 1880 à 1890.

Dans le Finistère l'arrondissement de Brest, qui s'était accru de 1926 à 1936, a reculé considérablement dans ces dix dernières années (34.000 habitants). Il y a là un fait remarquable car la population de la ville même de Brest n'a diminué que de 4.500 citadins. De nombreuses émigrations, semble-t-il, se sont aussi produites des communes environnantes au delà de l'arrondissement : influence évidente de la guerre et des bombardements.

Le Morbihan aurait une physionomie assez semblable : les arrondissements de Pontivy et de Vannes évoluent sensiblement comme ceux de Châteaulin, Morlaix et Quimper : pertes très légères ou gains peu importants. Par contre, celui de Lorient qui s'était accru d'environ 4.000 habitants entre 1926 et 1936 en perd 37.000 de 1936 à 1946, dont Lorient à lui seul 34.000.

La Loire-Inférieure n'a jamais connu de déperdition grave. Cependant à la fin du XIX^e siècle, l'arrondissement de Saint-Nazaire semblait florissant et les autres en léger recul. Depuis 1926, au contraire, c'est celui de Châteaubriand qui se trouve en déperdition régulière, tandis que celui de Nantes gagne massivement (28.000 de 1926 à 1946) et que celui de Saint-Nazaire a perdu 7.000 habitants de 1936 à 1946, perte imputable, sans doute, à la période de la libération.

Le rapprochement des régions de Brest, de Saint-Nazaire et de la ville de Lorient tend en tout cas à confirmer l'influence des graves sinistres sur les mouvements humains.

La natalité bretonne

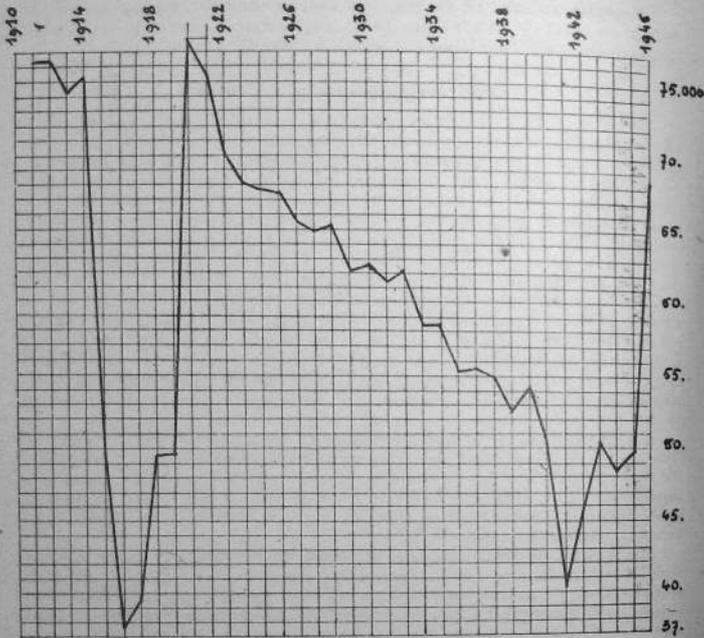
Ce recensement quinquennal ne saurait cependant suffire : il nous faudrait suivre de mois en mois, au lendemain de la guerre, le retour aux conditions normales. Mortalité, nuptialité devraient entrer dans cette étude. Mais, en ce bref article, l'étonnante reprise de la natalité retiendra surtout notre attention.

Une baisse de 50 %

Arrêtons-nous tout d'abord au chiffre brut des naissances. En 1911,

(1) Cf. Jean CHOLEAU : *L'Expansion bretonne au XX^e siècle*, Paris 1922, pages 14 et 15.

la situation est favorable, mais un mouvement de baisse est — hélas — déjà très net. Suivons-le au-delà de cette date :



Graphique D

Le chiffre total des naissances dans les cinq départements bretons par année de 1911 à 1946.

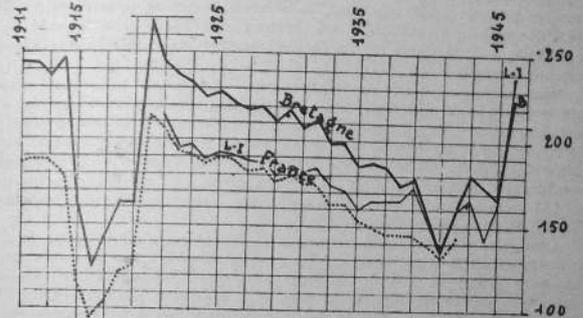
1914 marque le début de la catastrophe démographique qui atteint son maximum en 1916-1917, avec 37.869 et 39.620 naissances, soit environ moitié moins qu'en 1913, le département le plus déficitaire étant l'Ille-et-Vilaine avec 49 naissances en 1916 pour 100 dans l'année qui précéda les hostilités.

Certes 1920 connaît un net sursaut mais qui n'atteint que tout juste le chiffre de 1911 (77.933 pour 76.224) et le bel élan retombe vite; nous sommes à 62.000 naissances en 1930 et 52.559 en 1938, soit en moyenne 172 pour 10.000 habitants.

Chiffre caractéristique puisque cet indice moyen est passé entre 1810 et 1911 de 346 à 232 soit 67 % et entre 1911 et 1938, de 232 à 172, soit 74 %. Presque la même baisse en vingt-cinq ans qu'en un siècle, accélération fatale qui conduit à la veille de la guerre de 1939 à une fécondité réduite de moitié par rapport à celle du début du XIX^e siècle.

Bretagne et France

Cet indice de natalité nous permettra d'ailleurs de comparer la vitalité bretonne et celle de l'ensemble de notre pays. Constatant la



Graphique E

Le pourcentage des naissances par rapport à 10.000 habitants de 1911 à 1946 :

- dans toute la France,
- dans la Loire-Inférieure,
- dans les quatre autres départements bretons.

moyenne française reste inférieure aux chiffres de l'Ouest. Pourtant la différence de niveau a diminué : en 1911, elle va de 187 pour la France à 232 pour la Bretagne entière (244 pour quatre de ses départements) et en 1938 de 146 à 172; l'indice national a baissé de 21,9 % l'indice régional de 26 % (28,9 % hormis la Loire-Inférieure).

Si nous détachons ainsi de l'ensemble breton la Loire-Inférieure — tant sur le graphique que dans les lignes que l'on vient de lire — c'est que son évolution est tout à fait particulière. Déjà les différents départements n'avaient pas, jusqu'en 1911, évolué de la même manière, mais cette différenciation s'accroît considérablement depuis la première guerre mondiale :

	1801-1891.	1810	1891	1911	1914	1920	1921	1927	1938	1944	1945	1946
	Côtes-du-Nord.	350	272	242	244	269	262	220	166	171	172	223
Finistère.....	370	317	269	271	288	256	211	170	158	153	215	
Ille-et-Vilaine.	330	240	212	217	246	240	217	177	176	181	233	
Morbihan.....	360	278	256	255	272	260	228	183	168	163	229	
Loire-Infér....	720	218	181	192	212	213	188	165	142	164	239	

Tableau F

Quelques pourcentages annuels de naissances pour 10.000 habitants, depuis le début du XIX^e siècle.

De 1801 à 1911, l'indice de natalité a donc baissé selon les pourcentages suivants : Finistère, 27,3 % ; Morbihan, 28,9 % ; Côtes-du-Nord, 30,9 % ; Ille-et-Vilaine, 35,75 % ; Loire-Inférieure, 43,5 %.

Après 1911, la situation prépondérante du Finistère est peu à peu grignotée par les Côtes-du-Nord, le Morbihan qui le dépassent en 1921, puis l'Ille-et-Vilaine en 1927. Ce dernier, en 1946, sera le seul — de ces quatre — à dépasser, et de façon tranchée, son chiffre de 1911 (233 probable pour 212 en 1911).

Mais la Loire-Inférieure nous étonne beaucoup plus : sa courbe (voir graphique E ci-dessus) était avant 1920 au-dessous de la moyenne française. Mais avec régularité l'indice s'y maintient autour de 180 (son chiffre de 1911) ne fléchissant qu'en 1934 ; si bien qu'en 1938 il est au niveau des autres départements bretons. Et voici qu'en 1946 son indice, véritablement stupéfiant pour ce département qui, en 1911, ne comptait que 181 naissances pour 10.000 habitants, atteindra vraisemblablement 239, soit une augmentation de 32 %.

Ainsi, des départements français, le Finistère, champion de la natalité jusqu'en 1912, n'apparaît que deux fois dans les dix premiers depuis cette date (1926 et 1935). Le Morbihan, jadis régulièrement dans le groupe des quatre de tête, n'est plus que septième en 1942. Mais l'Ille-et-Vilaine dont les apparitions dans le peloton des dix premiers étaient rares, mérite en 1942 la quatrième position. Que dire de la Loire-Inférieure jamais classée et qui, en 1946, se placera, d'un bond, parmi les tout premiers ?

La Bretagne et les deux guerres

Nous nous sommes arrêtés à 1938 dans l'étude du chiffre brut des naissances (voir graphique D, page 194). Les années suivantes marquent une nouvelle chute, dont la pointe se situe vers la fin de 1941 avec 40.242 naissances, soit à peine plus qu'en 1916-1917, chiffre le plus bas enregistré en Bretagne depuis que nous possédons une statistique valable.

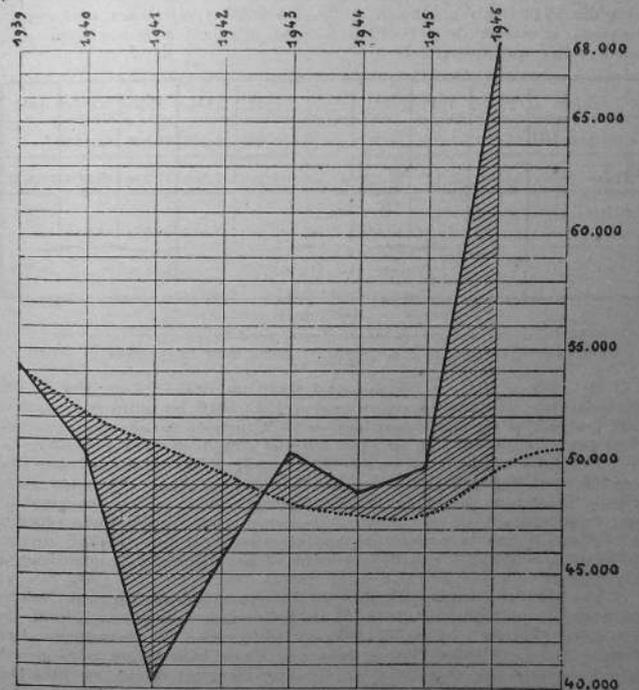
De ce rapprochement sommaire doit-on conclure que la guerre récente entrainera les mêmes conséquences que celle de 1914 ? Heureusement non, car nous apercevons tout de suite une différence capitale que le tableau ci-dessous traduit :

1 ^{re} GUERRE MONDIALE		2 ^e GUERRE MONDIALE	
ANNÉES	PAR RAPPORT à 1913	PAR RAPPORT à 1938	ANNÉES
1914	101	105	1939
1915	67	96	1940
1916	51	78,6	1941
1917	55	92	1942
1918	67	98	1943
1919	67	97	1944
1920	113	99	1945
		130	1946

Tableau G
Pourcentage des naissances pendant les années de guerre par rapport à l'année qui précéda les hostilités.

Il apparaît que les deux années les plus déficitaires, 1916 et 1941, donnent l'une un pourcentage de 51 %, l'autre de 78,6 % ; de plus, d'un côté, le pourcentage se maintient au-dessous de 70 pendant cinq ans (1915 à 1919) et, de l'autre, autour de 95.

D'ailleurs, la situation respective de nos départements varie beaucoup plus en 1939-45 que dans la guerre mondiale où l'épreuve se fait également sentir partout : c'est ainsi que, les autres restant au-dessus de 100, le pourcentage du Finistère, en 1943 et 1944, est de 88, celui du Morbihan de 86 et que la Loire-Inférieure qui atteignait 102 en 1943 retombe à 87 en 1944. Influence évidente des bombardements des régions brestoises, lorientaises et nantaises. On retrouve de même dans les chiffres de 1945 la présence des luttes de l'extrême Finistère, des poches de Lorient et Saint-Nazaire pendant la deuxième moitié de 1944.



Graphique H
Les naissances en Bretagne, de 1939 à 1946 :
— telles qu'elles pouvaient être prévues dans l'hypothèse de paix d'après l'évolution des années précédentes
et telles qu'elles ont réellement été enregistrées —

Après-guerre 1920 et 1946

Mais ces indications peuvent être précisées selon une méthode qui a été utilisée avec fruit pour les différents aspects de la démographie (1).

La courbe des naissances subit peu d'à-coup : en tenant compte des classes creuses dues à la guerre 1914-1918, nous pouvons établir avec une approximation très valable la ligne correspondant à ce qui serait normalement survenu en Bretagne depuis 1939 dans la double hypothèse de paix et d'une productivité constante des mariages. Rapprochons cette ligne de la courbe réelle :

Un simple coup d'œil permet de juger de ce que nul n'eût osé espérer en 1934 : la guerre a certes abaissé le chiffre des naissances, mais dès 1942 il n'y a plus de perte et les gains ultérieurs sont considérables. Essayons de les chiffrer, sans attacher à nos calculs une valeur autre qu'approximative.

ANNÉES	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947
Chiffres réels	54.297	50.519	40.242	45.708	50.403	48.663	49.876	68.346	
Théoriques	54.200	52.100	50.900	49.500	48.200	47.600	47.900	49.500	50.600
Différences	+ 97	- 1.581	- 10.658	- 3.792	+ 2.203	+ 1.063	+ 1.976	+ 18.846	
	Guerre : - 12.668						Après guerre : + 20.822		

Tableau I

Le total des naissances en Bretagne pendant et après la guerre par rapport au chiffre théoriquement prévu dans l'hypothèse de paix.

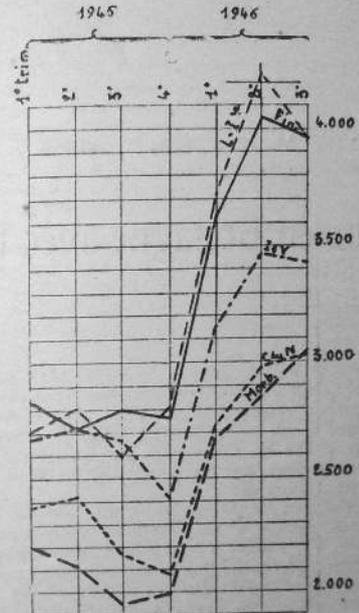
De 1939 à 1944 inclus apparaît donc un déficit d'environ 12.700 naissances, mais dans les seules années 1945-1946, les gains par rapport aux évaluations normales possibles en 1939, hors du cas de guerre, seront de l'ordre de 20.800, soit un gain définitif d'environ 8.000 naissances.

Les faits ont prouvé qu'en 1921 la situation restait au contraire terriblement déficitaire. Dès lors la Bretagne qui, plus que toute autre région avait tant perdu en 1914-1919, n'aura subi, malgré les combats qui l'ont ravagée, qu'un manque-à-gagner du fait de l'épreuve récente.

D'autant que la poussée de la libération n'est pas achevée comme le graphique détaillé par département et par trimestre le manifeste à l'œil même.

Les mouvements ascendants sont d'un parallélisme frappant. Notons pourtant la prééminence de la Loire-Inférieure, moins peuplée que le Finistère (665.000 contre 724.000) et plus riche de naissances. Par rapport à eux, l'Ille-et-Vilaine, bien que d'une belle tenue, perd peu à peu l'avantage que sa relative tranquillité lui avait donné en 1943-44 ; de même le Morbihan regagne les positions conquises sur lui pour les mêmes raisons par les Côtes-du-Nord.

(1) Voir dans *Population*, revue trimestrielle de l'Institut National d'Études démographiques, N° 3 (Juillet-Septembre 1946), les renseignements donnés sur la nuptialité par M. BOURNOIS (spécialement p. 512) et l'étude de M. PAUL VISCONTI (pp. 434-36) sur la natalité.



Graphique J
Les naissances par département et par trimestre en 1945 et 1946.

Dans le numéro quatre de la revue « Population », M. Alfred Sauvy écrivait au début de l'année présente : « Il est trop tôt encore pour juger si la reprise de la fécondité a des chances de durer, les conditions étant encore loin d'être comparables à celles d'avant-guerre ».

Nous n'avons pu, de même, dans cette brève étude, que suivre l'évolution des chiffres bruts de la population, et des naissances. Du moins avons-nous prouvé que les répercussions de la guerre semblent devoir, dès maintenant, être atténuées. Pour approfondir la pleine signification du mouvement actuel, il faudra, dès que l'état des statistiques le permettra, établir en particulier un taux de fécondité suivant l'âge et la condition des jeunes époux. Dans notre région, où la guerre a troublé pendant de longs mois toute une zone, où tant d'hommes sont restés prisonniers, ont fui leur maison, il sera indispensable de rechercher si les naissances accrues de ces derniers mois proviennent de ces foyers reconstitués ou des jeunes ménages qui se créent actuellement. Si la fécondité de ces derniers en était — comme un simple regard autour de nous semble l'indiquer — la source principale, ce renouvellement aurait, en notre vieille Bretagne, des raisons sérieuses de se prolonger. Sur quel plus bel espoir de rajeunissement pourrions-nous terminer ce modeste essai ?

Michel LENOUX.

IL Y A CENT ANS

Trois mois en Bretagne avec Flaubert

PENDANT les mois de Mai, de Juin et de Juillet 1847, Gustave Flaubert et Maxime du Camp firent un remarquable Tour de Bretagne dont on ne peut mieux célébrer le centenaire qu'en reconstituant cet intéressant itinéraire et en complétant la brillante relation que tout le monde a lue dans « Par les Champs et par les Grèves ». On n'a pas en effet suffisamment remarqué les lacunes de ce récit qui porte seulement sur la moitié du voyage.

Ces deux jeunes gens de 25 ans, dont une passion commune pour les lettres avait fait depuis 4 ans d'intimes amis mais qui n'avaient encore rien publié (1), étaient certainement partis pour la Bretagne avec l'intention d'écrire le récit de leur voyage dans ce « pays resté un peu en dehors de la civilisation par ses mœurs et par son langage ». On a conservé les notes que dans ce but Flaubert prenait chaque jour. A peine rentrés, en Septembre 1847, ils s'empresèrent de se mettre au travail en fixant ainsi leur collaboration : la relation comporterait douze chapitres dont six écrits par chacun. Flaubert, commençant, prenait les chapitres impairs tandis que du Camp écrivait les chapitres pairs. La rédaction se faisait du reste en commun, souvent « dans la même pièce » sous la direction de Flaubert d'après les sommaires rédigés par lui à chaque étape.

Quelques mois après, le travail était terminé, probablement vers Mai 1848. Deux copies en furent faites, une pour chacun des auteurs.

Mais Flaubert ne pensait pas faire paraître ce livre le jugeant « impubliable à cause des excentricités humoristiques qui s'y glissaient à notre insu ».

De son côté, Maxime du Camp a écrit dans ses « Souvenirs Littéraires » : « Cela représente un très fort volume in octavo. Il en a été fait deux copies au net, reliées toutes deux et formant deux beaux manuscrits, l'un appartenant à Flaubert, l'autre m'appartient (2). Parfois nous avons eu l'idée de le publier sous le titre même, quoiqu'un peu prétentieux, que Flaubert avait choisi et m'avait fait accepter : « Par les Champs et par les Grèves ». Nous avons toujours reculé devant la

(1) Madame Bovary ne devait commencer à paraître que le 1^{er} Octobre 1856 dans la Revue de Paris que dirigeait du Camp. « Souvenirs et paysages d'Orient », premier ouvrage de du Camp, ne devait être publié qu'en 1848.

(2) Nous avons consulté l'exemplaire de du Camp à la Bibliothèque de l'Institut et nous en reproduisons des extraits.

nécessité des remaniements... Nous avons vidé là notre sac qui était amplement garni » (1).

Déjà quelques années avant, Maxime du Camp dans une lettre peu connue à notre compatriote F. M. Luzel avait déclaré que ce récit ne serait pas publié : « C'est en somme au milieu de quelques observations justes de voyageurs fort jeunes, le ramassis de toutes les sornettes qui, alors, nous travaillaient la cervelle. Nous sommes convenus, Flaubert et moi, de ne jamais publier en volume ces fantaisies juvéniles et trop souvent médiocres » (2).

Pourtant, cinq ans après la mort de Flaubert mais du vivant de du Camp, *Par les Champs et par les Grèves* parut dans le tome 6 de l'Édition collective des œuvres complètes (1885) (Quantin) (3). Mais cette édition contient seulement les chapitres écrits par Flaubert et encore n'étaient-ils pas complets (4).

Quant à la partie rédigée par Maxime du Camp, les meilleurs spécialistes de Flaubert ont pu écrire qu'elle était inédite. René Dumesnil et D. L. Demorest, dans une excellente *Bibliographie de Flaubert* disent : «...chapitres pairs écrits par du Camp, lesquels n'ont jamais été publiés, à l'exception de quelques pages que René Descharmes cite dans sa thèse » (5). De son côté, dans sa *Chronologie de Flaubert* (6), Albert Thibaudet, après avoir affirmé que seuls les chapitres écrits par Flaubert ont été publiés, précise encore : « La partie écrite par du Camp est restée inédite ».

Or la moitié du texte de Maxime du Camp, (les chapitres 4, 8 et 10) a pourtant paru sous le titre « Souvenirs de Bretagne » dans la *Revue de Paris* d'Avril 1852, de Septembre 1852 et d'Août 1853.

Mais il est curieux que du Camp lui-même n'ait pas fait mention de cette publication fragmentaire quand, 29 ans plus tard, dans ses *Souvenirs Littéraires*, il évoque ce voyage et parle de sa collaboration avec Flaubert à la composition de ce récit destiné à demeurer inédit. Pourtant le texte de la *Revue de Paris* est, à peu de choses près, conforme au manuscrit de l'Institut. S'il y a plusieurs coupures, on constate peu de ces « remaniements » dont la nécessité apparaissait indispensable aux deux auteurs. Assez rares sont les « sornettes » supprimées.

◆ ◆ ◆

Il nous semble d'un grand intérêt d'exhumer le récit de Maxime du Camp, qui s'il n'a pas la puissance et l'éclat des pages de Flaubert, présente tout au moins une valeur documentaire car il nous permettra

(1) *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} octobre 1851, pages 511-512 et *Souvenirs Littéraires* t. I, p. 362.

(2) *Le Mortaisien* 3 Mai 1876.

(3) On désigne pourtant souvent comme édition « originale » l'édition Charpentier de 1886 : in-16 « Par les Champs et par les Grèves » (voyage en Bretagne) accompagné des mélanges et de fragments inédits.

(4) Le texte complet de Flaubert ne devait être publié qu'en 1910 dans l'édition Conard. On le trouve également dans l'édition du Centenaire (Librairie de France) 1921-1925. Ces deux éditions donnent aussi le « sommaire » des chapitres impairs écrits par du Camp. Seule l'édition du « Centenaire » donne les références à la *Revue de Paris*.

Les éditions et les tirages se multiplièrent, depuis l'édition populaire de l'Idéal Bibliothèque à 0,95 jusqu'aux éditions de grand luxe comme celle de Carteret tirée à 225 exemplaires.

(5) Bulletin du Bibliophile 20 juin 1939 page 264.

(6) *Œuvres de Flaubert*, 2 vol. (La Pléiade) 1936, pages 16 et 33. (Cette édition collective ne renferme pas *Par les Champs et par les Grèves*).

de mieux suivre Gustave Flaubert à Ancenis, à Guérande, à Sarzeau, à Lorient, à Ploërmel, à Penmarch, à la Pointe du Raz, à Crozon, à Morlaix, au Huelgoat, à Guingamp, à Saint-Brieuc, à Dinan, à Vitré et à Fougères.

En nous apportant une image vivante de notre province il y a cent ans, ce témoignage fera aussi mieux connaître le caractère de cette exploration faite loin des routes battues et le plus souvent à pied. On verra que c'est bien « au hasard des routes, au hasard des gîtes, à travers la nature » que « compagnons du tour de Bretagne : Histoire et paysage », nos deux voyageurs pénétrèrent dans l'intérieur du pays et visitèrent les côtes les plus éloignées à une époque où les voyages étaient si peu commodes (1). Rares ont été les excursions de ce genre. On ne peut lui comparer ni le rapide circuit de Michelet en 1831 ni le voyage de Stendhal de 1837 (si tant est que l'auteur des *Mémoires d'un touriste* soit bien venu en Bretagne). Il serait possible d'en rapprocher la tournée d'inspection de Prosper Mérimée en 1836 mais son compte rendu a un aspect un peu administratif. Seul peut-être le récit (encore inédit) du voyage d'Edmond About et de Francisque Sarcey en 1849 présente un intérêt analogue.

C'est en donnant des extraits du texte inédit de du Camp que nous voudrions dans nos prochains numéros évoquer ce voyage unique. Du récit de Flaubert, qu'on peut trouver dans toutes les bibliothèques, nous nous bornerons à extraire les indications nécessaires pour reconstituer cet itinéraire (2). Même les parties publiées dans la *Revue de Paris* peuvent être considérées comme inédites ou du moins comme pratiquement inconnues et difficilement accessibles (3). Déjà il y a plus de 70 ans, F.-M. Luzel constatait que ces numéros de la *Revue de Paris* étaient « devenus très rares » et il croyait bon de les publier, avec l'autorisation de l'auteur, dans le journal *Le Morlaisien* du 3 Mai au 6 Septembre 1876. Mais à leur tour ces numéros du *Morlaisien* paraissent avoir disparu car on ne les trouve ni à la Bibliothèque de Morlaix, ni aux archives départementales.

Aussi, il semble que nous ayons aujourd'hui encore plus de raisons de penser que ces fragments présenteront pour nos lecteurs « l'intérêt et le mérite de l'inédit ». Et après la grande diffusion de *Par les Champs et par les Grèves*, nous croyons encore plus que Luzel « faire œuvre utile en remettant en lumière » des études oubliées « dans des publications devenus d'une grande rareté. »

Ad. LE GOAZIOU.

(1) Les deux « touristes » firent au moins 500 kilomètres à pied. Et si on se reporte à une carte, on remarque qu'il n'y a pas, dans toute la Bretagne, un point se trouvant à plus de 40 kilomètres de leur itinéraire, en dehors d'une étroite bande de terrain, sur les bords de la Vilaine, entre Avesnac et Messac.

(2) Le voyage de Flaubert a du reste été déjà parfaitement étudié par M^{lle} LE HENRIEUX : *Flaubert et son Voyage en Bretagne* (*Annales de Bretagne* - Numéro unique de 1940, pages 1-152).

Cependant on regrette que l'auteur n'ait pas consulté le manuscrit de l'Institut où se trouvent les précisions sur les parties de l'itinéraire qu'elle n'a pu fixer et dont l'absence l'a amenée, à tort, à mettre en doute la valeur documentaire de *Par les Champs* (pages 36-37).

(3) Rares sont les bibliothèques publiques qui possèdent la *Revue de Paris* de 1852-1853. Elle ne se trouve ni à la Sorbonne ni à Sainte-Genève. Elle n'existe qu'à la Bibliothèque Nationale, à l' Arsenal et à l'Institut (communication de M. J. Bonnerot, bibliothécaire de la Sorbonne). On ne la trouve ni à la Bibliothèque de Rennes ni à celle de Quimper.

Un Malouin oublié : le Vice-Amiral Thévenard

LE VICE-AMIRAL THÉVENARD (Antoine-Jean-Marie, comte de) naquit à Saint-Malo, le 7 Décembre 1733. Il était le fils d'un capitaine de vaisseau au service de la Compagnie des Indes. Son frère cadet fut tué, commandant le *Pluton* à la bataille d'Aboukir.

Antoine entra dans la marine à 14 ans, selon la coutume de l'époque. Lieutenant de vaisseau en 1754. Il dirigea une expédition à Terre-Neuve pour protéger nos pêcheurs contre les Esquimaux et prit part à divers combats; mais, bientôt, il se consacra à l'architecture navale et construisit alors deux frégates, si belles, au dire de l'ingénieur Groignard, que la ville de Saint-Malo lui en fit construire quelques autres.

Il prit part ensuite à des opérations contre des corsaires: Capitaine de vaisseau au service de la Compagnie des Indes en 1767, il entra en 1769 dans la marine royale comme capitaine de port (cadre spécial). Capitaine de frégate en 1770, capitaine de vaisseau en 1773, brigadier des armées navales en 1782, chef d'escadre en 1784. Il fut membre du conseil de guerre qui jugea les officiers généraux et commandants qui avaient livré et perdu la bataille des Saintes, en 1782.

Entre temps, il était devenu membre de l'Académie Royale de Marine en 1771, correspondant de l'Académie des Sciences en 1778 et membre titulaire en 1785.

Il prit part pour la Révolution, fut fait, par Louis XVI, ministre de la marine en 1791, puis Vice-Amiral en 1792. Il avait alors près de 60 ans et ne servit plus à la mer.

Il fut successivement commandant au port de Brest, de Toulon, puis de Rochefort, enfin préfet maritime à Toulon en 1801. L'Empereur en fit un comte et sénateur en 1810. Après qu'il eut voté la déchéance de Napoléon, la Restauration en fit un pair de France. Il mourut à Paris, le 8 Février 1815.

Voilà ce que nous apprennent les dictionnaires biographiques et c'est peu, car ils ne disent pas le plus important. Heureusement, aux abords de la vieillesse, Thévenard eut la bonne idée de revoir et de faire imprimer toute la série des mémoires qu'il avait rédigés au cours de sa carrière sur divers sujets intéressant la marine. (1) Ces livres nous renseigneront mieux sur ce marin, injustement oublié parce qu'il n'a jamais pris part aux grandes batailles de son temps.

Il y a là 36 mémoires qui traitent un peu de tout, depuis la jauge de l'Arche de Noë jusqu'aux soins à donner, selon la saison, aux huiles

(1) *Mémoires relatifs à la Marine*. Paris, LAURENT, An 8, (1800), 4 volumes in-8, ornés de 21 tableaux, 33 planches et 3 cartes.

d'éclairage des phares, en passant par la portée des pièces d'artillerie. Eclectisme digne d'un membre de cette primitive académie de marine qui, composée de militaires, s'occupa un peu de tout... sauf de l'art des combats.

Pour être complet seulement (car tout n'est plus d'un gros intérêt), nous donnerons les titres (abrégés) de tous ces mémoires.

1. *Sur l'origine de la boussole.*
2. *Calcul des forces nécessaires pour tirer un vaisseau à terre.*
3. *Calcul de la force d'un homme tirant sur une corde.*
4. *Sur la mer Rouge.*

Cette étude hydrographique fut faite, ce semble, en 1790, d'après la carte tracée par le Vice-Amiral Rosily et les journaux de quelques bâtiments français.

5. *Sur le malage à deux mâts égaux des vaisseaux.*
Celle mode fut appliquée à des navires allant aux Indes, mais ne dura pas. (L'étude est de 1784).
6. *Pesanteur spécifique des matières... depuis l'acier jusqu'aux cornes de bœuf; depuis le pain de marine ou biscuit, jusqu'aux cornes de rhinocéros.*
7. *Sur la construction des avisos et petites corvettes.*
8. *Méthode de sondage quand le vaisseau dérive et mesure de la dérive.*
9. *Remarque sur la rade de Brest, ses environs jusqu'à la Loire et antiquités celtiques.*

Ce mémoire occupe tout le second volume. L'étude a été faite sur place et personnellement en 1771, mais la rédaction est postérieure à 1792. C'est une étude très minutieuse et qui serait comparable à nos modernes « Instructions nautiques » si la description des côtes y était. L'étude des courants du goulet et de la rade de Brest y est particulièrement poussée. Nous reparlerons des « antiquités celtiques ».

10. *Sur les phares anciens et modernes.*

On y voit que, sous la Révolution, la côte de Bretagne se contentait de trois phares : cap Fréhel, Pointe Saint-Mathieu, Ouessant. Les phares de Penmarc'h et de Groix (dont les plans avaient été faits par Thévenard en 1790) étaient en construction. L'ordre de construire Penmarc'h fut donné par Jean-Bon-Saint-André en 1793.

Thévenard réclamait en outre des phares pour Pontrioux, l'île de Bréhat, Les Sept Iles, l'île de Batz, l'Abervrac'h et Camaret. Peut-être, s'ils revenait en ce monde, trouverait-il que nos ingénieurs ont été quelque peu prodigues, surtout aux alentours de Brest... mais, nous, nous ne nous en plaignons pas !

Il rappelle, dans ce mémoire, que Vauban avait fait baliser par deux tourelles les passes de Lézardrieux et de l'Abervrac'h.

11. *Sur les noms français des côtes de Terre-Neuve allérés sur les cartes anglaises.*
12. *Sur la santé et la conservation des gens de mer.*
13. *Sur la pêche de la morue, sardine, hareng, baleine, etc...*
14. *Sur le passage du Raz de Sein, dit de Fontenay.*
15. *Sur la portée des pièces d'artillerie (1796).*
16. *Sur les causes qui font crever les canons de fer*
17. *Sur le raccourcissement des canons de fer.*
18. *Sur la rentrée des œuvres mortes des vaisseaux.*

19. *Comparaison des courbes de bois à celles de fer.*

20. *Sur les cordages.*

21. *Sur les toiles à voiles.*

22. *Valeur d'une coque entièrement achevée, dimensions et force en artillerie des divers types de bâtiments.*

23. *Progression ascendante et descendante des marées.*

24. *Expériences sur la résistance des fluides faites en 1768, 69 et 70, vérifiées par des commissaires du gouvernement, Bezout et Borda, de l'Académie des Sciences.*

Jusqu'alors, on s'était contenté de suivre une théorie que Newton avait établie sans expériences sur la résistance des fluides. L'Hopital, Bernouilli et d'autres l'avaient adoptée sans plus d'examen. Pourtant, dès 1687, le P. Hoste, aumônier de Tourville, avait conseillé de procéder à des expériences sur cette question. Bouguer en avait dit autant plus tard. Thévenard lui-même, en 1757, avait tenté en grand une sorte de comparaison entre deux frégates qu'il avait fait construire à Granville, puis il avait essayé de vérifier « méthodiquement et en petit » les résultats.

Les choses en étaient là lorsqu'en 1768, Borda entreprit quelques expériences à Dunkerque sur la résistance de l'air et de l'eau, afin de vérifier une des propositions de Newton. Dans son rapport à l'Académie des Sciences, ce savant dit : « Les expériences que je présente à l'Académie n'ont pas, à la vérité, l'avantage d'avoir été faites en grand et ne sont pas en assez grand nombre pour servir de fondement à une nouvelle théorie ».

Or, au début de 1768, Thévenard étant capitaine de port à « L'Orient », pour le compte de la Compagnie des Indes, des officiers de marine et des savants se trouvaient réunis chez lui (dont Bezout et Borda). La conversation tomba sur la résistance des fluides et Thévenard émit alors des idées si judicieuses que Borda et les autres l'encouragèrent vivement à tenter des expériences « en grand ».

Sa situation à L'Orient lui donnait pour cela toutes facilités; la part qu'il avait prise à la discussion le montrait tout préparé à passer à l'exécution: il accepta.

Le 9 avril 1768, la demande fut faite au ministre de la marine de tenter ces expériences; elle était appuyée par la Compagnie des Indes, évidemment intéressée à la question pour la bonne marche de ses navires et qui disposait des moyens matériels nécessaires.

Après une conférence qui eut lieu à Paris entre Thévenard et les savants, un rapport complet fut soumis au ministre le 15 mai et la réponse, favorable, fut reçue le 6 juin. Les études préliminaires sur le terrain commencèrent le 26 du même mois. On souhaiterait de nos jours une pareille promptitude !

Le « canal » qui devait servir aux expériences avait 58 mètres de long, 4 m. 50 de large et 3 m. 45 de profondeur. La longueur utile pour le trainage des corps expérimentés était de 42 mètres.

On traîna ainsi toutes sortes de solides : cubes grands et petits, prismes rectangulaires et triangulaires, etc... Les résultats n'ont plus d'intérêt pour nous. Il ne semble pas que l'idée soit venue de trainer des petits modèles de navires mais peut-être les lois de la similitude mécanique n'étaient-elles pas encore dégagées. On ne sait pas si Sané, le grand constructeur, fut mis au courant de ces expériences.

Quoiqu'il en soit, les expériences de L'Orient montrent que Thé-

venard, sur les suggestions de Borda, fut le créateur du premier « bassin des carènes » et promoteur d'une série d'études qui ont conduit nos ingénieurs aux belles formes de carènes que nous connaissons aujourd'hui. A ce titre, son nom mérite de ne pas tomber dans l'oubli.

25. *Quantité et valeur des matières de construction et d'équipement, d'un vaisseau, frégate ou corvette.*

On y trouve tout depuis le bois de construction jusqu'aux soldes et aux pavillons.

Il y est signalé que les marins se plaignaient de la légèreté de leurs ancres par rapport aux câbles. Les ancres furent alors alourdies en 1775 et le résultat fut excellent : lors de la tempête d'octobre 1775 aucun vaisseau ne chassa en rade de Brest.

Des ancres très lourdes se comprenaient au temps des câbles en chanvre; avec les chaînes d'aujourd'hui, les marins préférèrent se fier plus à la longueur de chaîne filée qu'au poids de l'ancre.

Un vaisseau de 118 canons neuf, revenait, après six mois de campagne, à 1.888.674 livres; un 74 à 1.116.941 livres et une corvette de 10 canons, plus modestement, à 154.772 livres.

26. *Pesanteur de chaque rang de bâtiment de guerre.*

C'est un véritable devis de poids. On y voit que le total atteint pour un vaisseau de 120 canons 4.693 tx. Nous sommes toujours loin du Richelieu!

27. *Sur les causes de l'excès du froid de l'hémisphère Sud sur celui de l'hémisphère Nord.*

28. *Sur la distribution de la charge d'un bâtiment armé, en marchandises.*

29. *Observations sur la méthode de lester les navires avec de l'eau de mer.*

30. *Sur la capacité de l'Arche du Déluge.*

Thévenard suit « littéralement l'auteur de la Genèse, quel qu'il soit, comme un historien ordinaire, sans admettre ni rejeter son authenticité ».

Il admet que l'arche contenait les huit personnes composant la famille de Noë et 4.560 animaux. « On ne comprend pas ici, dit-il, les poissons qui devaient nager dans les eaux du déluge » (heureusement!). Il y ajoute 90 jours de vivres pour tout le monde.

La conclusion est que l'arche était beaucoup plus grande qu'il n'était nécessaire, ce qui le surprend sans qu'il trouve de raison à cela! « Moïse, dit-il, ou tel autre auteur du livre, paraissent avoir été trop fins pour s'avancer sur des mesures dont le premier venu aurait pu démontrer la fausseté; cet auteur n'était pas assez mal avisé pour se laisser tourner sur un calcul qu'on pouvait aisément vérifier ».

Il avait dit auparavant : « Le simple calcul qu'on vient de voir montre que ce vaisseau était d'un tiers plus vaste qu'il ne fallait pour contenir très aisément la famille de Noë, les animaux et les vivres. »

Malheureusement, les calculs de Thévenard sont faux. D'abord, il y a une grosse erreur d'addition dans le devis des espaces : le total en est de 275.710 pieds cubes alors qu'un des nombres de l'addition atteint à lui seul 288.000 pieds cubes. Ensuite... ensuite, Thévenard a calculé les espaces intérieurs en prenant les dimensions de la Bible qui sont, assez naturellement, les dimensions extérieures,

Or, le vaisseau n'était pas bâti en feuilles de papier à cigarettes, mais avec des arbres abattus à l'aide de haches de pierre. On peut penser que l'épaisseur de la coque des cloisons, des épontilles, etc., était très loin d'être négligeable. En suivant Thévenard sur les sentiers de l'hypothèse et en admettant des chiffres à peu près vraisemblables, on arrive à penser que le bateau était peut-être largement suffisant mais pas trop. Moïse, ou tel autre auteur, étaient plus fins, peut-être, que ne le pensait notre amiral!

Ce mémoire, basé en partie sur le nombre des espèces animales existant au temps de Noë (en réalité sur le nombre connu au temps de Thévenard!), chiffre certainement faux, montre que l'esprit de notre auteur, si méthodique et si prudent dans les autres mémoires purement techniques, se laissait aller de temps en temps aux suggestions de la folle du logis!

31. *Des signes du beau et du mauvais temps et proverbes maritimes.*

Je n'y trouve qu'un proverbe à signaler :

La marée porte au vent :
Défiez-vous en.

Le commentaire est : « Il doit en être ainsi quand elle porte (aussi) sous le vent ; il faut dans les deux cas calculer l'heure des marées et leurs vitesses pour ne pas se trouver porté plus loin ou plus près qu'on ne veut sans connaissance de cause ».

32. *Sur le cap de la Circoncision, etc...*

33. *Expériences sur la force des matières pour la construction et l'armement des vaisseaux.*

34. *Sur le poids des ancres.*

35. *Sur la force des équipages des bâtiments de l'Etat armés en paix.*

36. Il faudrait à présent revenir sur le violon d'Ingres (quelle anticipation!) de Thévenard : la *cellomanie*; mais ce sera l'objet d'une autre étude.

Vice-Amiral LAURENT.

Un saint « international »

Saint Yves Hélocour, fils d'un petit gentilhomme trégorois est devenu un grand saint « international ». C'est une gloire qu'il semble être seul à même de revendiquer dans le martyrologe breton et que peu d'autres personnages du martyrologe celtique partagent avec lui.

S'il est devenu le patron de tous les gens de robe de l'univers, il le doit sans doute moins à une science juridique mise par lui au service de causes justes qu'aux extraordinaires vertus dont il fit montre dans l'exercice de ses fonctions, et qui en firent le modèle des juristes de son temps, mieux : de tous les temps.

De ces vertus déjà rayonnantes de son vivant, témoignèrent en Avignon des centaines de Bretons édifiés ou miraculés par elles. Aussi le procès de canonisation de l'« Avocat des Pauvres », ancien official de l'évêque Alain de Bruc, ancien recteur de Trédrez puis de Louanec, fût-il liquidé en un temps record — assez rapidement pour que de nombreuses personnes ayant connu l'homme pussent prétendre avoir connu un saint couronné.

DEUX AUTEURS BRETONS

(Réponse à la question 26 du Coin du Fureteur)

I. — CHARLES LE BRIS

CHARLES LE BRIS naquit à Lanhouarneau (dans le Léon), entre 1660 et 1665 (1), de Charles et de Marguerite Henry. Il reçut la première tonsure le 24 février 1689; les ordres mineurs le 20 mars 1690 et la prêtrise le 23 septembre 1691 (2). Dans son acte de tonsure il est dit originaire de Lanhouarneau et dans tous les actes subséquents on indique Plougar comme sa paroisse. Il semblerait donc que ses parents eut dû quitter Lanhouarneau, pour venir s'établir à Plougar, entre le 24 février et le 20 mars 1689.

En 1692, 1693 et 1694, on le voit conférer le baptême et assister à des mariages à Plougar; il signe régulièrement ces actes : *Charles Le Bris*. En 1701, il appose sa signature sur la première page du registre de la Confrérie de la Sainte Famille érigée dans l'église des ursulines de Lesneven (3). Suivant le chanoine Peyron il fut nommé directeur des religieuses de l'Union Chrétienne à Brest, en 1711 (4). Par la suite, il devint aumônier des ursulines de Quimper, fonction qu'il exerça jusqu'à sa mort (5). La date exacte de son décès n'est pas connue jusqu'ici; toutefois il n'existait plus en 1737, car l'édition de cette année de son livre *Collocou ar C'halvar*, est présentée comme une œuvre posthume (6). Précisons également qu'il n'a jamais été recteur de Cléder, comme beaucoup d'auteurs l'ont dit, à la suite de Kerdanet (*Notices chronologiques*) et de Levot (*Biographie bretonne*). Ce dernier se

(1) Les registres d'état civil faisant défaut pour cette époque, nous ne pouvons pas donner la date exacte de sa naissance. Si les registres du greffe des insinuations ecclésiastiques du diocèse de Léon avaient existé pour la même époque, nous aurions pu trouver son titre clérical, qui nous eut indiqué la résidence de ses parents. Parfois même la date de naissance du clerc est enregistrée dans ces actes.

(2) Archives du Finistère, 5 G 530-531, *passim*.

(3) Renseignement dû à l'obligeance du regretté chanoine Calvez, ancien curé de Lesneven.

(4) Archives de l'Evêché.

(5) Nous avons cherché vainement sur les registres du secrétariat de l'Evêché de Léon (5 G 531 à 537), la mention de l'exeat qui dût lui être accordé pour quitter le diocèse, entre 1700 et 1726. Mais les registres de 1715 et de 1726 à 1732, manquent dans la série. Il faut donc vraisemblablement placer sa venue en Cornouaille, soit en 1715, soit entre 1726 et 1732.

(6) Son acte de décès ne figure pas sur les registres de Quimper. Peut-être a-t-il été inscrit sur le registre de sépultures du couvent des ursulines, qui n'existe plus.

contente de reproduire l'article de Kerdanet. Celui-ci, dans sa Biographie bretonne manuscrite, rectifie sa première assertion, après avoir fait ou fait faire des recherches à Cléder. Plus près de nous, M. le chanoine Pérennès avait cru cependant avoir retrouvé la présence de notre auteur à Cléder en 1698, en 1703 et en 1733 (1). On rencontre, en effet, des prêtres de ce nom à Cléder dans la première moitié du XVIII^e siècle : Louis-François, originaire de Cléder, fut ordonné prêtre le 19 septembre 1705; Louis, décédé le 9 juin 1746 (c'est peut-être le même que le précédent); Hervé, décédé le 7 novembre 1754. Mais nulle trace de Charles Le Bris, qui a toujours signé ainsi au bas des quelques actes dans lesquels il a figuré.

Le Bris a été l'un des plus abondants de nos auteurs bretons. Ses œuvres ont connu une très large diffusion pendant les XVIII^e et XIX^e siècles. Il maniait avec beaucoup de facilité sa langue maternelle, tant en vers qu'en prose. Dans sa Biographie bretonne manuscrite, Kerdanet apprécie son style en ces termes : « Rien n'est comparable aux œuvres de Charles Le Bris; personne n'a possédé la langue bretonne comme lui: son breton est pur, élégant, riche, harmonieux... » Il faut reconnaître cependant que ses écrits sont émaillés de mots français, mais sa phrase est bien conforme au génie de la langue. Il a essayé lui-même de justifier les mots français, en disant : ... « et si enfin je me suis servi de quelques termes qui sont plus français que bretons, c'est qu'ils sont aussi plus expressifs et fort utiles dans la langue bretonne » (2). Dans son article, Kerdanet s'efforce de défendre Le Bris contre les puristes de l'école de Le Gonidec en écrivant : « Et toutefois, il s'est trouvé, dans notre temps, des hommes assez téméraires qui, voulant réformer le bas-breton, le rappeler, disent-ils, à sa pureté primitive, ont osé douter de la puissance, de la pureté, de la sublimité de notre auteur dans ce langage, de ses inspirations, de sa divine mission à cet égard. O Galates insensés ! Eh ! de quel droit prétendent-ils donc ainsi régénérer notre langue ? Sur quel monument, sur quel exemplaire ? Qui leur a donné le secret des temps passés ? » On ne doit pas perdre de vue que Le Bris n'écrivait que dans un but d'édification : tous les signataires des approbations données à ses ouvrages sont unanimes à le reconnaître.

Il ne nous reste plus, pour terminer, qu'à donner une nomenclature aussi complète que possible de ses œuvres, en réservant les précisions bibliographiques sur chaque édition pour un catalogue général que nous préparons.

1. *Canticou spirituel var an oll exerciçou eus a ur guir Grîsten*. 1698.
2. *Canticou spirituel var guement so requis ha necesser da ur Christen evit e silvidiquez*. 1702.
3. *Ar Boquet spirituel eus ar mission hac eus ar Retret pini a gompren ur reglamant a vuez*. 1710.
Rééditions en 1726, 1764, 1784 et 1804.
4. *Introduction d'ar vuez devot, composet gant Sant Frances de Sales, Escop ha Prinç a Geneve, ha lequeat e Brezonec gant ur Belec eus a Escopti Leon*. 1710.
Rééditions en 1727, 1755, 1780, 1833, 1873.
5. *Reglamant a vuez*. 1711.

(Comme nous n'avons pas vu cet ouvrage, nous ne pouvons pas préciser

(1) *Bull. diocésain d'histoire et d'archéologie*, 1926, p. 38.

Des articles de journaux (*Arvor*, 16 novembre 1941, *Le Courrier du Finistère*, 27 décembre 1941) ont encore reproduit la même erreur.

(2) Dans « l'épître » qui précède son *Introduction d'ar vuez devot*.

- si les deux impressions exécutées par Lédan à Morlaix, en 1827 et en 1868, sous le même titre, en sont les rééditions).
6. *Heurgou brezonec ha latin, composit quen e pros quen e guers, e faver ar Bopl simpl...* 1712.
Cet ouvrage n'a pas eu moins de 35 ou 36 rééditions, sans compter 5 ou 6 abrégés sous le nom de *Heurgou bian* (1).
 7. *Pedennou hac instructionou Christen evit seroichout da heuriou brezonec, e faver ar bopl*, 1712.
Autres éditions en 1727 et 1767.
 8. *Instructionou, praticiou ha pedennou evit an devociou d'ar Galon sac'r a Jesus*, 1715.
Rééditions en 1745 et 1785.
 9. *An exercitioù spirituel eus ar vuez Christen, evit ar Mission : pere a gompren ar ves a die-peg Christen da Zoñe, ha d'e Ene, Bemdez, bop Sizun, bep Mis, ha bep Bloas*, 1715.
Autres éditions en 1735, 1767 et 1799.
 10. *Instruction var an excellang, ar froez, an indulgeançou vras hac an devergou a vreuriez ar Rosera...* 1722.
Plusieurs autres éditions sans date et 1831.
 11. *Preparationou d'ar maro, composit e galleg gant an Tad Crasset Jesuist, ha troet e brezonec hac augmantet eus a Gantle ar maro hac eus ar Seiz Salm e guerziou, evit instruction ar Bopl*, 1722.
Autres éditions en 1746, 1754, 1784, plus une édition abrégée par l'abbé Tanguy, curé de Saint-Thégonnec, en 1840.
 12. *Reflexionou profitabl var ar finvezou sivezu eus an den evit instruction ar Bopl*, 1722.
Rééditions en 1746, 1754, 1771, 1830, 1848, 1860.
 13. *An Horolach a Bassion Hor Salver ha pedennou devot evit an oferen hac ar communion*, 1725.
 14. *Ar Stationou eus or Salver en e Passion, Pere a so remerquet a scrifet gant un Tat Jesuist hanvet Adrien Parvilliers...* 1725.
Autres éditions en 1737 et 1764.
 15. *Collocoù ar C'habbar, pe autramant Antretienou ha meditationou var Passion hon autrou Jesus-Christ, assamples gant Stationou Hor Salver en e Bassion*, 1737.
Rééditions en 1761, 1784, 1797 et 1827.

Dans une lettre adressée à Charles Le Bris par Jérôme Roussel, le 21 juin 1700, ce dernier écrit : « Je suis fort aise que vous fassiez réimprimer le petit livre pour l'Adoration perpétuelle; je crois que vous devez le faire imprimer mot à mot comme il est. Je suis ravi de voir que vous travaillez pour le bien des âmes... » (2). De quel ouvrage s'agit-il? Nous ne saurions le dire. Notre ami, le docteur Dujardin, attribue également à Charles Le Bris, une publication : *Devotion d'ar Galon Sac'r*, qui aurait paru entre 1702 et 1710. C'est peut-être une réédition de l'Adoration perpétuelle, sous un autre titre. C'était d'ailleurs une habitude chez notre auteur et il manque rarement de rappeler dans les préfaces de ses différents livres, les autres productions parues précédemment.

(1) Ce paroissien latin-breton qui se vendait encore en 1910 connut la plus grande diffusion. Nous avons pu relever le chiffre de tirage d'une dizaine d'éditions. Le tirage le moins élevé fut de 2.000. Normalement c'était à 4.000 ou à 6.000 exemplaires que se montait le tirage.

(2) Archives de Kerdanet.

II. — CLAUDE-GUILLAUME MARIGO

Claude-Guillaume de Marigo descendait d'une vieille famille originaire de la Haute Cornouaille, qui dut déclarée noble d'ancienne extraction par arrêt du 3 mai 1669.

Le père de notre auteur, prénommé également Claude, avait épousé en première nocces Anne Le Lagadec (dont il était veuf en 1680), et en secondes nocces, à Concarneau, le 17 mai 1684, Hyacinthe-Christophlette Guillemin. Il eut un grand nombre d'enfants de ses deux femmes. Il mourut à Quimper, rue du Rossignol (la rue Saint-Mathieu actuelle), en 1728. Son fils aîné, Joseph, épousa Marie-Gillette Marin; il fut major de la capitainerie garde-côtes de Crozon et mourut à Coatigrae'h, en Saint-Coulitz, le 23 décembre 1750, âgé d'environ 75 ans. Parmi les alliances des filles, nous pouvons citer : Marie-Anne épousa Jean-Marie-Charles de Lesparler, et en secondes nocces, Jean-François Le Du du Bot; Jeanne-Josèphe se maria avec Julien-François La Ruffie, par contrat du 24 juillet 1724; Françoise-Renée épousa, à Saint-Coulitz, le 11 février 1709, Louis-Hyacinthe Le Rouge de Guerdavid; Marie-Catherine devint la femme de Henri Ansquer, sieur du Venec, avocat en Parlement; Marie-Madeleine eut pour époux Pierre Goueznou, sieur de Keraval. Enfin, Renée-Françoise devint prieure du Grand Locmaria, où elle avait fait profession en 1714.

Quant au fils cadet Claude-Guillaume, le futur auteur breton, nous croyons utile de reproduire son acte de baptême : « Claude-Guillaume, fils légitime de Messire Claude Marigo, chef de nom et d'armes, chevalier, seigneur de La Villeneuve, du Guermeur, de Coëtigras, Brenalen, etc., et de dame Hyacinthe-Xplette Guillemin, ses père et mère, a été baptisé par moy soussigné prêtre, recteur en notre église paroissiale de Saint-Coulitz, et a esté nommé par Guillaume Robin, conseiller du Roy, et demoiselle Julienne Cotelte, ce vingt-septième novembre mil sept cent et naquit le vingtième septembre mille six cent nonante trois ». (1)

Nous ignorons où Claude-Guillaume fit ses études; le 18 mars 1716, l'évêque de Léon lui accorda les revenus de la chapellerie de Rambloùch, en Plougoum; et le 17 mars 1717 ceux de la chapellerie de Lanoster, en Plabennec; dans ces actes il est qualifié d'acolyte du diocèse de Quimper. (2) Il est donc possible qu'il ait suivi les cours du Collège de Saint-Pol-de-Léon. Cependant son nom ne figure pas sur les listes d'ordination de l'évêché de Léon.

A l'âge de 28 ans, Marigo fut pourvu de la paroisse de Beuzec-Cong, dont il prit possession par acte du 19 mai 1722 (3). Il demeura recteur pendant plus d'une vingtaine d'années, puis qu'il ne donna sa démission que le 2 décembre 1743 (4). Son successeur fut Charles-Corentin Chapeau, originaire d'Elliant.

En parlant de lui, Kerdanet, dans sa Biographie manuscrite, écrit qu'il joignait à « l'urbanité la plus délicate, la piété la plus douce, la plus inaltérable égalité de caractère et les vertus les plus aimables ».

Après avoir donné sa démission, Marigo paraît s'être retiré à Quimper; du moins il y réside en 1748, car dans un acte daté du 19 décembre de cette année, on lit : « Messire Claude-Guillaume de Marigo,

(1) Registre d'état civil de Saint-Coulitz (Finistère).

(2) Archives du Finistère, 5 G 537, f° 10.

(3) Archives du Finistère, Registres de contrôle des actes.

(4) Archives du Finistère, Registres de contrôle des actes.

prêtre demeurant à Quimper, fait don à l'hôpital de Concarneau d'une rente destinée à l'entretien et à la subsistance des pauvres » (1). On voit que le saint homme n'oubliait pas les déshérités de son ancienne paroisse.

Il termina ses jours à Quimper, dans la rue la plus populeuse et la plus pauvre de la ville : la rue neuve. Voici son acte de décès : « L'an mil sept cent cinquante-neuf, ce jour 20 février, a été inhumé dans le cimetière de Saint-Primel, en cette paroisse (La Chandeleur), le corps de Messire Guillaume-Claude Marigo, prêtre, ancien recteur de Beuzec-Conn, mort en odeur de sainteté à l'âge d'environ 60 ans (2) en la paroisse du Saint-Esprit, rue Neuve, ayant déclaré par écrit vouloir être enterré au cimetière de Saint-Primel.

« Ont assisté au convoi et enterrement le clergé de la cathédrale et un grand concours de peuple ».

Cet acte, dans sa concision et sa simplicité, contient un éclatant éloge et vaut, croyons-nous, la plus belle des oraisons funèbres. Les cendres du vénérable prêtre furent sans doute dispersées lorsque le cimetière de Saint-Primel fut supprimé. Ce cimetière se trouvait au haut de la venelle du même nom au bout de la rue des Regaires.

CEUVRES DE MARIGO

1. *Buez ar Sant, evit gloar Doue, evit Enor ar Sant, evit santification an Eneou. E. Quemper, gant Simon-Mari Perier. 1752. 2 vol. in-8°.*
Autres éditions : 2° et 3° sans date, 1816, 1822, 1824, 1828, 1834, 1837, 1841, 1847, 1848, 1855, 1857, 1865, 1871, 1872, 1873, 1879, 1894, 1927. (3).
2. *Imitation hor Salver Jesus-Christ, lequeet e brezonec gant ur Belec eus a Escopi Querne.*
La première édition est de 1756. Nous n'en connaissons aucun exemplaire. Autres éditions : 1774, 1783, 1809, 1825, 1834, 1835, 1836, 1840, 1854, 1867, 1895.
3. *Abrege eus an aviel gant meditationou evit an oll sulion ha goueliou mobil eus ar blaaz, evit ober Oraxon a galon ac un Instruction evit disqui euz ha facil he ober. Lequeet e brezonec gant an Autrou Messir Clauda-Guillou Marigo, Person eus a Barres Beuzec-Conn. E. Quemper, gant Simon-Mari Perier. 1758. In-12.*
Autres éditions : 1761, 1768, 1808, 1823, 1832, 1834, 1836, 1845, 1855, 1858, 1866, 1873, 1884, 1914.

Nous souscrivons à l'opinion de l'abbé Favé. « Le *Buez ar Sant* de Marigo est un témoin que l'on peut consulter avantageusement pour se rendre compte de la vie morale de nos campagnes dans ce passé d'avant 1789... Ce fut mieux qu'un analyste et un descriptif ; ce fut un grand Moralisateur » (4).

Daniel BERNARD.

(1) Archives du Finistère. Centième denier. Bureau de Concarneau. Nous ne saurions décider entre Levot qui rappelle « une tonnelle de laurier où se trouve la table de pierre, sur laquelle il écrivit ses ouvrages » (*Biographie bretonne*), et le chanoine Peyron qui soutient « qu'il écrivit son beau livre, *Buez ar Sant* au manoir de Keriolet (*Notice sur Beuzec-Conn dans le Bulletin Diocésain*) ».

(2) En réalité il avait 65 ans et quelques mois.

(3) On sait que dans les campagnes bretonnes il était et il est encore d'usage de lire en commun chaque soir la vie du saint fêté le lendemain.

Buez ar Sant est un gros volume in-8° de 800 pages.

Nous avons trouvé le chiffre de tirage d'une dizaine de ces éditions. Il est normalement de 2.000-3.000. Mais en 1872 et en 1873 il atteignit 6.800 et 6.900.

(4) Messire Claude-Guillaume de Marigo et son époque (*Bull. de la Société Archéologique du Finistère*, 1873, pp. 178, 197).

Pierre Coignard, le pseudo comte de Sainte-Hélène

(Réponse à la question 23)

J'étais allé prendre copie, l'an dernier, à la Bibliothèque historique de la ville de Paris, du journal de voyage de Michelet en août 1831, et j'y avais lu ceci, qui se rapporte à sa visite de Brest :

« Le baigne — moins effrayant que je n'aurais cru — plusieurs figures douces. Les bonnets verts sont à perpétuité. Les prêtres ont peu d'influence, nous n'avons pu voir contrafacto. Il ne s'occupe que de l'autel. Le comte de Sainte-Hélène se trouve mieux ici qu'à Toulon. Il ressemble à M. de M. Ne veut point de séparation, ni de gradation, comme à Toulon ; point d'arbitraire — il y a, dit-il, inconvénient, à séparer les fous des sages. Les sages adouçoissent et ramènent les fous. Quand tu tuerais ce soldat, on en mettrait un autre... c'est lui qui distribue le vin. Il lisait le journal avec des lunettes dorées... »

Je laisse à ces notes rapides et jusqu'ici inédites leurs lapsus.

Quel était donc ce comte de Sainte-Hélène ? Un bagnard ? Possible, malgré ce titre que Michelet ne discute ni n'explique. Un administrateur ? Possible aussi. J'avais bien un vague souvenir de l'avoir rencontré quelque part. Mais où et quand ? Je cherchai dans les dictionnaires, je consultai un armorial, j'y trouvai mention d'une famille noble qui portait ce beau nom, mais aucun de ses membres ne pouvait être pris pour le comte en question : les dates, les actes ne correspondaient pas. Que faire ? Notre Revue instaurait une rubrique du furetage : je lançai mon appel, au risque de passer pour un ignorant. « *Je sais tout* » n'a jamais été ma devise.

Les réponses sont venues aussitôt, signées D^r Q. Laurent, Le Moigne, Daniel Bernard, A. Couet, Th. Gélébart, une sixième sans signature, toutes précises et parfaitement obligeantes, une ou deux à peine teintées d'une ironie que je comprends trop bien. Où avais-je, en effet, la tête ? Parmi les livres d'information qu'on me citait, il en est au moins deux que j'avais lus : *l'Histoire anecdotique de Brest*, de mon cher confrère Delourmel, et *Pierre Coignard ou le forçat colonel*, par Emile Massart et Gustave Dallier :

le premier a paru en 1923, le second en 1924. Vingt ans avaient suffi pour brouiller mes souvenirs. Comme le disait au jeune berger Lycidas le vieux berger Moeris : *Omnia fert aetas, animam quoque* — « l'âge ôte tout, l'esprit comme le reste ».

Merci donc aux lecteurs de la Revue qui ont bien voulu, par son entremise, m'éclairer. Merci également à M. Le Goaziou, dont je suis devenu le voisin en redevenant quimpérois, et qui a contribué sur place à la collecte des renseignements. Il est juste qu'à mon tour je transmette le tout aux lecteurs qui pourraient ignorer ou mal connaître la personnalité du dit Sainte-Hélène, et avoir le désir de la bien connaître. Je commence par les renvoyer aux sources. Outre les deux citées plus haut, on m'indique : D' Dauvergne : *Les Forçats considérés dans le rapport physiologique, moral, intellectuel, observés au baigne de Toulon*, 1841; Lepelletier de la Sarthe : *Voyage en Bretagne*, 1853; Pierre Zaccane : *Histoire des bagnes*, 1875. Le Journal de Michelet en donnait une autre : Alhoy, *Les bagnes*, mais plusieurs jours après la visite de Brest, et sans faire mention du baigne brestois ni du pseudo-comte. Il ajoute : *livre peu remarquable*. Maurice Alhoy, qui fut le fondateur du premier *Figaro*, et qui a écrit, en collaboration, un drame vau-deville *Le soleil de ma Bretagne*, n'était pas, semble-t-il un historien très qualifié. Je doute que le romancier Pierre Zaccane, qui mourut à Morlaix, le soit davantage. Quant au D' Lauvergne, son information sur Pierre Coignard ne me paraît pas non plus très sûre. Il n'est pas surprenant que les légendes mises en circulation par ce maître escamoteur et cambrioleur aient été acceptées au début comme la vérité même. Le livre de Massart et Dallier présente, je crois, le dernier état de la question.

M. Daniel Bernard, après avoir transcrit l'acte de décès du 19 Décembre 1834, lui-même erroné, ajoute : « Il n'y a pas de dossier. M. Hamet me dit qu'il doit y avoir un dossier aux Archives de la Marine à Brest ». Si ces Archives ont pu être préservées, avis aux chercheurs et aux curieux. Je leur destine aussi cette note du D' Laurent :

« Tous les Brestoises se souviennent d'avoir vu au Musée de l'Hôpital Maritime une importante série de moulages de têtes de forçats réunis par un médecin de la Marine amateur de phrénologie... Cette collection aurait été précieuse pour les amateurs d'histoire criminologique, mais aucun ne semble l'avoir connue... (Cependant un dessin de Jauneau représentant le masque mortuaire de Coignard a illustré une série d'articles d'Olivier Lodel, dans la *Dépêche de Brest*, en 1927) ».

Le livre de Massart et Dallier porte sur sa couverture un portrait du personnage.

Auguste DUPOUY.



Le K barré ou K breton

(Réponse à la question 16)

CETTE question du K barré est déjà posée depuis longtemps. En effet, M. Dizerbo (de Quimper), nous communique un passage du *Petit Glossaire*, de Boucher de Perthes, paru en 1835.

KER ou K. D'où vient Ker qui, en Basse-Bretagne, commence la moitié des noms des lieux ou des personnes ? Kergos, Kerduel, Kervern, Kerfily, Kergariou, Kéralio, Keranfflet, Kermelec, Kermelou, Keranfou-dras, Kerigonant, Kerosoret, tous noms qu'on doit écrire K/gos, K/duel, K/vern, etc., au moyen d'un K barré, K lettre bretonne qu'on prononce Ker.

Était-ce un signe nobiliaire, une distinction de caste, un privilège de race ou de fonctions comme le *Van* des Hollandais, le *Don* des Espagnols ? Je l'ai demandé à vingt bretons et pas un n'a pu me donner une solution satisfaisante. La grammaire française celtique de Grégoire de Rostrenen ne m'en a pas appris davantage; pas plus que le livre des origines gauloises de la Tour d'Auvergne.

L'Amiral Laurent nous écrit :

Ce n'est qu'une abréviation que les copistes du Moyen-Age employaient pour raccourcir leurs lignes... comme les copistes français qui écrivaient... mît pour... ment. L'usage resta pendant assez longtemps dans les imprimés par simple routine. Ce K barré n'a jamais eu de signification propre, mais certains ont cru qu'il décelait des noms nobles, ce qui est inexact.

Cette abréviation remonte-t-elle bien au moyen-âge ? C'est la question que pose « un archiviste » qui répond :

Elle ne figure pas dans les dictionnaires usuels d'abréviations. (Capelli-Prou). Elle est certainement au moins du XVIII^e siècle car elle se trouve dans l'Atlas de Bretagne d'Ogée. A mon sens elle doit même être antérieure bien qu'on ne la trouve pas dans le Buez Santez Nonn. Cette abréviation paraît faite sur le modèle de l'abréviation latine classique « per » où le jambage du P est barré. Mais cette marque n'est qu'une hypothèse. Il faudrait rechercher quand, dans un document, on la trouve pour la première fois.

Cette recherche a été faite par deux de nos correspondants dont le premier « un recteur léonard » nous dit :

Ce K barré est très fréquent dans les signatures des registres paroissiaux. J'ai pu remonter jusqu'en 1616. On le trouve aussi bien dans les signatures nobles que roturières. Mais chose curieuse, un annobli de Louis XVIII ne signait jamais par un K barré, semblant ainsi reconnaître que cette abréviation était réservée aux nobles de vieille extraction.

F. Gourvil recherche aussi l'origine de ce K barré :

Dans la calligraphie des XVI^e et XVII^e siècles, l'abréviation du terme Ker, servant de préfixe à tant de noms de terres et de familles en Basse-Bretagne, se rendait par un signe graphique sans aucun rapport avec la lettre K elle-même et ressemblant davantage à un grand G majuscule de notre cursive.

Le K simple, en initiale, a souvent été traité de la même façon par les scribes, et c'est pourquoi les noms anciens en *Knech*. « colline », ont été à maintes reprises lus *Kernec'h* par les paléographes de notre époque.

En imprimerie, le K majuscule fut chargé en son jambage inférieur d'une barre oblique pour rendre la même abréviation. Le début de cette innovation est assez difficile à fixer. Les éditions anciennes des *Vies des Saints*, d'Albert Le Grand (1636, 1658 et 1680) n'en conservent aucune trace ; mais aux XVIII^e et XIX^e siècles, le K barré était d'usage courant dans la typographie, du moins en Basse-Bretagne.

Et Gourvil indique comment cette abréviation a disparu :

Un arrêt du Conseil d'Etat ordonne sa suppression dans tous les actes officiels vers 1895, mais le public continue d'en faire usage pendant quelque temps. Entre 1900 et 1905 il apparaissait encore sur des enseignes à Morlaix et ailleurs, mais n'allait plus sans inconvénient.

C'est ainsi que j'ai entendu un client prononcer *Caverne* le nom d'un *Kervern*, marchand de chaussures, dont l'enseigne portait l'inscription : « *K/vern, bottier* ».

Une famille *Kerébel* a vu, par suite de l'usage fait de cette abréviation à une époque moderne, son nom devenir officiellement *Krébel*.

Ces inconvénients, nous écrit André Le G., de Saint-Brieuc, avaient déjà été signalés par Troude qui, dans son Nouveau Dictionnaire pratique Breton Français (1876), disait page 338 :

Le K barré tend à disparaître de l'orthographe à cause des inconvénients qu'il présente au point de vue des noms propres dans les actes de l'Etat Civil. Ce signe exclusivement breton n'est pas connu dans l'intérieur de la France et il arrive nécessairement qu'un nom écrit *K/angal*, *K/ango*, se prononce *Kangal*, *Kango*; j'ai connu des militaires qui dans les régiments ont dû subir ces nouveaux noms. Ces inconvénients disparaissent en écrivant *Kerangal*, *Kerango*.

Dans son dictionnaire (de 1722), Grégoire, de Rostrenen (page 554), dit que la lettre K exprime Ker en abrégé « *si l'on y met une barre sur la dernière branche* ».

Un abonné, M. de Ker... nous signale le petit fait suivant qui intéressera ceux qui voudraient connaître l'histoire de cette abréviation :

« Mon arrière-grand-père dut pour faire rectifier l'orthographe de son nom s'adresser au Garde des Sceaux et je possède une lettre de M. Hello, procureur général de Rennes au procureur royal où il est dit : « une autorisation royale est inutile parce que le K barré se prononce Ker d'après l'usage reçu généralement dans les départements composant la Bretagne ».

Cependant l'usage du K barré n'a pas encore complètement disparu. Un « Nantais » nous signale avoir reçu, il y a 3 ou 4 ans, un faire part de mariage où un K barré remplaçait le Ker. Du reste le signe typographique est encore en vente à la fonderie de caractères Deberny et nous en avons fait venir pour illustrer cet article, les caractères se trouvant en tête.

« Un futur chartiste » nous signale qu'un spécialiste des archives, Ernest d'Hauterive ignore la signification de notre K barré :

« Dans le Tome III de *La Police Secrète du Premier Empire*, page 538, il écrit :

« Nous rappelons que les noms propres bretons commençant par Ker s'écrivent tantôt par un K suivi d'une apostrophe, tantôt par Ker suivi du mot. Exemple : *K'audren* ou *Keraudren*. »

Au Tome I, p. 570, il avait déjà dit : « Les mots comme *K'dreau* s'écrivent aussi souvent *Kerdreau* et inversement ».

Page 169 il dit : *Lhostis Khor* au lieu de *Kerhor*.

Une dernière remarque faite par « un jeune vannetais » :

« Il est frappant que, malgré sa prédilection pour les archaïsmes, l'école de la Villemarqué n'ait pas, vers 1850, utilisé le K barré de façon spéciale. Je n'ai jamais vu écrire ni *Kerbertrand*, ni *Kermarker* avec le K barré. C'eût été amusant pourtant de voir écrire *K/mark/...* il est vrai que je n'ai jamais vu de K barré ailleurs qu'au début du mot. Et l'auteur de la question ne pourrait pas terminer son pseudonyme de *Klasker* par un K barré ! »



EN BRETAGNE AUTREFOIS

Dans cette rubrique nous publierons de temps à autre des extraits d'auteurs bretons ou étrangers à la Bretagne, en choisissant de préférence des œuvres oubliées ou peu connues, et en nous attachant surtout à faire connaître à nos contemporains ce que ces œuvres contiennent d'intéressant, non seulement en ce qui concerne le « pittoresque » monumental ou naturel de notre pays, mais aussi en tout ce qui touche aux traits de mœurs, aux coutumes, aux industries et métiers disparus ou évolués.

Nous commençons par ce court extrait d'un ouvrage inconnu à tous les Bretons d'aujourd'hui — si l'on en excepte une douzaine d'initiés à peine — et dont nous aurons à parler plus longuement.

Il s'agit des ETUDES ARCHÉOLOGIQUES ET GÉOLOGIQUES, mêlées d'observations et de notices diverses, par M. le baron de la Pylaie, publié en 1850 à Bruxelles (F. Parent, éditeur). A notre connaissance, il n'existe plus que deux exemplaires imprimés de cet ouvrage, qui renferme de véritables trésors, particulièrement en ses notations relatives à certaines parties du Finistère. Par un heureux hasard, un de nos collaborateurs fut mis, il y a quelques années, au courant de l'existence de l'ouvrage à la Bibliothèque Royale de Belgique, en obtint communication par l'intermédiaire d'une bibliothèque publique de chez nous, et le fit reproduire textuellement à la machine à écrire. Le regretté bibliophile et érudit landernéen Joseph Ollivier, décédé en août dernier, en fit trois copies manuscrites sur papier de Hollande de format 280 x 225 mm. L'une d'elles a été léguée par le défunt, avec quantité d'autres manuscrits non moins précieux, à la Bibliothèque municipale de Rennes. Les deux autres furent données par lui de son vivant à deux amis des choses bretonnes collaborateurs de cette revue.

C'est grâce à elles que nous pourrions révéler à nos lecteurs la personnalité et l'œuvre aussi attachantes l'une que l'autre de Bachelot de la Pylaie.

Une Traversée de la rade de Brest en 1843 ⁽¹⁾

Je partis de Brest, pour visiter la montagne du Ménéhom, le 12 Novembre 1843. La température était douce, à 9 degrés Réaumur au-dessus de zéro, et le ciel sans nuages se trouvait maintenu par un vent de Nord-Est dans toute la pureté de la belle saison.

Comme les bateaux qui traversent la rade ne s'en retournent de Brest que d'une heure à trois et quatre, je fus passer mon temps, après mes visites à la bibliothèque de la Marine où je parcourus jusqu'à deux heures le voyage de Cambry dans le Finistère (a). M'étant rendu de là

(1) Cet extrait des ETUDES ARCHÉOLOGIQUES ET GÉOLOGIQUES constitue le chapitre I de l'itinéraire de Lanvaux au Ménéhom, l'un des passages les plus importants et les plus vivants de l'ouvrage.

A paru d'abord dans la Feuille d'Annonces de Morlaix, du 10 février 1844.

au port, j'examinai les bateaux en partance, et choisis celui qui devait lever l'ancre le premier : son chargement ne fut fini qu'à trois heures et nous mimés enfin à la voile. L'équipage se composait de deux matelots et d'un jeune garçon de seize ans environ, au gouvernail. Ce dernier était le patron.

Mais eût été, pour nos marins, manquer aux usages que de ne pas dire adieu à la bouteille avant de pousser au large, et chacun se fit attendre à son tour, sous prétexte de commissions. Le premier était un petit bossu, au corps chétif, à la tête de travers ; et son second, un homme d'une taille médiocre, dont la figure pourprée n'annonçait rien moins qu'un ivrogne par excellence. Ils revinrent du cabaret l'un après l'autre, dans un état qui eut été moins que rassurant pour la manœuvre, si l'on eût eu mauvais temps. Le second surtout ne tenait debout que par miracle, et après avoir aidé, en trébuchant vingt fois, notre Mayeux (b) torcol à hisser les deux voiles, il ouvre le cabanon du devant, y descend comme un ramoneur par le trou d'une cheminée, et disparaît pour cuver son vin sur un grabat, pendant toute la traversée. Ce fut ainsi que le navire n'eut plus, pour tout équipage, que le susdit Mayeux, plus le garçon de seize ans au gouvernail !... Je me fais un devoir d'exposer ces faits, afin que M. le commissaire à la marine y apporte un prompt remède. C'est en effet une mesure d'autant plus urgente, que j'apprends d'un de mes voisins, M. l'ex-maire et notaire de Crozon en 1820 (c), que ces marins par leur inconduite, l'irrégularité du départ, leur impertinence dans l'ivresse, jointes à la manière fatigante et même quelquefois coupable que quelques-uns d'entre eux ont employée pour rançonner leurs passagers, avaient détourné bien des gens de se rendre à Brest par Lanvaux et par conséquent nui à leur pays. Pour lors, l'établissement d'un syndic sévère serait fort essentiel dans cet endroit.

Ces bateaux de Lanvaux sont des espèces de petites chaloupes à deux mâts, dont la plupart ne sont pas pontées. C'est là que s'entassent des gens de toute espèce, de tous états, avec leurs bagages et marchandises. Le prix du passage est de 25 centimes par tête, mais dès que la somme s'élève à six francs, prix du fret, on a le droit de faire partir le bateau. Le trajet est de deux lieues trois quart. Parmi les objets dont se composait la cargaison, je vis beaucoup de sacs de pommes de terre, de navets, des légumes, quelques ballots de marchandises et cinq ou six porcs. L'embarquement de ceux-ci fut aussi mélodieux que pittoresque. Les passagers, hommes et femmes, s'installèrent les uns sur la cargaison, les autres sur les bords de l'embarcation, le dos au vent.

J'étais sur l'arrière, à côté du patron. Près de moi se trouvait une grosse carabassen (1) vermeille comme une pomme d'api, dont l'emboîtement formait le plus saillant contraste avec la figure pâle et la maigreur d'un marchand de parapluies placé entre nous deux. En face de nous étaient divers paniers remplis de volailles. Les coqs chantèrent notre heureux trajet ; mais vers le milieu de la rade, un morne silence succéda à cette vive animation : toutes ces pauvres bêtes se couchèrent sur les flancs, et leurs têtes, qu'elles ne pouvaient plus soutenir, restaient étendues sur le fond du panier, mais ce n'était point du sommeil ; et leur

(1) Le nom de Carabassen ou Carabassin est donné à toutes les servantes de curés dans toute la partie occidentale du Finistère ; il signifie dans son acception propre, une calebasse, un vieux panier, une carcasse, etc. Dès qu'une personne se place près d'un curé, me disait-on à Plomodiern, c'est une carabassen. (Note de Bachelot) (d).

bec, qui s'entr'ouvrait par moments, annonçait tout le malaise interne dont elles étaient tourmentées. Ce fut ainsi que l'espèce emplumée paya son tribut nautique. Divers villageois, quelques bonnes femmes et un enfant à la mamelle en subirent encore le joug de manière à ne pas redouter l'indigestion. Toutes ces nausées disparurent aux approches du rivage, et chacun sauta gaiement sur le débarcadère. Il nous restait à gravir la côte, et cela fut fait lestement. Grâce à une route bien entretenue nous arrivâmes à Lanvaux à cinq heures un quart.

Lanvaux, qu'on appelle *Lanvéoc* en breton (e) est situé sur une côte élevée, nue, battue des vents; mais le bourg présente beaucoup d'ormes plantés autour des maisons, sur les clôtures des jardins et des champs qui les avoisinent. On y trouve une rue large, d'une certaine longueur, droite et bordée sans interruption de maisons couvertes en ardoises, qui ont presque toutes un premier étage au-dessus du rez-de-chaussée. On en remarque même qui ont une certaine apparence nobiliaire et paraissent remonter au XV^e ou au XVI^e siècle (f) : celles-ci appartiennent à la famille Jamault dont les membres occupent de père en fils les premiers emplois de l'endroit (1).

NOTES

a) Le livre auquel Bachelot de la Pylaie fait allusion, qui est l'un des ouvrages les plus importants pour la connaissance de la Bretagne vers la fin du XVIII^e siècle, s'intitule exactement : *VOYAGE DANS LE FINISTÈRE* ou état de ce département en 1794-1795 (sans nom d'auteur), 4 vol. in-8 III. Paris *Imprimerie-Librairie du Cercle Social*, l'an VII de la République.

Il a été réédité simultanément en 1835 et 1836 par Emile Souvestre (Brest, *Come fils aîné et Bonelbeau*, 2 vol. in-4^e ornés de lithographies), et par le Chevalier de Fréminville (Brest, chez *J.-B. Lefournier*, 1 vol. in-8^e). Cette dernière édition étant actuellement la plus accessible aux chercheurs, c'est de préférence à elle qu'on se référera ici chaque fois qu'il sera question de l'ouvrage cité.

Sur Cambry lui-même, figure des plus attachantes sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir, membre du Conseil du Département du Finistère, président du District de Quimperlé après la Terreur, plus tard administrateur du département de la Seine et fondateur de l'*Académie Celtique*, on peut consulter :

LEVOT, *Biographie Bretonne*, t. I, pp. 242-244 ; KERVELLEN, *Bibliographie bretonne*, t. I, fasc. 19, pp. 347-351 ; le *Fureteur Breton*, t. IX, p. 230, t. X, pp. 21-22.

b) *Mayeux*. C'est là un sobriquet appliqué aux bossus en langage de marin, au temps de la « Marine en bois ». Cf. ce distique de Tristan Corbière dans la pièce intitulée *Le Bossu Bitord* (*LES AMOURS JAUNES, Messin*, 1931, p. 195) :

*Quoi qui te faut bosco ?... des nymphes, des pucelles ?
Hop ! à qui le Mayeux ? Eh là-bas, les donzelles !...*

c) « L'ex-maire et notaire de Crozon 1820 », voisin de Bachelot pendant la traversée de la rade de Brest était M. Yves-Corentin PELLLET, notaire, originaire de Dinéault, qui fut nommé en 1818, et fut remplacé, sans doute en 1870, par Pierre Riou, également notaire.

b) *Carabassen*. La plupart des lexicographes bretons ignorent ce mot, d'usage pourtant très courant, et toujours quelque peu péjoratif, dans une grande partie de la Bretagne bretonnante. Le premier qui l'ait catalogué est, semble-t-il, E. Ernault qui, dans son *Geriadurig brezonek-gallek*, vocabulaire français-breton (Saint-Brieuc, 1927) donne « *Karabassen* f. vieille servante de curé ».

(1) Par une singularité, l'autre partie de cette famille se trouve à l'extrémité de la Bretagne, à Fougères, Ille-et-Vilaine. (Note de Bachelot).

Phonétiquement, la filiation *Calebasse-Karabassen* suggérée par Bachelot est admissible. Reste à savoir si le français a jamais appliqué l'épithète de « calebasse » à une personne aux formes rebondies, ou si l'image est d'origine bretonne. Jusqu'à présent, on n'a guère relevé la présence du mot *Kalabassen*, sous quelque graphie que ce soit, dans un texte en langue bretonne, avec le sens primitif de calebasse.

e) *Lanvaux-Lanvéoc*. La prononciation brestoise du nom de cette commune de la presqu'île de Crozon pouvait être considérée comme étant relativement récente. En réalité, elle était déjà courante en 1843, ainsi que le démontre l'emploi qu'en fait La Pylaie, et c'est miracle qu'elle n'ait prévalu pour la désignation officielle de la localité, au moment de l'érection de la trêve de Lanvéoc en commune, il y a soixante-quinze ans, en effet, le clergé de Crozon lui-même en faisait usage il y a 150 ans, comme en témoigne le rôle des décimes de cette paroisse pour 1789, lequel mentionne la « chapelle Saint-Joseph de Lanveau ».

Inutile de dire que cette prononciation est parfaitement irrationnelle, et que la graphie *Lanvéoc* (terre ou monastère de Saint Méoc ou Maëc, cf. *Tréméoc, Guimaëc, Saint-Mayeux*, prononcé en breton *San Veg*, etc.) est conforme à l'histoire du toponyme.

f) Il ne reste plus au bourg de Lanvéoc un seul vestige de ces vieux hôtels nobles qui bordaient sa rue principale il y a un siècle. L'un de ces immeubles devait sans doute avoir été habité par la famille du Poulmic, l'une des plus anciennes et des plus riches de la paroisse de Crozon, dont le fief originaire se trouvait au lieu-dit de ce nom, donnant sur une baie dans la partie sud de la rade de Brest, à une lieue vers l'est du bourg. Ce qui donna jadis quelque importance à celui-ci c'est le fait qu'il était au point terminus de la route directe de Quimper à Brest, par Loeronan, Plonévez-Portzay, Ploëven, la Lieue de Grève, Telgruc et Tal-ar-Groaz.

g) *Famille Jamault*. J'ignore à quelle époque exactement cette famille certainement étrangère à la Basse-Bretagne s'est fixée dans la presqu'île de Crozon. Mais dans la *Liste des Notables du Finistère* pour l'an IX de la République, je trouve un *Jamaux*, aubergiste à Argol, dont le nom est indéniablement à lire *Jamault*. L'*Annuaire statistique du Département du Finistère pour l'an XII* (Quimper, *Imprimerie J. Derrien*) mentionne, p. 87, un *Jameau*, adjoint à Crozon, lequel devait représenter à la dite époque la trêve de Lanvéoc à cette municipalité.

D'après les renseignements aimablement fournis par l'un de membres de la famille, le patronyme de celle-ci serait originaire de la Manche ou Calvados, et 150 ans avant la Révolution on note en Haute-Bretagne l'existence d'une branche de la dite famille qui portait en additionnel le nom « du Plessis ». C'est de Moncontour que l'un de ses membres vint s'installer dans la Presqu'île et y acclimater le patronyme *Jamault* pour de nombreuses générations.

Bachelot notait il y a 103 ans qu'à l'époque à laquelle il visitait Lanvéoc, « les premiers emplois de l'endroit » étaient tenus de père en fils par des *Jamault*.

Revenant sur terre de nos jours, il aurait la surprise de constater que rien n'a changé à cet égard. En 1947, le premier magistrat de la commune est toujours un *Jamault*, qui a succédé à son père, mort en 1923 après avoir exercé pendant 45 années les fonctions de maire.

Une telle continuité dans le dévouement à la chose publique, une telle fidélité dans la confiance chez une population à l'égard d'une famille, sont choses assez rares pour être soulignées comme il convient. Toutes deux valent bien des lettres de noblesse.

ACTUALITÉ BRETONNE

Nous recevons d'un abonné, avec demande d'insertion, l'article suivant, dont les conclusions pourront sembler excessives à quelques-uns de nos lecteurs ; nous avons pensé néanmoins que la question soulevée présentait un intérêt suffisant pour mériter l'audience et l'arbitrage de ceux qui nous font l'honneur de nous lire.

D'aucuns trouveront que cette thèse repose sur une définition discutable de la culture, que cette culture n'est pas liée nécessairement à l'existence de chefs-d'œuvre écrits, qu'elle leur est antérieure et supérieure ; qu'elle est plutôt la résultante d'une série de contingences physiques et morales, climat, religion, mœurs, régime, etc., dont l'ensemble a façonné le génie de la race. Les chefs-d'œuvre qui la transmettent n'en sont que l'expression écrite, ils la fixent sans la créer ; elle peut exister en dehors de ces chefs-d'œuvre.

Comme on le voit, la question présente des aspects divers. Nous demandons à nos abonnés de nous aider à les fixer. La lice est ouverte : la « N. R. B. » insérera avec plaisir les réponses qui lui parviendront, à condition bien entendu, que ces réponses soient pertinentes, restent exactement dans le champ de la question posée et conservent la courtoisie souriante qui est la condition de notre commerce d'idées.

Après le voyage d'une Mission Galloise en France

" Culture bretonne " et " Persécutions "

De la meilleure foi du monde, sans doute, les rédacteurs de certains organes régionalistes d'après guerre prétendent se désolidariser de l'autonomisme. Il n'en est que plus curieux de trouver une similitude de terminologie dans leurs articles de doctrine et dans la propagande autonomiste à l'étranger comme en Bretagne.

Il y a, entre autres, deux termes dont il est fait un abus conscient. Ce sont les mots « culture bretonne » et « persécutions ». Cet abus est assez irritant pour qu'on ne résiste pas à l'occasion de lui faire un sort, par simple respect pour la vérité historique.

Afin qu'on ne soit point tenté de voir en lui un ennemi de la Bretagne et de sa langue (comme le font souvent quelques tard-venus aux choses de ce pays, si on n'accepte pas leurs affirmations sans contrôle) l'auteur de ces lignes tient, en tant que Breton sans mélange,

dévoué aux vrais intérêts culturels de sa patrie, à se déclarer partisan de l'introduction progressive, à tous les degrés de l'enseignement, de l'histoire de Bretagne pour les cinq départements bretons, et de la langue bretonne pour les communes de Basse-Bretagne.

I. — Y A-T-IL JAMAIS EU UNE « CULTURE BRETONNE » ?

Dans le numéro du 10 mai d'un hebdomadaire régionaliste rendant compte du voyage de la Mission galloise (p. 1, col. 7), on relève une phrase disant que les Bretons

« ...défendent avec acharnement les positions culturelles conquises à leurs aïeux voici quinze siècles, et dont l'édifice est encore debout dans son armature essentielle ».

Lorsqu'à propos d'une nation ou d'un peuple on parle de « culture », il faut se mettre d'accord sur une définition du terme.

Les lexicographes modernes en donnent la suivante :

« Soins donnés à l'esprit, aux facultés de l'homme pour les développer et les perfectionner ».

Quand il est question de culture française, anglo-saxonne, germanique, etc., on sait exactement de quoi il s'agit, car ces cultures ont marqué des nations entières et produit des œuvres qui ne s'expliquent que par elles.

Est-il possible d'admettre qu'il existe ou qu'il a existé une conception raisonnée du développement de l'esprit humain, une tendance à perfectionner les facultés de l'homme dans un sens de préférence à tel autre, propres toutes deux à la Bretagne, et que cette conception et cette tendance aient constitué une culture originale ?

Une culture « nationale » ayant nécessairement pour base une langue « nationale » est-il possible d'admettre qu'il existe ou qu'il a existé en Bretagne un système d'éducation générale dont le moyen d'expression et de rayonnement serait ou aurait été la langue bretonne ?

A cela on peut répondre que la vérité historique se résume ainsi :

Aussi loin que l'on remonte dans le passé de la Bretagne, il est impossible, du moins en faisant appel aux textes, d'y découvrir l'indice d'un véritable système éducatif et de tendances culturelles appuyés sur la langue bretonne.

Qu'est-ce à dire ?... Tout simplement, mise à part l'hypothèse d'œuvres disparues, que ceux des Bretons qui, depuis le V^e siècle, ont cherché à s'élever au-dessus de la masse de leurs compatriotes en acquérant quelque instruction, et qui se sont fait un nom dans les Lettres, dans la Philosophie, dans les Sciences ou dans les Arts, ont dû se servir, pour développer et exprimer leur pensée, de langues autres que le breton.

De ces langues, la première en date a été le latin, jusqu'au moment où celui-ci perdit, au bénéfice des langues dites « vulgaires », le caractère d'universalité que lui avaient assuré en Occident les conquêtes de la religion chrétienne. Gildas et Pélage parlaient sûrement le breton ; Abailard le connaissait peut-être, bien qu'il se soit vanté du contraire. Mais c'est par le latin que tous trois ont acquis, élaboré et enseigné leur philosophie ; et c'est grâce au latin et non au breton qu'ils sont passés à la postérité. C'est en latin et non en breton que tous les hagiographes bretons, du VII^e au XII^e siècle ont écrit les vies des saints « patriotes »

comme Hervé, Paul-Aurélien, Guénolé, Corentin, Maudez ou Samson (1). Il y a un fait plus significatif encore, prouvant que la langue bretonne semble n'avoir joui d'aucune existence officielle, même aux temps les plus lointains de la Bretagne indépendante. C'est en latin, à l'exclusion totale du breton, que les rois et ducs, de Judicaël aux successeurs de Noménoë (y compris Noménoë lui-même, le grand homme par excellence de nos nationalistes) ont fait rédiger tous les actes officiels : ordonnances, arrêts, chartes, donations, etc... Et c'est pourquoi il n'existe pas un seul texte breton remontant à leur époque, et pourquoi encore on est obligé, pour écrire l'histoire de ces personnages de se référer à des documents qui, bien qu'écrits dans leur pays même, sont rédigés exclusivement dans une langue étrangère à ce pays.

Le latin ayant cessé d'être langue diplomatique en Bretagne, comme dans le reste de l'ancienne Gaule, il eût semblé logique de la part de souverains indépendants de donner au breton une existence légale, en le faisant servir désormais à la rédaction des actes officiels, tout au moins dans la partie du duché où il était parlé. Mais non, c'est le français, uniquement le français, qui remplaça le latin à la chancellerie ducal, dans les cours de justice, dans les établissements scolaires et les études de tabellions ; et cela aussi bien en Bretagne bretonnante qu'en Haute-Bretagne ! Un tel manque d'intérêt témoigné par le pouvoir à l'égard du breton ne peut s'expliquer que par la situation inférieure dans laquelle se trouvait déjà cette langue, par suite de son abandon à peu près complet par ceux qui eussent été à même de lui assurer une place dans la vie administrative et spirituelle du pays.

Pareille situation elle-même avait une cause qu'il faut mettre en évidence.

Pendant les cinq ou six premiers siècles de son existence, la Bretagne n'avait eu à proprement parler une capitale où pût se créer un foyer spirituel et artistique, dont les lumières eussent rayonné sur l'ensemble du territoire. Par ailleurs, la langue bretonne (dont la domination dans l'est du territoire n'avait jamais été bien assurée, par suite de la persistance de noyaux romans importants parmi des populations bretonnantes), au lieu de faire montre d'un esprit de conquête, céda de bonne heure le pas à ce qui deviendrait plus tard le français, et perdit dès le X^e siècle une grande partie de sa zone d'expansion. Le dualisme linguistique résultant de ce fait n'avait pu que s'accroître encore, du jour où les comités de Rennes et de Nantes, romanisants dans la proportion de 90 %, eurent été rattachés au duché à la suite de conquêtes. Si bien qu'au XI^e siècle, alors que les ducs étaient encore de pure race bretonne, et sans doute même bretonnants, leur grand domaine se trouvait divisé en deux zones d'importance sensiblement égale, possédant chacune son parler propre.

Essayerent-ils alors de faire prévaloir la langue bretonne sur les bords de la Vilaine et de la Loire ? — *Loin qu'il soit question de rien de tel, ce sont ces princes qui adoptèrent la langue de leurs nouveaux sujets imités en cela par leur entourage.*

Si à cette époque, la culture bretonne s'était manifestée par des

(1) L'un d'eux, parlant de la langue bretonne, dans la vie de Paul-Aurélien, ne va-t-il pas jusqu'à la traiter de « jargon confus, fatiguant, inusité et intolérable pour les gens d'étude » ? (...britannica garrulitate ita confusa, ut legendis fiant onerosa... inaudita locutionis genus quosque studiosos à lectione sumovebat). Cf. Bollandistes, t. II, p. 3, cité par Dictionnaire français-breton, de le Goullée, introd. p. XXV.

œuvres littéraires d'une valeur égale à celles offertes à leurs goûts par la culture française, il est probable que les choses eussent été différentes. Mais déjà, l'élite bretonne, partiellement attirée hors de sa sphère, subit l'emprise d'une civilisation plus évoluée.

Voilà donc le français définitivement introduit dans la vie des populations bretonnantes, non grâce à des pressions extérieures, soulignons-le, mais par la volonté ou le laisser-faire des souverains bretons eux-mêmes.

Les conséquences n'en pouvaient être différentes de ce qu'elles furent, par suite d'une absence de réaction complète de la part des usagers du breton, chez lesquels jouait probablement, dès cette époque, un certain complexe d'infériorité. Le « Gall » pouvait bien être l'ennemi, il n'en bénéficiait pas moins du préjugé favorable accordé d'instinct au ressortissant d'une nation dont les lettres, les arts et les institutions rayonnaient puissamment autour d'elle (1).

Rapidement la langue française devint celle de l'aristocratie et des élites bretonnantes du duché. Le breton fut abandonné à la bourgeoisie et aux classes populaires. Et comme il n'est point d'exemple qu'une langue ait pu s'épanouir sur le plan littéraire, et produire de grandes œuvres dans l'indifférence des classes dirigeantes, il ne faut pas s'étonner que ce soit devant un néant total que l'on se trouve, quand on veut étudier la littérature bretonne écrite entre les temps féodaux et la fin du régime ducal (2). Pendant que la langue française dotait l'esprit humain de cette magnifique floraison d'œuvres qui va de la *Chanson de Roland* (XI^e s.) aux *Ballades de Villon* (XIV^e s.) ; pendant que la langue galloise s'enrichissait d'innombrables poèmes, de contes merveilleux, de traités de médecine, d'ouvrages philosophiques, juridiques et historiques, dont l'ensemble forme une respectable bibliothèque, c'est comme si tous ceux qui, en Bretagne, tenaient la plume, s'étaient interdits de laisser à la postérité une seule de leurs productions. C'est pourquoi tout ce que l'on possède de breton écrit, avant 1450, tient dans quelques bribes de phrases ou dans de simples gloses isolées, semées par d'humbles scribes armoricains dans les interlignes ou les marges de rares manuscrits latins. Que ne donneraient pas les celtistes contemporains pour disposer de textes bretons (même dépourvus de toute valeur littéraire) contemporains du *Livre Noir* de Carmarthen ou des poèmes de Lewnis Glyn Cothi ?

(1) Pour quiconque connaît le moindre de son Histoire de Bretagne, il est entendu : 1°) Que le français est la langue maternelle et ancestrale des populations situées à l'est d'une ligne sinueuse partant, au Nord, de Roz-sur-Quinson et atteignant la Loire du côté de Donges. (Ces populations comprennent dans les elms à six cent mille âmes) ; 2°) Que les gallois réalisés par le français à l'ouest de cette ligne l'ont été sans la moindre violence, par suite d'une « démission » des élites bretonnes.

Cela n'a pas empêché un homme considéré par certains comme le guide le plus éclairé du mouvement culturel breton, et dont on aura la charité de ne pas le nommer, d'écrire pendant l'Occupation que « le breton est la langue de toute la Bretagne, de la Haute aussi bien que de la Basse », et que « le français, à l'est du pays, doit disparaître ». En un autre article, n'avait-il pas écrit, dans un accès de démençe gallophobe : « ...nous tressaillons de joie en voyant certains repousser le français loin d'eux pour de bon, avec le désir de vivre comme si cette langue pourrie leur était aussi étrangère que le mandchou ou le patagon » ?

(2) C'est seulement à la fin de ce régime que la Bretagne fut enfin dotée d'une Université. Auparavant, les Bretons désireux d'obtenir quelque diplôme dans les arts libéraux, de s'initier à la philosophie ou au droit, devaient obligatoirement s'expatrier pour suivre les cours des Universités de Paris, d'Angers ou d'Orléans. De retour chez eux, tous ces intellectuels devenaient d'actifs agents de francisation.

L'abîme séparant les littératures cambrienne et armoricaine provient de ce que chez nos frères d'outre-Manche une aristocratie éclairée a contribué sans interruption à encourager, matériellement comme moralement, les poètes et les prosateurs dont la seule langue était le gallois.

Le plus ancien document littéraire breton de quelque importance parvenu jusqu'à nous n'est autre que les *Dionganon* de Guinelaif, sorte de « Chant Royal » truffé de prophéties, publié par R. Largillière et E. Ernault dans les *Annales de Bretagne* en 1927-1929 (1).

Il suffit de s'y reporter pour se rendre compte à quel point la langue bretonne s'était, dès le milieu du XV^e siècle, et probablement bien avant, laissé pénétrer par le vocabulaire français. La même constatation ne s'impose que trop à la lecture du *Catholicon* de J. Lagadeuc, composé en 1463 et imprimé en 1499, non point pour perfectionner les Bretons dans la connaissance de leur langue, mais plutôt pour leur permettre d'accéder plus facilement à celle du français et du latin.

Quant aux ouvrages qui devaient succéder à ce dernier sur les presses bretonnes ou parisiennes, après le développement de l'imprimerie, ils intéressent presque uniquement, pendant des siècles, l'édition religieuse.

Même à partir du moment où l'impression des œuvres les plus diverses était à la portée de tout auteur, et à l'époque où la demande de livres était relativement considérable, il apparaît que, jusqu'à un temps proche de nous, aucun écrivain ne s'est risqué à composer ou à faire imprimer en breton le moindre ouvrage d'imagination ou de philosophie, le moindre traité scientifique ou le plus sommaire recueil de jurisprudence. C'est qu'il savait sans doute que des livres en français pouvaient seuls attirer la clientèle bretonne de ces genres d'ouvrages.

On peut donc tenir pour certain en un temps où le nombre des individus parlant breton équivalait sensiblement à la trentième partie des populations de langue française, et que, conséquemment, la production imprimée à elle destinée aurait dû être égale au quarantième de celle de la France, la proportion des titres, des deux côtés de la frontière linguistique, doit être d'un ouvrage breton pour dix mille français !



En dehors de la littérature imprimée de cette période, il en existe une autre restée presque entièrement manuscrite. Il s'agit de la littérature dramatique qui a conservé (jusqu'à il y a moins de cinquante ans) un caractère exclusivement populaire. Dans l'immense majorité des cas, ses thèmes, empruntés à l'Ancien ou au Nouveau Testament, aux vies de saints (non bretons pour la plupart), aux romans de chevalerie, enlèvent à son inspiration tout caractère national.

Le théâtre fut pendant des siècles l'un des seuls aliments spirituels des foules bretonnes. Mais consultons la thèse si émouvante que lui a consacrée A. Le Braz sous le titre de *Théâtre Celtique*, nous verrons que tout son intérêt, aux yeux de ceux qui jugent de la valeur d'un art dramatique d'après la puissance des caractères, le « climat », la science

(1) Dans une revue, M. Maodez Glandour impute « aux malheurs des guerres, à la Révolution de 89 et à la sottise humaine » la destruction à peu près complète du fonds littéraire breton du Moyen-Age ! Si ce fonds avait eu le centième de l'importance qu'on lui prête gratuitement, il est inconcevable qu'une seule de ses œuvres n'ait pu nous parvenir sous forme d'original ou sous forme de copie.

des effets, la qualité de la langue dans ses productions les plus marquantes, réside simplement dans un pittoresque désuet.

Cependant l'abdication la plus significative des bretonnants, au regard de leur langue, c'est peut-être dans la pauvreté de l'épigraphie qu'elle apparaît. Lorsqu'un peuple tient à sa langue avec l'entêtement prêté au peuple breton, sa première préoccupation n'est-elle pas de la mettre à l'honneur en toutes circonstances favorables ?..

Or, les devises en français sont dix fois plus nombreuses que les devises en breton dans l'armorial de la province, et non pas seulement celles que s'attribuèrent les grandes familles nobles issues de sang ducal, mais aussi celles des gentilshommes paysans qui connaissaient à peine quelques mots de français lorsqu'ils furent anoblis pour quelque service rendu à Montfort, à Blois ou à Jean V.

C'est encore bien pis en ce qui concerne les inscriptions anciennes sur pierre, sur bois ou sur verre, relevées par nos archéologues dans les monuments de Basse-Bretagne.

Le *Corpus des Inscriptions Gravées et Sculptées sur les Monuments du Finistère* publié par le Chan. Abgrall en 1916 comprend environ 600 textes relevés dans les trois cents communes du département le plus bretonnant. Elles s'échelonnent entre le XII^e et le XVIII^e siècle. On constate que sur ces six cents textes, 10 EXACTEMENT sont bretons, en totalité ou en partie. Le français et le latin se partagent les cinq cent quatre-vingt-dix autres !

Dans les cimetières des paroisses les plus isolées, à l'intérieur du pays, (où le français n'a commencé d'être parlé que depuis un demi-siècle à peine), c'est miracle de trouver, parmi les plus anciennes pierres tombales une seule portant une inscription dans la langue locale. Et si l'on décidait de réunir dans un musée lapidaire toutes les dalles anciennes présentant une épitaphe en breton, il est douteux que leur nombre dépasserait la cinquantaine.

Nous laissons à d'autres le soin de préciser ce que l'on doit entendre dans ces conditions par les mots « culture bretonne », et de dire de quoi est faite la chose ainsi désignée.

II. — LA « CULTURE » ET LA LANGUE BRETONNES SONT-ELLES PERSÉCUTÉES ?

Un autre hebdomadaire régionaliste, toujours à propos de la Mission galloise, après avoir protesté à l'égard du breton, ajoute, en son n° du 9 mai, col. I :

« Une langue que l'on n'enseigne pas est une langue que l'on persécute, et même qu'on tue ».

Et d'invoquer aussitôt les « droits imprescriptibles » des Bretons, langage qui sonne exactement comme celui si employé outre-Manche par les « nationalistes » pour gagner la sympathie, et même s'assurer l'appui agissant de nombreux hommes politiques gallois et anglais.

Il est frappant de constater que les piliers du mouvement culturel breton s'entendent, d'une fraction à l'autre, pour dénoncer la République, III^e ou IV^e du nom, comme seule responsable de l'« assassinat » de la langue bretonne, et comme l'instigatrice unique des persécutions visant à détruire une culture bretonne.

Si le fait, pour des dirigeants, de ne point enseigner une langue parlée dans une partie du pays dont ils tiennent les rênes, constitue une manière d'assassinat, nous demandons qu'on réserve la première

place dans les rangs des meurtriers de la langue bretonne aux ducs, à tous les ducs, de Noménoë à la reine Anne. Car ceux-ci ne se sont souciés de son existence que pour faire mettre des édits (trédigés en latin ou en français) à la portée de leurs sujets bas-bretons, à l'aide de banniers en langue vulgaire.

Pourquoi la République assume-t-elle en l'occurrence la totalité des charges aux yeux de ses accusateurs ?

C'est, d'une part, que ceux-ci ignorent leur Histoire de Bretagne ou refusent d'en tirer certaines conclusions gênantes, et d'autre part que la République s'est trouvée la première en présence de revendications d'ordre linguistique intéressant le breton.

Jamais l'Etat français, royauté, empire ou république, ne s'est engagé à enseigner le breton, pour la raison que, jusqu'à il y a moins d'un demi-siècle, aucun Breton ne s'était avisé de le lui demander !

Le mouvement revendicatif peut avoir raison de vouloir conserver à la Bretagne un moyen d'expression aussi respectable que n'importe quel monument historique, et qui, tout en étant limité en ses moyens, n'a sûrement pas donné la totalité de sa mesure. En fait, ce mouvement rend à une cause défendable le plus mauvais service en faisant étalage d'inadmissibles prétentions.

◇ ◇ ◇

Pour que la langue bretonne fût « assassinée », il aurait fallu qu'on interdît de la parler, de l'écrire, de l'imprimer, de l'enseigner. Or, ni sous les Ducs, qui n'ont cependant pas fait leur devoir envers elle, ni sous les Rois, ni sous l'Empire, ni sous la République, cela n'a jamais été le cas. Et si l'on veut parler de lois d'exception contre une langue et sa culture, il faut se résigner à n'en point trouver un seul exemple dans la législation française.

Tout au plus peut-on reprocher à celle-ci d'« ignorer » officiellement l'« existence » du breton, ce qui lui eût été impossible si un million de bretonnants, groupés en dehors de toutes opinions politiques, s'étaient jamais dressés pour la défense de « positions culturelles », et avaient réussi à introduire cette question sur le plan électoral.

UN DÉSARUSÉ.

Heureuse initiative

En Avril dernier, la Bibliothèque municipale et la Bibliothèque universitaire de Rennes, sous l'impulsion de M. Malo-Renault, bibliothécaire en chef se sont prêtées à une exposition de leurs richesses trop ignorées du grand public.

Cette exposition a groupé pour un temps sous des vitrines des ouvrages rares des deux établissements, plus particulièrement ceux intéressant la langue et la littérature celtiques et la Bretagne ancienne. On pouvait y admirer entre autres le livre d'heures de Françoise de Dinan, gouvernante de la Duchesse Anne, avec ses exquises miniatures du xv^e siècle, différentes éditions gothiques de la *Très Ancienne Coutume de Bretagne*, le *Catholicon en Trois Langues*, imprimé à Tréguier en 1499, les célèbres *Chroniques* d'Alain Bouchart, datées de 1514, des dictionnaires anciens des langues bretonne et galloise, les manuscrits bretons recueillis par Luzel, Le Braz et autres chercheurs, et qui intéressent surtout notre vieux théâtre populaire.

A propos des usines marémotrices

C'EST avec intérêt que les lecteurs de la *Nouvelle Revue de Bretagne* ont sans doute pris connaissance de l'article de M. G. Hamon sur « les Usines Marémotrices » paru dans le numéro de Mars-Avril, mais peut-être celui-ci n'a-t-il pas été sans faire naître chez certains quelques appréhensions quant à l'avenir de notre province. Pour ma part j'avoue que le projet d'électrification à outrance que nous expose M. Hamon me paraît justifier certaines réserves. Et ne doutant pas que la *N. R. B.* soit une tribune où les opinions peuvent s'exprimer en toute liberté, vous me permettez de formuler les critiques qui me semblent devoir être faites à cet égard.

Nul ne conteste, certes, les avantages de l'électricité qui peut améliorer grandement nos conditions d'existence, en particulier celles des agriculteurs, mais encore faut-il que les travaux nécessités par la construction des usines génératrices ne viennent pas nuire dans une trop grande mesure à l'aspect du pays. Or le plan de M. Hamon, selon lequel la Bretagne devrait être « la Centrale de la Heuille Bleue » serait certainement funeste pour les côtes bretonnes qui ont déjà perdu en bien des points leur caractère et leur attrait pittoresque par suite de constructions touristiques et des aménagements réalisés au nom du « progrès » depuis un demi siècle. Il faut pourtant se rendre compte que le cadre où nous vivons a une importance majeure ; trop souvent on s'aperçoit après coup que l'on a détruit irrémédiablement ce qui faisait le charme d'un pays et par là-même l'agrément qu'il avait pour ses habitants. Que de campagnes sont devenues ainsi de mornes faubourgs et que de plages que l'on a transformées en banales stations balnéaires. Mais passons... Je n'ignore pas qu'en professant un certain souci de l'esthétique, on peut paraître aujourd'hui singulièrement romantique. On admet encore que l'on défende l'aspect d'un pays lorsqu'il est susceptible de servir les intérêts du tourisme... Mais défendre la beauté pour elle-même, prétendre que l'aspect de notre province, tel que les siècles l'ont fait et tel que nos pères l'ont transmis, constitue un patri-moine que l'on n'a pas le droit de détruire, un héritage en quelque sorte sacré, voilà de quoi faire sourire bien des gens avides de bouleverser la planète. Qu'importe dit-on ces survivances du passé ? Ce qui compte désormais ce sont les chiffres et les faits. Venons-en donc aux faits et examinons la question : 1° au point de vue technique ; 2° au point de vue économique ; 3° au point de vue démographique et social.

1° Au point de vue technique d'abord, il est quelque peu excessif je crois, de prétendre que l'on envisage dans un avenir relativement

proche l'épuisement de nos ressources en houille blanche. Les statistiques officielles sont en deça des possibilités sur ce point, et de l'avis des ingénieurs les plus au courant de la question, il est certain qu'il y a encore comme on dit « du pain sur la planche » si l'on veut utiliser toutes les chutes d'eau. A l'heure actuelle il n'y a pas plus du tiers de nos torrents de montagne qui sont aménagés en vue de la production d'énergie électrique.

Autre chose. En admettant que l'on construise des usines marémotrices à l'embouchure des rivières bretonnes, qu'advierait-il de la navigation sur ces rivières ? Ne serait-elle pas quelque peu entravée ? C'est un côté de la question que n'examine pas M. Hamon. Il y a lieu également de se demander quels seraient les effets de l'action corrosive de l'eau de mer sur l'outillage et les installations ; en outre des digues établies jusqu'en pleine mer dans la baie du Mont Saint-Michel résisteraient-elles longtemps aux coups de vent et aux tempêtes de la Manche ? Mais je n'insiste pas sur tout cela. Je sais que notre siècle ne doute de rien. Il semble qu'avec la science, la nature soit soumise à notre bon plaisir. Peut-être cependant va-t-on parfois un peu vite...

2° Au point de vue économique, est-il indiqué comme le dit M. Hamon, de vouloir faire de la Bretagne un pays plus industriel ? Nous n'apprenons rien à personne en disant que pour qu'une région prenne un essor important à ce point de vue, il ne suffit pas qu'elle produise de l'énergie (houille, électricité ou autre...), encore faut-il qu'elle ait des matières premières à traiter, en premier lieu des minerais. C'est la présence sur le même sol de charbon et de fer qui a fait le prodigieux développement industriel de la Ruhr, de l'Angleterre, etc... Or la Bretagne est pauvre en minerais. En outre sa position excentrique par rapport au reste de la France, la faible importance de ses rivières, à part la Loire, n'est pas favorable au développement de grandes entreprises traitant des matières premières d'importation. C'est une vérité bien connue en géographie économique que les ports de commerce s'établissent le plus loin possible vers l'intérieur du pays ; les péninsules ont surtout de l'intérêt au point de vue militaire et stratégique. Exemples : Brest, Cherbourg, etc...

3° Mais c'est surtout au point de vue démographique et social que je ne puis adopter les vues de M. Hamon. En admettant même qu'un développement industriel de la Bretagne soit possible, celui-ci est-il souhaitable ? Voit-on ces « villes champignon » à l'embouchure de nos rivières bretonnes, et celles-ci seraient-elles autant qu'il veut bien le dire « une source de prospérité pour toute la région » ? « Après l'achèvement des travaux, écrit-il en effet, l'entretien et le fonctionnement des usines monstres nécessiteraient encore une main-d'œuvre importante, tandis que des villes nouvelles se développeraient autour des usines électrochimiques ou électrométallurgiques, produisant engrais, produits chimiques et surtout l'aluminium, ce métal de l'avenir ». Et il ajoute enfin : « Nous voudrions que chaque Breton puisse voir ce qu'a pu réaliser « la Fée Electricité » dans les régions déshéritées des Alpes ou du Massif Central pour comprendre la transformation qu'elle serait susceptible d'apporter à la Bretagne si riche en possibilités ».

J'avoue que je ne partage que modérément l'enthousiasme de M. Hamon pour les effets de l'industrialisation dans les Alpes Françaises, pour ne parler que d'une région que je connais particulièrement bien. Lorsqu'on parcourt les vallées du Graisivaudan, de la Romanche, de

la Maurienne, etc., les groupements industriels qu'on y trouve offrent au regard un aspect qui n'a rien d'enchanté. Comme partout où il y a des usines, ce ne sont que hangars, entrepôts, bâtisses aux murs noirs, etc., qui contrastent fâcheusement avec les chalets des paysans de montagne. Mais encore une fois, ne nous attachons pas à ce côté purement esthétique. Ce qui est plus grave peut-être c'est que ce développement industriel contribue notablement à dépeupler les campagnes. Il n'y a guère de région où celles-ci aient été plus abandonnées depuis un demi-siècle que dans les Alpes. Et l'on sait que le paysan transplanté dans les villes perd la plupart de ses qualités originelles ; en premier lieu la natalité décline. Celle-ci est très déficitaire en Dauphiné, c'est au point qu'une ville comme Grenoble par exemple compte parmi sa population un quart au moins d'étrangers. Est-ce là ce qu'il faut appeler un progrès ?

Ce qui fait au contraire la vitalité de la Bretagne, sa santé pourrait-on dire, c'est sa paysannerie. On ne le répètera jamais assez. Notre province est une région essentiellement agricole, et elle doit le rester. C'est là en quelque sorte sa vocation, et vouloir aller là contre est de toute évidence à l'opposé de ses intérêts. Sans doute pour employer l'expression de M. Hamon la vie des champs est « dure et austère » et parfois « elle rebute une jeunesse avide de progrès ». Mais il n'en est pas moins vrai qu'elle fait des hommes et cela par sa rudesse même, au lieu que le travailleur de l'industrie est soumis à des conditions d'existence qui sont contraires aux lois naturelles et perd trop souvent de ce fait certaines qualités morales et humaines.

Est-ce à dire que si la Bretagne doit rester un pays agricole elle est destinée à végéter misérablement ? Nullement. Il n'y a qu'à voir l'exemple de pays comme le Danemark ou la Hollande qui tout en restant essentiellement agricoles, ont atteint un degré de prospérité remarquable. On a déjà fait beaucoup pour améliorer l'agriculture bretonne. On peut faire plus encore. La Bretagne, pays pauvre, n'est plus qu'une légende qui s'oublie chaque jour davantage. Notre province offre de remarquables possibilités au point de vue élevage, industrie laitière, aviculture, primeurs, etc... Les débouchés ne lui manquent pas tant vers le centre de la France que vers l'étranger. Ce qui manque c'est plutôt l'organisation du marché, la coopération entre les producteurs, etc... Avec l'amendement progressif de ses terres et une organisation meilleure, il n'est pas douteux que son sort s'améliorera toujours davantage.

Il est assez évident que le monde à l'heure actuelle se débat dans le chaos. Il semble que l'homme ne puisse plus se rendre maître des forces qu'il a déchainées. Ce n'est pas, croyons-nous, en faisant appel à la science et à la technique qu'on en sortira. Tout le mal provient précisément de ce que notre civilisation est devenue essentiellement matérialiste. Le jour où nous aurons quelques manettes et quelques robinets de plus à tourner, en serons-nous plus heureux ? Ce serait trop simple s'il ne s'agissait que de cela. Il s'agit non pas de s'attacher à satisfaire les besoins matériels de l'homme mais ses besoins spirituels. Et peut-être la race celtique qui est essentiellement spiritualiste est-elle plus que toute autre capable de rendre à l'Europe d'aujourd'hui le sens des véritables valeurs.

R. D. DE SÉCHELLES,
Ingénieur Agronome.

Le Coin des Fureteurs

AUX VIEUX FURETEURS

Quelqu'un a-t-il déjà établi pour son usage personnel une « table-index » des quatre dernières années du Fureteur Breton ? Accepterait-il de la faire dactylographier ? Quelles seraient les autres personnes désireuses d'en avoir une tape en participant aux frais ?

UN FURETEUR DE 1910.

QUESTIONS

40. — UN MALOUIN, « ROI DE MADAGASCAR ».

J'ai relevé jadis dans les papiers de François Rever, conservés à la Société libre de l'Eure, à Evreux, l'indication suivante : « M. Cudnee, de Saint-Malo, ci-devant roi de Madagascar, est au Havre, 30 mars 1819 ».

Qui pourrait me renseigner sur ce monarque déchu ?

LÉON DUBREUIL.

41. — « LA PETITE NOËMI ».

Dans ses *Souvenirs d'Enfance et de Jeunesse*, Ernest Renan a consacré des pages inoubliables à une de ses petites amies d'enfance : la petite Noémi. — Ch. Le Goffic (*L'Âme bretonne*, Appendice, t. II, pp. 351 et suiv.) a rappelé que François Gelard s'était efforcé de l'identifier. Il n'a trouvé de Noémie dans les registres des naissances de Tréguier que Noémie-Marie Tallibert, née le 11 avril 1818. Cette jeune fille avait donc 5 ans de plus qu'Ernest Renan. Il est peu vraisemblable que ce soit elle qui l'ait entouré d'affection et se soit autant occupé de lui qu'il l'assure. Une jeune fille de 17 ans ne peut guère être l'« amie » d'un garçon de 12 ans. Mais Renan nous a avertis que, dans ses *Souvenirs*, il a souvent déroulé la curiosité des enquêteurs. D'autre part une tradition assez répandue veut que « la petite Noémi » soit morte à Louanec. Des recherches dans les registres de décès de cette commune n'ont fourni aucune indication. Sans doute Renan a-t-il écrit qu'il donna en souvenir de cette jeune fille le prénom de Noémi à sa seconde fille (la première, morte jeune, avait reçu celui d'Ernestine). Néanmoins j'ai des doutes. Un membre un peu éloigné de la famille de Renan me dit que le prénom véritable de « la petite Noémi » était « Julie ». Ne serait-il pas utile de reprendre sur nouveaux frais l'enquête de François Gelard ?

LÉON DUBREUIL.

42. — À PROPOS DE L'HISTORIEN DE LA BORDERIE.

1°) Saurait-on quelque chose des secrétaires-collaborateurs de La Borderie ? 2°) Notre historien breton n'a-t-il pas appris le breton ? Une bretonne étudiante à Angers.

43. — MARIAGES EN MAI.

Dans certaines communes de Bretagne on ne se marie pas pendant le mois de Mai, m'assure-t-on. Quelles seraient ces communes ? Et quelle origine voit-on à cette curieuse tradition ?

Un fonctionnaire.

44. — LE SAINT AUX MAINS TENDUES.

D'après une tradition, il existait au seuil de l'église de Redon, avant l'incendie qui détruisit la nef en 1780, une statue de saint. Lorsqu'il pleuvait, l'eau coulait de l'extrémité de ses mains tendues. Quel saint pouvait bien représenter cette statue ? On peut se demander si cette particularité était due au hasard, ou si le sculpteur avait voulu figurer quelque symbole par exemple, les faveurs obtenues par l'intercession du saint. Je n'ai rien trouvé à ce sujet dans l'ouvrage du P. Cahier : *Les Caractéristiques des Saints*.

M. HELDÉ.

45. — JOURNAUX BRETONS DE PARIS.

En juin 1843 paraissait à Paris une feuille politique mensuelle, *Le Moniteur Breton*. Quel fureteur pourrait fournir des renseignements sur ce journal ?

Hatin dans sa *Bibliographie de la Presse Périodique* ne cite pas ce *Moniteur Breton*. Mais j'ai, en faisant cette recherche, vu que Hatin signale l'existence en 1846 et 1847 d'une revue mensuelle *La Banlieue*, dont le directeur était Du Chatellier. S'agirait-il de l'économiste et historien finistérien ?

Abbé LE R...

46. — FUSTEL DE COULANGE ET LA BRETAGNE.

Dans son *Fustel de Coulange* paru en 1931, Tourneur-Aumont (pages 6 et 7) croit apercevoir un « tempérament breton » chez le grand historien qui était pourtant né à Paris. Mais son père et son grand-père étaient officiers de marine à Brest. Auraient-ils du sang breton ? Un fureteur généalogiste ne pourrait-il vérifier ? Le père de Fustel est mort à Brest, le 8 juin 1831, à l'âge de 35 ans.

Un modeste historien.

47. — FAMILLE DE SAINT YVES.

La Bretagne à Paris dans son compte rendu du Pardon de Saint-Yves des Bretons de Paris, y cite la présence de M. Jacques Marzin « un peu de la famille de saint Yves ». Je serais curieux de savoir s'il existe encore des parents de saint Yves.

LASBLEIZ.

48. — LES « INNOCENTS ».

Jadis, les fous paisibles, les « innocents » étaient vêtus d'un costume féminin. On pouvait voir un jeune homme ainsi affublé à Penmarch vers 1888-1890. D'où provenait cet usage ? Existe-t-il encore ?

Elicio COLIN.

49. — LIMITES DE LA LANGUE BRETONNE.

La limite entre la langue bretonne et la langue française, fixée à un tracé Saint-Brieuc-Vannes, a-t-elle changé en ces dernières années ? Les riverains de cette limite pourraient sans doute renseigner à ce sujet. D'après l'Atlas de France, publié par le Comité National de Géographie, la limite, en 1886, passait à l'Est de Plouha, Châtaudren, Corlay, Mur-de-Bretagne, Pontivy, Saint-Jean-Brévelay, Vannes, Sarzeau.
ELICIO COLIN.

50. — LES BRETONS AU CANAL DE SUEZ.

Dans le journal *L'Echo de Morlaix*, n° du 18 Février 1865, je trouve un entrefilet concernant l'embarquement à Saint-Nazaire de « 200 paysans bretons » embauchés pour les travaux du canal de Suez, alors en cours de percement.

Cet embarquement se serait effectué le 30 janvier 1865, et devait, d'après le même journal, être suivi d'un nouveau départ.

Existe-t-il encore quelques traditions de famille se rapportant à ces centaines de Bretons recrutés par les entreprises chargées de l'exécution du plan de Lesseps, et qui permettraient de savoir comment se comportèrent nos compatriotes sous le ciel d'Afrique ?
F. G.

51. — A PROPOS DE PAUL FÉVAL.

Dans les *Souvenirs d'un ami*, de Charles Bret, sur Paul Féval, il est dit qu'avant de quitter Rennes pour Paris, Féval emporta des lettres de recommandation dont il ne fit d'ailleurs pas usage. Elles avaient été écrites par le Doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Rennes qui paraît avoir été un intime de Victor Hugo, puisqu'il lui écrit « mon bon vieux ami » et que, dans une autre lettre à Didron, le même doyen écrivait : « Il faut qu'un jour où Victor sera chez lui, vous lui conduisiez M. Féval ».

Qui était ce doyen de Rennes ? Quelle était la nature des relations qu'il entretenait avec les romantiques de son temps ?
Charles CHASSÉ.

52. — LE RAZ DE FONTENAY.

Le Vice-Amiral Thévenard (1733-1815), appelle le raz de Sein, Raz de Fontenay. Quelle est l'origine de cette appellation aujourd'hui oubliée ?
Vice-Amiral LAURENT.

RÉPONSES

3. — UN USAGE FUNÉRAIRE.

Voici le résultat de mon enquête :
Dans le Finistère : à Querrien, on heurtait le cercueil contre les fonts baptismaux mais l'usage a disparu depuis plusieurs générations.
À Beuzec, on le heurtait contre un pilier.
À Carhaix, ce rite est inconnu.
Dans les Côtes-du-Nord, à Saint-Nicolas-du-Pélem, à Quintin on ne le connaît pas non plus.
Dans le Morbihan, on l'ignore également du Faouet à Plouray.
Quant au rite différent du heurt des croix rencontrées sur la route, il semble général dans le Léon, par exemple à Sibiril (canton de Saint-Pol-de-Léon).
G. PHILIPPON.

5. — CHATEAUBRIAND.

La lettre que Chateaubriand envoyait de Paris le 19 janvier 1833, en réponse à une adresse que lui avaient fait parvenir des royalistes de Dinan (offre d'une candidature) a été publiée dans la *Quotidienne*, du 29 janvier 1833; reproduite par E. Biré dans *Les Dernières Années de Chateaubriand*, p. 164-165.

La copie de cette lettre, de la main de Pilorge, est aux archives de Combourg, annexée à une lettre de la même date qui envoie cette copie à Mme de Marigny, annonce l'envoi de l'original à M. Ferron de la Verrie, premier des signataires. La lettre à Mme de Marigny a été publiée par Mme M.-J. Durry, d'abord dans la *Revue de France* du 1^{er} juillet 1933, ensuite dans son ouvrage intitulé *La Vieillesse de Chateaubriand*, Tome I, p. 416. Cf. La note relative à ces deux lettres, au Tome II, p. 190.
G. C.

8. — NOM DE BIGOUDEN.

Ce mot est employé dans le journal *Le Finistère*, du 27 Juin 1833 (E. Souvestre fut un moment directeur de ce journal).

Dans un article signé E.H. sur « Une lutte à Saint-Cadou (en Gouesnach) » on lit : « colifles surmontées d'une pointe nommée bigouden, simulant, dit-on, le clocher de leur paroisse ».

Il semblerait donc qu'à ce moment le mot Bigouden ne s'appliquait pas aux personnes mais désignait seulement une partie de la colffe.
P. LE GALL.

10. — UN SURNOM DES BRETONS AU MOYEN-ÂGE.

L'élément de réponse suivant à la question sur le mot *Pitoulon* nous est adressé par le R.-P. L... à Saint-Alban-Leyssac, Haute-Savoie :

Godfrey, *Diellonn, de l'ancienne langue française*, t. VI, p. 180 :

Pitoulon, s. m., surnom donné aux Bretons.

« Pour le temps que la guerre estoit entre nous et le duc de Bretagne, ledit « exposant estant en une embusche en la compagnie du connestable de S. Jame « de Beuvron, en un lieu où les *pitoulons* et plusieurs autres passèrent en une « nuit sanz mot sonner, près de ladite embusche et lors l'un des varles dudit « exposant lui dist qu'il avoit ven gens d'armes passant près d'eulz ».

(1388 Arch. J. J. 132, pièce 275, ap. Dnc., *Pitulum*).
Godfrey n'ajoute rien à ce texte unique qu'il cite sans aucune explication étymologique.

19. — NAPOLÉON S'EST-IL INTÉRESSÉ A LA LANGUE BRETONNE ?

En 1811, le ministre de l'Intérieur demande au Préfet du Finistère de lui fournir « les notions sur ce que présentent de remarquable les différents dialectes bretons en usage dans le Finistère ». Il le prie en outre de lui faire parvenir la traduction de la parabole de l'Enfant Prodigue, telle qu'elle se trouve dans l'Évangile selon de saint Luc, « suivant la manière dont on parle aujourd'hui le dialecte le plus caractéristique du pays ». Les auteurs étaient invités, de plus, à exposer leurs observations sur les particularités des dialectes qu'ils employaient. Onze versions furent adressées au Préfet.

(Nous devons publier un article sur cette question dans l'un des prochains fascicules des *Annales de Bretagne*, d'après les originaux des traductions qui se trouvent aux Archives de Keruz).
Daniel BERNARD.

Dans la *Correspondance de Napoléon* (éditée par Maximilien Vox, à la N.B.F.), on lit :

Portalis proposa, le 4 Août 1806, d'établir à Lyon le siège d'une association de missionnaires à l'intérieur. Napoléon répondit : « L'utilité des missions se réduit aujourd'hui à quelques départements de montagnes et à ceux de l'Ouest. Il faudrait donc avoir une vingtaine de prêtres qu'on élèverait non point à Lyon, mais à Paris, et parleraient le *bas-breton* et les idiomes particuliers des habitants des montagnes du Languedoc. Ce n'est ni dans les villes, ni dans les autres départements que les missions peuvent être utiles ».

(Communiqué par un normand).

Un pasteur Gallois Thomas Price rend compte dans *The Literary Remains* (1854) d'un voyage qu'il fit en Bretagne en 1829, donc peu après l'Empire, et il y dit (page 29) que Bonaparte aurait fait un recensement des personnes parlant la langue bretonne. Ce nombre aurait été de 1 million 100.000 bretonnants. Conclut-on ce recensement ?
Une galloise.

20. — OFFRANDES DE BEURRE.

Les 17 et 18 mai 1799, deux à trois mille personnes se rendirent à la foire de Saint-Herbaud, en Plonevez-du-Faou (aujourd'hui chef-lieu d'une nouvelle paroisse).

Dans les troncs de la chapelle, il fut trouvé la somme de 223 francs 22 centimes en billon et petite monnaie.

Sur la table de pierre qui servait à recevoir les offrandes de beurre et de crins et qui existe toujours, on découvrit 30 livres de beurre qui furent vendues 12 francs, à raison de 40 centimes la livre, et 280 livres de crin qui furent adjugées pour la somme de 63 francs, à raison de 22 centimes et demi la livre.

Le rapport qui donne ces détails ne dit pas si un pardon fut célébré le dimanche 19 mai.

(D'après les Archives du Finistère).

Aux environs de Châteauneuf-du-Faou (Finistère), la quête du beurre a été remplacée par une quête en argent sauf à Landeleau où, la semaine suivant le dimanche du Saint-Sacrement, chacun des quatre quartiers (ou « pastel ») est visité par une femme mariée et une jeune fille. Chaque quartier fait sa motte qui le samedi est solennellement transportée à l'église au son des cloches.

Les quatre mottes sont exposées à l'église et on place auprès des baguettes sur lesquelles sont fixés les billets recueillis avec le beurre.

C'est pour le pardon de la Trinité, que des quêtes de beurre se faisaient autrefois à Baye et à Plouguez (Finistère). Dans cette dernière paroisse, avant 1911, les femmes qui avaient récolté le beurre, le travaillaient ensuite dans l'église pour en faire une grande motte d'un mètre de haut. Ceux qui ne donnaient pas de beurre piquaient dans la motte au bout d'un bâton des pièces d'argent et même des pièces d'or.

A Clohars-Carnoët (Finistère) on offre du beurre dans la semaine de la Fête-Dieu, tandis qu'à Guidel (Morbihan), il n'y a pas de date précise.

A Paulé (Côtes-du-Nord) on fait une quête de beurre dans la paroisse, dans la deuxième quinzaine de Mai. Ces offrandes sont déposées au presbytère par les quêteuses.

Avant guerre il se pratiquait également une quête de blé. Cette coutume a disparu.

24. — FUSIL ET FUSIL.

Surtout après les « Bonnets Rouges », il est difficile de croire que les autorités aient laissé une arme à feu dans les meubles ordinaires d'une ferme. Le mot comme à présent en Normandie doit désigner l'affiloir ou « pierre à fusil », plus simplement fusil.

29. — OUT, OULT, OUST ?

Il y a une cinquantaine d'années, j'entendis un archiviste distingué, Alphonse Vétault, alors Conservateur de la Bibliothèque de Rennes, s'élever contre la prononciation Oust, par les géographes et les touristes, la correction étymologique exigeant la prononciation Out. Alphonse Vétault ajoutait : Observez la prononciation des paysans riverains, et vous me direz si elle n'est pas conforme à l'étymologie. De fait, les autochtones prononcent Out, et même ils ne disent pas simplement l'Out, comme ils diraient la Vilaine, mais bien la rivière d'Out, les deux mots joints.

Le bénédictin Dom Jausions écrit Oult, et renvoie à cette annotation : « On écrit souvent l'Oust. Nous adoptons l'orthographe la plus conforme à l'étymologie latine Uilo. Elle a été suivie avant nous par M. Tresvaux. » (Histoire de Redon, p. 4).

Joseph Desmars, érudit et fin lettré, auteur de Redon et ses environs, écrit Oult. J. Trévedin, meilleur historien que linguiste, écrit Oust. (Histoire militaire de Redon, passim).

Le comte de Palys (Notes sur l'Abbaye de Redon), écrit également Oust. L'abbé Guillotin de Corson (Statistique historique du canton de Redon), écrit Oult.

Le comte René de Laigue écrit tantôt Oust, tantôt Out. Dans l'Histoire de Bretagne d'Arthur de La Borderie (tome I, p. 30) nous trouvons l'annotation suivante : « Nous écrivons Out, et non Oust, orthographe officielle cependant, qui n'en vaut pas mieux pour cela. La forme primitive est Uil ou Uil, qui ne peut donner en français qu'Out sans s. : Uila fluvius dans Grégoire de Tours (X,9) Uil, Uilo, Uilum dans le Cartulaire de Redon et dans toutes les chartes antérieures au XII^e siècle, sauf une seule dans Dom Morice, où une faute d'impression a allégué

Out en Ost (Preuves, I, 800). Mais ce nom Out se prononçant exactement comme celui du mois d'août (oût), le XV^e siècle, grand amateur de calembours, ne pouvait manquer celui-là. Comme le nom du mois, tout en se prononçant oût, s'écrivait alors aoust, aoust, et se disait en latin Augustus, on appela en latin la rivière Augusta riparia (en 1454) et en français (en 1417 et 1453) Aoust et Aoust. (Voir Rosenzweig, Dictionnaire topographique du Morbihan, p. 193). C'est de ce ridicule jeu de mots, ou si l'on veut, de cette méprise grotesque, qu'est venu Oust, qui mériterait, pour ce seul motif, d'être rejeté et remplacé par la seule forme raisonnable, qui est Out ».

Il ne semble pas utile de multiplier les références. À notre sens, le nom de l'affluent de la Vilaine peut s'écrire Oult, de la même façon que les noms propres en ouil qui se prononcent out. Mais la prononciation correcte doit être out.

Maurice LE DAULY.

La Borderie, Histoire de Bretagne. Tome I, p. 30, note 5, disserte sur l'orthographe exacte de l'Oust ou plutôt Out dont la forme primitive Uil ou Uil ne peut, à son avis, que donner en français Out.

J. R. C.

30. — LA MUSE BRETONNE. (SOIRÉES BRETONNES).

Je possède trois années (1809, 1810, 1811) de La Muse Bretonne, et la première année (1818) des Soirées Bretonnes, recueils de poésies publiés à Brest, le premier chez Binard, le deuxième chez Amner. Y en a-t-il eu d'autres ?

Certaines des tables possèdent des inscriptions manuscrites de l'époque permettant d'identifier les auteurs anonymes de quelques-unes des pièces. Malheureusement la plus complète a été très détériorée par l'humidité et les déchirures. Je la donne néanmoins, espérant qu'elle intéressera quelques curieux qui pourront peut-être me la compléter.

A. D. : Derrien, de Quimper. — B. : Baudier, sous-préfet de Châteaulin. — De V... (Madame) : Binard. — E. P. : Porquier, de Quimper. — F. C. : J. Brousmiche. — F. M. B. : Binard — G. B. : Binard. — H. C. : Chalet, commis de Marine à Brest. — J. B. : Brousmiche — J. L. D. : Dauvin, avoué à Brest. — L'abbé L. : Laligue (peu lisible). — M. : Michel, imprimeur à Brest. — R. X. : Rou... (de reste est illisible : de Roujoux ?). — Anonymes : Dédicace aux Dames ; Baudier ; Le Monsieur ; exerts (déchiré : Dangay des Déserts ?) ; Conseil à la beauté ; Baudier ; Le voyage de l'amitié, l'hymen et l'amour ; des Déserts ; Imitation de Jean Bonnefons ; aby ; L'amateur de roses ; k ; Hymne au Soleil ; D. l.

Dans le corps du volume, les pièces suivantes sont attribuées à J.B., sans doute Brousmiche : l'Origine de l'Inconstance ; le Mardi-Gras, Conte (p. 154), le Réveillon, Couplets Buchiques, Aux Dames (signé F.C. de Loudéac).

La signature Philothée Rimée Lénacoe, de Montard Celticque, est l'anagramme de Théophile Marie Laennec.

Enfin, d'après les mémoires inédits d'Hippolyte Violeau, la Petite Ville, satire, par M... de Guingamp, pourrait être de l'avocat général Hello.

Docteur C. LAURENT.

31. — TIMBRES BRETONS.

Je possède deux timbres « bretons ». 1^o Pétain et Mercure surchargés des mots Tre'h Breiz (Bretagne vainqueur) ; 2^o les mêmes timbres surchargés d'une hermine et des mots Breiz unan (Bretagne seule).

Quelques timbres Wagon Postal et Beffroi d'Arras ont également reçu ces surcharges. Mais je n'ai pas vu de ces timbres oblitérés.

A. KERSAUDY. (Quessant)

Il existe bien des timbres spéciaux qui auraient été émis par les maquis des Côtes-du-Nord. Je les ai vus à Brest, j'ignore leur valeur. S'agit-il d'une émission authentique ou d'une astucieuse affaire commerciale ? Ces timbres auraient été utilisés aux environs de Loudéac, j'ai cherché à percer le mystère de leur origine. L'administration postale des Côtes-du-Nord les ignore. Ils ne se trouvent pas dans la liste des figurines surchargées auxquelles est reconnu le caractère de timbre-poste.

Ces timbres sont : 1^o Timbres surchargés d'une croix de Lorraine et des mots Tre'h Breiz au-dessous. (Mercure 0.10 et 0.40 surcharge rouge — 0.30 surcharge noire — 0.50 avec inscription noire et croix de Lorraine rouge) ; 2^o Timbres surchargés d'une hermine et des mots Breiz unan au-dessous. (Mercure : 0.10 — 0.40 et 0.50 avec surcharge rouge — 0.30 et 0.40 surcharge noire).

On m'a assuré qu'il y avait eu également des timbres souvenirs de la libération d'Quessant. On a aussi parlé de timbres de Saint-Nazaire et de Lorient émis probablement par les Boches.

A. H. DRZEMBO.

32. — COQUILLES DE SAINT-JACQUES ET HUITRES.

Je signale au fureteur qu'intéresse l'histoire de l'hultré en Bretagne. « Coup d'œil sur l'histoire naturelle du mollusque testacé du genre huitre que l'on pêche dans les baies et confluent de rivières du département des Côtes-du-Nord », par F. F. (F. Ferrary) dans l'Annuaire des Côtes-du-Nord de 1842, p. 170, 188 et 307-313.

Habasque. Notions historiques sur les Côtes-du-Nord. Saint-Brieuc. Guyon, 1832. Tome I^{er}, pp 77-81. Etude l'élevage des huitres à Tréguier. R. C.

35. — EMPLOI DE CLOCHES.

A Quimper, le « couvre-feu » se sonnait à 22 h. 15 jusqu'à une époque assez récente (1925-1930 peut-être). Mais on continue encore à annoncer la fin du scrutin pour les élections par une sonnerie un quart d'heure avant la clôture, il n'y a pas longtemps, une sonnerie spéciale convoquait aux séances du Conseil Municipal. J.-Y. G.

Dans le récent *Rosmopamon*, de Léon Dubreuil, on lit à la page 218 qu'à Runan (canton de Pontrieux) l'usage subsiste encore « de faire tinter une cloche funèbre lorsque dans le voisinage une âme s'apprête à franchir le passage redouté de l'éternité ». — A remarquer que cette église est le siège d'une confrérie de Notre-Dame des Agonisants. Une bretonne de Tours.

A Saint-Pol-de-Léon, on sonne « Pagonie ». Quand un malade est à la dernière extrémité, on le fait savoir par une sonnerie spéciale durant 5 minutes environ et qui commence par quelques « coups » espacés : trois coups s'il s'agit d'un homme et deux coups s'il s'agit d'une femme. K.

A Landivisau, sous la Révolution, la cloche de l'église servait à annoncer la réunion de la société populaire sans culottes, celle du corps municipal ou celle de la garde nationale. Le nombre de coups variait selon la réunion qui allait se tenir. O. POTTEN.

A Rostrenon (Côtes-du-Nord) il est encore d'usage de sonner Pagonie. Il n'y a pas longtemps à Vitré et à Vannes on sonnait également Pagonie. L. B. K.

ECHOS D'UNE RÉPONSE A LA QUESTION N° 9

Notre correspondant *Eur Breizad*, ayant dans sa réponse à la question n° 9 (*Catherine de Sienne et les Bretons*), cité un ouvrage de M. J. Choleau, de Vitré, celui-ci nous adresse une mise au point.

La personnalité de l'honorable président de la *Fédération régionaliste de Bretagne* n'est nullement en cause dans la réponse incriminée ; mais, de très fâcheuses coquilles, dues au fait que l'auteur de la communication n'avait pu en corriger lui-même les épreuves, avaient rendu incompréhensible une citation en langue bretonne et modifié le sens d'une citation en langue française, empruntées à l'ouvrage de M. Choleau. Nous les rétablissons dans leur texte exact. *Eur Breizad* étant pleinement d'accord avec nous pour déclarer que son appréciation sur le diction incriminé ne pouvait viser M. Choleau lui-même, lequel ne saurait en être l'inventeur.

An lieu de :
Dra Molt eilet an taol bar
Ar Breizad a vale hep e bar

Il faut lire :
Dre holl e lec'h an heol a bar.
Ar Breizad a vale hep e bar

An lieu de :
Le Breton passe sans son pareil
Partout où le soleil passe.

Il faut lire :
Partout où le soleil brille
Le Breton passe sans son pareil.

(L'Expansion Bretonne au XX^e siècle - couverture, pages 1 et 220).

N. B. — Afin d'éviter toute polémique susceptible de nuire à la bonne harmonie qui doit régner entre « chercheurs », nos correspondants sont priés de supprimer de leurs envois tout ce qui pourrait avoir un caractère combatif.

BIBLIOGRAPHIE

T. PABU, *Skol*, N° 1. Br. in-8°, 36 pp., Impr. du Golfe, Vannes, 1947.

Sous ce titre peut-être trop bref se trouvent réunis quatre contes pour enfants en dialecte vannetais, dont deux : *Merh er Roue* (la Fille du Roi), et *En Aval ru* (la Pomme rouge), furent recueillis à Landévant par le regretté J. Buléon, et deux autres : *Guenneu en Erh* (Blanche-neige), et *Er Seih Men Gaur* (des Sept Chevreux) sont traduits des frères Grimm.

La langue dans laquelle ils sont écrits est un modèle de clarté, et prouverait s'il en était besoin la superfluité d'une orthographe K. L. T. V., legs indésirable de l'Occupation. Un minimum d'entraînement doit mettre un bretonnant éduqué des autres dialectes à même de lire aisément le vannetais de T. Pabu et des autres écrivains morbihannais qui, comme lui, font, dans ce domaine, de l'unification intelligente.

Le problème orthographique du breton écrit, pour lequel certains semblent prêts à rompre des lances, n'est d'ailleurs qu'un aspect secondaire de l'unification de la langue. A quoi servirait à des Léonards de lire couramment ce qu'écriront des Vannetais, et réciproquement, si la prononciation et l'accentuation de leurs dialectes respectifs leur interdit de se comprendre lorsqu'ils veulent « bretonner » de vive voix ?... Car ce n'est tout de même pas l'orthographe, *peur-unvan* ou non, qui amènera sur ce point la révolution phonétique fautive de laquelle le vannetais restera toujours séparé de ses congénères par un fossé béant...

V. DOOLEN, vol. in-12° cart ; *Hugh Evans di Feibion*, Liverpool, 1947.

Ce petit livre d'une centaine de pages fait partie d'une série de volumes offerts gratuitement chaque année aux soldats gallois éparpillés à la surface du globe dans les armées britanniques. Son titre, qui signifie « L'Anneau », désigne un recueil de poèmes, de contes, d'essais et de nouvelles signés chacun d'un auteur différent, entièrement en langue galloise, et séparés par des pleines pages d'illustrations photographiques.

Trente-cinq des écrivains et bardes les plus en vue du Pays de Galles ont apporté leur contribution à ce charmant volume, dans lequel on ne sait trop qu'admirer davantage, soit le goût qui a présidé à sa composition, soit la présentation impeccable à laquelle nous ont d'ailleurs habitués la plupart des éditions cambriennes. L'idée de la série dont il est le 6^e numéro revient à M. D. R. Hughes, de Colwyn Bay (Denbighshire) dont le grand âge n'a point refroidi le zèle de toute une existence vouée à la culture de sa langue. Mais la somme des générosités et de dévouements que M. Hughes a stimulés depuis 1941, pour fournir aux combattants gallois de toutes armes, sous tous les cieux,

sur toutes les mers, des lectures gratuites en leur langue maternelle, se conçoit difficilement ailleurs que dans un pays qui a eu la chance insigne de trouver, sans solution de continuité, une élite pour pratiquer et enrichir son vieil idiome celtique, ainsi que pour maintenir ses traditions spirituelles.

S'il en avait été de même chez nous, en Bretagne, bien des problèmes dont la solution heureuse ne semble pas précisément imminente ne se seraient jamais posés. Grâce à des publications comme celles de « *Cyfrès y Cofion* » (la série des Souvenirs), les galloisants instruits nous montrent ce que peut faire, pour honorer sa langue, une petite nation numériquement moins importante que la nôtre, et qui n'a point attendu pour la cultiver que l'enseignement officiel daigne lui ouvrir ses portes.

R. V.

Comte HENRY DE WARREN,, *La Bretagne Cistercienne.*

Le miracle cistercien intéresse à nouveau la curiosité des érudits. Après le magistral ouvrage de Marcel Aubert sur « *L'Architecture Cistercienne en France* », le comte de Warren fait paraître aux Editions Fontenelle, une étude sur les monastères bretons de l'ordre de Cîteaux, sous le titre de « *La Bretagne Cistercienne* ».

La présentation en est parfaite; le texte abondamment éclairci par d'alertes croquis dus à la plume de M. Charles Hallo.

Le fond répond à l'élégance de la forme. Dans une première partie, sans étalage de textes, sans alourdissement de références, le comte de Warren fait l'histoire de l'éclosion monastique en Bretagne, depuis la fondation de Landévennec, en 480, jusqu'à la dernière manifestation de sa vitalité, la résurrection de Boquen, en 1937. Épopée émouvante, fertile en drames, en persécutions, en destructions, en reconstructions. A tour de rôle, s'acharnent sur la vieille terre armoricaine, les Franks, puis les Normands, puis les mercenaires de toutes les nations, déchaînés pendant la guerre de 100 ans et la guerre de la Ligue, jusqu'à la Révolution, destructrice de tant de splendeurs. Inlassablement, les fourmis cisterciennes relèvent leurs ruines encore fumantes,

Mais les pires ennemis des moines ne sont pas les soudards. Il faut incriminer, d'abord, la trop grande richesse des Abbayes après l'apogée du XIII^e siècle. Opulence et sainteté ne vont jamais longtemps de pair. Puis vient le Concordat inexplicable de 1515; le Pape abandonne au roi de France la nomination des abbés. La crosse n'est plus donnée au plus digne élu par ses frères de cloître; elle est trop souvent accordée par le caprice des rois à des abbés de cour et même à des laïcs. Aucun souci du délabrement des couvents et des consciences; une seule préoccupation, chez la plupart des commendataires, tirer le plus d'argent possible de leur prébende.

Mais le coup de grâce est donné par le XVIII^e siècle. L'esprit de l'Encyclopédie envahit le cloître. il éteint chez les religieux la foi ardente qui les élevait au-dessus du monde. La Révolution pourra venir fermer les portes des monastères; elle ne trouvera la plupart du temps que des cadavres, vidés de leur âme, puisque la foi s'est envolée.

L'ouvrage se termine par un court historique des 15 monastères cisterciens bretons, un fragment de carte de leur région et la bibliographie nécessaire à ceux qui voudront en approfondir l'étude.

L. B. K.

Le Directeur de la Publication : Francis LE BOUR'HIS-KERBIZIET.

BIBLIOGRAPHIE (Suite)

L. DUBREUIL, doct. ès lettres. *Perros-Guirec. Notions historiques*, Br. in-8°, 24 pp., Impr. Cotel, Perros, 1947.

Dans cette brochure, le lecteur trouvera condensé et mis en valeur, sans aucun appareil de notes rébarbatives, tout ce qu'il est intéressant de connaître sur le passé de la plus pittoresque des stations estivales du littoral trégorois, depuis l'époque préhistorique jusqu'à nos jours.

Une simple remarque sur un point particulier : P. 8, l'auteur signale que « lorsqu'elle eut été créée, la paroisse de Perros ne dépendit pas de l'évêché de Tréguier, mais de celui de Dol ».

Présentée ainsi, la chose appelle une petite réserve. On sait que l'évêché de Dol fut doté d'enclaves foraines dans quatre des autres diocèses bas-bretons à une époque assez tardive. Antérieurement à sa dévolution à Dol, Perros, qui n'est point une paroisse primitive, dépendait de *Pleumeur-(Bodou)*, dont le nom, signifie « la grande paroisse », et qui, précisément, en plus de son territoire actuel et de celui de *Perros*, englobait aussi ceux de *Saint-Quay*, de *Trégastel*, de *Trébeurden* et de *Servel*. C'est seulement vers le X^e ou XI^e siècle alors que les paroisses dont le territoire était trop étendu avaient commencé à scinder celui-ci en trèves que Perros dut être détaché de Pleumeur, érigé en succursale, puis en paroisse pour être rattaché à Dol, en même temps que *Trévou-Tréguignec*, *Lanmeur*, *Locquirec*, *Lanvellec*, et plusieurs autres paroisses trégoroises, dont aucune, notons-le en passant, n'est un *Plou-*, c'est-à-dire une paroisse primitive.

De la robe à la « cappa magna »

Au cours de leur longue histoire, jamais les pierres grises de la cathédrale de Tréguier ne virent se dérouler solennités plus imposantes que celles dont, avec la ville épiscopale qui les enchâsse et la modeste église du Minihy, elles furent les témoins le 19 mai dernier, à l'occasion du 6 centenaire de la canonisation de saint Yves : le nonce du Pape, deux cardinaux dont le Primat des Gaules, un Archevêque, quatre évêques, trois abbés mitrés, des centaines de chanoines, de prêtres et de moines de tous ordres, du côté religieux ; un vice-président du Conseil, trois ministres étrangers, d'innombrables représentants des tribunaux et barreaux de Bretagne, de France, de Belgique, du Luxembourg, des Pays-Bas, de Grande-Bretagne, des Etats-Unis, du côté civil... sans compter les sociétés bretonnes et une foule invraisemblable de fidèles, participèrent aux fêtes dont l'animateur fut le curé-doyen de Tréguier.

Le panégyrique du saint devait échoir à un prince de l'Eglise qui, sous l'ample *cappa magna* de pourpre, n'oubliait point qu'il avait naguère revêtu la robe noire de l'avocat. Et quelle voix plus autorisée que celle d'un homme de loi entré dans les ordres pouvait, comme le fit celle du cardinal Gerlier, exalter la vie terrestre et la gloire posthume d'Yves de Kermartin ?

PÉRIODIQUE PARAISSANT
TOUS LES DEUX MOIS

- JUILLET-AOÛT 1947 -
N° 4

Nouvelle Revue de Bretagne

SOMMAIRE

	PAGES
Emile GUÉRET. — <i>La Vie douloureuse d'Elisa Mercier</i>	241
Louis OGÈS. — <i>Les épidémies de variole en Bretagne</i>	249
Christian MAÏNECHAL. — <i>Pourquoi Victor Cousin ne passa pas en Bretagne les grandes vacances de 1825</i>	256
Lucien DUPOUY. — <i>La sélection des plants de pommes de terre en Bretagne</i>	262
Fanch GOURVIL. — <i>Bretons et Gallois à la bataille de Saint-Cast</i>	265
Charles LAURENT. — <i>Une gwerz inédite de Yann ar Gwenn</i>	276
Elicio COLIN. — <i>La population étrangère en Bretagne</i>	285
Maxime DU CAMP. — <i>Trois mois en Bretagne avec Flaubert</i>	287
Colonel GILLOT. — <i>Bachelot de la Pyllait</i>	300
F. GOURVIL. — <i>A propos de « Culture » bretonne</i>	305
P. MAZEO. — <i>Le jeu de boules en Bretagne</i>	307
<i>Le coin des sureteurs</i>	310
<i>Echos bretons et celtiques</i>	

Abonnement annuel : 300 frs - Le Numéro : 70 frs

RÉDACTION - ADMINISTRATION :
16, Boulevard de la Duchesse-Anne
RENNES

COMPTE CHÈQUES POSTAUX : RENNES 34-88

ONT COLLABORÉ A CE NUMÉRO :

EMILE GUÉRET naquit à Pordic (Côtes-du-Nord) dont le plus ancien registre paroissial (XVII^e siècle) évoque la mémoire de Yan Guéret « laboureur de terre ». Il aime à se présenter comme « un paysan matiné d'apothicaire ».

À 20 ans il publia une *Histoire de Pordic* qui lui attira... les critiques de Trevedy.

Le premier numéro du *Parleur Breton* (15 octobre 1903) contenait une communication de M. Guéret sur la famille de la Noë de Corpenz originaire de Pordic.

Bibliophile et collectionneur, il a réuni de nombreux autographes et des documents historiques (d'où la Bretagne n'est pas absente, comme on le verra) où il a puisé pour composer, avec la collaboration de Maurice de la Fuye, une « Vie de Rouget de Lisle » récompensée par l'Académie Française.

M. Guéret se propose de partager avec les abonnés de la *Nouvelle Revue de Bretagne* une partie de ses intéressantes trouvailles.

CHRISTIAN MARECHAL (suite de la notice publiée dans le n° 3 de la N.R.B.) A publié : 1. *La Mennais et Sainte Beuve*; 2. *La Mennais et Victor Hugo*; 3. *La Mennais et Lamartine*; 4. *La famille de La Mennais sous l'Ancien régime et la Révolution*; 5. *La jeunesse de La Mennais*; 6. *Le véritable Voyage en Orient de Lamartine*; 7. *Jussieu, de Lamartine, inédit*; 8. *Essai d'un système de philosophie catholique*, ouvrage inédit de La Mennais - Introduction et notes par C. Marechal; 9. *La Dispute de l'Essai sur l'Indifférence*; 10. *La Mennais ou « Drapeau Blanc »* - qui vient de paraître.

Collaboration à : *Revue du Monde Catholique*, *La Quinzaine*, *Le Correspondant*, *Revue Latine*, *Revue d'histoire littéraire de la France*, *Revue de Métaphysique et de Morale*, *Revue Philosophique*, etc.

Académie Française : Prix Marcelin Guérin et prix Bordin; Académie des Sciences Morales et Politiques; Prix Malouet.

Pour paraître : 1. *La Mennais et Victor Cousin*, psychologie et conséquences d'une conversion manquée (1825-1830); 2. *La Mennais : le philosophe et la critique*, introduction à la doctrine; etc...

LUCIEN DEPOUY, né en 1909, à Helms, où son père (notre collaborateur Auguste Dupouy) était professeur. Ancien élève de l'École d'Agriculture de Brehoulon (Finistère), ingénieur agricole. Contrôleur des services phytosanitaires jusqu'en 1941. A ce titre, il organisa en 1936, à Brest, le contrôle des expéditions de plants de pommes de terre à destination du Maroc.

Après l'occupation (où il travailla dans la Résistance avec ses trois frères, dont deux furent déportés et ne revinrent pas des camps de concentration), Lucien Dupouy quitta l'Administration de l'Agriculture pour se consacrer à l'organisation professionnelle de la production des plants de pommes de terre.

Colonel GILLOT, né le 26 décembre 1876, à Fougères. Etudes au collège de Fougères et au Lycée de Rennes, aux Facultés de Rennes et de Paris.

S'est intéressé à l'histoire et spécialement à l'histoire de Fougères. Après de longues recherches a réussi à reconstituer la vie si intéressante de Bachelot de la Pylaie dont le manuscrit est prêt à être publié.

Docteur CHARLES LAURENT, né à Brest le 18 octobre 1902, d'une famille bretonne et maritime. Etudes au collège N.-D. de Bon Secours, à Brest. Médecin en chef de première classe de la Marine, il fut, pendant la guerre, chef des services chirurgicaux de l'hôpital maritime de Bizerte. Rentré en France en 1945 il est chef des services chirurgicaux des hôpitaux maritimes de Brest et de Landerneau.

Gendre du Dr G. Violet auteur de l'important ouvrage *Bibliothèques et bibliophiles bretons anciens*, et gendre lui-même de l'éminent bretonnais Jourdan de la Passardière, le Docteur Laurent s'est toujours intéressé aux questions bretonnes et il possède une abondante documentation dont il veut bien faire bénéficier la *Nouvelle Revue de Bretagne*.

Nouvelle Revue de Bretagne

La vie douloureuse d'Elisa Mercœur

racontée par elle-même en des documents inédits

A Jeannette Guéret,
Du groupe des Assistantes sociales,
cœurs pitoyables aux misères humaines.

LE chantré d'Elvire a quasi célébré Elisa Mercœur.

Après que le hasard eut mis entre les mains de Lamartine les premières œuvres de la jeune poétesse nantaise il écrivit : « Je ne croyais pas au talent poétique des femmes. Cette fois je me rends et je prévois que cette petite fille nous effacera tous autant que nous sommes ».

L'éloge est exagéré, sous la plume de l'auteur déjà glorifié par toute la France des *Premières Méditations*; tant exagéré que certains ont prétendu que le Grand Poète se serait laissé influencer dans son jugement par un léger dépit jaloux. *Vates, irritabile genus*. Il n'en est rien. L'âme lamartinienne ne pouvait ressentir qu'un sentiment de généreuse sympathie envers cette pauvre vivante seule avec sa mère dans un état voisin de la gêne. « Je voudrais bien savoir, — dit-elle un jour en souriant tristement, — si chez les Grecs les poètes avaient du pain à tous leurs repas ». Si son maître d'école — qu'on me permette cette expression imagée, tout de même trop terre à terre — fut Lamartine, Lamartine dont l'influence se fait sentir sur tous les poètes bretons de cette époque (y compris Brizeux), l'homme de ses prédilections fut Chateaubriand. C'est à lui qu'elle dédia ses premières élégies et telle était sa détresse morale et telle était sa détresse monétaire —

hélas ! il faut écrire le mot ! — qu'elle s'abaissa (mais l'expression peut elle être de mise quand Chateaubriand est en cause), à solliciter son aumône.

« Je me suis éveillée et des chagrins sans nombre
En pesant sur mon cœur sont venus le flétrir
.....
Tends une main propice à celle qui chancelle
J'ai besoin, faible oiseau, qu'on veille à mon berceau
Et l'aigle peut du moins à l'ombre de son aile
Protéger le timide oiseau ».

Chateaubriand fut lui-même ! L'éternel ennuyé, l'égoïste éternel répondit, — c'était déjà beaucoup qu'il daigne répondre, — par quelques lignes dans lesquelles on ne retrouve plus l'envol, l'enthousiasme de Lamartine, mais la prophétie des malheurs qui devaient fondre sur Elisa Mercœur.

De sa lettre déjà maintes fois reproduite (1) nous ne retiendrons que cette phrase augurale : « Puissiez-vous seulement ne regretter jamais cet oubli contre lequel réclament votre talent et votre jeunesse. »

Pour achever ce lamentable chapitre des « quémandes » — hélas tout chapitre est lamentable dans l'existence d'Elisa — ajoutons qu'elle eut aussi recours à Thiers et à Guizot : « Sauvez-moi... pour ma mère » gémit-elle auprès de l'un et de l'autre.

Et pourtant ! Ceci se passait au temps où elle disputait à Emile Souvestre la couronne de la Société Académique de Nantes; aux jours où elle publiait ces poésies ravissantes de grâce, de naturel et de sensibilité, toujours revêtues d'un cachet de tristesse extrême : *Dors, mon ami — Ne le dis pas — Le réveil d'une Vierge — Le destin du jour...* etc... (2) Au temps où son nom était popularisé dans toute la France. C'était au jour (le 29 juin 1828) où la Duchesse de Berry, de passage à Nantes exigeait que la Muse Bretonne vint la saluer. J'ai le regret de n'avoir pu retrouver que la finale de la touchante requête qu'elle adressa à la royale visiteuse :

« Porte dans mon âme épuisée
Quelque rêve consolateur
Et pour moi, du matin, sois la douce rosée
Qui baigne, en l'entrouvrant, une timide fleur ».

Les confidences d'Elisa sur cette entrevue, ignorées jusqu'à présent, compenseront ce que nous ne savons pas de cette requête. Et aussi elles nous initieront à des scènes de la vie provinciale où s'allient les gougateries de M. le Président de la Société d'Horticulture de Nantes, aux sournoises hostilités des pimbèches bas-bleus de la cité, afin de faire souffrir l'âme d'une Prédestinée. Combien pure était cette âme qui n'a pas permis à sa lyre d'émettre une plainte devant le public ! Elle eut pu stigmatiser pour jamais devant la postérité les vilénies commises par les envieux. Non. Elle prend pour seul confident un humble frère en Apollon, déjà inconnu en ces temps-là comme il reste inconnu aux

(1) On trouve le fac-similé de cette lettre du 18 juillet 1827 dans la revue *Bretagne* de février 1935.

(2) *Poésies* parut en 1827 chez Mellinet-Malassis, à Nantes. L'ouvrage fut réédité deux ans plus tard chez Delannay, à Paris.

temps d'aujourd'hui, vague auteur d'un « *Navarin* » et d'« *Athéniennes* », et à qui elle parle de gloire. (1)

« Sans cesse prodiguer la plainte à la tristesse
Et présenter, joyeux, un sourire au bonheur,
A l'indigent aussi tendre la main d'un frère,
Alléger ses malheurs en lui parlant des cieux
Et fidèle toujours, soulageant sa misère,
De consolants pavots couvrir ses tristes yeux.
(Elisa Mercœur : Fragments)



Elisa Mercœur par Deveria

(Cliché paru dans la revue « Bretagne » de Février 1935 aimablement communiqué par M. O.-L. AUBERT).

C'est la lettre à ce confident qu'aujourd'hui nous faisons connaître parce qu'après un cycle plus que centenaire elle constitue un document humain. Qu'il soit bien entendu que nous ne confondons pas les turpides personnages appartenant au clan de M. le Président de la Société d'Horticulture promulguant la défense à Elisa Mercœur d'employer de « *tu* » démocratique devant S.A.R. parce que M. le Président de la Société d'Horticulture n'a jamais connu l'apostrophe de Boileau à Louis XIV :

« Grand Roi, cesse de vaincre ou je cesse d'écrire. »

(1) Il serait intéressant de découvrir le nom de ce poète confident d'Elisa Mercœur.

Nous ne confondons pas, dis-je, ces personnages avec la jeunesse romantique Nantaise dont parle un journal du temps, jeunesse qui venait pieusement baiser une boucle des cheveux d'Elisa léguée post mortem filiae par sa mère, à la Bibliothèque de Nantes.

« Eh bien ! oui, j'aurai plus de courage. Le roseau que l'aquilon incline relèvera sa tête penchée ! Je veux désormais garder toute mon âme, je ne l'épuiserais plus pour des souffrances vulgaires. J'ai besoin d'oublier ; j'ai besoin de renouveler ma vie. Cette gloire qui est votre idole je me consacrerai toute entière à son culte... On dit que sa couronne cache les rides du malheur. Au commencement du chemin je me suis sentie fatiguée et je me suis assise ! Oh ! je veux maintenant encore essayer des pas hardis : plus la marche est lente, plus souvent le pied rencontre l'épine. Non ! je ne veux plus m'attacher à rien autour de moi ; il n'y a pas un objet sur lequel mon regard se plaise à s'arrêter. Je n'aime pas cette troupe de caméléons, cette bascule éternelle, ces êtres qui semblent se baisser pour m'apercevoir ! J'ai trop souffert ; il y a quelque chose qui me dit qu'ils ne valent pas mes peines ; ils n'ont point d'échos pour la voix de l'âme.

Toujours malade ! Oh ! pensez donc moins ! Votre moral est l'ennemi de votre physique. Vous ne me demandiez qu'un peu de plaisir trouvé dans la lecture de votre Navarin. J'ai surpassé votre attente. J'ai éprouvé beaucoup en écoutant ce qui dans l'avenir retentira comme un grand bruit de gloire. J'aime mieux cela que vos Athéniennes. Mes vers étaient faits pour la Fête des Fleurs : je les donnai le 21 Juin au secrétaire qui m'avait indiqué l'heure à laquelle il voulait les trouver finis. Le lendemain, à plus de midi, Monsieur le Préfet m'écrivit que je devais être présentée le soir. Pas un vers de fait... La nécessité devint ma muse et, tout en m'occupant des apprêts nécessaires, je trouvai quelques lignes.

Presque à l'instant de partir, la Société d'Horticulture m'envoya un de ses présidents me prier de changer, pour cause d'étiquette « toi » en « vous ». Je répondis au député que je le changerais si cela se pouvait, mais... le lendemain.

Nous partons : mille attentions du Préfet et du Maire attirent sur moi celles des personnes qui nous environnaient. Le moment arrive. Introduite dans le salon où le trouble que j'éprouvais me rendit invisible tout le monde brillant qui l'embellissait, je lus à Madame mes vers d'une voix étouffée : Elle me remercia par un regard et quelques mots bienveillants. Combien de grimaces sont nées de son sourire !...

Le lendemain je reçus une lettre de la Société d'Horticulture dans laquelle on me disait que présentée avec les notabilités, ayant été auprès de Madame l'interprète de la haute Société, on prévenait la juste répugnance que j'éprouvais à n'être plus que celui des simples jardinières, que d'ailleurs ne voulant pas que les regards de la Princesse ne rencontrassent que moi, on me remerciait de mes obligeantes dispositions (1).

Cette lettre ne me causa que le dépit du moment. On dit que c'est jalousie. Si cela est, je les plains : il vaut mieux l'inspirer que la ressentir.

Au bal je donnai une lettre à Madame de Reggio.

(1) C'est Elisa qui souligne dans le texte et dans tous les autres textes soulignés.

Enfin, tout est fini et je préfère mon calme habituel à ce bruit passager.

Pardonnez-moi ce récit ; il est bien long mais vous m'avez dit : épanchez-vous dans moi et je l'ai fait.

Le premier courrier qui aura de moi quelque chose pour vous, vous portera ma Gloire (1). Je ne charge celui-ci que de mes vers à la Princesse. Ils ne sont pas bien bons, j'avais si peu de temps ! D'ailleurs mon paresseux esprit a chargé mon cœur de l'ouvrage.

Je me sens mieux à présent que j'ai écrit tout cela. L'âme est lourde quelquefois : on a besoin d'en décharger une partie et vous savez comprendre toute entière celle d'

Elisa MERCŒUR.

Veillez me rappeler au souvenir de votre famille, Maman vous prie de lui consacrer une place dans le vôtre.

Nantes, 9 Juillet 1828.

Je rouvre ma lettre pour y joindre 12 vers que je fais à l'instant.
(Ces vers étaient « La Feuille flétrie » si souvent reproduite).



Le sommet des chagrins où le triste destin doit conduire Elisa n'est pas atteint. L'affaire du « *vieil amant* » éclate et c'est une nouvelle torture dont se gausse le clan de la Société d'Horticulture.

Qu'on me permette de la rappeler : sur la Muse bretonne il n'a été écrit aucune biographie. J'ai dû fureter de-ci de-là dans les journaux et revues pour composer cette modeste étude. Parmi les auteurs parsemés qui ont écrit sur elle, un seul inscrit quelques lignes évasives à propos de l'épisode en question ; les autres s'abstiennent d'évoquer cette tristesse et je les imiterais n'était que dans la seconde lettre qu'on va lire c'est de l'intéressée elle-même d'où proviennent les détails et... la confession. Tant est que les Dames du clan ne la nomment plus Mercœur mais « Cœur de Mère » pour ridiculiser les sentiments qu'elles lui prêtent envers « son galant ».

Madame Mercœur connaissait un ancien professeur qui donnait gratuitement à sa fille des leçons de littérature, d'anglais et même de latin. Elisa lui avait voué une tendresse toute filiale mais lorsque l'enfant, devenue jeune fille, réunit à la beauté les charmes du savoir et de l'intelligence, son professeur, en admirant cette nouvelle Galathée formée par lui en devint amoureux. En vain Elisa essaya de retrouver un père dans ce vieillard : il était atteint de ces passions séniles dont on meurt.

Donnons à nouveau la parole à Elisa Mercœur.

Nantes, mercredi 20 Août 1828

Mille fois merci de vos louanges et de vos critiques : celles-ci rendent plus juste l'orgueil que me causent celles-là. Mais vous dites : ne peignez que ce que vous avez éprouvé : les cœurs

(1) Pièce de vers d'Elisa.

aimants accueilleront vos douces confidences et les méchants se tairont (1).

Hélas! je n'ai pas de douces confidences à faire! Dois-je dire au monde ce qu'il m'a fait souffrir? Dois-je sans cesse parler de toutes les peines qui ont passé sur ma vie? du malheur qui entête? dans l'amitié qu'il a pour moi, m'abreuve de son onde inépuisable? En regardant au miroir de mon âme on ne verrait que tourments indicibles, qu'une pénible misanthropie, qu'un dégoût de l'existence, qu'un effroi de l'avenir, que des désirs froissés d'un destin plus calme. Mais pas un regret (souhaite-t-on de vivre deux fois un jour de peine?) pas un bonheur, pas une espérance, pas une pensée d'amour? Non, jamais un nom-chéri ne s'est enfoncé dans mon cœur; il n'a palpité que pour la souffrance. Faudrait-il dire aussi sous quel aspect m'apparaît le lendemain? Eh bien, je le vois aussi triste, aussi orageux que la veille.

J'ai encore eu des chagrins, des inquiétudes! On nous a bien tourmentés, ma pauvre maman et moi; on nous a encore rendus bien malades! N'a-t-on pas été jusqu'à me proposer comme le seul moyen d'améliorer mon sort de devenir la femme de mon vieux jaloux! Que dites-vous du remède? Ne trouvez-vous pas comme moi que ce serait un poison où il n'y aurait pas de sucre qui en déguisât l'amertume. Et puis, nous avons été volées de tout ce que nous avions d'argent! Vous voyez bien qu'il faut que la pauvre Elisa soit une fataliste; car elle ne mérite pas tous ces malheurs! Sans argent, presque sans élèves puisque la campagne m'en a enlevé la plus grande partie, je ne sais vraiment plus que faire? Ne serait-il pas temps qu'un rayon de soleil dissipât l'orage?

Pardon si je n'envoie pas la Gloire (2). Vous avez le Lycée et j'ai en fait tant de copies que cela m'a réellement fatiguée.

Monsieur de Martignac à qui je l'ai fait passer, m'a écrit une bien aimable lettre et a joint à sa réponse un envoi de trente gravures de la collection du musée. J'ai aussi reçu en date du même jour une lettre de Monsieur de Chateaubriand. Ses lettres n'ont jamais besoin de signature pour qu'on les reconnaisse pour celles d'un esprit supérieur. Mais ce mot seul Chateaubriand qu'il y ajoute est comme un sceau sacré!...

Je commence l'année par l'hiver. Dites-moi, croyez-vous que le printemps vienne? Comme l'eau de ma vie est bourbeuse! Elle n'aura pas de flots d'azur tant qu'elle réfléchira le ciel de Nantes. J'ai besoin d'un autre horizon. Quand donc perdrai-je celui que je n'ai cessé de voir? Il y a tant de nuages!

Be not do long time without answering my letter. I would fear for your health. I pity with all my heart your poor friend Frederick, he is truly unhappy. May God grants him what your friendship wishes for his soul! He deserves it. He has your portrait in his heart, and he brings it in every place he is.

Adieu, be so good to recommend very soon a letter for me to the cares of the Post-Office.

Adieu.

The poor and sad.

ELISA.

(1) C'est Elisa qui souligne dans toute cette lettre.

(2) Pièce de vers d'Elisa Mercœur qui parut dans le *Lycée Armoricaïn*, 68 livraison (1828), pages 107-115. Revue mensuelle éditée à Nantes par Mellinet-Malassis, le *Lycée Armoricaïn* parut de 1823 à 1831. Victor Hugo, Chateaubriand, Turqueti, Elisa Mercœur, etc., y publièrent des poésies.

Et voilà une légende qui se volatilise! On disait: Elisa Mercœur a quitté la Bretagne ainsi que d'autres « écervelées » ont quitté le pays de leurs pères par attraction irraisonnée et irraisonnable vers la capitale. Un non catégorique s'impose. Si, pour la seconde fois, nous établissons le distinguo entre la Cité Nantaise et une coterie intellectuellement asexuelle, il est pourtant certain que c'est par suite des persécutions de cette coterie haineuse, bilieuse, que Elisa et sa mère se sont enfuies vers Paris.

Ce fut un mirage bien vite dissipé. Le ministre de Martignac disparut de la scène politique; la chute du protecteur amena vite l'oubli sur la protégée. Un jour elle se présenta dans le cabinet d'un directeur de journal. Celui-ci lit les vers et aligna 28 sous. Stupéfaite, Elisa s'apprêta à protester. « Mais, Mademoiselle, je ne paie les autres que deux liards. » « Deux liard ou un sou, ce n'est pas mon prix. » Elle reprend sa poésie, la déchire et s'en va. Alors elle se mit à apprendre à lire aux enfants du quartier. Puis vint l'affaiblissement de son organisme, puis vint la tuberculeuse, puis vint la mort. « Elle mourut de faim », a écrit Alphonse Sèche (1). Elle avait 26 ans!

Consumpsit in brevi tempora multa.

Le 7 janvier 1835 son cercueil quittait l'église Saint-Thomas d'Aquin pour être conduit au cimetière Montparnasse. M^{me} Récamier et le D^r Broussais, durant 13 mois, avaient donné à Elisa Mercœur les soins les plus dévoués. Ils reprirent une dernière fois leur place auprès d'elle. M^{me} Mercœur avait à ses côtés, rêvant d'Atala, Chateaubriand. Quelques jours après Alfred de Musset faisait graver ces mots sur la tombe de la Muse Bretonne: « Je plains ton sort, mais je l'envie. »

C'est à Olivier de Gourcuff et Caillé, ces deux lettrés délicats et érudits dont on a dit qu'ils dépensaient le meilleur de leur talent à évoquer, à glorifier les gens de valeur de notre petite Patrie, que l'on doit l'initiative du monument élevé à Nantes en l'honneur d'Elisa Mercœur. Je résumerai les éloges posthumes décernés à sa mémoire en nos temps actuels par cette éloquente phrase de Gourcuff: « Quand une femme, une jeune fille réunit en elle la vertu, la beauté, la jeunesse, le talent, elle peut lutter, souffrir, mais le malheur même lui donne une nouvelle auréole et son souvenir ne meurt pas. »

Emile GUÉRET.

LE CENTENAIRE

Le poids de tout un siècle a fatigué sa tête
Que de jours ont passé (soit de deuil ou de fête)
Depuis que dans son sein est enfoncé son cœur!
Combien d'êtres, hélas! qui passaient sur sa route,
Avant lui parvenus au terme qu'on redoute
Ont délaissé le voyageur!

Oublié par le temps, ruine de soi-même
Cherchant en vain quelqu'un qui le comprenne ou l'aime
Du naufrage des ans il n'a sauvé que lui.
Tour à tour dans son cœur laissant la place vide
Pour adieu sur son front imprimant quelque ride
Toutes les passions ont fui.

(1) *La Passion romantique.*

Enfant il avait ri dans les bras de sa mère
Car ce n'est pas au bord que la coupe est amère
Dans le monde plus tard lorsqu'il s'est élancé
Quand son âme rêvait d'honneur, d'amour, de gloire
Il a cru... Maintenant, même de sa mémoire
Chaque songe s'est glacé.

Il a vu le délire imiter la sagesse
Il a, soit dans sa force ou soit dans sa faiblesse
Vu tout homme ici-bas sur soi-même abusé
Il a vu qu'en tout lieu d'un masque on se recouvre
Que ce n'est que jamais lorsque la tombe s'ouvre
Que le masque était déposé.

C'est quand on a vécu qu'on sait ce qu'est la vie
Que l'on voit le néant des biens que l'on envie,
Que, fatigué du jour, on n'attend que le soir,
Désanchanté de tout, lorsque la nuit arrive
A quel banquet encore et près de quel convive
Le vieillard pourrait-il s'asseoir.

Elisa MERCOEUR.



LES ÉPIDÉMIES DE VARIOLE EN BRETAGNE

L'INOCULATION ET LA VACCINATION ANTIVARIOLIQUES

La variole était jadis l'une des maladies les plus redoutées, non seulement parce qu'elle causait la mort d'une foule d'enfants et de grandes personnes, mais aussi parce qu'elle altérait la beauté la plus parfaite en marquant le visage de taches indélébiles, et qu'elle laissait après elle des infirmités dont l'une des pires était la cécité.

On dit que les Arabes prirent la maladie dans l'Inde et contaminèrent l'Europe dans leur marche victorieuse. Charles Martel les arrêta à Poitiers, mais après leur départ l'affection remonta vers Paris et gagna les pays nordiques.

Les musulmans remarquèrent que ceux qui avaient été atteints de la variole en étaient, après guérison, préservés pour toujours. Ils eurent l'idée de provoquer une maladie atténuée en inoculant le virus pris sur un malade.

Les géorgiens et les circassiens utilisèrent l'inoculation pour sauver la beauté de leurs filles réservées aux harems, en les soustrayant, par ce moyen, aux ravages de la petite vérole.

Au début du XVIII^e siècle, Milady Wortley Montagu, femme de l'ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, fut frappée par la beauté des circassiennes et fit inoculer ses filles. De retour en Grande-Bretagne, elle parla du procédé merveilleux qui sauvait de la mort des milliers de personnes et préservait le visage des cicatrices qui l'enlaidissaient à jamais. Cette pratique, jusque là inconnue en Angleterre, rencontra de nombreux adeptes.

En France, la Faculté de médecine traita l'inoculation de pratique criminelle; la Sorbonne la présenta comme une invention diabolique et contraire à la loi de Dieu. Petit à petit, cependant, les préventions tombèrent. Louis XVI et sa famille se soumièrent à l'opération; les seigneurs et les bourgeois les imitèrent, si bien que, chez les riches, l'inoculation devint bientôt de pratique courante. (1)

Les épidémies en Bretagne

Au XVIII^e siècle, la Bretagne était en proie à des épidémies de variole qui faisaient d'épouvantables ravages dans les villes et dans les campagnes

(1) Dr H. HUSSON, *Recherches historiques et médicales sur la vaccine*. Paris, 1801. Bibl. Nationale 8° Td **233.
Dr E. MONTELS, *Histoire de la vaccination*. Paris, 1874. Bibl. Nat. 8° Td **533.

En 1773-74, notre province fut littéralement décimée par cette cruelle maladie. Dans l'Ille-et-Vilaine il y avait tant de malades que les prêtres ne pouvaient suffire à les administrer. Les varioleux couchaient à 2 et 3 dans le même lit. Pendant que le prêtre confessait l'un d'eux, on portait les autres dans l'étable. On compta plus de 800 morts dans les 7 paroisses rurales de la subdélégation de Rennes et près de 2.000 dans celle d'Antrain. Dans le diocèse de Saint-Brieuc le tiers des malades périrent (1).

Bergevin, procureur du Roi en la ville de Brest écrivait ce qui suit : « Ce mal que l'on peut compter parmi l'un des fléaux les plus redoutables de l'humanité, a parcouru tous les quartiers de la ville et semble y avoir établi son siège d'une façon permanente. Il y a moissonné de 5 à 600 enfants dans l'année ». (2).

La Loire-Inférieure et le Morbihan ne furent pas plus épargnés que le reste de la Bretagne.

La lutte contre la variole

On comprend que, dans une pareille calamité, les gens les plus fortunés cherchèrent à se préserver du mal en se faisant inoculer.

Un médecin anglais, spécialiste de l'inoculation, le D^r Werlop, fut appelé en Bretagne par le Parlement. Muni d'une autorisation du Roi, il opéra avec succès à Rennes, à Nantes et à Brest.

A Saint-Brieuc, pour prêcher d'exemple, le D^r Bagot pratiqua d'abord l'opération sur sa femme et sur ses deux enfants. Il fit ces inoculations à portes ouvertes, mais il se heurta à des préjugés tenaces.

A Brest, on craignait que le mal « pris par insertion », ne se communique de proche en proche. « Il y aurait, — écrivait le Procureur du Roi, — plus que de l'imprudence à souffrir que cette méthode se pratique dans le sein d'une ville aussi peuplée ». (3) Il exigea que le traitement se fasse à la campagne, dans des maisons particulières. Arrivé à Brest le 22 décembre 1773, Werlop dut opérer en dehors de la ville.

En 1779, nouvelle épidémie, très meurtrière. On l'attribue à la pratique de l'inoculation faite sans précaution. L'inoculé, en effet, demeure contagieux pendant un certain temps et peut être le point de départ d'une nouvelle épidémie.

A la requête du procureur général, Caradec de la Chalotais, le Parlement interdit d'inoculer à l'intérieur des villes et « fait défense de louer ou affermer des chambres, maisons ou jardins, dans la ville et faubourgs de Rennes pour y pratiquer l'inoculation ».

Dès lors, le traitement préventif de la variole ne put se faire qu'à la campagne, dans des maisons isolées. Un tel traitement n'était pas à la portée de tous.

Le chirurgien en chef de la Marine, Duret, fut l'un des plus ardents propagateurs du traitement de préservation contre la variole. En 1785, il acquit le manoir de Kerfautras, à Brest, et y créa un « hospice d'inoculation » où les habitants de la ville et des environs venaient se délivrer de la hantise d'une maladie terrible. Ce fut la première clinique d'inoculation créée en France. C'est seulement en 1799 que

(1) Duret, *Les épidémies en Bretagne*.

(2) *Archives du Finistère* : B 2405.

(3) Brest avait à cette époque 20.000 habitants. En 1710, la ville ne comptait encore que 14.000 habitants et en 1593, à peine 1.500.

l'École de Médecine de Paris préconisa pour la capitale une clinique analogue à celle de Brest.

L'établissement de Kerfautras, le seul du genre, était en pleine prospérité lorsque fut annoncée la découverte de Jenner. Duret, ayant constaté les avantages de la vaccine, n'hésita pas à la préconiser et renonça délibérément à un établissement où il avait engagé un capital considérable, donnant ainsi une belle preuve de désintéressement (1).



L'épidémie de l'an VI fut particulièrement meurtrière à Quimper d'où, de proche en proche, elle gagna Lorient. L'Administration centrale du Morbihan prétendit que la faute en était au chef-lieu du Finistère où des inoculations avaient été pratiquées intra-muros. Elle reprit l'arrêt du Parlement obligeant à suivre le traitement préventif loin des villes.

Les municipalités de Port-Louis et de Lorient s'élevèrent contre cette façon de faire « qui permet au riche de préserver son enfant et augmente le nombre des victimes parmi les pauvres ». Elles appuyèrent leurs protestations par l'exemple du consul américain Wail qui, ne pouvant trouver un médecin consentant à contrevenir à l'arrêt, inocula lui-même ses 7 enfants qui tous furent préservés et ne communiquèrent pas la maladie à leurs petits camarades qui cependant n'avaient cessé de jouer avec eux.

A la demande de Bonaparte, alors ministre de l'Intérieur, l'arrêt fut rapporté.

La découverte de Jenner

Il faut reconnaître que l'inoculation de la petite vérole n'était pas sans danger. Une fièvre assez forte se déclarait; les éruptions ne se limitaient pas toujours à l'endroit piqué, elles se propageaient parfois et laissaient des cicatrices difformes, la variole inoculée était contagieuse et pouvait déterminer des foyers varioliques.

En découvrant et vulgarisant la vaccine, Jenner mit fin à la pratique de l'inoculation. La vaccine constituait un progrès considérable. Elle donne une variole extrêmement bénigne qui n'empêche pas les gens de vaquer à leurs occupations et ne demande aucune surveillance médicale.

Grâce à Jenner, l'humanité allait être protégée contre le fléau qui la décimait.

Jenner fit connaître sa découverte en 1798. Des essais furent tentés à Paris le 24 germinal an VIII : ils furent concluants.

Les préjugés s'opposent à la diffusion de la vaccination

En Bretagne, la vaccination fut d'abord l'objet de préjugés qui s'opposèrent à sa propagation. On l'accusait de toutes sortes de méfaits, en particulier de donner à l'enfant toutes les maladies de peau qui atteignent le jeune âge.

(1) D'après une étude du médecin général Avèrous, parue dans *La Dépêche de Brest* des 4, 5, 6 et 7 novembre 1931.

L'œuvre médicale de Duret fut considérable. Broussais, qui fut son élève, le salue du titre de « Ambroise Paré de la Marine française ». Une rue de Brest porte son nom.

Insoucians et fatalistes, les bretons n'essayaient pas de réagir et n'avaient recours au médecin que dans les cas désespérés, Cambry, qui s'intéressait aux questions d'hygiène et à la santé publique, écrivait en 1794 : « Si le cheval et la femme d'un léonard tombent malades en même temps, il appelle le maréchal qui tient lieu de vétérinaire et laisse opérer la nature sur sa moitié qui souffre sans se plaindre ».

Malgré la découverte de Jenner, les épidémies de variole continuèrent à régner en Bretagne à l'état endémique. Le D^r Th. Caradec (1) a brossé un tableau saisissant qui montre comment, par ignorance, les bretons favorisaient la propagation de la maladie.

Il était d'usage de ne pas isoler le malade. Dès que, dans un village, un enfant ou un adulte avait contracté la variole, les voisins accouraient pour lui tenir compagnie et éloigner l'esprit du mal. Ils contractaient la maladie et la transmettaient à leur famille.

On ne changeait jamais le malade pendant la durée de la maladie; un préjugé voulait aussi qu'on ne renouvelle pas l'air de la pièce où il séjournait. Après le décès on venait prier près du cadavre qui n'était mis en bière que quelques instants avant l'enterrement. Les mendiants, très nombreux, qui vaguaient d'une région à l'autre favorisaient également la transmission de la maladie.

Les remèdes les plus étranges étaient employés pour combattre la variole. Pour guérir le malade et l'empêcher de conserver des cicatrices, on plaçait un crapaud mort sous son oreiller : la fièvre et les pustules du patient passaient dans le corps du crapaud.

On lavait les pustules avec la graisse qui surnage lorsqu'on fait cuire du lard fumé dans l'eau. Un lavage avec du lait « ribot » (petit lait) passait aussi pour donner d'excellents résultats.

On conçoit que dans ces conditions la mortalité était effrayante. Un malade sur 5 mourait; chez les enfants, la proportion atteignait le tiers. Ceux qui guérissaient portaient des traces indélébiles de la maladie; les porteurs de cicatrices à la figure grêlée étaient légion. Le nombre des aveugles dont la cécité était due à la variole était considérable : en 1825, la petite commune du Ponthou (Finistère), comptait 35 aveugles, Landivisiau 24, Morlaix 16 (2).

Les archives des départements bretons possèdent d'importants dossiers relatifs aux épidémies varioliques qui désolèrent la province depuis la découverte de la vaccination. Les étudiants en médecine y trouveraient matière à d'intéressantes thèses.

La croisade en faveur de la vaccination

Dès que la vertu préservatrice du vaccin fut reconnue en France, une véritable croisade fut menée dans le pays pour en vulgariser la pratique.

Le 11 mai 1800, neuf médecins parisiens se réunissaient spontanément et créaient un Comité central de vaccine. Des Comités affiliés à celui de Paris se constituèrent un peu partout : Rennes, Nantes, Morlaix, Lorient eurent leur Comité.

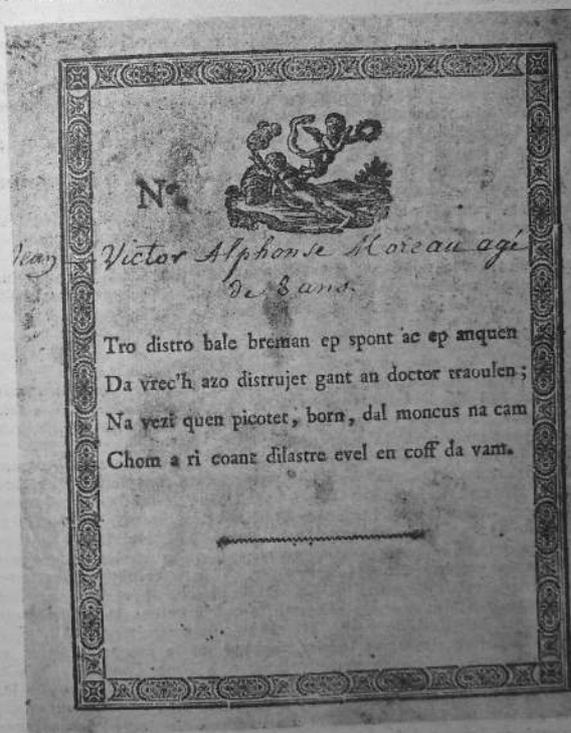
Sous l'Empire, les pouvoirs publics déclenchèrent un important mouvement. Le clergé se singularisa par son manque d'enthousiasme.

(1) Préjugés bretons sur l'hygiène et les maladies des enfants. Bulletin de la Société académique de Brest, 1882.

(2) D'après « Feuille d'annonces », hebdomadaire morlaisien dirigé par Lédan (année 1837).

Parfois même, comme à Lannion et à Guingamp, les prêtres entravèrent l'action du corps médical. Le ministre intervint auprès de l'évêque de Saint-Brieuc qui les rappela à l'ordre.

La signature du Concordat eut pour conséquence d'associer le clergé aux efforts des médecins. Des mandements des évêques bretons recommandèrent aux prêtres de faire connaître dans leur paroisse les



bienfaits de la vaccination. Les préfets prirent la présidence des sociétés de vaccine fondées dans les chefs-lieux et créèrent des filiales dans chaque arrondissement.

En l'an XII, 1.154 vaccinations furent effectuées dans les Côtes-du-Nord; il n'y eut que 60 cas de petite vérole dont 19 mortels. Au cours de l'épidémie de 1810, 6.065 personnes furent vaccinées; les ecclésiastiques eux-mêmes donnèrent l'exemple (1).

(1) René DENANO, Le département des Côtes-du-Nord sous le Consulat et l'Empire, t. II, p. 161 et suiv.

Le préfet d'Ille-et-Vilaine fit initier les sages-femmes à la pratique de la vaccination.

Dans le Finistère, le préfet, Bouvier du Molard, eut l'idée de faire délivrer un certificat à tous ceux qui étaient vaccinés avec succès. Pour donner plus de valeur à ce certificat, la signature du médecin était légalisée successivement par le maire, par le sous-préfet et par le préfet lui-même.

On voit ci-dessus l'un de ces certificats. C'est une feuille de couleur verdâtre de 210 ^m/_m sur 165. La partie encadrée mesure 133 ^m/_m sur 174.

L'enfant vacciné, Jean-Victor-Alphonse Moreau (1802-1891), était alors âgé de 8 ans. C'était le propre neveu du général. Le vaccinateur était le D^r Guégot-Traoulen, beau-frère du général Moreau.

Au recto figurent quatre vers bretons dont voici la traduction :

*Va, reviens, promène toi maintenant sans crainte et sans angoisse,
Ta variole a été détruite par le docteur Traoulen;
Tu ne seras plus « picoté », borgne, aveugle, nasillard, ni boiteux,
Tu demeureras beau, propre comme dans le ventre de ta mère.*

Le verso est réservé à l'attestation du docteur dont la signature a été légalisée par Beaumont, maire de Morlaix, Duquesne, sous-préfet et Bouvier du Molard, préfet du Finistère (1).

◇ ◇ ◇

Des initiatives individuelles secondèrent les vues de l'Administration. En l'an XI, le Comité central de vaccination adresse des félicitations aux médecins et aux chirurgiens qui avaient travaillé avec zèle à la propagation de la vaccination.

Dans la liste des lauréats nous relevons : les Docteurs Aussant, Bauquet, Dauthon et Rapatel, de Rennes; Bodin-Desplantes, Fréteau, Mahot et Ménard, de Nantes; Legal-Lasalle, de Saint-Brieuc; Lorvot, de Vannes; Leblanc, de Lorient; Bouestard et Derm, de Morlaix; Decamp, de Quimper; Picquenard, de Landerneau, etc. (2)

Cambry qui, au cours de ses voyages, avait pu constater les ravages, causés par la variole, s'était fait l'apôtre de la vaccination. La lettre suivante écrite en 1808 par Mme Cambry, après la mort de son mari, est un nouveau témoignage du zèle qu'il apportait dans sa propagande. Ayant acquis le presbytère de Tréméven, près Quimperlé, il avait exprimé l'intention de le rétrocéder au curé de la paroisse. Après sa mort, le desservant rappela cette promesse à Mme Cambry. Celle-ci lui répondit le 21 juillet 1808, qu'elle était décidée à remplir les volontés de son mari. « Cependant, — ajoutait-elle, — il s'agit d'accomplir en tout les intentions de M. de Cambry. En toute circonstance il n'a cessé de propager les bienfaits de la vaccine... Plusieurs milliers d'enfants et quelques adultes ont dû à son zèle la conservation de la vie, car il avait obtenu de beaucoup de respectables pasteurs qu'ils parlèrent dans leurs instructions contre la négligence coupable qui laisse venir sur les enfants une maladie qui les aveugle ou les tue. Il faut donc que le desservant de la paroisse veuille bien s'engager à faire

(1) Ce certificat se trouve dans les archives de M. Moreau de Lizieux, manoir de Creac'h-Queta, en Plouven (Finistère), descendant d'un frère du général Moreau.
(2) Rapports du Comité central de vaccination, Paris, 1809.

connaître aux paroissiens que c'est à la condition qu'il éveillera l'attention des habitants sur les heureux effets de la vaccine, que M. de Cambry aurait légué sa maison ». (1)

Parmi les propagateurs de la vaccination, citons encore Lédan, libraire à Morlaix, qui, en 1831, imprima et distribua dans les Côtes-du-Nord et le Finistère, à ses frais, 3.000 traductions en breton d'un placard exposant l'efficacité de la vaccination.

Dans son livre : *Simon à Vontroulez*, écrit en 1834 et destiné aux écoliers bretonnants, il consacra un chapitre spécial aux bienfaits de la découverte de Jenner. Il termine par cette anecdote destinée à frapper l'esprit des enfants : « Une mère avait deux enfants. Elle montrait une préférence marquée pour l'aîné. Imbue des préjugés relatifs à la vaccine, elle consentit à laisser vacciner le plus jeune, mais refusa d'exposer l'aîné aux dangers de l'expérience.

« Qu'arriva-t-il ? Une épidémie de variole ayant éclaté, l'aîné contracta la maladie et mourut, tandis que le plus jeune demeura indemne ».

De son côté, l'Administration ne restait pas inactive : elle multiplia les centres de vaccination. Le décret du 26 février 1851 rendit la vaccination gratuite pour les indigents et accorda aux médecins une allocation de 13 francs et une indemnité spéciale de 1 fr. 50 par centre de vaccination, indemnité destinée à leur permettre de se procurer des enfants porte-vaccin. Il était difficile de trouver des mères consentant à laisser prendre le vaccin sur leurs enfants : elles s'imaginaient que ce procédé les épuisait et leur retirait le virus préservateur.

Le décret de 1851 demeura en vigueur jusqu'au 27 juillet 1903, date où parut un nouveau règlement rendant la vaccination gratuite et obligatoire pour tous.

Depuis cette époque la vaccination s'est généralisée en Bretagne comme dans les autres régions de la France. Il a fallu un siècle d'efforts pour faire entrer cette pratique dans les mœurs.

Aujourd'hui nul ne songe à en nier les bienfaits. Grâce à elle les grandes épidémies de variole ont disparu; les médecins ne rencontrent plus que quelques cas sporadiques. En janvier dernier, la variole fit son apparition à Paris. Répondant avec bonne humeur à l'appel de la Faculté de médecine, les parisiens se firent aussitôt piquer le bras ou la cuisse et, rassurés, continuèrent à vaquer à leurs occupations.

L. OUES.

(1) Cette lettre nous a été communiquée par le Chanoine Kerbiriou.

POURQUOI VICTOR COUSIN ne passa pas en Bretagne les grandes vacances de 1825

DOCUMENTATION NOUVELLE ET INÉDITE

DEUX lettres pressantes de La Mennais n'ont pu décider Victor Cousin à rendre visite pendant l'été de 1825 aux hôtes de la Chenaie. Abstention d'autant plus étrange que le romantisme seul aurait dû l'y conduire ; d'autant plus regrettable que des intérêts sociaux éminents étaient engagés dans ce projet. Pourquoi le jeune voyageur déjà célèbre, que de longues excursions à travers l'Italie et l'Allemagne n'avaient pas effrayé, laissa-t-il échapper l'occasion de goûter, avec les charmes de l'Armorique, ceux d'une société de quelques semaines en compagnie du prêtre illustre qui l'avait si cordialement invité ? Hâtons-nous de rassurer les touristes : ni les embarras du voyage, ni certaines âpretés enchanteresses du paysage breton ne sont en cause. L'obstacle est d'un autre ordre...



Dans le courant du mois de Mai 1825, Cousin quittait les geôles du roi de Prusse. La commission de Mayence, alertée par la police politique de la Restauration, l'y avait retenu six mois. On le soupçonnait à bon droit d'affiliation au carbonarisme et de conspirer contre l'ordre européen que la Sainte Alliance entendait préserver. Le plus jeune, le plus brillant, le plus éloquent maître de philosophie dont la France ait eu jamais la faiblesse de s'enorgueillir, rentra à Paris. Auréolé de cette popularité discrète que les salons dispensent, sous les gouvernements faibles, aux victimes des persécutions politiques, il revenait assagi, prudent, soucieux de ne pas compromettre par l'apparence même d'une incartade nouvelle, un avenir dont il espérait déjà la rançon de son épreuve.

Il avait eu le temps de réfléchir, à Berlin. SI, dès le mois de Décembre 1820, le Conseil supérieur de l'instruction publique l'avait contraint d'abandonner la chaire dans laquelle, à la Faculté des Lettres de Paris, il suppléait Royer-Collard pour l'enseignement d'une philosophie dont

il avait lui-même grand besoin de s'instruire, la véritable raison de cette mesure arbitraire n'était pas le panthéisme officiellement invoqué contre lui. Panthéiste, il ne l'était guère plus en réalité qu'empiriste quatre ans plus tôt, frais émoulu des mains de La Romiguière. Ce n'étaient pour lui que moyens d'échapper au conformisme officiel, des thèmes à draper d'éloquence : nul ne l'ignorait en haut lieu. Mais il savait maintenant que la police politique avait eu l'œil sur lui. Elle avait enregistré les témoignages multiples de cet esprit plus frondeur encore que généreux, qui l'avait jeté tout enfant, du ruisseau de la Cité dans lequel il barbotait, sur les jeunes persécuteurs d'un petit élève du Lycée Charlemagne. Il les avait dispersés à coups de poing, et la famille reconnaissante l'avait fait instruire au collège. Des dons exceptionnels s'y étaient révélés. Chargé de lauriers conquis de haute lutte, normilien, partout maintenu le premier par l'impatience de toute rivalité, son instinct l'avait guidé vers les sociétés secrètes. Carbonaro, affilié aux révolutionnaires du Piémont, ami publiquement déclaré du plus compromis d'entre eux, Santa Rosa, il avait accumulé tant d'imprudences, fidèlement colligées dans les cartons du directeur de la police, que celui-ci, membre de la Congrégation, avait jugé propice l'occasion d'un voyage de Cousin en Allemagne, au début du règne de l'ancien comte d'Artois, repent et dévot, pour faire tirer au clair par le ministère prussien, la réalité pressentie de sa position politique.

A peine arrêté, Cousin avait vu clair dans sa situation. La preuve ? Il se réclama non seulement du ministère des Affaires étrangères, mais du roi, à l'égard duquel, dans des lettres aussi habiles qu'éloquentes, il proclamait un loyalisme dont le seul tort était de s'affirmer un peu tard. La rude leçon avait été si bien comprise qu'il avait joué, dans les bureaux du *Globe*, une de ces scènes de comédie dans lesquelles il était passé maître. Oubliant de remercier le directeur, Dubois, son ancien élève, de la manière énergique dont il avait plaidé sa cause pendant son épreuve récente, il lui reprocha de glisser la politique libérale entre les feuilles de son journal littéraire, et lui conseilla de revenir aux in-folios. Tout cela, d'une voix éclatante, qui lui assurait, derrière la porte, l'audience de la galerie. Dubois (de la Loire-Inférieure) qui nous a conservé dans ses *Souvenirs* le récit de cette scène, était un breton peu disposé à souffrir patiemment ce langage. Son calme lui échappa : « Ah ! c'est ainsi, lui dis-je, eh bien, retournez à vos in-folios » — et lui ouvrant brusquement la porte, je la refermai sur lui ». La scène montre Cousin en alerte, sur ses gardes et en quête d'une protection plus efficace que ne pouvait l'être, sous le ministère des *politiques*, le patronage de l'opposition doctrinaire. A l'orée de ce qu'il jugeait devoir être le règne des dévots, il lui fallait pour garant un prêtre dont s'accommodât Royer-Collard, son porte respect, et qu'il n'avait aucunement l'intention d'abandonner.

Or l'abbé de La Mennais venait de publier, en Mai 1825, la première partie de la *Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil*. Sous l'apparence monarchiste, il y montrait, installée aux affaires et gouvernant la France, une démocratie athée en guerre contre le Christianisme. Et sans doute il discutait l'opinion de Royer-Collard, parfaitement contraire à la sienne. Mais il saluait publiquement le chef des doctrinaires, fidèle à ses principes et réglant sur eux sa conduite, en termes qui figuraient pour la rigueur logique de sa pensée et pour son caractère, le plus magnifique éloge. En contraste, fait pour séduire les libéraux, il traitait sur un ton de hautain mépris l'attitude

de Bonald, rallié au ministère et à ses méthodes : autoritarisme administratif, amortissement des journaux, corruption et censure. Ces préférences désignaient l'abbé de La Mennais à la sympathie intéressée d'un disciple de Royer-Collard, en quête d'un répondant devant ces ultramontains que les *politiques*, qui commençaient à les craindre, qualifiaient de *fanatiques*. Si vraiment, comme il put le sembler pendant quelques semaines, s'annonçait l'aube d'un gouvernement chrétien, rien n'était plus opportun que de s'assurer l'appui de celui qui devait en être sinon le chef, du moins le guide et l'inspirateur.

L'intermédiaire indispensable, qui ménagerait les convenances et les susceptibilités, fut l'abbé de Salinis, Premier aumônier du collège de Henri IV, apologiste éclairé de la doctrine de *l'Essai*, ami de l'abbé Gerbet qui venait d'exercer avec lui, à titre de second aumônier, un apostolat très fécond, en relations constantes avec la Sorbonne et l'Université, mieux que personne il saurait obtenir du prêtre illustre dont il était le disciple, le geste désiré par Cousin. A sa demande, l'abbé de La Mennais écrit donc la très belle lettre conservée en manuscrit à la bibliothèque Victor Cousin, et que Barthélemy Saint-Hilaire a commentée naguère d'une étrange façon, afin d'en dissimuler la signification et la portée. Cet exécuteur testamentaire de Cousin, qui avait monté la garde autour de lui pour mieux faire obstacle à ses velléités de conversion, avait, à ce jeu, gagné d'être nommé par testament conservateur de la bibliothèque du maître, mission dont il s'acquitta d'ailleurs de la façon la plus négligente. Il imagina que Victor Cousin s'était assigné la tâche de guérir « l'intelligence dévoyée » de La Mennais. Interprétation ridicule, et dont ce qui précède démontre l'absurdité. Dans cette lettre du 30 juin 1825 après avoir rappelé le désir d'une rencontre exprimé par Cousin, La Mennais déclarait attacher « infiniment de prix » à sa « connaissance personnelle », et lui confiait tout son regret d'être informé de son vœu la veille seulement de son départ pour la Bretagne. Il eût « beaucoup appris » dans ses entretiens, et protestait qu'il n'était nullement cet « ennemi de la raison humaine » qu'on se plaisait à supposer en défigurant sa doctrine. Comment, dès lors, ne s'entendraient-ils pas, et qu'a fait autre chose le théoricien de la certitude dans *l'Essai*, que chercher à déterminer « le fondement et la règle de la raison » ? Averti d'ailleurs des ambitions intellectuelles que Cousin a rapportées d'Allemagne, il lui garantit que ses principes « sont compatibles avec la hardiesse des hypothèses en métaphysique », et que la religion catholique « qu'on accuse d'étouffer la raison, ou de la réduire à un état purement passif, l'excite au contraire et la féconde, en même temps qu'elle guide son activité ». Il conclut, après avoir invoqué sa propre droiture, en réclamant de son correspondant non seulement son estime, mais encore « un peu de cette amitié qui donne à l'estime tant de douceur ».

L'appel affectueux et pressant exigeait de toute évidence une réponse immédiate. Le mois de juillet passa : point de lettre. On conçoit combien le procédé dut paraître surprenant à l'abbé de Salinis qui, ayant transmis le vœu du professeur en disgrâce, se trouvait, auprès de La Mennais, compromis par son silence. Pour comble, Cousin annonçait à Paris un projet de séjour au bord de la mer, dans les environs de Dieppe. Craignait-il d'inquiéter ses patrons politiques ? A la Chenaie, les disciples souhaitaient une rencontre qui leur offrirait le plus instructif et le plus passionnant des spectacles. De là à obtenir de l'abbé de La Mennais une seconde lettre qui contraindrait Cousin à rompre le silence

derrière lequel il abritait des inquiétudes chimériques, le pas était vite franchi. Il avait été facile à Salinis d'interroger l'éclectique sur ses projets de vacances, et d'en faire part à la Chenaie. Un voyage à Paris de quelque disciple procura l'occasion de redoubler d'instances. La Mennais s'abstint seulement cette fois, d'évoquer aucun de ces problèmes philosophiques dont il semblait que le simple énoncé ait mis Cousin sur ses gardes. En revanche, une allusion à Platon, dont la traduction l'occupait, et dont les œuvres et les commentaires garnissaient quelques rayons de la bibliothèque de la Chenaie, devait enrichir d'un attrait supplémentaire l'invitation au voyage, au bout duquel Victor Cousin trouverait, comble d'attention, un public ravi de l'entendre. Tel était le sens de cette lettre encore inédite, dont l'importance n'échappera pas au lecteur, puisqu'elle renverse de fond en comble l'hypothèse saugrenue de Barthélemy St-Hilaire :

« Ce 1^{er} Août 1825.

« On me mande de Paris, Monsieur, que vous projetez un voyage « sur les bords de la mer. La Chenaie n'est pas loin de la mer ; elle est « située à neuf lieues de Rennes sur la route de St-Malo ; l'air y est très « sain, et nous avons de plus dans le voisinage des eaux minérales assez « renommées. Je ne crois pas que Dieppe vaille ce pays-ci, et je serais « bien heureux d'obtenir pour la Chenaie une préférence que je sollicite « de vous instamment. Vous trouverez dans ma petite chaumière une « liberté parfaite, des livres et surtout le divin Platon, le repos occupé « dont vous avez besoin, des personnes qui seront ravies de vous voir « et de vous entendre, et ce qui vaut mieux encore, des cœurs qui vous « aimeront. Venez, nous avons tant de choses à nous dire ! Il ne faut « pas que la vie se passe sans que nous nous soyons connus.

« F. DE LA MENNAIS » (1).

L'adresse : A Monsieur — Monsieur Cousin — à Paris — et l'absence de tout cachet de la poste, montrent que ce billet fut confié à un courrier benévole. L'effet ne s'en fit point attendre. Trois ou quatre jours, par la diligence, séparaient alors la Chenaie de Paris. Dès le 4 août, Victor Cousin répondait. Il mettait son retard au compte de la maladie de sa « vieille mère », et s'empressait néanmoins de replacer la correspondance sur le terrain doctrinal, afin d'accentuer l'opposition, qu'il déclarait irréductible, entre La Mennais et lui. La Mennais n'était-il pas un théologien qui parlait de la foi, Victor Cousin un philosophe solidement appuyé sur la raison ? Il poussait ensuite la condescendance jusqu'à admettre entre eux « le Christianisme théorique et pratique », terrain neutre sur lequel le théologien et le philosophe pouvaient s'entendre et s'embrasser. Toutefois, comme il prétendait faire de la philosophie la religion de l'élite, et de la religion une sorte de philosophie provisoire et inférieure à l'usage du peuple, il était difficile de croire à la cordialité durable et même à la sincérité de ces embrassements. De ses propos se dégageait déjà la ferme intention de maintenir entre ce qu'il appelait sa philosophie, et la doctrine de La Mennais, l'inébranlable barrière dont il estimait avoir besoin pour donner satisfaction à ses amis politiques.

(1) Bibliothèque de M. Cousin - n° 765. — Que M. Jean Bonnerot, conservateur de la bibliothèque de l'Université, auquel je dois l'autorisation de publier cette lettre si importante, veuille bien trouver ici et agréer l'expression de ma reconnaissance.

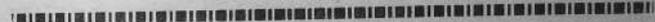
De fait, la situation venait brusquement de changer. Le 30 juillet 1825, l'avant-veille du jour où La Mennais rédigeait son invitation, le procureur général Bellard, à la demande du ministère, déférait aux tribunaux deux feuilles libérales, le *Constitutionnel* et le *Courrier*, et concluait à leur suspension pour articles « de nature à porter atteinte à la religion de l'Etat ». Or, si Cousin désirait toujours se ménager en la personne de La Mennais, le bénéfice éventuel d'une sauvegarde possible, il prétendait aussi ne rien sacrifier de ses engagements antérieurs à l'égard des doctrinaires, et surtout de Royer-Collard. Quelle figure ferait-il à la Chenaie ? Certes, nul n'est plus opposé que La Mennais aux mesures de contrainte dont abuse le ministère. Il les juge vaines, et n'a confiance que dans la liberté de la presse : l'événement va lui donner raison. Il se prépare en outre à montrer l'impuissance du gouvernement à défendre la religion de l'Etat. Mais la manœuvre qui s'ébauche au commencement d'Août, avec l'accord tacite des *politiques* et des *libéraux*, consiste, en assurant par des maladroites concertées, l'acquiescement des feuilles inculpées, à infliger une sévère leçon à ces *fanatiques* dont Villèle redoute les ambitions politiques, qu'encouragent les scrupules religieux du roi. Le réquisitoire du procureur général, dont la publication prématurée, par les ripostes qu'il ne peut manquer de susciter, sert de pivot à cette intrigue, va paraître le 20 Août. L'hospitalité « philosophique et chrétienne » de la Chenaie devient, dans cette atmosphère, singulièrement compromettante pour l'ancien carbonaro. La véritable audace politique, celle de l'abbé de La Mennais qui, en l'appelant à lui, ébauche déjà, en dehors et au-dessus des partis, un geste *d'avenir*, lui fait défaut absolument.

Le prétendu dissentiment irréductible entre le « théologien » et le « philosophe », replacé dans cette lumière, se montre ce qu'il est : un prétexte. Il s'appuie sur une équivoque exploitée par un homme habile à dresser entre lui et ceux qu'il désire écarter, l'obstacle non pas même d'une idée, mais d'un mot qui les discrédite. Contre l'empirisme, il a fait grand usage et grand bruit du terme de sensualisme lancé par Royer-Collard. Celui de *théologien* maintenant va remplir le même office contre La Mennais et ses disciples. Opposition toute verbale, s'il est vrai que le philosophe de la Chenaie, résolument placé sur le seul terrain de la raison naturelle, désigne par le mot *foi* la confiance dans la raison humaine, nullement l'appel à la foi surnaturelle qu'il met expressément à part dans la construction de son système. Il ne critique en effet les prétentions de la raison *individuelle* que pour mieux assurer l'empire de cette raison de l'humanité dont le catholicisme lui paraît offrir l'expression la plus achevée *dans le domaine religieux*. Qu'il y ait entre ce rationalisme chrétien et l'édifice rationnel encore si fragile et peu cohérent que l'éclectique prétend élever, l'opposition de principe qu'il feint de considérer comme irréductible, le moindre effort de réflexion suffit pour en écarter l'idée. Mais il convenait aux ambitions de Cousin de traiter La Mennais de théologien et surtout de *fidéiste*, et nul n'a contribué davantage à vulgariser une légende dont le philosophe de la Chenaie devait être un jour la victime. Ce n'est pas ici le lieu d'expliquer dans son détail la genèse de cette manœuvre et du contre-sens dont elle a fait la déplorable fortune. On craindrait de fatiguer le lecteur par l'exposé de ses moyens et de ses conséquences, qui seront proposés ailleurs à l'édification de ceux qu'intéresse ce problème de politique et de philosophie mêlées. Il nous suffit d'avoir tenté d'éclairer les motifs qui déterminèrent Cousin à décliner la chaleureuse invitation de La

Mennais, et par conséquent à s'abstenir d'aller passer en Bretagne les grandes vacances de 1825. Mobiles politiques d'abord, de parti-pris ou, ce qui, en matière intellectuelle est pire, de parti. Victor Cousin, pour La Mennais, c'était sans doute une âme à sauver ; mais c'était autre chose encore, à quoi s'attachait le salut d'une multitude d'autres âmes. Car l'accord du libéralisme sage et des catholiques, cette alliance dont il portait déjà l'espoir en lui, aurait pu se définir dans des conditions si heureuses, que le conflit qui éclatera avec la campagne de *l'Avenir* entre les nouveaux détenteurs du pouvoir et les catholiques libéraux et sociaux, eût été d'avance écarté. Qu'on imagine Victor Cousin revenant de la Chenaie la branche d'olivier, ou de gui, si l'on préfère, à la main... Mais il eût fallu qu'il fût un autre homme, et qu'en acceptant sans arrière pensée l'invitation de La Mennais, il eût osé se prêter, dans l'intimité de la Chenaie, à cette discussion courtoise qui eût brisé la fragile barrière à laquelle il se cramponnait. L'avenir se fût dégagé des nuées qui l'obscurcissaient...

La politique a certainement, dans le domaine de la pensée, d'autres méfaits à son actif. Si l'on avait pourtant le loisir de s'expliquer pleinement sur les conséquences de celui-là, on reconnaîtrait, croyons-nous, qu'il en est peu de plus regrettables.

Christian MARECHAL.



Bernard Shaw à l'index !...

La liberté est parfois chose toute relative, du moins la liberté pour un auteur d'écrire selon sa conscience et pour le lecteur d'acheter l'ouvrage d'un auteur qui lui plaît — même dans un Etat libre.

C'est ainsi que Jean O'Faolain, auteur d'une biographie bien connue du Président de Valera, signale dans *l'Observer*, de Londres, faute de pouvoir le faire dans un journal dublinois, la situation faite dans leur propre pays aux auteurs irlandais prétendant manier librement leur instrument de travail.

Il n'est pour ainsi dire pas d'écrivain de quelque valeur, originaire du Free State, dont les œuvres ne soient frappées d'interdit par une censure qui s'embarrasse fort peu de ménagements avec les gloires littéraires de la République, déterminant ainsi un état de choses dont l'exemple doit être unique parmi les démocraties.

Une liste officielle d'auteurs mis à l'index par cette censure pudibonde et chatouilleuse à l'excès comprend les noms de Bernard Shaw, de Liam O'Flaherty, de Kate O'Brien, de Frank O'Connor, d'Austin Clarke, de C. O'Leary, de Rearden Connor, de Francis Stuart, de Sean O'Casey, de L. A. G. Strong, de George Moore, de Lynch d'Alton, d'Oliver Gogarty, d'Elisabeth Connor, de Francis Hackett, et maints autres.

De plus, des listes non officielles adressées aux libraires, et présentant un caractère confidentiel, recommandent le sabotage de la vente pour les œuvres de quantité d'auteurs non mentionnés dans la première.

A ce compte, le fait pour un écrivain irlandais de voir ses livres admis en vitrine, ne va-t-il pas être bientôt considéré comme un privilège moralement peu enviable ?

La sélection des plants de pommes de terre en Bretagne

LA France et l'Afrique du Nord doivent, chaque année, renouveler environ 600.000 tonnes de leurs plants de pommes de terre.

On sait, en effet, que la pomme de terre « dégénère » assez rapidement, surtout dans certaines régions. Les récoltes vont s'amenuisant, malgré des méthodes culturales perfectionnées.

Cette dégénérescence est la conséquence de l'action de certains virus, transmissibles par le contact de plantes malades et de plantes saines et aussi par les pucerons qui puisent la sève des plantes malades et, par les piqûres qu'ils font ensuite aux plantes saines, leur inoculent les virus. Les plantes contaminées présentent alors un feuillage anormal. Quatre principales maladies provoquent ces anomalies foliaires.

Mosaïque (décolorations partielles et très faibles des folioles) ;

Frisolée (aspect frisé de la plante) ;

Enroulement (des folioles de la base) ;

Bigarrure (stries brun foncé des nervures et ensuite du parenchyme).

Il faut bien préciser que ces maladies *contagieuses* sont également *héréditaires* et *incurables*.

Dans de nombreuses régions de France, le renouvellement des plants doit s'effectuer tous les deux ans ou même tous les ans.

Autrefois, les plants de qualité venaient de l'étranger, particulièrement de Hollande.

C'est d'ailleurs un Hollandais, le Dr Quanjér, qui vint en France à la fin de l'autre guerre et s'étonna de voir à quel degré nos pommes de terre étaient généralement dégénérées. Il invita plusieurs agronomes français à se rendre aux Pays-Bas pour y étudier les méthodes de sélection et, en 1921, s'y rendirent quelques savants, parmi lesquels M. Duboys, alors et encore actuellement professeur à l'École Nationale d'Agriculture de Rennes.

Dès leur retour en France, le territoire national fut prospecté et on constata que la dégénérescence était beaucoup moins accusée en Bretagne que dans les autres provinces. Ceci s'explique facilement si l'on sait que le climat breton, doux et humide, n'est pas favorable à la pullulation des pucerons, vecteurs des maladies de dégénérescence.

De plus, ce climat humide convient fort bien à la végétation de la pomme de terre, de même que les terres à réaction acide, si fréquentes dans notre région.

Avec un rare bonheur, mais sans en supposer un tel développement

futur, le Professeur Duboys créa en Bretagne, il y a 25 ans, les premiers centres de sélection : Châteaulin, Pontivy, Quimperlé, etc. Ces centres furent constitués ensuite en *Syndicats de sélection*, l'ensemble des syndicats étant groupés depuis 1934 en une *Fédération Nationale des Producteurs de Plants de Pommes de terre*.

Avec les années, les Syndicats se multiplièrent. L'occupation allemande, rendant l'approvisionnement en plants étrangers fort difficile et les plantations augmentant en France, eut pour effet de faire éclore toute une série de nouveaux syndicats en Bretagne. Toutes les communes du Finistère et des Côtes-du-Nord furent alors incluses dans des Syndicats, de même que les deux tiers des communes du Morbihan et seulement une très faible partie de l'Ille-et-Vilaine et de la Loire-Inférieure. (Ces deux départements sont nettement moins favorables à la sélection, au moins dans leur ensemble.)

Il convient toutefois de mentionner l'effort considérable fait dès avant la guerre par le Finistère, dont la production de plants sélectionnés était très en avance sur les départements voisins.

Le contrôle de chaque culture sélectionnée est effectué à trois et même à quatre reprises, suivant les cas, par des contrôleurs recrutés, instruits et rétribués par la *Fédération nationale*. Un contrôle de la conservation, de la présentation et des expéditions des tubercules suit le contrôle végétatif. L'ensemble de ce travail est supervisé de très près par une *Commission officielle de Contrôle*, instituée en 1934 et formée de fonctionnaires du Ministère de l'Agriculture. Cette Commission délivre les certificats officiels inclus dans les sacs, ceux-ci étant cousus et munis d'un scellé.

On peut toutefois regretter que certains utilisateurs ne tiennent pas assez compte de ces certificats et confondent plants contrôlés et pommes de terre ordinaires. Maintes critiques ont été formulées à l'endroit de plants contrôlés, alors qu'il s'agissait en réalité de tubercules issus de cultures non sélectionnées.

Si les plants bretons répondent largement aux qualités sanitaires des cinq classes instituées par le *règlement technique*, nous devons à la vérité de dire que la présentation commerciale de la marchandise n'a pas encore atteint à la perfection, malgré des progrès considérables depuis quelque temps.

Production 1946 (1)

Finistère.	120.000 tonnes, soit environ	1.440.000.000 francs
Côtes-du-Nord.	35.000 —	420.000.000 francs
Morbihan.	30.000 —	360.000.000 francs
Ille-et-Vilaine.	2.500 —	30.000.000 francs

soit 187.500 tonnes de plants (valeur 2 milliards), produits par 75 syndicats de sélection, collectés et commercialisés par 35 coopératives et 139 négociants agréés.

Nous n'avons pas de renseignements précis concernant la Loire-Inférieure, sinon que sa production est de peu d'importance, mais probablement susceptible de développement.

(1) Les chiffres concernant la campagne 1947 ne sont pas encore publiés au moment de la rédaction de cet article. Nous savons cependant que la production s'est encore accrue en quantité et en qualité.

Le problème des variétés

Dix-huit variétés de pommes de terre sont sélectionnées en Bretagne. De grandes surfaces sont consacrées à *Bintje*, *Ostbole*, *Ackerségen*, *Royal Kidney*, *Etoile du Léon* et *Flava*. Le port de Brest charge chaque année, pour l'Afrique du Nord, environ 25.000 tonnes de plants des variétés hâtives *Etoile du Léon* et *Royal Kidney*.

Sur des superficies moindres, nous trouvons encore : *Institut de Beauvais*, *Industrie*, *Saucisse*, *Duchesse*, *Muntinga 17*, *Alberta*, *Primula*, *Fluke*, *Mittelfrühe*, *Voran*, *Viola*, *Arran Banner*

Ces variétés ne répondent pas entièrement aux besoins de la France. Il faut, en effet, penser aux régions atteintes de la terrible maladie de la *galle verruqueuse* et leur fournir des variétés résistantes. Or, une des plus communes variétés, *Bintje*, par ailleurs si pleine de qualités, est sensible à cette maladie. Une remplaçante est donc indispensable.

Institut de Beauvais, très demandée, surtout dans le Midi, pour sa résistance à la sécheresse, est de sélection difficile et chaque année sa production est moindre. Là également, il est urgent de trouver une variété similaire et de sélection plus aisée.

Ackersegen, si communément cultivée pendant la guerre pour sa forte production, est de qualité très médiocre. *Industrie* est très sensible aux maladies à virus. Tout ceci montre combien nous sommes pauvres en variétés vraiment intéressantes, tant pour la primeur, la consommation de saison, que pour la féculerie et la nourriture du bétail.

Mais il n'y a pas lieu d'être pessimiste, puisque plusieurs stations de recherches, officielles ou privées (toutes installées dans le Finistère), se sont lancées depuis quelques années dans ce travail d'obtention de variétés nouvelles. On est en droit d'en espérer de prochains et heureux résultats.

Cette *primauté* bretonne, en matière de pomme de terre, nous vaudra, sans doute, quelques noms bien bretons aux nouvelles créations. Ce sera un juste hommage rendu au pays d'élection de la précieuse solanée, en même temps qu'une habile propagande commerciale. Ne nous berçons cependant pas d'illusions : longtemps encore, nous entendrons parler des pommes de terre à appellations anglaises, hollandaises, allemandes, polonaises, tchèques, etc...

✻

La Bretagne, nous venons de le voir, est merveilleusement située pour la production du plant de qualité. Elle l'augmentera encore de façon notable. Chaque année, on peut constater une amélioration de l'état sanitaire et de la présentation de la marchandise. Conséquemment, et avec l'aide d'autres régions françaises, favorables aussi à la sélection, la France réduit chaque année ses importations de plants. On peut, dès maintenant, envisager le moment où elles seront réduites à peu de chose.

Cet état de fait, fort heureux en une période d'économie difficile, nous le devons non seulement à notre climat et à notre sol bretons, mais aussi au travail intelligent, acharné, de vingt mille sélectionneurs constituant une élite de la paysannerie. Nous le devons encore à une belle équipe de contrôleurs, compétents et conscients de leur rôle, à une organisation professionnelle bien au point et à l'aide très efficace du Ministère de l'Agriculture.

Lucien DUPOUX.

REPONSE A UNE VIEILLE QUESTION

Bretons et Gallois à la bataille de Saint-Cast (1758)

DANS le numéro de décembre 1908-janvier 1909 du *Fureteur Breton* (t. IV, pp. 75-76), sous le titre : *Le Gallois de Saint-Cast*, un lecteur usant du pseudonyme *Gwen-golo* faisait insérer les lignes ci-dessous à la rubrique « QUESTIONS » de ce périodique :

« Il est de mode, depuis une dizaine d'années, de faire allusion à l'épisode du Combat de Saint-Cast que rappelle l'auteur du *Barzaz-Breiz*, en son Argument de *Emgann Sant-Kast*. La Villemarqué cite ainsi M. de Saint-Pern-Couélan, député de Dinan, auteur du *Combat de Saint-Cast* :

« Une compagnie de Bas-Bretons des environs de Tréguier et de Saint-Pol-de-Léon, marchait pour combattre un détachement de montagnards gallois de l'armée anglaise, qui s'avancait à quelque distance du lieu du combat en chantant un air national, quand tout-à-coup les Bretons de l'armée française s'arrêtèrent stupéfaits : cet air était un de ceux qui tous les jours retentissaient dans les bruyères de la Bretagne. Electrisés par des accents qui parlaient à leur cœur, ils cédèrent à l'enthousiasme et entonnèrent le refrain patriotique; les Gallois à leur tour restèrent immobiles. Les officiers des deux troupes commandèrent le feu; mais c'était dans la même langue, et leurs soldats semblaient pétrifiés. Cette hésitation ne dura pourtant qu'un moment : l'émotion l'emporta bientôt sur la discipline : les armes tombèrent des mains, et les descendants des vieux Celtes renouvelèrent sur le champ de bataille les liens de fraternité qui unissaient jadis leurs pères ». (...)

« Hum! malgré soi on songe que M. de Saint-Pern écrivait en 1836, époque où l'on entendit des chansons populaires qu'on n'avait encore jamais entendues et qu'on n'a jamais entendues depuis. Malgré soi on voudrait trouver des témoignages antérieurs. Un épisode aussi extraordinaire survenu dans une affaire violente et rapide où le sentiment ne pouvait guère trouver de place n'a-t-il été consigné nulle part avant 1836? Remarquons qu'au lendemain de la bataille beaucoup de chansons populaires prirent leur vol dans le pays de Saint-Cast. Elles chantent un tout autre air. Ne serions-nous, une fois de plus, qu'en présence d'une exquise légende dont la formation reste à déterminer? »

Cette « Question » resta sans réponse tant que dura la publication du *Fureteur*.

Essayons aujourd'hui, sinon d'élucider de façon définitive un point d'histoire ou l'origine d'une légende, d'invoquer les différents textes qui tendraient à confirmer ou à infirmer la véracité de l'événement ayant servi de point de départ au chant du *Barzaz-Breiz*, intitulé : *Le Combat de Saint-Cast*.

Quelques mots d'abord du fait historique constitué par la bataille dans laquelle s'insérerait l'événement lui-même.

Le 4 septembre 1758 au matin, en pleine guerre de Sept Ans, une flotte anglaise forte de cent neuf voiles, sous les ordres de l'amiral Howe, mouillait devant Saint-Briac et débarquait environ huit mille hommes et quatre cents chevaux.

L'opération, commandée par le général Bligh, et à laquelle participait le futur roi d'Angleterre George III, avait pour but, tout en assurant à la flotte marchande du Royaume-Uni une plus grande sécurité dans les eaux de la Manche, une fois neutralisé le port de Saint-Malo, d'obliger la France, occupée en ce moment en Allemagne, à en distraire une grande partie de ses troupes pour la défense de son littoral.

Pendant trois jours, les forces ennemies se livrèrent uniquement à des prises de position et à des reconnaissances en direction de la Rance, assaionnées de quelques pillages. L'alerte donnée, des troupes devaient converger de divers points pour rencontrer les envahisseurs et leur tenir tête. Le duc d'Aiguillon, commandant de la Province de Bretagne pour le roi, arrivait le 8 à Lamballe et prenait ses dispositions pour faire protéger Dinan, cependant que les Anglais, ayant amené les tentes de leur camp de Saint-Briac, esquissaient un mouvement les portant vers le Guildo, où la traversée de l'Arguenon devait d'abord leur être interdite par une petite troupe sous les ordres de M. Rioust des Villes-Audrains. Ils réussirent néanmoins à atteindre Matignon le 10 vers quatre heures du matin, mais sentirent bientôt leurs arrières menacés par des unités sous le commandement du général comte Morel d'Aubigni, qui avaient à leur tour franchi l'Arguenon.

Dans la nuit du 10 au 11, leur situation étant devenue critique, les Anglais se mirent en devoir de rembarquer la totalité de leurs forces dans la baie de Saint-Cast, où leur flotte se trouvait en ligne, à une lieue et demie environ du point où le gros de ces forces était concentré. Lorsque la colonne du comte d'Aubigni arriva sur les hauteurs commandant la baie, les opérations de rembarquement battaient leur plein sous la protection d'une arrière-garde en ordre de bataille forte de trois mille hommes et retranchée derrière des talus de quelques pieds d'élévation. Survenant peu après, l'artillerie française donna la réplique à celle de l'escadre anglaise chargée de couvrir les opérations.

C'est dès ce moment que se déroula la « Bataille de Saint-Cast ».

qui devait se composer d'une suite de petites actions souvent meurtrières de part et d'autre, jusqu'à ce que la position étant devenue intenable pour eux, et dans l'impossibilité de gagner leurs navires, les ennemis restés à terre se missent à implorer miséricorde...

A la fin du combat qui, en tout, n'avait pas duré plus de deux heures, on dénombrait du côté anglais de mille à douze-cents tués, plusieurs centaines de noyés, et environ un millier de prisonniers, hommes de troupe et officiers de tous grades. C'était là une défaite pénible pour l'Angleterre qui, sans aucun résultat, avait perdu près du tiers de son corps expéditionnaire (1).

★★

Examinons maintenant de près les chances d'historicité de l'épisode illustré et popularisé surtout par la pièce du *Barzaz-Breiz*, sinon pour la masse du peuple breton, du moins pour les lettrés de notre pays.

Avant toute autre chose, notons que cette pièce, qui porte le numéro XLVII des « Chants Historiques » dans l'édition définitive (1867 et suivantes) de ce célèbre recueil, ne figure point dans la première impression de l'ouvrage (1839). C'est l'une des « trente-trois nouvelles ballades historiques » ajoutées à celui-ci dans la réimpression de 1845. D'où il appert que le collecteur des *Chants populaires de la Bretagne* n'avait pas encore connaissance des couplets relatifs à la bataille de Saint-Cast, ou ne s'était pas encore occupé d'introduire l'épisode dans l'« histoire poétique » de son pays, au moment où il engerbait les épis de sa première récolte.

Sans discuter l'authenticité ou le caractère apocryphe de ce chant qui, d'ailleurs, ne fait que très brièvement, et à mots couverts, allusion à la fraternisation britto-galloise au cours de l'engagement, rappelons qu'il serait originaire de Cornouaille (2), et qu'après une exposition préliminaire des faits dans le goût populaire, il met en scène des Bas-Bretons qui chantent en allant au combat, lorsque soudain :

« Les archers d'Angleterre, en entendant ces chants, restèrent immobiles d'étonnement; si belles étaient la mélodie et les paroles qu'ils semblaient charmés ».

*Arserien Bro-Zoaz pa glevchont,
Gant estlamm arzaou a rejont;
Ker kaer ann ton hag ar c'honzaou
Ken e voant bamet o setou.*

(1) On consultera avec fruit sur cet événement : OGIS, *Dictionnaire de Bretagne*, t. IV, pp. 206-213; SMOLETT, *History of England*, pp. 675-682; HABASQUE, *Notions Historiques* (...) sur le Littoral du Département des Côtes-du-Nord, t. III, pp. 171-183; de SAINT-PERN-COUELLAN, *Le Combat de Saint-Cast*; FREDÉRIC de la NOUË, *Notice sur le Combat de Saint-Cast*. Mais il est un ouvrage qui remplace avantageusement tous les précédents, c'est : *Saint-Cast, RECUEIL DE PIÈCES OFFICIELLES, et de Documents contemporains relatifs au Combat du 11 Septembre 1758*, publié par la Société Archéologique et Historique des Côtes-du-Nord, Saint-Brieuc, Puidhomme, Impr.-Libr., 1858, 1 vol. gr. in-8°.

(2) A côté de formes verbales propres aux dialectes de Cornouaille et de Tréguier, on peut y relever maints « léonismes » : *bro-Zoaz, kuerchont, leveret*, etc..

Les Bretons surpris demandent alors à leurs adversaires :

« Archers d'Angleterre (...) vous êtes donc las que vous vous arrêtez ? »

Ce à quoi il leur est répondu :

« Si nous nous arrêtons, nous ne sommes point las; nous sommes Bretons comme ceux-ci ».

*Arserien en Bro-Zaoz, leperet
Skuiz oc'h eta, pa ehuned ?
— N'ed omp ked skuiz, pa ehanomp,
Kouls ha ré-hont, Bretoned omp!*

Puis, les Anglais, les vrais, de s'écrier :

« Nous sommes trahis, fuyons, soldats ! »

Gwerzet omp! tec'homp kuit, potred!

Comme on le voit, c'est assez elliptique pour que les commentaires de l'Argument soient utiles à la compréhension de ce passage.

Dans les *Notes et Eclaircissements* faisant suite à la pièce, l'annotateur ajoute :

« Mais ce qu'il y a de très-remarquable, c'est que la mélodie du combat de Saint-Cast, qui devait être celle des strophes mises par le poète dans la bouche des soldats armoricains, est populaire à la fois en Bretagne et dans le pays de Galles ».

Et il indique que cet air est le même que celui du *Siège de Guingamp*, qui figure aux *Mémoires Originales*, 1^{re} partie, n° 6, à la fin du second volume (Edition 1845-1846).

Laissant pour l'instant l'air de côté, occupons-nous d'abord du chant lui-même.

Ce sera pour noter qu'en ce qui concerne sa provenance, La Villemarqué écrit (*Op. cit.*, p. 176) :

« Il y a plusieurs versions du *Combat de Saint-Cast* : l'une d'elles m'a été procurée par M. Joseph de Galan, arrière-neveu d'un des officiers bretons qui se distinguèrent le plus dans la bataille. »

Le procédé consistant à invoquer la communication d'une « version » de tel ou tel chant par quelque amateur est assez fréquent dans les références de l'ouvrage et ne saurait faire illusion aux yeux d'un exégète. Mais, je le répète, il importe peu pour le moment que la pièce du *Barzaz* soit authentique ou non, puisque La Villemarqué n'a point, de toute évidence, inventé l'incident qui s'y trouve si sobrement évoqué, et qu'il a été devancé dans la publicité que, par contre, il aura plus que tout autre contribué à lui donner.

Avant de pousser plus loin nos recherches à ce sujet, dégageons ce qui suit de la pièce elle-même :

- a) Des Bas-Bretons chantaient en s'approchant des lieux du combat.
- b) En les entendant chanter, des Gallois reconnurent en eux des frères de race.
- c) Ces Gallois mirent alors bas les armes et les Anglais crièrent à la trahison.

★★

En remontant dans le temps au-delà de 1845, date de la première publication du chant incriminé, nous constaterons que cinq auteurs au moins ont fait état du même incident et le rapportent avec quelques variantes dans les détails : *Philarète Chasles*, en 1844; *Brizeux*, en 1838; *Habasque*, en 1836; de *Saint-Pern-Couellan*, en 1836; *Ernest Fouinet*, en 1833.

Il ne s'agit plus que d'examiner la valeur du témoignage de chacun d'eux.

Dans la livraison du 1^{er} Juin 1844 de la *Revue des Deux Mondes* (t. VIII, p. 772) au milieu d'un article signé du premier de ces écrivains et intitulé *Les Pseudonymes anglais au Dix-huitième siècle*, on relève le passage suivant :

« En 1758 sur la grève de Saint-Cast, dans notre vieille Bretagne, les Anglais étant en guerre avec nous, une compagnie de montagnards gallois débarque; les paysans bretons prennent leurs vieux fusils et vont au pas redoublé à la rencontre de leurs ennemis; mais tout à coup ils s'arrêtent; les montagnards se sont mis à chanter leur chant de guerre, mêmes paroles, même musique. Les officiers bretons et gallois commandent le feu dans la même langue; les descendants des vieux Keltes se sentent frères, laissent tomber leurs armes et s'embrassent avec des larmes ».

Philarète Chasles, abondant polygraphe du XIX^e siècle, condense là en quelques lignes un fait dont il n'a naturellement pu être le témoin, et qu'il relate en utilisant sans aucun doute une source écrite non citée, mais facile à identifier.

Quelques années avant lui, notre compatriote Auguste Brizeux, au cours d'un banquet qui se tint à Paris, le 7 février 1838, entre Bretons réunis autour du grammairien Le Gonidec, avait évoqué le même fait à propos de la fraternité des Gallois et des Bretons, que La Villemarqué et ses compagnons de voyage devaient resceller symboliquement huit mois plus tard, en participant à l'*Eisteddfod* nationale tenue en octobre de la même année à Abergavenny (1).

« Ainsi, dit-il un lien vivant de communauté de langue unit toujours les deux pays (Galles et Armorique). Il n'y a qu'un demi-siècle (interrogez vos souvenirs de famille) (2), sur la grève de Saint-Cast, deux régiments bretons et gallois étaient sur le point de se combattre pour les intérêts de la France et de l'Angleterre; quelques rochers les séparaient.

(1) Pour plus de détails sur cette manifestation, cf. F. GOURVIL, *Un Centenaire : L'Eisteddfod d'Abergavenny et les Relations intellectuelles Bretagne-Galles*, br. in-8°, Morlaix, 1939.

(2) Brizeux aurait dû dire : « Il n'y a que quatre-vingts ans ».

» Mais soudain aux cris de leurs chefs, à leurs chants de guerre, les deux
 » peuples se reconnoissent. Alors ces fils d'une même race ne purent contenir
 » les mouvements de leurs cœurs; ils jetèrent ensemble leurs armes et
 » coururent les uns vers les autres pour s'embrasser comme des frères. (1)

Remontons encore de quinze mois dans le cours du siècle. Ceci nous amène à octobre 1836, date de la publication du tome III des *Notions Historiques* (...) sur le Département des Côtes-du-Nord, par M. Habasque, Président du tribunal de première instance de Saint-Brieuc (Guingamp, B. Jollivet, impr.-libr.).

Pp. 177-178 de cet estimable ouvrage, en une note relative à la commune de Saint-Cast, nous trouvons les lignes suivantes :

« Un fait traditionnel dans le pays me paraît mériter d'être rapporté. Je l'emprunte à M. Ernest Fouinet et à M. le comte de Saint-Pern, député des Côtes-du-Nord; puisse-t-il être exact ! ... »

Suit, avec quelques variantes très légères dans l'expression, le passage emprunté par La Villemarqué à Saint-Pern pour étoffer l'Argument du chant *Emgann Sant-Kast*, et reproduit entre guillemets au début de cet article.

L'ouvrage dont il est extrait par le Président Habasque et l'auteur du *Barzaz-Breiz*, et que Ph. Chasles a visiblement mis à contribution sans lui faire l'honneur de le citer, avait paru quelques mois avant la publication du tome III des *Notions*. Il s'agit d'un volume ayant pour titre : *LE COMBAT DE SAINT-CAST, orné d'un plan des lieux, suivi des pièces à l'appui et d'observations sur ce qui a été jusqu'ici publié à ce sujet*, par M. de Saint-Pern-Couellan, 1^{er} vol. in-8°, Dinan, J.-B. Huart, 1836.

Son auteur, on peut s'en rendre compte en se reportant à l'emprunt que lui a fait La Villemarqué (pp. 50-51), s'exprime au sujet de l'incident avec la précision d'un témoin oculaire.

Hélas !... celui de qui il en tient les détails n'est que le *petit-fils d'un témoin laissé lui-même dans l'anonymat*; aussi n'ose-il « garantir le fait », bien que « plusieurs personnes dont l'opinion peut faire autorité » le lui aient raconté, et qu'il soit « traditionnel dans le pays ». (*loc. cit.* pp. 50-51).

De la relation donnée par Saint-Pern, qui a influencé, en plus de Habasque (lequel n'a rien recueilli par lui-même, bien qu'ayant enquêté dans la région pour la rédaction de son travail), Brizeux, Chasles et la Villemarqué, on peut retenir ceci :

- a) Ce sont des Bas-Bretons du Trégor et du Léon qui auraient rencontré les « montagnards » gallois de l'armée anglaise.
- b) Ce sont les Gallois qui chantaient lorsque les Bretons s'avançaient vers eux.
- c) L'air de leur chant était très connu en Bretagne et les Bretons le reprirent avec eux.
- d) Les uns et les autres désobéirent simultanément à leurs officiers pour fraterniser sur le champ de bataille.

(1) Cf. Abbé LECIÈRE, *Brizeux, sa vie, ses années*, p. 199; Aug. DORCHAIN, *Œuvre de Brizeux*, t. I, p. 275.

Venons-en maintenant au plus ancien des témoignages écrits dont nous ayons connaissance jusqu'à présent.

Il n'est antérieur que de trois ans au récit de Saint-Pern, et se trouve dans une *Revue de Bretagne*, première du nom, qui se publiait à Rennes, 8, rue du Champ-Jacquet, et dans le tome I de laquelle, à la date de février 1833, on peut lire un article intitulé : *Scènes du Combat de Saint-Cast*, et signé : Ernest Fouinet.

Certains passages de cet article sont suggestifs du point de vue qui nous intéresse.

P. 64, l'auteur s'exprime ainsi au sujet d'une relation orale qu'il aurait recueillie de l'incident brito-gallois :

« Un paysan de Saint-Enogat, qui avait pris une part active à ce combat, me l'a raconté lui-même en 18... Il avait alors quatre-vingts ans ; la mémoire commençait à lui manquer; ce qui explique comment il était peu précis sur certains détails des lieux et des personnes, et pourquoi je serai peu précis moi-même. »

Plus loin, p. 69, il fait intervenir une personne plus cultivée, qui l'entretint surtout de l'action de volontaires des trois paroisses de *Saint-Cast*, de *Saint-Briac* et de *Pleurtaut* dans la bataille :

« Les trois paroisses étaient bien disposées à se battre bravement avec une troupe qui s'avançait en chantant à haute voix. Ce n'était point un air anglais, le *God save the king* ou le *Rule Britannia*, mais un chant national dans une langue inconnue. J'écoutais en vain. Je ne comprenais rien; mais plus les Bretons s'avançaient vers cet ennemi si joyeux, et plus ils prenaient l'air souriant. Ils marchaient à la mesure de l'air que les autres entonnaient en chœur. Ils s'approchaient, ils s'approchaient toujours; ils étaient à portée de mousquet. La fusillade allait s'engager quand, au dernier refrain de cet hymne guerrier, tous les Bretons le répétaient ensemble en jetant leurs armes, leurs faux, leurs fourches, leurs fusils, pour se précipiter dans les bras de leurs adversaires, qui recevaient leurs embrassements avec joie!
 » — Que signifiait ceci, demanda d'un ton sévère le général.
 » — Ces deux troupes parlaient la même langue, général, d'un côté nos Bretons, de l'autre des montagnards Gallois. Ils avaient le même langage, le même cœur; pouvaient-ils se battre ensemble ?
 » L'aide de camp venait d'achever son récit quand Derrion rentra ayant au bras droit, au bras gauche, des soldats du pays de Galles, dont l'un portait son nom ».

Que pouvons-nous retenir de la relation ci-dessus qui, je le répète, constitue le témoignage le plus ancien qu'il soit possible d'invoquer en faveur de la réalité de l'incident ?

Dégageons-en quelques remarques :

1° C'est également un témoignage indirect, publié soixante-quinze ans après le fait qu'il rapporte, et n'offrant aucune référence contrôlable.

2° D'après lui ce seraient des paysans gallois et non des Bas-Bretons, contrairement à ce qu'assurent Saint-Pern, Brizeux et La Villemarqué, qui auraient affronté des Gallois sur les lieux de rembarquement.

3° Ce seraient ces derniers, comme dans le récit de Saint-Pern, et contrairement à ce que laisse entendre la pièce du Barzaz, qui, les premiers, auraient entonné le chant cause de l'incident.

4° Comme dans les récits ultérieurs, l'air de ce chant aurait été également connu des Bretons et des Gallois.

5° Contrairement à l'allusion du chant Emgann Sant-Kast, qui met le refus de poursuivre le combat sur le compte des Gallois, ce seraient les Bretons qui auraient jeté bas les armes pour fraterniser avec leurs frères de race.

6° Un Breton du nom de Derrien se serait même découvert un homonyme parmi ces derniers.

Passant ces remarques au crible de la critique, notons la fragilité d'un témoignage indirect (comme celui de Saint-Pern), qui fait intervenir des Gallois, ignorants de la langue bretonne, comme frères de langue des Gallois; qui fait état d'une communauté de « chant national » entre les Bretons des deux côtés de la Manche; qui va même jusqu'à invoquer une impossible homonymie entre deux soldats des camps adverses.

En effet, quiconque pratique également les langues bretonne et galloise ne saurait admettre que des paysans trégorois ou saint-politains — à plus forte raison des Hauts-Bretons des bords de l'Arguenon — et des montagnards du Carnarvonshire aient pu, du premier coup se comprendre à distance; quiconque possède une connaissance approfondie des folklores breton et gallois sait qu'il est parfaitement vain d'essayer d'y découvrir des thèmes musicaux identiques — à plus forte raison des airs semblables; quiconque s'est aventuré dans le domaine de l'anthroponymie cambrienne — infiniment moins varié, d'ailleurs, que celui de l'anthroponymie armoricaine — pourra certifier que le nom *Derrien*, si fréquent en Bretagne, est totalement inconnu de *Pembroke à Chester et de Cardiff à Holyhead*.

Plaçant maintenant l'incident lui-même sur le plan historique, nous devons constater les contradictions qui se font jour entre les trois principaux témoignages touchant la défection des troupes celtes sur la plage de Saint-Cast : ceux de La Villemarqué, de Saint-Pern et de Fouinet (1).

— D'après le chant Emgann Sant-Kast, les Gallois auraient jeté leurs armes sans qu'il soit question de réciprocité de la part des Bretons.

— D'après Saint-Pern, le geste aurait été accompli simultanément de part et d'autre.

(1) Ce dernier, né à Nantes en 1798, mort en 1845, apparaît dans un article précédant immédiatement, dans le même numéro de la *Revue de Bretagne, ses Scènes du Combat de Saint-Cast*, comme un néophyte du bretonnisme de l'époque romantique, particulièrement « emballé » comme on dirait de nos jours. On peut se demander si, tout en n'ayant peut-être pas créé le mythe de la rencontre breto-galloise, il n'en aurait pas brodé lui-même tous les détails.

— D'après Fouinet, les Bretons auraient, les premiers, refusé de continuer le combat.

Des trois auteurs, deux au moins devraient s'être trompés ou avoir été induits en erreur, si l'épisode était attesté par quelque document officiel, par une relation écrite, à l'époque même de la bataille, de la main d'un témoin direct.

Il est, hélas ! à craindre que tous les trois se soient laissé tromper avec plus ou moins de complaisance, et il est inadmissible qu'une défection subite d'unités combattantes ayant pu influencer, comme celle des Gallois seuls, des Bretons seuls, ou des deux fractions belligères simultanément, sur l'issue du combat en cours, n'ait laissé de trace que dans la seule tradition orale, et n'ait point fait de la part des chefs responsables, tant au War Office de Sa Majesté Britannique qu'au Ministère de la Guerre, à Paris, l'objet d'un rapport circonstancié. Il est, de plus, incroyable qu'un événement si important, dont La Villemarqué, dans son « Argument » (*Barzaz-Breiz*, édit. définit. p. 335), prend soin de souligner le fait qu'il est « peut-être unique dans les annales de la guerre », n'ait point été consigné dans la correspondance d'un seul des nombreux épistoliers d'une époque où les personnes cultivées affectionnaient beaucoup les échanges de nouvelles et de commentaires relatifs aux événements contemporains.

L'ouvrage publié sur la bataille de Saint-Cast par la Société Archéologique et Historique des Côtes-du-Nord, déjà cité plus haut (page 267), qui est la contribution la plus magistrale à l'histoire de cette journée, contient tous les documents officiels que l'on puisse réunir à son sujet, et reproduit en outre maintes *Relations et Pièces contemporaines* émanant de combattants et de témoins comme M. Rioust des Villes-Audrains, les recteurs de Saint-Cast, de Trégon, de Créhen et de Saint-Denoual. Or, aucun de ces documents, aucune de ces relations, comme par ailleurs aucun *historien, français, anglais ou breton, ne fait la moindre allusion à quoi qu'il soit ressemblant, même de loin, à un incident comme celui-là*.

On peut en dire autant des pièces de vers et des chansons auxquelles la victoire des armes françaises donna l'envol aussitôt après la bataille, et dont une quinzaine sont groupées à la fin du même volume. Et il est troublant de constater que la seule d'entre elles qui fasse allusion à la rencontre des Bretons des deux côtés de la Manche soit précisément celle que La Villemarqué a introduite dans les Chants Historiques de son *Barzaz-Breiz*, sans d'ailleurs indiquer où il l'a recueillie, ni de qui il tient la version publiée par lui (1).

(1) Rappelons qu'il dit (Notes et Eclaircissements) tenir « une version » du chant de M. Joseph de Calan. Il est vraisemblable que cette version n'est autre que la chanson bretonne imprimée peu après la bataille, dont la collection de Penguern recelait un exemplaire considéré comme unique, et que M. J. Loth, à qui l'abbé Langiamet, acquéreur d'une partie de cette collection, l'avait communiquée, reproduisit dans les

Faut-il donc, en définitive, faire notre deuil d'une séduisante anticipation de ce rapprochement interceltique que des intellectuels de Grande et de Petite Bretagne ont cherché à réaliser par la suite, et qui se serait spontanément affirmé dans les circonstances que l'on sait sur la plage de Saint-Cast ?

C'est à craindre. Et je me défends d'ailleurs d'être le premier à souffler sur les vapeurs diaprées de l'« exquise légende », dont parlait *Gwen-golo* à l'interrogatif, dans le *Fureteur* de janvier 1910.

Voici bien près d'un siècle que celle-ci avait été traitée sans le moindre ménagement par quelque annotateur de la réédition du *Dictionnaire de Bretagne*, d'Ogée (*de Marteville*, Rennes, 1853), dans le tome II de laquelle, pp. 737-738, n. **, se trouvent les réflexions suivantes à propos de l'affaire :

« On a dit et répété, depuis plusieurs années, qu'une compagnie de Bas-Bretons des environs de Tréguier et de Saint-Pol-de-Léon, marchant pour combattre un détachement de montagnards gallois qui s'avançaient en chantant un air national, s'arrêta stupéfaite en reconnaissant un air de leur (*sic*) propre pays. Electrisés par ce doux souvenir, les Bretons répètent le refrain national; à leur tour les Gallois s'arrêtent; en vain les officiers commandent le feu, les deux troupes se tendent les bras et s'unissent. Ce touchant récit, entouré de poétiques détails, est tout à fait inconnu des trois narrateurs primitifs de la bataille de Saint-Cast; c'est une grave raison déjà de douter de sa véracité. Mais quand on étudie avec soin les phases de cette action, il est plus difficile encore d'admettre cet épisode, encore qu'un homme éminent ait publié le *texte même* de l'air national devant lequel les armes ennemies s'abaissèrent. L'action de Saint-Cast ne fut point une bataille rangée; les détachements n'en vinrent pas, comme à Fontenoy, à se joindre pour ainsi dire avant de tirer. L'armée française fit une irruption soudaine sur les Anglais, et ceux-ci, enfoncés en un tour de main, purent tout au plus crier grâce! Que les Bas-Bretons aient, en ce moment, reconnu des Gallois et les aient spécialement épargnés, cela se conçoit; mais l'air national et les officiers qui, en vain, ordonnent de faire feu, sont de la poésie, et non de l'histoire. »

Mettant le point final à sa « Question », *Gwen-golo* disait que la formation de la « légende » du *Combat de Saint-Cast* réstait encore à déterminer. Je ne prétends point avoir résolu le problème de cette formation en sortant de l'oubli l'article de Fouinet paru en 1833, qui me semble être le plus ancien en date des différents textes relatifs à la fraternisation britto-galloise, et dont procèdent à quelque degré tous les textes postérieurs à lui sur le même sujet. Je souhaite qu'un « fureteur » chanceux ou perspicace en exhume bientôt l'archétype...

Mais puisque l'annotateur anonyme d'Ogée nous a ramenés incidemment à l'« air national » des belligérants celtes, en rappelant que La Villemarqué a prétendu en publier le « texte même », il me semble utile d'y consacrer quelques lignes.

On se rappelle ce que le collecteur du *Barzaz-Breiz* a dit (voir

Annales de Bretagne, t. XII, juillet 1897. On la retrouve avec une traduction de Penguern dans le numéro du *Fureteur* où avait été posée la « Question » par *Gwen-golo*. Et comme le fait observer celui-ci pour l'ensemble des chants bretons et français inspirés par la bataille, elle « chante un tout autre air » que la pièce du livre de La Villemarqué.

plus haut, p. 268) au sujet de cet air, qui est également celui du *Siège de Guingamp*, dans le même recueil. Les initiés savent déjà que le chant gallois dont l'air correspond à celui de *Seziz Gwen-gamp* est : *Rhyfelgyrch cadben Morgan*, dont la plus ancienne notation connue semble être celle du recueil intitulé *Musical and Poetical relicks of the Welsh Bards*, imprimé à Londres en 1794.

Ses paroles se rapporteraient à un chef du Glamorgan qui vivait vers la fin du XIII^e siècle, ce qui ne veut nullement dire qu'elles soient contemporaines du héros. Et l'on peut en dire autant de l'air lui-même, qui, lui, ne saurait vraisemblablement être antérieur au début du XVIII^e siècle.

La mélodie n° XVII de la première édition du *Barzaz* présente, par rapport à la mélodie galloise, des variantes qui ont fait l'objet de remarques dans le t. VIII, pp. 37, 102-103 du *Fureteur Breton*. Mais, eût-elle été absolument identique à cette dernière, la communauté de l'air en Galles et en Bretagne n'en serait pas moins des plus douteuses. Elle se heurte à des objections dont la moindre n'est pas qu'il faudrait en reporter l'ancienneté à l'époque des Emigrations bretonnes, c'est-à-dire au plus tard au VIII^e siècle...

Il ne faut pas davantage perdre de vue le fait que La Villemarqué étant le seul à avoir recueilli des chants historiques de l'importance et de l'ancienneté présentées par tant de pièces de son célèbre ouvrage, il est de même le seul qui ait publié des textes musicaux communs à deux peuples celtes (1).

Je laisse au lecteur le soin de tirer de ces particularités telle conclusion qui lui plaira, tant au sujet du chant publié, traduit et annoté sous le titre d'*Emgann Sant-Kast* qu'à celui de l'air qui lui est attribué dans le *Barzaz-Breiz*.

F. GOURVIL.

(1) Les « Mélodies Originales » de la première édition du *Barzaz* (1839-40) présentent au n° XVIII (p. 6) de l'appendice musical la note suivante : *Cet air et les deux qui précèdent sont aussi populaires dans le Pays de Galles qu'en Bretagne.*
(Il s'agit pour le numéro en question, de l'air du *Siège de Guingamp*, pour le n° XVII de celui d'*Azénor la Pâle*, et pour le n° XVI de celui de *Lez-Breiz*.)
Cette note a été supprimée dans les éditions ultérieures (1845-46 et 1867), dans lesquelles il n'est fait allusion à une communauté d'air pour les deux pays qu'aux « Notes et Eclaircissements » du *Combat de Saint-Cast*.
Antérieurement à la publication du *Barzaz-Breiz*, La Villemarqué a usé du même procédé pour souligner la parenté des folklores musicaux breton et gallois. Ce fut à l'occasion de l'*Eisteddfod* d'Abergavenny, en 1838, où il chanta une pièce de sa composition au sujet de laquelle il écrivait à son père, en date du 5 novembre de la dite année :
« Il s'est trouvé que, par le plus étrange des hasards, non seulement les paroles de mon chant composé pour la fête ont été parfaitement entendues de tous les Gallois (...) mais encore que l'air breton est populaire dans le pays de Galles ». (Cf. La Villemarqué, sa vie et ses œuvres, p. 53).



UNE GWERZ INÉDITE DE YANN AR GWENN

À u début du XIX^e siècle, les journaux étaient peu répandus dans les campagnes, et nos paysans s'instruisaient des événements contemporains en écoutant les complaintes, les *gwerz*ion, que des chanteurs ambulants leur psalmodiaient aux foires, aux pardons, aux veillées. Ces bardes ambulants étaient en outre les poètes officiels des amoureux, et « levaient » pour eux des *soniou*, gais ou mélancoliques suivant le cas, ou des chants de noces qui étaient le complément obligé des festins de mariage. L'un des plus célèbres fut l'aveugle Yann ar Gwenn. Un croquis publié dans le *Magasin Pittoresque* de 1842, représentant la maisonnette qu'il s'était fait bâtir à Plouguivel sur les bords du Jaudy, et l'article qui l'accompagnait inspirèrent Brizeux. Sa popularité fut immense et d'aucuns l'appelèrent l'Homère bas-breton. Je préfère ne pas faire intervenir les littératures étrangères et le dire plus simplement, comme Charles le Goffic (*Sur la piste de Yann-ar-Gwenn*), le roi des chanteurs bretons.

J'ai trouvé, il y a quelques années, une chanson composée par lui « en méditant sur sa vie ». Je l'avais communiquée au regretté J. Ollivier, de Landerneau, qui l'avait utilisée pour la notice biographique consacrée au barde aveugle dans son ouvrage sur la *Chanson Populaire Bretonne*, mais comme elle est inédite, j'ai pensé qu'il serait intéressant de la publier intégralement.

L'écriture du manuscrit m'était inconnue. Or, M. Francis Gourvil me signale une référence qui m'était passée inaperçue, qui permet de la dater, et presque de l'identifier.

Dans son livre sur *La Villemarqué, sa vie et ses œuvres* (édition familiale parue en 1908) (1), M. P. de la Villemarqué cite, pages 95 et 96, quelques lettres écrites à son père du temps où celui-ci recueillait des documents pour le Barzaz Breiz qu'il allait publier deux ou trois ans plus tard :

« En voici une autre, de 1837, adressée à Théodore de la Villemarqué au Plessix :

J'ai l'honneur de vous remettre les vers écrits pour vous sous la dictée du pauvre Yan, sa présence en cette circonstance avait pour moi quelque chose de grave, car je comprenais qu'il accomplissait un acte solennel. Des larmes coulaient sur ses joues, et l'homme respectable apparaissait au travers de ses haillons...

Lorsque je lui ai observé que les mots français se trouvaient en grand

(1) Édition qui n'est pas identique à l'édition « revue et augmentée » mise dans le commerce en 1926.

nombre dans ses vers, il a répondu : « Intentet aval'e'h int partout... an outro a redresso ane » (*sic*). [Ils sont assez compris partout... Monsieur arrangera cela].

Et quand j'ai ajouté que je regardais les corrections comme très importantes, et donné mes raisons il a repris : « Allas ! ne ve quet ezet d'ober ze. » [Hélas ! ce ne serait pas facile à faire.] Il regarde au reste ces mots comme bretons, les meilleures raisons semblent ne pouvoir le convaincre du contraire, et il laissait percer le désir, s'il livrait à l'impression cette dernière production, de les faire reparaître, et cela, disait-il, pour être mieux compris, c'est à peine si j'ose me flatter d'avoir réussi à l'en dissuader.

J'ai pris sur le bâton entaillé dont se sert l'Homère des foires et pardons les renseignements les plus minutieux. Sa réponse à toutes mes questions a été que son seul but en s'en servant est de fixer dans sa mémoire au moyen des coches le nombre des strophes qu'il compose.

Cette lettre, très intéressante, explique très bien la nécessité où se trouva La Villemarqué de corriger certaines expressions absolument françaises des chanteurs populaires.

Elle était suivie d'un : *Gwerz neve groet gant Yan ar Goen*, dont la seconde strophe est ainsi conçue :

...Seiz bloa vo ar nugen a oan pa hon bet *Commancet*
Da o ber zonio neve, pa guaven un *sujet*.
Aboue em euz *rimet* un noub ar droug heurio
A glavan en guirione erruet en hon bro, *etc...*

...gwerz qui n'a pas moins de 20 couplets...

M. P. de la Villemarqué ne donne malheureusement pas le nom du correspondant de son père. Mais M. J. Ollivier a trouvé dans le tome 93 (n^o 95 et 96) de la collection de chansons bretonnes recueillies au siècle dernier par M. de Penguern, une notice inédite et qui resterait également anonyme si dans le tome 111, n^o 41, du même recueil, il n'avait relevé l'indication suivante : « la note de M. Even (Cadiou) sur Dall ar Gwen ».

La voici d'ailleurs :

NOTICE SUR JEAN LE GUEN, poète bas-breton, né à Plougrescant (canton de Tréguier), le 29 Décembre 1774, décédé à Plouguivel (même canton) le 30 Décembre 1849.

Jean Le Guen, plus connu sous le nom de Dall ar Gwen, ou l'aveugle le Guen, naquit de parents pauvres. Aveugle peu de mois après sa naissance, dans la misère la plus profonde, ses premières années se passèrent dans la mendicité. Il exerçait cette triste profession les jours de foires et de marchés, les dimanches dans les bourgs. D'un esprit triste et rêveur, il y écoutait avec avidité les complaintes, les dialogues rimés, dont le chant était alors si fréquent. De là, et à l'âge d'environ 20 ans, il conçut l'idée de composer lui-même, et d'aller dans tous les lieux dalentour chanter lui-même aussi les malheurs, les catastrophes, quelquefois les satyres qu'il avait versifiées. Ses sujets, dans la première période de sa vie, étaient généralement douloureux. Ainsi c'étaient des naufrages, un incendie où plusieurs personnes avaient péri, un meurtre, enfin quelque chose de lamentable. On m'a assuré qu'il avait composé une ode sur la mort du Duc de Berry, œuvre dans laquelle ses idées s'élevaient à une grande hauteur ; une autre sur la révolution de Juillet, où il peignait avec feu...

« le tumulte et les cris ;
 » Le sang de tous côtés ruisselant à Paris. »

A ces lugubres récits se mêlaient parfois des dialogues épigrammatiques : tels la dispute entre un tailleur et un tisserand; entre l'eau et le feu; un chant amoureux entre un jeune clerc que ses parents veulent faire prêtre, et sa jeune maîtresse qu'il préfère, etc., etc., (1).

Il y a une quinzaine d'années, on fit dans un journal de Saint-Brieuc un éloge de ses compositions, et on appelait sur lui, sur son infirmité, et sa mission, un secours du département. Cet éloge fut suivi d'une réclame (2) qui disait qu'il n'était pas l'auteur, mais bien le chanteur des œuvres qu'on lui attribuait. Et cependant sa manière de composer dont on parlera plus bas, la localité en général de ses sujets portent à penser que cette réclame (2) n'était pas juste. Le changement d'imprimeur qui la suivit ne serait-elle pas une induction en sa faveur, puisqu'il a continué à composer ?

Vers cette époque aussi, je remis, ou je fis remettre à M. de Villemarqué qui s'intéressait à Dall le Guen, plusieurs de ses œuvres, (3)

Celles que j'envoie sont postérieures. Elles traitent de divers sujets tristes ou plaisants. Mais sa façon est toujours la même. Et à propos de cette dernière, dall le Guen, qui était modeste, est bien sûr étranger aux épithètes de grand poète ou chansonnier du premier ordre, qui se trouve à la fin de ses compositions. Si dans la dernière strophe de chacune, il rappelle son nom, souvent son infirmité, et quelquefois le nom de sa femme, il avait trouvé ce précédent chez ses prédécesseurs.

Dall le Guen habitait une cabane, ou plutôt une hutte, sur une falaise à dix pas au-dessus du rivage de la mer, n'ayant pour voisin qu'un artiste en horloge aussi misérable que lui. Là au bruit des vagues et des cris plaintifs des oiseaux de mer, assis dans les beaux temps au pied d'un fossé, près d'un feu d'herbe, en son foyer quand il faisait mauvais, — il composait, branlant sans cesse sa tête en avant par un mouvement égal et précipité. Armé d'une cheville et d'un couteau, il faisait par l'un une entaille sur l'autre à la fin de chaque couplet. L'œuvre accomplie, il allait la réciter et la faire écrire chez un voisin capable; allait à l'imprimerie lui-même, en emportait de nombreux exemplaires, qu'il chantait et vendait à vil prix, de ville en ville, de bourg en bourg. C'est dans l'ancien évêché de Tréguier qu'il exerçait cette industrie. Il ne dépassait pas d'un côté la rivière de Lézardrieux, de l'autre celle de Morlaix. Et, en effet, le breton de l'évêché de Tréguier est plus mêlé d'expressions françaises, mélange dû à un plus

(1) J. Ollivier a découvert toutes ces chansons. Voir son *Catalogue* numéros 957, 955, 948, 965, 289, 285, 561, 478.

(2) Réclame.

(3) Nous croyons devoir attirer l'attention sur le fait que La Villemarqué recherchait les chansons imprimées de Yann ar Gwenn. Notre regretté ami Ollivier, qui avait bien voulu nous associer à ses travaux, avait la conviction que l'étude des « *feuilles volantes* » apporterait une lumière nouvelle sur la « composition » du *Barzaz-Breiz* en faisant apparaître des sources livresques et imprimées dont personne n'avait encore parlé. Il se proposait d'étudier cette utilisation des chansons et cantiques imprimés dont il donne trois exemples caractéristiques dans son « *Catalogue Bibliographique de la Chanson Populaire Bretonne sur feuilles volantes* », pages 60, note 2, 132 note et 219 note. (Voir également pages XI et XII, 264 et 297.)

Il est navrant qu'après avoir longuement étudié La Villemarqué, avec passion mais sans parti-pris, Ollivier n'ait pas pu exposer le résultat de ses recherches.

Ad. LE GOAZIOU. — Dr C. LAURENT.

grand progrès de la civilisation générale; et à la richesse du terroir, cause d'une plus grande instruction.

Telle est la courte notice de ce vieillard aveugle, aveugle comme tous les bardes bas-bretons, mort dans une extrême indigence, malgré sa sobriété. Il laisse une veuve aussi misérable. Un fils a succombé au service de l'Etat. Ses autres enfants mendient. Honneur à celui qui pourrait leur obtenir un secours, en souvenir et en récompense du talent de Dall ar Guen.

Je dois une partie de ces renseignements aux quelques visites que j'ai faites à l'aveugle, et à l'obligeance de M. le Manchec, maire de Plouguiel, grand amateur de notre poète, qu'il a souvent secouru de son aumône, et dont il a été bien des fois le secrétaire.

M. Ollivier datait cette notice de 1852-53. Avec les quinze ans de recul dont parle l'auteur, cela fait bien 1837. Mais qui était cet Even (Cadiou) ? Un aimable fureteur pourrait-il nous le dire ?

Le manuscrit que je possède a visiblement été rédigé sous la dictée de Yann ar Gwenn au moment de sa composition : c'est sans doute le brouillon du texte qui fut ultérieurement envoyé à la Villemarqué. On se rend compte que le collecteur a conseillé à l'auteur de remplacer certains mots vraiment trop français par d'autres qu'il estimait plus bretons : *Quernez* au lieu de *misser*; *droug-heurio* au lieu de *mateurio*; *alusennabl* (*sic*) pour *charitabl*, et que Yann ar Gwenn y a consenti sans trop de difficultés : au couplet 8, *tener* a remplacé *fidel*, qui d'ailleurs ne rimait pas : « *N'eus fors* » [n'importe], est-il écrit en marge, écho de la bonhomie du chanteur.

Outre un vers : *Pa vomp dall hon diou, neuze a vo jeu, c'hoari* : [quand nous serons aveugles tous deux, alors ce sera amusant], début d'un couplet inachevé qui aurait pu se placer avant ou après le N° 14, on trouve en bas de page trois lambeaux de phrases « *intentet aval'c'h partout* » — « *Ne ve get ezet d'ober ze* » — « *En a redresso ane* », notes prises par le collecteur et reproduites dans sa lettre à T. de la Villemarqué.

Mais besogne bien ardue que celle entreprise par lui : comment pouvait-il espérer faire comprendre à Yann ar Gwenn, qui ne savait que le breton, que les termes employés étaient français ?

Si pour le moment nous ne savons pas avec certitude qui a écrit ce texte breton, il n'en est pas de même pour la traduction française. Pour les douze premiers couplets la traduction est de la main de Violeau. Hippolyte Violeau, né à Brest en 1818, mort en 1892, a publié d'assez nombreuses œuvres — poèmes, nouvelles, romans — que l'on ne lit plus guère, mais qui ne manquent pas d'un certain charme désuet. Il a également laissé des mémoires malheureusement restés inédits, bien que fort intéressants pour la vie et le mouvement des idées à Brest et à Morlaix au XIX^e siècle. Il était allié au libraire Lefournier, à le Maout (l'ancêtre, celui de la *Moutarde Celtique*), aux Hello, et se trouvait être grand'oncle par alliance du philosophe Ernest Hello.

Vers 1846 il se mit à étudier le breton qu'il ne connaissait pas encore; il ne semble d'ailleurs pas être arrivé à des résultats bien satisfaisants, mais néanmoins il s'y essaya sous l'influence des milieux bretonnants de Morlaix qu'il fréquentait alors, et en particulier des

Saint Prix. Mme de Saint Prix collectionnait les chansons bretonnes qu'elle recueillait elle-même ou qu'on lui envoyait (et c'est sans doute ainsi que mon manuscrit parvint entre les mains de Violeau) : « J'ai découvert une mine, une véritable mine chez Mme de Saint Prix, écrivait le 3 septembre 1847 Violeau au vicomte de Marigny. Je passe tout mon temps depuis plusieurs jours au milieu des balades bretonnes. Comme je suis un breton dégénéré, Mme de Saint Prix a la bonté de me traduire le mot à mot et ensuite j'arrange le tout à ma manière. J'ai trouvé dans ces vieilles chansons deux sujets de roman et deux de nouvelles (Marquise Traonlavaré et Jeanne Leroux enlevée par la Tremblaye ; nouvelles : Renée Leglas et Des Tourelles et Kerveguen) ». (Lettre communiquée par M. A. Le Goaziou).

En effet, le texte que je possède de sa main comporte de nombreuses ratures portant sur la forme plus que sur le fond. Mais il ne l'a pas poursuivi au-delà du 12^e couplet.

GWERS NEVE GROET

gant Yan ar Goen o sonjal voar e vue

Voar don : Santes Anna ar Palud

- 1) *Me ho ped, Speret Santel, da rei din sclerigen
Evit gallout disclerian ebars en ber termen
Eur vers neve em eus groet, o sonjal em bue,
Gant darn demeus ma quernez (1) ha ma extremite.*
- 2) *Pa deuis voar an douar, e voan yac'h ha dispos:
Cresqui 'ren ha profilan, hac en de hac en nos :
Beteq an oad a zeis mis sur buguel ar braoan,
Evel eur fouldelisen, pa ve en e c'haera.*
- 3) *Pa oa echu ar seiz mis, hon rentet glac'haret,
Em eus collet er bed-man va brassan joaustel.
N'en deus quet voar an douar, na n'a vo birviquen
Tristoc'h evit an hini a goll ar sclerigen.*
- 4) *N'em oa nemet daouzec vla pa oan eet gant va Zad,
Hac e hon bet pemzec bla gantan o labourat,
Deus an eil ty d'equile o c'honit ma zam boet,
Ha nemerd gant ma labour ne oan quen occupet*
- 5) *Voar ben neuze e oan oad a zeis bloa voarnuquent
Hac e liquis em speret monet da vale hen;
Eur c'hamarad a choasis, un den a gonfiang,
Gret ur c'honje en zervich ar Roue deus a Franc.*
- 6) *Seiz vloa voarnuquent a oan pa hon bet commancel
Da ober zonio neve, pa gueven ur sujet
Abaoue em eus rimet un nombr a droug-heurio (2)
A glevan en quirione erruet en hon bro.*

(1) Quernez a remplacé le mot miser effacé.

(2) Le mot primitif était valentien.

- 7) *Roet em eus sclerigen hac an anaoudegues
Er foario, er marc'hajo (1), en quer ha var ar maez.
Dre oll em eus baleet en diou departamant
Ha gant an oll hon cont et un den divertissant.*
- 8) *Empad c'hoec'h vloa e omp bet o vale assables,
O tivertissa an dud en quer ha voar ar mes :
Ar maro a erruas er fin deus an amzer,
Hac a ra dispartian ar mignonet fidel. (2)*
- 9) *Maro ea ma c'hamarad ha me a so chomet
E zilerc'h voar an douar, un den abandonet :
Ma flaneden zo calet hac e c'heil a rencan
En queit a ma vin lezet gant Doue er bed-man.*
- 10) *Paoan ur bloa ha tregont e hon bet dimezet
D'eur feumelen agreabl hac e deus ma soignet.
Bebet hon deus assables en union Doue,
Hag a reomp, mar gellomp, bete fin hon bue.*
- 11) *Goude-ze hon deus savet un tyad bugale,
Hep caout netra d'ho bevan nemet ar charite.
C'hoec'h ane a zo maro ha tri a zo chommet :
Ar c'hanta so en arme hac un-all dimezet.*
- 12) *N'hon deus quen d'hon soulage nemerd ar yaouanqa, (3)
Eur botreziec c'hoezec bla eo an livocan.
Mar deu dei hon dilezet pa omp erru en oad,
E finisso hon bue en eur stad pitoyabl.*
- 13) *Ma amzer so tremenet hac uset ma bue :
Goneet am eus bara da nao a bugale,
Ha n'en deus capabl hini ané d'am soulagi
Mar be lemnet gant Doue va friet diguane.*
- 14) *Pa veomp dispatiet, an hini a chommo
A vo rentet malheurus bete fin e zeyo (4)
Bevan rin en esperanc, entre ma vin lezet,
Quen a blijo gant Doue ma c'hass divar ar bed.*
- 15) *Ma ven evit cauzal (5) evel m'eo dleet,
Ha me voar gleo da Paris, e mije goulennet
Un dra benac da vevan, digant an oll vestro
Pere so o commandi en Paris, er Stado.*
- 16) *M'en dije anaoudegues hon Mestr hac hon Roue
Peguement eo ma mizer ha ma extremite,
Pa zeo un den charitabl, herve ma intentan,
En dije ma soutenet em amzer divean.*

(1) Le collecteur avait d'abord écrit foario et marc'hajou.

(2) Au-dessus de fidel est écrit tener et, entre parenthèses (neus fors).

(3) Yaouanqa a remplacé uana.

(4) Au lieu de bete fin e zeyo, il y avait primitivement er fin deus e zeyo.

(5) Ma ven evit cauzal a remplacé Ma mije evit parlant.

- 17) *Caet em eus en charite, er guer a Montroules,
Un den a humilité hac en deus madeles
Da brocuri evidon dirac an oll vestro
Ha presantî diraze un darn deus va c'hlemmo.*
- 18) *Ha p'en devo goulennet, mar be din accordet,
E rento din ar respont, goude bean clevet,
Ha me en em oblijo, vit e drugorecâl,
Da ober an tenor deus e bolonte vad.*
- 19) *Ra vo bennoz azoue voar dud alusennabl (1)
Ha voar quemment so contant dre ho bolonte vad,
Da soulagi ar beoien gant un darn ho mado :
Due, en fin ho amzer, en ho recompanso.*
- 20) *Chetu aman un nbeut a vue Yan ar Goen
Abaoue an oad a zeis mis collet e sclerigen,
O choulen digant Doue ma vezomp recevel
Gant Jesus ar Verc'hes, en ho euvrustel.*

CHANT NOUVEAU

composé par Yan ar Guen en méditant sur sa vie

- 1) Esprit Saint, je vous prie de me donner la lumière pour publier un nouveau chant que j'ai fait en songeant à ma vie, en songeant à quelques unes de mes misères et de mes douleurs.
- 2) Quand je vins sur la terre, j'étais bien portant et dispos; et le jour et la nuit, je croissais et me développais. Jusqu'à l'âge de sept mois, j'ai été un enfant des plus jolis, je ressemblais à la fleur de lys dans toute sa beauté.
- 3) Les sept mois finis, je fus voué au chagrin, car je perdis ma plus grande joie en ce monde. Il n'est, et ne sera jamais sur la terre, rien de plus triste que celui qui perd la lumière.
- 4) Je n'avais que douze ans quand j'ai suivi mon père; pendant quinze années j'ai travaillé avec lui, allant d'une maison à l'autre pour gagner un morceau de pain, occupé seulement de mon travail.
- 5) Je parvins ainsi à l'âge de vingt-sept ans, et il me vint dans l'esprit d'aller par les chemins. Je choisis un compagnon, un homme en qui j'avais confiance, et qui avait fait un congé au service du Roi.
- 6) C'est alors que je commençai à composer des chants nouveaux quand je trouvais un sujet. Depuis, j'ai rimé un grand nombre de malheurs arrivés dans le pays, et que j'entendais raconter.
- 7) J'ai éclairé bien des esprits et donné connaissance de bien des événements dans les foires et dans les marchés, en ville et à la campagne. J'ai marché partout dans les deux départements, et je suis compté par tout le monde comme un homme qui sait divertir ceux qui l'écoutent.
- 8) Pendant six ans, nous avons été deux à marcher ensemble, divertissant les gens à la ville et dans les campagnes. Mais à la fin la mort arriva et vint séparer deux amis fidèles.

(1) Au lieu de : *Benediction Doue voar ar dud' charitabl*.

- 9) Il est mort mon camarade, et je suis resté après lui, abandonné sur terre. Elle est rude, ma planète (1). Mais tant que Dieu me laissera en ce monde, il me faudra la suivre.
- 10) A trente-et-un ans, j'épousai une fille aimable qui a pris soin de moi, nous avons vécu ensemble unis en Dieu, et si nous le pouvons, il en sera de même jusqu'à la fin de notre vie.
- 11) Puis nous avons élevé une maisonnée d'enfants, n'ayant pour les nourrir que les dons de la charité. Six d'entre eux sont morts, les autres (2) nous sont restés. L'aîné est à l'armée, un autre s'est marié.
- 12) Nous n'avons pour nous soulager que le plus jeune de nos enfants. *(Ici s'arrête la traduction d'H. Violeau.)*
Une petite fille de six ans est la dernière. Si elle vient à nous délaïsser quand nous serons avancés en âge, nous finirons notre vie dans un état pitoyable.
- 13) Mon temps est passé, et j'ai usé ma vie. J'ai gagné du pain pour neuf enfants, et aucun d'eux n'est capable de me soulager, si Dieu m'enlève mon épouse.
- 14) Quand nous serons séparés, celui qui restera sera rendu malheureux jusqu'à la fin de ses jours (3); je vivrai en espérance tant qu'on me laissera [sur terre], jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de m'enlever de ce monde.
- 15) Si j'avais su m'exprimer comme il est dû, et me faire entendre jusqu'à Paris, j'aurais demandé quelque chose pour vivre à tous les Maîtres qui commandent l'Etat à Paris.
- 16) Si notre Maître et notre Roi avait connaissance de ma misère et de mon extrémité, s'il est un homme charitable, comme je le crois, il m'aurait soutenu dans mes derniers temps.
- 17) J'ai trouvé par charité dans la ville de Morlaix, un homme humble qui a eu la bonté de procurer pour moi devant tous les Maîtres, et de présenter devant eux quelques unes de mes doléances.
- 18) Et quand il aura demandé, si cela m'est accordé, il me rendra la réponse, après avoir entendu, et je serai obligé, pour le remercier, de donner un aperçu de sa bonne volonté.
- 19) Que la bénédiction de Dieu soit sur les gens charitables et sur ceux qui veulent bien, de leur bonne volonté, soulager les pauvres avec une partie de leurs biens : Dieu, à la fin de leur temps, les récompensera.
- 20) Voici fini un peu de la Vie de Yann ar Gwenn, depuis l'âge de sept mois où il perdit la lumière, demandant à Dieu que nous soyons reçus, avec Jésus et la Vierge, dans leur félicité.

(1) Ma destinée.

(2) Le texte breton dit : « trois sont restés ».

(3) Le pauvre Yann ar Gwenn se faisait des illusions : peu d'années après sa mort, Marguerite Petibon, restée veuve, ne put longtemps se plier au célibat. Elle se délaït encore de sa vertu à 70 ans ! Pour lui éviter de trop rudes assauts, elle écouta les propositions d'un certain Gratiet, qui avait le même âge qu'elle, et convola avec lui en justes noces.

— J'aime mieux me remarier, disait-elle, que de risquer un accident.

Et elle, disait à d'autres :

— Le bon heurre se fait dans les vieux ribots.

Marcharit, comme Sancho, avait un proverbe pour toutes les circonstances.

(Charles Le Gorric, op. cit.)

Un furetage pour terminer.

Dans son article : « Sur la piste de Yann ar Gwenn » paru dans *Le Breton de Paris* (19 novembre 1911), puis repris dans *l'Ame Bretonne* (4^e série, 1924, pp. 102-128), Charles le Goffic regrettait de n'avoir pu retrouver un gwerz sur la course à la truie du carnaval de Tréguier. En réponse, François Vallée publia un couplet dans le *Fureteur Breton* de décembre 1911, souhaitant qu'un fureteur dénichât les autres. Espérance qui devait être déçue. Cependant on aurait pu retrouver la pièce toute entière, paroles et musique, dans le *Bulletin de la Société Académique de Brest* (2^e série, T. XI, 1885-1886), où le colonel Bourgeois l'avait publiée sans d'ailleurs en connaître l'auteur.

D^r Charles LAURENT.

« Oignons » contre oignons

Le montueux Pays de Galles va-t-il devenir pour la montagnaise Helvétie un redoutable concurrent dans l'industrie horlogère ?

Toujours est-il que les services de la « reconversion », en Grande-Bretagne, envisagent l'adaptation à cette industrie d'usines travaillant autrefois pour la Guerre, et la construction d'installations nouvelles d'où sortiront des modèles variés de montres et d'appareils de précision que les Britanniques devaient jusqu'ici faire venir du continent.

Il y a quelques semaines, M. Hugh Dalton, chancelier de l'Échiquier, inaugurerait à Ystradgynlais, Brecknock, l'une de ces usines travaillant pour l'Anglo-Celtic Watch C^o, et déclara que les montagnes de ce district cambrien allaient voir se créer de toutes pièces une nouvelle Suisse où, d'ici 1950, seraient employés plus de 2.500 ouvriers et ouvrières à la fabrication d'articles dont l'industrie helvétique avait, jusqu'à présent, le monopole séculaire. Près de cent usines nouvelles seraient en cours de construction dans le seul Sud de Galles, et 137 autres projets intéressant l'ensemble du pays auraient été approuvés.

L'un de ceux-ci a été réalisé par Lady Megan Lloyd George, fille de l'ancien Premier, qui, bravement, s'est rangée parmi les champions du « revival » économique de son pays, en ouvrant à Holyhead, Anglesey, une manufacture d'où sortiront bientôt vingt-cinq mille montres par semaine.

Les « Johnnies » roscovites, nos intrépides colporteurs d'oignons, sauront désormais que rapporter à leurs familles en souvenir de leurs voyages de l'autre côté du « Channel ».

NOTES DE DÉMOGRAPHIE

LA POPULATION ÉTRANGÈRE EN BRETAGNE

LA BRETAGNE n'est pas un pays surpeuplé à l'excès comme elle le fut jadis; du moins elle reste encore une contrée de population dense et de forte natalité. Le besoin de faire appel à l'étranger pour combler des vides inquiétants ne s'y impose pas comme il arrive, hélas, en d'autres régions françaises.

Cependant le recensement du 10 Mars 1946 accuse, dans les cinq départements de la Bretagne, la présence de 10.665 étrangers. Chiffre faible par rapport à la population totale, puisque pour le Finistère, par exemple, il se traduit par la proportion d'environ 19 pour 10.000 habitants. Par rapport au nombre total des étrangers recensés en France (1.670.000), la proportion est de 0,64 %, chiffre infime.

D'après le tableau ci-joint, publié par le Bulletin de la Statistique Générale, c'est la Loire-Inférieure qui compte le plus d'étrangers (4.060), l'emportant de peu sur l'Ille-et-Vilaine (3.609). A eux deux, ces départements ont plus de 70 % du total tandis que le Morbihan (775) dépasse à peine 7 %. Ainsi ce sont les départements les plus éloignés, les plus bretonnants, les moins industrialisés qui abritent le moins d'étrangers.

Parmi ceux-ci les plus nombreux sont les Espagnols (32 %), peut-être en raison du fait que, pendant la guerre civile, nombre d'entre eux, réfugiés en France, ont été dirigés sur la Bretagne (?). Ensuite viennent les Italiens (22 %). Les moins nombreux appartiennent à la Scandinavie ou à des pays non-européens (Africains, Asiatiques, Sud Américains), fait normal.

Pour pouvoir rechercher les causes de ces différences de nombre et la diversité de la répartition de chaque groupe, il faudrait connaître la profession de chaque étranger. La Statistique ne donne pas ces renseignements. Une enquête menée dans chaque commune apporterait sans doute des éclaircissements. Aux lecteurs de cette Revue de l'entreprendre si le sujet les intéresse.

En tout cas, il nous a paru bon de donner le tableau ci-joint qui manifeste combien la population de la Bretagne demeure homogène.

Elicio COLIN.

	CÔTES- DU-NORD	FINISTÈRE	ILLE-ET- VILAINE	LOIRE- INFÉRIEURE	MORBIHAN	TOTAL
Allemands	3	5	17	38	7	70
Autrichiens	1	2	8	17	3	31
Belges	112	177	402	394	129	1214
Britanniques	31	10	105	52	14	212
Espagnols	282	424	1312	1011	198	3227
Hollandais	11	25	48	72	21	177
Italiens	324	310	644	877	204	2359
Luxembourgeois	9	1	13	26	7	56
Polonais	47	86	602	678	67	1480
Russes	18	42	98	194	31	383
Scandinaves	4	3	2	6	2	17
Suisses	24	38	83	121	22	288
Portugais	26	55	74	117	15	287
Tchèques	8	10	24	119	6	167
Balkaniques	25	13	64	67	13	182
Turcs	3	14	10	149	2	178
Autres Européens	10	14	45	14	12	95
Nord-Américains	9	9	21	23	13	75
Sud-Américains	3	3	6	34	2	48
Africains	0	0	9	11	0	20
Extrême-Orientaux	13	3	5	1	2	24
Asiatiques, Océaniens	8	4	15	15	4	46
Divers	0	2	2	24	1	29
Totaux	971	1250	3609	4060	775	10665



IL Y A CENT ANS

Trois mois en Bretagne avec Flaubert

(Extraits du récit de Maxime du Camp)

Comme nous l'avons exposé dans le dernier numéro de la Nouvelle Revue de Bretagne, notre but en publiant ces extraits de la relation du compagnon de Flaubert est de compléter celle de Par les Champs et par les Grèves et de reconstituer du mieux possible cet itinéraire.

Nous devons remercier de son extrême amabilité M. Carolus Barré, bibliothécaire de l'Institut, qui a poussé l'obligeance jusqu'à faire des vérifications et même des copies de quelques passages.

M. Guy de la Morandais, qui connaît parfaitement la presqu'île quérandaise, a bien voulu ajouter des commentaires à ce texte.

Ad. Le G.

I

En Loire-Inférieure

C'est par la Loire, en bateau, que Gustave Flaubert et Maxime du Camp pénètrent en Bretagne le samedi 8 mai 1847. Le matin, à 10 heures, ils avaient quitté Saumur « à bord du Dragon, petit vapeur qui fait le service de Tours à Nantes ». Au début du voyage, la pluie les fit se réfugier dans le salon, mais après Angers, le temps s'étant amélioré, il purent monter sur le pont.

« Vers 4 heures, nous débarquâmes à Ancenis. » Leur impression sur cette ville ne fut pas bonne : « Rues laides, maisons basses et femmes médiocres ». Quant à l'église, elle leur parut un « chef-d'œuvre de nullité ». À l'Hôtel de la Marine, écrit du Camp, « nous dormîmes une bonne nuit dans de larges lits à baldaquins ».

Le lendemain, dimanche 9 mai, « le matin nous sortîmes avec un beau soleil, marchant le long de la Loire et cherchant une pierre druidique »... « À 11 heures du matin, et lorsque nous eûmes déjeuné, nous montâmes en carriole. »

Prenant la direction du nord, ils traversent *Saint-Mars [la Jaille]* et *Riaillé*. Puis quittant la grande route, ils atteignent « par un chemin de traverse » l'abbaye de la *Meilleraye* « comptant y séjourner plusieurs jours, prêts à tout admirer ».

« Le père hôtelier nous conduisit à un corps de logis séparé, où nous fûmes mis en possession des cellules qui nous étaient réservées : chacune porte un nom de saint et un numéro d'ordre ; une couchette, une table de bois blanc, deux chaises de paille meublent mon cabanon recrépi à la chaux ; un portrait de saint François d'Assise pend au mur dans un cadre de bois noirci ; une fenêtre prend vue sur un potager. A peine sommes-nous entrés dans nos chambres que la cloche sonne le signal du dîner des étrangers et des pensionnaires. Nous nous rendons à la salle *Saint-Benoît* qui sert de réfectoire et nous nous asseyons à une table déjà occupée par quinze à vingt personnes. Le silence est exigé pendant le repas. Un plat d'oseille, une jatte de bouillie, du beurre salé, quelques noix sèches, un gros morceau de pain bis, chargent une nappe rude et grise. Je mange peu. J'écoute à peine une lecture profondément ennuyeuse et morale que le père hôtelier nasille dans un coin. »

Mais les deux « touristes », après avoir passé une nuit dans leur cellule, s'empressèrent de quitter l'abbaye. « Nous déjeunâmes au bourg de la *Meilleraye* » puis « nous montâmes en diligence pour gagner *Nort* ». Du Camp précise : « Nous ne nous réveillâmes qu'à *NIORT* (sic) ».

« *Nort*, indescriptibles fresques », a noté Flaubert (1). De son côté, son compagnon écrit :

« Les fresques de l'église (1) »

.....
.....
.....

(1) Seule manière à notre avis d'exprimer l'effet du dit chef-d'œuvre.

« A 4 heures 1/2 nous étions montés à bord d'un petit bateau à vapeur qui devait nous conduire à Nantes. Nous descendîmes ainsi la rivière de l'*Erdre* dont les rives sinueuses portent de fins paysages imprévus et variés. »

« La nuit est presque venue quand nous entrons à Nantes. »

C'est donc le soir du lundi 10 mai qu'ils arrivèrent à Nantes, à l'*Hôtel de France*, qui devait être un des « trois bons hôtels » qu'ils apprécieraient le plus pendant leur voyage (2). Ils y prirent « une semaine de repos pendant laquelle nous écrivions chacun le chapitre que nous nous étions réservé » (3).

Pendant cette semaine, ils allèrent en voiture visiter *Clisson*, comme Flaubert l'a écrit dans son chapitre 3.

Le chapitre suivant commence par *Saint-Nazaire*. Nous n'avons aucune indication sur la date du départ de Nantes. Ce dut être le matin du 18 mai, à moins qu'ils ne soient venus coucher le 17 au soir à *Saint-Nazaire*. De même, nous ne savons pas comment ils firent le voyage de Nantes à *Saint-Nazaire*, mais il est probable que ce fut en bateau, car Flaubert écrit : « De Nantes à *Saint-Nazaire*. La Loire large et plate. »

(1) Dans sa description de *Quimperlé*, Flaubert parle encore de ces « extrasublimes fresques de *Nort* ».

(2) M^{me} Le Herpeux, dans son *Flaubert et son voyage en Bretagne* dit par erreur le 11 mai.

(3) *Souvenirs Littéraires*.

Du Camp commence ainsi son chapitre (1) : « Nous traversâmes *Saint-Nazaire* dans toute sa longueur, peu soucieux des travaux qu'on exécutait pour établir un port flottant que, cependant, on nous avait recommandé de visiter, et après avoir suivi pendant quelques instants une grève chauffée au soleil et pénible aux pieds, nous tournons à droite et nous nous engageons dans un chemin moitié sable et moitié cailloux. Nous laissons au bord de la mer, et sans les aller voir, les tours du Commerce et d'*Aiguillon* (2) qui s'allument chaque nuit et servent de phares aux navires qui entrent en Loire. La route est inégale, le terrain monte et descend à chaque pas... Enfin, le chemin s'aplanit et s'incline vers la mer ; nous passons à travers le pauvre hameau *Saint-Sébastien* et, par un sentier creux, tristement allongé entre de hauts talus, jusqu'à la bourgade de *Pornichet*. Nous franchissons un ruisseau sur deux planches vieilles et flexibles, posées à chaque rive sur un amas de cailloux qui sert de pilier. J'aime ces ponts improvisés qui touchent presque l'eau, qui plient, se balancent, se creusent au milieu et rebondissent sous le pied qui les traverse (3).

Au delà d'une petite colline de sable que nous gravissons, c'est la baie de *Pouliguen*. Elle s'arrondit sur un espace de trois lieues, portant *Pornichet* à une extrémité et *Pouliguen*, à l'autre. Du côté de la terre, elle s'appuie à des dunes parsemées de joncs rabougris ; vers la mer, elle bouillonne sur quelques grosses roches noires et va rejoindre le ciel. Les femmes arrachaient les sombres varechs, fouillaient la pierre pour trouver les crabes et portaient sur leurs têtes des paniers d'où l'herbe marine pendait en lianes brillantes... Nous allons côte à côte, mouillant nos pieds dans les petites vagues qui écument sur le rivage, muets tous deux, respirant les âcres parfums des goémons, n'écoutant que la voix de l'Océan et le bruit régulier de nos pas qui craquaient dans le sable, en écrasant les coquillages. Un nuage crève quelque part et le vent nous fouaille sa pluie à la figure.

Les quelques maisons de *Pouliguen*, s'alignent régulièrement sur un quai en pierre, au bas duquel se balancent une demi-douzaine de gros bateaux chargés de sel. Nous traversons le port dans un bac, un vrai bac, plat, carré, et qui se dirige avec un câble (4).

Nous nous arrêtons pour attendre la fin de la pluie. Et au bout d'une heure environ nous reprîmes notre route. Elle nous fit quitter le bord de la mer et nous conduisit à travers un paysage sec, sablonneux, triste et dénudé. On sent le pays des *Paludiers* : les marais salins sont là ; ils remplacent tout, les champs et les prés. Une eau saumâtre se ride sous le vent, entre quatre petits talus soigneusement disposés : rien n'est laid, bête comme ces mares factices, nettoyées chaque matin, dépouillées de leurs herbes et condamnées à une propreté perpétuelle.

L'œuvre de l'homme est toujours laide... (5)

(1) Dans la *Revue de Paris* d'août 1853, cette partie des « Souvenirs de Bretagne » est dédiée au peintre nantais *Luminat*. A noter également que du Camp a supprimé dans cet article les lignes où il dit son désintéressement des travaux du port.

(2) Ces phares existent toujours. Mais ignorant qu'une de ces « tours » est due au duc d'*Aiguillon*, on la désigne parfois aujourd'hui sous le nom du phare de l'*Aiguillon*.

(3) Il est assez piquant de constater que les deux voyageurs qui allèrent à pied de *Pornichet* au *Pouliguen*, n'ont pas un mot d'admiration pour la splendide grève qui s'étale entre ces deux localités et qui, soixante ans plus tard, allait devenir la plage de *La Baule* entre toutes réputées.

(4) Ce bac fonctionne toujours à l'entrée du port du *Pouliguen*.

(5) Supprimé dans la *Revue de Paris*.

Dans une chaumière de Batz, nous vîmes, pour la première fois, un lit du pays, énorme édifice qu'il est difficile de se figurer. Lorsqu'une maison est terminée et qu'un propriétaire veut la meubler, il choisit une place pour son lit ; quand l'endroit a été définitivement arrêté, il y fait mettre une couche de fagots haute d'environ sept pieds ; sur la surface, aplanie autant que possible, on hisse une pailleasse, deux matelas et un lit de plume, puis on dispose le traversin et les oreillers. Quand toute la construction en est arrivée à ce point, on fait entourer le tout, fagots, matelas et pailleasse d'une charpente de bois qui monte jusqu'au plafond et ne laisse qu'une ouverture large à peine comme un tiroir de commode ; c'est par là qu'on se glisse, si l'on peut, pour aller dormir serré, aplati, écrasé, entre les solives et le dernier matelas.

Au reste, c'est presque un peuple à part que les habitants de Batz ; ils ont leurs habitudes et leurs costumes à eux. Nous y passâmes comme on venait de célébrer un mariage (1), et nous pûmes voir quelques garçons de noce oscillant à travers les rues, sous le souvenir des bombances du matin. Ils portent la culotte courte en cotonnade blanche, large, à grands plis, frisée sur les genoux (bragou-braz) ; trois gilets carrés de différentes couleurs et agencés de façon à laisser voir leurs bordures et leurs boutons de cuivre et, par dessus tout cela, une veste de drap gros bleu d'une certaine élégance : leurs jambes, chaussées de bas blancs, marchent dans des souliers de peau jaunâtre, et leurs têtes s'abritent sous une coiffure difficile à décrire : c'est un chapeau arrondi à rebords flexibles et démesurés. Une de ses ailes s'étend sur toute sa largeur, tandis que l'autre se relève et se rattache par des lacets à la forme elle-même, qui s'entoure de rubans de soie et de chenilles en velours de toutes couleurs.

Cette sorte de corne se place de différentes manières ; un garçon la porte sur le côté, un mari, par derrière, un homme veuf, par devant. Cette coiffure est toute locale : on ne la trouve que là ; plus loin, elle est modifiée ou méconnue : elle appartient sans conteste aux paludiers du bourg de Batz, et j'ignore si Aristote en parle dans son chapitre des chapeaux (2).

A part cela, il n'y a de curieux à Batz qu'une vieille chapelle ruinée (3).

...Toute la ruine est belle, et d'une puissante couleur grise. Au-dessus de nous couraient de grands nuages sombres bordés de blanc... La vue d'une ruine nous attendrit toujours. On est acharné contre elles maintenant, on les utilise sans relâche, on y met vite la pioche et le marteau, on leur prend leurs pierres noircies, leurs madriers troués des vers, leurs ferrailles rougies de rouille, et on élève à leur place de jolies petites maisons blanches à girouettes découpées : aussi recherchons-nous ces pauvres débris qu'on a daigné nous laisser ; nous nous prenons d'amour pour eux, et nous envions la vie des lézards qui gisent à leur ombre.

(1) Ce détail nous permet de fixer la date du passage à Batz. M. le Curé de Batz a bien voulu faire des recherches et nous dire que le 18 mai 1847 Michel Broudig épousait Jeanne Nicol en l'église de « Monsieur Saint Gwénéolé » du Bourg de Batz.
 (2) Cette description est à rapprocher de celle que nous a laissée Pol de Courcy dans le *Guide Joanne* de 1865. « De Nantes à Brest et à Saint-Nazaire » (page 175). « Ce chapeau à larges bords garni de chenilles de couleur et si étrangement relevé sur le côté en pointe ou en corne, signe symbolique qui fait reconnaître les trois signes de la vie du paludier. Le jeune homme porte cette corne sur l'oreille ; dès qu'il est marié, il la tourne par derrière, et s'il reste veuf, c'est la pointe en avant qu'il devra offrir aux regards. »
 (3) Il s'agit de la chapelle de N.D. des Muriers de la fin du XIV^e siècle. C'est le conseil de fabrique qui, en 1820, la fit détruire !

Lorsque nous arrivâmes au Croisic, après une course de huit lieues, nous étions fort pressés de dîner et de dormir...

Chez « Mademoiselle Charlotte », Flaubert et du Camp couchèrent le 18 mai au soir. Le lendemain ils visitèrent ce port :

Le quai du Croisic est fort ordinaire ; il cotoie un canal où s'abritent quelques chasse-marée ; il passe sous des arbres brûlés par le vent et conduit à une longue jetée qui marche dans la mer pendant environ un quart de lieue, avec ses pieds en pierre de taille, verdis par les varechs. La mer avait un aspect doux et attirant ; à notre droite, elle blanchissait au loin, sur les grèves jaunes ; à nos côtés, elle se brisait à des rochers ; en face, elle allait si loin, qu'elle se perdait dans l'horizon...

L'intérieur de l'église est tout en granit, et chacune de ses pierres noires est jointe à sa voisine par une raie de plâtre blanc, ce qui donne à toute la nef un aspect papillonnant et désagréable. Sur le chapiteau d'une colonne qui accompagne un autel latéral, brille et reluit un grotesque bonhomme en bois, portant lance, casque et bouclier doré, oppressé d'une cuirasse bleue, chaussé de sandales rouges, ombragé d'un plumet vert et garni d'une jupe blanche à filets écarlates : cette caricature sérieuse se nomme saint Julien l'Hospitalier (1).

Des sables, d'étroits sentiers creusés parmi les palus, ainsi que disent les gens du pays, nous conduisirent sur la route de Guérande jusqu'à une colline, au sommet de laquelle s'épanouit un bois de sapins, où paissent des moutons noirs. Là, nous fîmes halte quelques minutes, dominant le paysage et regardant autour de nous. Entre la baie du Croisic et la grande mer s'étendent des dunes de sable qui portent Batz et Le Croisic ; les deux bourgs se massent en gris dans les vapeurs du lointain, avec les tours carrées de leurs clochers. Plus près, les terrains se découpent en mille flaques d'eau mates et brillantes comme de l'acier bruni : ce sont les marais salins. De près, ils sont affreux ; de loin, ils sont beaux et font bien leur partie dans l'harmonie générale. Nous marchons avec courage, nous sautons des fossés, nous franchissons les obstacles, l'espoir nous soutient, le désir nous enivre. Nous arrivons épuisés et nous trouvons des arbres rabougris, des ronces déchirantes...

Une mare où quelques femmes battent du linge salue notre passage du cri de toutes ses grenouilles, et ce fut au bruit de leur chanson que nous entrâmes à Guérande par une vieille porte ogivale convenablement ouverte entre deux tourelles qui plongent leur pied dans l'eau (2).

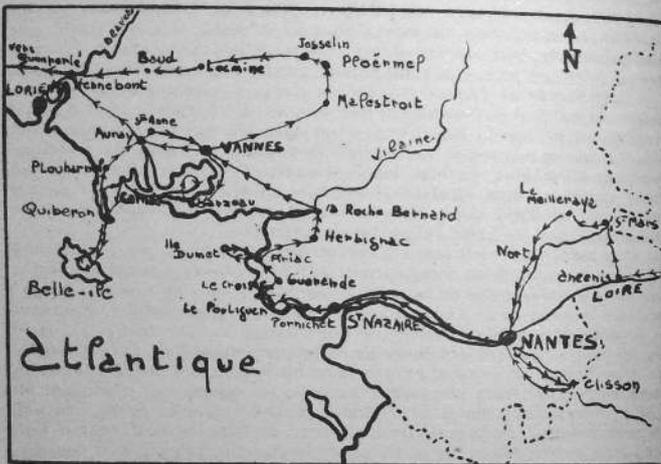
(1) Cette statue existe toujours et on peut la voir à gauche en pénétrant dans l'église Notre-Dame de Pitié, sous le vitrail de saint Christophe. Mais le « bonhomme en bois » a perdu ses rutilantes couleurs.
 G. DE LA M.

Il nous paraît intéressant de souligner ce fait que du Camp et Flaubert, en 1847, remarquèrent, au Croisic cette statue de saint Julien l'Hospitalier, placée sous le vitrail de saint Christophe.

Maxime du Camp a écrit, en 1881, que c'est « en regardant les vitraux de l'église de Caudébec que Flaubert conçut l'idée de son conte », en 1844. Or, il n'y a pas, à Caudébec, de vitrail, mais une petite statue du saint dans une chapelle. Du Camp n'a-t-il pas fait une confusion ? N'est-on pas en droit de se demander si cette idée ne serait pas née au Croisic où la statue se trouve sous le vitrail de saint Christophe ? Flaubert a amalgamé dans son conte l'histoire des deux saints. C'est dans son hôpital que saint Julien reçut un ange. Saint Julien n'était pas « passeur ». Saint Christophe l'était et son histoire dit qu'il eut à porter le Christ. Cette rencontre des deux saints au Croisic ne serait-elle pas à l'origine du magnifique conte que Flaubert devait venir écrire en Bretagne (à Concarneau) en 1875 ? La question qui n'a pas encore été examinée mérite d'être étudiée par les spécialistes.
 Ad. Le G.

(2) Il s'agit de la porte Saint-Michel flanquée non pas de deux tourelles mais de deux tours majestueuses.

L'église est de la fin du quatorzième siècle (1). Un porche élevé en ogive, découpé de contractures et garni de bancs de pierre, s'avance devant la porte principale. Trois nefs divisent l'intérieur, où des vitraux à demi brisés, mais encore remarquables, répandent un jour assombri et nuancé de teintes bleuâtres. Parmi les chapiteaux qui couronnent les gerbes de colonnettes réunies en piliers, trois sont curieux par des détails d'une fantaisie toute moyen-âge.



Certes, l'artiste qui a taillé, tant bien que mal, dans le grain du granit ces sculptures grossières, était une de ces âmes naïves et croyantes d'autrefois qui redoutaient le diable et qui, dans leur rêve, voyaient sans cesse son pied fourchu, sentaient son odeur de soufre et entendaient son rire saccadé, quand il se baissait leur lit, dans les ténèbres... Il est dignement représenté sur les chapiteaux de l'église de Guérande : c'est bien lui, avec ses cornes démesurées, sa queue tortillante et ses dents effroyables. Là, aidé de ses acolytes, il scie un malheureux pêcheur qui tourne sur une roue ; ici, il écrase un autre, à coups de pierres, pendant que quelque Satan de grade inférieur danse de joie aux contorsions du lapidé ; plus loin, il passe sa face ricaneuse entre des feuillages inconnus ; il roule des yeux furieux, il dévore à belles mâchoires deux bonshommes qui disparaissent dans les profondeurs de sa gueule béante. Sur un autre chapiteau, il semble présider à une réunion de démons qui sautent et cabriolent en se tenant par la main, tandis qu'il est assis impassible, portant sa fourche comme un sceptre, et roulant négligemment le bout de sa queue entre ses doigts. Sur la troisième colonne, il attise le feu sous une marmite où mijote une femme. Le dernier bas-relief est d'un détail recherché. Un homme, les mains en

(1) La collégiale de Saint-Aubin a une origine bien plus ancienne.

croix, est étendu par terre, traversé d'une longue épée enfoncée jusqu'à la garde : le sang coule à flots de sa blessure ; il se débat, et, pour le maintenir, un des démons s'est accroupi sous son bras gauche et rassure l'épée de ses dix griffes recourbées. Le diable est debout auprès du patient, le flagelle avec une poignée de cordes à nœuds, en se tordant à force de rire...

...La façade principale porte à ses flancs une chaire extérieure accrochée à un des contre-forts qui montent jusqu'aux pinacles qui les couronnent : elle est pentagone, fouillée de feuilles de chardons, fleuronée dans le tout le développement de la corniche et terminée en cul-de-lampe ; elle correspondait à l'intérieur par un escalier. C'est là qu'on prêchait le peuple, dans les grandes circonstances. Au mur de cette façade s'ouvrait autrefois une rosace enlacée de trilobes et de rinceaux ; mais on l'a bouchée, maçonnée, afin de donner un solide appui au buffet d'orgue, qui ressort dans la nef, avec sa boiserie de chêne et ses tuyaux de plomb. Au-dessous se déchiffre à grand-peine une inscription effacée ; elle était ainsi conçue et reproduisait un décret de la Convention :

« Le peuple français reconnaît l'Être Suprême et l'immortalité de l'âme. » (1).

Guérande n'est plus maintenant qu'une petite ville ornée de jolies filles coiffées de hauts bonnets. Autrefois, dans les guerres de Bretagne, elle joua un rôle important que, sans doute, elle a bien oublié...

C'est donc à Guérande que couchèrent nos touristes le 19 mai.

...Le lendemain de cette journée si bien employée à regarder les murailles de Guérande, nous partîmes de grand matin (2) car nous avions longue route à faire avant de trouver notre gîte. Les grenouilles chantaient encore quand nous passâmes auprès d'elles ; le vent était frais, et le ciel d'un bleu pâle se couvrait de nuages blancs, éparpillés comme des crinières. Le chemin traversait une campagne nue, sans végétation et tachée parfois d'un amas de maisons grises groupées autour d'un clocher pointu. Allant ainsi sans rien voir à nos côtés, nous arrivâmes à Piriac, qui est une petite bourgade, couchée au bord de la mer. Des pêcheurs l'habitent, et cependant nous n'aperçûmes pas un seul filet séchant aux murailles le long desquelles le sable amassé monte en combant les rues.

Nous dévorons rapidement un triste déjeuner composé d'œufs et de veau rôti (3).

...Nous traversons la grève, où quelques bateaux sans mâts ni voilures sont pâmés sur le flanc, et nous montons à bord du canot qui doit nous porter à l'île Dumet. On hisse la misaine, le patron se place à la barre, et nous partons. Le ciel était gris de nuages, quelques gouttes de pluie tombaient, le vent fraîchissait et la mer onduleuse jaillissait sur nous en nappes d'écume, quand la quille de notre barque heurtait la vague en passant. L'embarcation penchait sous le poids de la voile gonflée...

...Nous arrivâmes à l'île Dumet, trempés par les coups de mer et

(1) Cette inscription est aujourd'hui à demi effacée.

(2) Dans son « Sommaire » Flaubert précise : « le jeudi 20, à 6 heures du matin ».

(3) Dans le manuscrit de l'Institut on trouve le récit de leur visite au maître que du Camp n'a pas reproduit dans la Revue de Paris. Le portrait de ce magistrat est vraiment méchant (...crasseux... tête pointue). Ce maître était un des ancêtres de M^{me} Alphonse de Chateaubriant. Et c'est dans un immeuble appartenant à cette famille que l'ex-directeur de la Gerbe a écrit la plupart de ses ouvrages.

refroidis par le vent. Un rayon de soleil arriva fort à propos pour nous réchauffer. L'île n'a qu'une maison, et pas un arbre : c'est une prairie entourée de rochers. On taille la prairie à coups de pioche, pour y bâtir un fort ; le bruit des marteaux a chassé de leur retraite les oiseaux de mer, mouettes, goélands et macreuses, qui venaient autrefois, de génération en génération, déposer là leurs œufs, dans des nids de varechs desséchés, et qui se réunissaient sur la pointe des rocs humides pendant la saison de leurs amours...

...Nous nous sommes mis à l'abri d'un de ces quartiers de marbre que l'Océan ébrèche et polit chaque jour. Nous y sommes restés longtemps immobiles et sans parler, perdus dans une de ces muettes adoration de la nature qui montent du cœur à la tête et engourdissent si bien l'esprit, qu'il s'absorbe en lui-même et ne peut plus penser : ces spectacles-là restent toujours gravés et comme entaillés dans la mémoire. On peut perdre le souvenir de sa vie passée, on peut oublier ses malheurs et ses désirs, mais on n'oublie jamais qu'un jour, assis sur une grève, pendant que de grandes nuées sombres couraient dans le ciel et se pelotonnaient à l'horizon, on a vu la mer verte et profonde rebondir en perles blanches sur des rochers tout gluants de goémon.

Nous avions vent arrière pour revenir ; aussi notre canot fendait la vague et bruissait en coupant l'eau. Dès que nous fûmes descendus à terre, nous reprîmes nos sacs et notre route.

...La route, à travers des paluds sévèrement surveillés par des douaniers, nous mène jusqu'à Mesquer. Cinq heures sonnaient lorsque nous arrivâmes dans le village.

Nous étions affamés, nous voulions dîner immédiatement, mais M^{me} Jofflot, notre hôtesse, nous déclara net que nous n'aurions à manger que lorsque son pensionnaire serait rentré. Or, le pensionnaire ne revint qu'à six heures et demie, et nous fûmes alors prévenus que la table nous attendait.

Nous entrâmes dans une grande chambre meublée d'un lit blanc, d'une commode et de quelques sièges de paille... Le couvert était mis : une soupière à fleurs jaunes fumait et couvrait de vapeur sa cuiller d'étain ; le pensionnaire se tenait debout, prêt à nous recevoir et à nous faire les honneurs de son logement, car nous étions chez lui...

...Nous passâmes la soirée assis à sa table, fumant, devisant et buvant du groog ; aussi, le lendemain matin, quand nous partîmes et qu'il nous dit adieu, il jalousait notre sort ; il eût voulu venir avec nous, quitte à porter nos deux sacs, et tomber de fatigue sur la route.

Et cependant la route n'était pas belle ; elle s'allongeait indéfiniment sous nos pas, à travers des paluds et des landes incultes ; aussi, en approchant d'Assérac, nous montâmes dans une charrette qui passait, et nous nous assîmes sur la paille, en jouissant de l'immobilité de nos jambes. Le charretier qui nous recueillait ainsi n'était autre que l'aubergiste d'Herbignac. Nous descendîmes naturellement chez lui, et pendant qu'on préparait un déjeuner nous allâmes visiter le château de Ranrouët, qui, jadis, fut un fief seigneurial de la maison de Donges Rieux.

Nous revînmes à Herbignac où nous déjeunerâmes avec avidité et lorsqu'après nous voulûmes partir, nous étions si hautement gorgés de nourriture que nous sentant incapables de mouvement, nous primes une charrette qui franchit en une heure les deux lieues qui nous séparaient de la Roche-Bernard où nous arrivâmes après avoir bruyamment digéré (1).

(1) Ce paragraphe et les suivants ont été résumés dans la Revue de Paris par ces deux lignes : « Deux carrioles nous conduisirent d'Herbignac à Sarzeau qui est une bourgade comme toutes les bourgades possibles. »

II

Dans le Morbihan

La Roche-Bernard est une petite ville bossue et tortueuse accroupie au bord de la Vilaine, dont les hautes falaises rugueuses et désolées seraient belles sans un pont suspendu qui les réunit et qui passe généralement pour une des curiosités du département. Malgré notre haine pour ces agencement incolores, nous allâmes les visiter...

Nos voyageurs couchèrent ce soir du 21 mai, à la Roche-Bernard chez le « Père Poulmann ». Ce « simple aubergiste » les ravit. N'était-il pas le beau-frère d'un bagnard ? « Il nous parla de M. de Balzac qui avait habité chez lui et qui, nous disait-il, le faisait monter le soir dans sa chambre pour lui tirer les vers du nez. »

« Le lendemain d'assez grand matin, nous montions dans un omnibus que nous avions loué pour nous seuls et qui devait nous conduire à Vannes. »

Après un arrêt à Muzillac pour laisser souffler les chevaux », ils arrivèrent déjeuner à Vannes le samedi 22 mai.

« Nous devions repasser par Vannes, aussi nous n'y restâmes que le temps nécessaire pour déjeuner et nous repartîmes immédiatement. Après deux heures et demie d'un chemin sans intérêt et franchi dans une cahotante carriole, nous arrivâmes à Sarzeau. »

A une demi-lieue environ, s'élève le château de Sucinio. Seul dans la campagne, en vue de la mer qui bat sa grève, à quelque distance, le vieux manoir a conservé ses tours percées de meurtrières, sa courtine éventrée d'une baie ogivale, et ses douves où frissonnent les hautes herbes. Les deux tours qui défendaient l'entrée principale sont encore debout. Écaillées par le temps et couvertees par les lichens. Elles se couronnent d'un diadème de machicoulis, exhaussés sur un parapet dont les modillons rappellent le style rapporté des croisades. Derrière leur sommet lézardé, apparaissent les vastes triangles de trois grands pignons dont la toiture s'est écroulée, et qui semblent de loin, avec les étroits tuyaux de cheminée qui les prolongent, comme la construction fantastique d'une architecture oubliée. Sous le ciel bleu et le soleil ardent, cette ruine isolée dans les champs a une tournure orientale et superbe.

Nous entrâmes. L'herbe pousse partout. Les chambres s'encombrent de débris, les plafonds, les escaliers ont disparu. Les bâtiments ont encore une forme extérieure ; ils sont debout, mais vides comme un os dont un chien a sucé la moëlle. Dans la tour que protégeait le côté gauche du pont-levis, nous avisâmes, à vingt pieds au-dessus du sol, une salle qui paraissait presque complète ; nul escalier n'y conduisait. Tant bien que mal, je grimpai parmi les pierres, entrant mes pieds dans les fentes du mur, et m'accrochant aux touffes des plantes sauvages. J'arrivai ainsi à l'ancienne chapelle : un sépulchre baillé dans un coin, la voûte s'appuie sur les nervures d'une ogive élégante, un bénitier brisé rebondit sur un pilier, en face de l'autel, et une belle fenêtre, dont l'arcade trilobée repose sur de fines colonnettes, laisse pénétrer à pleins flots la chaleur et la lumière. Sans doute, jadis elle avait de beaux vitraux de couleur qui s'encadraient dans des baguettes de plomb, et

répandaient leur jour sensuel et douteux sur les hauts barons et les nobles dames agenouillées...

Le lendemain, avant de partir, nous allâmes faire un pèlerinage à une des maisons de Sarzeau. C'est une pauvre maison noircie par le temps, construite dans un coin de la place qui entoure l'église, percée de trois fenêtres inégales et d'une petite porte ronde, appuyée sur deux marches. Un tas de fumier est couché à ses pieds, et son toit en ardoises soutient une croisée surmontée d'un pinacle historié. C'est là que, le 8 mai 1668, naquit un enfant qui, depuis, fut maître René Lesage. C'est là, dans cette rue boueuse, où les marelots vendent du poisson, qu'il a traîné ses premiers pas et bégayé ses premiers cris. C'est là, peut-être, que plus tard il s'est senti emporté vers les rayonnants pays de Castille et d'Estramadure ; et il n'y a pas là, à cette même place où il fut donné au monde, une statue haute de cent coudées, élevée à l'homme dont la poitrine était si large, qu'il a écrit Gil-Blas d'une seule haleine...

...Nous dîmes adieu à cette pauvre maison qui a oublié celui qu'elle a vu naître ; nous primes nos bâtons et nous partîmes en marchant vers la mer. C'était un dimanche, et nous rencontrâmes à chaque pas des paysans abrités sous leurs vastes chapeaux, et des paysannes avec leurs bavolets noirs et leurs tabliers en soie gorge-de-pigeon. Bientôt nous arrivâmes à Logeot, petit port arrondi autour d'une anse à sable jaune. C'est à grand-peine que nous obtînmes à déjeuner : les portes se fermaient devant nous, et sans une omelette au lard, que nous fit largement payer un charitable aubergiste, nous nous serions embarqués l'estomac creux et l'appétit aux dents.

...Nous fîmes prix, et prix fort élevé, avec deux matelots pour nos courses de la journée, et aussitôt que notre repas fut terminé, nous montâmes en canot, tout joyeux de parcourir le Morbihan (petite mer)...

...Nous abordâmes à l'île d'Arz, langue de terre sèche et inculte, ceinte de tous côtés par la mer. Nous traversâmes les ruelles d'un village mal bâti, et nous arrivâmes à l'église où toute la population rassemblée écoutait la parole d'un prêtre qui prêchait en langue bretonne. Tout autour s'étend un cimetière rempli de tombes plates à la tête desquelles un petit pot de fleurs s'abrite sous une ardoise, dans la crainte du vent. Un ossuaire, à moitié plein de crânes, de planches, de cercles de tonneaux et d'ossements, s'ouvre dans un coin...

...Quand nous eûmes regagné notre barque, le vent nous jeta rapidement jusqu'à l'île aux Moines, que nous enjambâmes en un quart d'heure. Nous courûmes, bordées sur bordées, pendant près de deux heures, et nous atteignîmes enfin, malgré vent, marée et marins, l'île de Gav'innis...

Nous sautâmes à terre, et nous gagnâmes l'entrée du galgal que nous venions visiter. C'est une véritable montagne de cailloux qui s'affaisse circulairement à son sommet et se creuse d'une cavité peu profonde en forme de cône renversé. Il y a quelques années, on y pratiqua des fouilles, et on découvrit une magnifique allée souterraine, sorte de dolmen irrégulier formé de pierres énormes. Une d'elles est taillée à son milieu de deux demi-cercles creusés à jour comme les courroies d'un bouclier ; les autres sont revêtues sur toute leur étendue de dessins hiéroglyphiques et indéchiffrables qui rappellent les tatouages des habitants de la Nouvelle-Zélande... Ce dolmen passe pour le plus beau qui existe, et malgré notre celtophobie, nous l'admirâmes consciencieusement ; mais ce que nous trouvâmes bien plus beau encore, c'est un

genêt qui a poussé ses tenaces racines entre les pierres et qui secoue ses grappes d'or au-dessus du souterrain.

Le courant qui passe au pied de l'île nous emporta rapidement, et bientôt nous arrivâmes à Locmariaker, qui est un amas de maisons assez proprement alignées derrière les quais du port. Nous allâmes immédiatement parcourir les environs, qui ont de grands champs de blé, et une quantité désastreuse de monuments celtiques. Le plus grand peulven du Morbihan est là ; mais couché par terre et brisé en trois morceaux...

C'est là qu'ils couchèrent le 23 (Dimanche de la Pentecôte).

Le lendemain, nous partîmes, l'estomac plein, le cœur léger (1). Deux lieues, nous avait-on dit, nous séparaient de Carnac : deux lieues, et nous marchâmes pendant cinq heures ; au reste, nous ne nous en plaignions pas, car la route était belle. Rarement elle perdait la mer de vue, elle serpentait au milieu des landes et des rochers, passant auprès des moulins, franchissant des ponts de bois, enjambant des ruisseaux et cotoyant les grèves. En arrivant auprès de Crac'h, elle nous fit gravir la pente d'un coteau frissonnant sous les ajoncs, les bruyères et les genêts. A ses pieds s'arrondissait un petit bras de mer.

Là, nous primes un bateau qui nous jeta sur l'autre bord ; nous perdîmes notre sentier ; nous le retrouvâmes, et enfin nous aperçûmes le haut clocher de Carnac qui nous attendait à l'horizon. Avant de l'atteindre, nous escaladâmes un tumulus qu'on a condamné à porter une chapelle dédiée à saint Michel, et nous regardâmes derrière nous des landes et les sinuosités du golfe qui mord la terre et la découpe comme un jeu de patience. A droite, de longues plaines, tachées d'arbres et de villages qui remontent jusqu'à Auray ; à gauche, les prairies de la mer ; en face de nous, Carnac avec ses alignements celtiques : Quiberon, étroit et sablonneux ; puis l'Océan, et tout au fond, dans la lumière, Belle-Ile, couchée sur les flots, comme un grand monstre de pourpre et d'azur.

Maxime du Camp cède maintenant la plume à Gustave Flaubert qui nous a laissé le célèbre récit de leur séjour à Carnac et de leur voyage à Belle-Isle.

C'est chez la « veuve Gildas... place de l'Eglise » qu'ils séjournèrent du lundi 24 au jeudi 27. Ils assistèrent à l'enterrement d'un noyé qui les impressionna bien plus que la visite du « fameux champ de Carnac qui a fait écrire plus de sottises qu'il n'a de cailloux » (2). Prenant le bateau à PO, ils arrivèrent à Saint-Pierre d'où ils gagnèrent Quiberon à pied. Après avoir déjeuné à l'Hôtel Penhièvre, tenu par « le sieur Rohan, Belle-Isle », ils prirent le bateau pour Belle-Isle qu'ils « traversèrent dans sa largeur » en quatorze heures de marche et où ils couchèrent le 27 et le 28.

« Se levant avant 7 heures », ils reprirent le bateau. Après avoir

(1) Dans la *Revue de Paris*, il y a seulement « le cœur léger » !

(2) Nous avons cru devoir faire une vérification au sujet du récit de l'enterrement que M^{me} Le Herpeux soupçonne d'infidélité (pages 102-103). Le recteur de Carnac a bien voulu chercher l'acte de sépulture : « L'an de grâce 1847, le 24 mai, a été inhumé le corps de Grégoire Belz, noyé il y a quelques semaines, dans la baie de Quiberon, époux de Marie Dréau, âgé de 38 ans. » Ce document confirme donc ce qu'écrivit Flaubert : « noyé il y a trois semaines » et nous sommes certains que le noyé laissait une veuve.

déjeûné à Quiberon, ils partirent à pied pour Plouharnel, où le samedi 29 ils dinèrent et couchèrent chez le maire, M. Demame (1).

Puis du Camp reprend la relation du voyage :

Le dimanche 30 mai, à pied, ils gagnent Auray : « Nul village, nul hameau, nulle maison ne cotoient la route qui conduit de Plouharnel à Auray. Nous suivons pendant trois heures son large ruban poudreux. »

A l'Hôtel du Pavillon d'en Haut (2), après déjeuner, ils appréciaient la promenade belvédère se trouvant derrière l'hôtel « où nous montâmes malgré notre pesanteur digestive »... ce qui laisse croire que le repas fut copieux !

A Auray, ils prirent une voiture : « Nous montâmes en tape-cul et nous partîmes conduits par un paysan, épais, chouan dans l'âme et tout prêt à prendre un fusil le jour que la Vendée renaîtra. » (3).

Après la visite de la Chartreuse et du Champ des Martyrs qui suscite quelques sarcasmes, « nous traversâmes une chaussée à travers l'eau et qui rejoint une route nouée au flanc d'une colline rugueuse et ardue ». Sainte-Anne ne les intéressa pas. « Nous remontâmes en voiture après cette visite et nous arrivâmes à Vannes assez tôt pour dîner et nous coucher comme de vertueux bourgeois. »

Le lendemain, 1^{er} juin, ils visitèrent Vannes dont du Camp n'a pas conservé un bon souvenir : « Il n'est pas possible de voir des églises plus déplorables et plus sottes que celles de Vannes : une seule chose surpasse leur laideur, peut-être, c'est leur mauvais goût. » Traversant la ville « dans toute sa longueur », ils « considèrent au coin d'une rue les deux figures de bois enluminées qu'on appelle Vannes et sa femme »...

« Quelques heures plus tard, huchés sur la banquette d'une diligence, nous courions vers Lorient... La nuit était close quand nous arrivâmes à Lorient dont il n'y a rien à dire, sinon que c'est la ville la plus soite de la géographie. »

Cependant, nous y restâmes cinq jours, essayant de travailler, allant écouter la musique qui joue le soir sur la promenade, nous risquant même jusqu'à prendre place au théâtre, une fois qu'on donnait une comédie de Monsieur Scribe... nous enquerrant à tous où était le port que nous furetions partout sans pouvoir le découvrir, épuisant nos causeries, nos encriers et nos pipes et nous retrouvant toujours de plus en plus abrutis, courbaturés, hébétés et vaincus par l'atmosphère qui nous enveloppait. »

Le samedi 5 juin, quittant l'Hôtel de France, ils reprenaient la route dans la direction d'Hennebont. « Plaisante ville qu'Hennebont, suffisamment vieille pour n'être pas trop bête, suffisamment neuve pour n'être pas trop sale, elle a tout ce qu'il faut. » Après avoir erré pendant deux heures au hasard de la campagne, ils revinrent coucher à l'hôtel « qui pour remise une tour dont les murs ont 15 pieds d'épaisseur. » (Très probablement l'Hôtel du Commerce).

Le lendemain à 10 heures — c'était le premier dimanche de la Fête-Dieu — « au moment où les cloches sonnaient pour la procession, nous montâmes dans la diligence qui devait nous emporter jusqu'à Ploërmel... »

(1) Deux ans plus tard, About et Sarcay descendaient chez ce maire aubergiste.
(2) Cet hôtel existe encore et son propriétaire, M. Bouthellier, nous signale que Scambreuil prisonnier fut logé le 7 thermidor, an III, la veille de son exécution à l'« Auberge du Pavillon d'en Haut ».
(3) Rappelons que, cinq mois après, la diligence devait être attaquée et pillée par des chouans, tout près d'Auray, à Pont-Sal.

Nous passons encore à Vannes... (1). Puis après les landes de Lanvaux « nous traversons la rue unique et silencieuse de Malestroit et vers 9 heures du soir, nous arrivons à Ploërmel dont toutes les curiosités se réunissent dans son église qui est d'une bonne époque et fort remarquable. » Suit une description très détaillée. « Quand nous eûmes longuement visité cette église, vouée à saint Armel, nous allâmes nous asseoir au bord de l'étang au Duc. »

Il est vraisemblable qu'après avoir déjeûné à Ploërmel, le lundi 7 juin, ils prirent la direction de Josselin, mais nous n'avons plus grands renseignements jusqu'à leur arrivée dans le Finistère. Du Camp termine son chapitre en disant quelques mots sur leur voyage à Josselin. Après avoir parlé de la Mi-Voie, il dit : « Encore deux lieues et nous arrivâmes à Josselin. » Cette phrase permet de croire qu'ils étaient à pied (2).

A Josselin, ils visitèrent le château et l'église. Quand il passera Guingamp, du Camp comparera sa statue de N.-D. de Bon-Secours à celle de N.-D. du Roncier dont la « seule vue suffit à guérir les gens possédés du démon qui fait aboyer ».

Mais le chapitre VII de *Par les Champs et par les Grèves*, écrit par Flaubert, nous fournit très peu de renseignements sur la fin du voyage dans le Morbihan. Aucun chapitre n'est aussi pauvre en impressions sur le pays, malgré le pittoresque de la région s'étendant de Josselin à Quimperlé. A une longue dissertation sur la fameuse Vénus de Quimpily se borne le récit de Flaubert. Et M^{me} Le Herpeux est fondée à se demander si cette description n'a pas été faite en utilisant M^{me} Mérimée et de Fréminville (sans les nommer du reste). Mais elle pousse le scepticisme trop loin en croyant que nos voyageurs ne s'arrêtèrent ni à Baud, ni à Locminé et en écrivant que, selon Flaubert, ils auraient été en un jour de Ploërmel à Quimperlé (3). C'est le mercredi 9 juin (nous l'établirons dans le prochain numéro), qu'ils arrivèrent à Quimperlé. Or, dès le lundi soir ils étaient à Josselin. Où couchèrent-ils le mardi ? On l'ignore, mais ce dut être à Baud ou à Hennebont ou même à Pont-Scorff qui se trouvent sur l'itinéraire direct Josselin-Quimperlé dont les 85 kilomètres pouvaient être facilement faits en voiture du mardi matin au mercredi midi.

(A suivre.)

Copié et analysé par Ad. LE GOAZIOU.

(1) C'est la troisième fois qu'ils passent à Vannes. N'ayant pas pris connaissance du manuscrit de du Camp, M^{me} Le Herpeux n'a pas pu reconstituer un itinéraire qui, en effet, n'est pas très logique. Il eût été normal que nos touristes ne passent à Lorient qu'après avoir vu Ploërmel et Josselin. Ne pourrait-on risquer une explication ? Le 17 mai, de Nantes, Flaubert avait écrit à Louise Collet en lui demandant de répondre « poste restante Vannes jusqu'à la fin du mois ».

(2) Un détail qu'il donne dans *La Revue des Deux Mondes* du 1^{er} octobre 1881, page 510, semble bien le confirmer : « ...Au chêne de la Mi-Voie, Flaubert cria : « *Beamanoir, bois ton sang* » et me donna un coup de bâton dont j'eus le bras enroulé. Je l'engageai à frapper moins fort et il me répondit : « Tu n'es qu'un bourgeois ! Tu ne comprends pas la grandeur du Combat des Trente, moi je trouve cela énorme. »

(3) Elle écrit (page 37) « le même jour où nous les voyons à Ploërmel et à Josselin, nous retrouvons à Quimperlé Flaubert et du Camp ». Ce n'est pas exact. Mais une erreur dans *Par les Champs* déconcerte ceux qui étudient cet itinéraire. Flaubert a écrit — et nous avons retrouvé cette phrase dans le manuscrit de l'ins-titut — « Une heure après avoir quitté ces affreux bonshommes (de Locminé) nous étions à Quimperlé. » Or il y a 61 km. entre ces deux villes. Nous n'essaierons pas de trouver une explication à cette erreur. Mais il s'agit de Locminé et non de Ploërmel qui se trouve à 36 km. plus loin.

UN PRÉHISTORIEN ET NATURALISTE BRETON

Bachelot de la Pylaie

(1786-1856)

BACHELOT DE LA PYLAIE, né à Fougères en 1786, mort à Marseille en 1856, suscite depuis quelques années un intérêt qui fait sortir sa mémoire de l'oubli où elle était injustement tombée.

Voyageur, artiste, naturaliste, archéologue, il a consacré sa vie et sa fortune à des recherches dont le cadre principal a été sa province natale : la Bretagne. Il a enregistré les résultats de ses travaux dans de multiples écrits et de plus nombreux manuscrits qui, peu à peu, se sont ensevelis sous la poussière des archives.

Aussi lorsque ses premiers admirateurs, le docteur Baudouin, Ch. Broyer, Camille Vallaux, André Meynier ont tenté de le faire revivre, les notices qu'ils lui ont consacrées manquaient des éléments nécessaires pour mener leur intention à bonne fin.

Mais depuis 1936, les archives, les études de notaire, ont été fouillées. Le *Museum d'Histoire Naturelle*, la *Société de Géographie*, l'*Académie des Inscriptions et Belles Lettres* ont livré aux chercheurs le trésor de manuscrits et de dessins de Bachelot qui y étaient déposés. M. Callias (de l'île d'Yeu) est entré en possession du seul exemplaire connu (en dehors des deux exemplaires de la Bibliothèque Royale de Bruxelles et des épreuves de l'*Académie des Inscriptions*), du plus important ouvrage de Bachelot sur la Bretagne où sont réunies les principales notices publiées dans des revues. (1)

M. Etienne Aubrée (de Fougères) a retrouvé des documents inédits, M. Le Goaziou, M. Daniel Bernard (de Quimper), M. Gourvil (de Morlaix), ont fait de très fructueuses et importantes récoltes dans les lieux de séjour les plus variés de notre héros et en parti-

(1) *Etudes archéologiques et géographiques mêlées d'observations et de notices diverses* par M. le Baron de LA PYLAIE, membre de la Société Royale des Antiquaires de France... etc... Bruxelles, Librairie de Depeux-Parent, rue de la Violette, 15. F. Parent, éditeur, 1850.

culier une autobiographie manuscrite inestimable pour la connaissance des années de jeunesse de Bachelot.

Enfin, tout dernièrement M. Bourde de la Rogerie a mis à jour 66 lettres autographes de Bachelot à un de ses amis : le naturaliste Desvaux. Elles s'échelonnent de 1817 à 1851 et constituent un véritable trésor pour la compréhension de sa psychologie.

En possession de tous ces documents, il est désormais possible de raconter la vie, de commenter les œuvres et d'esquisser l'étude intellectuelle de Bachelot de la Pylaie.

VIE DE BACHELOT

Jean-Marie Bachelot de la Pylaie est né à Fougères le 25 Mai 1786. Sa famille, de bonne bourgeoisie, possédait une fortune bien assise en terres.

Le jeune Jean-Marie fait ses études à l'Ecole Centrale de Laval. Devenu orphelin de père à 18 ans, dégagé de tout souci matériel, il peut se livrer sans arrière-pensée à sa passion pour l'Histoire Naturelle dont le goût s'était révélé très tôt chez lui.

Jusqu'à 24 ans, il vit à Laval, à Fougères et en Touraine, s'occupant de botanique, de minéralogie, dessinant et prenant des notes.

En 1810, il part pour Paris, complète ses études au Museum sous la direction des grands maîtres de l'époque, les Cuvier, les Desfontaine, les Jussieu, les Lacépède avec qui il restera en relations toute sa vie.

Dès lors il est armé pour l'existence de perpétuels déplacements, entrecoupée de séjours à Paris, qui sera sienne jusqu'à la fin.

Après une première randonnée en Bretagne, sorte de galop d'essai, il fait successivement deux voyages à ses frais à Terre-Neuve en 1816 et en 1819-1820.

De ces deux séjours consacrés à l'Histoire Naturelle, il rapporte des notes, le récit de ses aventures, des dessins, des collections de plantes dont il fait libéralement don au Museum.

Dès lors, à partir de 1821, il va durant 20 ans mener de front botanique, dessin et archéologie. En voiture, à pied, à cheval il disperse à tous les carrefours de la Bretagne, de la Vendée, de la côte Basque, au souffle du vent des îles Bretonnes et Vendéennes, les activités variées qui guident les pas de son humeur vagabonde. Les îles l'intéressent spécialement. Il a exploré Ouessant et les îlots environnants. Deux fois il s'est rendu à l'île de Sein. Il a passé aux Glenans, à Belle-Ile, et a fait un long séjour aux îles d'Houat, et d'Hédic dont il a laissé une monographie complète.

Au cours de ses pérégrinations les aventures ne manquent pas : en 1822, pris pour le Général Berton, il est arrêté à Cha-teaulin; en 1823 à Saint-Sébastien il est incarcéré par les Espagnols. En 1831, enfin, il est appréhendé à Noirmoutiers, probablement à l'occasion de troubles légitimistes. Et cet épisode de sa vie

donne naissance à une légende absurde qui le suivra jusqu'à nos jours.

Entre temps, durant ses séjours périodiques à Paris, il dispense aux séances de la *Société Linnéenne*, de la *Société de Géographie*, de la *Société des Antiquaires de France*, dont il est membre, l'abondante moisson, botanique, préhistorique, folklorique qu'il a récoltée dans ses randonnées. Il fait partie aussi de différentes sociétés locales (Rennes, Nantes, Quimper, Brest). Il sème ses observations dans les journaux de Saint-Brieuc, de Brest, de Morlaix, de Lorient, de Dinan, de Quimper, etc., et dans les annuaires. Le dépouillement de ces publications est grandement souhaitable.

Mais, insouciant et généreux, Bachelot puise sans compter dans l'héritage paternel, mangeant son fonds avec son revenu. Aussi, en 1837, il vend tous ses biens. Puis il liquide ses dettes et transforme en rente viagère ce qui lui reste de son capital.

Dès lors, libre de soucis matériels, il va reprendre dans la dernière période de sa vie, le cours de ses pérégrinations.

Elles sont marquées à partir de 1843 par une éblouissante randonnée de 4 ans à travers les Côtes-du-Nord et le Finistère, où il répand à profusion les marques de son expérience, de ses dons d'observation et de description.

Puis, après une brève pointe en Belgique et en Hollande en 1847, suivie d'un retour à Paris, il sombre dans l'obscurité et le silence avec un séjour de 1850 à 1854 en Auvergne où l'on croit démêler qu'il est revenu à ses goûts d'antan de naturaliste.

C'est enfin la mort obscure, à Marseille, le 12 octobre 1856, à l'âge de 70 ans.

SON ŒUVRE

Tout au long de sa carrière, Bachelot de la Pylaie a écrit, a publié, a dessiné, a disséminé sur le parcours de ses déplacements articles et opuscules.

On peut classer les résultats de ses activités sous quatre rubriques différentes : la botanique, l'archéologie, les récits de voyage et les essais, enfin les dessins.

C'est comme naturaliste et plus particulièrement comme botaniste qu'il a débuté.

A l'heure actuelle on connaît 13 de ses notes ou articles imprimés d'Histoire Naturelle, dont le plus important est sa « *Flore de Terre-Neuve et des Iles St-Pierre-et-Miquelon* » et 14 manuscrits.

Si ses travaux déjà lointains, inédits ou perdus dans des publications locales ont pu être oubliés, ils ne sont cependant pas sans valeur. Il est le premier à avoir exploré l'Ile de Terre-Neuve. On lui doit la découverte de plusieurs espèces d'algues et de mousses.

Les spécialistes actuels souhaitent la mise à jour de ses œuvres dont on a sous-estimé l'originalité et la valeur.

Botaniste de profession, Bachelot est devenu archéologue par vocation et s'est consacré de plus en plus à la préhistoire et à l'étude des monuments mégalithiques de la Bretagne : 31 notices ou notules imprimées, 23 manuscrits connus à l'heure présente portent témoignage de son activité dans ce domaine.

Pendant 40 ans il a parcouru sans répit la Bretagne en tous sens, a décrit et dessiné tout ce qu'il a vu.

S'il n'est pas en préhistoire le précurseur que certains de ses admirateurs ont voulu voir en lui, du moins il est un témoin et un descripteur incomparable.

Il a dressé un catalogue inégalable des monuments mégalithiques de la péninsule armoricaine. Quiconque s'intéresse à cette science dans notre région devra obligatoirement se référer aux travaux de Bachelot sur ce sujet, sous peine de faire œuvre incomplète.

Le troisième aspect sous lequel se révèle Bachelot est celui d'essayiste. Là il touche tous les sujets. Tour à tour, il narre ses aventures, ses voyages, ses impressions. Il aborde l'étude des mœurs et des coutumes, l'histoire, le « folklore ». Les écrits, au nombre de 8, où il a réuni ces matières très diverses, sont parmi les plus volumineux et les plus vivants des œuvres qu'il a laissées.

De tous, celui qui contient le récit de ses voyages à travers le Finistère, de 1843 à 1847, est certainement le plus important et de beaucoup le plus intéressant.

Il nous légua du Finistère à cette époque une image que les historiens locaux peuvent consulter avec fruit.

Le mémorialiste mérite de prendre rang parmi les écrivains connus du folklore de la Bretagne.

Le dessinateur enfin a fait surnager jusqu'à nous le nom de Bachelot de la Pylaie. Une centaine de dessins originaux, de lithographies, de gravures en notre possession représentant des poissons, des plantes, des paysages, des monuments mégalithiques témoignent d'un réel talent chez leur auteur. Ils font plus regretter encore la perte de tous ceux, au nombre de plusieurs centaines qui sont disparus mais dont on connaît l'existence.

L'HOMME

Si l'œuvre considérable de Bachelot de la Pylaie en des domaines variés, permet de porter un jugement éclairé sur la valeur de l'écrivain et le sérieux du savant, elle ouvre aussi certains aperçus sur la qualité de l'homme.

Riche, indépendant, célibataire, il fait preuve dès le début d'une vocation sérieuse et d'un équilibre intellectuel qui ne se démentiront pas durant toute sa vie.

Généreux, insouciant et imprévoyant, il disperse à pleines mains les collections qu'il rassemble et toute sa fortune.

Endurant, il voyage en toute saison, sans souci du confort.

Tenace et persévérant il imprime à sa vie une remarquable unité d'austères recherches, de généreux et noble désintéressement.

Sans doute il n'est pas exempt de petitesesses; il est vaniteux, aime à se parer de tous ses titres et même de ceux qu'il ne possède pas; comme cette baronnie dont il s'affuble sans aucun droit.

Il est susceptible et son caractère se révèle parfois difficile. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire ses polémiques avec son rival de Ffémerville.

Mais que sont ces imperfections en regard des nobles qualités révélées par sa correspondance avec Desvaux, récemment retrouvée : une fidélité en amitié qui ne se dément pas quarante années durant, une serviabilité touchante qui s'ingénie à devancer les désirs de ceux qu'il aime et, par dessus tout, une bonté de cœur dont portent témoignage les soins dont il entoure Gustave de Bièvre qu'il a pris comme secrétaire à Bordeaux en 1821 et qui meurt entre ses bras à 27 ans, à Noirmoutiers, en 1832.

De tels éléments d'appréciation font plus désirer encore la mise à jour de correspondances analogues qui existent certainement, par exemple avec des historiens, ou des archéologues, tels que le Maout, de Blois, de la Fruglaye, de Kerdanet, etc...

Et de même, il serait grandement à souhaiter que l'on retrouvât ce que fut son activité en Auvergne en 1850 à 1854 et les raisons de son voyage à Marseille, où il devait trouver la mort.

Mais en dépit de ces lacunes, provisoires il faut espérer, la vie et les œuvres de Bachelot de la Pylaie sont, dans l'ensemble, assez connues désormais pour replacer à son rang un polygraphe injustement tombé dans l'oubli.

Curieuse figure d'une époque révolue, il mérite d'avoir une place de choix parmi les chercheurs dont se parent nos provinces.

Colonel GILLOT.



A propos de "Culture" Bretonne

LA NOUVELLE REVUE DE BRETAGNE, dont les mérites s'imposent généralement aux intellectuels bretons intéressés par les questions de toute sorte touchant leur pays, a publié dans son numéro de mai-juin un article adressé par un correspondant occasionnel, et qui n'a sans doute pas manqué de provoquer quelques remous dans les cercles de nos compatriotes où l'on est accoutumé de parler « Culture » bretonne.

Ces cercles se sont multipliés depuis une quinzaine d'années et paraissent animés d'une mystique commune visant à séparer sur le plan spirituel tout ce qui appartient ou semble appartenir en propre à la Bretagne et aux pays celtiques, de ce qui appartient ou semble appartenir en propre à la France ou aux pays latins, voire aux pays anglo-saxons.

Disons tout de suite qu'une telle séparation est plus facile à décider mentalement qu'à réaliser dans les faits. Aussi, certains de ses promoteurs eux-mêmes, se rendant compte de la fragilité de leurs spéculations dans un tel domaine, en vinrent-ils promptement, bien avant la guerre, à élargir leurs visées premières et à parler plus volontiers de culture « nordique » que de culture bretonne, ou même celtique. (Il est vrai que c'était sous l'influence d'une autre mystique dont le dynamisme dépassait de loin tout ce que l'on pouvait espérer du seul « celtisme » dans un bouleversement politique du monde, devenu leur préoccupation première.)

Mais, ici encore, des difficultés se présentèrent, dès lors qu'il s'agissait d'interpréter pour des esprits le moins critiques le sens absolu de l'adjectif servant de pavillon nouveau à une marchandise encore non usinée. Car le « nordisme » surtout débarrassé de la mystique nazie que l'on voulait dans certains milieux de chez nous identifier avec lui, c'est, à vrai dire, tout comme le celtisme, plutôt une sensibilité particulière, une façon de sentir ou d'exprimer, qu'une philosophie, qu'une culture traditionnelle opposée de quelque manière à telle autre culture européenne.

Pour en revenir à la culture bretonne, dont il est uniquement question dans l'article de la *Nouvelle Revue de Bretagne* signé : *Un Désabusé*, on peut fort bien admettre que l'argumentation dirigée

contre elle à jet continu par un écrivain qui en conteste la réalité historique, n'est peut-être pas dépourvue de toute valeur, sans, toutefois, que l'on se sente obligé de suivre l'auteur de cet article dans les conclusions qu'il tire de faits malheureusement incontestables, sinon incontestés.

Il est trop vrai, hélas ! que les textes font défaut pour établir l'existence d'un système éducatif propre à la Bretagne bretonnante depuis le haut moyen âge jusqu'à notre époque, système que suppose toute culture nationale fortement assise.

Il est, hélas ! trop apparent que les chefs politiques et spirituels du peuple breton se soient désintéressés de l'expansion ou du simple maintien de la langue bretonne, surtout à partir du moment où la Bretagne comprit une population de langue romane sensiblement égale à sa population bretonnante.

Et l'on peut regretter le manque de grandes œuvres littéraires résultant pour notre langue ancestrale d'une semblable carence de l'aristocratie nationale.

Mais ces constatations et regrets n'empêchent nullement qu'il a pu exister chez nous quelque chose méritant le nom de « culture », et qui sans viser à de brillantes destinées spirituelles, a malgré tout façonné nos ancêtres bretonnants différemment de leurs compatriotes gallos et de leurs contemporains français. De ce « quelque chose », qu'a-t-il subsisté qui puisse utilement être cultivé, développé, perfectionné pour le bien de notre pays ?...

C'est là-dessus que devrait, me semble-t-il, porter la discussion entre sceptiques et tenants d'une « culture bretonne ».

Et il est à souhaiter que ces derniers exposent dans la *Nouvelle Revue de Bretagne* — qui les y invite d'ailleurs — leur point de vue, un point de vue après tout défendable, mais qui gagnera à étayer le sentiment patriotique dont il procède par d'indiscutables vérités historiques puisées à bonne source.

F. GOURVIL.

LE JEU DE BOULES EN BRETAGNE

(Réponses à la question 17)

I

Si nous ne possédons aucun document antérieur à la période du Moyen Âge sur le jeu de boules, il est cependant permis de conjecturer une antiquité très reculée à la pratique de ce jeu. Il est à présumer que les premiers habitants de notre presqu'île se sont d'abord exercés avec les galets aux formes arrondies si abondants sur nos côtes et dans le lit de nos cours d'eau au régime torrentiel. Le perfectionnement de l'outillage permettant de travailler le bois a rendu possible la fabrication de la boule ronde aux âges du bronze et du fer.

Un peu plus tard, la cassure d'une boule avec enlèvement d'un éclat a fait constater aux joueurs la possibilité d'arrêter sur une pente et leur a inspiré l'idée d'alourdir la boule en un point de sa surface par l'addition d'une petite masse métallique. L'usage de cette boule *fortée* se répandit à une époque où l'on ne se souciait pas d'un aménagement préalable des terrains de jeux. Ce n'est vraisemblablement que bien plus tard que ces terrains furent limités et aplanis et c'est alors que la boule ronde reprit l'avantage qu'elle avait momentanément perdu et qu'elle reconquit grâce à une plus grande simplicité et à une réduction notable de sa trajectoire. Mais déjà les joueurs de « *fort* » avaient appris par expérience que l'effet de ce « *fort* » s'annulait pour certaine condition de jeu et les deux boules purent ainsi entrer en compétition sur les mêmes terrains sans avantage particulier pour l'une des boules.

En l'état actuel du conflit qui divise deux importantes fractions des joueurs bretons, il convient de remarquer l'avantage réel de la boule *fortée* sur nos terrains de concours généralement mal nivelés ; l'impossibilité d'égaliser les chances a fait proscrire l'emploi de cette boule dans les concours organisés sous les auspices de la Fédération et cette proscription risque de durer autant que durera la cause du conflit c'est-à-dire jusqu'au jour où les sociétés mettront dans toute la Bretagne des terrains soigneusement aménagés à la disposition des compétiteurs.

Si le jeu de boules est pratiqué dans toute la Bretagne depuis très longtemps, il n'y a pas d'uniformité dans la manière de jouer. Certaines particularités admises dans une région sont prohibées dans une région voisine. Ainsi le Morbihan bretonnant (Vannes) et la partie

méridionale des Côtes-du-Nord (avec Quintin et Saint-Brieuc) pratiquent exclusivement la boule « homogène » tandis que la partie occidentale des Côtes-du-Nord et le Nord du Finistère emploient concurremment la boule « homogène » et la boule « fortée ». D'autre part le jeu « libre » qui est de règle dans le Morbihan et les Côtes-du-Nord est proscrit dans le Finistère, tout au moins dans le Nord de ce département. Le « jeu libre » est celui où on lance sa boule à sa convenance. Mais dans la région de Morlaix on doit éviter de toucher le fond du jeu, ce qui annulerait la boule. A Brest cette dernière règle n'existe pas et on heurte les planches du fond mais par contre il y est interdit de « tirer » autrement qu'en roulant sa boule sur le jeu.



Pendant le concours interrégional annuel organisé le 10 Août à Saint-Brieuc

46 quadrettes venues de Paimpol à Auray, de Lannion à Uzel participèrent à ce concours où un défi amical a mis aux prises M^{me} CHAPISEAU (Lannion) et M. BRIAND (Gouarec), le président de la Fédération de l'Ouest des Boules Bretonnes.

Il est donc possible de répondre à votre question : en Bretagne, les règles ne sont pas les mêmes partout.

Le « fortage » a été, et est encore, exigé par l'état du terrain non aplani. Seule l'introduction d'une petite masse métallique dans le vide pratiqué sur la boule permet à la boule de se maintenir sur une pente transversale légère et même de s'y arrêter.

Mais l'existence de bons jeux de boules ne devrait elle pas faire adopter la boule « homogène » ? Notre Bureau Fédéral n'a pas admis dans ses concours fédéraux l'usage de la boule « fortée ». Mais il reviendra sans doute sur cette décision un peu intransigeante quand il lui sera démontré qu'un aménagement des terrains, supprimant les pentes transversales, équilibre les chances des deux catégories de joueurs. Il est désirable qu'une solution libérale intervienne pour donner satisfaction aux deux genres de jeu.

P. MAZEO,
Conseiller technique de la Fédération
de l'Ouest des Boules Bretonnes.

II

« Le sous-officier en Allemagne » a posé une question intéressante en demandant si on n'admet plus les boules « avec plomb ». Nous lui répondrons que dans la majeure partie de la Bretagne (de Saint-Brieuc à Brest), la « boule de fort » demeure à l'honneur. Les sociétés n'admettant que la boule de fort sont les plus nombreuses. Mais il est exact qu'en mai 1946, au Concours Fédéral de Gouarec, la Fédération de l'Ouest des Boules Bretonnes (dont la création à Locminé (Morbihan) était toute récente), on émit la prétention d'exclure notre boule traditionnelle !

Il me semble que le « fort » constitue bien la caractéristique du jeu pratiqué en Bretagne depuis la plus haute antiquité. Pourquoi vouloir tout « standardiser », uniformiser ? Est-il souhaitable de voir jouer de la même façon à Marseille, Lyon, Angers et Saint-Brieuc ? Je ne le pense pas. Les jours derniers, dans un très intéressant ouvrage « Sports et Jeux d'exercices en Anjou », récemment paru aux Editions de l'Ouest, à Angers, je lisais une étude sur la Boule de fort en Anjou. Cette boule est d'une forme méplate et elle est cerclée de fer. Chargée d'une petite masse de plomb, elle est donc en équilibre instable et elle tend à tomber sur son « fort ». Elle est faite pour des terrains spéciaux dont les côtés sont relevés jusqu'à 35 cm. Ces « pentes » sont la caractéristique du jeu en Anjou. Pourquoi irions-nous leur demander de renoncer à leur originalité ?

Pour ma part je soutiens qu'en Bretagne c'est la « boule de fort » qu'il faudrait encourager. Qu'y a-t-il de plus intelligent ? La boule sans plomb qu'on voudrait imposer ne permet pas les magnifiques trajectoires obtenues par une savante utilisation du plomb. Si le joueur désire aller « droit » il lui suffit de rouler « sur le plomb ». Mais en mettant le plomb, à droite ou à gauche il a la joie de calculer les courbes. La boule de Pontivy va bêtement son chemin. Ce n'est plus du « billard breton ».

TREGUER.

III

La direction de la Nouvelle Revue de Bretagne m'ayant communiqué la réponse de « Treguer » il me permettra de lui répliquer :

Notre camarade lannionnais est, à mon avis, un peu sévère pour la boule ronde « qui va bêtement son chemin ». Il me permettra de soutenir, malgré son opinion, que pour parvenir à ses fins, la boule ronde doit subir une impulsion intelligente qui tienne compte de nombre de circonstances telles que nature et consistance du terrain, orientation des pentes longitudinales et transversales, élasticité des bandes et des bouts, direction et force des vents qui accéléreront ou retarderont le mouvement. Il doit connaître au moins par expérience les lois de l'incidence. Il ne doit avoir recours qu'à sa seule adresse pour corriger l'effet de ces réactions naturelles. Le joueur « de fort » y ajoute un artifice qui peut aider à la réussite d'un coup difficile. Cet artifice, qui est une constante de la boule, est sans influence sur le mérite du joueur et sur le degré d'intelligence de l'effort d'impulsion.

Pontivy, 9 août 1947.

P. MAZEO.



Le Coin des Fureteurs

QUESTIONS

54. — ENNOBLISSEMENT DE LA FAMILLE GLAYS.

Au début du XVII^e siècle nous trouvons à Saint-Thélo (Côtes-du-Nord) Olivier Glays, Jan Glays, Mathurin Glays, etc... Vers 1660 leurs descendants sont devenus Glays sieur de la Villeauprè, sieur du Pavillon, sieur de la Villeaugal, sieur du Rodouer, etc... Pourrait-on nous donner la date de l'édit qui leur permit d'ajouter à leur patronyme le nom de leurs propriétés ? Cet édit a-t-il été publié ? Ch. LE PÉCHOUX.

55. — A PROPOS D'UBU-ROI.

Dans le dernier numéro de la N.R.B. M. Rivoallan nous révèle de pittoresques détails sur la naissance d'Ubu-Roi à Rennes. Il en ressort que Jarry n'a fait que transposer sur le plan hurluberlu, une grosse farce de « taupins ». Ne serait-il pas intéressant que d'anciens élèves du père H., au Lycée de Rennes, s'il en existe encore, fassent part aux lecteurs de la N.R.B. de leurs souvenirs sur ce professeur dont la personnalité semble avoir été odieusement défigurée ?

Un ancien potache.

56. — ANCIENNES MESURES AGRAIRES.

Poursuivant des recherches sur les anciennes mesures, j'ai relevé en Basse-Bretagne des termes que je ne m'explique pas et dont les dictionnaires ne parlent pas. Quelques fureteurs pourraient-ils dire s'ils connaissent et, dans ce cas, ce qu'ils savent de :

1°) Lodenn var, qui correspondrait en Basse Cornouaille à 400 ou 450 mètres carrés.

2°) Tri bern mouted (trois fas de mottes) qu'on m'a dit être une mesure agraire.

3°) Tamouzad (?) Ayalou-douar.

Tout le monde connaît le Devez-Arad (ou journal). Mais sa contenance semble varier selon les pays.

Quelles sont les autres anciennes mesures agraires qui, dans l'usage, ont survécu à l'application du système métrique, en Haute-Bretagne comme en Basse-Bretagne ?

Un fureteur qui regrette de ne pas être Breton.

57. — UNE COQUILLE DANS UN TEXTE DE NOËL DU FAIL ?

Dans la *Revue des Deux Mondes* (t. XCII, 1889) Henri Baudrillart publia une étude sur Noël du Fail. Enumérant les personnages mis en scène dans les *Propos rustiques*, il cite « Letauld, un autre gros riche ». Dans l'édition publiée par La Borderie, ce « gros riche » porte le nom un peu différent de Pitault. Laquelle de ces deux versions est une coquille ? FARNIER.

58. — POURLETTES.

D'où vient ce mot ? Est-ce par le costume seulement qu'ils se distinguent ? Quel est ce costume, hommes et femmes ? Quelle est leur limite géographique, en gros ? Je crois qu'ils sont sur dix ou douze communes autour de Guéméné-sur-Scorff. J.-B. ILLIO.

59. — CAINAIN.

Une rue de Pontivy, dans la ville nouvelle, s'appelle rue Cainain. Quelle est l'origine de cette dénomination. C. B.

60. — MAINGUI, CHEF DE BANDE.

L'abbé Olivier Larue à Maisoncelles-sur-Ajon, par Evrécy (Calvados), sollicite l'aide de quelque fureteur pour lui permettre de voir plus clair en la question suivante : « Quels documents permettent d'affirmer que en 847-848, les Bretons occupaient le Bessin et même le Lieuvin ? Qu'était Maingui, chef de bande de cette époque ? »

Ceci est destiné à vérifier le récit connu sous le nom de « *Translatio corporum beatorum Ragnobelli episcopi et confessoris et Zenonis, archidiaconi*. Vu aussi le texte de la *Chronique des moines de Fontenelle* ».

Le premier texte est employé partout comme texte historique, et mes recherches m'amènent à être de plus en plus sceptique sur la valeur.

61. — LEVY, LÉXICOGAPHE BRETON ?

Au cours d'un voyage en Bretagne (en 1825) le Gallois David Jones écrivait :

« Pendant mon séjour à Brest, où il réside comme Colonel Directeur des Fortifications, M. de Quelen m'a présenté à M. Lévy, de l'Académie, célèbre par la connaissance du breton qui s'emploie lui-même à composer un Dictionnaire français et breton et à traduire le Nouveau Testament sur le latin... Ce monsieur réside dans un endroit éloigné, complètement en dehors de ma route. J'attends une lettre de lui... »

Qui pourrait être ce Levy ?

D. DUJARDIN.

62. — VÉRAX, ORGANISTE A QUIMPER ET A CARHAIX.

Qui pourrait me renseigner sur cet organiste qui passait pour avoir du talent et qui, après son départ de Quimper, résida à Carhaix de 1756 à 1766 ? Georges THOMAS.

63. — CHATEAUBRIAND A SAINT-DERRIEN ?

Chateaubriand en épousant Anne Buisson de la Vigne, devint le beau-frère d'Hervé-Louis du Plessis Parscau, propriétaire du château de Kéryvon en Saint-Derrien (Finistère). L'auteur du « Génie du Christianisme » a-t-il rendu visite à son beau-frère à Saint-Derrien ?
Georges THOMAS.

64. — PREMIÈRES RÉGATES EN BRÉTAGNE.

Les journaux ont dit récemment que la première société des régates fut fondée au Havre en 1838. Quelles furent les premières sociétés bretonnes ?
Un *yachtman de St-Malo*.

65. — « LA VACHE » JEU DE CARTES.

Dans les *Nouvelles Littéraires* du 5 juin je lis : «... les gabarriers dont parle Rabelais apprenaient aux populations côtières ce jeu de la *vache* que l'on joue encore aujourd'hui en Vendée et dans la Basse-Bretagne avec des cartes rouges et jaunes d'œuf ».

Connait-on ce jeu ? Ne s'agirait-il pas du jeu de l'*aluette* autrefois répandu sur les côtes de Bretagne ? Joue-t-on encore la *vache* et l'*aluette* ?
Un *ancien caboleur*.

66. — COLIBERTS.

Dans une histoire de la région de Nantes il est dit qu'autrefois la masse comptait dans ses rangs : les bourgeois des villes, les *coliberts*, les serfs et les mainmortables. Qu'étaient ces *coliberts* ?
Un *jeune médecin*.

67. — L'INSTITUT AGRICOLE DE COETBO (MORBIHAN).

Aux premiers mois de 1835, l'*Echo de Rouen* et le *Journal de Rouen* polémiquaient à propos d'un « Institut agricole de Coetbo ». Quelqu'un pourrait-il dire ce qu'était cet établissement ?
P. LE R., de Rouen, mais originaire de Lorient.

68. — LE MOT « CADERNE ».

J'ai rencontré trois fois le mot « *caderne* » dans l'introduction aux œuvres du jeune écrivain rennais Jacques Duplessix, publiées par son père en 1911, sous le titre « Printemps sacré ».

N'ayant pu trouver ce mot dans aucun des dictionnaires mis à ma disposition, je serais reconnaissant à quiconque pourrait m'en donner le sens exact.
H. DALBRÉ.

69. — SUPERSTITIONS.

Puiser de l'eau et balayer la maison après le coucher du soleil étaient choses peu recommandées à Paule (Côtes-du-Nord).

On prétendait qu'en puisant de l'eau, on était attiré par une force diabolique. Et balayer la maison, c'était chasser l'âme des défunts.

Il y a une quinzaine d'années à Paule (canton de Maël-Carhais,

C.-du-N.), il était d'usage parmi certains vieux de mettre une pièce percée en métal au fond du pot de crème, pour, paraît-il empêcher les voleurs de beurre. Cette superstition est-elle exacte ? Existait-elle ailleurs ?
Ernest LE GALL.

70. — FRÉDÉRIC SOULIÉ ET LES RENNAIS.

Qui pourrait m'indiquer le titre de l'ouvrage de Frédéric Soulié dont parle Paul Féval dans « Le Château de velours » : « Frédéric Soulié, écrit-il, ce grand et dramatique esprit à qui Dieu parla à l'heure de la mort, a peint une fois les jeunes gens de Rennes, gais sur le pré, gais à la danse, tout brillants d'amour, de vaillance et de foi : il a fait un chef-d'œuvre » ?
Cet écrivain a-t-il écrit d'autres livres sur la Bretagne ?
H. DALBRÉ.

RÉPONSES

2. — LA JOUBARBE.

On peut apercevoir un beau plant de joubarbe à gauche sur le toit de la petite ferme se trouvant à Plas ar C'horn, sur le sommet de la montagne de Locronan (F.). On désigne cette plante, sous le nom de Louzou Drouk-Skouarn.
J. LE BIHAN.

J'ai aperçu les jours derniers deux plants de joubarbe sur des toits : 1° à 1 km. environ à l'ouest de la gare de Plounérlin (C.-du-N.) ; 2° sur la route de Brieuc à Quimper, à droite, à 2-3 km. de Brieuc.
Un *représentant de commerce*.

Du côté de Landévant (M.), la joubarbe n'est pas sur les toits, mais sur des murets.

Dans un vieux dictionnaire breton morbihannais dont il manque les premières pages, je trouve comme traduction de ce mot : *Houage*. Ne serait-ce pas à rapprocher du mot *Loul*, employé à la pointe du Raz ?
L. LE BER.

3. — UN USAGE FUNÉRAIRE.

À Paule (C.-du-N.), on heurte le pilier droit de l'entrée du cimetière qui se trouve autour de l'église, avant de pénétrer à l'intérieur, et la Sainte Table avant de sortir.
Ernest LE GALL.

Dans presque tout le Léon, il est d'usage, en entrant dans le cimetière, d'aller à la croix et de lui faire toucher le cercueil.

À Lesneven il n'existe plus depuis plusieurs années, depuis l'établissement des Pompes funèbres.
O.

4. — LES NOMS PROPRES EN « IOU ».

Contrairement à ce que pense M. Goardou (*supra*, p. 73) je crois qu'il faut nettement séparer dans la plupart des cas le suffixe *iou* du pluriel en *ou*, *o*, si fréquent dans l'anthroponomie bretonne (1).

Dans l'ensemble des 300 listes électorales du Finistère, j'ai relevé les noms suivants, classés dans la catégorie des noms en *iou* après éliminations successives d'un certain nombre d'autres à première vue assimilables à la même catégorie. (Cette liste ne tient pas compte des variantes orthographiques portant surtout sur des redoublements de consonnes) :

(1) En règle générale, je le démontrerai dans un article consacré à la question, ces désinences en *ou* et *o* sont bien des pluriels ; occasionnellement, elles peuvent néanmoins représenter un diminutif, comme le suggère M. Muzéas, ou un ancien suffixe : *oe*.

<i>Bodion</i>	<i>Gallion</i>	<i>Laxion</i>	<i>Pirion</i>
<i>Bonion</i>	<i>Glazion</i>	<i>Madion</i>	<i>Quinion</i>
<i>Cadion</i>	<i>Goasion</i>	<i>Marzion</i>	<i>Rion</i>
<i>Carion</i>	<i>Gourion</i>	<i>Million</i>	<i>Salion</i>
<i>Corion</i>	<i>Guzion</i>	<i>Minion</i>	<i>Tannion</i>
<i>Castion</i>	<i>Harnion</i>	<i>Marion</i>	<i>Tonlion</i>
<i>Dallion</i>	<i>Hosion</i>	<i>Pasquion</i>	<i>Tronion</i>
<i>Dronion</i>		<i>Perion</i>	

Les mêmes documents contiennent les doubles vannetais suivants : *Cadio, Cario, Gourio, Millio, Morio, Quintio, Sallio*. Les listes ci-dessus ne sont pas limitatives pour les noms bretons de la catégorie intéressée. L'anthroponymie des autres départements et les documents d'archives sont susceptibles de l'allonger quelque peu, sans toutefois la faire rivaliser en importance avec celle des noms en *ou, o*.

L'ensemble appelle un certain nombre de remarques :
 a) Sans exception, ce sont des dissyllabes alors que très fréquemment les noms en *ou, o* sont, eux, polysyllabiques (*Danielou, Evanno, Gueguenon, Guillouzo, etc.*).
 b) S'il arrive que des polysyllabiques présentent la désinence *ion, io*, c'est qu'il s'agit de toponymes comme *Kerbrion, etc.*, de noms composés comme *Abatou, etc.*, ou d'autres, devant, à l'examen, être écartés de la catégorie.
 c) Ils apparaissent dans les cartulaires à une époque (xi-xiii^e s.) où l'on chercherait vainement trace de noms propres au pluriel.
 d) Alors que dans les noms communs, lorsque la désinence du pluriel est *ion*, l'accent (en Léon-Trégor, Corn.) porte sur la syllabe précédant cette désinence, c'est-à-dire sur la dernière du sigulier devenue la pénultième au pluriel (ex. : *KERTou, breZELion, LEURion, etc.*), dans les anthroponymes en *ion* l'accent porte nettement sur l'i dans la désinence, qui, au lieu de se prononcer comme l'anglais *gou*, se prononce *iu* (ex. : *Carlu, Dronlu, Gwazlu, Kinlu, etc.*).

Reste à tenter une explication en ce qui concerne radicaux et terminaison de ces noms.

I. Radicaux :
 Dans plus des deux tiers des différents noms cités plus haut, le radical peut être assimilé à la première syllabe d'anthroponymes anciens dont plusieurs ont disparu, mais dont maints autres se retrouvent plus ou moins fréquemment. Il en est ainsi de *Cad-ion*, de *Car-ion*, de *Cor-ion*, de *Dron-ion*, de *Gall-ion*, de *Gou-ion*, de *Guz-ion*, de *Harn-ion*, de *Laz-ion*, de *Mad-ion*, de *Marz-ion*, de *Mill-ion*, de *Min-ion*, de *Mor-ion*, de *Pasqu-ion*, de *Per-ion*, de *Quin-ion*, de *Ri-ion*, de *Sal-ion*, de *Tan-ion* dont le radical apparaît comme premier élément de noms anciens autrefois dévolus au baptême, et dont les exemples seront restreints pour ne point allonger cet article :

Cad-oret, Car-adez, Cor-vezen, Dron-val, Gal-gon, Gouz-doué, Gour-heden, Har(n)-scout, Laz-houarn, Mad-oret, Marz-in, Mil-condoes, Min-uethen, Mor-vezen, Pasc-oret, Per-enez, Kin-uallon, Ri-wal, Sal-aün, Tan-guy.

Tous les noms composés cités plus haut étaient plus ou moins répandus avant le X^e siècle. A l'exemple de ce qui s'est fréquemment produit plus tard dans l'anthroponymie française, ils ont pu subir, vers le XI^e siècle, époque à laquelle ils commencent à faire leur apparition, un traitement qui a isolé leur première syllabe pour l'accorder à un suffixe et les transformer ainsi en « hypocoristiques » ou noms familiers. Cf. *Bernet, Bernier, Bernon, Bernou, Berny, de Bernard ; Guillard, Guillet, Guillon, Guillot, Guillou, de Guillaume ; Richaud, Richet, Richeux, Richon, Richoux, de Richard, etc.*

II. Suffixe :
 Dans les textes latins du XI^e au XIV^e siècle, les noms dans lesquels se montre le suffixe *ion* voient au génitif cette désinence se transformer en *ioi* : *Cadiou, Perioct, Rioci* (cf. Cartul. de l'Abbaye Ste-Croix de Quimperlé, Edit. L. Maitre et P. de Berthou, *Infex*), ce qui ne semble être nullement le cas pour ceux dont le suffixe est *ou*. Le procédé n'en est pas moins purement conventionnel.

Cet *ion* suffixe, dont je ne trouve aucun exemple sûr en gallois, doit être le même que celui des substantifs bretons *iadou* et *namou* « arrière-grand-père », « arrière-grand-mère », et, dans ce cas, pourrait avoir le sens de « tendre, cher ». Cf. V. HENRY, *Dictionnaire Etymologique du Breton Moderne*, p. 174.

Pour conclure :
 Les noms en *ion* doivent être les dérivés de noms composés ou polysyllabiques existant avant le XI^e siècle.

Ils remontent au plus tard au XII^e siècle, puisqu'on les rencontre dans les chartes de cette époque.

Leur formation est antérieure à celle des noms en *ou*, si l'on excepte de ces derniers ceux dont la terminaison représente non le pluriel, mais un suffixe *oe* (cf. *Nomen-oe*) en vieux breton.

F. GOURVIL.

8. — BIGOUDEN.

Dans les numéros 2 et 3 de la *Nouvelle Revue de Bretagne* on a signalé que ce mot de *Bigouden* se trouvait dans des journaux de 1833 et de 1844. Mais on ne l'avait pas découvert dans des livres : Souvestre, en 1836, comme Brizeux en 1846, l'auraient ignoré. Or il se trouve dans un livre paru en 1836. A la page 160 du tome 2 de Perrin-Bouet : *La Galerie Bretonne*, les dernières lignes du chapitre « *La fin du pardon* » sont : « des femmes de Pont-l'Abbé qui, sur le sommet d'un chignon bien nourri, bâtitent le léger et agaçant édifice appelé *bigouden* ». (Le mot est souligné dans le livre, ce qui semblerait indiquer qu'il n'était pas très connu.)

Ce texte se trouve à la page 324 de la réédition de Salaun (Quimper) en 1918. Donc vers 1830 le mot désigne le tortillon qui est une marque caractéristique de la coiffe. En 1844 il s'applique déjà aux « femmes des environs de Pont-l'Abbé et principalement à leur laide coiffure ». Depuis on sait que le mot s'est étendu aux hommes, mais on n'a pas fixé la date de cette extension. Et voilà que depuis peu s'emploie le mot « *bigouennée* » pour désigner une région !

Puisqu'il semble maintenant établi que le terme *bigouden* date à peu près de 1830, il serait intéressant de rechercher l'origine du mot. N'y a-t-il pas un lien entre ce terme « *bigouden* » et celui de « *bigoudi* » ? De quand date (et les coiffeurs pourraient la nous être d'un grand secours) l'emploi du *bigoudi* dans la coiffure féminine ? *L'Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux* a interrogé, à plusieurs reprises, mais vainement, ses lecteurs sur l'origine du mot *bigoudi* et sur la date de l'apparition de la chose. Quelqu'un avait suggéré que l'inventeur était un certain Bigoudi alors que des dictionnaires suggèrent une étymologie espagnole.

Charles CHASSÉ.

9. — SAINTE CATHERINE DE SIENNE ET LES BRETONS.

Dans « *Vraie Science des Armoiries de Paillet* », paru en 1664, je relève que Jehan de Luxembourg avait pour devise : « *J'y entreral si le soleil y entre* ». N'est-ce pas à rapprocher du dicton attribué à sainte Catherine de Siemie ?

L. CAROLUS BARRÉ.

Au sujet du dicton :

Partout où le soleil passe
 Un Breton passe !

attribué à sainte Catherine de Siemie, on peut dire que :

1°) On ne le trouve dans aucun des écrits dictés (elle ne savait pas écrire) par sainte Catherine ;

2°) Si sainte Catherine n'a pas prononcé ces paroles, on peut assurer qu'elles traduisaient ses sentiments profonds, mais il faut reconnaître que ce n'était pas, de sa part, un éloge des Bretons ! L'hostilité de sainte Catherine contre tout ce qui n'était pas italien était farouche et particulièrement contre les Français qu'elle accusait de visées sur son pays et surtout de mettre le désordre dans l'Eglise, car elle rendait la France responsable de l'établissement des papes à Avignon. On sait l'action héroïque qu'elle entreprit pour les ramener à Rome et comment elle y réussit, en 1377. Or parmi les adversaires les plus résolus de son entreprise se trouvaient les Bretons. Voici pourquoi : le quatrième pape d'Avignon, Clément VI, était né en 1291 dans le diocèse de Limoges. Il était donc originairement sujet du duc de Bretagne à qui le Comté de Limoges appartenait depuis 1277. A ce titre, ce pape, humaniste et très attaché à sa résidence d'Avignon (c'est lui qui fit bâtir le palais des Papes et le fameux pont), témoigna toujours une bienveillance particulière aux Bretons. Non seulement il canonisa saint Yves avec un éclat tout particulier, mais il appela auprès de lui quantité de clercs bretons à qui il confia d'importants offices de curie. Naturellement les premiers venus attirèrent à leur suite de nombreux compatriotes. Lorsque sainte Catherine entreprit de ramener le pape à Rome, elle se heurta à cette cour pontificale composée en très grande partie de Bretons (la Daterie, notamment, était, à cette époque, entièrement à eux) qui s'opposaient au retour à Rome de la Papauté, opération qui consistait de marquer la fin de leur influence au profit des Italiens. Que sainte Catherine, en conséquence, se soit plainte de l'invasion bretonne dans les offices pontificaux, il n'y aurait pas lieu d'en être surpris, ni qu'elle ait pensé sinon dit — mais avec regret — que, comme la lumière du soleil, les Bretons s'infiltreraient partout.

Il faut remarquer d'ailleurs que le retour du pape à Rome ne marqua pas, immédiatement du moins, la fin de l'influence bretonne à la cour pontificale. Les Bretons y étaient d'ailleurs nécessaires pour le règlement des affaires ecclésiastiques du duché qui devaient se traiter directement sans passer par la cour de France, particulièrement en ce qui concernait la collation des bénéfices. Ils demeurèrent donc nombreux à Rome et Saint-Yves des Bretons fut une des premières églises nationales qui s'y élevèrent. Un

siècle encore après le retour à Rome de Grégoire XI, un Breton, le cardinal Alain de Coëtivy, y occupa une place considérable et y fut un candidat sérieux à la tiare. Si ce ne fut pas à son profit, mais à celui d'Alphonse Borgia (Callixte III) ce fut lui, du moins, qui fit échouer la candidature du cardinal Bessarion et parmi ses « familiers » on trouve Olivier Nobletz, clerc du diocèse de Léon et grand-oncle de Dom Ferdinand Renaud.

16. — LE K BARRÉ.

Dans un acte de 1692, j'ai retrouvé la signature d'un de mes ascendants. Il signe Kvezeu sans barrer le K. Dans le texte son nom est à peine lisible : au lieu de ker il y a un signe à peine lisible se rapprochant du G, suivi de Levezou. C'est vous dire la haute fantaisie de nos grands-pères.

Dans son Dictionnaire de la langue bretonne de 1752, Dom Le Pelletier indique (colonne 458) que Dom Lobineau, dans sa nouvelle histoire de Bretagne, n'a pas compris que le mot *kris* trouvé dans « les anciens titres », signifiait *keris*. Et Dom Le Pelletier écrit : « Dans l'usage assez ancien et moderne, on écrit pour ker, K avec un trait de plume sur le pied de cette lettre et souvent on néglige de tracer ce trait de plume. »

Ainsi donc, en 1752, Le Pelletier dit cet usage « assez ancien ». De même Dom Lobineau aurait relevé le mot *kris* dans les « anciens titres ». Et c'est en 1707 qu'il l'écrivait.

Ces deux témoignages permettent de croire que le K barré était en usage vers 1600 et peut-être avant.

Dans le procès-verbal d'une visite faite à l'abbaye de Bon-Repos, par l'abbé de Clairvaux, le 1^{er} février 1611, apparaît le nom d'un sieur de Kmollet. Détail à noter, la barre est armée à sa partie supérieure gauche d'un trait horizontal ; ne serait-ce pas le souvenir de l'R primitif et la prise sur le fait, en quelque sorte, de l'évolution suivie, le K barré d'abord d'un r, puis d'un simple trait ? Dans le même ordre d'idées, nous voyons dans les manuscrits du xiv^e siècle « per » s'écrire par P, barré à son tiers inférieur ; — « qui », s'écrire Q également barré ! — Bien d'étonnant dès lors à ce que les seribes, toujours en quête d'abréviations, aient abrégé le Ker ou Kaer par cette barre en verrouil qui supprime deux lettres.

19. — NAPOLÉON ET LA LANGUE BRETONNE.

« Une Galloise » demande ce que pourrait être ce recensement des bretonnants « fait par Bonaparte ».

Il doit s'agir du travail fait en 1806 par la direction de la statistique du ministère de l'Intérieur qui reçut l'indication par commune de toutes les parties de la France où d'autres idiomes que le français formaient la langue maternelle des habitants. Le nombre des bretonnants recensés fut de 1.050.000. En consultant cette statistique, il serait facile d'établir la limite, en 1806, entre les deux langues pour répondre à la question 49 au point de vue historique.

J. MORVAN.

20. — OFFRANDES DE BEURRE.

Dans son excellente « Notice sur la commune de Plougonven », le regretté Louis Le Guennec raconte comment se faisaient les « cenderies » ou quêtes de beurre pour l'église dans cette commune du Finistère.

« Ces quêtes avaient lieu au mois de mai. Le recteur désignait par frérie (breuzerie), deux garçons et deux filles, qui devaient parcourir leur quartier de paroisse et recevoir les offrandes. Celles-ci étaient assez considérables — 15 à 20 livres de beurre dans les maisons aisées — on les groupait en dépôt chez certaines personnes et l'on venait ensuite les quêter en voiture. Ces tournées n'allaient pas sans inconvénients : les jeunes filles devaient arborer leurs plus beaux atours et affronter en costume de gala la fange des chemins creux et les ronces des « *wenogennou* ». De plus, dans chaque maison, sous peine de désobliger les gens en semblant mépriser leur hospitalité, il fallait bien manger, boire encore plus, au grand dam des estomacs novices et des têtes peu solides. La quête terminée, le recteur offrait à dîner à ceux qui l'avaient faite et quelques jours plus tard, quêtes et quêtes se réunissaient encore en un autre repas dont chacun payait sa quote-part. »

G. THOMAS.

A Lesneven (F.), le bedeau fait sa quête de beurre pendant les vacances de Pâques.

D.

En Ille-et-Vilaine (Loutche), ainsi que dans le Morbihan (canton de Malestroit)

et Rochefort-en-Terre, on fait, à n'importe quelle date, sur l'autel de la Vierge, des offrandes de beurre, de filasse, de lard, etc... La vente de ces dons se fait aux enchères, à la sortie de la messe. En la toute petite commune de Saint-Laurent (canton de Rochefort), le sacristain brandit le morceau de lard en disant : « A cinquante sous le morcel ! cinquante sous le morcel ! cinquante sous le morcel ! » et l'adjuge en disant : « Je ne suis pas roi : il est à toi ! »

Récemment, en cette même commune : près de cet autel se tient la chapelle des hommes ; ceux-ci avaient coutume de déposer sur l'autel leurs chapeaux à larges velours ; le recteur tonnait chaque dimanche, sur ce manque de respect. N'obtenant rien, il eut une idée géniale : au milieu du prône, l'on entendit, comme chaque dimanche, en changeant seulement le nom de l'objet : « Pour ceux qui ont fait don de chapeaux à l'autel de la Sainte Vierge, Notre père, etc... ». Le fait ne se renouvela plus, devant les rires de l'assistance.

(Authentique.)

DE LA VIGNE DE VILLERS.

24. — FUSIL ET FUSIL.

Je ne pense pas que les paysans aient eu le droit d'user d'armes à feu avant la Révolution de 1789.

Qu'on se souvienne, en effet, des luttes de la chouannerie : les Chouans, surtout dans les premiers temps, n'avaient, pour toutes armes, que leurs faux, qu'ils s'empressaient de troquer contre les fusils qu'ils pouvaient prendre aux soldats de la République. Ils ne possédaient donc pas d'armes à feu avant les hostilités.

Il semble que le fusil, mentionné sur les anciens inventaires, soit l'outil à aiguiser, indispensable à une époque où la faux était universellement utilisée.

H. DALRY.

29. — OULT ? OUT ? OUST ?

Dans M. Z. Topographie Galliae, sive Descriptio Lacarum in Florentis, sive Galliae regno, Pars Nona in qua de Ducato Breitagne sive Britannia minore, etc., imprimée en latin à Amsterdam, cet affluent de la Vilaine est écrit « Ouste ».

D^r ODEKÉ (Lesneven).

35. — EMPLOI DES CLOCHES.

A Lesneven (F.), la cloche « municipale » sonne le couvre-feu à 21 h. 15. Elle annonce également l'ouverture et la fermeture des scrutins pour les élections. Les jours de réunion du Conseil municipal, elle sonne un quart d'heure avant l'Angelus.

D^r ODEKÉ.

Dans quelques communes l'arrivée du percepteur est annoncée par une sonnerie de cloches.

La loi du 5 avril 1884 (articles 100 et 101) parle de cet usage et spécifie que le curé ne pourrait s'opposer à cette utilisation des cloches qui « facilite les rapports avec le percepteur ».

UN PERCEPTEUR.

En 1590 le Comptable de la Fabrique de Paimpol fait état de ses trente nuits passées dans l'église pour « garder les cloches et payer du vin à ceux qui sonnent les cloches aux alarmes ». Cette utilisation « militaire » s'apparente évidemment au tocsin des incendies et aussi des déclarations de guerre.

Sous la Révolution, la municipalité de Paimpol décide que désormais les cloches serviraient à appeler les citoyens à l'église pour y entendre le commentaire des lois. En semaine, les cloches sonneront trois fois par jour pour indiquer « l'ouverture, le dîner et la clôture » de la journée de travail. Celle-ci commence « suivant l'usage » à 5 h. du matin et s'achève à 7 heures du soir, du moins jusqu'au mois de Vendémiaire. (Cf. *Notre-Dame de Paimpol*, p. 63).

Alors que ci-dessus la cloche indique officiellement et directement les moments de la journée de travail, il est d'usage, je crois, en Bretagne, du moins dans la campagne de « calquer » la journée sur les sonneries de l'Angelus.

Dans mon enfance, je me souviens encore de l'importance pour les domestiques de ferme (des servantes surtout) du *Glaz-Noz*, c'est-à-dire l'Angelus du dimanche soir, moment limite de la journée de repos et de distractions. J'ai vu ainsi, à Pommerit-Jaudy, vers 1920-1921, se vider littéralement un bal populaire sur la place du « bourg » dès les premiers coups du « Glaz-noz ». Pour la sonnerie de l'Angelus, les filles devaient être rentrées.

En semaine, l'Angelus du matin indiquait le lever pour les journaliers (5 h. 1). Le « korn-boud » indiquait le moment du repas de 10-11 heures.

Dans ce même pays de Pommerit-Jaudy-La Roche, l'Angelus du soir marquait la fin du travail pour les couvreurs et maçons rochois. L'Angelus de la chapelle du Calvaire sonnait à 16 h. 30 et celui de l'église à 17 h. 30. Vicaire à Paimpol, en 1935, j'ai constaté la même habitude pour les ouvriers du bâtiment et je me souviens encore des démarches renouvelées d'un entrepreneur chaque fois que l'Angelus de l'église (pourtant électrifié) se déréglait.

Abbé KERLEVO.

L'agonie se soane à Martigné-Perchaud (I.-et-V.), à Guer (M.), etc. En ces communes on annonce ensuite le décès par neuf coups si c'est un homme, sept pour une femme, cinq pour un enfant.

DE LA VIGNE DE VILLERS.

37. — MARIAGES DE MINUIT.

Cet usage paraît ancien. En tous cas, il régnait à Morlaix au XVIII^e siècle.

C'est ainsi que le père du général Moreau, Gabriel-Louis Moreau S^r de Lizoreux, épousa à Saint-Mathieu, Catherine Chapperon, demoiselle de l'Isle, le 9 janvier 1756.

« Ayant obtenu dispense des deux autres dans et la permission d'épouser à minuit, de Mgr l'Evêque et Comte de Tréguier en date du treize de ce mois, signé E. G. évêque comis Trocœrensis et contrôlé au greffe des insinuations ecclésiastiques à Tréguier, le même jour... »

D'après le carnet de notes d'une Morlaisienne de ce temps, le mariage eut même lieu à 2 heures du matin. Mais peut-être cette heure est-elle celle de la fin de la cérémonie ?

D'autres mariages morlaisiens ont lieu à des heures encore plus avancées dans la nuit.

Du même carnet :

« M^{lle} Bernard a épousé M. de Penamprat, bailli de Morlaix le 18^e janvier 1757, entre minuit et une heure. »

« M^{lle} Barbançon a épousé M. la Cour Rozec, le 12^e juin 1764. Les noces ont été à 5 heures du matin, à Saint-Mathieu. »

« M^{me} Saint-Aubin a épousé M. Blondin, le 19^e juin 1764, il avait quatre enfants de sa première femme. Les noces ont été à 4 heures et demie du matin à Saint-Martin. Dieu leur donne bon ménage ! »

Par contre, voici des mariages célébrés à une heure bizarre :

« M^{lle} Condamain a épousé M. Croissant le 8^e juillet 1766, à 7 heures du soir. »

« Marie-Anne-Gabrielle Le Bescon a épousé le sieur Lavales le 20^e juin 1767, à 5 heures du matin, un mardi, à St-Mathieu. »

« Ma sœur a épousé M. Le Goff le 18 novembre 1769, à l'église paroissiale de Saint-Mathieu, à 3 heures du matin, un samedi. »

(Extrait de mes papiers de famille).

M. MOREAU DE LIZOREUX.

L'usage de la célébration des grands mariages à minuit ne me semble pas spécial au nord de la Bretagne.

En effet, ma mère se souvient d'un mariage qui eut lieu à cette heure, en l'église de Mordelles, chef-lieu de canton d'Ille-et-Vilaine, vers 1906 ou 1907.

Un autre a été célébré à la même heure, dans la même église, plusieurs années auparavant.

Toutefois, le nord de la Bretagne se signale peut-être par la fréquence des cas de ce genre.

H. DALBÉ.

A Dol (Ille-et-Vilaine), vers 1920, on consentait à célébrer le mariage à minuit quand on désirait éviter bal, festin, etc., par exemple pour raison de deuil ou une autre raison.

Abbé B.

Dans le diocèse de St-Brieuc et de Tréguier, les statuts diocésains prévoient la célébration de la messe de mariage à minuit avec la permission de l'évêque. A St-Brieuc, ces cérémonies étaient fréquentes il y a 50 ans. A Tréguier elles étaient assez fréquentes il y a 30 ans. Mais à Lannion, il y a eu seulement quatre ou cinq mariages de minuit depuis trente ans et aucun depuis 1939. Il semble que ces mariages de minuit n'aient jamais été à la mode à la campagne. Aucun cas dans la région de Lannion.

F. BOURDELLES.

Cette coutume existait à Rennes en 1933.

A. H. D.

38. — DICKENS A DINAN.

La visite de Charles Dickens à l'œuvre fondée par Jeanne Jugan, à Dinan, n'est pas formellement établie. Le 22 août 1846 un anglais serait venu voir Jeanne Jugan à Dinan et aurait rendu compte de sa visite dans un article de journal dont on ne connaît

pas le titre mais dont on possède seulement la traduction. Dans cet anglais on a voulu voir le célèbre écrivain car Dickens a publié un article en 1832 sur les Petites Sœurs où il parle de Dinan.

Sur la question voir, pages 201-202, ce qu'en dit Mgr Trochu dans son récent *Jeanne Jugan, fondatrice des Petites Sœurs des Pauvres*.
LE GULLOV.

42. — DE LA BORDERIE.

1^o) Possédant la correspondance de Guillaume Le Jean à son ami Charles Alexandre, je trouve dans une lettre du 2 juillet 1856 : « La Borderie entretient sur divers points de la Bretagne quatre copistes à 1.200 francs par an chacun. » Et Le Jean, prévoyant la valeur du travail de La Borderie, ajoutait : « Centralisant les documents ainsi obtenus, La Borderie prépare une suite à l'Histoire de Bretagne des Bénédictins sur un plan colossal. Ce garçon sera, dans six ans, l'autostrate de l'érudition bretonne ; et du reste, il mérite de réussir, surtout s'il modifie un peu une acétate d'humeur assez fâcheuse pour un bénédictin. » Il est permis de se demander si Le Jean, historien lui-même, n'a pas exagéré dans un sentiment de jalousie, le nombre des collaborateurs rétribués par La Borderie qui, dit-il, disposant de « 20.000 livres de rente » pouvait seul s'assurer des copistes.

2^o) La question de savoir si La Borderie savait la langue bretonne a déjà été posée en 1943 dans le « Réveil Breton », organe de l'Union des Bretons (Fédération régionaliste de Bretagne). Une réponse, qui me semble définitive, avait été faite par J. Ch. (Jean Choleau, de Vitré). « Pour ses travaux, de Laborderie avait recours à des bretonnants. Il se faisait aider par le frère Proscope (M. Descloux) d'origine bretonnante, mort dans la région de Lanvollon ». Et J. Ch. apporte un témoignage précis : « M. Descloux vint à maintes reprises m'emprunter, pour des travaux que lui confiait A. de La Borderie, les dictionnaires bretons de Grégoire de Rostrenen et de Troude que je devais être sans doute seul à posséder à Vitré. Ce fait semble indiquer qu'il ignorait la langue bretonne. » (*Réveil Breton*, 3^e trimestre 1943, page 1193.)

J'ajouterais qu'il n'est pas cependant impossible que La Borderie ait étudié la langue bretonne.

Ad. LE GOAZIOU.

Chose singulière, et à tous égards regrettable, il manqua à cet historien de la Bretagne de savoir la langue bretonne. De ce chef, combien de ces manuscrits, d'origine celtique, qui abondent en Angleterre et en Irlande, lui furent lettre morte. « Etant né en pays gallo, il avait négligé d'apprendre le breton, et je me souviens toujours — dit M. Séché — de la surprise que lui marqua Renan lorsqu'il alla solliciter sa voix pour entrer à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Renan, qui avait lu ses travaux sur les Saints de Bretagne, et qui les tenait en haute estime, avait voulu, après les compliments d'usage, engager avec lui la conversation en breton, comme il aimait à le faire avec Jules Simon quand ils causaient du pays. M. de la Borderie dut lui avouer qu'il ne parlait pas plus le dialecte de Tréguier que celui de Vannes. Et j'entends encore l'illustre auteur des *Origines du Christianisme*, ajoute M. Séché, lui dire d'une voix grave, en se penchant vers lui, les deux mains posées à plat sur ses genoux : « Cela a dû vous gêner souvent, cher Monsieur de la Borderie ! »

Extrait d'un article signé Y. dans *L'Avenir de Rennes* du 4 sept. 1902.
(Communiqué par un « étudiant rennais ».)

43. — MARIAGES EN MAI.

Dans les cantons de Malestroit et Rochefort-en-Terre (Morbihan), on déconseille les mariages en mai et août, les considérant comme un outrage à la Vierge, à qui ces mois sont consacrés ; ces mariages seraient punissables, d'où les deux proverbes suivants :

Qui se marie en mai,
C'est la pie qui bat le gal !

et

Qui se marie en août,
Ses enfants sont morveux !

Voici ce que j'ai recueilli en ces pays où l'ai vécu.

DE LA VIGNE DE VILLERS.

A Quimper, certaines personnes ont encore cette superstition qu'il est dangereux de se marier en mai. Mais je crois que du côté de Quimper il on se marie très peu en mai.

André Gn.

À Tremeven (canton de Quimper) et dans les communes limitrophes on s'imagine que les mariages contractés en mai sont destinés à être malheureux. Cette superstition semble dater du XIX^e siècle et va en s'accroissant. L'étude des registres paroissiaux de 1674 à 1789 montre qu'autrefois on se mariait autant en mai que pendant les autres mois. Mais à mesure qu'on s'approche de 1870 on constate une diminution de plus en plus sensible du nombre des mariages en mai. De 1870 à 1920 il y a deux fois moins de mariages que dans les autres mois. De 1921 à 1930, cette proportion diminue encore un peu. De 1931 à 1940, pour une moyenne de neuf mariages par mois, il n'y a que deux en mai. De 1941 à 1947, encore de neuf pour une moyenne de huit pour les autres mois. Et ces dernières années, s'il y a eu peu de mariages en mai, il y en a eu un grand nombre en avril et juin.

Il faut aussi ajouter que presque tous les mariés de mai sont étrangers à la commune ou aux communes limitrophes.

L. KERBIZIET.

46. — FUSTEL DE COULANGE ET LA BRETAGNE.

Après le retour de Napoléon de l'île d'Elbe, en 1815, il y eut, en Bretagne, une nouvelle insurrection de chouans qui cessa avec le retour de Louis XVIII. Le chef des insurgés de l'arrondissement de Dinan, du Breuil de Pontbriand avait un Fustel de Coulange dans ses officiers.

D'après les Mémoires du Colonel de Pontbriand [Livre que j'ai pu lire à N.-D.-du-Guildo (Côtes-du-Nord) et qui appartient à une vieille famille de cette commune.]
S., instituteur, Paris (XVII^e).

48. — LES « INNOCENTS ».

Ayant séjourné dans la commune de Plougastel-Daoulas, de 1917 à 1923, j'ai vu dans un hameau un « innocent » âgé d'une cinquantaine d'années, et habillé en femme ; il était coiffé d'un bonnet blanc de fillette.

Son frère, « innocent » comme lui portait le costume masculin.

ANNE SELLE.

Dans le Léon, les « innocents », habillés en robe, étaient des incontinents. Le dernier que j'ai vu ainsi vêtu, est mort il y a douze ans. Il était atteint d'atrophie de la vessie.

D^r J. O.

Dans l'arrondissement de Redon et de Chateaubriant, les « innocents » sont vêtus d'une robe en « cottes ». La raison en est leur inconsciente incontinence.

DE LA VIGNE DE VILLERS.

51. — À PROPOS DE PAUL FÉVAL.

Je n'ai pas vérifié la date à laquelle Paul Féval quitta Rennes pour Paris. C'est après 1836, date où il fut reçu licencié en droit le 15 novembre, peu après sans doute.

Or la Faculté des Lettres de Rennes ouvrit ses cours le 1^{er} décembre 1838. Le Doyen était Varin, qui écrivit à Victor Hugo (1840) pour lui recommander Leconte de Lisle (bachelier ès-lettres le 14 novembre 1838). Voir G. COLAS, *Annales de Bretagne*, p. 39, 1930, p. 67.

Pierre-Joseph Varin, docteur ès-lettres en 1838, succéda, en 1844, à Charles Nodier comme administrateur de la Bibliothèque de l'Arsenal, à Paris. Il est mort en 1849.

B.-A. POCHET DE HAUT-JUSSÉ.

52. — LE RAZ DE FONTENAY.

Dans le *Finistère Agricole* du 20 juillet dernier, M. L. Ogès donne l'explication demandée. Il cite Albert Le Grand, qui écrivait en 1636 : « Le roi Grallon transféra sa cour en une grande ville sur le bord de la mer, entre le cap de Fontenoy et la pointe de Crozon. Cette ville s'appelait Is. »

En note, M. Ogès ajoute : *Cap de Fontenoy, ancien nom de la pointe du Raz.*
V. INIZAN (Kernouës).

Le Directeur de la Publication : Francis LE BOUR'HIS-KERBIZIET.

Imp. Bretonne, Rennes, 31.1200, 10-47. Dép. légal : 1947 : 4^e T. 335. T. 1.200.

ECHOS BRETONS ET CELTIQUES

Les rencontres interceltiques se sont multipliées cet été. Doit-on toutefois appliquer ce qualificatif au Congrès Celtique tenu fin juillet à Saint-Brieuc, et qui, malgré les louables efforts de ses organisateurs, n'a hélas attiré dans le chef-lieu des Côtes-du-Nord que deux délégués d'Outre-Manche ?

La « Semaine » de Saint-Brieuc fut, à vrai dire, plus bretonne que celtique, ce qui n'empêche, d'ailleurs, qu'elle ait été extrêmement intéressante à maint points de vue.

Début d'août se déroulait à Dublin un congrès véritablement « Interceltique » qui avait l'insigne fortune de bénéficier de l'appui officiel du gouvernement irlandais, lequel reçut de façon fastueuse les représentants des différentes nations celtiques. Pas une seule de celles-ci ne manquait à l'appel, et nous croyons savoir que la Bretagne à elle seule avait envoyé, en Eire, près de trente délégués à titre individuel.

Presque simultanément, à Morlaix, avaient lieu des fêtes britto-écossaises qui furent pour nos compatriotes une occasion unique d'apprécier le style et la splendide prestance des *pipers* de la police de Glasgow, et de goûter le charme des mélodies gaéliques, interprétées par un groupe de chanteurs et chanteuses des Highlands impeccablement disciplinés.

Au cours du même mois d'août l'*Elsteddfod* nationale du Pays de Galles, qui se tenait cette année à Colwyn Bay, Denbighshire, permettait à une sélection du Cercle Celtique de Rennes de goûter à l'hospitalité « cambrienne et aussi de « prendre de la graine » en ce qui concerne le chant choral dont l'art est, dans ce pays, poussé à un point de perfection qu'on n'imagine point chez nous.

On ne saurait demander à des manifestations bretonnes de revêtir un caractère aussi « national » que celui des *Elsteddfod* galloises dont aucun pays, à notre connaissance, ne présente l'équivalent.

Il n'est que juste, néanmoins, de souligner les initiatives prises dans notre pays et d'applaudir à leurs résultats lorsqu'elles méritent qu'on s'y arrête.

C'est le cas pour la brillante réussite d'une fête historique donnée

à l'ombre des remparts guérandais le 24 août et dont l'un des « numéros » les plus appréciés devait être la représentation à grand spectacle de *Conspiratrice*, pièce inspirée de l'épisode tragique de l'histoire de Montlouis, et que notre distingué confrère M. de la Morandais a traité avec un art, une conscience et un tact qui font le plus grand honneur à son talent de dramaturge et à ses qualités d'historien.

On souhaiterait beaucoup d'initiatives et de réussites semblables dans notre pays.



PÉRIODIQUE PARAISSANT
TOUS LES DEUX MOIS

SEPTEMBRE - OCTOBRE 1947
N° 5

Nouvelle Revue de Bretagne

SOMMAIRE

	PAGES
Georges COLLAS. — <i>Maurice de Guérin en Bretagne</i>	321
F. LE BOUB'HIS-KERNIZIET. — <i>Une vieille abbaye de Cornouaille</i>	329
Edouard OLLIVRO. — <i>Jules Simon, candidat malheureux à Lannion</i>	337
D ^r VOUC'H. — <i>Les débuts de la Résistance en Bretagne</i>	343
Elicio COLIN. — <i>Un problème de géographie agraire : Structure et finage des champs bretons</i>	351
Maxime DU CAMP. — <i>Trois mois en Bretagne avec Flaubert</i>	354
Auguste DUPOUY. — <i>Alain Lesage, auteur gai</i>	364
M. L. — <i>Les mouvements de la population de l'arrondissement de Brest.</i>	368
J. LE CARRÉ. — <i>Anciennes mesures agraires en Bretagne</i>	369
AMIRAL LAURENT, PIERRE MOCAER, L. KERVHAN. — <i>A propos de culture bretonne</i>	371
Ch.-Th. LE MOIGN-KLEIFFEL. — <i>Marie-Paule Salonne</i>	378
Jean SERGENT. — <i>Les Bretons et la musique</i>	383
F. GOURVIL. — <i>Prénoms bretons d'autrefois</i>	391
<i>Le coin des fureteurs</i>	394
<i>Echos bretons et celtiques.</i>	

Abonnement annuel : 300 frs - Le Numéro : 70 frs

RÉDACTION - ADMINISTRATION :
16, Boulevard de la Duchesse-Anne
RENNES

COMPTE CHÈQUES POSTAUX : RENNES 34-88

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :

JEAN SERGENT, né à Pélignaux en 1897 de père et mère bretons. Études au Lycée de Brest et au Lycée Henri-IV. Licence de droit, Licence es-lettres, Diplôme d'études supérieures de lettres, Conservateur de la *Maison de Victor Hugo*. Collabora à des revues comme : *Revue de l'Art*, *Revue Musicale*, *Arts et Métiers graphiques*.

A publié chez Plon, en 1946, un roman *Les Marches du Ciel* dont l'action se déroule en Bretagne (Le Faouët) ; consacre un volume à *Victor Hugo et ses amis*, un autre aux *Dessins de Victor Hugo* qui doivent paraître dans le courant de 1948.

Docteur **ASTORNE VOURECH**, né à Gulpavas le 8 novembre 1885. Études au Collège de Lesneven et à Bordeaux. Après avoir participé aux deux guerres, le Docteur Vourech médecin à Plomodiern, fut un des animateurs de la Résistance dans le Finistère. De ses quatre fils partis en Angleterre, l'un venant du Tchad devait tomber aux portes de Paris.

Ardent régionaliste, le D^r Vourech s'est toujours intéressé aux questions bretonnes. Ayant gagné lui-même l'Angleterre, il y fonda une revue brythonne *Sao Breiz*.

En député à la libération, le D^r Vourech est actuellement Conseiller de la République.

ÉDOUARD OLLIVRO, jeune professeur d'histoire au Collège Municipal de Lanion. Il a rencontré Jules Simon en préparant un diplôme d'études supérieures sur Yves Tassel, qui fut député de Lanion de 1847 à 1849.

ÉLÉCIO COLIN, né à Brest le 17 Mai 1874 d'une vieille famille bretonne. Études aux Lycées de Brest et Louis-Le Grand, à la Sorbonne. Professeur agrégé enseigna en province, puis au Lycée Saint-Louis. En plus des manuels de géographie pour les enseignements primaire et secondaire, a publié de nombreux ouvrages d'histoire et de géographie dont : *une Petite histoire du Nivernais*, *L'Alsace et la Lorraine à travers l'histoire de France* (1919), *L'Europe Centrale* (1920), *Le Port de Paris* (1921), *Les Ports de la Haute-Loire* ; *Nantes et Saint-Nazaire* (1921).

Dirige la *Bibliographie Géographique*. Réplé à Quémeneven (Finistère) fut interné deux mois par la Gestapo pendant que son gendre, M. Crouan, était déporté en Allemagne.

MARIE-THERÈSE **LE MOIGN-KLIFFEL**, née à Rennes le 27 décembre 1898, habite Gouarec (Côtes-du-Nord), a collaboré au *Nouvelliste de Bretagne*, aux publications de la Bonne Presse (*Noël, Maison et aux Vêlées des Chantnières*).

A publié une *Vie de Saint-Yves* (Ed. Preudhomme, Saint-Brieuc) ; *Vie de Saint-Dominique* ; *Vie de Saint-Vincent Ferrer* (Ed. Domitaines, 104, rue Bugaud, Lyon) ; *Les Filles de la Sagesse* (Ed. Bernard Grasset, 61, rue des Saints-Pères, Paris, VF).

ERRATA

Nous nous excusons de quelques erreurs et coquilles que nos lecteurs voudront bien corriger.

N^oveau 3, page 180 : Lire *Jondot* au lieu de *Jondot* aux lignes 8, 20, 21 et 36.

N^oveau 4 :

1^o) pages 276-277 : Les 3 dernières lignes de la page 277 et les 23 premières lignes de la page 277 auraient dû être composées en caractères spéciaux. Ces 21 lignes, en effet, sont une citation du livre de M. P. de la Ville-marqué sur son père.

2^o) page 284 : Le Dr Guigot-Troullou n'était pas le beau-frère mais le neveu du Général Moreau.

3^o) page 317 : Question 35, 1^oe ligne. Lire 21 h. 45 au lieu de 21 h. 15.

4^o) page 320 : Question 48, à la fin de la deuxième réponse, lire *extraphie* au lieu de *atrophie*.

Nouvelle Revue de Bretagne

MAURICE DE GUÉRIN EN BRETAGNE ⁽¹⁾

Le samedi 8 décembre 1832 se rencontraient à Dinan, à la descente de la voiture de Rennes, deux jeunes gens qui venaient de leur lointain Languedoc se mettre sous la direction de M. de La Mennais. L'un s'appelait Mermet et arrivait de Montpellier ; l'autre était Maurice de Guérin, alors âgé de vingt-deux ans. A pied, à travers la forêt de Coetquen ils gagnèrent la Chesnaie. De ce premier contact avec la terre bretonne, Maurice devait garder l'impression profonde des bois.

Autour de M. Féli, ils trouvèrent Lacordaire, Gerbet et Elie de Kertanguy, le disciple préféré, le chef de cette séduisante jeunesse mennaisienne dont le Maître gardait auprès de lui les sujets d'élite, ferment qui, de la Congrégation de Saint-Pierre, devait faire lever l'esprit nouveau dans l'Eglise de France. Quelques jours après, un Frane-Comtois, Emile Chavin de Malan, venait se joindre au petit groupe.

Petit groupe étroitement uni autour du Maître dans le calme des grands bois et de la foi ? En apparence, oui. Dans l'intimité des consciences de grands orages s'amassaient. Maurice arrivait le cœur endolori d'un amour malheureux, l'esprit tourmenté de son avenir. Il n'avait pas perdu tout espoir d'épouser un jour Louise de Baynes, mais il voulait le croire plutôt qu'il ne le croyait vraiment. En venant en Bretagne, loin de son beau ciel natal, il fuyait l'amour humain ; il cherchait Dieu, ou plus exactement il hésitait entre Dieu et le monde, entre le sacerdoce et le mariage. Il venait demander à un maître vénéré la force d'une résolution que son passé lui avait appris qu'il était incapable de trouver en lui-même.

(1) Ce n'est un devoir, et un devoir agréable, de déclarer que cet article, tiré d'une conférence plus développée qu'il l'a faite, pour l'Association Guillaume Budé, à Quimper, à Vannes et à Rennes, doit sa substance, et quelquefois son expression, à deux ouvrages que j'estime très haut : le *Lamennais* de mon regretté ami l'abbé F. Duine, (1922) et l'admirable biographie psychologique qu'a consacrée à *Maurice de Guérin* (1932) M. l'abbé E. Decahors.

La Mennais était rentré à la Chesnaie depuis trois mois, retour de Rome où il était allé défendre en vain les doctrines et l'existence de son journal *l'Avenir*. Condamné par l'Encyclique *Mirari nos*, qui ne le nommait pas en considération des services rendus à l'Eglise, il avait, à Paris, le 10 Septembre, publié une déclaration de soumission respectueuse et supprimé son journal. Et le Pape s'était déclaré satisfait.

Soumission entière ? Oui. Entièrement sincère ? C'est une autre affaire. Encore moins soumission définitive. Déjà La Mennais était sur la route qui allait l'amener à conclure que l'Encyclique, même dans la pensée de son auteur, n'était qu'une machine politique sans aucun caractère dogmatique. Et, comme ses ennemis — il en avait beaucoup, et très âpres, et dans le haut clergé — n'étaient pas satisfaits des ménagements que Rome avait gardés à l'égard de sa personne, ils l'attaquaient avec une violence où ce n'est pas manquer à la justice de trouver qu'ils manquaient gravement à la vertu de charité. Il y a là des comptes que je n'aimerais pas avoir à rendre au tribunal de Dieu.

Dans le cœur de M. Féli la plaie, déjà profonde, s'ulcérait. Dans le petit groupe des disciples, une faille, ouverte à Rome, s'élargissait. Le 11 décembre, trois jours après l'arrivée de Guérin, à la suite d'une légère discussion politique, pendant que le Maître se promenait dans la forêt avec les jeunes gens, Lacordaire partait seul à pied, « comme on quitte une ville assiégée », laissant une lettre de congé. La Mennais ne dit rien. Mais il souffrait. L'abbé Gerbet heureusement demeurait, dont la présence était douce et calmante.

La Mennais désespéré de son échec, hésitant sur la voie à choisir ; Maurice de Guérin désespéré de son amour, inquiet du choix qu'il est venu chercher la force de faire : deux âmes en pleine crise. Crises parallèles, mais étanches.

Et c'est là qu'est le drame.

Que Maurice, un nouveau venu, presque un enfant, n'ait rien soupçonné de ce qui se débattait au fond de la conscience du Maître, rien à cela que de normal. Mais que le Maître n'ait pas compris l'âme qui s'offrait, voilà qui demande explication.

Pour le groupe des disciples, Maurice est « un enfant du siècle », qui se tient à l'écart, peu communicatif ; c'est « le type de ces jeunes mélancoliques dont René fut l'incarnation et peut-être un peu le créateur ». La Mennais le juge « un fort bon enfant, doux, tranquille, appliqué, mais d'une santé faible », il ne lui croit pas une grande fermeté de caractère ; dans ce rêveur impropre à l'action, il ne voit pas l'étoffe à tailler un ouvrier de son œuvre apostolique.

Son excuse n'est pas seulement sa propre crise. Maurice s'est moins livré qu'il n'a voulu se livrer. Jaloux de l'indépendance de son être intime, la peur de se rendre victime d'une servitude morale le met dans un état de défiance inavouée. Avec une filiale docilité il se soumet à la règle de la maison (celle des grands séminaires adoucie par des libertés familiales) ; il ouvre son esprit aux leçons du Maître, qui le jette dans l'étude du grec, des langues modernes et de la philosophie (une philosophie toute ménaisienne) ; il se donne enfin avec une sincérité entière à la vie de dévotion qu'on mène à la Chesnaie. Mais « dans un silence obstiné il réserve les secrètes régions, où se tient la fine pointe de l'âme ». Et dans le secret il pratique la poésie (fruit défendu à la Chesnaie), qui n'est saine ni à son imagination ni à son cœur.

Les visites étaient fréquentes. Sainte-Beuve s'annonça plusieurs fois

et ne vint pas. Le poète rennais Edouard Turquety ne fit que passer sans nouer avec Maurice de relations particulières. François du Breil de Pontbriand de Marzan était un habitué. Il avait vécu deux ans chez La Mennais ; il était resté un disciple fervent. Poète comme Turquety, comme Guérin, il était comme eux un fils de René. De la ressemblance des goûts et des affinités de caractère naquit en coup de foudre une de ces amitiés romantiques qui mettent tant de charme dans la biographie des hommes de cette génération. De retrouver dans les vers de son ami le reflet de cette âme rendait Maurice indulgent à sa poésie, qui hélas, ne vaut pas grand chose. De la Brousse-Briantais, où Marzan vivait une partie de l'année chez ses parents, il venait toutes les six semaines environ à la Chesnaie. Dans l'intervalle on s'écrivait. Le sens qu'il avait de deviner à demi-mot les choses du cœur en fit le consolateur.

Maurice en avait grand besoin.

Passée l'impression du premier accueil, qui avait été parternellement chaleureux, la prise de contact du maître et du disciple se trouve quelque peu pénible. Au disciple le maître semble froid, peu aimable, d'une écorce âpre et dure. Sur ce faible irresolu le Maître croit qu'il faut faire pression. Maurice en conçoit du dépit. D'autre part l'hiver breton, qui fut cette année-là particulièrement pluvieux et morne, et le ciel perpétuellement bas et plat pèsent lourdement au méridional et plus encore au romantique, que son tempérament soumet à l'extrême à l'action du monde extérieur. Il songe à partir. Courageusement il tient bon. Mais il est de plus en plus pénétré de « la désolante conviction de son impuissance ».

Vient le printemps. A ses premiers sourires Maurice se sent renaitre. Il éprouve au renouvellement des choses une sorte de volupté. On est dans la semaine sainte ; la pieuse ambiance se fait si possible plus religieuse encore, plus évangéliquement chrétienne. Mais le vieux ferment naturaliste, au cœur du méditerranéen si profondément marqué de paganisme, détourne son âme des mystères sacrés. Il constate avec effroi (*Journal* du 5 avril), ses dégoûts, ses aigreurs et que de ce ferment il n'a pas encore bien nettoyé son âme. Quelques jours après le sentiment de sa misère mêlé à la joie de Pâques lui donne le désir du ciel. Dans un long entretien avec un autre ami, la pensée de la mort leur sembla si douce qu'ils se prirent à désirer de mourir.

Cet ami, Edmond de Cazalès, collaborateur de la *Revue Européenne*, avait, l'hiver précédent, essayé d'introduire Guérin dans le journalisme parisien. En visite à la Chesnaie il emmena Maurice, le jeudi saint, par un temps radieux, à pied jusqu'à Saint-Malo, « en enfilant une de ces causeries dont l'âme fait tous les frais ». Ce fut le premier contact de Maurice avec la mer. « L'aspect en est, écrivait-il à Raymond de Rivière, quelque chose de trop vaste, de trop imposant pour la pensée, pour qu'on puisse en recueillir des idées nettes et bien formées à première vue ». Attendons qu'il la revoie à loisir. On revint le lendemain par la Rance. Ces deux journées furent pour Maurice un des épisodes les plus charmants de sa vie.

L'heureux effet en fut détruit quelques jours après par un heurt avec M. Féli. On devine une exigence de l'un, une résistance de l'autre, bouleversé et meurtri.

Le mauvais temps est revenu : immenses et glaciales ondées, que chasse un vent fou chargé de gémissements sinistres. Maurice découvre « dans la partie la plus profonde de sa substance une sorte de désespoir

tout à fait étrange ». Plus que jamais son être s'harmonise à la nature. L'été reste pluvieux et froid ; devant cette tristesse des choses, la mélancolie de Maurice devient nostalgie. Et plus intense que jamais se fait le souvenir de Louise de Baynes. C'est précisément le temps où M. de Guérin père reçoit d'elle la certitude d'un refus.

La saison se passe en alternatives épuisantes de relèvement et de dépression. Une consolation : Maurice est revenu de l'impression fâcheuse qu'il a eue un temps de M. Féli ; l'écorce a laissé filtrer le baume qu'elle enveloppe ; l'homme est « aussi grand en bonté qu'en génie ». Les visites de Marzan, les conversations de Kertanguy « une ame comme il en voulait une », lui sont des oasis. Et pourtant, quand il voudrait écrire qu'il est content, il sent quelque chose qui lui prend la plume et qui dit non. Il est bien décidé à rester ; mais à quel prix !

Pendant le séjour que firent à la Chesnaie Mickiewicz et le comte Plater, le héros de l'insurrection polonaise, amenés par Montalembert, Maurice avait chanté une romance de sa façon. Un couplet qui, sans qu'il s'en doutât, s'appliquait trop bien à la crise de La Mennais, avait troublé le Maître au point que le disciple bouleversé n'avait pu continuer que par l'encouragement de Kertanguy. Il s'en voulait comme d'un crime. Ce fut le commencement de la crise suprême. Il se renferme dans une solitude intérieure, il renonce à la poésie ; la nature, dont il s'est fait l'esclave, ne l'accueille pas ; les beaux jours le trouvent insensible. Il se sent descendre au fond du gouffre.

Cependant l'année d'études finit. Il faut prendre une décision touchant son agrégation à la Congrégation de Saint-Pierre. De vocation religieuse point de trace. Il a compté sur La Mennais et sur la grâce. Sa piété a été sincère et ordonnée vers un but pratique, mais son asservissement à la nature a contrarié l'action de la grâce, et sa soumission à la Providence est trop manifestement l'abandon d'une volonté qui n'a pas la force de réagir.

Et La Mennais ?

La Mennais est pris dans sa propre crise. Sa conscience est plus dramatiquement déchirée que celle de son pauvre disciple. Le *Libre des Pèlerins Polonais*, traduit par Montalembert, et l'*Hymne à la Pologne* que La Mennais a mis à la fin du volume ont exaspéré les colères et La Mennais écrit les *Paroles d'un Croquant*. Faut-il s'étonner qu'il ait passé à côté de la souffrance de son disciple sans la voir ? A côté de cette âme compliquée autant que faible et maladivement sensible sans la pénétrer ?

Une lettre du Cayla presse Maurice de prendre une décision ; le père appuie ses conseils de l'avis de ses filles et de tous leurs amis : Maurice est fait pour la vie religieuse. Mais Maurice n'entend pas en lui-même une voix qui lui trace son chemin ; et Gerbet n'est plus là pour voir clair à sa place. Seul confident de son drame intérieur, La Mennais, qui sent venir la dispersion, l'a contraint de s'éloigner. Maurice se tourne vers Kertanguy. Kertanguy, dévoué corps et âme à M. Féli, n'admet pas qu'on se sépare de lui. La volonté brisée, Maurice va vers le moindre effort. Il demande son affiliation à la Congrégation de La Mennais au moment que la Congrégation échappe à La Mennais. Il va entrer en retraite. Mais La Mennais ne veut pas attacher à sa fortune par des liens sacrés des âmes confiantes à l'heure où vont sombrer son école et sa foi. Il prend prétexte d'une invitation d'Hippolyte de La Morvonnais pour envoyer Guérin, Mermet et Chavin au Val de l'Arguenon. On y passe gaiement huit jours.

Deux jours après le retour, M. Féli annonce aux trois jeunes gens que « les nouvelles persécutions qui s'élèvent contre lui le contraignent de se mettre en dehors de toute association et qu'il faut déloger ». Il les remet à son frère Jean. Après une retraite au Collège de Saint-Méen, ils iront se réfugier à la maison de Ploërmel.

Le 7 septembre, vers quatre heures du soir, Maurice montait chez le Maître pour lui faire ses adieux. Quelques instants après, par une soirée grise et brumeuse, « les portes du petit paradis de la Chesnaie se fermaient derrière lui ».

Maurice de Guérin est parti de la Chesnaie en proie à une détresse pire qu'il n'avait pu la prévoir.

Détresse de sa situation compromise.

Détresse d'une séparation de plus, qui réveillait les cruels souvenirs des séparations passées.

Détresse de quitter M. Féli, un homme qu'il aimait « de cette affection ardente et qui ne ressemble à aucun autre, allumée je ne sais par quelle étrange puissance réservée aux hommes de génie ».

Il y avait dans cette affection la tendresse d'un sentiment filial. Il se sentait devenir orphelin, et, pour ce père qui lui avait généreusement ouvert avec ses bras cet asile de pureté qu'était la blanche maison, son cœur se gonflait de pitié et de reconnaissance. Pitié pour la souffrance du persécuté, qui l'attachait plus étroitement, qui lui inspirait l'oubli de ses froissements d'amour-propre et le remords des sursauts de sa sensibilité égoïste. Reconnaissance pour tout ce que ce père avait été pour lui. Incompris de La Mennais, ayant souffert par lui, Maurice n'en devinait pas moins que « ses années futures étaient suspendues à la pensée du Maître comme des enfants au sein maternel ». Il comprenait que M. Féli n'avait pas seulement confirmé, développé, approfondi quelques-unes de ses virtualités fondamentales, son naturalisme, son pessimisme, son instinct passionné de la liberté, mais qu'il l'avait marqué du sceau de sa tragique destinée.

Au sortir de la Chesnaie commence pour Maurice de Guérin ce qu'il appelle son année errante. Un peu moins de cinq mois en apparence à la Bretagne.

Ce fut d'abord la retraite prescrite au collège de Saint-Méen, que dirigeait la Congrégation de Saint-Pierre. Simple étape, où les trois exilés de la Chesnaie s'aperçurent qu'en passant des mains de M. Féli à celles de M. Jean, la Congrégation avait aussi changé d'esprit. De son côté, M. Jean ne pressait pas ses hôtes de s'affilier à son ordre. Il fut convenu que Maurice ferait au Collège un cours d'histoire de la littérature. En attendant la rentrée, les trois mennaisiens furent reçus dans la maison des Frères de l'Instruction Chrétienne à Ploërmel.

Maurice y retrouva la campagne bretonne. Fondulation des bois jaunis, l'eau verte de l'étang bordé du jet des peupliers, l'étendue mélancolique des landes, beaucoup plus vastes en ce temps-là, la brume matinale, qu'il aimait voir se pénétrer insensiblement de lumière et monter vers l'évanouissement céleste, les soleils couchants et les ciels pathétiques dans les crépuscules déclinants ; tout l'automne breton, souvent exquis dans ses premières semaines. Il en reçut un apaisement et la grande inspiration de sa poésie.

Cependant la persécution qui poursuivait La Mennais tombait sur la Congrégation ; cédant à d'implacables pressions, l'évêque de Rennes retira à M. Jean la direction du collège. Adieu la chaire d'histoire de la littérature ! L'égoïste sagesse déconseillait de s'agréger des recrues

envoyées par le prophète abattu. Avec cette rigueur ouatée que les gens d'Eglise mettent aux sacrifices nécessaires, on le fit comprendre à Guérin en lui offrant de le garder jusqu'à ce qu'il eût trouvé une situation. Coup dur qui le rejetait dans le monde ! Il demanda une place au collège de Juilly. La réponse tardant, il décida d'aller faire ses adieux à Hippolyte de la Morvonnais, dont le Val était ouvert à tous les portelyre.

Le Val-Guildo, que La Morvonnais appelait le Val de l'Arguenon et en vers la *Thébaïde des Grèves*, était un manoir rebâti en 1777 par l'oncle de Chateaubriand ; ses filles l'avaient vendu après la Révolution au père d'Hippolyte. Depuis qu'il avait épousé en 1826 sa cousine Marie de la Villéon, Hippolyte y vivait, partagé entre la contemplation d'un paysage grandiose, l'amitié et la poésie. Tourmenté du désir de sortir de l'inquiétude métaphysique, il venait, avec le concours de François de Marzan, de retrouver la foi de son enfance lors d'une visite à la Chesnaie aux Pâques précédentes, les dernières Pâques de La Mennais.

Revenu au Val le 15 novembre, Maurice s'y rencontra avec Duquesnel et Paul Quemper. Quemper, habitué des cénacles et des salles de rédaction apportait en Bretagne un peu de l'air parisien et la cordialité des encouragements qu'il prodiguait à ceux de ses compatriotes que tenait la fièvre romantique. Il ne ménageait pas sa peine pour mettre à la disposition de ses amis bretons ses services auprès des puissances littéraires et des journaux. Il s'offrit à Guérin pour le cas où la réponse de Juilly ne serait pas favorable. Revenu à Ploërmel il n'en trouva aucune. Il comprit, se résolut à suivre le conseil de Quemper, et, comme le maître du Val lui avait offert l'hospitalité, il en reprit pour la troisième fois le chemin.

Il a noté dans son *Cahier Vert* les impressions qu'il ressentit dans l'intimité de ce foyer. Un sentiment de paix à trouver, avant de se jeter « dans le tumulte des hommes », cette halte de silence et de piété ; et, entre l'homme qui l'accueillait avec la tendresse d'une affection romantique et sa jeune femme douce et rêveuse, les chères émotions de la vie familiale.

Au Val les journées étaient presque aussi réglées qu'à la Chesnaie. Le matin, après un rapide salut « au Vieil Océan Père de toutes choses », une longue séance de travail dans une chambre lambrissée à l'antique, dont les fenêtres ouvraient sur la mer. Après le repas de midi et le petit cercle de causeries qui suivait devant un feu pétillant de bois sec, une promenade où l'on restait des heures, à la pointe aux Anglais, adossés à la hutte d'un douanier, à contempler le vaste paysage. Quand la promenade et ses rêveries ne s'étaient pas prolongées trop avant dans la nuit, une nouvelle séance de travail ; après le souper, la présence de lectures ou de jeux littéraires. Tout au long de ces heures, la présence et les méditations de l'Océan, et, planant sur la pensée des deux poètes, comme ils avaient la persuasion qu'elle planait sur les ruines du Guildo, sur les rives de l'Arguenon sauvage et le lointain des grèves, la grande image du père de René et de Velléda.

Le ménage du Val était uni d'une tendre affection, mais il n'était pas sans nuages. Quoique Hippolyte en se mariant eût promis de prendre « une profession », il restait dans ce qu'on appelait chez M. de la Villéon « l'oisiveté ». De caractère assez difficile, égoïste, comme beaucoup de poètes, il s'irritait de sentir autour de lui une désapprobation muette, et plus encore de n'avoir pas la gloire — ni le talent, hélas ! — qui l'eût justifié. M^{me} de la Morvonnais en souffrait, ainsi que de la négligence

où son mari laissait leurs intérêts. Chagrin plus pénétrant : sans jalousier ses amis, elle se peinait de ce qu'il y avait en lui d'exclusif à leur égard aux dépens de son foyer. Inconscient — croyons-le — il opposait au tête à tête conjugal les causeries avec ses hôtes. Ceux-ci partis, la détresse où elle le voyait lui brisait le cœur.

Il semble bien que Maurice ait deviné, qu'il le marqua par de délicates attentions, qu'il provoqua chez la jeune femme une tendre reconnaissance ; qu'y répondit son cœur ingénu. De là amitié qui tendait vers l'amour, au point que Louise de Baynes en était oubliée.

A Noël on l'emmena chez M. de la Villéon, qui habitait à Mordreux, sur la Rance, une grande maison entourée d'un vaste jardin. La vie y fut à peu près la même qu'au Val. Deux jeunes filles, Céleste, dix-sept ans, Adèle, quinze ans et demi, s'y mêlaient : l'une pratique, occupée aux soins du ménage, l'autre, amie de la solitude et des longues contemplations de la campagne ; toutes deux jolies, spirituelles et joyeuses. Entre Marie et ses sœurs il se peut (on l'entrevoit aux vers de cette époque) que Maurice, délicieusement troublé, ait rêvé, sans préciser l'image, d'un bonheur possible près d'une « vierge aux yeux noirs et doux », qui est à la fois Marie et Adèle de la Villéon. Mais Adèle était un enfant ; elle ne devina pas un secret que Maurice ne s'avouait pas à lui-même. Cette ébauche d'un rêve ne lui fut qu'une raison de plus de s'attacher au paysage au milieu duquel elle se formait confusément.

Avant qu'on regagnât le Val, M. de la Villéon conduisit Maurice à la Chesnaie. Ce fut plein de tristesse et de douceur. « Tout y respire encore, confie-t-il à sa sœur Eugénie, les parfums de la douce fête que nous y avons menée neuf mois durant ». Il ne nomme pas le Maître, mais s'apitoie sur ses souffrances, sur son génie désarmé, sur l'Eglise qui se prive d'un de ses défenseurs ; sur lui-même aussi et sur sa jeunesse désorientée : « Ma chère amie, je pleure et m'abandonne à la douleur comme un orphelin ».

On ne rentrait au Val que pour se séparer. Paul Quemper appelait Maurice à Paris. La veille de son départ, par une de ces belles journées d'hiver où la Bretagne laisse échapper quelques-uns des sourires du printemps, il voulut revoir le paysage marin qui s'était comme amalgamé à son âme. Il en reçut une sorte d'enthousiasme joyeux. Mais au retour, devant la mélancolie du départ, sa joie tomba. « Demain, se disait-il, demain fera pour moi de cette mer, de ces côtes, de ces bois, de tant de charmes que j'y ai goûtés, un songe ». Le soir, tandis que soupirait la brise dans le bois, que murmurait l'Arguenon bouillonnant, il se sentait perdre la moitié de son âme en perdant la solitude : « J'entre dans le monde avec une secrète horreur ».

Le lendemain, à l'instant du départ un trait imprévu le bouleversa. Il avait dit adieu à M^{me} de la Morvonnais ; il descendait rapidement l'escalier, croyant que tout était fini, lorsqu'il entendit un nouvel adieu qui lui venait d'en haut. Il n'y répondit que faiblement, « bien faiblement, dit-il, car sa voix avait achevé ce qui me restait de forces pour retenir mes larmes ».

« Mais l'emportais, écrira-t-il un an plus tard à Duquesnel, au fond de mon âme la vibration de ce mot fatal ».

A cette date, 6 février 1835, il savait la mort de Marie, arrivée le 22 janvier précédent, un an presque jour pour jour après son départ. Fragilité des sentiments humains !

En cet été de 1835 la Morvonnais vint à Paris. Il constata chez Guérin des dissentiments ; de quelle nature ? On ne peut que l'en-

trevoir ; sans doute leurs dispositions opposées devant le problème de la vie. Il partit attristé. « Des liens se rompent », notait Maurice dans son *Journal*.

Il était entré dans le monde « avec une secrète horreur » ; le monde l'avait pris ; le monde était en train de le changer... de le gâter, pensait-on au Val et au Cayla. Il vivait dans une étroite intimité avec Barbey d'Aurevilly, son condisciple de Stanislas. Barbey faisait de lui un homme à la mode, un dandy, un byronien, lui apprenait l'ironie et le sarcasme, également insupportables à la sensibilité bretonne. Il perdait la foi. Eugénie, qui le disputait à Barbey pour le rendre au Christ, craignait que « l'apostasie mennaisienne » ne fût à la source du mal. Il répondit, avec une désinvolture qui en dit long sur son changement intérieur, « que c'était la seconde fois qu'il se défendait formellement d'appartenir au collège des apôtres de M. de La Mennais. — Me forcerez-vous de renier trois fois, comme saint Pierre ? Quatre et cinq, si vous voulez ; je ne sortirai pas au chant du coq pour pleurer amèrement ».

Lorsque le maître du Val tenta de resserrer les liens qui se dénouaient Maurice, qui percevait en parisien ce que le biographe de la Morvonnais, M. l'abbé Fleury, appelle « les ridicules du bon Hippolyte », trouva sa sollicitude aussi indiscreète que bavarde. Leurs lettres s'espacèrent, puis cessèrent. La Morvonnais n'apprit la mort de Maurice, survenue le 19 juillet 1839, que par l'article de George Sand dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 mai 1840. Il oublia ses ressentiments pour ne se souvenir que des jours d'amitié et donna un article à *l'Université catholique*.

De son côté, François de Marzan, qui avait déploré amèrement l'incredulité de son ancien ami, se faisait le témoin de sa mémoire ; mais avec le souci de justifier les gens du Val : « Maurice, disait-il, avait changé de monde ; il était mort pour celui qui l'avait aimé poète, croyant et heureux ».

Ainsi, pour ses anciens amis bretons, le Guérin du *Centaure* n'était plus le Guérin du Val et de la Chesnaie.

Et pourtant !

Le naturalisme instinctif qui l'inspire, et qui l'anime était une des tendances profondes, la plus profonde sans doute de cet être éperdument sensible aux impressions du monde extérieur. Mais la doctrine de La Mennais lui avait donné un fondement philosophique, l'action éminente de Chateaubriand et la conversation de La Morvonnais des révélations nouvelles, la terre et la mer bretonnes une intensité multipliée. L'empire que la nature avait sur sa pensée, cette espèce d'obsession que lui imposait ce qu'il appelle « la rumeur des éléments toujours flottants », le sentiment des grandes forces naturelles comme vivantes d'une vie divine et humaine à la fois, voilà ce qu'à la Chesnaie la vie qui croît sourdement dans les arbres, les grandes voix qui montent de la terre et des eaux, au Val de l'Arguenon les visages divers et les puissances mystérieuses de l'Océan ont précisé, enrichi, élargi à leur mesure.

Maurice de Guérin n'a passé qu'un peu plus de treize mois en Bretagne, mais ces treize mois ont été pour sa formation décisifs. Anatole Le Braz jugeait que de tous les écrivains, y compris Chateaubriand et Renan, ce fils du Languedoc est celui qui a le mieux dégagé l'essence du paysage breton ; et Sainte-Beuve le trouvait « plus breton d'âme et de génie que le breton Brizeux ».

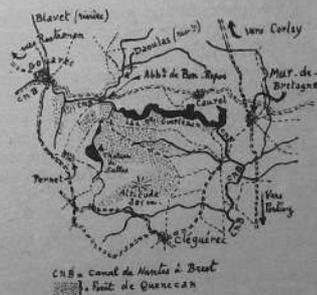
Georges COLLAS.

Une vieille Abbaye de Cornouaille “ BON-REPOS ”

Dessins de CHARLES HALLO, tirés de la « Bretagne Cistercienne », du Comte Henry de Warren. Reproduction gracieusement accordée par les « Editions de Fontenelle », Abbaye de Saint-Wandrille.

Au plus profond de la Cornouaille armoricaine, en bordure du Blavet, dans un cirque étrange fait de schistes fleuris, d'eaux chantantes et de bois mouvants, se dressent les ruines majestueuses de l'abbaye de Bon-Repos.

La noble façade, à peu près intacte, dans le style du XVIII^e siècle ferait encore illusion, n'était l'horreur de ses vingt-six fenêtres aux orbites vides et le panache épais de verdure jaillissant au-dessus du fronton découronné. La forêt a repris possession du cloître.



Peu de visiteurs. Quelques amis du passé s'y arrêtent encore, méditent un moment devant l'arcade gothique, seul debout sur l'emplacement de l'église disparue et passent, ignorants de sa longue histoire. Sa plus fréquente clientèle est faite de familles dominicales et de noces des environs. L'antique monastère est devenu un centre de pique-niques ; de longs siècles de charité et de prières ont abrité vainement une humanité d'élite, sans autre résultat apparent qu'un thème facile aux plaisanteries de M. Homais.

A la vérité, son histoire est mal connue, ses archives auraient disparu dans l'incendie du château de Blain, en 1793. La « *Gallia Christiana* » nous a bien transmis la sèche énumération de ses abbés ; dom Morice, de son côté, a recueilli dans ses « *Preuves* » quelques documents la concernant ; mais personne, jusqu'à ce jour, ne semble avoir pris souci de coordonner ces renseignements. Le travail en sera difficile et long. Nous n'avons nulle intention de l'ébaucher dans ces pages sans prétention archéologique ; notre seul désir est de fournir aux visiteurs des ruines, impressionnés par leur silence, quelques leçons sur l'histoire de cette abbaye plusieurs fois centenaire et bien-faiteuse de la région.

Fondation de l'Abbaye

Par bonheur, la charte de fondation est parvenue jusqu'à nous. L'abbaye de Bon-Repos (Nostra Dama de Bona Requie), fut fondée aux rives du Blavet, sur un territoire appartenant à Constance de Bretagne, le 23 juin 1184, par Alain III de Rohan, et cette même Constance, son épouse, en présence de leurs descendants, de nombreux seigneurs bretons et des abbés de Cîteaux et de Savigny. Mais ce que ne révèle pas le parchemin jauni, c'est la délicieuse légende qui vient parfumer les origines du monastère. Le vicomte de Rohan aurait choisi ce vallon ombragé, parce que, un jour de chasse, épuisé de fatigue, il y aurait goûté un sommeil étrangement reposant et que la Vierge lui serait apparue en songe, pour lui suggérer d'y établir la nécropole de sa race (1)

Et c'est ainsi qu'en cette veille de Saint-Jean 1184, est dressé l'acte de fondation. Alain fait bien les choses. Il donne à l'abbaye naissante, six « *villae* », entre Saint-Aignan et les Croix de Treguenanton, puis la libre disposition du Blavet — pêcheries, moulins — entre ce même Tréguenanton et Gouarec ; les droits de « *bois sec* », de « *bois vert* » et de glandée pour leurs porcs, dans la forêt de Quénécan ; enfin, de nombreuses dîmes (Lanjuinais, au XVIII^e siècle, en comptait encore 12.)

Constance de Bretagne n'est pas moins généreuse ; sur sa dot anglaise, elle cède à la nouvelle abbaye les églises de Fulburne, Huini-ghem, Coftesey, Bambury et la moitié de celle de Bedford. Ce sont les dépouilles des cisterciens anglais ; le roi Henri II s'en est emparé pour punir leur fidélité à Thomas Beckett. Peut-être y a-t-il une restitution déguisée à l'Eglise, dans cette largesse de la fille du spoliateur ?

L'abbaye est fondée ; reste à la garnir de religieux. Alain n'est pas en peine ; il s'est déjà assuré l'assistance de l'abbaye de Boquen, et ce

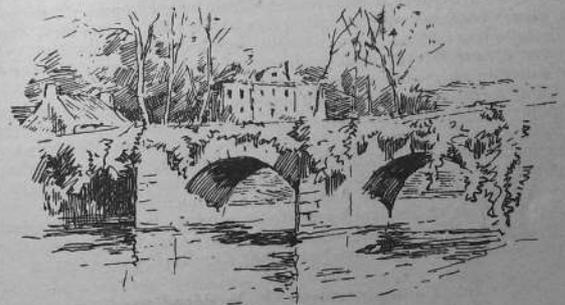
(1) Dom Taillandier en a recueilli le récit, de la bouche même de Jean de Rostrenen, au cours de l'enquête de 1479. En cette année 1184, Alain de Rohan fait séjour de chasse en son manoir de Penreth, le Perret actuel, en pleine forêt de Quénécan. Un matin, sa meute endiablée, lève un cerf aux puissantes ramures. Le chasseur se jette à ses trousses, au travers des halliers. La poursuite est longue, du vicomte a vile fait de mettre fin à sa souffrance. Alain, glorieux de son triomphe, mais recru de fatigue, écrasé par les feux du midi, va chercher un peu d'ombre sous les grands chênes de la rive opposée. Instantanément, un sommeil d'une douceur infinie engourdit ses paupières, et voilà que la Vierge lui apparaît. Elle lui montre du doigt, dans le vallon même où il est endormi, une abbaye puissante, peuplée de moines en prières. Alain se réveille délassé, dans un état d'euphorie surhumaine. Nul doute il a reçu en songe un ordre du ciel : il faut lui obéir. Constance, sa femme, l'approuve. Dans le lieu même où le sommeil terrestre lui fut si reposant, il veut dormir son éternité. Sa postérité l'y suivra. Des moines prieront perpétuellement sur leurs tombes ; par de larges dotations, il va assurer leur subsistance et leurs prières.

sont quatre moines de ce monastère, entraînés aux défrichements pénibles, qui vont s'attaquer aux immenses landes concédées.

Alain et Constance seront inhumés dans l'église de l'abbaye. Leurs descendants suivront leur exemple. Bon-Repos restera jusqu'à la Réforme, le Saint-Denis des Rohan. Leurs obsèques se célébreront en grande pompe, au milieu d'un afflux énorme de population ; et ce n'est pas sans mélancolie que nous en relisons l'imposante ordonnance aux *Preuves* de dom Morice, dans la morne solitude de ces ruines en train de mourir, et qui furent témoins de leur splendeur.

L'œuvre des moines

L'œuvre des religieux a été immense ; on ne saurait trop l'exalter. Pour défricher et féconder cette terre ingrate, des générations de cisterciens ont dû peiner sans répit, de dix à quatorze heures chaque jour. L'engrais marin était trop loin ; ils l'ont remplacé par l'engrais animal. D'où la nécessité de grands troupeaux, bœufs, vaches, moutons, porcs. Ils ont sélectionné les races, fourni aux tenanciers, avec des exemples et des conseils, un bétail amélioré. Il n'est pas jusqu'aux chevaux, dont il n'aient transformé l'espèce. Par le croisement de juments de la montagne de Corlay avec des étalons arabes (1), ils ont créé cette race de corlaisiens dont la réputation est universelle.



Le vieux pont sur le Blavet. Au fond les ruines des bâtiments

Pour activer le commerce du pays, ils ont établi une foire à Saint-Marché-des-Près, proche Uzel et Quintin, grands centres de commerce de toiles (2).

Le Blavet coule indiscipliné, au long de l'abbaye. Les moines jettent

(1) « Le Soudan d'Egypte » avait offert au Vicomte de Rohan, au début du XIII^e siècle, et par l'intermédiaire des chevaliers du Temple, de magnifiques chevaux arabes. (De Courson. *Histoire des peuples bretons*.)

(2) Les moines étaient contraints de se rendre à cette foire, pour y vendre leur bétail. Ils devaient toujours être deux. Le règlement leur interdisait chair et poisson, sauf les harengs, et ne leur permettait de boire que du vin bien trempé d'eau, « *vinum bene aquatum* ». Prohibition pleine de sagesse.

Au surplus, la règle de saint Benoît leur faisait un devoir de vendre au-dessous du cours. Elle leur défendait de cacher les défauts des animaux vendus, et de demander un prix plus élevé que celui payé par eux-mêmes, sauf en ce qui concerne le bétail nourri dans leurs étables.

sur ses eaux torrentueuses un pont de dix arches, dont cinq subsistent encore ; voilà les deux rives réunies. Le passage en est libre ; les moines ne réclament aucun péage, contrairement aux usages du temps. Il semble bien difficile, après cela, de parler de leur amour du lucre !

Bref, grâce au labeur infatigable de ces ouvriers vêtus de bure, le pays change d'aspect. Les campagnes se défrichent ; le froment disparu depuis les invasions normandes, mûrit à nouveau, à côté du seigle et du blé noir. La décadence peut venir ; ce sera l'éternel honneur de l'abbaye d'avoir transformé cette contrée ingrate, de landes, de rochers, de marécages, en une terre fertile, ouverte à tous les progrès.

N'allez pas croire cependant que la culture de la terre absorbe toute leur journée. Saint Benoît lui a associé, dans une égale mesure, la prière et le travail de l'esprit. Nul n'ignore le dur règlement qui arrache, dès 2 heures du matin, les cisterciens à leur couche de bois pour psalmodier les premiers chants de matines. Leurs heures de loisir sont des heures d'étude. Les moines approfondissent dans leurs méditations les Livres Saints, les écrits des Pères de l'Eglise, mais aussi les grands classiques de l'antiquité grecque et latine.

Une seule école dans la région, celle du monastère ; leur « *scotasticum* » est ouvert, non seulement aux novices, mais à quiconque est tourmenté par le désir de s'instruire.

Leur charité ne cessera pas d'être active. Deux fois par semaine, l'aumône est distribuée à tout venant. Même aux époques de décadence, cette pieuse coutume continuera. Et quand, en 1790, les moines, dépossédés de tous leurs biens, ne seront plus que les pensionnés de la Nation, on verra encore figurer dans leurs comptes, une dépense de 114 livres pour aumônes en grains aux indigents.

L'infirmerie du monastère est ouverte à tous les malades ou blessés ; ils fondent un hospice à Saint-Léon, pour les infirmes de cette région éloignée. Leur « *hostellerie* » accueille *gratuitement* les voyageurs ; à aucune époque la tradition ne s'est perdue. Le menu n'est pas somptueux ; mais c'est celui des moines eux-mêmes, légumes, fruits, pain grossier. Il est difficile, dès lors, de leur en faire grief.

Tel apparaît en ses traits essentiels, pendant les premiers siècles de son existence, le comportement de l'abbaye de Bon-Repos. C'est la période glorieuse devant laquelle il faut s'incliner sans réserve.

Commencement de la décadence

Toute institution humaine à son apogée, renferme déjà les germes de sa décadence prochaine. Les donations se multiplient ; les seigneurs dont l'existence n'a pas toujours été édifiante, essayent de se racheter, la vieillesse venue, par des largesses en faveur du monastère. Son domaine s'accroît chaque jour. Par la force des choses, l'abbé du début, humble moine, choisi par ses frères et travaillant comme eux, devient un grand seigneur. Il prend grade dans la hiérarchie féodale. Il a droit de hante et basse justice, possède juridiction, prison, sénéchal, notaires, sceau, mesure, reçoit l'hommage des hommes de ses terres, et prête lui-même hommage-lige au Vicomte de Rohan (1). Militairement, il doit fournir des hommes d'armes à son suzerain. Il possède patibulaires et en 1491, Anne de Bretagne lui octroiera un troisième pilier, hommage direct à l'importance de l'abbaye.

(1) La juridiction de Bon-Repos s'exerçait à la sénéchaussée de Gouarec, et son audience prenait place aussitôt après celle du vicomte.

Enfin son blason rayonne aux vitraux des églises de sa mouvance. L'abbé de Bon Repos arme de gueules, à sept mâcles d'or, 3, 2, 1, rappel discret les mâcles de ses fondateurs, les Rohan. C'est l'attestation officielle de sa prééminence féodale, mais on ne voit pas très bien comment cette affirmation de puissance terrestre, peut se concilier avec l'humilité évangélique !

D'autre part, l'extension continue de leur domaine, va contraindre les moines à créer des sortes de filiales dans les parties les plus éloignées. Ce seront les « *Granges* », groupement à la fois rural et religieux ; il comprend, outre des étables où le bétail s'abritera le soir, un logement pour le moine détaché portant titre de prieur, et un oratoire où il pourra, tout à la fois, réciter ses offices et catéchiser les habitants du pays (1).

Et comme les moines trop peu nombreux (ils ne semblent pas avoir été jamais plus de huit), ne peuvent plus suffire à la culture de tant de domaines, force leur est de se faire aider par des salariés ; puis en fin de compte de louer leurs terres, à domaine congéable, seule mode de tenure usitée dans la Vicomté. Le moine est devenu propriétaire ; c'est encore une grave déchéance, une dérogation à la règle austère de saint Benoît.

Aussi voit-on, dès 1387, l'abbé de Citeaux venir procéder à la réforme de l'abbaye « *qu'une trop grande prospérité* — dit le texte — *a fait déchoir de son antique sainteté* ». Ces simples mots en disent long. Vaine tentative, d'ailleurs ; rien ne pourra arrêter la chute commencée.

Des causes multiples y contribuent ; retenons les principales : le régime des commendés, les guerres de religion et l'éternel conflit des dîmes.

Régime des Commendés. — En 1516, François I^{er}, roi de France, impose à la Papauté, un concordat léonin. Le roi se réserve le droit de nommer *seul* les abbés de son royaume. Grave entorse au principe du régime communautaire, où tous les frères sont égaux, mais choisissent librement leur chef, qui restera « *primus inter pares* ».

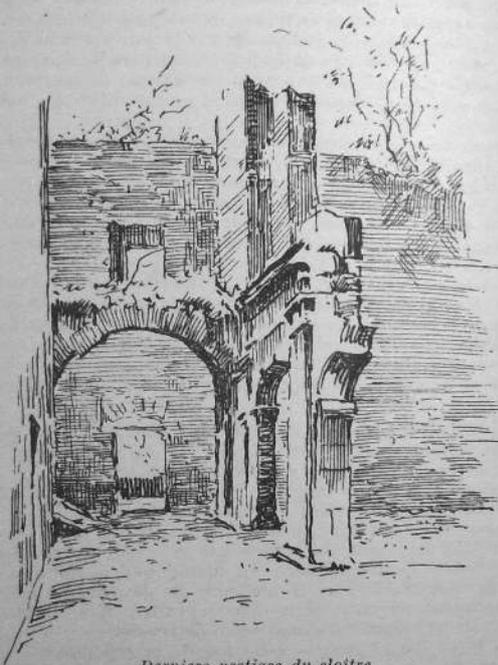
La crosse sera attribuée, désormais, à quelque abbé de cour, ou même à quelque laïc sans autre titre que la faveur du roi. La plupart du temps, l'abbé commendataire ne réside pas à l'abbaye ; parfois même, il ne la connaît pas. Il n'a cure de l'entretien des religieux et des réparations du monastère, dont cependant il a charge. Un seul souci : tirer de son bénéfice le maximum de revenu.

Par la force des choses, la direction de la communauté passe aux mains du prieur ; ce sera le conflit permanent entre l'abbé de droit et cet abbé de fait, celui-ci défendant obstinément le pain des moines contre la rapacité du commendataire et trop souvent, prenant goût au jeu. Lutte sans grandeur qui encombrera les rôles et dont nous retrouvons l'écho, pendant des siècles, aux arrêts du Parlement.

Protestantisme et dîmes. — La Réforme protestante va porter un coup non moins funeste à la prospérité de l'abbaye. Dans la Vicomté de Rohan, la population est foncièrement catholique ; elle eût échappé, sans doute, à l'hérésie naissante, sans la conversion inattendue de son tout puissant seigneur, Henri de Rohan, orphelin de bonne heure, est élevé à la cour de Navarre, ardent foyer de huguenots. Il embrasse la nouvelle religion et va tenter de l'imposer à ses vassaux bretons. Il crée

(1) Plusieurs de ces granges existent encore ; citons les plus proches : Granges de Saint-Gelven, de Caurel, de la Porte-aux-Moines.

à Pontivy un centre de propagande. Une partie de la noblesse le suit ; le peuple résiste. La tentation, cependant, est puissante : se déclarer protestant, c'est échapper à la dime odieuse et s'assurer, en même temps, les faveurs du Vicomte. Quelques-uns se laissent convaincre. Même chez ceux qui n'abjurent pas, cette révolte contre la dime va trouver un écho favorable. Par tous moyens, bons ou mauvais, ils vont tenter de



Derniers vestiges du cloître

s'y dérober. Ils forment des ligues de résistance, dont triomphent difficilement les décisions de justice, les arrêts du Parlement, les ordonnances de Charles IX et même les bulles pontificales. Le conflit va durer pendant tout l'Ancien Régime et substituer à l'affection et au respect pour les moines, une sourde hostilité. Elle se donnera libre cours aux jours prochains de la Révolution.

Cette résistance généralisée, va réduire, dans une large mesure, les revenus de l'abbaye, dans le même temps où les rois opèrent des pontifications sévères sur le temporel de l'Eglise (1).

(1) Le 30 mai 1544, Bertrand Laurent, sénéchal de Quimper, vient à Bon-Repos « pour le fait de l'alienation du domaine et des fruits du temporel de l'abbaye jusqu'à concurrence de 820 livres tournois... cette part afférant du tiers denier d'un million de livres, levé sur le temporel de l'Eglise universelle de France ».

Le trouble s'accroît encore avec les guerres de la Ligue. Tous les fléaux s'acharnent sur la Cornouaille : ligueurs, royaux espagnols, mercenaires de toutes nations, bandits professionnels bien difficiles à distinguer parmi tous ces pillards, saccagent le malheureux pays. Les moissons sont détruites, les villages anéantis. Les habitants se réfugient dans la forêt ; ils y vivent de racines. La famine amène la peste. Les loups s'en mêlent. Les seigneurs aussi. C'est l'époque où sévissent ces bandits blasonnés, du Liscoët, la Magnanne, la Fontenelle, Troilus de Mesgouëz. Arrêtons-nous à ce dernier.

Troilus de Mesgouëz, marquis de la Roche, est breton, d'une vieille famille du Léon. Ancien page de Marie de Médicis, ancien vice-roi de Terre-Neuve, cet aventurier convoite les richesses de Bon-Repos. Il les connaît pour avoir fait séjour au manoir tout proche du Liscuit, chez ses parents, les Lopriac d'Onge. Il arrache à Henri IV un commandement de royaux en Bretagne, s'empare immédiatement des abbayes de Bon-Repos et de Landévennec, chasse les moines, pille les vases sacrés, brûle les archives, fait rentrer, lance au poing, les dimes hésitantes. Enfin, joignant l'humour au cynisme, il se proclame le « *custodi-nos* » de ceux-là même qu'il dépouille effrontément. La guerre se termine. Troilus refuse d'évacuer sa riche prébende. Il ne consent à restituer l'abbaye aux religieux qu'après leur avoir imposé un accord draconien ; il continuera à percevoir les deux tiers des revenus. L'autre tiers sera laissé aux moines pour faire face à leur entretien, aux réparations, à toutes les charges. En 1606, la mort devait les débarrasser de ce protecteur obstiné.

Ces après luttes d'intérêts ne pouvaient qu'affaiblir le sentiment religieux, si puissant chez les premiers cisterciens. Il semble cependant que notre abbaye ait résisté plus longtemps à la décadence que les autres monastères bretons. En 1415, en effet, le pape Jean XVIII, à la requête des Rohan, confie à l'abbé de Bon-Repos la charge de visiter en personne, tous les monastères de la Vicomté, pour y corriger les abus « *amener les religieux à rétablir le régime des fondations à peine de censure ecclésiastique, au besoin avec le secours du bras séculier.* »

Quelques années plus tard, le prieur est forcé de résigner ses fonctions pour « *fautes disciplinaires, dissipation et aliénation des biens de l'abbaye et des bois et futaies dont elle a la jouissance.* » L'abbé Alain de Penguilly chargé de cette exécution, nomme 3 receveurs laïcs avec mission de mettre en ordre la gestion des revenus. Mauvaise inspiration, car ces 3 receveurs se refuseront toujours à rendre leurs comptes ! Enfin, cet abbé Alain de Penguilly lui-même, sera visité, par les abbés de Boquen et de Bégard, dûment mandatés par le Pape, et se verra interdire pour « *maléfices, délit et mauvaise administration* ». Si bien qu'en 1534 le pouvoir royal frappera de « *saisie féodale* », avec ses graves conséquences, la malheureuse abbaye de Bon Repos.

Les tentatives de réforme se succèdent, leur effet n'a jamais qu'un temps. En 1600, l'abbé de Clairvaux, Denys Largentier, visite les abbayes de l'Ouest, inspecte Bon Repos, trouve les bâtiments, sauf le cloître en bon état, mais le nombre des moines est insuffisant. Ils ne sont plus que 5 ! Il reviendra en 1611, mais cette fois devra sévir énergiquement contre un religieux qui s'est permis de vendre, sans autorisation, une terre de l'abbaye et de s'approprier l'argent.

Ce sera désormais pratique courante. Les religieux de Bon Repos sont plus occupés de leurs intérêts matériels que de leur sanctification. L'esprit philosophique du XVIII^e siècle achève de contaminer les esprits.

Sans doute, ce siècle ne verra-t-il pas se renouveler les incidents scandaleux qui ont suivi le bouleversement de la Ligue. Extérieurement la vie monastique a repris son rythme bien réglé. Exercices religieux, travaux du corps et de l'esprit, aumônes alternent dans l'ordre prescrit. Mais chez les religieux ne brille plus la flamme qui avait soulevé les premiers moines au-dessus de l'humanité. Les abbayes ne sont plus que des corps sans âme et nous sommes forcés d'accepter le jugement célèbre, que portait un franciscain en 1790 : « *On souffle sur les corps réguliers et ils vont disparaître comme la poussière.* »

A Bon Repos, quatre abbés seulement se sont transmis la crosse, au cours de ce siècle. Philippe de Montault-Navaille de Saint-Génies, le plus pittoresque sinon le plus édifiant, la tient en main de 1684 à 1734. Après lui, Jean de Menou, mène une existence sans histoire et meurt en 1761, François Alloire lui succède. Enfin Jean Colin de la Biochaye sera le dernier abbé. Il émigrera aux premiers grondements de la Révolution et ira mourir à Jersey.

Un seul donc mérite l'attention, Philippe de Saint-Génies, grand seigneur égaré dans un cloître, mais bien décidé à ne rien abdiquer des plaisirs du siècle. Dès son arrivée, il s'effarouche du délabrement du monastère. Il va donc habiter Pontivy jusqu'en 1714. Il ne revient à l'abbaye qu'après s'être fait aménager un logis abbatial digne de sa haute qualité. Son principal souci, au cours de sa longue carrière, sera de se procurer des ressources pour une double fin : arrondir ses revenus (1), reconstruire l'abbaye sur un plan grandiose, sans qu'on sache exactement s'il travaillait pour la plus grande gloire de l'ordre ou les satisfactions de son orgueil. Pour y parvenir, et malgré les violentes protestations des moines, il saccage sans pitié les magnifiques réserves forestières de l'abbaye. Ne le blâmons pas trop ; de ces coupes sombres, l'abbaye est sortie. La façade encore debout, suffirait pour atténuer la responsabilité de cet abbé trop bâtisseur.

Pendant ce temps les religieux luttèrent désespérément pour assurer leur existence quotidienne. Leur situation pécuniaire était lamentable, force leur était de faire des emprunts répétés.

Le 20 novembre 1784, à la veille de la Révolution, nous les voyons s'endetter de 4.000 livres, vis à vis des Carmes d'Hennebont « *la dite maison se trouvant actuellement gênée dans le paiement des différents petits objets qu'elle est dans le cas de devoir.* »

Le nouveau Régime allait se charger du remboursement, en confisquant à la fois créance et dette. En échange, il est vrai, il leur assurait cette portion congrue, que les Abbés avaient si chichement servie. Et ceci explique, peut-être, pourquoi les moines spoliés, ne lui ont pas fait plus grise mine.

(A suivre)

F. LE BOURHIS-KERBIZIET.

(1) Le revenu de l'abbé en 1789, était estimé à 12.000 livres.



Jules Simon candidat malheureux à Lannion en 1847

EN 1846, Jules Simon, âgé seulement de 31 ans, est déjà au faite des honneurs universitaires. L'ancien élève du Collège de Vannes est en effet titulaire de la chaire de philosophie et d'histoire à l'Ecole Normale et, en outre, suppléant de Victor Cousin à la Sorbonne. L'avenir pour lui, s'annonce des plus brillants. Et pourtant, Jules Simon n'est pas satisfait, il rêve de devenir député.

Il l'écrivit à son correspondant Lannionais, M. Robert, principal du Collège : « *Vous ne savez peut être pas que j'ai dans l'Université la réputation de parler assez bien. Mes amis pensent depuis longtemps que j'arriverai à être député, et que j'y songe. Non seulement on m'a fait dans une ou deux villes, des ouvertures qui ne m'ont pas paru assez sérieuses, mais ici plusieurs amis m'en ont parlé et ont parlé de moi en ce sens. En Bretagne, toute la Faculté des Lettres, est persuadée que je ne pense pas à autre chose.* »

En fait, Simon n'est pas pressé, du moins, il le prétend : « *Vous savez que j'ai envie d'être député je ne le cache pas ; je n'affiche pas des airs de Caton. Mais je puis dire avec la même sincérité que j'ai le temps d'attendre. J'ai un ouvrage commencé et je n'ai que 31 ans. Si je voyais Lannion dans de telles dispositions pour moi, que je puisse concevoir un espoir raisonnable de succéder au général Thiard (1), cela me contenterait parfaitement comme avenir politique.* »

Si la place est libre, il n'hésitera pourtant pas à poser tout de suite sa candidature : il parle bien ; son cours est le plus suivi de la Faculté des Lettres et les électeurs qui voteront pour lui n'auront pas à s'en repentir, en effet : « *s'il n'entre pas dans sa pensée d'acheter des voix par des services, il a cependant l'intention d'obliger ses futurs partisans : il doit être permis de se faire des amis, ou bien on ne serait jamais élu que dans son propre canton.* Il serait particulièrement heureux d'aider les jeunes, s'ils sont « rangés et

(1) Elu député de l'arrondissement de Lannion en 1842. Républicain d'extrême gauche. Devait être nommé ambassadeur en 1848.

laborieux ». « Je puis recommander un candidat pour les grades universitaires à Rennes ou à Paris. Je puis aider un membre de l'Université à se faire rendre justice. Je puis l'aider de mes conseils dans les concours, lui en faire savoir les résultats avant le public ; au ministère je ne suis bon qu'à deux choses : faire arriver les papiers sous les yeux du ministre et savoir ce qui se passe dans les bureaux ».

— Charles Le Goffic, qui, dans « l'Âme Bretonne » nous donne tous ces renseignements, nous éclaire sur la façon dont Jules Simon tint ses promesses, quand plus tard, il fut élu. « Dès que ses collègues apprirent que Jules Simon était professeur en Sorbonne, ils ne lui laissèrent point de répit qu'il n'eût recommandé aux examens, les jeunes gens auxquels ils s'intéressaient. « Je n'étais pas un homme de grand caractère — écrit Simon lui-même — je commençais toujours par refuser ; et je finissais toujours par accorder ; de sorte que dans l'espace d'une année je recommandais tous les fils et neveux de mes 899 collègues, et les fils des électeurs influents de Paris et de la province ». Il signait, paraît-il, de 20 à 30 lettres de recommandation par jour ; à tel point que « Monsieur Damiron », son ancien maître, dont il était devenu le collègue en Sorbonne, faisant violence à son asthme, grimpa un beau matin jusqu'au « grenier » de Jules Simon pour lui annoncer qu'on ne tiendrait plus compte de ses apostilles et qu'il eût à mettre un terme, dans son intérêt et dans celui de ses protégés, à ce débordement de littérature épistolaire ».



En 1846, des élections législatives avaient eut lieu à Lannion. Le général Thiard, avait été réélu. Mais il avait aussi posé sa candidature à Châlon-sur-Saône ; élu également dans cette localité, il lui fallait choisir ; il opta pour Châlon. Le siège de Lannion devint vacant ; l'heure de Jules Simon allait sonner.

Les bourgeois Lannionais en effet, qui avaient eu l'honneur pendant plusieurs années, d'être représentés par un général, ne tenaient pas à accepter n'importe quel candidat. Jules Simon, sommité universitaire, éloquent, d'une fortune qui garantissait son indépendance à l'égard du gouvernement, était certes un représentant dont les électeurs pourraient se flatter. Ce qui explique le succès remporté par J. Simon auprès de notabilités locales : médecins, hommes de lois, commerçants, font bloc auprès du brillant professeur, piloté par le maire de la ville, Depasse (1), un intrigant de grande influence. Seul, refusait de suivre Simon, Hippolyte Tassel (2), avocat, conseiller général du canton de Plouaret.

(1) Notaire et président de la Chambre Littéraire, Depasse avait été un des plus fidèles soutiens de Thiard en 1842 et en juillet 1846. Il sera élu député sur la liste républicaine de 1848. Mais en 1849 il se fera réélire sur la liste légitimiste.

(2) Hippolyte Tassel, né à Lannion en 1802. Secrétaire Général de la Préfecture de Quimper, il démissionna pour rentrer à Lannion. Devait se faire élire député en 1848 dans le Finistère. Non réélu à la Législative. Mort en 1865.

Ce personnage était d'idées avancées, puisqu'en relations avec le Comité d'Extrême Gauche de Paris. Il trouvait certainement les opinions de Simon trop modérées ; Simon se prétend libéral ; Charles Le Goffic, bien embarrassé lorsqu'il veut définir les idées de notre candidat, dit de lui : « qu'il appartenait à la nuance modérée de la gauche ». En fait, Simon veut être député ; pour arriver à ses fins, il désire se faire le moins d'ennemis possible, ce qui le conduit à ne pas très bien préciser son attitude. C'est sans sympathie, que « l'extrémiste », Hippolyte Tassel voyait un opportuniste briguer le siège du général Thiard. Et il va répétant que Simon est battu d'avance. C'est un candidat étranger au pays ; la bourgeoisie fait bloc autour de lui ; mais les campagnes n'en voudront pas. Depuis 1842, les républicains sont en recul dans l'arrondissement ; Thiard a triomphé cette année là avec 216 voix sur 341 votant ; mais en 1846, son adversaire malheureux de 1842, le comte de Carcaradec (1), le talonne : 2 tours ont été nécessaires pour départager les candidats et le général ne l'a finalement emporté que par un faible écart de 19 voix. Carcaradec est du pays ; Thiard est un étranger ; voilà, d'après Hippolyte, les raisons de ce demi-échec. Qu'advierait-il si le député traditionnel en recul, était remplacé par Simon, inconnu, ou presque, dans les campagnes ?

Hippolyte Tassel va donc chercher un candidat capable d'attirer les suffrages des paysans. L'un de ses 90 cousins Yves Tassel (2), notaire-propriétaire à Louanec, homme de gauche, riche et considéré, est pressenti ; il accepte, décision qui fait de lui l'adversaire n° 1 de Simon. Les libéraux comptent maintenant deux chefs de file. Il y en aura même un troisième en la personne d'un certain Le Gorrec, propriétaire, frère du député de Guingamp.

Les données du problème sont donc complexes. Simon réussira-t-il, malgré l'opposition de Tassel et de Le Gorrec, à grouper autour de lui le nombre de voix suffisant pour triompher ? Carcaradec, profitant de la division entre les républicains, va-t-il, cette fois, prendre sa revanche et mener à la victoire les couleurs monarchistes ? Les hommes du pays vont-ils s'unir contre un « étranger » ?

Les campagnes électorales d'il y a 100 ans, différaient profondément des nôtres — un candidat consciencieux se devait de rendre visite aux quelques centaines d'électeurs disséminés dans l'arrondissement. Ce qui n'était pas une petite affaire. L'arrondissement de Lannion est étendu et des plus vallonnés. Pour atteindre les électeurs ruraux (3), il fallait emprunter de mauvaises routes que les pluies d'automne avaient vite fait de transformer en bourbiers. Lourd handicap, Simon connaissait mal le dialecte Trégorrois ; il se trouvait dépaysé chez ses amis, qui, au mépris de son estomac

(1) Gros propriétaire à Buhulien, près de Lannion, légitimiste sans le dire, fut candidat malheureux en 1842 et en 1846. Demeura dans l'ombre en 1848.

(2) Né à Ploubezre en 1803. Conseiller Général. Devait être réélu en 1848. Mais échoua à l'Assemblée législative.

(3) Au nombre de 350 environ. Les villes de Lannion, Trégulier, Lézardrieux en comptaient une centaine en tout.

peu entraîné, l'honorait de véritables repas pantagruéliques, accompagnés de force bolées de cidre. Il était encore plus mal partagé dans ses visites à ses adversaires politiques. Ceux-ci, riches paysans qui avaient fréquenté les collèges, parlaient breton, et faisaient traduire par ses commensaux, les discours de leur illustre visiteur. Rien d'étonnant à ce que Simon ait conservé de leur multiples randonnées un vif souvenir ; rien d'étonnant, non plus, qu'à préféré les réunions publiques.

Là, il était dans son élément. Plus de partenaires difficiles à comprendre ; plus de maux d'estomac à redouter. Mais une salle à conquérir, un champ magnifique pour son éloquence chaude et prenante. Il savait d'ailleurs à quoi s'en tenir là-dessus. « Je crois avoir une sorte de talent pour la tribune, écrivait-il à M. Robert ; j'ai dans l'Université, la prétention de parler assez bien ». En quoi, une fois n'est pas coutume, il était modeste. Partout où il passa, en effet, il déchaina l'enthousiasme, et ses adversaires ne cherchaient guère à le contredire. C'était en particulier le cas de Yves Tassel, dont la tactique différait totalement de celle de Simon. Tassel était riche, connu, parlait breton. Mais il était tout le contraire d'un homme éloquent. Hippolyte, qui, de Lannion, guidait son cousin avec habileté, l'avait averti sans ménagement : « Quant à lutter d'éloquence avec Monsieur Simon, ce serait de ta part une présomption dont tu n'as pas idée » (1). Yves Tassel se le tint pour dit ; il se contenta de visiter ses amis de la campagne, laissant au professeur, les triomphes de la tribune.

◇ ◇ ◇

Du mois d'août 1846 à février 1847, Lannion connut des heures de fièvre. Le maire Depasse pérorait et manœuvrait en faveur de Simon. A la chambre littéraire, où les notabilités Lannionaises, au mépris du règlement, parlaient presque exclusivement de politique, Depasse annonçait à tout venant qu'Yves Tassel était découragé, qu'Yves Tassel allait se désister, qu'Yves Tassel, il en était sûr, se désistait. Tout cela pour jeter le désarroi dans l'âme de ses partisans. A la bibliothèque, dans la tabagie, dans la salle de billard, on pesait les chances des candidats. Et, en cet été finissant de 1846, ils étaient certes peu nombreux ceux qui, parmi les 100 abonnés de la chambre, auraient misé sur Tassel.

Il est vrai que sa cause paraissait parfois bien compromise. Au lendemain d'une réunion tenue à Lannion le 30 septembre 1846, Hippolyte lui-même, est gagné par le découragement. C'est Depasse qui a provoqué cette réunion ; et il a bien choisi son jour, le démon : c'est la foire Saint-Michel ; les paysans vont affluer à Lannion de toute la région ; il est sûr d'avoir salle comble. Tassel osera peut-être y venir lui aussi, car la réunion est publique et contradictoire.

(1) Lettre inédite comme les autres qui suivent.

Et Depasse se réjouit à l'avance de la leçon que le professeur donnera au notaire.

Mais Tassel ne vint pas à la réunion : et il eut raison car Simon connut un véritable triomphe. Dans la salle noire de monde, toutes les nuances politiques se cotoyaient, des légitimistes aux républicains avancés. Était même présent, l'abbé Kermaolquin, aumônier d'une maison religieuse de Lannion, politicien batailleur, prêtre zélé et dynamique, qui devait finir aumônier des Mobiles en 1870. Depasse présidait. Le candidat Le Gorrec, qui n'avait rien à perdre, prit la parole le premier ; mais son pâle exposé fut immédiatement oublié « à la suite de l'éloquente improvisation de Monsieur Jules Simon qui a vivement impressionné l'assemblée ; à tel point que s'il s'était agi de voter à l'instant, il eut obtenu la grande majorité des suffrages des électeurs présents ». Hippolyte qui donne ces renseignements à Yves Tassel, poursuit : « il s'est déclaré partisan de la liberté d'enseignement, et sur ce chapitre il a placé avec à-propos quelques mots sur sa vie, si obscure à ses débuts : né dans la misère, il s'est élevé par son travail, et il n'a ambitionné la députation que pour élever la voix partout en faveur des classes pauvres. Il a été pathétique à ce sujet, au point » — note Hippolyte moqueur — « d'arracher des larmes au président de l'assemblée lui-même ».

Un déiste partisan de la liberté d'enseignement !! L'abbé Kermaolquin dut en frémir. La salle entière attendait une vigoureuse protestation de sa part. Mais, noyé sous le flot d'éloquence de Simon il ne dit rien. Personne ne demandant la parole, la séance fut levée.

Mais au grand air, l'abbé Kermaolquin recouvra son éloquence — et proclama que Simon était en contradiction avec ce qu'il avait écrit. « Ce que voyant, les Simonistes le prièrent, le sommèrent de rentrer dans la salle. » L'abbé s'exécuta. « Une polémique s'engagea entre M. Kermaolquin et M. Simon, polémique qui n'a satisfait, ni convaincu personne ».

Le bilan de cette journée mémorable est nettement en faveur de Simon. Yves Tassel enregistre au moins trois déflections importantes. L'un de ses plus fidèles partisans, un certain L'Héveder, notaire à Loguivy-Plougras, connu pour lardeur de ses convictions républicaines, a même été jusqu'à proclamer « dans son enthousiasme : « voilà le député qu'il nous faut ». Hippolyte terminait cependant son compte rendu par une note d'espoir. « Il est fâcheux que quatre mois séparent M. Simon du scrutin, car le souvenir de l'éloquence s'efface promptement ».

◇ ◇ ◇

Les élections étaient fixées au mois de février 1847. Les escarmouches entre les deux camps continuèrent. Mais Simon avait rejoint son poste à Paris. Son absence était préjudiciable à sa cause. A la Chambre littéraire, « il perdait la cote » et « Depasse semblait triste et préoccupé ».

Il paraissait pourtant assuré du succès, lorsque le collège élec-

total de Lannion se réunit à la date du 2 février 1847. Simon, revenu à Lannion, espérait la victoire. « Mes chances continuent d'être de beaucoup les plus grandes, écrivait-il à des amis de Paris, quoique l'Extrême Gauche, le clergé et les légitimistes, fassent cause commune contre moi ».

L'abbé Kermoalquin (que Simon, dans ses *Mémoires*, appelle abbé de Keroal), s'illustra, paraît-il, dès le premier tour de scrutin. La salle de vote se trouvait dans l'*Auditoire*, bâtiment datant de 1615, et auquel donnait accès un escalier à double révolution. Au sommet de cet escalier, l'abbé montait la garde, arrêtant, au passage, tous les électeurs des campagnes. Simon lui prête le langage suivant :

- « — Pour qui votes-tu, toi ?
- Je ne sais pas.
- Ça veut dire : pour Simon.
- Peut-être.
- Mais c'est un menteur, ton Simon !
- Ah !
- Est-ce qu'il ne t'a pas dit qu'il était breton ?
- Si fait !!
- Eh bien, il est de Lorient ! »

Cette manœuvre géographique n'empêcha pas Simon d'arriver en tête au premier tour.

Simon	136 voix	Tassel	93 voix
De Carcaradec	129 voix	Le Gorrec	82 voix

Mais il était loin d'obtenir la majorité des suffrages. Que lui réservait le second tour ? Le *Publicateur des Côtes-du-Nord* nous apprend que Tassel et Le Gorrec s'étaient entendus dès le premier scrutin : celui des deux qui obtiendrait le moins de voix se désisterait en faveur de l'autre. Mais tous les électeurs de Le Gorrec voteraient-ils pour Tassel ? Est-ce qu'une partie d'entre eux ne choisirait pas Simon, assurant la victoire à ce dernier ? C'est alors qu'intervinrent le clergé et les légitimistes. Simon déiste et ennemi de la religion, était l'homme à abattre. Cacaradec enjoignit à ses troupes de voter Tassel, et le deuxième tour donna les résultats suivants :

Yves Tassel	263 voix élu
Simon	169 voix
de Carcaradec	4 voix

Ainsi la coalition des partisans d'un « homme du pays » et des amis du clergé avait amené la défaite de Simon. Notre professeur « regagna Paris avec un grand fond de tristesse, se plongea dans ses livres et garda longtemps l'amertume de son échec ». Les événements de 1848 allaient bientôt lui donner l'occasion de prendre sa revanche dans le département des Côtes-du-Nord.

Edouard OLLIVRO.

LES DÉBUTS DE LA RÉSISTANCE EN BRETAGNE

CE serait prétention excessive que de faire, dès maintenant, l'histoire de la Résistance. Une telle histoire sera-t-elle jamais finie ? Les documents, les faits ne cesseront pas de s'offrir de se présenter. Pour d'autres périodes, datant de un ou de plusieurs siècles, les récits, mémoires, lettres ne cessent pas de surgir. Il en sera de même pour le drame de 4 ans auquel nous avons eu, les uns et les autres, le triste privilège de participer. A l'édifice j'apporte quelques pierres.

Nul ne peut déceimment revendiquer le mérite d'avoir devancé le général de Gaulle. Par sa déclaration du 18 Juin, il fut l'initiateur, autour de qui se cristallisa l'esprit des « non serviam ». Ceux qui n'entendirent pas cet appel, mais avaient dès cette date et peut-être avant, prononcé dans leur cœur un même serment, ne lui chicaneront pas cette gloire. Dans cet « enfer » où nous nous engageons, nous pouvions nous approprier la parole de Dante à Virgile, d'Augustin Thierry à Chateaubriand ; au général de Gaulle nos cœurs diraient : *tu duce, tu signore e tu maestro*.

Il serait puénil aussi, pour notre Bretagne, de réclamer une exclusivité, un privilège parmi les autres régions de France. Mais je crois que nulle part ailleurs l'adhésion ne fut aussi spontanée, ni aussi complète.

Dès 1940, j'estimais que 90 % de la population reniait Vichy, sa politique de collaboration. Ce chiffre, je le sus alors, fut produit au Gouvernement par le Préfet de l'un de nos départements bretons. Malgré la propagande, malgré la presse locale, régionale ou parisienne, malgré les pressions de toutes natures, malgré les défaillances individuelles, le spectacle des bassesses morales inévitables dans chaque localité, une telle proportion ne baissa pas. J'ai le souvenir du contraste entre les devantures de magasins des centres urbains de Bretagne et les devantures des villes de la zone libre ; dans ces dernières, les portraits de Pétain s'étaient en toutes grandeurs et couleurs, avec une profusion qui illustrait la servilité et la sottise des tenanciers.

Weil-Cureil a publié ses souvenirs des débuts de l'occupation, de ses efforts pour rejoindre l'Angleterre. Il note ses impressions de la zone libre d'abord, de Paris ensuite, ses conversations. Lorsqu'il arriva en Bretagne, à Brest, à Quimper, Audierne, Camaret, Douarnenez, il marqua sa surprise et sa satisfaction de retrouver partout une atmosphère opposée à celle qu'il venait de respirer dans la capitale, à Vichy et autres lieux. La relation de ce témoin est une confirmation spontanée, et non suspecte de partialité, de cette disposition des esprits en Basse-Bretagne. Fort malencontreusement, et sans s'en douter, il traînait avec lui deux traitres dont les méfaits furent si funestes.

Durant l'été de 1944, je devais, à Londres, avoir connaissance d'un rapport émanant d'une personnalité du C.N.R. ; il datait du printemps de cette même année. L'auteur vivait dans l'ex-zone libre ; il en était le reflet. Il concluait qu'en France 85 % de la population était en union avec Vichy. J'avais quitté la Bretagne au printemps de 1942 ; malgré l'exil, ma conviction, relative à la Bretagne seulement, était aussi solidement établie que la sienne, mais dans un sens inverse. Je mesurai à cette lecture toute la différence dans le comportement entre la Bretagne et le Sud de la Loire.

◇ ◇ ◇

En recherchant les premières manifestations de résistance en notre province bretonne, je ne vise pas les réactions individuelles, les révoltes particulières, qui furent multiples et variées, parfois violentes et funestes aux auteurs ; je ne veux pas, d'autre part, relater les manifestations publiques suscitées par la B.B.C., telles que la campagne des V, ou la consigne de claustration entre 3 et 4 heures le 1^{er} Janvier 1941, qui eurent chez nous une application particulièrement effective.

Je songe aux systèmes, aux organisations, aux groupes. Dans cette modeste contribution à une telle étude, je m'excuse par avance des omissions involontaires.

Plus tard en Afrique du Nord, en 1943 et 44, lors de la Constitution du Gouvernement Provisoire et de la création de l'Assemblée Consultative, j'entendis faire grand état du Comité National de la Résistance ; on le représentait volontiers, dans les journaux et revues, comme le créateur, l'organisateur des mouvements de résistance. Je ne veux nullement minimiser son rôle, ses mérites. Mais il m'apparaissait dès alors, que le C.N.R. fut un organe de coordination plus que d'initiation ; il fut un résultat, une émanation de groupes pré-existants. Ces groupes furent le plus souvent de génération spontanée, nés sur places, au hasard des rencontres, des affinités, des conversations. En Bretagne jusqu'en 1942, il en fut certes ainsi.

On faisait grand état aussi en Afrique du Nord de la presse clandestine. Bien volontiers on la représentait comme un élément

de polarisation, de rassemblement des initiatives particulières. Elle existait à Rennes ; je l'ai su après la libération. Mais je ne vis jamais un exemplaire de journal clandestin en Basse-Bretagne, mis à part le « Courrier de l'Air » que les aviateurs britanniques lançaient sur nos campagnes lors de leurs incursions sur Brest et Lorient ; les écoliers les cueillaient le matin en venant en classe. J'ai interrogé maints rescapés partis plus tard que moi ; Xavier Trellu me dit avoir eu en mains un seul exemplaire de journal clandestin avant son exode en 1943 ; d'autres jeunes gens, partis en barque en Janvier 1944, et qui avaient circulé à travers la Bretagne et la zone occupée pour diverses besognes de liaison m'affirmèrent ne pas connaître la presse clandestine. J'eus entre les mains une copieuse collection de cette presse ; elle ne m'enthousiasma nullement ; impression de vanité, de pauvreté de cet effort ; on ne pouvait songer par ces feuilles donner des consignes précises d'action ; le risque était non pour les auteurs anonymes des articles, mais pour l'imprimeur et le colporteur. Mis à part les « Cahiers du Témoignage Chrétien », dont le but était précis et qui durent ébranler bien des consciences, secouer la torpeur ou la quiétude des conformistes du Pouvoir établi, notre flamme en Basse-Bretagne n'avait nul besoin d'être excitée ; notre moral était très haut ; nous pouvions en céder au lieu d'en recevoir. La rareté, l'inexistence des journaux clandestins chez nous, doit-elle être interprétée comme un hommage ? On se disait peut-être qu'il n'y avait nul besoin de développer en Bretagne un effort de propagande.

◇ ◇ ◇

Génération spontanée. C'est bien ainsi que surgirent les services d'exode de Plougasnou, Carantec, Camaret et autres petits ports de nos côtes bretonnes. Sibiril, Guéguen, Merrien, Bathany et autres n'eurent nul besoin de mot d'ordre, de consigne pour se mettre en branle.

On sait la prépondérance des Bretons dans les Forces Françaises Libres du début. On m'assure que lors de la première inspection de ces F.F.L. à Londres, le Général de Gaulle, interrogeant les recrues sur leurs lieux d'origine, eut cette exclamation : « *L'île de Sein est donc le quart de la France !* »

On sait que dans la colonne du Tchad de Leclerc plus de la moitié des effectifs était faite de Bretons.

Pour expliquer une telle prépondérance et sans doute excuser ou justifier d'autres carences, d'aucuns, des non bretons, rationalistes et maîtres dans l'art des explications verbales, trouvèrent et continuèrent à fournir le motif : « Il était plus facile de s'échapper de Bretagne ; là-bas, il y a les côtes, les estuaires, les ports multiples, les barques innombrables, la proximité des côtes anglaises, etc., etc... ». Vite dit.

Nous avions certes la mer, qui n'existe pas au Massif Central, ni à Paris. Mais qu'on m'explique pourquoi il était plus commode

de s'échapper du littoral breton que des falaises ou des dunes du Nord, du Cotentin. Celles-ci sont-elles plus éloignées d'Angleterre ? Les commodités n'étaient guère plus grandes chez nous qu'en Charente, en Gascogne, Provence. J'ai vécu les efforts si persévérants des nombreux jeunes gens qui, durant des semaines et des mois, parcoururent nos ports de pêche, quêtant, s'évertuant en vain, ne se rebutant pas, et de guerre las, allant vers les Pyrénées ou échouant à Marseille, porte du Levant, visant l'Algérie, le Maroc, plus exactement Gibraltar, rocher polaire. Et cela, dès 1940 et durant 1941.

Les organisateurs de ces départs pourraient fournir les éléments de cette épopée de l'exode de nos jeunes gens, candidats à la fuite, mais la fuite vers l'avant, vers le combat. Car ces jeunes hommes on ne les retrouvera pas, par la suite, dans les services sédentaires de la France Libre de Londres.

Dans une telle épopée, mention spéciale est due à un groupe de jeunes marins-pêcheurs de Guilvinec et Tréboul : Baltas, Guénolé, Kerloc'h, Le Goff, Le Cosse. Agés de 18 à 20 ans, et après l'enseignement Moreau, ils totalisèrent 19 voyages entre la Bretagne et l'Angleterre de Juillet 1940 à Avril 1941, où ils succombèrent enfin. Ce groupe fut, sans doute, le premier en date comme service organisé. Héros de cette épopée ils n'en seront pas les aînés. Ayant demandé à l'un d'eux de mettre par écrit le récit de leurs prestigieux voyages, j'obtins la valeur d'un recto de papier à lettre. Chevaliers d'une nouvelle « quête du Graal », ainsi que l'a écrit Xavier Trellu, les hommes de Sein, partant en masse sous la bénédiction de leur recteur, par leurs sorties si nombreuses, chacune aussi périlleuse que la plus terrible tempête, ces jeunes pêcheurs de Guilvinec et autres lieux, font figure de sauveteurs de la France en naufrage. Pourra-t-on trouver évocation plus symbolique de l'âme de la patrie acharnée à survivre ?

Naissance sur place. Tel fut le cas du groupe de jeunes gens du patronage Saint-Martin de Brest. Jeunesse généreuse ; présomption ; ils voulurent, dès le premier hiver de l'occupation, se concerter, s'organiser prématurément en groupe d'action. Plus de 20 furent emprisonnés, 11 furent fusillés, si mes renseignements sont exacts. On n'en parla guère ; on songe peu à eux. Ils n'étaient pas des otages, mais des résistants à une époque où le mot n'était pas encore entré dans le vocabulaire.

Dès 1941 je sais tels autres groupes, de la presqu'île de Crozon par exemple, qui s'organisaient en vue de constituer des groupements d'action, pour recevoir des armes par parachutages.

◇ ◇ ◇

L'Angleterre souffrait du manque de services de renseignements en France. Elle n'avait pas prévu notre écrasement, ni la trahison de Vichy ; très loyale aussi, envers son alliée du Continent, elle n'avait rien organisé dans ce sens sur notre territoire.

Il lui fallait à tout prix être renseignée. Et la France Libre de Londres avait un égal besoin de lumière.

D'Estienne d'Orves était là-bas. En accord avec les Britanniques il s'attela vite au comblage de cette lacune. Il décida de venir lui-même en Bretagne pour organiser un réseau de renseignements. Il débarqua à Plogoff chez Jeannic Marie.

La suite immédiate de son aventure fut déplorable. Son radio-émetteur, d'origine alsacienne, trahit dès la première émission. Depuis il a été établi que les textes de ses messages étaient rédigés à Berlin par l'Amiral Canaris, Grand Chef de l'Espionnage Allemand. Un dernier message demandait qu'une mission vint d'Angleterre pour reprendre d'Estienne d'Orves ; elle fut confiée à Le Follic, de l'île de Sein. Au jour prévu pour le rendez-vous, les pêcheurs bretons eurent interdiction de sortir. Il fut facile de la sorte d'identifier la barque de Le Follic ; avec tout son équipage il fut pris au large de l'île de Sein. D'Estienne d'Orves fut exécuté.

Avant de quitter l'Angleterre, il avait préparé une autre mission, un autre service de renseignements qui le rejoindrait en Bretagne. Elle fut confiée à Robert Alaterre.

Ce dernier avait quitté Douarnenez en fin Octobre 1940 avec un petit groupe de jeunes gens. Lassés de leurs recherches vaines en vue d'une occasion de fuite, ils achetèrent une pinasse, la « Petite-Anna ». Aucun ne savait naviguer. Après un voyage fantastique de onze jours, sans pain et sans eau, en proie à une affreuse tempête, ils avaient été recueillis par un cargo britannique dans le golfe de Bristol, à 80 milles des côtes. Les voyageurs étaient en piteux état : inanimés, à fond de cale, personne à la barre, ballotés dans leur coque par des vagues monstrueuses, scorbutiques ou délirants. D'Estienne d'Orves les avait accueillis à Londres.

En Décembre 1940, un autre départ se fit à Camaret à bord de « L'Emigrant », réglé par Daniel Lomenech. L'équipage était constitué par les jeunes marins pêcheurs de Guilvinec-Tréboul déjà nommés. « L'Emigrant » eut une curieuse odyssee : dans ses flancs, tassés dans les caissons à eau, il dissimulait des passagers clandestins. Les Allemands le savaient. Après un simulacre d'inspection, ils laissèrent le bateau partir ; un contre-torpilleur allemand quitta Brest pour surveiller la barque, pour s'assurer qu'elle ferait bon voyage. Curieuse histoire, étrange mystère qu'il serait long de narrer dans les détails.

Parmi les passagers clandestins, il y avait Jean Leroux, radio-émetteur de l'Ecole Bréguet. Tout de suite il fut aggloméré à Robert Alaterre.

C'est avec ces deux éléments, partis de chez nous, que naquit le réseau Johnny, du prénom de Jean Leroux, que nous appelions « Petit Jean ».

Avec Daniel Lomenech et Jean Milon, pilotés toujours par les mêmes marins-pêcheurs, ils débarquèrent une nuit de Mars 1941 sur les dunes de Lampaul-Ploudalmézeau, réussirent à franchir le

barrage des guetteurs allemands qui eurent peur et les laissèrent passer. Ils ne savaient pas où ils accostaient ; ils ignoraient que c'était au pays des pilleurs d'épaves de l'histoire ou de la légende, au pays des « Pagans ». Au hasard, ils se présentèrent à la ferme la plus proche ; et à l'énoncé de leur qualité de soldats de l'armée du Général de Gaulle, la maison des Roué, au village de Carpont, s'ouvrit toute grande et hospitalière. C'est là que débuta, en Mars 1941, le cheminement du réseau Johnny.

Il devait rayonner à travers la Bretagne d'abord, puis dans toute la zone occupée depuis Bordeaux jusqu'à Paris et Rouen. La première émission se fit au bureau de postes de Kerfeunteun, faubourg de Quimper ; la receveuse ne s'en douta pas.

Rémy, dans le premier volume de ses mémoires, raconte son émotion, dit sa satisfaction lors de sa première liaison par radio clandestine depuis la zone libre jusqu'à Londres ; très sincèrement, il pensait être le premier à avoir établi ce contact direct entre la France du dehors et nos alliés d'une part, la Métropole d'autre part. Lorsque nous révélâmes notre priorité, très loyalement et de bonne grâce, il en convint. Nous avons l'aveu de l'Intelligence Service et d'autres.

Il semble donc bien établi qu'une telle liaison, qu'une telle primauté est à l'actif du réseau *Johnny*, essentiellement d'origine bretonne, surgi de la conjonction de jeunes bretons partis de chez nous et revenus chez nous à cet effet. Le terroir était éminemment propice à l'éclosion, au développement d'un tel service.

Johnny œuvra jusqu'au printemps 1942. Les péripéties, les drames ne manquèrent pas. Il connut des traitres, dont un membre du réseau ; d'autre part, l'un de ses radio-émetteurs, après des avatars fantastiques à Quimper, fut livré à la Gestapo par un Capitaine de Gendarmerie de la capitale cornouaillaise.

Je ne puis songer à donner un récit des activités de ce réseau. Son rayonnement fut considérable. Des radio-émetteurs furent recrutés. Il y eut des postes à Quimper et aux environs, à Quimperlé, à Carhaix, à Morlaix, à Rennes et à ses alentours, à Paris. Jean Leroux, à lui seul, émit en onze mois 600 messages.

L'un des objectifs assignés à Alaterre, à son départ de Londres, était la flotte allemande de Brest. La « Bataille de l'Atlantique » débutait fort mal pour l'Angleterre. Ses navires marchands disparaissaient dans les profondeurs de l'Océan à un rythme bien inquiétant : après une croisière de 15 jours, le *Scharnhorst* et le *Gneisenau* revenaient à Brest avec un tableau de chasse impressionnant : 28 navires étaient coulés ou pris. L'Amirauté voulait à tout prix être renseignée sur le comportement des croiseurs allemands et des sous-marins de Brest.

Nous pouvons nous rendre ce témoignage que l'Amirauté fut bien servie par « Johnny ».

On se souvient peut-être de l'aventure du *Scharnhorst* ; il devait quitter Brest pour La Palice. Le jour et l'heure du départ furent

fournis d'avance à Londres. On y connaissait la distance entre les deux ports, la vitesse du croiseur. A peine arrivé là-bas, où la D.C.A. ennemie était moins redoutable qu'à Brest, un avion britannique lui lâchait une bombe très efficace. Et le *Scharnhorst*, faute d'autre bassin de radoub approprié, dût revenir à Brest, donnant de la bande et à la remorque. Le patron de l'un des remorqueurs était un des indicateurs de « Jonny ».

Trois sous-marins devaient quitter Brest pour opérer au large des côtes américaines, avec chacun un secteur d'action bien déterminé. Ils partirent, mais ne revinrent pas.

La prouesse la plus remarquable de Johnny eut trait au départ de la flotte allemande de Brest. Son séjour dans notre grand port breton s'avérait dangereux pour elle : les aviateurs alliés la harcelaient sans cesse, toutes les nuits où les conditions atmosphériques le permettaient. Cruelle condition du réseau « Johnny » que de présider à ces bombardements qui ne pouvaient avoir que des répercussions rudes sur nos compatriotes brestoises. L'un des croiseurs avait reçu une bombe qui fit plusieurs centaines de victimes ; l'aviateur britannique, héros de cet exploit, était descendu très bas et ne put pas, hélas ! se relever. Le croiseur en eut pour six mois de réparations. Nous disions à Londres : encore quatre mois, deux mois, un mois, huit jours et tout sera prêt pour le départ. Un dernier message précisait : ils sont fin prêts, ils sont sous pression ; ils partiront une heure après votre prochain bombardement nocturne. C'était laisser les Anglais maîtres de fixer le moment précis du départ de cette flotte. Le message ajoutait : ils seront accompagnés de 32 unités navales légères et de toute l'aviation allemande disponible en France. Nous avions lieu de penser que la *Royal Navy* et la *R.A.F.* mettraient tout en œuvre pour barrer le passage.

Les renseignements étaient importants et précis. Notre passé garantissait leur valeur. 7 ou 8 officiers de la flotte allemande étaient seuls au courant de ces indications que nous donnions à Londres. Pourquoi laissa-t-on passer cette flotte à travers le Pas-de-Calais ? On se souvient des cris de triomphe de la presse asservie sur la « marche triomphale » de la flotte allemande.

Notre dépit fut immense, et l'émotion grande en Angleterre. En consolation on nous assura que Churchill à la Chambre des Communes déclara : « Ce n'est pas notre service de renseignements qui était en défaut ».

On peut se demander comment nous pouvions fournir des renseignements si précis. Un jour viendra sans doute où cela sera raconté. J'indique seulement que ce fut là l'œuvre de « Tante Yvonne », Mme Leroux. Elle devait à la libération revenir de Ravensbrück pour mourir d'épuisement après son arrivée à Paris, sans avoir pu rejoindre Morgat, siège de ses exploits.

Elle avait été arrêtée le 8 Avril 1942 à Plomodiern, où nous nous concertions avec Ploux pour reconstituer « Johnny » disloqué, détruit. Alaterre avait rejoint Londres en fin Novembre 1941. Jean

Leroux, insaisissable mais traqué, errait en zone libre. Les autres membres du réseau laissèrent de bien nombreuses épaves dans les camps d'Allemagne.

« Johnny » était mort. D'autres réseaux s'étaient créés ou allaient se créer :

Ami, si tu tombes
un autre sort de l'ombre
à ta place.

L'histoire de la résistance en Bretagne n'était pas finie. Sous cette forme ou par d'autres modalités elle ne cessera pas. Nous savions, dès avant la mort du réseau Johnny, qu'un autre service de renseignements œuvrait en Bretagne, qu'il avait des représentants à Brest, Lorient, etc... Il s'agissait de la C.N.D. de Rémy. Nous avions pour consigne de ne pas essayer de les connaître, de travailler séparément. A Londres on aimait qu'un renseignement fourni par l'un soit confirmé par un autre.

◇ ◇ ◇

J'ai voulu par ces notes marquer l'apport de notre Petite Patrie à l'effort général, dès les débuts de l'occupation, à une date où peu de provinces françaises avaient gardé une foi aussi agissante. Cet effort fut-il ailleurs aussi spontané, rapide et efficace qu'en Bretagne ? J'en doute.

Plus tard, à Alger, lorsque fut constituée l'Assemblée Consultative Provisoire, je pus constater que, parmi les 80 membres nommés au titre de la Résistance, il n'y avait pas un seul Breton. Nul représentant non plus de l'Alsace-Lorraine. Je songeais au travail fourni ici dès le début ; je songeais aux bretons si nombreux des F.F.L. J'en fis la remarque au Commissaire à l'Intérieur. Une telle carence me choquait. Était-elle voulue ? Nous avions peut-être eu le tort de marcher trop vite dans la voie droite ; d'avoir trop devancé ceux qui ne comprirent le devoir qu'après le 8 novembre 1942, date où les alliés débarquèrent en Afrique du Nord, prélude de la libération de la Métropole.

D' VOURE'H.



UN PROBLÈME DE GÉOGRAPHIE AGRAIRE

Structure et finage des champs bretons

Le voyageur le moins averti ne peut pas ne pas être frappé par la différence d'aspect qui se manifeste, sur le trajet Paris-Brest, entre les étendues infinies des champs beaucerons et nos champs bretons ramassés derrière leurs talus surmontés d'arbrisseaux et d'arbres. D'une part, pays d'« openfield » ; d'autre part, pays de « bocage ». Depuis le voyageur anglais Arthur Young, que ce contraste avait si vivement étonné à la fin du XVIII^e siècle, bien des écrivains ont noté le fait. Mais les essais d'explication, les études approfondies sur le bocage breton faisaient défaut. La question fut mise en pleine lumière par un ouvrage de R. Dion sur le paysage rural français (1). On l'attaque aujourd'hui en plusieurs coins de France, mais c'est surtout en Bretagne que ces études ont pris un large essor sous la direction d'André Meynier, Professeur de Géographie à la Faculté des Lettres de Rennes, essor dont témoignent les nombreux articles parus depuis 1941 dans la « Chronique Géographique des Pays Celles » annexée aux « Annales de Bretagne ».

Où en sommes-nous à ce sujet ? C'est ce que nous voudrions exposer succinctement ici.

Forme des champs. — En général, il semble acquis que domine un tracé plus ou moins rectangulaire. Il est aussi des champs qui se groupent en cercles ou en ellipses autour d'un point central. (2). De cette dernière disposition, on n'aperçoit encore aucune explication nette. Nous ne nous occuperons que de la première catégorie, la plus répandue.

Talus ou « Fossés ». — L'aspect bocager du pays provient des clôtures de ces champs, de talus — souvent appelés « fossés » — qui les délimitent couronnés d'une garniture végétale, et commandent leur direction. Ces talus accompagnés de leur « douve » ont déjà fait couler beaucoup d'encre. Pourquoi les a-t-on construits ? Quand ? De l'avis d'A. Meynier il faudrait en chercher la cause principale dans le souci de délimiter, d'affirmer une propriété individuelle. (3) C'est aussi l'opinion

(1) R. DION, *Essai sur la formation du paysage rural français*, Tours Impr. Arrault, 1934. In-8, 162 p., 21 fig., cartes et facsimilés.

(2) A. MEYNIER, *Les ensembles cadastraux circulaires en Bretagne*, (Chronique Géographique des Pays Celles, Rennes, 1946, p. 14-25 13 fig.).

(3) A. MEYNIER, *Champs et chemins en Bretagne*, (Conférences universitaires de Bretagne 1942-1943, Paris, Les Belles-Lettres, 19-43, p. 167).

de R. Musset (1). C. Vallaux croyait, avant tout, que le fossé devait servir à défendre la propriété contre l'intrusion du bétail étranger. La question demeure controversée. Tout en admettant la thèse d'A. Meynier et de R. Musset (2), M. Gautier ajoute d'autres causes possibles : protection contre les divagations du bétail, possibilité de laisser paître les bestiaux sans gardien, ressources en bois d'œuvre et de chauffage par exemple. Il semble vraisemblable, en effet, que cette question de talus, comme tout phénomène humain, ne dépend pas d'une seule cause, mais d'un faisceau de causes, parmi lesquelles — sans doute — le désir de délimitation et d'appropriation joue un rôle essentiel. N'avons-nous pas entendu dire, d'après d'anciens souvenirs, que le talus présentait l'avantage de permettre aux bovins de protéger leurs arrières tandis qu'ils tendaient leurs cornes face aux loups ? (3)

Bocage et « openfield ». — Autre problème : S'il est vrai que les champs clos occupent la majeure partie du territoire breton, il n'en reste pas moins que l'on rencontre aussi des espaces découverts à l'allure d'openfield. Il ne s'agit pas seulement de landes défrichées ou non. Il existe des terrains sur lesquels voisinent, sans clôtures, des parcelles allongées appartenant à divers propriétaires, limitées seulement par des bornes ou des rigoles, l'ensemble pouvant être clos. Telles les « champagnes », tels les « mechou ». (4) Ceux-ci ne se trouvent guère en Basse-Bretagne, que dans les régions littorales ; ils sont plus fréquents à l'intérieur des terres en Haute-Bretagne. L'origine de ces « mechou » demeure, pour l'instant, inconnue.

Evolution. — La présence de ces espaces dépourvus de clôture en plein bocage a suscité la question de savoir dans quel ordre chronologique sont apparues ces deux structures agraires. Au XIII^e siècle, les deux systèmes coexistent. Se fondant sur la Cartulaire de Redon, A. Meynier a pensé qu'au IX^e siècle les enclosures étaient exceptionnelles (5). Cependant, étudiant le même Cartulaire, A. Guilcher arrive à cette conclusion qu'alors l'enclosure n'était pas si exceptionnelle (6), qu'en tout cas, les talus seraient antérieurs au IX^e siècle, sans qu'il soit possible, d'ailleurs, de donner une date précise à leur apparition. Ce qui est certain, c'est que les clôtures se sont multipliées au XIX^e siècle au point de faire régner le bocage sur presque toute la Bretagne. Fait curieux : de nos jours on peut repérer des signes d'un mouvement en sens contraire. Pour diverses raisons (agrandissement de la moyenne propriété, emploi des machines, crainte de l'ombre portée par les arbres, remembrements) on s'est mis à abattre les talus. Evolution qu'il faudra suivre avec soin.

(1) R. MUSSET, *La Bretagne*, Paris, A. Colin, 1937, in-16, 216 p., 12 cartes. Voir p. 53-60.
 (2) M. GAUTIER, *Remarques sur la structure des champs bretons*. (Chronique des Pays Céltes, 1941, Rennes, 1942, p. 2-9, 1 fig.).
 (3) Communication orale d'un habitant de Lopérec (Finistère) très fier d'antiquités bretonnes. — Pour le terme « fossé », voir A. MEYNIER, *Vocabulaire des champs bretons* (Chronique des Pays Céltes, 1943, p. 38-39) et P. FLATRÈS, *Le pays Nord-Bigouden*. (Trav. Laboratoire de Géographie de l'Université de Rennes, n° 12, 19, 42, 40 p., 5 cartes).
 (4) On trouvera des détails sur les « mechou » dans : A. GUILCHER, *Points de vue nouveaux sur la structure agraire de la Bretagne*. (L'Information Géographique, Paris, N° Janv.-Février 1946, p. 9-15, carte et encore : M. GAUTIER, *Champagnes et mechou* (Chronique..., 1946, p. 131-134, 1 fig.).
 (5) A. MEYNIER, *Champs et chemins bretons*, op. cité.
 (6) A. GUILCHER, *Le finage des champs dans le Cartulaire de Redon*. (Chronique des Pays celtés, 1946, p. 10-14).

Orientation. — Au cours de ses études, A. Meynier a découvert une orientation précise des champs bretons. (1) L'influence du relief dont il convient toutefois de tenir compte, n'a guère d'importance au point de vue de la structure agraire. (2) Ce seraient des raisons astronomiques qui auraient décidé de l'orientation des champs, orientation perpendiculaire (ou parallèle) aux alignements mégalithiques de Carnac et d'Erdeven. A. Meynier distingue ainsi trois directions principales : Nord-Sud (rare), Nord-Nord-Ouest (W. 64°N et W. 72°N), Nord-Nord-Est (E 64°N). A cette explication que l'auteur propose à titre d'hypothèse, on a opposé diverses objections. Elle suppose, chez nos ancêtres de l'époque Néolithique, une science astronomique difficile à prouver ; elle suppose aussi une civilisation avancée analogue à celle des anciens Assyriens ou Egyptiens, sans qu'aucun document prouve cette civilisation ni l'existence nécessaire d'un Etat organisé. D'autre par l'hypothèse s'établit en fonction de deux alignements mégalithiques. On peut se demander s'il n'y en eut pas d'autres capables de déterminer d'autres orientations. A côté des directions essentielles trouvées par A. Meynier, il en est d'autres, dont certaines d'ailleurs indiquées par lui-même. L'Abbé Dobet (3) en trouve ainsi dans les Côtes-du-Nord. A ce point de vue, comme à d'autres, il est profondément regrettable que tant de monuments mégalithiques aient été détruits. (3) Quoi qu'il en soit, l'hypothèse, intéressante au premier chef, mérite d'être retenue et de susciter de nouvelles recherches.

Pour résoudre ces diverses questions, il faudrait tout un ensemble de cartes de détail et la découverte de documents historiques dont l'absence est à déplorer. Il appartient aux lecteurs de la « Nouvelle Revue de Bretagne » de contribuer à combler ces lacunes. (3) En s'associant aux recherches entreprises par l'Ecole Géographique de Rennes, ils feront œuvre utile, attachante et aideront à peindre la visage rural de la Bretagne, dont A. Meynier a si bien commencé le tableau qu'il poursuit avec une inlassable activité.

Elicio COLIN.

(1) A. MEYNIER, *Champs et chemins bretons*, op. cité.
 (2) M. GAUTIER, *Remarques sur la structure des champs bretons*, op. cit. p. 3 et sqq.
 (3) Abbé F. DOBET, *Quelques remarques sur les champs dans les communes de Ploumagour et de Coëtmiéux (Côtes-du-Nord)*. (Chronique des Pays Céltes, 1943, p. 42-44). — Voir aussi : A. PLÉNEL, *Un réseau géométrique de sites anciens*. (Ibid., p. 22-23).
 (4) Que l'on compare, par exemple, l'énumération descriptive que donne, pour la presqu'île de Crozon, BACHELOT DE LA PYLAIE (Etudes archéologiques et géographiques, Bruxelles, 1850) avec ce qui en reste aujourd'hui.
 (5) A. MEYNIER a élaboré, à l'adresse des chercheurs, un programme des principales questions à étudier (Chronique des Pays Céltes, 1943, p. 35-36) sous le titre : Une enquête sur le bocage breton.

IL Y A CENT ANS

Trois mois en Bretagne avec Flaubert

(Extraits du récit de Maxime du Camp)

III

« Les vaillantes journées du Finistère »

Sur sa dernière étape dans le Morbihan, Flaubert nous a laissé bien peu de renseignements, il va se montrer très prolixe pour évoquer l'itinéraire qui mena nos deux touristes de Quimperlé à Pont-l'Abbé.

C'est très probablement dans la matinée, peut-être dans l'après-midi, du 9 juin que nos voyageurs arrivèrent en voiture (1) à Quimperlé. « Une des plus agréables bonnes fortunes que nous ayons rencontrées dans notre voyage ».

Ils y couchèrent certainement et le lendemain, jeudi, probablement par le service de diligence, ils parvenaient à Rosporden dont le marché hebdomadaire (2) les intéressa autant que l'église. Puis ils gagnèrent Quimper où, descendus à l'Hôtel de l'Épée, ils devaient séjourner jusqu'au lundi matin 14. Le vendredi fut consacré à la visite de la ville qu'ils jugèrent « coquette » et un « charmant petit endroit qui en vaut d'autres plus respectés ». Autour de ce « centre de la vraie Bretagne » une promenade de 8 heures les mena à Plomelin et à Kerfeunteun. Le dimanche, ils assistèrent à la procession du second dimanche de la Fête-Dieu. Dans la nuit (3) Flaubert écrivait à Louise Collet : « Demain matin ou plutôt dans quelques heures, il est tard tout dort et toi aussi peut-être, nous partons pour Brest où nous ne devons arriver que dans 15 jours, après avoir fait près de 80 lieues à pied sur le bord de la mer ».

Ils virent, malgré la pluie, *Concarneau* et *Trégunc*; puis, louant un

(1) Flaubert parle du « postillon » de Locminé. Cette indication permet de penser que l'étape Locminé-Quimperlé fut franchie en voiture.

(2) Ce marché se tient encore le jeudi.

(3) Mais cette lettre dans la *Correspondance* est par erreur datée du 11 juin. A remarquer que le programme indiqué fut rempli : les deux amis devaient être à Brest le 29.

— 355 —

« *tape-cul* » ils se rendirent à Fouesnant par la Forêt et en faisant un crochet pour voir la chapelle de Sainte-Anne.

Le 15 juin devait être « la première de nos vaillantes journées du Finistère ». Après avoir couché à Fouesnant, ils partirent à pied pour Bénédet où ils traversèrent l'Odet. Puis, par Combrit ils gagnèrent Pont-l'Abbé où ils étaient à 5 heures, assez tôt pour visiter la ville et aller « voir l'inauguration d'une aire à battre dans un village des environs ».

Après un « bon sommeil » ils partirent le 16 juin « dès l'aurore » pour Penmarch.

C'est au tour de Maxime du Camp d'écrire le récit de cette partie du voyage.

L'église paroissiale de Penmarch leur parut « une triste église qui n'a pas encore le calme de la mort et qui n'a plus le mouvement de la vie »... « Malgré les écussons de ses vitraux et de ses pavés, elle est misérable maintenant, les autels sont presque nus... La mort et l'abandon y planent dans le silence et la misère... » L'extérieur pourtant leur plut et Du Camp ne manque pas de décrire les « sujets sculptés » sur les murs : « vaisseaux, vieilles nefes d'autrefois hautes en poupe et creusées au milieu ; puis des poissons, des poules, des agneaux ; puis un cheval qui sort du milieu des pierres la moitié de son corps, en cabrant ses pieds dans l'espace ; et enfin un nègre musculeux qui se tord, invisiblement suspendu aux flancs de la muraille ».

Ils visitèrent le port que menace « cet océan terrible qui dévore le rivage. Il envahit peu à peu la terre ; il avance lentement mais imployablement... Un ancien du pays nous disait, en nous montrant une maison, que jadis elle était à cinq cents pas de la rive ; maintenant le flot battant ses pieds l'ébranle jusque dans ses fondations. Quand la mer est basse, on aperçoit des restes de quais et des pierres de tailles couchées sur des lits de varech ».

« Cependant deux pêcheurs revenaient, montés sur un canot... ils rapportaient belle provision de homards et de langoustes. Nous en achetâmes deux, pour donner renfort au dîner que nous préparait M. Courtois, notre bon hôte de Penmarch et bien nous en prit car sa cuisine n'était pas succulente, pas plus succulente que ses lits n'étaient bons. Nous y dormîmes cependant de ce sommeil profond que donnent la fatigue, le vent et la pluie. Aussi le lendemain, vers 10 heures, malgré les menaces d'un temps couvert, nous partîmes gaillardement, comme il convient à de gais compagnons.

Nul route, nul sentier ne s'ouvraient devant nous ; nous allions à l'aventure, par les champs et par les grèves (1) trouvant notre chemin comme nous pouvions, sautant de prairies en prairies, glissant sur des terrains vaseux, écrasant les joncs, qui criaient sous nos pas et rencontrant quelques troupeaux de maigres vaches conduits par des femmes déguenillées qui nous regardaient curieusement passer ».

Ils virent l'anse de la Torche. « Nous voulions suivre le bord de l'Océan ; mais le sable s'éboulait sous nos pas et fatiguait notre marche en la ralentissant. Alors nous remontâmes à notre droite dans une campagne immense, plate, unie, portant ça et là des clochers isolés, et grise sous son manteau d'herbes pâles et de chardons desséchés.

(1) Ces mots, choisis par Flaubert comme titre de ses souvenirs, sont donc de Du Camp.

Tous ceux qui connaissent cette étape Penmarch-Plovan confirmeront que ces mots lui conviennent parfaitement.

Nous allions en droite ligne vers le Nord-Ouest, le nez dans le vent. Sur la grève, que nous cachaients les plis du terrain, la mer déferlait avec violence et rejaillissait comme un brouillard dans toute la longueur de la côte.

Nous passâmes, sans l'aller visiter, auprès de Notre-Dame-de-Traonhouarn, chapelle de pauvre apparence perdue au milieu des landes (1)... Tout est désert; nul ne s'agite dans ce morne pays... en vain nos yeux plongent dans les profondeurs de l'horizon, ils ne voient rien que le décevant clocher de Plovan, qui recule à mesure que nous marchons vers lui...

Après une halte, « Nous repartîmes prenant notre direction vers le clocher que nous voyions au loin. Quand nous eûmes marché pendant une heure environ, un obstacle que nous n'avions pas prévu nous arrêta court. Le terrain s'affaissait tout à coup et se creusait en une vallée resserrée entre deux coteaux; la mer y coulait comme une rivière. Nous n'avions pas de temps à perdre; nous prîmes notre parti, et, côte-à-côte, la main sur le porte mousqueton de nos sacs, tâtant le terrain de nos bâtons, nous entrâmes dans l'eau jusqu'aux chevilles, jusqu'aux genoux, jusqu'au ventre; qu'importe! à la grâce de Dieu! et nous atteignîmes l'autre bord...

Mais nos peines n'étaient pas finies. Comme nous approchions de Plovan, comme nous allions enfin toucher à ce clocher qui nous fuyait depuis le matin, nous arrivâmes à un vaste champ de glaieuls. Aux premiers pas, nos pieds s'enfoncèrent. Le champ était un marais et nous étions dans la vase. Nous avançions cependant, pénétrant jusqu'à mi-jambe, au risque de disparaître dans un trou à loutres...

... Dix minutes après, nous étions à Plovan et nous entrions chez M. Bataille, aubergiste et débitant de tabac, qui s'effraya fort quand il sut que nous avions passé le marécage, sans guide... Ce M. Bataille « singulier homme » « originaire de Louviers » intéressa nos touristes qui passèrent avec lui et l'instituteur la soirée de ce jeudi 17 juin. (2)

Le lendemain « nous ne parcourûmes qu'un long désert sans habitations et sans cultures. Nous suivîmes un sentier qui ondula avec la falaise et domine la mer où passaient au loin quelques bateaux. Nous rencontrâmes à chaque pas de larges fossés creusés dans la terre et revêtus de pierres calcinées. C'est là, lorsqu'il a pourri à la pluie et au soleil, qu'on brûle le varech, pour en faire de la soude. C'est la seule industrie de ce rude pays... »

... « Notre étroit chemin nous fit passer auprès du dolmen de Poulhan que nous vîmes, sans le regarder; puis il descendit vers la mer et nous abandonna sur une arène blanche sablonneuse où nous enfoncions de toute la pesanteur de nos sacs et de notre fatigue. Après une demi-heure de ce rude travail, nous touchâmes à Audierne. Nous gravîmes une petite colline où tourne un moulin et nous aperçûmes le bourg, planté

(1) Cette appréciation portée sur la belle chapelle de N.-D. de Traonouarn est vraiment surprenante!

(2) On regrette de n'avoir pas la place pour reproduire le portrait de ce normand qui engagé à 12 ans dans la marine marchande, fait prisonnier à Trafalgar, évadé, artilleur dans la Garde à la Bérésina et à Waterloo, devait terminer sa vie aventureuse à Plovan, comme douanier, puis comme baraliste. Les voyageurs apprécieraient ses « à-propos d'un goût exquis » dit le manuscrit de l'Institut. Mais dans la Revue de Paris, du Camp corrigé et dit « goût douteux ».

Comme Du Camp parle de ses 66 ans, l'occasion était bonne de vérifier par ce détail la valeur documentaire du récit. M. Daniel Bernard a bien voulu faire des recherches à l'état civil et il a trouvé qu'en 1847 Charles Bataille « douanier en retraite » avait 66 ans.

d'une promenade et régulièrement aligné sur le quai de son bassin que nous traversâmes dans un bac. D'Audierne je n'ai rien à dire...

Après une nuit passée à Audierne, ils prirent le 19 juin la direction de la Pointe du Raz.

« Nous avions bien vite pris l'habitude de cotoyer l'océan, et nous fûmes attristés de nous trouver le lendemain sur une grande route » qu'ils quittèrent « pour aller voir le pardon de Saint-Eugen ». (1).

« A l'entrée du village, au milieu de la rue, une statue de bois de la Vierge, vêtue de clinquant et couronnée de fleur d'oranger, se dressait sur une table; une soucoupe s'arrondissait à ses pieds. D'un autre côté, un vieillard récitait des litanies, et de l'autre un enfant agitaït une clochette. Nous jetâmes un sou dans la sébille et nous passâmes.

Autour de l'église qui n'a rien de remarquable qu'un régiment de saints décapités abattu le long de ses murs, s'étend un cimetière herbu et planté d'arbres ».

... « Sur la place de l'église, une voile jetée sur deux gables entrecroisées figurait à peu près une tente. Une longue planche de sapin, posée sur deux buches, servait de banc; les tables étaient des futailles vides ».

... « Ce fameux pardon n'étant au total qu'un ramassis d'hommes qui n'avaient même pas l'avantage d'être convenablement ivres (2), nous continuâmes notre route. Quand nous eûmes franchi une baie étroite où murmure la mer, nous gagnâmes à travers champs une petite bourgade qui couronne une colline de son feuillage et de son clocher. (3) Nous pensions être arrivés à Plogoff et nous cherchions une auberge, un cabaret, un bouchon. Les portes se refermaient devant nous, nul n'entendait nos questions... Enfin un homme qui raccommoît une charrue nous devina assez pour nous répondre. Il nous indiqua presque clairement notre chemin, et une demi-heure après avoir quitté ce hameau sauvage nous entions à Plogoff.

Nous ne prîmes que le temps de déposer nos sacs, et vite, nous repartîmes, le cœur battant, car nous allions voir cette Pointe du Raz « que nul n'a franchie sans peur ou malheur ».

Les villages où nous passâmes sont tristes, sombres, humides, misérables et taciturnes. Le cri d'un rouet, les aboiements d'un chien sont les seuls bruits de leur silence. Des enfants en guenilles grouillent sur les portes et de maigres filles à genoux devant une fosse à fumier, pétrissent la bouse de vache qui, desséchée, doit, pendant l'hiver, brûler dans le foyer de leur masure...

... « Avant de nous engager sur la Pointe du Raz, nous jetâmes les yeux autour de nous. A gauche nous apercevions l'étendue des côtes jusques à Kerity, qui nous apparaissait enfoui dans les brouillards. A droite, bleue et profonde, cette baie terrible qui a roulé tant de morts qu'on l'appelle la Baie des Trépassés; puis, rougies par les lueurs du soleil couchant, coupées de grandes ombres violettes, les falaises qui allaient s'affaiblissant insensiblement jusqu'à s'abaisser dans la mer, perdant peu à peu leur forme et leurs contours et n'ayant qu'une pâle nuance grise semblable à ce duvet de cendres qui recouvre les charbons

(1) Le pardon de Saint-Eugen se tient l'avant-dernier dimanche de juin et dure trois jours (Annuaire du Finistère de 1847).

(2) Encore une modification dans la Revue de Paris où on lit: « n'étant qu'un rassemblement involontaire d'hommes ennuigés ».

(3) Il s'agit de Cléden Cap Sizun.

éteints. Derrière nous, la lande désolée, avec la tour blanche du phare qui s'illumine chaque soir.

Quand nous eûmes bien vu tout cela, quand nous eûmes longuement aspiré la saveur de ces grandes solitudes, si belles que la vue d'un homme y semble un contre sens inharmonique et choquant comme une fausse note dans une symphonie, nous suivîmes l'enfant (leur guide) qui nous appelait du regard...

... Nous longions un rempart de rochers qui s'agglomèrent les uns par dessus les autres, bouleversés, confondus, et se terminant par une formidable crête dentelée, menaçante et déchiquetée. Nous ne marchions plus ; nous rampions, cramponnés des pieds et des mains, montant à genoux sur les rocs éboulés et glissant à plat ventre sous les fentes de pierres. Quand le chemin devenait impossible, l'enfant collait son bras contre le rocher ; nous trouvions ainsi place pour notre pied et nous passions. A nos côtés s'ouvrait l'abîme, droit, à pic, immense, épouvantable, où la mer hurlait à cinq cents pieds au-dessous de nous. Quand un de nous voulait y regarder, il se couchait dans sa longueur sur le sol, l'autre lui saisissait les jambes et le retenait de toute la force de ses bras et il faisait bien...

« ... Parfois le rocher s'éventrait tout à coup et montrait à nu ses entrailles noires, moirées de reflets verts ; il s'enfonçait en grottes sonores, s'élançait comme une arche de pont, se dressait ainsi qu'un énorme monolithe, ou se reculait progressivement sur lui-même, à la façon des gradins d'un théâtre antique. A ses pieds, la mer battait, tantôt jaillissant en gerbes d'écume, et tantôt si transparente qu'elle laissait voir les quartiers de rocs couchés sur le sable, immobiles, pâles et nacrés sous une frissonnante chevelure de varech, de fucus et de goémons...

... Nous arrivâmes ainsi à l'extrémité de la Pointe, au « Finis terrae » lui-même. Là s'arrondit un petit plateau assez large pour que l'on puisse y poser ses deux pieds d'aplomb. Au-dessous, les rochers se déchirent, se rejoignent, se confondent dans toutes les postures, dans tous les aspects, et paraissent les cristallisations monstrueuses des mondes ante-diluviens.

De là, nous avons vu ces formidables courants qui luisent sur la mer ainsi qu'une large trainée d'huile, et qui sont si redoutés que les matelots ne les traversent qu'à genoux. En face, à deux lieues environ, l'île de Sein, l'île des Druidesses et de Velleda, dormait sur les flôts, ceinte d'écueils, aplatie, sinistre, noire et comme en deuil de tous les cadavres que les naufrages ont roulé sur les bords. Derrière, bien loin, tout au fond, le soleil se couchait, et ses derniers rayons se déployaient sur l'horizon, comme une écharpe d'or. L'île, obscure, avec les mâts de ses bateaux et la fumée de ses toits, ressortait sur la lumière et y découpait la silhouette d'une prodigieuse ombre chinoise.

Nous revînmes à la terre ferme, par l'autre côté de la Pointe. Les rochers ont des tournures moins terribles : ils descendent vers l'océan par un pente dégradée d'un gris verdâtre que le soleil n'éclairait pas. Une herbe sèche et cassante pétillait sous nos pieds, et nous voyions briller au loin les dunes blanches où nous avions haleté la veille.

Quand notre effrayant voyage fut terminé, nous allâmes nous asseoir à l'ombre d'un talus qui domine la Baie des Trépassés...

... Une barque parut, montée par quatre hommes qui maniaient des avirons. Elle passa précieusement au-dessous de nous, et elle nous sembla une coquille de noix manœuvrée par des fourmis.

Nous restions sans parler à côté l'un de l'autre, épuisés, rêveurs et presque consternés. Nous nous sentions la tête vide ; nos pensées flottaient vaguement dans notre cervelle ; nos yeux fixes regardaient sans voir ; nous avions une sorte de vertige intellectuel qui nous brisait ; nous étions sous l'impression d'un fantastique réel que nous avions bu à trop amples gorgées. Nous savions bien que nous venions de voir des choses terrifiantes, mais nous ne pouvions pas nous l'expliquer. Nous avions perdu le souvenir et gardé l'émotion, semblables à ceux qui se réveillent frémissants, tout mouillés des sueurs d'un cauchemar, et qui déjà ont oublié leur rêve.

C'est que l'homme n'est pas fait pour vivre là : la nature y est trop forte pour sa faiblesse ; tant qu'il voit, il va ; dès que le spectacle cesse, il tombe. Quand il marche au milieu de ces splendeurs que Dieu a rendues rares, pour que sa raison ne succombât pas, tout son être s'absorbe dans le regard ; il ne vit plus que par les yeux...

... Nous regagnâmes notre gîte cependant, car la nuit allait venir. Quand nous eûmes diné, il fallut nous coucher, et ce ne fut pas une petite affaire. Nous n'avions qu'un lit ; nous tirâmes au sort ; jeus le matelas et les couvertures ; mon compagnon gagna la paille ; il s'y étendit tout habillé, tout chaussé, tout cravaté, la tête sur son sac, et ce ne fut pas lui qui dormit le plus mal (1).

Heureusement que si les jours se suivent, ils ne se ressemblent pas, car le lendemain (20 juin) après une route de quatre lieues, nous déjeunerâmes avec des filets de bœuf, des côtelettes de moutons, des rognons sautés, de la salade et du vin de Bordeaux, dans la petite ville de Pont-Croix. Seuls, ils peuvent apprécier un repas ceux qui, comme nous, ont voyagé dans les déserts de la Bretagne et de la Nubie.

« Pour gagner Douarnenez où nous devons coucher, nous primes une carriole non suspendue, hélas ! et dont chaque cahot retentissait rudement en nous... La malheureuse rosse était toujours au galop.

... Nous entrâmes comme un orage à Douarnenez, au milieu de la population effrayée, car c'était un dimanche et chacun se promenait dans les rues... par instant, il tombait une pluie fine qui décolorait le paysage ; quelques marins, en bonnets rouges, causaient assis, les jambes pendantes sur le parapet du quai... Nous traversâmes en grande hâte la ville, qui est sale et exhale une écœurante odeur d'huile de poisson...

Après avoir déjeuné le lundi 21 juin, ils prirent « une sorte de cabriolet ». « A peine étions nous entrés dans cette boîte que nous baisâmes mélancoliquement la tête sous la baguette noire de Morphée ». On ne peut que regretter ce sommeil qui nous prive de ses impressions sur le beau trajet de Douarnenez à Crozon.

« Nous descendîmes à Crozon, chez Mme Renoult...

... Le lendemain (mardi 22), par un sentier joyeux, nous descendîmes vers le village de Morgat, qui tire ses barques sur le sable et fait sécher au soleil ses filets accrochés aux maisons. En face de nous, la baie de Douarnenez s'étendait ridée sous la brise et tachée par les canots des pêcheurs de sardines. Nous longeâmes, pendant quelque temps la falaise... et nous arrivâmes aux trois petites grottes que l'on peut visiter à pied, pendant la marée basse... Le jour les illumine étrangement, et se brisant aux angles et éclairant d'une lumière verdâtre les parois humides où se fondent toutes les teintes les plus douces, depuis le rouge foncé jusqu'au bleu d'argent...

(1) Dans son « sommaire » Flaubert avait écrit « Nuit hivouaguée ».

... Nous gravîmes la falaise, allant par les champs, par les prés, dans les sentiers frayés... Ainsi marchant nous atteignîmes une métairie abritée sous de grands noyers. Au fond de la cour quelques pans de murailles... cette ruine qui était autrefois le manoir de Landaoudec.

... Plus loin, nous rencontrâmes un alignement celtique. A son aspect, nous fumes saisis d'une attaque d'archéologie foudroyante, et nous voulumes faire des fouilles pour découvrir des médailles, des ossements, des haches druidiques, des celtes, des vases cinéraires et des sarcophages. Nous allâmes chercher une harde de huit paysans armés de pics et de louchets. Nous les découplâmes autour d'un dolmen dirigeant la tranchée, comme mon oncle Tobie, et mettant même quelquefois la main à la pioche. De tout cela il n'advint rien qu'une âpre dispute avec le propriétaire du champ, qui réclama des dommages-intérêts trop insolemment pour en obtenir...

...Après cette expédition, qui n'était pas de nature à nous réconcilier avec le Celticisme, nous nous rendîmes à l'anse de Dinan... nous vîmes la mer dont quelques vagues blanches égayaient le bleu foncé. Nous retournâmes au logis et le lendemain lorsque nous repartîmes...

C'est maintenant à Flaubert de raconter le voyage de Crozon à Morlaix.

On aurait pu supposer que nos touristes auraient gagné Brest par le bateau mais ils se dirigèrent, à pied, sur Landevennec où ils allèrent de suite voir les ruines de l'Abbaye (1). Puis une barque les mena auprès de l'Hôpital-Camfrout. A pied ils arrivèrent à la tombée du jour à Daoulas où ils dînèrent et passèrent la nuit du 24 au 25.

Assez tard le lendemain ils partirent à pied pour Plougastel-Daoulas. Une chaloupe les conduisit aux environs du Moulin Blanc d'où ils se

(1) A ce sujet nous indiquerons aux spécialistes de Flaubert une « source » qui leur a échappé en opposant les deux textes ci-dessous consacrés à Landevennec.

de Frémerville, Le Guide du Voyageur dans le département du Finistère, Brest (1844), p. 123-124.

Les ruines de l'église consistent : 1°) dans son portail, composé de trois arcades à plein cintre, dont celle du milieu, qui est la moins élevée, est la seule qui soit percée. De chaque côté de ces arcades est un contrefort, puis une petite fenêtre cintrée, longue et étroite, s'évasant de dehors en dedans, comme une meurtrière de château du Moyen-Âge... En dedans de la porte principale, ou arcade du milieu, des colonnes courtes et engagées supportent des moulures qui encadrent les voussours. Les chapiteaux de ces colonnes... sont couverts d'ornements consistant en des entrelacs assez compliqués...

2°) Les ruines du chœur et de l'abside, donnant directement à l'Est et formant un rond-point flanqué de chapelles latérales, qui sont elles-mêmes de forme ronde et extérieurement garnies de contreforts. Les portes et les fenêtres de cette abside sont toutes à cintres pleins, soutenus dans quelques unes par des colonnes engagées et ayant leurs arcades doubles.

On peut se demander si le mot de plagiat ne pourrait être avancé. En tout cas ce n'est pas pour ce passage que Flaubert connut les « affres du style » !

Flaubert, (Edition Conard), p. 221.

Il n'en reste (de l'Abbaye) qu'un portail composé de trois arcades ; celle du milieu plus basse que les deux autres est seule percée. De chaque côté de l'une d'elles, après un contrefort, une longue petite fenêtre cintrée va s'évasant du dehors comme les meurtrières d'une forteresse ; en dedans de l'arcade du milieu, des colonnes courtes supportant des moulures ont des chapiteaux couverts d'entrelacs compliqués...

... apparaissent au fond les ruines du chœur et de l'abside découpant leur denture blanchâtre sur la couleur bleue du ciel. Elles forment un rond point flanqué de chapelles latérales, rondes, garnies de contreforts extérieurs avec des fenêtres à plein cintre la plupart soutenues par des colonnes qui s'engagent à leur base dans des pillers carrés.

rendirent à pied à Brest. Ils y demeurèrent probablement jusqu'au 29 juin. Madame Flaubert y était venue rejoindre son fils et elle devait accompagner les deux touristes pendant quelques jours (1). En voiture, ils se rendirent au Conquet et à la Pointe Saint-Mathieu. Mais Brest ne les intéressa pas beaucoup et ils partirent à pied pour Landerneau d'où un cabriolet les amena à La Roche-Maurice et à Landivisiau (2). De là ils gagnèrent Saint-Pol-de-Léon et Roscoff visitant les Châteaux de Kerjean, de Kerouzère et de Kersaliou. Sur leur itinéraire de Brest à Morlaix nous manquons de précision sachant seulement qu'ils quittèrent Saint-Pol pour Morlaix le samedi matin 3 juillet. Entre le 26 juin et le 2 juillet on ne peut bien reconstituer l'itinéraire.



La fin du voyage dans le Finistère est écrite par Du Camp (3).

« Morlaix est une bonne ville du XVII^e siècle. Lorsque nous arrivâmes (samedi 3 juillet) le marché s'étalait sur la place. Les paysans, en veste courte, en culottes bariolées, causaient haut et se frappaient dans la main. Les femmes, ornées de croix d'or au cou et de paniers aux bras, coiffées de toutes sortes de bonnets, endimanchées de beaux jupons, marchandant des ciseaux et achetaient des rubans. Ça et là s'entassaient des piles de souliers à semelles de bois, de sabots ferrés, d'assiettes peintes et de ces larges soupières de faïence enguirlandées de fleurs

(1) « La pauvre femme, ne pouvant se passer de moi est venue (comme il en était convenu du reste) me rejoindre à Brest, et nous avons fait tous ensemble les bouts de route qu'il fallait faire en voiture, nous retrouvant ainsi et nous séparant quand il nous plaisait ».

(2) Il est curieux de constater que Flaubert après avoir été si sévère pour Landivisiau dans Par les champs, devait 37 ans plus tard écrire à une dame venant en Bretagne : « Comme nature ce qu'il y a de plus beau en Bretagne, c'est la rade de Brest, le fond de la rade du côté de Douarnenez et Landivisiau ».

(3) Dans la Revue de Paris ce chapitre est dédié « A mon camarade de Collège Charles Alexandre ». Alexandre — qui fut secrétaire de Lamartine — était morlaisien.

rouges dont les bonnes ménagères sont si friandes. Parmi la foule, des bœufs marchaient lentement, s'émoussaient de leurs queues huppées, s'arrêtant devant chaque obstacle et beuglaient en allongeant le cou. Nous regardâmes tout cela avec étonnement espérant à chaque minute voir paraître le bourgmestre ventru... mais un bateau à vapeur, amarré aux quais de l'étroite rivière qui sert de port, nous prouva que Morlaix n'était qu'un anachronisme partiel et nous rappela que maintenant il n'y a plus ni bourgmestre, ni échevins.

... Chauffée par le soleil, la Grand'Rue bruissait entre les deux haies de ses antiques maisons. Les rez-de-chaussées sont de larges enfoncements soutenus sur des piliers et forment des galeries où des drapiers tiennent boutiques ouvertes, sans devanture ni vitrage. A la hauteur du premier étage, sur des poutres grises, crevassées de vieillesse, se tiennent debout et mutilés des bonshommes de bois : pèlerins, grandes dames, moines, chevaliers, saints de tous paradis, immobiles depuis des siècles dans leurs roides vêtements et immuables avec leurs visages carrément taillés. Aux moignons saillants des madriers pendent de longues bandes d'étoffe de toutes les couleurs, qui se balancent au-dessus des réverbères. A l'intérieur de fins escaliers montent en spirale jusqu'au faite ; des anges de vieux chênes s'agenouillent sur les balustrades...

... Nous quittâmes la Grande Rue où longtemps nous avions laissé notre fantaisie s'accrocher à tout ce qui se passait, et nous nous rendîmes à la manufacture de tabac, où, nous vîmes des tabacs de toutes sortes, coupés, pilés, cordés, empaquetés, ficelés et des hommes pâles, jaunes, maigres, que brûle l'environnante atmosphère au milieu de laquelle ils vivent.

... Le lendemain (4 juillet), de bon matin, nous empiâmes dans un cabriolet de triste figure nos sacs et nos personnes. C'était un dimanche, et nous rencontrâmes des paysans qui marchaient par bandes en se rendant à la messe. Ce ne sont pas ces hommes âpres et vigoureux de Plogoff et de Rospenden ; ce sont presque des villageois. Point de vestes galonnées, point de boutons brillants, point de rubans au chapeau, comme pour ces sauvages (sic !) de la Basse-Bretagne ; point de ces longues chevelures qui pleurent sur les épaules ; mais ce qui convient à des gens civilisés : des cheveux ras, de larges vêtements en drap noir et de longs pantalons, comme à la mode des villes. Les enfants sont propres, les femmes moins laides et plus peignées ; tout enfin s'éloigne sensiblement de la barbarie ; tout, jusqu'aux traits du visage, qui deviennent arrondis et plus doux. Aux jours de marché, les paysans entrent volontiers au café, pour conclure une affaire...

De grandes landes se montrèrent devant nous, sans buissons, sans maisons, sans brebis ; quelques rochers grisâtres les crépelaient et leur donnaient en miniature l'apparence des sierras espagnoles ; c'étaient les montagnes d'Arré. Nous descendîmes une côte rapide : nous traversâmes le village de Berrien, où quelques paysans endimanchés jouaient aux boules, sous les arbres, devant l'église, et nous fûmes en vue du Huelgoal. C'était un grand vallon, couché entre deux coteaux boisés, frissonnant et lumineux. Le bourg s'asseyait au milieu, avec les clochers de ses deux églises, son étang blanc de nénuphars, son moulin, son ruisseau desséché, et sa large plaine de bruyères parsemée d'énormes roches à reflets bleus.

Nous mîmes pied à terre sur la place, à l'auberge du Château d'Argent... Nous primes un guide qui nous conduisit à une pierre branlante dans le pays. Elle branla !... Nous rencontrâmes un petit ruisseau cana-

lisé qui coule à travers de grandes prairies. Nous le suivîmes. Des tas de foin embaumaient l'air, de vertes demoiselles voltigeaient sur l'eau, on entendait dans les herbes le bruissement des scarabées, il faisait doux et chaud. Nous marchions l'un devant l'autre, silencieux et comme pénétrés par les tendres émanations qui montaient autour de nous. Un bois s'ouvrait devant nos pas ; nous y entrâmes, et quand nous y fûmes entrés, nous ne voulâmes plus en sortir...

... Des rochers nous apparurent : ils montaient les uns par dessus les autres et dominaient un ravin où dort une petite flaque d'eau. Ce lieu est terrible...

... Cependant le soleil baissait et devenait rouge... Nous partîmes pour regagner Huelgoal... Depuis deux heures nous cherchions sans trouver d'issue...

... Le lendemain (5 juillet), vers six heures nous y passâmes de nouveau... un guide nous précédait... Il nous conduisit aux mines d'argent de M. Drouillard... Deux heures après, nous étions prêts à partir pour Carhaix...

... En avant ! en avant ! le soleil nous mord, nos bâtons sont légers dans nos mains, la sueur mouille nos habits, la poussière tourbillonne sous nos pas... Quand nous eûmes fait cinq lieues, nous entrâmes à Carhaix, la veste accrochée à nos sacs,

Plus fiers qu'un capitain, sur la barque amirale

et terrifiant les bourgeois par la hauteur de nos allures (1). Après que nous eûmes passé devant la statue de Latour-d'Auvergne, que nous eûmes traversé la place de Latour-d'Auvergne... nous arrivâmes à je ne sais quel hôtel établi en face du cours Latour-d'Auvergne.

Carhaix ne semble pas avoir laissé un bon souvenir à Maxime Du Camp qui se borne à faire quelques plaisanteries sur la statue de Latour d'Auvergne, et sur une autre statue de la Madeleine en l'église de Saint-Tremeur.

« Devant l'Eglise, s'étend le cimetière. A l'épaisseur de l'herbe, on voit que les morts y sont à foison... Après cela il n'y a plus rien à voir à Carhaix ! Je me trompe, il y avait encore une voiture sorte de cabriolet jaune, non suspendu et couvert d'une capote en toile goudronnée. Nous allâmes la voir, et nous fûmes imprudents jusqu'à la louer pour nous conduire le lendemain à Guingamp. »

(1) Dans la Revue de Paris on ne trouve plus ces mots : « et terrifiant les bourgeois... ».

Au prochain numéro « Dans les Côtes-du-Nord et l'Ille-et-Vilaine ».



Alain Lesage, auteur gai

Voici deux cents-ans que l'auteur de *Gil Blas* est mort à Boulogne-sur-Mer, chez son second fils, le chanoine. Il avait perdu l'aîné, le comédien (et de la Comédie-Française, s'il vous plaît) à la suite d'un accident de chasse, quatre ans plus tôt. Son troisième fils, comédien aussi, faisait en province des tournées peu brillantes, et il n'y avait pas à compter sur lui. C'est le 17 novembre 1747, à neuf heures du soir, que survint le triste événement, dans la petite maison, tiède et coite, dont je visitai il y a douze ans le rez-de-chaussée. Le gouverneur de Tressan et son Etat-Major assistèrent aux obsèques du grand écrivain. Nous qui sommes ses compatriotes, ne lui refusons pas notre souvenir.

Que Lesage ait été un auteur gai, la chose n'est guère niable. Mais cet auteur gai se trouve être un Breton. Voilà qui dérange un peu des idées en cours. Un Breton se doit — n'est-il pas vrai ? — d'aimer la tristesse. C'est un spécialiste de la délectation morose et de la nostalgie. Il se complait dans la vague, dans la rêverie, dans le brouillard. Où caser ce Vénète qui se dérobe au classement admis ?

Deux échappatoires se présentent : on peut prétendre qu'il n'est pas vraiment gai, ou qu'il n'est pas vraiment breton.

Il y a gaité et gaité. Nous savons ce que disait Musset de la « mâle gaité » d'un autre comique, le plus grand de tous, et Figaro se hâta de rire de la sottise humaine, pour ne pas avoir à en pleurer. Personne ne contestera que le ridicule de *Turcaret* touche à l'odieux, ni que l'indignation frémit dans quelques pages de *Gil Blas* : j'y signalerai notamment certaine scène de l'Inquisition (n'oublions pas que ce roman est espagnol) qui devance le célèbre morceau de Montesquieu sur le même sujet. Mais cette bonne humeur et cette bonhomie habituelles, cette ironie généralement discrète, cette indulgence latente qui manque rarement de tempérer la satire, ce ton uni et cette plume alerte, tout ne dit-il pas que Lesage s'amuse beaucoup plus qu'il ne se désole ? L'observation peut rendre amer : mais c'est aussi un plaisir que goûte pleinement cet enfant de Sarzeau.

A peine sorti du Collège de Vannes, il est allé vivre à Paris : il a fini ses jours à Boulogne-sur-Mer : rien n'indique qu'il ait souffert de ne point revoir le pays natal, ni que cet éloignement ait

été pour lui un exil. Orphelin de bonne heure, il avait été exploité par des tuteurs sans conscience : rien n'indique qu'il ait généralisé indument cette mésaventure, ni qu'il en ait voulu à l'ensemble des « Cimmériens bons et vertueux ». Il fait dire à Diego de la Fuente, devant la ville d'Olmedo, où ce barbier a reçu le jour : « Voici le lieu de ma naissance ; je ne puis le revoir sans transport, tant il est naturel d'aimer sa patrie ». Nous avons le droit de croire que pareille eût été la joie de Lesage, s'il lui avait été donné de revoir sa maison de Sarzeau : mais enfin il semble avoir habité de bon cœur son quartier parisien, fréquenté volontiers le café de la rue Saint-Jacques où, le cornet acoustique à la main, il faisait la conversation avec des confrères, des amis, des camarades, qui l'admiraient sans emphase, qu'il réjouissait de ses contes et de ses saillies, la surdité n'ayant pas réussi à le rendre maussade. L'Anglais Joseph Spence, qui le vit chez lui, dans cette même rue Saint-Jacques, choyé par sa femme — une Parisienne — et leur fille, travaillant dans la paix domestique, aimant son travail, le présente comme le contraire d'un Timon ou d'un Alceste. On peut être clairvoyant sans être grincheux.

Quant à suspecter sa qualité de Breton, comment s'y prendre ? Sarzeau est non seulement en Bretagne, mais en Basse-Bretagne : on parlait le breton tout autour, on l'y parle moins, mais on l'y parle encore aujourd'hui. Il est vrai que Lesage n'est pas un nom aussi bretonnant que le prénom d'Alain : cela ne suffit pas pour faire des ascendants paternels de notre auteur des transplantés. Nous avons plus à l'Ouest bien des Legrand et des Lepetit dont les ancêtres se sont appelés Ar Braz et Ar Bihan, que ces francisations fussent le fait des intéressés eux-mêmes ou celui des « missires » qui tenaient les registres paroissiaux : l'arrière grand-père de Lesage a fort bien pu être un Ar Fur. Je ne me souviens pas que la notice de Guesdon ou la brochure d'Etienne Martin donnent des clartés sur ce point : qu'on les consulte, on verra bien. Mais enfin le notaire royal qui fut le père d'Alain-René était seigneur de Kerbistoul, lequel nom sent assez son terroir, de même que celui de Brenugat, que portait la famille maternelle. Notre homme est incontestablement un Breton authentique.

Il l'a bien montré, si un parfait naturel, une belle indépendance d'humeur et une susceptibilité assez vive sont, comme on le dit et comme on a quelque raison de le dire, des caractéristiques bretonnes. Exemples : comme les grands airs des « Grands Comédiens » le rebutaient, il quitta le Théâtre Français pour des théâtres de la Foire, dont il devint le principal fournisseur. Cela après le succès de *Crispin rival de son maître*, après *Turcaret* ! Quelle que fût la vogue de ces théâtres, un tel renoncement est quelque chose d'unique, et prouve que Lesage avait une façon à lui — la plus désintéressée — d'être fier. On connaît aussi l'anecdote de sa lecture manquée chez la duchesse de Bouillon, un jour qu'elle

(1) Révérend Joseph Spence : *Anecdotes, observations and characters.*

réunissait dans ses salons force gens d'importance. Brouillé avec les horloges comme devait l'être notre Le Goffic, il arrive en retard. « Monsieur, lui dit la dame d'un air fâché, vous nous avez fait perdre une heure. — Eh ! bien, je vais vous en faire gagner deux ». Sur quoi il salue, tourne les talons et sort. On devine l'effacement de ce beau monde et celui, spécialement, des confrères : « Comment, il a osé !... Mais il est fou, on ne saurait mieux compromettre sa fortune. » Pressé de poser sa candidature à l'Académie française, il s'y refuse, il décline cet honneur, sans qu'on puisse dire si c'est davantage par modestie ou par dédain : peut-être, surtout, par effroi des obligations que comporte le titre d'académicien, par goût de la simplicité, par attachement au petit jardin au fond duquel il s'est ménagé un bureau. Beaucoup de Bretons sont ainsi faits. Une fois de plus, je pense à Le Goffic, qui fut pourtant de l'Académie et voulut l'être. Mais, si je publie certaines pages de son *Carnet de guerre*, relatives à sa candidature, on verra comme le Breton s'y retrouve.

C'est ce même Le Goffic qui, se posant le problème que pose cet article, le résolvait par une considération de terroir. La presqu'île de Rhuys a des vignes qui donnent un vin médiocre et une excellente eau-de-vie. Le cas est à peu près unique en Bretagne, si l'on ne tient pas compte du vignoble nantais, lequel prospère surtout au Sud de la Loire. La vigne, symbole de joie. Comme le vignoble de son pays, Lesage, aux yeux de Le Goffic, « est un accident de végétation ».

La solution est spacieuse, et contient sans doute sa petite part de vérité. Mais elle est superflue, s'il n'y a pas de problème, et je ne crois pas qu'il y en ait. Il suffit d'ouvrir les yeux et les oreilles pour constater, de Vitré à Quimper, de Saint-Brieuc à Vannes, qu'il y a des Bretons tristes et des Bretons gais, et des Bretons qui sont tour à tour gais et tristes. Comme on peut l'être partout, en France et hors de France. Le Goffic pouvait-il croire sérieusement que nos buveurs de cidre sont moins enclins à la bonne humeur, moins expansifs et hilares que les habitués de la piquette de Rhuys ? Il savait comme personne ce qu'il y a d'accidentel, pour reprendre son mot, d'artificiel aussi dans une tradition littéraire qui ne date pas de si loin. C'est Chateaubriand qui par la vertu de son style, a imposé l'image d'une Bretagne vouée aux brumes et aux tempêtes (encore ne faudrait-il pas oublier, au premier livre de ses *Mémoires d'Outre-Tombe*, sa description charmante du printemps breton). C'est Renan qui, continuant à la voir avec les yeux du séminariste qu'il fut, a déclaré, face au Parthénon, que « la joie même y est un peu triste ». (encore Jules Lemaitre s'est-il étonné de sa gaité et lui en a-t-il fait reproche). On sait comme cette semence a levé. Le spectre de la chouannerie, d'autre part, hantait Michelet quand il a visité la Bretagne. Et l'étrangeté bretonne heurtait ce Parisien, moins romantique en des fibres secrètes qu'il ne croyait, comme elle heurtait Mérimée et Victor Hugo. Depuis on s'y est fait, au

point de la vouloir toujours plus étrange, plus morose et plus endeillée. Songez à toutes les toiles bretonnes de Charles Cottet dont le titre contient ce mot : *Deuil*.

Mais en son temps, le cas de Lesage pouvait-il passer pour une exception en Bretagne ? La Bretagne n'avait pas encore conquis dans la littérature française la place de choix que devait y prendre la trinité Chateaubriand-Lamennais-Renan. Elle y était néanmoins fort honorablement représentée. Par qui ? Par des rêveurs à la lune ? Par des spécialistes du désespoir ? Demandez-le donc à La Mettrie, le jovial Malouin, à son compatriote Maupertuis, au Dinanais Duclou, au Quimpérois Fréron ; demandez-le, pour remonter un peu le cours des siècles à Noël du Fail, le facétieux Rennais, qui a pris tant de plaisir à relater les disputes et joyusetés de ses voisins campagnards ; demandez-le au Morlaisien Albert Legrand, le bon capucin, qui a conté si dévotement, mais avec tant de bonne grâce et de bonne humeur, la légende dorée de nos « saints patriotes ». Et, pour en venir aux contemporains, faudra-t-il faire de Le Guyader, le poète de la *Chanson du Cidre*, un autre « accident de végétation » — fousnantaise peut-être, quoiqu'il fut natif de Braspart ?

Non, Lesage n'est pas chez nous un isolé. Et il n'y a pas à se demander, en le voyant gai, pourquoi il n'est pas triste. Pas plus qu'en trouvant amère la prose de Chateaubriand et celle de Lamennais, pourquoi elle n'est pas plus joyeuse. Il suffit que l'on soit vivant. Et certes nos grands écrivains le sont. Le sont-ils parce qu'ils sont Bretons ? Possible : la Bretagne est une des patries de l'intensité.

Auguste DUPOUY.

P. S. — On a vu, dans le dernier numéro de la *Nouvelle Revue de Bretagne*, que Flaubert et du Camp, au cours de leur voyage en Bretagne, s'en furent voir à Sarzeau la maison natale de Lesage : ce fut leur façon de célébrer, six mois d'avance (le 22 mai 1847), le premier centenaire de la mort du grand écrivain. Du Camp écrit à ce propos : « C'est là, peut-être, qu'il s'est senti emporté vers les rayonnants pays de Castille et d'Estramadure, et il n'y a pas là, à cette même place où il fut donné au monde, une statue haute de cent coudées, élevée à l'homme dont la poitrine était si large, qu'il a écrit *GIL BLAS d'une seule haleine* ». (*Revue de Paris*, 1853).

Suivent des considérations et vociférations qui prouvent que Maxime avait le « gueuloir » à la mesure de celui de Gustave. Mais il se trompe sur un point : *Gil Blas* n'a pas été écrit d'une seule haleine. Les deux premiers tomes parurent en 1715. Aucune suite n'était annoncée, et l'histoire pouvait se terminer là. Mais elle pouvait aussi se continuer et, le succès y poussant l'auteur, il la continua. Un troisième tome parut en 1724. Nouvel arrêt, nouvelle suite en 1735. L'édition complète, revue et corrigée par l'auteur à Boulogne, parut en 1747, l'année même de sa mort.

Les mouvements de population dans l'arrondissement de Brest

DANS l'article « Population et Natalité bretonnes » paru dans le numéro 3 de cette Revue, nous étudions (p. 193) les mouvements de population dans les différents arrondissements de Bretagne. Aux chiffres cités pour celui de Brest, nous avons reçu une rectification de M. Meynier, l'éminent professeur de géographie à la Faculté des Lettres de Rennes, éveillé et guide de tant de recherches sur notre région, auteur lui-même de nombreuses études. Nous nous faisons un plaisir de compléter, par une interprétation autorisée, les statistiques citées.

Nous nous étonnions de la faible diminution de la population de la ville de Brest (4.500 habitants entre 1936 et 1946) alors que l'arrondissement en a perdu 34.000. M. Meynier nous fait remarquer que « la population recensée en 1946 s'applique à la *nouvelle commune* de Brest, telle qu'elle a été créée par l'ordonnance du 27 avril 1945 et qui groupe les anciennes communes de Brest, St-Pierre-Quilbignon, Lambazellec et Saint-Marc. En 1936 ces quatre communes comptaient 117.000 habitants. En 1946 la nouvelle commune n'en compte plus que 74.000. C'est donc une diminution de 43.000 habitants ».

Nous avons fait l'hypothèse que « les émigrations s'étaient produites des communes environnantes » de Brest. Les chiffres que M. Meynier a bien voulu nous communiquer transforment cette hypothèse en certitude. Bien plus, si un grand nombre d'habitants ont fui au-delà, il reste, comme il nous l'écrit, que « 9.000 Brestoises n'ont pas quitté l'arrondissement et ont grossi la population des communes autres que Brest ».

Ainsi se trouve précisé, et nous en remercions M. Meynier, un aspect fort intéressant de l'influence des bombardements continus sur la population d'un grand centre urbain.

M. L.

Anciennes mesures agraires en Bretagne

(Réponse à la question 56)

COURamment, en Basse-Bretagne, pour évaluer la contenance d'une terre, on se sert de termes spéciaux que les notaires convertissent en mesures métriques. Si quelques-unes des mesures qu'ils représentent sont signalées par des auteurs anciens ou modernes, ces termes eux-mêmes n'ont jamais, que je sache, fait l'objet d'une étude spéciale. C'est le cas de *lodenn-yarr*, *tri bern mouted*, *tamouzad avalou-douar*, qui ont intrigué un des lecteurs de la Revue.

1. — *Lodenn-varr* (féminin) : « lotie de mare » ou portion d'écobue est peut-être le terme le plus connu de la Bretagne bretonnante. Il se rencontre en Côtes-du-Nord, Morbihan, mais surtout dans le Finistère, spécialement en Cornouaille.

C'est un carré de 20 pas sur les quatre côtés, le pas pouvant avoir de 60 cm à 1 mètre. Quelquefois on l'évalue en pieds carrés, d'autres fois en mètres ; sa mensuration la plus courante est alors de 20 sur 20 mètres.

Sa valeur est très variable : 1 a. 68, 1 a. 69, 2 a. 25, 2 a. 50, 2 a. 63, 2 a. 89, 3 a. 24, 4 ares. Limon, à qui j'emprunte la traduction du mot « lotie de mare ou d'écobue », ne lui donne qu'une valeur (3 a. 12) usitée, d'après lui, dans les cantons de Pont-Aven, Bannalec... (*Usages et Règlements locaux en vigueur dans le département du Finistère* — 1852 — p. 321).

Le mot breton est composé de *lodenn*, portion, parcelle, lot et de *marr* « écobues », mottes de terre brûlées. L'écobuage, autrefois très répandu, était le travail de découpage dans les brandes et les jachères de mottes dont on répandait la cendre comme engrais. Le travail se faisait avec la « marre » ou grande houe, appelée aussi « écobue » en Anjou.

2. — *Bern mouted* (masculin) : *tas de mottes*. Mesure usitée à Gourin (Morbihan) où elle vaut 12 ares. C'est une superficie correspondant au tas de mottes qu'un ouvrier pouvait couper dans sa matinée. La journée d'écobuage, commencée dès le point du jour, se terminait généralement à midi, et la soirée se passait en festins, réjouissances... comme nous l'apprend Limon (p. 224). *Tri bern mouted* « trois tas de mottes » font le journal de 48 a. ou journal de Bretagne (48 a. 62).

Le mot se compose du breton *bern* « tas » et du pluriel *mouted* emprunté au français *mottes*.

3. — *Tamouzad valdouar* (*avalou-douar*) (masc.) : « tamisée » de pommes de terre. Ce terme est spécial, semble-t-il, à la région de Fouesnant (F.). C'est une superficie d'environ 4 a. 20 définie par 700 pas ou mètres de sillon, le sillon de pommes de terre ayant 60 cm de large. Dix « tamisées » font le journal de 42 ares (cf. l'arpent commun de France de 42 a. 21). Il ne s'emploie que pour les pommes de terre.

Autrefois les bonnes et domestiques de ferme incluait dans leurs gages « une tamisée de pommes de terre ». Le terrain leur était labouré ; ils y semaient et récoltaient eux-mêmes leurs pommes de terre. Les gens des *pentu* (maison sans terre ou avec très peu de terre) louaient dans les mêmes conditions une ou deux tamisées pour y planter leurs pommes de terre.

L'explication de ce terme curieux « un plein tamis de pommes de terre » pour désigner une surface de 4 a. 20 ensemencée de ce tubercule doit venir de la quantité de blé semée sur cet espace : elle est d'environ 20 livres, et c'est le contenu d'un tamis comble.

Le mot *tamouzad* pour *tamozad* dérive de *tamoz* (tamis).

4. — *Devez-arat* (masc.) : « journal », travail que fait un homme avec un attelage dans une journée. Le mot est connu à peu près partout : c'est la mesure la plus habituelle, mais on commettrait une grave erreur en le faisant toujours égal à 50 ares ou demi-hectare. C'est la valeur qu'il a d'ordinaire quand on calcule directement par journaux, mais quand on l'évalue à partir d'autres mesures, il a bien d'autres valeurs — j'en ai trouvé une quinzaine — qui vont de 33 a. 75 à 80 ares.

5. — D'autres mesures existent encore. En voici quelques-unes :

Barr-douar (m.) : *barre*. Habituellement de 16 ares. *Tri barr-douar*, journal de 48 ares.

Barennad (f.) : *renn*, français *renée* (boisseau) comble : 4 ares.

Barr-id (m.) : *comble de blé* : 24 ou 25 ares.

Devez-falc'hat (m.) : *journée de fauche* : 24 ares. Usitée seulement pour les prairies naturelles.

Ero-brizaj (f.) : « *sillon-prise* » (sillon d'estimation) : 1 a. — 1 a. 25 — 3 ares.

Groac'hell-id (f.) : *gerbière* (meule de gerbes aux champs) : 4 ares.

Karraed-ed (m.) : *charretée de blé* : 10 et 12 a. 50.

Kart-douar (m.) : *quart* (de journal) : 12 ares, journal de 48 ares.

Kastellad (f.) : *boisselée* : 4 ares.

Kordenn-zouar (f.) : *corde* (de terre) : 60 m² — 80 cordes au journal.

Lodenn-lann (f.) : *lotie de lande* : 4 ares.

Millfas (m.) : *mille-pas* : 8 ares — 6 au journal.

Pevarenn (f.) : *quart* ou *quartier* (du demi-journal) : de 6 à 9 ares 8 au journal.

Sur toutes ces mesures et quelques autres j'ai eu l'occasion de recueillir en Basse-Bretagne des renseignements qui me permettraient, si la N.R.B. le désire, de faire une étude d'ensemble des mesures agraires.

Question très intéressante, surtout lorsqu'on se pose la question d'origine. N'y a-t-il pas des mesures absolument spéciales à la Bretagne ? Si beaucoup d'entre elles sont d'anciennes mesures de France décorées d'un nom breton, il y en a probablement de spéciales à la Bretagne et d'origine celtique dont on retrouverait peut-être l'analogue au pays de Galles ou en Cornouaille.

J. LE CARRE, s. j. (de Pleuven, Finistère).

A propos de « Culture » Bretonne

I

PUISQUE la N.R.B. y encourage ses lecteurs, je me risque, bien que « Normand sans mélange », à entrer en lice à propos de l'article si grandement intéressant (et qui fera peut-être scandale) sur la « culture » bretonne, de « Un Désabusé ».

La définition donnée du mot culture : « soins donnés à l'esprit... » est la définition du mot français ; elle montre que ce mot s'applique à l'individu. L'extension du mot à la collectivité des individus d'un même groupe est d'origine allemande. Nous la devons aux écrivains français du XIX^e siècle, grands admirateurs de tout ce qui se pensait en Allemagne. Elle constitue cependant, en français, un abus des mots. Il n'est pas, en effet, certain que culture soit l'identique traduction de Kultur et l'on ne voit pas assez clairement « les soins donnés à l'esprit... » de tout un peuple.

La querelle, selon moi, viendrait de cet abus. Ce que les Bretons seraient désireux de garder, ce trésor qui leur appartiendrait en propre, ce ne serait pas cette Kultur (sens allemand) mais bien « des manières de penser, de parler, d'agir qui se sont transmises de générations en générations » et qui, naturellement, évoluent avec lenteur au cours des siècles... car personne ne croit, en Bretagne, que les « Glazik » d'aujourd'hui sont identiques aux Bonnets rouges de 1675 !

Or, ces « manières de penser... etc... », propres à la Bretagne sont désignées par un mot bien français : tradition (voyez les dictionnaires).

Ce sont les traditions bretonnes qu'il s'agirait de conserver. Non pas les coiffes et les tabliers, modes éphémères. Chacun connaît le proverbe :

*Teod ar merc'hed na gemm nepred
N'eus nemet o broz a gemm bepred.*

La langue des femmes ne change jamais,
Il n'y a que leur jupe qui change toujours.

Mais bien ces « manières de penser, de parler, d'agir ».

Si les Bretons, désabusés ou non, voulaient bien me suivre sur ce terrain, tout le monde conviendrait alors avec plus de sérénité que la langue, véhicule des pensées, est l'élément le plus précieux des traditions d'un peuple, et que, par conséquent, l'étude du breton devrait être entreprise méthodiquement, et pas seulement « *var varlenn ar vamm* » (sur les genoux de la maman) ; donc à l'école.

Toutefois, la culture des traditions d'un groupe d'hommes dépend *uniquement* de ce groupe et n'a jamais dépendu de la volonté bonne ou mauvaise des gouvernants. Me faudra-t-il citer l'exemple des paysans de Maloulla (à quelque 100 km de Damas) qui, perdus depuis 13 siècles dans une population musulmane et sous la férule d'un maître soupçonneux, ont continué et continuent à parler l'araméen langue de Jésus?...

Que les Bretons se débrouillent eux-mêmes sans parler de persécutions. C'est la grâce que je leur souhaite « *a greiz kalon* ».

Le désabusé fait bien de combattre cette mentalité P.N.B. qui est bâtie sur le sable des illusions et de l'ignorance et il y a grand intérêt à mettre cette question au clair.

Amiral LAURENT.

II

Je répondrai à l'article du « désabusé » avec courtoisie mais on comprendra que je ne puisse le faire en souriant. Si l'on peut, en effet, toujours plaider un dossier même mauvais comme celui du refus de l'enseignement de la langue bretonne il ne m'en est pas moins pénible, toutefois, de voir que c'est un Breton, évidemment bien informé, qui a accepté de s'en charger. (1).

L'auteur de l'article s'est surtout attaché à faire ressortir la faiblesse ou le néant de la littérature bretonne au cours de notre histoire ainsi que l'inexistence d'un système éducatif basé sur le breton. Il sait, pourtant, aussi bien que moi, le peu de considération qui s'attachait autrefois aux idiomes nationaux dits vulgaires. La latin, langue internationale, était à cette époque celle de l'Eglise, de l'Administration et de la Littérature écrite aussi bien d'ailleurs en France qu'en Bretagne. S'il y a un avantage d'un côté c'est plutôt au profit de la Bretagne où existaient des bardes professionnels et où la langue était très certainement utilisée littérairement. On m'objectera qu'il n'en est rien resté d'écrit mais il faut pas oublier que les lettrés bretons pas plus que les lettrés gaulois ne transmettaient traditionnellement et de propos délibéré, leurs œuvres littéraires ou leurs science qu'oralement et les utilisaient directement devant le public de leur choix. Ils ne tenaient pas à galvauder leur savoir par l'écriture qui les aurait mises à la disposition de tout le monde et, surtout, de leurs concurrents profanes ou non. Par ailleurs, il ne faut pas non plus perdre de vue que les invasions normandes du IX^e et du X^e siècles ainsi que leurs conséquences ont bouleversé la Bretagne à un degré que la France, heureusement pour elle, n'a pas connu.

Pourtant, il y a le fait de la persistance de l'ancienne versification bretonne qui ne s'est éteinte qu'au XVII^e siècle et dont Joseph Loth a dit quelle « remontait dans ses traits principaux à l'unité des Bretons d'Armorique et de Grande-Bretagne » (Métrique galloise, p. 203). C'est en traversant cette période qui peut paraître vide faute de survivances de documents écrits mais qui, en réalité, ne l'était pas que ces règles traditionnelles se sont maintenues presque jusqu'au début du renouveau littéraire moderne. La vérité, c'est donc qu'il y a eu une culture bretonne mais qu'elle n'était probablement pas écrite. Du reste, la culture ne doit pas se confondre avec les livres et c'est là un point important

(1) L'auteur de cette réponse a-t-il bien lu l'article du « désabusé » ? Jamais le « désabusé » n'a défendu le point de vue des adversaires de la langue bretonne.

Note de la Rédaction.

que le poète gallois Dyfnallt Jones a récemment et très heureusement mis en lumière après avoir vécu dans le district gaélicisant de Connemara, en Irlande.

Et en France ? Le premier texte français que nous possédons est celui des Serments de Strasbourg (842) et ce n'est vraisemblablement qu'une traduction assez gauche du texte germanique. Nous n'avons ensuite que la maigre cantilène de Sainte-Eulalie, simple décalque du latin, rédigée vers 900, un fragment mi-latin-mi-français de l'homélie de Jonas vers le X^e siècle, un étique récit de la Passion et une Vie de Saint-Léger qui ne vaut guère mieux — les deux semblent remonter à la seconde moitié du X^e siècle — puis, vers 1040, une Vie de Saint-Alexis. L'épopée ne débute qu'au XI^e siècle, date de la plus ancienne chanson de geste, celle de Roland. Quant aux écrits philosophiques et scientifiques qui n'apparaissent qu'au XIII^e siècle, ils sont tous en latin comme également les œuvres considérées souvent bien à tort comme littéraires et il faut attendre encore un peu plus tard pour rencontrer enfin des compositions en français (La Villehardouin). « C'est bien vainement que les érudits ont essayé de peupler de poètes populaires les siècles de notre haut Moyen-Age ». (Histoire de la Littérature française sous la direction de J. Bédier-Larousse).

C'est seulement en 1539 que le français devient langue d'Etat par l'ordonnance de Villers-Cotterets ; mais la poésie latine persiste pour ne s'éteindre qu'au XVIII^e siècle, malgré l'abondance croissante des ouvrages en français et c'est Descartes qui, le premier, élève le français au rang d'instrument scientifique. Quant à l'enseignement il reste dédaigneux de la langue vulgaire sur laquelle il n'est certainement pas basé puisqu'il faut descendre jusqu'au XV^e siècle pour y trouver enfin l'instauration de la lecture en français dans les petites écoles par les Frères de la Doctrine Chrétienne. Ceci n'empêche pas qu'on continue à parler latin dans les collèges jusqu'en 1750, que, même après cette date, discours et controverses se font dans cette langue et que l'obligation de la thèse latine est imposée jusqu'au début du XX^e siècle.

Quant aux inscriptions, voyons ce qu'en dit M. Dauzat qui, je le pense, n'est pas suspect en la matière et fournit un bon résumé de la question dans son « Tableau de la Langue française ». « Eh bien, il note que « les inscriptions en langue française n'apparaissent guère avant le XV^e siècle ». Dans ces conditions, que peut votre collaborateur « désabusé » reprocher aux rois et aux ducs de Bretagne ? Il semble bien que les dégonflés et les lâcheurs, pour ne pas dire pis, n'étaient pas tous du même côté du Couesnon. D'ailleurs, pour leur défense, on peut faire remarquer que la Bretagne était un Etat bilingue, que la cour de ses souverains était située en plein pays francisant et, que très rapidement, ceux-ci furent tous d'origine française.

Tout ceci ne veut pas dire que le français n'a pas produit une magnifique littérature et je n'ai nullement la sottise prétention de vouloir la rabaisser mais, enfin, ne peut-on dire qu'elle a quelques obligations à la matière bretonne, les romans bretons du Moyen-Age en l'occurrence ? Oh, je sais bien que la question de leur origine a été doctement débattue mais il n'en reste pas moins qu'il est communément admis que les plus anciens romans de ce cycle procèdent des lais bretons que colportaient nos chanteurs en Europe occidentale et Marie de France qui écrivait vers 1175 déclare expressément que c'est d'eux qu'elle a tiré la matière des siens. Quant à Geoffroy de Monmouth, il est certain que sa féconde imagination a utilisé des sources populaires et traditionnelles bien

qu'évidemment son *Historia Regum Britanniae* (1135) soit une œuvre de haute imagination. Chrétien de Troyes qui s'est attaqué à la matière bretonne vers 1165 et avait beaucoup voyagé en Angleterre n'a pas pu ne pas avoir eu connaissance non seulement de l'ouvrage de Geoffroy mais aussi des compositions des bardes et chanteurs gallois, corniques et armoricains. On sait d'ailleurs que c'est en Cornouaille britannique que J. Loth situait le centre principal de diffusion des romans bretons. Ce pays qui parlait cornique très rapproché du gallois à cette époque et encore plus du breton armoricain était, en effet, largement ouvert aux conquérants normands de l'Angleterre et l'on sait que si ceux-ci n'appréciaient guère l'anglais des vaincus saxons, ils s'intéressaient par contre vivement aux compositions des bardes celtiques.

On doit observer encore que lorsque Marie de France parle des chanteurs bretons c'est bien bretons et non gallois qu'il faut lire car lorsque, par exemple, elle cite le nom breton du rossignol c'est la forme armoricaine qu'elle emploie (*eostig*) et non galloise (*eos*). D'ailleurs, dans le lai de Guigemar, le héros est un jeune chevalier du pays de Léon en Bretagne. On pourrait en dire long sur cette question mais pourquoi s'acharner à vouloir démontrer que, seuls, nos ancêtres, les miens et les vôtres, ô « désabusé » croupissaient dans une somnolence barbare et n'avaient pas accès, eux aussi, aux choses de l'esprit ?

En fin de compte, la question n'est pas là et un fait domine la situation : les Bretons parlent bretons et, comme tous les autres peuples, ils ont le devoir de respecter leur langue et le droit qu'on la respecte et qu'on l'enseigne. Elle a été abandonnée aux classes populaires, c'est une affaire entendue mais ces humbles ont su créer, en dehors de tout appui officiel, une très belle littérature populaire. De plus, et bien qu'on se soit ingénié à créer autour de la langue une atmosphère de mépris ce qui entraîne maintenant des réactions toujours plus vives, les Bretons éclairés que la question passionne sont de plus en plus nombreux. Et c'est là un autre fait. Ils ont, non seulement produit une littérature moderne dont la valeur s'affirme, mais ils réclament l'enseignement de leur langue avec une insistance croissante. Est-il juste, est-il sage de s'y opposer ? Ne voient-ils pas que tous les pays civilisés ont reconnu les droits des langues dites provinciales sauf la France et l'Espagne de Franco ? Ne savent-ils pas que le gallois est honoré, protégé et enseigné dans les écoles de Grande-Bretagne ? N'ont-ils pas observé que la Russie des Soviets a doté des idiomes qui n'avaient jamais été écrits de grammaires et de dictionnaires et les encouragent à fond ? Et ils se demandent pourquoi le breton serait, seul, victime d'une mentalité qui rappelle désagréablement celle de la *Gleichschaltung* nazie et devrait être en horreur à tous les vrais démocrates.

L'idée de rendre responsables de cette situation Nominœ (826-851) et ses successeurs est, il faut l'avouer, une véritable trouvaille et dire que l'on peut, « tout au plus », reprocher à la législation française d'ignorer le breton témoigne chez votre collaborateur désabusé d'une bien extraordinaire charité. Je me demande aussi pourquoi il éprouve le besoin de dire que « les piliers du mouvement culturel breton » s'entendent d'une fraction à l'autre pour dénoncer la République, III^e ou IV^e de nom, comme seule responsable de l'« assassinat » de la langue bretonne. Pourquoi, après Nominœ, mêler la politique et la République à cette histoire alors qu'il fournit lui-même la réponse quand il ajoute « que la République s'est trouvée la première en présence de revendications linguistiques » ? Quoique les Bretons ne se soient jamais fait

d'illusions sur l'attitude des divers régimes il est pourtant bien évident qu'ils ne pouvaient guère leur demander l'entrée de leur langue dans les écoles alors que l'enseignement public, officiel et obligatoire n'avait pas encore été institué.

Pour finir et puisqu'il s'agit de fixer des responsabilités en la matière que votre collaborateur me permette de lui dire que les écrivains et les savants bretons qui se sont contentés de jouer du scalpel ou de la plume autour du corps pantelant de leur pays en attendant de l'embaumer, le tout dans l'intérêt de leurs carrières littéraires ou scientifiques, sont de bien grands coupables envers la langue de leur pays. Je me souviens qu'à un banquet offert avant la guerre à un auteur bien connu de chez nous, Fanch Gourvil intervint spontanément au nom des écrivains bretons qui y assistaient pour reprocher vigoureusement à l'intéressé d'avoir, alors qu'il la parlait de naissance, complètement négligé la langue bretonne dans ses écrits pourtant consacrés à la Bretagne. Ce n'est, hélas, pas le seul à qui l'on puisse adresser un pareil blâme et il en est qui ne se sont pas fait faute de critiquer durement ceux qui s'étaient efforcés, en dépit de toutes les difficultés, de réaliser quelque chose. Leur responsabilité est autrement lourde, en vérité, que celle des ducs puisqu'eux, du moins, connaissaient la question et ont fui devant la lumière qui les aveuglait.

Pierre MOCAËR.

III

La culture bretonne et l'enseignement du breton

UN lecteur « désabusé », à tort, car nous allons vers un essor du breton, met en doute l'existence d'une culture bretonne, et, avec juste raison, vous critiquez sa conception de la culture.

La culture, c'est ce qui pousse sur un fond, c'est la manifestation visible des possibilités de ce fond, de sa vie. Vouloir restreindre la culture à une manifestation est une erreur.

Nos qualités, notre vie interne ne se manifestent pas seulement par la littérature écrite, mais par une foule d'extériorisations : nos fêtes, nos danses, notre musique, nos chants ; le mobilier, les costumes, l'architecture, la vie religieuse, les manifestations artistiques variées, nos légendes, traduisent nos états d'âme, reflètent notre civilisation, sont des éléments de culture, au même titre que la littérature écrite.

Je précise ce terme de littérature écrite qui pourrait paraître un pléonasse, ce qui n'est pas exact, car il peut y avoir une littérature orale : des chants, des poèmes, des récits peuvent rester verbaux et c'est peut-être là une des principales caractéristiques de la littérature celtique, ce que j'ai noté dans mon ouvrage « *Sommes-nous des Celtes* ».

Je n'en suis pas moins d'accord avec votre lecteur pour regretter qu'il n'y ait pas une littérature écrite bretonne de quelque ancienneté, car l'écriture est un mode d'expression si commode — quoique très incomplet — de la culture.

Nous devons surtout en chercher la cause dans le snobisme : le breton a été considéré comme une langue vulgaire et il était de bon ton pour l'élite d'écrire en latin pour montrer son appartenance à une « caste supérieure ». Ceci a été assez général en France puisque le

latin a été à peu près la seule langue écrite jusqu'au xvi^e siècle, les ouvrages antérieurs, en français représentant peu de chose.

Quand l'usage s'est répandu d'écrire en français, l'élite bretonne a suivi et a aussi écrit en français. Ce n'est qu'à la fin du xvii^e siècle qu'apparaissent les premiers livres bretons, pour devenir plus nombreux dès les premières années du xviii^e.

Encore étaient-ce surtout des livres religieux, l'église ayant compris qu'elle devait écrire pour le peuple afin de garder le contact avec lui.

Pendant plus d'un siècle et demi, il en fut ainsi et ce n'est que vers la fin du siècle dernier que l'on trouve des écrits laïques. Vers cette époque, et le plus souvent dans des journaux de droite, apparaissent des articles périodiques.

Ceci fait qu'au début de ce siècle le breton était considéré par les éléments de gauche comme la langue cléricale ou réactionnaire, comme si ce qui est essentiellement populaire était de ce fait réactionnaire...

De même, nos instituteurs laïques, bretonnants cependant, persuadaient leurs élèves que parler breton était une manifestation rétrograde, que c'était la langue des rustres, des attardés, des non civilisés !

Et je ne crois pas exagérer. Ceux qui, comme moi, ont fréquenté les écoles de nos campagnes au début de ce siècle ne me contrediront pas. Fils de fonctionnaires appelé à se déplacer, j'ai passé ma jeunesse dans les écoles primaires de Briec de l'Odet, Locunolé, Querrien, Saint-Thurien, et je me souviens de la lutte menée à l'école contre le breton, et toutes les invectives dont il était accablé.

Peu à peu cependant, quelques instituteurs ont compris qu'ils faisaient fausse route, qu'on ne tuerait pas une langue vieille de plusieurs milliers d'années, qu'il n'y avait pas intérêt à le faire, qu'au contraire même il était utile de l'étudier de plus près, toute question sentimentale, psychologique ou pédagogique mise à part.

L'idée fait son chemin, et les défenseurs du breton se font de plus en plus nombreux, même chez les non bretonnants.

Je demande à notre *Nouvelle Revue de Bretagne*, à tous ses lecteurs, d'aider à sa réalisation en intervenant près des services du ministère de l'Éducation nationale, près du recteur d'académie de Rennes, du doyen de la Faculté des Lettres, des directeurs et directrices d'écoles normales, des inspecteurs d'académie, des présidents des conseils généraux, des syndicats d'instituteurs, etc. : il y aurait lieu d'enseigner sommairement le breton (vocabulaire, grammaire, syntaxe) aux élèves maîtres des écoles normales (garçons et filles) des trois départements bas-Bretons qui sont déjà des bretonnants, à raison d'une heure par semaine, en orientant surtout les études vers les recherches de toponymie.

Ceci permettrait de former une légion de chercheurs. Dans chaque commune, instituteurs et institutrices, connaîtront parfaitement les noms des villages, des ruisseaux, des collines, de lieux. Ils classeront ces noms et la chaire de celtique de la faculté de Rennes pourrait dépouiller cette moisson abondante, orienter éventuellement les recherches, ou certaines recherches. On déterminerait ainsi ce qui est d'origine celtique évidente, ce qui est antérieur, ce qui est douteux et peu à peu les renseignements s'inscriront sur la carte, par zones peut-être ; le passé se fera moins obscur, la Bretagne participera au lever du voile encore trop opaque qui nous masque ses temps lointains — somme toute pas tellement lointains, car nos chemins, nos talus, l'em-

placement de nos fermes, notre mentalité même, n'ont guère changé depuis cette époque.

Nous avons un gros effort à faire. On sent partout un mouvement en faveur du breton : le temps n'est plus où, comme dans ma jeunesse, la seule littérature en breton était le catéchisme, le livre de cantiques, le livre de messe ou le « *Testament Koz* ». Nous sommes en plein essor ; on trouve des cours de breton pour débutants, des grammaires, etc... ; ce n'est donc pas le moment d'être désabusé, mais au contraire rempli d'espoir, d'allant, et soyons fiers d'être Bretons : notre culture vaut bien celle des autres ; nous sommes aussi heureux que d'autres qui se prétendent plus civilisés, tandis que nous serions, pour eux, des attardés ; mais le bonheur n'est pas fonction de la vie matérielle seule ; le vrai bonheur est d'ordre spirituel et la vie spirituelle bretonne est une des plus intenses. Le Breton, dans sa masse, n'éprouve pas le besoin de copier ; il garde son originalité ; il reste lui-même ; il se moque de ces prétendues civilisations matérielles qui conduisent à la ruine de l'âme et de l'humanité, il se trouve heureux tel qu'il est, et c'est pourquoi, à travers les millénaires, il conserve cette constance, signe de la sagesse.

L. KERVAN.



Marie-Paule Salonne

Au cours de ce radieux été 1947 le monde des lettres a-t-il pris suffisamment garde à la disparition de Marie-Paule Salonne ?

Modeste, effacée, timide, concentrée tout entière dans son rêve intérieur, elle n'avait jamais pris grand soin de sa gloire littéraire et son grand talent n'avait pas (du moins pas encore) la renommée qu'il méritait.

Mais tous les Bretons quelque peu lettrés la connaissent bien et la Bretagne serait ingrate de ne pas lui rendre hommage.

Marie-Paule fut si profondément, si intensément bretonne. Celle qui aimait sortir au vent, avec une mante et des sabots, celle qui a écrit :

Être tout à fait paysanne
Cela n'est pas déshonorant

se voulait près de la terre des ancêtres, de leurs coutumes, de leurs traditions. Elle chérissait la lande sauvage, couverte d'ajoncs, les chemins « qui vont de travers au lieu d'aller droit », la mer sur laquelle nos rêves traînent et se prolongent à l'infini.

Elle aimait le ciel brumeux et même le perpétuel crachin breton, « la pluie qui rit, chante, danse, bavarde et sautille... la pluie qui est une présence comme le feu ».

Marie-Paule Salonne était bretonne par toutes ses ascendances. Née à Morlaix le 12 février 1902, elle comptait dans ses proches aïeux un barde (Yann-ar-Gwen) et un peintre-verrier (Jean-Louis Nicolas). Détail curieux : en remontant leur lignée, les Salonne trouvent des maçons italiens venus en Bretagne pour travailler à l'édification du calvaire de Pleyben.

Un être n'est jamais que le moment d'une race et les hérédités se transmettent de façon souvent lointaine et inattendue. Peut-être ce sang méridional d'ouvriers-artistes vint-il réchauffer l'alanguissement du tempérament celtique. Les chansons des ciels ensoleillés « du pays des fruits d'or et des roses vermeilles » devaient éclore dans le cœur et sur les lèvres d'une petite fille née dans la brume.

Venue au monde pour ainsi dire sous le signe de la poésie, à l'époque où l'on célébrait le centenaire de Victor Hugo, d'une

famille où tout ce qui touche aux lettres et à la poésie était fort prisé. Marie-Paule fut poète dès l'éveil de son esprit et de ses sens, si la poésie consiste à pénétrer la beauté des choses et à la traduire dans une langue chargée d'images, de couleurs et de sons. A cinq ans, écoutant sa mère réciter des vers de Zamacoïs, elle la pria de recommencer : « Dis encore, maman, cela ressemble à de la musique ».

Très vite elle s'exerça à traduire une pensée étonnamment profonde et réfléchie sous la forme rythmée et cadencée des vers.

« *A l'école des Papillons* », son premier recueil, écrit entre 12 et 18 ans, attira l'attention de Lucie Delarue-Mardrus, puis vint « *Ma maison dans la brume* » à la langue souple et fluide, aux strophes légères, où l'octosyllabe et le décasyllabe coupent fréquemment l'alexandrin :

J'ai bâti ma maison de rêve
Dans la brume de mes vingt ans.
Voici que mes regrets se lèvent
D'ouvrir la porte à deux battants.

Ce qui frappe le lecteur, dès ces premiers poèmes, ce n'est pas le sentiment de la nature, familier à tous les poètes, mais une philosophie dont la profondeur et l'amertume surprennent chez un penseur si jeune.

Sans doute Marie-Paule sent la nature à la façon de Lamartine et des bardes bretons, elle en a goûté l'enchantement, l'apaisement, le mystère, elle a rencontré la fée Viviane (qui sera la marraine de sa fille) et Merlin l'enchanteur dans la forêt de Brocéliande. Elle aime l'eau qui chante, le vent qui jase, elle s'apitoie sur le sort des beaux arbres de la forêt que l'on va couper. André Dumas a dit que l'on sent dans son œuvre « passer le frisson de la terre, de l'arbre et de l'oiseau ».

Mais il y a dès la première éclosion quelque chose de beaucoup plus fort que cette grâce d'âme en fleur : un sentiment de révolte en face de la douleur et de la mort qui l'apparente à Vigny. Son opinion païenne sur « l'humilité lâche de la prière » rejoint les vers de *La mort du Loup*.

On eut dit qu'elle savait, qu'elle sentait que la douleur devait ravager sa jeunesse, que la mort ne devait lui accorder que peu d'années pour aimer et pour produire.

Marie-Paule n'a pas célébré l'amour humain. A peine quelques allusions dans la langue de Marie Noël et de Marceline Desbordes-Valmore.

Cette vibrante, cette passionnée, ce cœur chaste rempli d'ardeur attendait de pouvoir s'éprendre avant de libérer son chant.

Une expérience conjugale malheureuse, avortée, devait arrêter ce chant dans une âme et sur des lèvres qui restèrent à jamais désabusées :

L'Amour est comme la mer une chose âcre et profonde
 Une chose qui fuit et qui remonte,
 Une chose pleine d'enfer et de bêtes visqueuses, immondes,
 Et de nacres roses et rondes,
 Pétales d'aurore et fleurs de chair,
 Que les sirènes aux yeux verts
 Traineront jusqu'à la fin du monde.

Mais un autre sentiment remplace alors, avec d'autant plus d'intensité qu'il a la place libre, l'extase amoureuse : un sentiment banal et vieux comme le monde, beaucoup plus proche de l'instinct que de l'idée, dont la poétesse a fait germer la fleur éclatante sur les décombres de son bonheur humain

Un seul poème au monde a mérité sa gloire,
 Un seul poème a valu d'être, un seul est beau,
 C'est un petit enfant tout nu dans son berceau...

Le voilà bien le cri libérateur, la voilà la voie triomphale par laquelle on s'évade de toutes les douleurs, de toutes les déconvenues. L'homme a passé comme un pollen apporté et remporté par le vent, « l'enfant demeure, l'enfant sur la poitrine, le fruit de nos entrailles ».

Ce « *Fruit de nos entrailles* », qui obtint en 1929 le prix Corrad, marque un sommet dans la vie littéraire de M.-P. Salonne. Son extase maternelle se traduit en accents tels que nul cœur féminin n'en peut percevoir l'écho sans vibrer de toutes ses harpes les plus sensibles.

Le sentiment maternel se confond pour la poétesse avec le goût et l'amour de la nature, dont il est une émanation. Il restitue à la femme une virginité nouvelle délivrée des fièvres et des curiosités de la jeune fille. C'est « *L'Age de perle* » (qui obtint en 1932 le prix Minerva). Son auteur y professe le goût le plus accentué pour la vie simple et dépouillée de tout élément artificiel, non seulement de faux luxe mais de confort, de toilette, de représentation :

« Quelle féerie de fabrication humaine remplacerait pour nous cette ivresse de ne pas sentir de limites à nos poumons, de posséder par tous nos pores la lande, la mer, le printemps même, d'être dans l'amitié des vagues, dans les confidences du blé qui germe, de sentir que la lumière se pose sur nous ?... »

Cette libération de l'âme, ce dépouillement intime, ce recueillement en face de la douleur, de la nature, de l'enfant qu'il faut préparer à la vie, devaient bientôt faire la place libre pour un autre sentiment, disons pour une nouvelle forme de pensée.

Marie-Paule avait cru longtemps qu'elle n'était pas chrétienne. Dans l'ardeur juvénile et même puérile d'un rationaliste orgueilleux elle s'était écriée à vingt ans :

Qu'ai-je besoin d'un dieu, je les ai tous en moi...

Quelques années plus tard, abandonnée, meurtrie, incapable de

se consoler avec des dieux intérieurs, trop personnels, elle devait de la douleur tirer son premier cri d'imploration et lever des yeux gros de larmes vers la Vierge de son pays :

Notre-Dame aux longs voiles blancs
 Qui porte son Enfant de pierre
 Et trône depuis deux mille ans
 Dans la royauté d'être Mère.

« Je suis seule comme vous, Marie... Au-dessus de ma vie dévastée, je serai seule désormais comme vous l'êtes au-dessus du village... »

« Vous êtes une très grande dame, très au-dessus de ma détresse. Depuis deux millénaires vos bras tiennent l'Enfant élevé sur la douleur du monde, dans un geste de divine humanité. Vous êtes plus tendre que les déesses, qui ne nous montraient pas ces bras autour du cou. Les plus puissantes ont dédaigné le collier chaste. Il n'y a que Vous, Marie, qui soyez la maman. »

« Ne repoussez pas ma prière profane. Ne méprisez pas mes vœux désemparés. »

L'Etoile des âmes naufragées avait-elle besoin d'une si confiante, d'une si douloureuse, d'une si harmonieuse prière pour se pencher sur la jeune femme affligée ?

Le sentiment de la piété filiale joint au sentiment maternel devait acheminer Marie-Paule vers la foi traditionnelle de ses ancêtres.

Elle a raconté dans des pages touchantes comment au lit de mort de sa grand-mère le regret et le remords de ne pouvoir prier, comme l'aurait souhaité l'aïeule, lui avaient donné le premier choc. L'intervention d'un vieux pasteur, à la foi humble et paternelle, devait achever l'œuvre de grâce, dont « *L'Ossuaire charnel* » est la traduction.

Dès lors, un autre esprit anime la poétesse. Elle regarde toujours beaucoup en elle, mais comme dans une eau où se reflète une nouvelle lumière, inaperçue jusque-là. Celle qui avait écrit : « Il n'y a rien ce soir que l'ombre dans l'église... » devait y découvrir après sa conversion toute la richesse du mysticisme que nous apporte « *Une nuit dans sa maison* »... une nuit dans l'église, dans la maison du Seigneur, où tout s'anime, depuis le Tabernacle jusqu'aux chaises, jusqu'au bénitier, pour parler à l'âme, dont le recueillement se fait attentif.

« *Sur les pas du silence* » apporte un nouveau témoignage des nécessités de ce recueillement, de cet approfondissement de soi-même, loin du bruit, loin de la dispersion des paroles vaines ou méchantes.

Attentive à moissonner ses richesses intimes, Marie-Paule Salonne a fait encore œuvre de biographe et d'historien, avec « *Chateaubriand et les dames de Plancoët* », avec « *Saint Yves patron des avocats, avocat des opprimés* ».

Son dernier livre paru « *Fends la bise* » fut écrit à la gloire de la résistance et du maquis breton.

Son talent, conjugué avec celui de Julie-Jacques Nozal, fait de « *La nouvelle Ahès* », sur la ruine de Saint-Malo et « *De celles qu'on aime à Celle qu'on prie* » des chefs-d'œuvre dignes des Incunables.

Fidèle à sa dévotion mariale, elle préparait un ouvrage sur les sanctuaires de la Vierge en Bretagne, lorsque par une attention toute divinement maternelle Notre-Dame de Nazareth vint chercher sa joueuse de luth, à l'aube du 8 septembre, de cette fête de la Nativité qui met en liesse et en rumeur Plancoët et le pays d'alentour.

Pleurant sur l'isolement de son destin, Marie-Paule avait soupiré dans la détresse de son cœur :

Ma vie, hélas ! est comme un cierge
Qui s'est éteint d'un coup de vent.

Maintenant que nous savons que la mort devait l'appeler si tôt, ces vers prennent sous sa plume l'allure d'une mélancolique prophétie.

Mais la lumière de l'esprit ne s'éteint jamais. Celui de Marie-Paule en était assez riche pour continuer à rayonner.

Quand on relit son œuvre on y découvre si intensément cette vie, cette chaleur, ce cachet personnel, ce don d'intérêt qui distinguent l'écrivain-né du plumitif. Et c'est cette flamme du cierge toujours brillant qui fera du cher poète pour tous ceux qui l'ont connue et aimée vivante, pour tous ceux qui la connaîtront et qui l'aimeront encore, à travers son œuvre, non un souvenir mais une présence.

M.-Th. LE MOIGN-KLIPIFFEL.



LES BRETONS ET LA MUSIQUE

ESSAYEZ toutes les définitions possibles du Breton. La moins mauvaise ne serait-elle pas, dans ses termes un peu plafonnants : un rêveur obstiné à faire entrer l'absolu dans la vie ?

Homme du tout ou rien, ne le voit-on pas possédé du désir de porter toute chose, action, sentiment, pensée moins à sa forme la plus parfaite qu'à ce point critique où le plus menu déplacement d'équilibre la précipite à son contraire : l'amour à la haine, le dévouement et l'obéissance à la révolte, la piété au blasphème ? Et comme chaque occasion d'agir lui est une épreuve envoyée par Dieu, — un combat contre l'Ange — comme la préoccupation du Jugement dernier ne le quitte guère (s'il n'y croit plus, il croit à un tribunal des consciences à quelque aréopage des purs), ainsi s'engage-t-il tout entier en chacun de ses gestes auquel il prête volontiers la valeur d'un témoignage ou d'un symbole. De là, s'il vient à se raconter — fort peu fanfaron et même peu bavard de nature — c'est avec un sérieux surprenant, c'est drapé d'un manteau si abondant de plis et si secret, si noble et si jaloux des parties peu nobles de l'être, qu'on ne sait si l'on doit parler de pudeur et de modestie ou d'orgueil.

Or la musique est, de tous les moyens d'expression offerts à l'homme, celui qui lui permet de signifier le plus et de lui-même et de ce qui lui est étranger, d'élever le plus aisément son geste à niveau d'exemple, sa parole à hauteur de message, de se libérer le plus complètement dans une confession toujours sincère et cependant toujours vaine — à cause de cela toujours éloignée de l'indiscrétion, de l'ostentation, de la boursoflure — puisque chacun de ses efforts à se peindre crée un flot d'images incertaines où chacun, s'il lui convient, se reconnaît.

La musique est le langage choisi, peut-être unique, de qui préfère la plénitude au rigoureux, la lueur où tout un monde se devine à l'étroit point clair piqué de ses évidences, suggérer que convaincre, rêver et imaginer que comprendre — et qu'irrite ce verbe éternellement guetté par la lourde boue de la terre ou la folie d'Icare.

Quel bienfait que ce vague, cette frange entre nuit et jour où

le musicien peut déposer l'aveu le plus intime et le plus chaste ; où l'auditeur, à la fois s'abandonne à un rythme et soumet ce rythme à l'élan de sa propre vie, si bien qu'il n'est jamais ni plus voluptueusement passif, ni plus fortement ouvrier.

D'où vient donc que le breton rêveur actif, assoiffé d'absolu, mystique et confidant précautionneux, soit si rarement musicien ; d'où vient que la Bretagne n'ait enfanté aucun musicien de grande classe ?

On comprend qu'elle n'ait pas produit, autant dire pas, de peintres (on y peint beaucoup ; il y a eu, il y a des « écoles » à Pont-Aven, au Pouldu, à Chateauneuf, en dix endroits, mais où ne figure à peu près aucun de ses fils).

Le breton prête un assez médiocre intérêt à un art qui, sous peine d'extravagance et de niaiserie, ne montre que ce qu'on peut voir. L'écorce des choses l'importune. S'il la peignait, ce serait avec la conscience qu'il met à tout, et il ne peut s'empêcher de croire que passer, comme un Hollandais, plus de mois à façonner la trompeuse image d'une fleur qu'il ne faut de jours à la fleur pour éclore, ce n'est pas raisonnable, quand la vie propose tant d'indispensables besognes. Il laisse celle-là aux heureux et aux négligents.

La sculpture l'attire davantage : sans doute parce qu'en elle s'atténue l'élément de feinte ; parce qu'il y trouve une occasion de lutte et que cette matière à violenter apporte en soi de valables promesses de survie à la pensée qui la travaille, qui prétend la hisser du plus vil état au plus haut. Que l'on songe à l'école d'imagiers des xv^e et xvi^e siècles, aux animateurs de tant de porches, de calvaires pathétiques en leur rusticité.

Pour les mêmes raisons : sincérité dans le dépouillement, appel à l'effort, pérennité, la gravure exerce un attrait assez puissant sur notre race d'où sont issus bon nombre des meilleurs graveurs contemporains.

Mais la grande tentation du breton est l'art d'écrire. Les trois artistes majeurs de la Bretagne sont trois écrivains : Chateaubriand, Lamennais, Renan.

Ils se ressemblent sur deux points essentiels dont le second nous paraît fort important à notre point de vue.

Ils sont tous trois, d'abord, comme il le fallait de bretons, possédés d'une conviction et qui l'affirment et la défendent ; nous dirions qu'ils sont des écrivains de combat si ce terme ne risquait d'être mal compris d'une époque où le combat ne s'entend que de masses, alors qu'ils furent, ces trois-là, d'éternels combattants singuliers ralliés au seul drapeau de vérités intemporelles (autant que cela se peut dans le temps) et qui, pour le garder sans tache, se fussent opposés à leurs propres troupes s'ils eussent pu en avoir.

Mais ce sont des artistes et, second point qui nous ramène

au cœur de la question, leur art à tous trois participe de la musique.

Il suffit d'ouvrir au hasard *Atala*, le *Génie*, les *Martyrs*, et les *Paroles d'un Croyant* et la *Vie de Jésus* pour rencontrer des proses qui doivent l'essentiel de leur puissance et de leur charme (celui-ci faisant peut-être celle-là), au rythme, à un mouvement mélodique. Le récit y devient mélodie ; le discours, incantation. Qui sait si Chateaubriand et Lamennais surtout eussent été ce qu'ils ont été, ou même fussent nés aux Lettres si l'époque n'eût flatté leur inclination au lyrisme — au sens le plus précis du mot — à transposer en notre langue la cantilène ou homérique ou hébraïque ? Et Renan se rattache à eux. Mais, quand il paraît, la mode n'est plus au grandiose, tout a baissé d'un ton, le récitatif s'allonge entre les airs plus rares.

A tout moment, on bute, chez nos trois illustres bretons, à des périodes construites comme le sont les hymnes, les péans, les thrènes, les psaumes, les complaintes ou certains mouvements de la musique instrumentale, avec leurs thèmes répétés :

Chateaubriand :

« Formez, formez la danse légère ! Doublez, ramenez le chœur, le chœur sacré ! Diane, souveraine des forêts, recevez les vœux que vous offrent, etc... Formez, formez... »

Lamennais (les Morts, cité par Sainte-Beuve) :

« Ils ont aussi passé sur cette terre, ils ont descendu le fleuve du Temps ; on entendit leurs voix sur les bords, et puis l'on n'entendit plus rien. Où sont-ils ? Qui nous le dira ? Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur. Pendant qu'ils passaient... Où sont-ils ?... »

Mais ce sont là ressemblances tout extérieures avec les diverses formes de la poésie chantée et l'on dira que parler de poésie suffit. La poésie n'est-elle pas, plus que toute prose rythmée, proche de la musique ?

Nous ne le croyons pas.

D'excellents esprits, un Claudel notamment, ont rangé Chateaubriand parmi nos plus grand poètes, mais nul ne s'est avisé de faire un sort à son *Moïse* et vraiment tous ses vers sont pauvres, fût-ce ceux de l'ariette :

« Ma sœur te souvient-il encore... » sauvée par la musique, et entraînée par elle dans le flot anonymement glorieux de la chanson populaire. Or nous croyons bien que ce qui a empêché Chateaubriand d'être poète, (poète comme nos pères l'entendaient encore), c'est, précisément, qu'il était trop musicien, en même temps que trop rigoureux, trop attentif à ne jamais se laisser emporter par la rime maîtresse au-delà de sa volonté.

Tout de même de Lamennais et de Renan, qui ont peut-être

ou probablement fait des vers comme tout le monde, mais non pas mieux.

Significative inaptitude.

La cadence du vers de leur temps fût-ce du vers romantique, assoupli — leur semblait raide et monotone à ces rythmiciciens nés qui n'avaient nulle envie de confondre le rythme et la mesure.

Revenons à nos citations.

La période pourrait s'écrire en vers libres.

Chateaubriand :

« Diane, souveraine des forêts,
Recevez les vœux que vous offrent des vierges choisies,
Des enfants chastes,
Instruits par les vers de la Sibylle.
Vous naquîtes sous un palmier,
Dans la flottante Délos.

Pour charmer les douleurs de Latone
Des cygnes firent sept fois en chantant
Le tour de l'île harmonieuse.

Ce fut en mémoire de leurs chants
Que votre divin frère

Inventa les sept cordes de la lyre
Formez, formez...

Vous aimez les rives des fleuves,
L'ombrage des bois,
Les forêts du Cragus verdoyant,
Du frais Algide et du sombre Erymanthe,
etc..., etc...

Lamennais :

« Ils y en avait qui disaient :
Qu'est-ce que ces flots qui nous emportent ?
Y a-t-il quelque chose après ce voyage rapide ?
Nous ne le savons pas,
Nul ne le sait.
Et, comme ils disaient cela
Les rives s'évanouissaient.
Où sont-ils, etc... »

Renan :

« Te souviens-tu,
Du sein de Dieu où tu reposes,
De ces longues journées de Ghazir
Où, seul avec toi,
J'écrivais ces pages
Inspirées par les lieux que nous avons visités ensemble.

Silencieuse à côté de moi,
Tu relisais chaque feuille

Et la recopiais sitôt écrite
Pendant que la mer, les villages, les ravins, les montagnes
Se déroulaient à nos pieds. »

Strophes que tout cela, et, donc, poèmes ? Oui et non ; non surtout. C'est quelque chose que n'offre ni la poésie classique (et la romantique y comprise), ni la poésie désossée de nos jours. La classique est alignements, perspectives, où le vers le mieux ouvragé, comme l'if le mieux travaillé d'un jardin, tire son essentielle beauté de son enchaînement à un ensemble sans défaut ; la romantique est fresque, ou tableau de chevalet, et couleurs ; la moderne, un fol bouquet des champs, plus souvent une jonchée de mots chassés hors de la corbeille par un vent génial (rien n'est plus commun de nos jours que le génie).

Ce que l'on éprouve ici c'est un souple enchaînement d'une cadence où la variété des repos, des longues et des brèves, met l'ondoiement dans le continu et, dans l'attendu, l'imprévu.

Eh bien cela, ce mariage du nombre et de la fantaisie, n'est-ce pas la musique ? La plus belle, la plus haute, développe dans une architecture où tout se tient, se répond, s'équilibre, ses jeux tantôt lents et tantôt rapides, ses jeux indéfiniment diversifiés par le simple déplacement du temps fort.

Relisez à haute voix tel « verset » des *Paroles* :

« Les rois hurleront sur leurs trônes ; ils chercheront à retenir
avec les deux mains leurs couronnes emportées par les vents et ils
seront balayés avec elles ».

et dites si, par ses allongements et ses chutes, cela n'est pas beau de la beauté proprement musicale qui se compose avec le souffle et avec le temps ?

S'il existe une poésie qu'on puisse rapprocher de cette prose rythmée c'est peut-être, celle d'un Verlaine. Lui aussi veut :

De la musique avant toute chose

et d'inviter à préférer l'impair

Plus va ue et plus soluble dans l'air.

Mais voici toute la différence : Il écrit *tantôt* en pair, *tantôt* en impair. Chateaubriand, Lamennais, Renan, savent ce qu'on peut attendre du continu enlacement du pair et de l'impair.

On peut aller plus loin et montrer sans peine ce que leur prose implique aussi de sensibilité à la justesse de l'intonation : « Des cygnes firent sept fois en chantant le tour de l'île harmonieuse ».

« Et comme ils disaient cela, les rives s'évanouissaient... »

« Du sein de Dieu où tu reposes... »

Pour retrouver le même bonheur dans le choix des voyelles,

aérées ou aériennes quand le chant s'élève à la joie, sourdes et comme chargées d'ombre dans le regret ou la mélancolie ; des consonnes, tantôt glissantes, et précipitant la coulée, tantôt essoufflantes et tantôt crochues, il faut remonter à Racine.

Alors ?

Quand les écrivains de Bretagne témoignent de qualités sans lesquelles il ne peut être de musicien, pourquoi, nous nous répétons la question, pourquoi pas de musiciens en Bretagne ?

Les traits particuliers du caractère breton que nous rappelions tout à l'heure apportent une première explication possible. Si l'on ne peut dire que le breton n'est pas artiste, il n'est pas dilettante. L'utile l'obsède. Il consent à n'être ni marin, ni laboureur, ni docteur, ni prêtre, mais à condition de servir encore. Même, associée à la louange de Dieu, il lui paraît que la musique garde quelque chose de gratuit.

Et cet art désintéressé se trouve être celui qu'on aborde le moins aisément, dont la technique exige le plus de peine, — ce n'est rien, — et le plus de temps. Le père de famille breton hésitera toujours à retirer son fils de l'atelier ou du collège au profit d'un « art d'agrément ».

Mais — et nous voici serrant la question de près — combien d'enfants bretons désirent apprendre la musique ? Autrement dit, peut-on parler au moins d'un appel, d'un désir, d'une attente de la musique dans l'âme bretonne ?

Nous répondons oui, mais avec réserves.

Si la musique n'existe pas sans rythmes, où nous voyons le breton sensible, ce qui constitue cependant son essence, ce qui la rend irréductible à tout autre chose, c'est évidemment, les rapports qu'elle établit entre les sonorités dont chacune, d'ailleurs, peut être goûtée en elle-même.

A en juger par la tranquillité avec laquelle détonnent les fidèles à la grand-messe du dimanche, il est permis de douter que l'oreille soit difficile dans le peuple — et nous prenons ce mot dans le sens large, car la campagne n'a guère à envier aux villes. Le breton moyen n'a pas la sensualité du beau son ; point davantage le sens de l'harmonie. Les personnes de bonne volonté qui, de ci de là, s'essaient à former des chœurs savent bien la difficulté de maintenir deux groupes de voix à leur place. Je n'ai jamais entendu de chœurs à trois voix. Le plus souvent, on chante à l'unisson — sauf accidents qui ne sont pas du texte.

Faut-il invoquer l'Histoire et le long repliement sur soi de la Bretagne — à l'instant même où l'art musical se formait en France, en Europe ; la vie rude ; les mœurs sévères qui, jusqu'à ces trente ou quarante dernières années, laissaient petite la part de la distraction (et nous songeons, avant le temps du cinéma, plus particulièrement à la danse, véhicule ordinaire de la musique dans les campagnes ?) Faut-il croire que, protestante, la Bretagne eût été mieux initiée, mieux entraînée à la musique ?

Bah ! Nos provinces de l'Est, où la vie musicale est intense, sont catholiques, si elles touchent de près aux pays germaniques protestants, aux cantons musicalement formés par Luther et le psaume.

Il vaut mieux, il apparaît plus honnête de reconnaître chez le Breton de certaines résistances, un certain défaut de qualités primordiales qui ne le désignent point parmi les peuples hautement musiciens du monde. Mais assurément, non et non, il n'est pas fermé, noué.

Chacun de nous a rencontré d'humbles gens musicalement ineultes, usant d'une voix juste avec agrément, ou avec charme.

Dès que la fatigue du métier pèse moins aux épaules (le pêcheur ira-t-il chanter dans le vent, pour la vague ?), la voix s'assouplit, s'essaie à de plus exigeants plaisirs. Mon grand-père maternel, passé des navires aux bureaux, chantait depuis la barbe matinale jusqu'à la chemise de nuit. Il avait un couplet pour toutes les occupations de la journée, pour tous les événements de la vie, et tous les ciels. Plus tard, j'ai vérifié qu'il déformait ingénument des airs souvent attrapés au vol, entendus une fois ou deux. Mais enfin l'image restituée n'était pas mensongère ; et cela se tenait ; et cela pouvait n'être pas l'air exactement, c'était un air.

Et pourquoi trop nous humilier ?

Croyez-vous qu'on soit beaucoup plus musicien dans le Berry, ou le Cantal, ou le Comtat Venaissin ou à Toulouse, qui redresse le col parce que ses ténors font « péter les vitres » ? Si dans Paris, creusé des diverses races de France, dans Paris où l'on fait aisément le faraud pour quatre ou cinq associations de concerts rabâcheuses, l'on ne conservait que les seuls habitants capables d'une dictée honnête, de distinguer une gamme majeure d'une gamme mineure et Mozart d'Haydn et Brahms de Schumann, il ne resterait pas de quoi peupler le quart du quart d'un quartier, et l'auteur de ce papier n'y serait maintenu que par une indulgence coupable.

La France entière, moins l'Alsace et quelques flots de l'Est et du Nord, souffre d'amusicalité.

Cependant, cet état de barbarie s'améliore. Depuis la dernière guerre où l'on est demeuré chez soi par nécessité, où l'on demandait à la T.S.F. plus qu'un fond sonore aux gestes et discours familiaux, la musique est devenue l'amie de beaucoup. Certains, proprement, l'ont découverte ; d'autres, qui la connaissaient vaguement, pour l'avoir frôlée aux mauvais lieux, ont reconnu son vrai visage et se sont pris pour elle de respect.

L'envie leur est venue, ou leur viendra, de ne plus se contenter de ces auditions incertaines, insincères, frelatées plus ou moins, quel que soit le soin des ingénieurs, par les machines et instruments qui les transmettent, mais d'aller à la source.

Les habitants de Paris ou des très grandes villes n'ont pas grand-peine à se contenter. Quant aux autres, il leur faudra un effort, de l'application, s'assembler en des sociétés d'amateurs et

c'est tant pis et c'est tant mieux, et ce que la musique reçoit en moins dans la qualité du service elle risque de le regagner en ferveur. Tout en pataugeant, les moins heureux de ses admirateurs deviennent les favorisés, ceux qu'elle reçoit en son intimité, ceux qu'elle comble, parce qu'il arrive qu'elle les désespère.

Déjà peu après l'autre guerre, à Brest, ville d'apparence fort indifférente à la musique, s'étaient constitués deux groupements d'amateurs consolidés par les musiciens du Théâtre. Un Charles Münch ne dédaignait pas de diriger leurs concerts. Le brestois moyen s'habitua à l'idée que la fête ou gaie ou plaintive des sons pouvait naître sans que Manon s'assît à sa petite table, sans que Mme Butterfly s'ouvrît la gorge : un soupçon le prenait qu'on lui avait jusque là caché quelque chose.

Cependant, à l'écart, dans un ou deux salons bien clos, de petits groupes se réunissaient de loin en loin, qu'on eût cru de conspirateurs. Ils desservaient dans un convenable mystère le culte de cette musique appelée « *de chambre* », faute d'un meilleur nom et qui est à toute autre musique ce que le cristal est au verre, le blanc parfait à l'arc-en-ciel, la passion au désir, la prière à la paternité, la pensée à l'instinct. Quatre ou cinq, mettons huit ou dix exécutants, une maigre douzaine d'auditeurs, cela ne pouvait faire un grand remous dans une ville de cent mille âmes. Mais, ah ! n'allons pas reprocher à des délicats leur plaisir égoïste, un peu hautain, vaguement dédaigneux ; à ces exigeants, une peine inutile. Ils ont entretenu le feu ; dans des lieux où la musique est menacée par l'effervescence de foules sans fin rejetées au rivage avec l'écume de la vague et qui semblent tirer vengeance du bruyant calme des mers, ils l'ont célébrée par ce qu'elle a de plus exquis, après quoi il n'y a plus que le silence. Ils n'ont pas laissé proscrire son culte pur, permis que les idolâtries l'étouffent. Hier donc, ils étaient huit (quand par hasard nul n'embarquait) ; demain, vous le verrez, ils seront douze, comme les Apôtres ; puis ils oseront porter leur offrande en plein jour et le même Brestois que Münch aide à s'évader de *Paillassé* ira boire avec simplicité aux urnes inclinées par les anges.

Alors, la soif appelant la source, qui empêchera qu'après une poignée d'honorables ou distingués talents — les Louis Aubert, les Ladmiraux, les Le Flem, les Jean Cras, les Ropartz — la Bretagne ait son Rameau, son Couperin, son Debussy, son Fauré, son Saint-Saëns ?

Il suffit peut-être que le fruit ait le temps de mûrir : que la terre, menacée, vieillisse.

Jean SERGENT.



Prénoms bretons d'autrefois

L'ÉTUDE des prénoms constitue un élément de l'anthroponymie bretonne encore insuffisamment « travaillé », et nécessiterait à vrai dire des observations méthodiques portant sur les différents siècles échelonnés entre le IX^e et le XVII^e.

Cette étude, il ne saurait être question de l'entreprendre dans le cadre d'une revue non spécialisée, aussi me contenterai-je d'attirer sur elle l'intérêt des lecteurs de la N.R.B., en souhaitant que quelques uns d'entre eux viennent se joindre aux chercheurs déjà attelés aux problèmes d'onomastique armoricaine, et contribuent ainsi à en faciliter la solution.

◇ ◇ ◇

Les prénoms, qui, dans le cadre de ce bref aperçu, pourraient être plus justement désignés par l'appellation restrictive de « noms de baptême », tiennent une place importante dans l'anthroponymie générale.

Ils ont précédé, pour la plupart, dans la société européenne les patronymes proprement dits, en un temps où n'existaient pas encore les appellatifs héréditaires transmissibles d'une génération à l'autre dans une même famille, et devenus peu à peu obligatoires dans les différents pays occidentaux. En dehors même de toute préoccupation d'ordre étymologique, leur étude est des plus attachantes, et susceptible d'ouvrir maint horizon sur des mœurs et des coutumes aujourd'hui disparues, sur le culte des saints nationaux et étrangers, sur la diffusion des légendes épiques au Moyen-Age, sur les influences de la mode dans leur dévolution, etc...

Des « sondages » effectués dans les archives d'une localité déterminée permettent de se rendre compte des préférences de la population de cette localité pour tel prénom ou telle catégorie de prénoms à travers les âges, et font constater tantôt des disparitions, tantôt des innovations reflétant les unes et les autres quelque tendance spirituelle plus ou moins consciente.

◇ ◇ ◇

Lorsqu'on se reporte aux pièces les plus anciennes des cartulaires d'abbayes, par exemple celles du cartulaire de Saint-Sauveur de Redon, on se rend compte du fait que les personnages cités dans ces documents, ainsi que ceux qui les ont signés, sont désignés par un nom

unique, lequel appartient le plus souvent à l'anthroponymie bretonne, et occasionnellement à l'anthroponymie germanique importée en Gaule par les Francs : CATHOIRAN, *fidejussor* (960) ; FINITAN, *bonus vir, testis* (1030) ; HAEMERICUS, *Aicardi filius, testis* (988), etc...

A mesure que l'on descend le cours des âges dans la chronologie de ce recueil si précieux, on observe que la proportion des noms étrangers à l'onomastique nationale va en s'accroissant, il arrive souvent que le père et le fils étant mentionnés dans un même document, le premier a un nom breton et le second un nom germanique : ALFREDUS, *midus, filius Hervei de Pirric* (1128).

On assiste à l'apparition des surnoms ou des sobriquets qui, d'abord particuliers à un personnage déterminé, finissent par s'attacher à la famille de celui-ci et par devenir héréditaires : Bleninet *Rufus* (1051), Daniel *Prepositus* (1133).

Lorsque l'usage de surnoms et de sobriquets d'origine les plus variées se sera généralisé, et que ceux-ci se transmettront naturellement du premier personnage désigné par l'un d'eux à ses descendants, on pourra enfin parler de « prénoms » et de « noms de famille », les premiers étant dévolus au baptême à un individu, lui appartenant donc en propre au sein de sa communauté, les seconds s'appliquant indistinctement à tous les membres de cette dernière.

◇ ◇ ◇

Il est souvent arrivé que le surnom donné à un particulier, pour le distinguer d'autres personnages ayant le même nom que lui, ne fût autre que le nom de son père. (Un tel usage est d'ailleurs encore courant dans nos campagnes, quatre cents ans après l'institution de l'état-civil). C'est pourquoi, de très nombreux noms de famille actuels ne sont d'autres que d'anciens noms de baptême encore donnés comme tels, ou complètement abandonnés aujourd'hui.

On s'en apercevra en parcourant la liste qui suit, laquelle est loin de grouper la totalité des vieux prénoms bretons jadis dévolus ici ou là en Bretagne bretonnante, et de laquelle on a volontairement exclu comme étant trop communs les Yves, les Alain, les Hervé, les Corentin et quelques autres.

(Pour ne point trop surcharger cet article de références, j'ai réduit le nombre des exemples et celui des localités sur lesquelles ont porté mes recherches. Les abréviations *Saint-Mel*, *Saint-Math.*, *Saint-Mart.* concernent les paroisses morlaisiennes de *Saint-Melaine*, *Saint-Mathieu* et *Saint-Martin*).

◇ ◇ ◇

- AUDREN an *Glydic*, Plouzané, 1477.
- AUFFRET *Bodrimon*, St-Mel. 1596 ; *Offret* Mingam, St-Mart. 1681 ; *Auffret* alterne avec les formes françaises *Auffroy*, *Auffray* pour désigner un *Guillemot*, à St-Mel., de 1651 à 1654.
- AUREGAN, prén. féminin : *Auruguen Caditou*, Plouzané, 1477 ; *Aurégine Quenet*, Quimper, 1539.
- AZENOR, prén. féminin. *Azenore* et *Adénore* Briand, St-Mel. 1652 ; *Adénore* ou *Honorée* Le Lonce, id. 1628.
- BERTHELÉ *Pabelle*, St-Mel., 1593 ; B. Le ROUX, St-Mart. 1697, etc..
- BERTROM, bretonnisation de *Bertrand*. B. Le Bihan, St-Mel. 1597 ; B. *Errault*, id. 1625.

BIZIEN *Abgrall*, St-Mart., 1615 ; B. *Acquiter*, id. 1729. Est encore porté, mais tend à disparaître complètement comme prénom.

BLEUZEN *Prigent*, Saint-Mel. 1619. *Floride*, dite en breton *Bleuzen Morice*, id. 1621. Traduit aussi : *Flore*, *Florida*, id. 1603.

BRANDAN, fils de n. h. *Michel Rattier*, Porspoder, 1744. Il apparaît que les fonctionnaires et les marchands étrangers à la Bretagne, comme c'est le cas pour ce *Rattier*, ne dédaignaient pas de donner un prénom breton à leurs enfants nés dans le pays.

BRIAC. *Briacq* Dallemar, Plouagat (C.-du-N.), 1643.

BRIAND. *Brient an Tréménel*, Plouzané, 1477.

BRIEUC *Le Ball*, St-Mel., 1646 ; B. *Jagon*, id. 1644 ; B. *Kernozgar*, 1477.

CADORET. *Kadoredus Jestini*, c'est-à-dire *Kadoret* fils de *Jestin*. Quimper, XIII^e siècle.

CAJANTEC *Marec*, St-Mel. 1613.

CONAN *David*, Morlaix, 1472 ; C. *Raualec*, St-Mel., 1635, C. *Piezrezen*, id. 1607.

CONOGAN. *Cognoga* (i) *Quéméner*, St-Mart. 1594.

COUPAIA (nom breton de sainte Pompée, encore donné comme prénom au siècle dernier dans le Trégor). C. *Le Roux*, St-Mel. 1687.

DERRIEN. *Cren*, St-Mart. 1686, D. *Vizien*, id. 1688, etc. En déc. 1937, un *Derrien Le Cam*, origin de Commana décédait à Morlaix.

DIDER (éponyme de Plouider). *Dijter Lesellec*, Plouescat, 1557.

DIVY. Doit encore apparaître comme prénom dans le Léon, car je trouve un *Divy Luguern* mentionné dans l'édition brestoïse de *l'Ouest-France* du 11-4-47.

DRONIOU, *filium Gaufridi Kadarodi*, Quimper, 1285 ; *Druniou*, fil. *Rinaloni*, Quimperlé, 1088.

EDERN. *Hedern, filius Nud*, Quimperlé 1128. Les initiés à la littérature galloïse ancienne savent qu'*Ederyn* *fad Nud* (*Eder* fils de *Nudd*) joue un rôle important dans le *Matrnoqt de Gereint et Erind*. (Édit. Loth, t. II, pp. 120-185). Il est au moins surprenant de trouver dans les chartes de Sainte-Croix de Quimperlé un personnage du nom d'*Edern* dont le père se nommait *Nud* (aujourd'hui *Nuz*). La chose, à mon avis, ne peut s'expliquer que par la popularité dont jouissaient les contes dans lesquels apparaissent ces deux noms aussi bien en Bretagne qu'au Pays de Galles, au XII^e siècle. Un *Nuz* breton aura été très fier de donner à son fils le nom d'*Edern*, héros d'une histoire merveilleuse à l'époque répandue chez nous. Quel dommage que les textes bretons consignants de telles histoires aient disparu à jamais !..

ENORA *Théaudec*, St-Mel. 1615.

-ERRELL, *Nobilis Mulier*, Quimperlé 1196-1202.

ERNOT an *Bris*, Plouzané 1477. *Ernauld Abéguillé*, St-Mel. 1668.

EUZEN, EOZEN. *Eudun Guennuc*, Quimperlé, 1126, *Eudonem filium Doenerth* (Euzen fils de Donnars) Quimper (XIII^e siècle).

EVEN. *Eguenus, filius Derian*, Quimperlé 1096 ; *Even Le Gros*, Guinnaéc, 1764.

FRAVAL. *Fragual Freleoc* (Cartul. Landévennec, édit. La Borderie, p. 173), *Fragual Fradleuc*, (Cartul. de Quimperlé, édit. L. Maitres p. 90) *Fragual Fradleuc* (Cartul. de Quimper, édit. Peyron, p. 7), 12^e comte de Cornouaille (X^e siècle).

GÉLÉART *Migabel*, maréchaussée de Quimper, 1712.

(A suivre)

F. GOURVIL.

Le Coin des Fureteurs

QUESTIONS

71. — A PROPOS DU « GARDIEN DU FEU » DE LE BRAZ.

Dans cette œuvre connue d'A. Le Braz, le phare de Gorlebella est-il le phare d'Armen et le premier phare où Goulven et Delaïk ont vécu leurs premiers jours de bonheur est-il le phare de la Pointe Saint-Mathieu ?

Y a-t-il un fond historique à ce drame ? Georges THOMAS.

72. — DES BRETONS AUX AÇORES ?

D'après des renseignements rapportés par un ami qui passa quelques jours aux Iles Açores, en 1935, il existerait à l'île Sao Miguel des descendants d'une colonie bretonne qui y serait établie depuis le XVII^e siècle. Ils habiteraient un village où les noms bretons se reconnaîtraient encore, ainsi que quelques mots restés mêlés au Portugais.

Pourrait-on avoir des détails plus précis ? D^r C. LAURENT.

73. — RITE MORTUAIRE.

À la fin du XIX^e siècle, dans la région brestoïse, dès que quelqu'un rendait le dernier soupir, l'usage voulait qu'on vidât aussitôt tous les vases de la maison et qu'on arrêât les pendules. Vieux souvenirs, sans doute, de traditions païennes. Cet usage existe-t-il encore quelque part ?

Un vieux brestoïse.

74. — CALCUL PAR « COCHES ».

Vers 1910 dans la région nantaise les comptes des boulangers étaient tenus sur des sortes de « règles » ou batons qu'on avait coupés en deux et dont une partie était remise par le boulanger à chaque client et l'autre conservée à la boulangerie. Le client apportait sa « règle » qu'on rapprochait de la moitié restée au magasin et sur les deux morceaux réunis on faisait une « coche » à chaque fourniture.

Ce procédé de comptabilité s'est-il maintenu ?

Un boulanger de Paris.

75. — LES EAUX MINÉRALES DE LA CHÉNAIE.

L'article de M. Christian Maréchal publié au n^o 4 renferme le passage suivant de la lettre inédite où La Mennais vante à Cousin, les agréments de la Chénaie : « Nous avons... dans le voisinage, des eaux minérales assez renommées ». Quelles sont ces eaux minérales en renom, et serait-il possible de donner, en guise de commentaire à ce texte, quelques précisions sur elles ? *Un Nantais.*

76. — UNE MISSION AUPRÈS DE CARRIER.

Le conventionnel lannionnais Gabriel-Hyacinthe Couppé, qui s'était enfui de Paris après la journée du 31 mai 1793, avait été arrêté et incarcéré. Le 17 juillet, le conseil général de la commune de Lannion « pénétré de sensibilité sur l'arrestation du citoyen Couppé... dont le civisme le plus pur s'est constamment soutenu depuis le commencement de la Révolution » arrêta de lui écrire pour lui témoigner son attachement et son intérêt et de rédiger une adresse à la Convention nationale pour demander sa mise en liberté. Mais voici qu'on annonce l'arrivée de Carrier dans le département des Côtes-du-Nord. Le conseil général ne s'était-il pas inconsidérément engagé et n'allait-il pas être suspect de girondinisme, voire de fédéralisme ? Aussi le 19 septembre, la municipalité de Lannion délégua Daniel-Epiphane Brichet et Nicolas-Jean Despoirriés vers le proconsul pour l'assurer qu'aucune municipalité ne chérissait autant la Révolution et n'était plus dévouée à la Convention qu'elle-même. Or, Carrier ne vint pas dans le département. On voudrait savoir si Brichet et Despoirriés accomplirent néanmoins leur mission.

Léon DUBREUIL.

77. — THOMAS DE KERIDEC.

Le banquier lannionnais Thomé de Keridec. Qui pourrait me fournir des renseignements sur son compte ? (XVII^e siècle).

Léon DUBREUIL.

78. — L'AGRONOME KERBRAT.

Dans l'*Histoire économique de la propriété* de d'Avenel, tome I, page 293, je lis : « Le paysan, écrivait en 1666 un agronome du nom de Kerbrat, est difficile à persuader... »

Qui pourrait donner des renseignements sur ce Kerbrat qui était certainement breton ?

A. GROS-GNOME.

79. — PETITS OSSUAIRES INDIVIDUELS.

Dans la très intéressante édition que votre collaborateur A. Dupouy vient de donner du *Journal de voyage* de Michelet en Bretagne (1831), je relève page 50 une observation faite à Plestin (C.-du-N.).

« Charnier paré, comme une boutique d'un étalage de crânes humains, on les met d'abord dans des boîtes (sic) de bois fragiles qui sont bientôt brisées, l'étiquette du plus récent portait 1824 ».

Mon père, originaire de Bretagne, me dit avoir vu de ces petits ossuaires individuels renfermant la tête du défunt mais il croit que c'était à l'intérieur des églises et il pense que ce n'était pas « d'abord » c'est-à-dire immédiatement après la mort, mais très longtemps après

l'enterrement, qu'on conservait ainsi le « chef » de quelques notabilités. Que sait-on de cet usage ? A-t-il disparu ?

Jeanne P..., Bretonne d'origine.

80. — RUFFEL.

Madeleine Desroseaux dans son livre *La Bretagne inconnue* traduit : *Menez Kastel Ruffel* par montagne du château de l'essoufflement... Dans quel dialecte ou quel dictionnaire trouve-t-on *Ruffel* = essoufflement ?

Nota : beaucoup de *Ruffel* ou *Rufflet* sont situés au haut de côtes escarpées : ex. : *Menez Kastel Ruffel* (Roudouallec-Morbihan), rue du *Ruffelet* (Saint-Brieuc), bois du *Rufflet* (Plouvara, Côtes-du-Nord), etc... BRUG AR MENEZ DU.

81. — DRON DOUE.

Une expression bien poétique était encore en usage dans le Goëlo, entre Leff et Trieux et vallée du Trieux, il y a 40 ans. On appelait : *Dron Doue* le bourdonnement, annonciateur de beau temps, que l'on entendait, l'après-midi, sous les arbres, les jours sans vent. Les vieux traduisaient en français : *trône de Dieu*... Or, il semble que la traduction : *Bourdon de Dieu* serait plus exacte ? On trouve, en effet, les analogies suivantes : en gaëlique : *Drones* sont les tuyaux du bag-pipe; en anglais : *Drone* = Bourdon ; *to drone* bourdonner.

BRUG AR MENEZ DU.

82. — LA DUCHESSE DE BERRY EN BRETAGNE.

Le passage de la duchesse de Berry a été signalé dans beaucoup de localités de Bretagne avant son équipée. Quelques fureteurs pourraient-ils se faire l'écho de ces traditions ?

A.-H. DIZERBO.

83. — JOUR DES PAUVRES.

Il y a 50 ans dans le Nord-Finistère, les « pauvres » avaient un jour spécial dans la semaine pour aller mendier. Sait-on quelque chose de cet usage ?

Un breton de Versailles.

84. — LES BRETONS ET LE BATON.

Les Bretons ont toujours été des bâtonnistes experts. Exemple Paul Féval père qui, à la salle de Ch. Lecour, battait tout le monde et entre autres Théophile Gautier. Attaqué par un apache, avenue des Ternes, Paul Féval le tua, d'un seul coup. Or, l'escrime du bâton n'est-elle qu'une tradition verbale ? Quelqu'un connaît-il un vieux traité de bâton, ou un ouvrage où il soit question de l'emploi de cette arme ?

RÉPONSES

2. — LA JOUBARBE.

Sur le toit de différentes fermes de Kergloff (Finistère), j'ai vu des touffes de Joubarbe. Une vieille paysanne, locataire d'une ferme depuis 35 ans, m'a affirmé que la touffe était toujours au même endroit depuis la Saint-Michel où elle est entrée dans sa ferme. La Joubarbe passe ici pour guérir les maux d'oreille. G. THOMAS.

Dans le canton de Plogastel-Saint-Germain (Finistère) on trouve beaucoup de Joubarbe sur les toits, par exemple, pour indiquer seulement les routes, à l'entrée de Gourlizon à gauche quand on vient de Douarnenez à Landudec, à l'entrée de la propriété Foy et à gauche en sortant de ce bourg en allant sur Plouhinec. Un Bigoudien.

Ayant suivi le *Tour de l'Ouest*, j'ai remarqué de nombreux plants de Joubarbe sur les toits. J'en ai noté quelques-uns : dans le Morbihan, à Pluhelin (canton de Rochefort) à 6 kilomètres avant d'arriver à Questembert, puis à 15 kilomètres sur la Vannes (sur un puits et sur un mur), et enfin, après Auray, à 9 kilomètres sur la ville) sur une maison à gauche. Entre le Faouet et Carhaix on rencontre plusieurs Joubarbe sur les toits par exemple juste à la limite du Morbihan et du Finistère. LE GALLO.

En Belgique, la Joubarbe attire-t-elle les abeilles ? ... « (Pessain d'abeilles) ira... se fixer sur le toit de chaume d'une étable, au voisinage d'une Joubarbe. La fleur de tonnerre, poussée entre les brins de paille... » (Edmond Picard — *Paysages juridiques*, dans le recueil « *La villa bon accueil* », offert par ses amis à Léon Clédat) Un étudiant en droit

Il nous semble inutile de continuer l'enquête. Il paraît bien établi que cette plante grasse se trouve un peu partout. On nous la signale même en pleine ville de Quimper, sur un mur rue du Couédic.

16. — LE K BARRÉ.

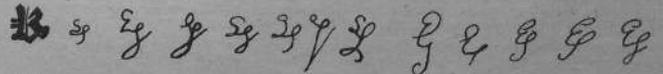
Il est vraiment curieux de constater que l'esprit humain essaie par des moyens variés d'établir des distinctions sociales, au mépris de l'Égalité dont le nom figure cependant dans la devise de nos Républiques successives. Après la particule dite nobiliaire, et qui ne l'est pas, après le trait d'union de la « noblesse républicaine », le K/ vient donc jouer sa partie.

On m'avait bien dit, à l'île Maurice, qu'une famille d'origine bretonne, qui se croit noble parce qu'elle a un nom à particule, et qui n'est d'ailleurs que d'assez vieille bourgeoisie, considère comme une preuve de noblesse le fait d'utiliser le K/ et en réclame, ou presque le monopole dans l'île. Il me semble même que les Joubardes locaux utilisent le K/ lorsqu'ils citent son nom.

Mais je croyais cette petite manifestation de vanité spéciale à l'île Maurice, et l'éloignement pouvait l'excuser. Je vois, d'après les réponses parues dans le *Fareteur*, qu'il commence à en être de même en Bretagne. Comme il est bien ennuyeux que seules les familles pouvant faire précéder leur nom d'un *de* ou d'un K/ se disent nobles, je signalerais qu'en certains points de la France on estime que l'article *Le* devant un nom breton est un signe de noblesse, et voici, je pense, plus de la moitié des Bretons anoblis d'office.

Si l'on veut se reporter aux textes anciens, il suffit de consulter les registres paroissiaux de baptêmes, de mariages et de décès antérieurs à la Révolution. J'ai personnellement relevé ceux de plusieurs communes, et je puis affirmer que, presque toujours, aux XVII^e et XVIII^e siècles, le *Ker* s'écrivait K/, que le nom soit de lieu ou de personne, noble ou roturier, dans le corps de l'acte ou dans les signatures, en cursive ou en caractères d'imprimerie. Si le parrain du fils de Pierre K/hoas, meunier à K/azatu, est messire Pierre de K/vezenec, tout s'écrivait avec un K/.

Cependant, en cursive, le signe diffère assez souvent du K/ de l'imprimerie. Il ressemble habituellement à un L, à un E, à un Z grec, qui se prolongerait vers le bas par un s ancien, avec une boucle supérieure et une boucle inférieure. Le tout ressemble parfois à un G.



1614

1696

1698

1681

1684

Les mauvaises lectures du K/ peuvent amener des erreurs cocasses, comme celle que commit l'auteur d'une monographie de Fouesnant parue vers 1908. Il n'avait pu identifier ces signes bizarres et les transcrivait toujours par un simple K lorsqu'il reproduisait un vieux texte : Kolet, Kcarlion, Kven. Et même dans un acte de baptême il écrivit Tréhouret de 14 struat pour Tréhouret de Kerstrat (comme

ailleurs il lisait grenadier là où il y avait chevalier). Chose curieuse, le nom de l'auteur est Kernels.

Le signe cursif décrit plus haut ne représente pas toujours le Ker, car je l'ai trouvé suivi de nène et signifiant alors Catherine (que la Catherine soit noble ou roturière).

En résumé, et qu'il ait l'un ou l'autre sens, le K/ est un signe abrégé au même titre que —*ment* pour —*ment* ou *Xphle* pour Christophe, et il n'y a pas lieu d'y attacher d'autre signification.

Quelle est la date la plus ancienne ? Je n'ai pas fait de recherches spéciales à ce sujet ; je puis seulement signaler que j'ai sous la main un manuscrit de 1614 où le K/ se trouve sous ses deux formes, caractères d'imprimerie ou cursifs. Quant à son emploi le plus récent... les bombes ont détruit la Buvette K/sall sur les glacis de Brest. J'espère, pour les buveurs et pour les amateurs de la tradition, que nous l'y reverrons.

Le K barré était encore employé récemment. Je l'ai vu sur une tombe qui n'est pas ancienne à Carhaix. Sur le monument aux morts de Gourlizon, tous les noms de village en Ker sont écrits avec un K barré.

J'ai connu un officier du Finistère du nom de Kerrien qui, enregistré Krien, passait pour alsacien, le nom ayant une parfaite allure germanique. M. de K.

Dans la presqu'île de Guérande où tellement de hameaux sont des Ker, on connaît le K barré. Un docteur signe toujours avec un K barré. A la Baule plusieurs villas modernes écrivent leur nom avec un K barré : K/avel par exemple pour Keravel.

Le K barré est encore en usage chez ceux qui, comme moi, ont souvent à écrire des noms de village.

On trouve dans le manuel de paléographie de Maurice Prou que les scribes du Moyen âge ont employé, pour remplacer les lettres ou les syllabes supprimées, un certain nombre de signes.

« Le second signe, écrit-il, qui d'ordinaire tient lieu de syllabes *er, ir, re, ri*, « ou même simplement de la lettre *r* se rapproche par sa forme du chiffre 7 ».

C'est ce signe que l'on voit d'abord figurer à côté de la lettre *k* et que l'on a peu à peu remplacé par une simple barre.

Au Moyen âge également le *p* traversé d'une barre signifiait *per*. De même le *q* traversé d'une barre signifiait *quer* et pour faire la barre de *ve q*, on a fait une boucle vers la gauche et l'on a eu le *g* minuscule de l'écriture cursive qui est fréquent et souvent mal interprété. *Quer* est pourtant dans les vieilles chartes beaucoup plus courant que *ker*.

B. B.

35. — EMPLOI DES CLOCHES.

A Plougonven (F.), la cloche « municipale » annonce la fermeture du scrutin de vote le jour d'élections. Il y a une vingtaine d'années, elle annonçait les séances du Conseil Municipal.

Pour les baptêmes, il est d'usage à Kergloff et à Saint-Hernin de sonner deux coups pour un garçon et un coup pour les filles après le carillon. G. T.

37. — MARIAGE DE MINUIT.

A Dol-de-Bretagne, il y a une vingtaine d'années, le curé consentait à en célébrer quand pour une raison quelconque (deuil récent par exemple) on voulait éviter bal, assistance nombreux.

On m'a cité un mariage de minuit à Bordeaux vers 1925. Il y avait eu une grande réception dans la soirée, mais après la cérémonie les invités, qui revinrent au domicile de la nouvelle mariée, étaient tous parents de la famille. THOS.

Cet usage ne doit pas être breton. Dans le *Gustave Flaubert* de René Dumesnil (page 144) on parle d'un mariage célébré à Vernon (Eure) en 1829 « à onze heures et demi de soir selon une ancienne coutume ». Ad. LE GOAZIOU.

40. — UN MALOUIN « ROI DE MADAGASCAR ».

Dans « *Rois sans couronne* » de Marc de Villiers du Terrage (1906) on lit page 91 : « Un de nos compatriotes devint, dit-on, roi d'une peuplade indéterminée de Madagascar. Jean-Baptiste Cudeneu, natif de Saint-Malo, capitaine au long-cours,

après avoir commercé quelque temps à l'île de France, passa à Madagascar, vers 1815, pour cultiver le café et la canne à sucre.

Il apprit le malgache, ainsi qu'en témoigne son désir d'écrire un dictionnaire de cette langue et devint si populaire que les indigènes, bientôt, l'appelèrent « le bon père » et le nommèrent leur chef.

Mais le trop grand amour qu'il avait inspiré à ses sujets devint sa perte ; car, ayant eu la malencontreuse idée de leur annoncer son départ, ses fidèles partisans l'empoisonnèrent, pour conserver au moins sa dépouille. Ce fâcheux événement se produisit vers 1819 ».

Mais M. Dubreuil le signalant de retour (ou de passage) au Havre le 30 Mars 1819, il doit y avoir une erreur dans cette courte notice. D'autre part Cudeneu est un nom bas-breton. Le trouve-t-on à Saint-Malo ? H. LEMARIE.

43. — MARIAGES EN MAL.

Cette coutume existe ailleurs. A Marseille, par exemple, personne ne se marie en mal car... cela porterait malheur ! G. P.

Cette superstition — si superstition il y a — n'est ni récente, ni spéciale à la Bretagne. En effet, dans le « *Journal* » du voyage de Michelet en Bretagne en 1831 (qui vient de publier M. Auguste Dupont), on lit page 66 qu'à Angers « ... souvent on évite de se marier en mal... » Un lycéen.

46. — FUSTEL DE COULANGE ET LA BRETAGNE.

Voici quelques renseignements pour le XVIII^e siècle.

1^o Décès à Brest-Recouvrance d'écuyer Denis de Fustel, époux de Jeanne de Surville, le 10 octobre 1760, à l'âge de 73 ans.

2^o Mariage à Brest-Recouvrance, le 10 septembre 1750, d'écuyer Jean de Fustel de La Villechoux, fils du précédent, et de Cécile-Jacquette Marion, fille de Thomas et de Catherine-Thérèse Poulliquen, (dont Jean-Thomas, né le 11 août 1751 et Jeanne-Cécile, née le 2 décembre 1763. (Jean-Thomas épousa à Lignol, en 1775, Anne de Kerrouallan, d'après Kerviler, *Bio-Bibliog.*)

3^o Baptême à Brest-Saint-Louis, le 2 juillet 1786, de Jean-Alexis-Nicolas Fustel de la Villechoux, fils de Benoît-Servan, sous-lieutenant de vaisseau, et de Marie-Renée Le Mesnager.

4^o Nous n'avons pas trouvé l'acte de décès à Brest, en 1831, du père de Fustel de Coulanges.

5^o On trouve les actes de naissance et de décès à Brest, au début du XIX^e siècle, des enfants de Denis-Marie Fustel et de Sophie-Marie Bouvet. Daniel BERNARD.

54. — ENNOBLISSEMENT DE LA FAMILLE GLAYS.

A priori, je doute qu'il existe un édit autorisant la famille Glays à porter les titres de sieurs de la Villeaupré ou de la Villeaugal. Avant la Révolution, seul le nom patronymique possédait une certaine fixité ; quant aux surnoms terriens, aucune loi ne les régissait, et les familles bourgeoises aussi bien que les nobles les adoptaient comme bon leur semblait, sans que cela préjugeât de leur ennoblement. Les frères, les cousins, pour se différencier, portaient chacun le nom d'une ferme ou d'une métairie ; et s'ils vendaient cette terre, ou l'échangeaient avec un de leurs parents, ou en acquéraient une autre plus importante ou d'une dénomination plus agréable, ils changeaient de surnoms, laissant l'ancien au nouvel acquéreur. Beaucoup de personnages sont connus sous plusieurs dénominations successives, et le même surnom cache plusieurs individus.

Des lettres patentes n'étaient accordées que si une réunion de plusieurs terres nobles était érigée en une dignité quelconque : Châtellenie, baronnie, comté... Mais la Villeaupré et la Villeaugal ne devaient même pas être des terres nobles pour qu'au XVIII^e siècle leurs possesseurs se qualifiassent de sieurs et non pas de seigneurs (règle d'ailleurs non absolue). D^r C. LAURENT.

65. — « LA VACHE » JEU DE CARTES.

Il y a quelques renseignements sur l'aluette dans l'ouvrage monumental d'Henri d'Allemagne sur les jeux de cartes.

Vers 1720 « Dans toute la Bretagne... quelques cartiers (on désignait ainsi les imprimeurs de cartes) du littoral, tels que Jean Bernard à Brest, Jacques Stot à

Saint-Malo, Ozannet à Lorient, éditaient aussi des cartes à enseignes espagnoles pour jeux de l'aluette, très en honneur près des matelots et des pêcheurs... »

L'auteur parlant de la clientèle des « cartiers » de Brest, indique que les débouchés étaient surtout près des marins et aux colonies et particulièrement pour le jeu d'aluette.

HÉLIAS.

Vers 1930 j'ai souvent vu jouer l'aluette sur les côtes, de Nantes à Concarneau. Mais je crois ce jeu absolument inconnu à 5 kilomètres dans l'intérieur des terres. C'est un jeu de marins.

YVES PENNEC.

En 1930, les terre-neuvas de Plouha et de la vallée de la Rance jouaient « à la Vache », qui serait le jeu d'Aluette.

D^r C. LAURENT.

67. — L'INSTITUT AGRICOLE DE COETBO.

C'est le grand journaliste Emile de Girardin qui, après avoir lancé son *Journal des connaissances utiles*, fonda cet Institut où des jeunes gens pauvres étaient logés, nourris et entretenus gratuitement.

Mais il me semble que l'entreprise échoua malgré une subvention accordée, au temps de Louis-Philippe, sur les fonds secrets. En Mai 1835 le ministère fut interpellé à ce sujet.

DREANO.

En 1831, la Société Nationale d'Agriculture établit à Coetbo (près de Guer) une fabrique de sucre de betterave et un Institut agricole où devaient être admis gratuitement 200 élèves choisis dans toutes les régions de la France. Cet Institut fut fondé à l'instigation de M. de Girardin et fut dirigé par M. Hippolyte de Béchenez et M. Elie de Montgolfier. Il comptait les premières années une centaine d'élèves mais il subit bien vite le sort des établissements mal administrés et dut fermer ses portes.

Il était installé au château de Coetbo, très bel édifice du XVIII^e siècle, placé au centre d'un domaine de 250 hectares de terres et de bois. On y cultivait autrefois beaucoup de vignes. Le poète Saint-Amant vient souvent rendre visite à son propriétaire Jacques Troussier, marquis de Pontménéard.

Il lui dédia une pièce de vers intitulée : *La Vigne*.

*Je n'ai rien trouvé de si Lean
Depuis le jour qu'en Bretagne
L'erre de vallon en montagne
Comme la maison de Coetbo.*

Ce n'est pas seulement, ajoute-t-il pour son bel horizon, la fraîcheur de ses bois, ses champs fertiles, ses prés toujours verts, ses claires fontaines, ses longues avenues, ses parterres émaillés de fleurs.

*Mais bien pour ce coteau de vigne
Qui seul est de ma muse digne
Et que je veux si bien louer
Que Bacchus le puisse avouer.*

Le Château de Coetbo est actuellement habité par son propriétaire, le colonel Philouze.

D^r MOLAC (Guer).

39. — SUPERSTITIONS.

La superstition signalée à Paulc (Côtes-du-Nord) a existé ailleurs.

Dans son « *Voyage dans le Finistère* », décrivant les mœurs de 1794, Cambry, écrit : « Jamais dans le district de Lesneven on ne balait une maison la nuit ; on y prétend que c'est en éloigner le bonheur, que les trépassés s'y promènent et que les mouvements d'un balai les blessent et les écartent. Ils nomment cet usage *proscrit : Scuba an anaou* (Balaieusement des morts).

Aujourd'hui ces recommandations sont tombées dans l'oubli. Cependant quelques vieilles femmes les observent toujours.

D^r ODEYÉ (Lesneven).

Le Directeur de la Publication : FRANCIS LE BOUR'HIS-KERRIZIET.

Imp. Bretonne, Rennes, 31.1200, 11-17. Dép. légal : 1947 : 4^e T. 1202. T. 1.200.

Echos Bretons et Celtiques

Tristan Corbière

Ami-septembre a été célébré — avec quelque deux années de retard — le centenaire de sa naissance à Ploujean, près Morlaix, du poète Tristan Corbière.

C'est Roscoff qui a été choisi par les promoteurs de la célébration pour recevoir le médaillon du sculpteur Bourget, que le Comité avait décidé de faire exécuter à cette occasion.

En effet, ce port léonard a certainement exercé sur la vocation poétique de l'auteur de *Gens de Mer*, d'*Armor* et des *Amours Jaunes*, une influence bien plus grande que ne le fit Morlaix où résidait sa famille. C'est donc à juste titre que l'effigie de Tristan a été scellée sur la façade de l'immeuble qui fut sous le Second Empire la propriété du romancier maritime et armateur Edouard Corbière, père du poète, et dans lequel s'écoula une grande partie de l'existence de ce dernier. (L'immeuble en question est aujourd'hui occupé par le Laboratoire de biologie Lacaze-Duthiers, annexe de la Sorbonne).

La veille de l'inauguration du médaillon, une « Soirée Corbière » avait attiré dans une des salles de la localité un public choisi d'estimants et de Roscovites pour entendre parler d'une œuvre dont l'exégèse est restée à peine esquissée et dont la place qu'elle tient aujourd'hui dans la littérature ne saurait se mesurer à ses dimensions réduites.

Successivement MM. Ch. Lédan, qui connut Tristan en sa jeunesse, J. Le Marchant de Trigon, notre collaborateur F. Gourvil et Yves-Gérard Le Dantec dévoilèrent à leur auditoire quelque aspect de la vie et de l'œuvre du héros de la soirée.

Le jour de la cérémonie, MM. Y.-G. Le Dantec, président du Comité, et Théophile Briant, directeur de la revue *Le Goéland*, auquel revient une grande part du mérite de cette louable initiative, prirent successivement la parole pour faire don du médaillon à la ville de Roscoff et donner lecture de quelques poèmes.

(Les souscriptions pour ce médaillon peuvent être adressées au *Goéland*, chemin du Phare, Paramé (L.-et-V.), Ch. Postaux Rennes 26.726. Les boîtes les plus modestes seront reçues avec reconnaissance.)

PÉRIODIQUE PARAISSANT
TOUS LES DEUX MOIS

NOVEMBRE - DÉCEMBRE 1947 -
N° 6

Nouvelle Revue de Bretagne



SOMMAIRE

	PAGES
A nos Abonnés	401
A. RÉBILLON. — <i>La conspiration de Pontaltec</i>	402
E. DURTELLE DE SAINT-SAUVEUR. — <i>L'étrange histoire de Léon Blog et Anne-Marie Roulé</i>	409
René MAURICE. — <i>Reflets du Mouvement Symboliste sur l'Art en Bretagne</i>	419
F. LE BOU' HIS-KERRIZIET. — <i>Une vieille abbaye de Cornouaille (Suite et fin)</i>	426
Jacques LEYRON. — <i>Michélet en Bretagne</i>	437
Charles CHASSÉ. — <i>Louis XVII serait-il mort en Bretagne ?</i>	440
Y. LE MAIGNANT DE KERANGAT. — <i>Trafalgar vu par un Breton</i>	445
D' P. HARDOUIN. — <i>L'organisation des secours aux blessés de la bataille de Saint-Cast</i>	449
Maxime DU CAMP. — <i>Trois mois en Bretagne avec Flaubert</i>	457
Léon DUBREUIL. — <i>Le chanoine Hervé Pommeret</i>	466
<i>Les ossuaires-reliquaires en Bretagne</i>	468
<i>Le coin des jurateurs</i>	475
<i>Bibliographie.</i>	

Abonnement annuel : 450 frs - Le Numéro : 90 frs

RÉDACTION - ADMINISTRATION :
16, Boulevard de la Duchesse-Anne
RENNES

COMPTE CHÈQUES POSTAUX : RENNES 84-82

ONT COLLABORÉ A CE NUMÉRO

ARMAND REBILLON. Né à St-Georges-de-Reintembault (Ille-et-Vilaine). Etudes à Rennes (Lycée et Faculté des Lettres) et à la Sorbonne. Agrégé d'histoire et géographie en 1903. Professeur aux Lycées de Brest et de Rennes, puis en 1920 à la Faculté des Lettres de Rennes. Doyen de 1927 à 1940.

Ouvrages principaux : *Les anciennes corporations de la ville de Rennes* (1902) — *La vente des biens nationaux dans les districts de Rennes et de Bala* (1911) — *La situation du clergé dans l'ancien diocèse de Rennes à la veille de la Révolution* (1913) — *Les Etats de Bretagne de 1661 à 1789* (1932) — *Les sources de l'histoire des Etats de Bretagne* (1932) — *Manuel d'histoire de Bretagne* (1944). (Période pendant l'occupation sur les conseils de M. Galletier, alors recteur de l'Académie, ne put paraître avant la libération, la censure allemande en ayant jugé la publication « indésirable »).

Arrêté par les Allemands le 8 juin 1944, libéré par l'arrivée des Américains le 1^{er} août. Recommandé à la Gestapo par une fiche par l'intermédiaire d'un vétéran américain par le P.N.B. (Dossier trouvé à la Gestapo de Rennes après la libération).

RENÉ MAURICE, actuellement magistrat, est né à Lorient (Morbihan), le 24 juin 1892, d'une famille morbihannaise, originaire de Plémeur et de Lézennec-sur-Scorff.

Ouvrages : *Mœurs et Crimes à Lorient au XVIII^e siècle*; *Le théâtre de Lorient au XVIII^e siècle*; *En marge d'Azizade* (séjours de Pierre Loti à Lorient); *Un compatriote oublié* : François Jégou, historien lorientais (1820-1880); nombreuses études sur les peintres de la Bretagne Morbihannaise, notamment sur Henri Moret, Henri Barnoin, Lucien-Victor Delpy, Emile Compaud, Ernest Guéin, Maurice Cahours, Volet, etc.

Il a préfacé les *Souvenirs inédits sur Paul Gauguin et ses compagnons lors de leur séjour à Pont-Aven et au Pouldu*, par Emile Bernard; — *Une Saint-Michel, son prieuré, son lazaret* (contribution à l'histoire de Lorient) par François Jégou; — et enfin un ouvrage contenant 10 eaux-fortes originales de Pierre Rivallain sur Lorient, ville martyre.

D^r LOUIS DUJARDIN, Né à Saint-Renan (Finistère), le 17 mai 1885 où il exerça la médecine. Etudes Lesneven et à Rennes où il fut président de la Fédération des Etudiants Bretons. A écrit de nombreux articles historiques en langue bretonne. Ancien président du Breton Brug. S'intéressant aux recherches locales, a publié une brochure sur Victor Hugo à Brest. Depuis plusieurs années s'est consacré à l'étude de la vie et des travaux de Le Gonidec dont il termine la mise au point. Cette œuvre importante sur le grand restaurateur de la langue bretonne a été précédée de nombreuses recherches bibliographiques sur les écrivains de langue bretonne.

Lieutenant-Colonel LE MAIGNAN DE KERANGAT (Yves), né à Josselin en 1885, d'ascendance purement bretonne. St-Cyr 1906-1908. Officier de cavalerie. Guerre de 1914-18 au 2^e Régiment bretonne. Chasseurs. En mission en Sibérie en 1919 et 1920. Au Maroc de 1921 à 1929, dont trois ans à l'état-major du Maréchal Lyautey. Guerre de 1939-40 comme Commandant du 4^e Groupe de Reconnaissance dans la Sarre, puis comme Commandant du 2^e Spahis Marocains. Prisonnier en juin 1940. Revenu en France en août 1941. Fait partie d'un réseau de renseignements pendant l'occupation. Commandeur de la Légion d'honneur. Secrétaire de l'Association Bretonne. Auteur de notices historiques et généalogiques dans diverses revues et d'un récit de voyage publié par l'Illustration (avril 1921) : « De l'Oural à Pékin à travers les steppes de l'Asie Centrale ».

D^r P. HARDOUIN, né à Rennes le 11 avril 1874. Etudes à Ecole Saint-Vincent. Actuellement professeur honoraire à l'Ecole de Médecine de Rennes et associé national de l'Académie de Chirurgie de Paris. En dehors de publications médicales variées, a fait de nombreux travaux sur la chirurgie et les chirurgiens à Rennes et en Bretagne au XVIII^e siècle. Vice-président de la Société d'Archéologie d'Ille-et-Vilaine.

EDMOND DURVILLE DE SAINT-SAUVEUR, né le 3 mars 1881, à Moisdon-la-Rivière (Loire-Inférieure). A fait des études à Rennes, au collège Saint-Vincent, et à la Faculté de Droit. Agrégé des Facultés de Droit. Président de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine. Enseigne depuis de longues années l'histoire du droit français à la Faculté de Droit de Rennes, dont il est doyen honoraire.

A publié diverses études d'histoire du droit : *Etude historique sur les droits de bail seigneurial et de rachat en Bretagne*; *Les pays d'obédience dans l'ancienne France*; *Recherches sur l'histoire de la théorie de la mort civile des religieux, des ecclésiastiques au XVI^e siècle*; *Equiter Baron et l'école de Bourges avant Urias*.

Son ouvrage principal est une *Histoire de Bretagne, des origines à nos jours*, 2 vol. in 8°. La première édition a été publiée en 1925. L'ouvrage a été couronné par l'Académie Française qui lui a décerné en 1938 le grand prix Gobert. Une troisième édition a paru il y a quelques mois.

N° 6.

NOVEMBRE-DECEMBRE 1947.

Nouvelle Revue de Bretagne

A NOS ABONNÉS

AVEC son numéro 6, la N. R. B. termine sa première année d'existence. Contre vents et marées, avec un peu de retard sans doute, elle a tenu les promesses de son programme ; les encouragements qui lui parviennent, semblant indiquer que la formule était bonne.

La N. R. B. adresse donc ses remerciements aux bons ouvriers de cette réussite ; à ses abonnés tout d'abord, dont la sympathie, surgie de tous les coins de l'Empire, s'exprime parfois en termes bien émouvants ; à ses collaborateurs ensuite, représentants si distingués de l'intellectualité bretonne, qui veulent bien apporter à nos bulletins, leur concours doublement gracieux.

A dire vrai, nos abonnés sont aussi, pour la plupart, nos collaborateurs. Grâce à eux le « Coin des Fureteurs » devient une réalité pittoresque, où ne chôment ni les questions ni les réponses. Nous leur demandons de redoubler ce concours bienveillant.

Nous leur demandons aussi, si la N. R. B. leur a plu, de renouveler leur abonnement. Ils ne s'étonneront certainement pas, à notre époque d'inflation vertigineuse, de la majoration du prix. Nous sommes forcés de porter l'abonnement annuel à 450 francs pour l'année 1948.

Donc, à tous nos amis : heureuse année 1948 ! Et faisons nôtre, en terminant, le vieux dicton de nos pères :

Noël ! Noël ! A galon vad
Da tud an ty man blavez mad'.

LA CONSPIRATION DE PONTCALLEC

La Conspiration de Pontcallec, au temps de la Régence, est souvent présentée comme une sorte de soulèvement national breton et les quatre malheureux gentilshommes qui furent décapités à Nantes, sur la place du Bouffay, le 26 mars 1720, ont été considérés comme des martyrs de la cause de l'indépendance bretonne. Cela surtout depuis que La Borderie a fait un dramatique récit de leur aventure. C'est, en tout cas, avec la querelle La Chalotais-d'Aiguillon, l'un des rares événements de l'histoire de la province qui soient assez généralement connus et, comme l'autre, il se prêtait à entretenir la légende d'une Bretagne toujours prête à la révolte contre la monarchie française.

En réalité l'on se fait une idée fautive des événements de Bretagne lorsqu'on les considère de cette façon, comme des épisodes d'un conflit séculaire entre la province et le royaume. Le véritable caractère de ces événements n'apparaît que lorsqu'on les replace dans leur véritable cadre, celui de l'histoire générale de la France, et qu'on les considère comme des incidents locaux d'affaires qui intéressaient le royaume tout entier.

La conspiration de Pontcallec ne fut ainsi qu'une manifestation bretonne de la réaction qui, au lendemain de la mort de Louis XIV, souleva l'opinion dans toute la France, particulièrement dans la noblesse, contre l'absolutisme du grand roi. Cette réaction put se manifester en Bretagne avec plus d'éclat qu'ailleurs parce que la noblesse y possédait des moyens d'action plus efficaces : non seulement un parlement qui recouvra son droit de remontrances en même temps que les autres parlements du royaume ; mais aussi une assemblée politique, les Etats de la province, où l'ordre de la noblesse dominait, tous les gentilshommes y ayant droit de siéger. Avec ceux de Languedoc, les Etats de Bretagne étaient, parmi les assemblées analogues subsistant encore, celle qui était demeurée la plus active et la mieux pourvue de moyens de résistance. Or les historiens de la conspiration de Pontcallec, s'attachant aux détails de celle-ci, ont longtemps négligé d'étudier comme il convenait la politique de la noblesse bretonne telle que l'action de ces grands corps provinciaux permet de la connaître. On se contente de

nous donner l'impression que cette noblesse, menacée dans ses privilèges, s'était légitimement insurgée pour les défendre. Mais, sur la nature et l'origine de ses griefs, ils ne nous donnent guère de précisions qui nous mettraient à même d'apprécier la valeur de ses prestations et de comprendre ses véritables sentiments.

La Bretagne avait, comme le reste du royaume, connu le prix des guerres ruineuses de Louis XIV. On y avait introduit les nouveaux impôts créés pour la France entière, capitation et dixième des revenus, qui, pour la première fois, frappaient les nobles comme les roturiers. On l'avait soumise également à toutes les opérations fiscales extraordinaires qui étaient alors la ressource du gouvernement aux abois. Pour faire face aux exigences royales, les Etats de Bretagne avaient eu surtout recours aux emprunts, portant leur dette de 4.500.000 l. en 1690, à 34 millions en 1715. Exclusivement formés de privilégiés, prélats, gentilshommes et notables bourgeois, ils n'admettaient pas volontiers d'établir, comme faisait le roi, des impôts pesant sur tous, et ce n'est qu'après une longue résistance qu'ils s'étaient résignés, en 1709, à instituer, sur les instances du gouvernement, un droit d'entrée sur les boissons aux limites de la province. A la différence du vieil impôt des *devoirs* qui ne taxait que la vente au détail, ce nouveau droit atteignait tous les consommateurs, gros et petits. Aucune mesure n'avait soulevé plus vive irritation dans la noblesse.

Pour comprendre les rapports des Etats avec le pouvoir royal, il faut se souvenir qu'aux impôts levés directement pour le compte du roi, s'ajoutaient en Bretagne des impôts levés par les Etats, impôts qui servaient au paiement du don gratuit consenti par eux dans chaque session, ainsi qu'à l'acquit de leurs propres frais et des dépenses mises à leur charge par le gouvernement.

Tant que la guerre avait duré et que Louis XIV avait vécu, le sentiment des nécessités publiques et le prestige personnel du souverain avaient prévenu de trop vifs mouvements de résistance au sein de l'assemblée. Nos Etats s'étaient d'ailleurs toujours fait remarquer par leur docilité tant que les privilèges particuliers de la noblesse n'étaient pas en jeu. Mais, lorsqu'ils se réunirent en décembre 1715, quelques semaines après la mort du grand roi, la noblesse formula aussitôt ses griefs avec une vigoureuse netteté. Son programme peut se résumer en trois points :

1° Supprimer les impôts particulièrement odieux aux privilégiés : le dixième des revenus et les droits d'entrée sur les boissons.

2° Faire rendre gorge aux financiers. Le trésorier des Etats, Michau de Montaran, de vieille noblesse bretonne pourtant, mais fermier des droits d'entrée était surtout visé.

3° Dépouiller l'intendant d'une grande partie de ses pouvoirs, en remettant à des commissaires des Etats la levée de tous les impôts perçus en Bretagne ainsi que la gestion des services

publics mis à la charge de la province : grands chemins, haras, casernement et étapes des troupes, etc...

Le régime d'autonomie réclamé par ce troisième point avait avant tout pour objet de mettre la répartition de la capitation, le seul impôt que payaient les nobles, sous le contrôle de leurs représentants. Déjà, sous le régime de l'abonnement qui avait fonctionné depuis l'établissement de cet impôt, les commissions autonomes de députés des Etats formées dans chaque diocèse avaient conquis une telle autorité que les dégrèvements et les non-valeurs sur les cotes de la noblesse avaient gravement compromis le rendement de l'impôt. Aussi, en 1713, le gouvernement avait-il soumis ces bureaux diocésains à l'autorité de l'intendant assisté d'un bureau central siégeant à Rennes. Mais la noblesse avait justement à cœur de restaurer l'indépendance des bureaux diocésains et d'en faire les instruments de sa main-mise sur l'administration des services publics mis à la charge des Etats ; non pas pour développer ces services, mais pour en réduire les frais.

Les Etats de 1715 n'obtinrent rien de plus que le rétablissement de bureaux diocésains autonomes et seulement pour la levée de la capitation. Mais, pour la session suivante qui s'ouvrit à Dinan le 15 décembre 1717, l'opposition s'était organisée. Conformément à la tactique dictée dans un factum que l'on attribuait à un gentilhomme de l'évêché de Vannes, Talhouët de Bonamour, les Etats refusèrent de voter le don gratuit avant d'avoir examiné l'état de leurs finances. Refus auquel les représentants du roi — un nouveau commandant en chef, le maréchal de Montesquiou, militaire sans expérience des affaires, brusque et maladroit, et un nouvel intendant, Feydeau de Brœu, nourri dans les traditions autoritaires du dernier règne — répondirent en « séparant » l'assemblée au bout de trois jours. Quatre gentilshommes, dont Talhouët de Bonamour, furent mandés et retenus à Paris. Le Régent leur fit un accueil affable et consentit à recevoir un mémoire de leurs mains. Mais ils furent d'autre part recherchés par ses adversaires. Ils entrèrent en relations avec la petite cour de Sceaux où la duchesse du Maine préparait avec l'ambassadeur d'Espagne Cellamare un complot qui avait pour objet d'enlever au duc d'Orléans la régence au profit d'un Conseil, et ses droits éventuels à la couronne au profit du roi d'Espagne Philippe V, oncle du jeune roi Louis XV. Cette conjuration fut, on le sait, découverte en novembre 1718 et il s'ensuivit une guerre avec l'Espagne. Cependant nos Etats n'avaient pu voter ni don gratuit, ni impôts, ni crédits. Or l'arrêt du conseil qui ordonna d'autorité la reconduction des uns et des autres se heurta, de la part du Parlement, à un refus d'enregistrement accompagné de vigoureuses remontrances. Sur quoi, deux des magistrats les plus remuants, le président de Rochefort et le conseiller Pierre de Lambilly, furent également mandés à Paris. Le Régent pensa toutefois que le mieux était d'amener les Etats à composition. Ils furent invités à reprendre à Dinan, le 1^{er} juillet

1718, leur session interrompue. L'on obtint d'eux, cette fois, le vote des principales demandes du gouvernement, mais seulement après deux mois et demi de difficultés et l'expulsion de soixante-deux gentilshommes. Le pouvoir royal renonça du reste à imposer le maintien des droits d'entrée et il avait sacrifié le trésorier Montaran qui dut démissionner. Ajoutons que, depuis un an, l'impôt du dixième était aboli. Les Etats avaient ainsi satisfaction sur tous les points sauf un seul, important il est vrai : Le gouvernement s'était refusé à l'institution de commissions pour la gestion des fonds votés par les Etats, et de bureaux diocésains pour la levée de la capitation. L'assemblée avait en conséquence refusé d'abonner cet impôt qui allait être dès lors levé par l'intendant seul. Le montant en fut d'ailleurs réduit, comme le demandaient les Etats, de 1.800.000 à 1.400.000 l.

Malgré les résultats substantiels ainsi obtenus, l'opposition restait toutefois inquiète, sous le coup des actes d'autorité du pouvoir royal. Après la clôture des Etats plusieurs gentilshommes vinrent rejoindre les exclus retirés à Rennes où se trouvèrent également les quatre mandés revenus de Paris. Dans cette réunion fut signé un *Acte d'union pour la défense des libertés de la Bretagne* dont Bonamour revendiqua par la suite la paternité et auquel les assistants s'engagèrent à recueillir le plus grand nombre possible d'adhésions qu'ils pourraient. Ce n'était pas un appel à la révolte. En termes brefs et généraux, les signataires promettaient de « soutenir par toutes sortes de voies justes et légitimes tous les droits et privilèges de la Bretagne et les prérogatives de la noblesse » et à porter secours à quiconque parmi eux « serait troublé ou attaqué dans sa personne, sa liberté ou ses biens », mais « sans déroger en aucune façon à l'obéissance due à leur légitime souverain et à ceux qui gouvernent sous son autorité ». On ne sait combien de signatures furent recueillies. Les chiffres, toujours incertains et vagues, apportés au cours du procès des conjurés, varient de 150 à 700. La plupart des signataires, en tout cas, restèrent complètement étrangers à la conspiration dans laquelle quelques-uns s'engagèrent au début de 1719. Singulière conspiration qui n'eût à aucun moment de chef au rôle bien défini et aux idées bien arrêtées. Ce furent Talhouët de Bonamour et Lambilly qui prirent les premières et les plus importantes initiatives. Le marquis de Pontcallec qui a laissé son nom à l'affaire n'y a joué qu'un rôle secondaire. Le but de la conspiration fut d'abord des plus vagues : rien de plus que d'organiser le refus des impôts illégaux et la résistance aux arrestations arbitraires. Mais, à la première réunion où seize conjurés se rencontrèrent dans la forêt de Lanvaux, le 13 avril 1719, Lambilly parla d'entrer en rapport avec le gouvernement espagnol, alors en guerre, nous l'avons vu, avec la France. La conjuration bretonne prenait ainsi la suite de la conspiration de Cellamare. Plusieurs des conjurés protestèrent et se retirèrent. Mais un gentilhomme du pays, Hervieu de Mellac fut envoyé au

cardinal Albéroni, l'ambitieux ministre qui entreprenait alors de détruire les traités d'Utrecht et de faire passer le gouvernement de la France aux mains de Philippe V. Albéroni, pour faire diversion à une invasion française en Biscaye, promit, tardivement, d'envoyer sur les côtes bretonnes une flotte portant 8.000 hommes. Il ne prépara en fait qu'une expédition de 2.000 hommes que les vents contraires retinrent en Espagne. Seule, une frégate aborda dans la rivière d'Auray et y débarqua 300 hommes et 6.000 pistoles près du château de l'un des conjurés, Coué de Salarun. Celui-ci invita aussitôt les Espagnols à se rembarquer ; puis il alerta la maréchause de Vannes et avertit Bonamour et Lambilly qui s'empressèrent de passer en Espagne. Depuis avril les conjurés n'avaient su rien faire de plus que tenir en divers endroits de l'évêché de Vannes quelques « assemblées » où ne se trouvèrent jamais plus d'une quinzaine de gentilshommes ; ils n'avaient abouti qu'à éveiller les soupçons et, depuis juillet, le gouvernement était sur la piste du complot.

Le 22 octobre, une vingtaine de conspirateurs s'étaient rassemblés au château du marquis de Pontcallec, maison forte isolée au milieu des bois entre Guéméné-sur-Scorff et Le Faouët, bon lieu de refuge. Mais dès le 29, avant même le débarquement espagnol, une petite troupe de cavalerie royale arriva au château d'où les conjurés s'étaient empressés de déguerpir. A la fin de décembre, Pontcallec, qui errait de refuge en refuge, fut arrêté au presbytère de Lignol. Il avoua tout ce qu'il savait et ses déclarations furent suivies de nombreuses arrestations. Quelques gentilshommes se livrèrent eux-mêmes, conscients de n'avoir rien fait de grave. Les plus compromis avaient réussi, comme Bonamour et Lambilly, à s'enfuir à l'étranger.

Telle fut cette dérisoire équipée. Les conjurés n'eurent jamais d'autres troupes que quelques douzaines de paysans requis pour la garde de deux ou trois châteaux et à peine armés.

Ils n'avaient d'ailleurs jamais songé à associer à leur action aucun élément populaire ou bourgeois. Seuls comptaient pour eux les droits ou les privilèges de leur ordre. Quant à leurs idées politiques, il ne s'agissait en aucune façon de rupture avec la monarchie française, mais de chercher un appui contre le parti du Régent, neveu de Louis XIV, dans le parti du petit-fils de celui-ci, Philippe d'Anjou, devenu roi d'Espagne. Aucun personnage important ne s'était fourvoyé dans cette folle entreprise. Il ne s'y rencontra que des brouillons, des entêtés aux idées courtes, des besogneux heureux d'empocher quelques doublons d'Espagne. Pontcallec appartenait à une famille ancienne et considérée. Mais il était lui-même un déplorable exemple de hobereau violent et querelleur, perdu de dettes, vivant de contrebande, détesté de ses voisins et de ses paysans. Il n'avait rien d'un chef. Qu'il en ait fait figure vers la fin, cela permet de juger du caractère de la conspiration. Celle-ci eût sombré dans le ridicule et l'oubli si le garde des sceaux D'Argen-

son n'avait tenu à faire un exemple. Une chambre royale de justice réunie à Nantes dès le 31 octobre fit arrêter ou ajourner environ 130 suspects, mais ne put relever de charges quelque peu sérieuses que contre une trentaine.

Elle prononça, le 26 mars 1720, vingt condamnations à mort. Mais seize des condamnés étaient en fuite. Quatre seulement étaient là pour servir de boucs émissaires. Ils furent décapités le soir même sur la place du Bouffay. C'étaient avec Pontcallec, MM. du Couëdic, de Montlouis et Le Moyne de Talhouët, tous les trois estimés comme d'honorables gentilshommes. Les deux derniers étaient d'anciens officiers qui avaient bravement servi dans plusieurs campagnes. Leur exécution qui fut une atroce boucherie n'inspira à la foule que des sentiments de pitié. Elle leur valut des sympathies que leur entreprise ne pouvait éveiller. Elle fut, du reste, un mauvais calcul de la part du gouvernement. S'il fut facile de réprimer une conspiration dérisoire, le châtement que le garde des sceaux D'Argenson avait voulu exemplaire n'intimida pas pour longtemps une opposition qui ne se sentait nullement solidaire des conjurés. Plus tard, sans doute, lors des grands conflits du temps du duc d'Aiguillon, on parla un jour d'honorer les quatre décapités de 1720 comme des martyrs de la cause bretonne. Mais, à l'époque même, on ne vit en eux que les victimes d'une entreprise inconsidérée. Dans son *Journal d'un député des Etats*, le plus intéressant témoignage contemporain que nous ayons sur l'état de l'opinion en Bretagne vers 1720, François de Jacquelot la juge avec un sévère dédain, comme une pure folie. Or M. de Jacquelot n'était pas précisément un servile courtisan ; il fut au contraire un bationnaire décidé, ce qui lui valut d'être greffier des Etats.

A la vérité, les Etats tenus à Ancenis quelques mois après la tragédie de la place du Bouffay furent calmes et dociles. Mais, avec la session de 1722, recommença déjà la « lutte pour les commissions », et le pouvoir royal, qui trouvait commode de se servir des Etats provinciaux comme intermédiaires pour l'exploitation fiscale de leurs provinces, fut vite amené à faire à ceux de Bretagne des concessions qui facilitèrent grandement la défense des intérêts de la noblesse. L'histoire des rapports du pouvoir royal avec notre province au XVIII^e siècle n'est pas celle d'une suite d'entreprises de la part du premier contre les privilèges de la seconde, mais celle d'une offensive permanente de l'opposition aristocratique contre le système absolutiste qui avait paru triompher avec Louis XIV. Le statut particulier de la Bretagne permit, chez nous, à cette opposition de remarquables succès. Mais, pas plus que les ministres ne pensaient à bouleverser l'ordre traditionnel des choses en détruisant ce statut, la noblesse bretonne ne pensait à une action subversive, de caractère nationaliste, contre la monarchie. Le nationalisme était un sentiment ignoré en ce temps-là. Le loyalisme de la noblesse bretonne à l'égard du roi était aussi vif que celui du reste de la noblesse française. Elle le fit bien voir à

l'époque de la Révolution. Mais, comme le reste de la noblesse, elle n'imaginait pas qu'il fût criminel de défendre ses privilèges. La poignée de brouillons et de naïfs qui se compromirent dans la conspiration de Pontcallec ne l'imaginaient pas davantage. Mais ils eurent l'illusion que ce n'était pas trahir, que de chercher de l'aide près du petit-fils de Louis XIV. Or, à une époque où l'idée de nation ne s'imposait pas aux esprits avec la même netteté qu'après la Révolution et où un gentilhomme s'en allait volontiers chercher fortune et servir à l'étranger, il est intéressant de remarquer que la quasi totalité de la noblesse bretonne ne partagea pas cette illusion.

A. REBILLON.

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE

Barthélémy Pocquet, dans le t. VI de l'*Histoire de Bretagne* qu'il a achevée après la mort de La Borderie, a fait un long récit, très détaillé, de la conspiration de Pontcallec. On peut le considérer comme définitif, et le véritable caractère de la conspiration en ressort bien.

On verra, par ailleurs : JACQUELOT DE BOISROUVRAY, *Journal inédit d'un député de la noblesse aux Etats de Bretagne* (Archives de Bretagne, publiées par la Soc. des Bibliophiles bretons, t. XIII, 1908). J. DE COATTAREL : *Les Etats de Dinan, 1717-1718* (Rennes, 1913). A. REBILLON : *Les Etats de Bretagne de 1661 à 1789* (Rennes, 1932).



L'ÉTRANGE HISTOIRE

de Léon Bloy et Anne-Marie Roulé

Il peut au premier abord paraître singulier d'entretenir de Léon Bloy les lecteurs d'une revue bretonne. Cet écrivain hors série, le *Mendiant ingrat*, ainsi se nommait-il lui-même, se plaignait volontiers d'être la victime d'une universelle conspiration de silence, que ses vociférations ne parvenaient pas à dissiper. Quoiqu'il en soit, aujourd'hui ce silence a pris fin. Des admirateurs nombreux s'attachent à entretenir le culte de celui qu'ils considèrent, non seulement comme un grand écrivain, mais encore comme un guide. L'un des plus fervents parmi ces admirateurs, M. Bollery, qui depuis plus de vingt ans s'emploie à glorifier le souvenir de Léon Bloy, en a entrepris une biographie, appuyée sur de nombreux documents inédits. Le premier volume a paru il y a quelques mois (1). Sur la couverture est reproduit un portrait de Bloy par lui-même, et qui nous le montre en 1863 à l'âge de 17 ans. « Promesses d'un beau visage », telle était l'inscription que Bloy avait mise au bas de ce portrait. Figure tourmentée, figure douloureuse, et qui répond de singulière façon à l'idée que, d'après ses ouvrages, nous aurions pu nous faire de cet homme qui, dans son style apocalyptique, se disait « mangé par le besoin de la Justice comme par un dragon affamé depuis le Déluge ».

Dans une notice autobiographique rédigée en 1902, Bloy se présente dans les termes suivants. « Ecrivain né à Périgueux le 11 juillet 1846. Vint à Paris en 1864, se crut appelé à devenir peintre et suivit quelque temps le cours de M. Pils, à l'école des Beaux-Arts. En 1870 fit la guerre en qualité de franc-tireur sous Cathelineau, et mérita d'être mis à l'ordre du jour. Sa vraie vocation, la vocation littéraire ne se déclara que plus tard... » (2).

Cette vocation, il y fut précipité, a-t-il écrit ailleurs, à la suite d'une catastrophe indicible (3). Dans cette catastrophe, au nom du périgourdin Léon Bloy se lie étroitement celui d'une rennaise, Anne-Marie Roulé. Le récit en est donc à sa place dans une revue bretonne.

Au printemps de 1877, au moment où Anne-Marie Roulé entre dans la vie de Bloy, celui-ci vient de dépasser la trentaine. Depuis bien des années déjà il fait figure de bohème, ne pouvant tenir aucun emploi stable, vivant au jour le jour. Déjà il laisse prévoir le mendiant que

(1) J. BOLLERY, *Léon Bloy, Origines, jeunesse, formation 1846-1882*. Paris 1947.

(2) J. BOLLERY, *op. cit.*, p. 10.

(3) L. BLOY, *Mon Journal* (2^e édition, Paris 1904, p. 61.

toujours il sera. Mendiant ingrat, voilà ce que jusqu'à la fin il se targuera d'être. Ce nom dont des ennemis ont voulu le flétrir, il l'arborera fièrement. Il le donnera comme titre à l'un de ses ouvrages, avec en épigraphe cette phrase de Barbey d'Aureville : « Les plus beaux noms portés par les hommes furent les noms donnés par leurs ennemis ».

Revenu au catholicisme depuis 1867, sous l'influence de Barbey d'Aureville, les autorités dont se réclame le plus volontiers Bloy dans les années qui suivent la guerre de 70 sont Joseph de Maistre, Donoso Cortes, et aussi le philosophe lyonnais Blanc de Saint Bonnet. Converti de fraîche date, il s'essaie au rôle de convertisseur, avec plus de zèle que de mesure, vis-à-vis de Paul Bourget par exemple, ou de Jean Richepin. De passagères collaborations à l'*Univers*, de Veuillot, à la *Restauration*, de Cadoudal, à la *Revue du monde catholique*, publiée par l'éditeur Palmé, ne lui ont rapporté que des déboires. De là, au fond de son cœur un profond sentiment d'acrimonie contre ce qu'il appelle l'infâme secte des Veuillotins et des Palmipèdes. Devant l'hostilité du monde, parfois il songe à se retirer en un cloître. A d'autres moments, il sombrerait en proie à une profonde désespérance, s'il ne sentait profondément en lui le sentiment d'une mission à remplir. C'est dans cet état d'âme que s'ouvre pour lui l'année 1877.

Quelques semaines plus tard, fin de février ou début de mars 1877, Anne-Marie Roulé apparaît dans sa vie. Si Léon Bloy était un bohème, elle n'était qu'une épave. Née à Rennes le 25 février 1846, faubourg de Paris, au lieu dit le Roquet, près de Saint-Méen, elle était la fille naturelle de Julienne-Françoise Roullé, celle-ci née à Pleumeleuc, le 12 germinal an XIII. L'orthographe du nom qui sur les registres de l'état-civil de Pleumeleuc était Roullé, devient Rouleau à Rennes pour l'acte de naissance d'Anne-Marie. Baptisée le jour même de sa naissance en l'église paroissiale de Notre-Dame en Saint-Melaïne, elle fut inscrite aux registres paroissiaux sous le nom cette fois d'Anne Marie Joséphine Roulé, fille naturelle de Françoise Roulé.

Faut-il voir dans l'inscription d'Anne Marie à l'état-civil sous le nom de Rouleau, un subterfuge voulu pour dérober la mère aux possibles recherches de sa fille ? M. Bollery le croirait volontiers (1). Il paraît plus simple d'admettre une erreur de scribe.

Abandonnée à sa naissance, Anne-Marie fut élevée à l'hôpital général de Rennes. Elle y resta jusqu'à l'âge de 14 ans. Le 26 août 1860, elle fut reconnue par sa mère, suivant acte notarié dressé par M^e Folange, notaire à Châteaugiron (2). Cette reconnaissance serait due, pense M. Bollery, à l'intervention d'une famille chez laquelle la mère d'Anne-Marie était employée à faire des journées comme laveuse : la famille de Kermarec. Ce nom de Kermarec évoque une famille aujourd'hui éteinte, mais qui tenait alors une grande place à Rennes. Madame et Mesdemoiselles de Kermarec habitaient près de la Préfecture, à l'hôtel Caradeuc, l'hôtel de l'illustre procureur général La Chalotais, à la descendance duquel appartenait la famille de Kermarec (3).

Madame et Mesdemoiselles de Kermarec continuent de s'intéresser à Anne-Marie. Celle-ci a appris l'état de couturière. C'est une pieuse jeune fille. En 1867 elle forme le projet d'entrer en religion, au monastère de Notre-Dame de Charité, à Tours. Mais, à raison de sa naissance illégitime,

(1) J. BOLLERY, *op. cit.*, p. 303.

(2) J. BOLLERY, *op. cit.*, p. 479.

(3) Barth. POCQUET, *Le Duc d'Algonnon et La Chalotais*, t. III, p. 602.

elle ne serait acceptée que comme tourière. C'en est aussitôt fini de sa vocation. Elle revient à Rennes, et y reprend sans doute son travail de couturière (1).

Après la mort de sa mère survenue en 1874, elle quitte Rennes pour Paris où bientôt elle tombe dans la débauche. Sa vie parisienne et galante dure depuis deux ans lorsque, en février ou mars 1877, commencent ses rapports avec Léon Bloy. Celui-ci, dans l'un de ses ouvrages les plus célèbres, *Le désespéré*, où il se présente sous le nom de Marchenoir, tandis que Véronique Cheminot figure Anne-Marie, a fait de leur rencontre un récit romancé.

Retenons plutôt ce que, en 1880, dans une lettre, écrit Léon Bloy :

« Je m'attachai à cette personne à cause de son extrême singularité... L'appartement habité à cette époque par Anne-Marie était si sensiblement hanté par le démon que j'y mourais de terreur. Peut-être un goût dépravé du surnaturel me poussait-il à y retourner sans cesse... ».

Léon Bloy n'a d'ailleurs point perdu son zèle convertisseur, qui va trouver ainsi à s'exercer dans des conditions peu banales. « Au bout de trois ou quatre mois, il me vint un désir éperdu de sauver cette âme. A force de supplications et de larmes, j'obtins d'Anne-Marie qu'elle irait à Notre-Dame des Victoires, et se ferait inscrire sur le registre de l'archiconfrérie. Ce jour-là (24 juin 1877), le mode de vie changea complètement et pour toujours. Ce fut le premier prodige divin observé par moi. Depuis j'en ai vu bien d'autres. Je dis que le mode de vie changea quant à l'extérieur, c'est-à-dire qu'Anne-Marie cessa d'être *subventionnée* par tout le monde, pour l'être par moi seul, non sans péché » (2).

Bloy se sent profondément malheureux. « Je me suis à charge à moi-même, à cause de mes péchés dont l'énormité est inimaginable et je me vois semblable au gladiateur blessé qui porte sur ses épaules un épouvantable monstre qu'il essaie vainement de jeter à bas dans toutes les fondrières et dans tous les cloaques le long du chemin ». Une seule voie de salut se présente à lui, la Trappe ou la Chartreuse. « S'il existait un ordre religieux où l'on s'assommât à coups de bâton, je lui donnerais la préférence » (3).

C'est à la Grande Trappe de Soligny que Léon Bloy entre, le 22 septembre 1877, pour une retraite destinée à l'éclairer sur sa vocation. « Vous ne possédez pas encore votre cœur, et par conséquent vous n'êtes pas en état de le donner ». Telle est la sentence qu'au terme de cette retraite prononce le P. Roger, à qui Léon Bloy a dévoilé les secrets de son âme.

« Si, obéissant à un mouvement de générosité et d'enthousiasme, vous preniez tout à coup la résolution de rester parmi nous, il y aurait à craindre qu'au bout de trois jours vous prissiez la fuite, fallut-il pour cela escalader les murailles de notre monastère. Vous iriez rejoindre votre pauvre âme que vous avez laissée à Paris. Il faut donc attendre » (4).

A la fin de 1877, Bloy envisage la solution du mariage que, quelques mois auparavant, il considérait comme interdite par toutes les lois de la prudence. Mais il n'a d'autres ressources que les 150 francs mensuels que lui procure l'emploi alors occupé par lui à la Compagnie des chemins

(1) J. BOLLERY, *op. cit.*, p. 306.

(2) J. BOLLERY, *op. cit.*, pp. 310-311.

(3) J. BOLLERY, *op. cit.*, p. 319.

(4) J. BOLLERY, *op. cit.*, p. 336.

de fer du Nord. Comment entrer en ménage avec de si faibles ressources ? Anne-Marie n'a pas oublié le bienveillant intérêt que lui ont précédemment témoigné Madame et Mesdemoiselles de Kermarec. Actuellement Madame de Kermarec est morte, et aussi l'une de ses deux filles. La famille n'est plus représentée que par M^{lle} Marie-Louise de Kermarec. Sur le conseil de Léon Bloy, Anne-Marie lui adresse une lettre.

« J'ose à peine vous écrire depuis si longtemps que j'ai négligé de le faire. Malgré cette négligence si coupable, malgré mes imprudences et mes folies, je n'ai pourtant jamais oublié que vous m'avez servi de mère, ainsi que Made-moiselle votre sœur, et que vous dois les quelques bons sentiments de mon cœur... Auojurd'hui j'aurais plus besoin que jamais de vos conseils, car je pense à me marier. Je connais un jeune homme très bien élevé et très religieux qui a le désir de m'épouser. Ce jeune homme, employé dans une grande admi-nistration, voudrait au moins, puisque je n'ai plus de parents, adresser la demande à la personne qui s'est le plus intéressée à moi en ce monde. Il me charge de vous demander si vous voulez lui permettre de vous écrire. J'espère que vous y consentirez et que vous ne refuserez pas cette dernière consolation à la petite Marie qui vous aime de tout son cœur ».

La lettre n'obtient pas le résultat escompté, M^{lle} de Kermarec répond à Anne-Marie qu'elle ne peut ni ne veut se mêler de cette affaire de mariage.

« Je n'ai aucun titre pour cela. Je ne connais pas ce jeune homme, je ne peux rien t'en dire, pas plus que je ne pourrais lui parler de toi dont je n'ai pas entendu parler depuis plusieurs années. Ne le fais donc pas m'écrire. Je ne lui répondrais pas, pour cette raison d'abord, ensuite ma vue est très affai- blie et je la ménage beaucoup. Consulte ton confesseur, prie le Bon Dieu et la Sainte Vierge et réfléchis bien. En cas que tu te maries, je te souhaite bien sincèrement tout le bonheur possible et te prie de croire à mon attachement ».

Léon Bloy cependant écrit à son tour une longue lettre à Mademoiselle de Kermarec.

« Je crois très fermement que la Sainte Vierge désire cette union. Les cir-constances dans lesquelles j'ai connu M^{lle} Marie sont de nature à ne me laisser aucun doute à cet égard, je crois que ce mariage importe au salut de l'un et de l'autre, c'est là le fond de ma pensée.

« Je crois accomplir une bonne œuvre, relever devant Dieu et devant les hommes une âme chrétienne égarée et faire ainsi la volonté du divin Maître.

« Quand le mariage sera sur le point de s'accomplir, nous vous le ferons savoir... J'aurais voulu que le mariage pût être célébré à Rennes. Ce n'est pas possible, je me résigne. Nous nous marierons donc ici pauvrement et obscurément comme des pénitents et des orphelins que nous sommes... ».

De son côté, un prêtre, l'abbé Tardif de Moidrey, dont Léon Bloy et Anne-Marie ont fait la connaissance à Notre-Dame des Victoires, inter- vient auprès de M^{lle} de Kermarec, mais sans plus de succès. Léon Bloy fait alors une tentative auprès d'Henri Lasserre, l'historien des apparitions de Lourdes, dans l'espoir d'obtenir de lui les ressources nécessaires pour le mariage. Echee là aussi (1).

Les premiers mois de 1878 s'écoulaient dans une grande détresse, maté- rielle et spirituelle. Au mois de juin, Léon Bloy, pour la seconde fois, part pour le Grande Trappe, ayant donné au préalable sa démission de

(1) J. BOLLERY, *op. cit.*, pp. 344-354.

Pemploi qu'il occupe à la Compagnie du Nord. Ce nouvel essai de vie religieuse n'aboutit pas plus que le premier. Le 10 août, Bloy quitte la Trappe. Il se retrouvait, écrit M. Bollery, sur le pavé parisien, sans ressources, sans situation, et avec la circonstance aggravante d'un amour sans issue (1).

Mais un événement va bientôt se produire, qui transforme entièrement la vie d'Anne-Marie. C'est ce que Léon Bloy appelle la véritable conver- sion. Elle se place en septembre 1878. A cette époque, écrit Bloy, dans une lettre adressée à Madame Ernest Hello, la femme du célèbre écrivain, breton,

« J'eus l'idée de la conduire à la chapelle du Sacré-Cœur à Montmartre. Ce fut là, paraît-il, son chemin de Damas, car l'amour de Dieu fondit sur elle comme la foudre. A dater de ce jour commença cette histoire étonnante de relations fraternelles, de prières sans relâche, de communication surnatu- relle et de souffrances dont le récit détaillé paraîtrait invraisemblable » (2).

Désormais, il ne sera plus question de mariage. Dieu et la prière ont pris Anne-Marie tout entière.

L'abbé Tardif de Moidrey exerce sur Léon Bloy une grande influence. Ce prêtre à l'âme ardente, de qui Bloy dira plus tard qu'il lui a ouvert l'intelligence des Ecritures, est un apôtre de la dévotion à Notre-Dame de la Salette. L'autorité ecclésiastique, tout en reconnaissant cette dévotion, n'admet point toutes les prétendues révélations faites aux deux voyants, Maximin et Mélanie. Elle n'admet point le *secret* de la Salette. Celui-ci compte pourtant de chauds partisans, et parmi eux l'abbé Tardif de Moidrey. Sans peine il fait partager son enthousiasme à Léon Bloy, et se l'associe pour l'œuvre de glorification de la Salette, qu'il a entreprise. « Je parlerai, vous écrirez, et nous ne nous quitterons plus » (3).

Léon Bloy et l'abbé arrivent à la Salette le 29 août 1879. Dès le 1^{er} sep- tembre Bloy commence son travail sur l'apparition. Les deux pèlerins avaient fixé au 9 septembre la date de leur retour. Deux jours avant cette date, l'abbé se sent souffrant. Croyant à une indisposition passagère, il engage Bloy à partir seul, et lui donne rendez-vous à Paris. Hélas ! le 29 septembre, Bloy apprendra par un télégramme adressé aux Pères de l'Assomption, que l'abbé est mort le jour même. Cette mort prive Léon Bloy de son guide. Elle lui retire aussi la sécurité matérielle que devait lui assurer sa collaboration avec l'abbé Tardif de Moidrey.

C'est dans la détresse la plus grande qu'il va poursuivre le projet entrepris, et à la réalisation duquel il est plus que jamais attaché.

« Ma vie, présentement, écrit-il le 18 décembre 1879, n'a plus d'autre objet que la gloire de Notre-Dame des Sept-Douleurs apparue à la Salette dans une auréole de larmes lumineuses ».

Volontiers il se croit prédestiné pour cela.

« Je suis né le 12 juillet 1846, c'est-à-dire soixante-huit jours avant cette divine manifestation, et c'est juste le nombre des frères du fidèle Obédedom choisis avec lui par le roi David pour être les gardiens de l'Arche l'Alliance » (4).

« Ce que je fais, écrit-il quelques semaines plus tard, c'est surtout de l'in- terprétation biblique à propos des paroles de la Sainte Vierge à la Salette. Il s'agit de découvrir dans les Saintes Ecritures tout ce qui se rapporte de près

(1) J. BOLLERY, *op. cit.*, p. 379.

(2) J. BOLLERY, *op. cit.*, p. 381.

(3) J. BOLLERY, *op. cit.*, p. 405.

(4) J. BOLLERY, *op. cit.*, p. 417.

ou de loin à Notre-Dame des Sept-Douleurs. On me dit que j'ai trouvé des choses étonnantes, mais cette besogne est épouvantable, sans compter l'énorme ridicule de devenir un Père de l'Eglise. A la grâce de Dieu, il en sera ce qu'il pourra. Je continuerai mon livre en comptant sur l'assistance de Dieu. D'ailleurs je ne vois pas le moyen de l'interrompre. Je vous l'ai déjà dit : cette œuvre n'est pas de Léon Bloy. Quelqu'un de plus fort que lui s'en mêle manifestement, et le porte par force en de certains chemins où ce pauvre garçon n'irait pas de lui-même » (1).

Lorsqu'il écrit de la sorte, Bloy est nettement engagé dans la voie dangereuse de l'illuminisme. Ce n'est pas Anne-Marie qui le retiendra. Ensemble, écrit M. Bollery, « ils interrogèrent les Ecritures, et scrutèrent le mystérieux canevas du plan divin. Et l'ignorante fille qui n'avait pas d'autre science que la prière, l'amour et les larmes pour explorer les symboles dont s'enveloppe la Parole de Dieu, étonna son compagnon par les lumières qu'elle recevait au cours de ses interminables colloques avec son Créateur. Elle lui confia un *secret* qui lui avait été à elle-même révélé d'une manière surnaturelle. Et désormais, toute la vie de Léon Bloy se joua autour de cette accablante et terrible confiance » (2).

Il y avait déjà le secret de la Salette. Maintenant il y a en outre celui de Léon Bloy. Nous sommes en plein illuminisme. La correspondance de Bloy en donne des témoignages saisissants. Voici par exemple comment, dans une lettre à Ernest Hello, datée du mercredi-Saint 1880, il décrit l'état d'Anne-Marie. « Depuis le 19, fête de Saint-Joseph, je peux dire que d'après les manières de voir du monde elle est complètement folle. Elle croit que nous touchons aux plus prodigieux événements, que Jésus crucifié depuis tant de siècles ne peut plus attendre, et qu'Elie son libérateur va venir pour le détacher de la Croix et pour être le Précurseur du Saint-Esprit... Avant-hier dimanche des Rameaux, elle m'a dit avec plus de force que jamais qu'elle ne croyait pas que la Semaine Sainte se passât sans quelque chose d'extraordinaire, ou bien qu'elle était trompée comme jamais créature de Dieu n'avait pu l'être... » (3).

Hélas ! l'attente reste vaine.

« Vous me parlez d'Anne-Marie, écrit Léon Bloy dans une nouvelle lettre à Hello, en date du 19 avril 1880. Sa stupéfaction est incomparable. Elle me dit qu'elle a été trompée prodigieusement, épouvantablement trompée. Son état est tel que je pense qu'elle en perdra la raison. Cependant elle était mieux ce matin. Elle m'a dit qu'en y pensant bien elle ne pouvait croire à une pareille dérision, qu'il fallait qu'il y eût là un mystère d'impuissance divine qui l'accablait, mais qu'il était impossible que ce qu'on lui a dit ne s'accomplît pas ; que non seulement on le lui avait dit, mais expliqué d'une façon telle qu'il fallait absolument que le dénouement fut prochain, sinon que la planète allait éclater... » (4).

A Hello, qui le presse de lui faire part de toutes les confidences d'Anne-Marie :

« Vous me mettez dans l'embarras, répond-il. Je ne suis que le dépositaire d'un grand secret, je n'en suis pas le propriétaire. Je me suis décidé à montrer cette lettre à Anne-Marie, et voici ce qu'elle m'a chargé de vous dire :

« Si M. Hello était ici et qu'il m'interrogeât lui-même, je consulterais Jésus et je verrais ce que je peux lui dire. Comme il est choisi pour être l'un des

(1) J. BOLLERY, *op. cit.*, p. 419.
 (2) J. BOLLERY, *op. cit.*, p. 423.
 (3) J. BOLLERY, *op. cit.*, p. 426.
 (4) J. BOLLERY, *op. cit.*, p. 429.

prophètes de l'Esprit Saint dans un temps qui ne peut pas être éloigné, il est fort possible que, lui présent, je fusse poussée à lui apprendre ce que vous savez, comme j'ai déjà été poussée une fois à lui dire une certaine chose que je ne vous avais pas encore dite à vous-même. Jusque là je m'oppose absolument à toute communication de ce genre et je vous défends au nom de Dieu d'écrire le secret dont vous avez l'honneur d'être le dépositaire. J'ai des raisons pour croire que Dieu ne veut pas que ce secret soit connu à l'avance. J'ai plusieurs fois essayé de le dire à des prêtres. Une fois j'ai été arrêtée au moment de parler par Jésus lui-même qui m'a ordonné de me taire, et les autres fois, ayant parlé sans être arrêtée, les prêtres à qui j'avais parlé m'ont déclaré n'avoir pas compris un mot de ce que je leur avait dit ».

S'il était permis d'introduire une glose, on dirait volontiers qu'en répondant ainsi ces prêtres faisaient preuve de bon sens.

Tout en se refusant donc à dévoiler le secret, Léon Bloy peut du moins dire à Hello que d'après Anne-Marie, le fait de la Salette se rapporte immédiatement à l'avènement du Saint-Esprit et que

« les célèbres secrets des deux enfants [Maximin et Mélanie, les voyants de la Salette], que personne en réalité ne connaît encore, sont en partie identiques au sien... » (1).

Dans une nouvelle lettre, Léon Bloy fait part à Hello du retour prochain du Christ sur la terre.

« Il faut que Jésus pose de nouveau ses pieds sur le sol et j'attends cet événement dont je sais que nous devons être les témoins et qui comblera de stupéfaction et d'épouvante ceux-là même qui devraient le prévoir et le désirer, ceux-là qui se paissent en eux-mêmes au lieu de paître le troupeau du Seigneur... » (2).

Bientôt Léon Bloy et Anne-Marie partent pour la Salette. Leur séjour s'y prolonge pendant un mois. Les rapports qu'ils entretiennent avec les missionnaires qui desservent la basilique, sont d'ailleurs difficiles. Il y a, des deux côtés, méfiance. Arrivés à la Salette le 17 septembre, les deux pèlerins sont de retour à Paris le 16 octobre 1880 (3).

Les jours, les mois passent. Bloy et Anne-Marie vivent toujours dans la contemplation et dans l'attente. Cependant la misère matérielle est grande.

« Voilà trois mois, écrit Bloy au début de 1882, que je suis sans travaux et à peu près sans ressources. Aujourd'hui je me vois en détresse et sur le point de sombrer. Cent francs me sauveraient immédiatement ou du moins me soutiendraient un peu jusqu'au plus prochain regard favorable de la divine Providence à laquelle j'ai depuis si longtemps abandonné le soin de ma triste existence » (4).

La catastrophe est proche. Les privations, les angoisses, la douloureuse déception de ne pas voir l'accomplissement des choses qui lui ont été révélées, ont fini par détruire complètement l'équilibre de la raison d'Anne-Marie. Elle en vient à ne plus reconnaître Bloy. « Son Joseph nourricier, son Sauveur, comme elle l'appelait, était captif dans

(1) J. BOLLERY, *op. cit.*, p. 432.
 (2) J. BOLLERY, *op. cit.*, p. 435.
 (3) J. BOLLERY, *op. cit.*, pp. 448-454.
 (4) J. BOLLERY, *op. cit.*, p. 457.

une contrée lointaine, et il lui paraissait un bourreau venu à sa place pour la tourmenter ».

Pendant quatre mois, Bloy veut croire à la possibilité d'une guérison. Il reste enfermé avec Anne-Marie. Tout en la surveillant, il fait des travaux de copie destinés à assurer le pain quotidien, « sous la triple menace du feu, de l'étranglement et du couteau ».

Enfin il faut se rendre à la cruelle évidence. A la suite d'un examen médical, l'internement immédiat d'Anne-Marie est prescrit. Dès le lendemain, 30 juin 1882, Léon Bloy la conduit à l'asile Sainte-Anne.

Dans l'une de ses œuvres maîtresses, le *Désespéré*, paru en 1887, où il raconte sa propre histoire sous des noms supposés, Léon Bloy écrit que Marchenoir, c'est-à-dire lui-même, en revenant de conduire Véronique Cheminot, c'est-à-dire Anne-Marie, à Sainte-Anne, fut renversé par un camion qui lui écrasa la poitrine. Ce passage du *Désespéré*, dans une lettre en date du 23 juillet 1887, Bloy l'explique en ces termes : « L'histoire du camion et de la poitrine écrasée est cruellement vraie, au sens symbolique » (1).

Dans une autre lettre, écrite vers le même temps au poète belge Verhaeren pour le remercier d'un article élogieux, consacré au *Désespéré*, Léon Bloy évoque encore Véronique, en termes spécialement émouvants.

« Le *Désespéré* n'est pas précisément une « autobiographie ». Je n'avais pas à raconter au public mon affreuse vie qui a été, qui est encore plus épouvantable peut-être que celle de ce Marchenoir.

« Tous les faits sont exacts, à peu près, sans exception, mais transposés, dénaturés, agrandis ou rapetissés. Rapetissés surtout. Le personnage réel de Véronique est inexprimablement décapité. L'étonnant malheureux dont ce personnage est à peine une ombre, ne pouvait entrer sans effroyable déchet dans aucune mécanique littéraire.

« Les quelques chapitres vraiment grands, les chapitres de *voyance* religieuse qui vous ont fait écrire le grand mot de prophète, me furent autrefois dictés par cette simple visionnaire, qui ne savait même pas lire et qui m'a fait ce que je suis » (2).

Ils sont définitivement séparés l'un de l'autre. Depuis le 16 septembre 1882, Anne-Marie Roulé a été transférée de l'asile Sainte-Anne à la maison du Bon Sauveur de Caen. Sa vie devait se prolonger pendant vingt ans, sans qu'elle recouvre jamais la raison. C'est là, dans cette maison du Bon Sauveur de Caen, qui avait vu mourir deux des héros de Barbey d'Aureville, Brummel en 1840, le chevalier des Touches en 1858, que la pauvre Anne-Marie termina à son tour, le 7 mai 1907, sa lamentable existence (3).

Quant à Léon Bloy, l'internement d'Anne-Marie à Sainte-Anne a été pour lui la catastrophe indicible du fait de laquelle il se trouve « précipité » d'une vie exclusivement contemplative, dans la vie littéraire. Cette vie littéraire, il y entre, écrira-t-il, « comme un élu disgracié entrerait dans un enfer de boue et de ténèbres, flagellé par le Chérubin d'une nécessité implacable » (4). Jusqu'à son dernier jour, en 1917, ne cessera d'écrire, toujours *pèlerin de l'absolu*, toujours *mendiant ingrat*.

(1) L. BLOY, *Le désespéré*, 4^e édition, Paris 1918, p. 423. — J. BOLLERY, op. cit., p. 462.

(2) G. ROUZET, *Léon Bloy et ses amis belges*, Liège, s. d., p. 15.

(3) J. BOLLERY, op. cit., p. 464.

(4) L. BLOY, *Mon journal*, pp. 61, 254.

En 1890 il a épousé la fille du poète danois Christian Molbeck. Dans les lettres qu'il lui écrit pendant leurs fiançailles, on le sent obsédé par le souvenir de Véronique.

« J'ai connu une très pauvre fille — Véronique — dénuée de science autant qu'on peut l'être, mais dont le cœur flambait comme toutes les étoiles des constellations. Elle ne savait rien, excepté son propre néant et l'obéissance irraisonnée telle que l'exige le pur amour. A cause de cela, elle fut élevée à la contemplation de la gloire de Dieu et reçut des lumières si grandes que je ne puis y penser sans mourir d'admiration et d'effroi » (1).

« Depuis la catastrophe horrible de Véronique, l'esprit de prière est sorti de moi. J'ai eu dans le cœur comme un ulcère, comme une plaie douloureuse que d'autres malheurs ont encore élargie et envenimée » (2).

« Lorsque je reçus le dépôt de cet être prodigieux que j'ai nommé Véronique, je me crus exaucé, ayant beaucoup à souffrir chaque jour par l'angoisse continuelle d'une pauvreté extrême dont il me fallait préserver ce vase de louanges infinies. Mais en même temps, j'avais des révélations, des joies célestes que les anges eussent enviées. Ce n'était donc pas encore la vraie souffrance. Mais lorsque Dieu vint me reprendre ce qu'il m'avait fait l'honneur de me confier, je connus enfin ce que c'est que d'être vraiment malheureux » (3).

A la naissance de sa première fille, Léon Bloy lui donne le nom de Véronique, — tant le souvenir de l'autre Véronique, Véronique Cheminot, Anne-Marie Roulé, celle à qui il croit devoir la connaissance des choses que nul ne sait, reste vivant chez lui.

Plus tard, le 14 avril 1895, il rappelle « le temps déjà si lointain et tout de même si vivant encore », où il voyait « la véritable Véronique en larmes et déchirée par les tigres de la compassion, devant l'image de Jésus livré à ses tourmenteurs » (4).

Plus tard encore, en 1900, il évoque ce passé qui pour lui reste toujours présent (5). « Ecoutez ceci que je n'ai jamais dit à personne, Ernest Hello était persuadé que Dieu avait besoin de lui pour l'accomplissement d'un dessein très mystérieux et très grand. En ce sens il y avait en lui une sorte de prophète que j'ai seul connu. Rempli de l'idée qu'un compagnon lui était nécessaire et rêvant que je pourrais être ce compagnon, il consulta un jour, il y a plus de vingt ans la Véronique du *Désespéré*, qui fit cette réponse en me désignant : Celui-là seul a quelque chose à faire. On ne put tirer d'elle une syllabe de plus ».

Au début de septembre 1914, lorsque Léon Bloy se décide à s'éloigner avec les siens de la région parisienne menacée par l'avance allemande, il se dirige vers Rennes, où il retrouvera son ami Pierre Termier, l'illustre géologue, l'auteur d'*A la gloire de la terre*, mobilisé à l'arsenal comme lieutenant-colonel d'artillerie. Bloy passera à Rennes la plus grande partie de ce mois de septembre, installé, écrit-il, dans une maison passablement sinistre du vieux Rennes, à quelques pas de la cathédrale (6). Il se déclare étonné de la laideur de celle-ci, « dans une ville

(1) L. BLOY, *Lettres à sa fiancée*, 2^e édition, Paris 1947, p. 47 (31 octobre 1889).

(2) L. BLOY, *Lettres à sa fiancée*, p. 127 (15 février 1890).

(3) L. BLOY, *Lettres à sa fiancée*, pp. 128-129 (15 février 1890).

(4) L. BLOY, *Le mendiant ingrat*, 1^{re} édition, Paris 1946, t. II, p. 145.

(5) L. BLOY, *Mon journal*, pp. 297-298.

(6) L. BLOY, *Au seuil de l'Apocalypse*, Paris 1916, p. 184. Il s'agit du numéro 6 de la rue des Dames. Par suite d'une réfection toute récente de la façade, cette maison ne présente plus aujourd'hui cet aspect « passablement sinistre » qu'elle avait en 1914, au dire de Léon Bloy et qui est attesté par les photographies antérieures à cette réfection.

aussi vénérable que devrait l'être la capitale bretonne ». Le Jardin des Plantes lui paraît assez banal, à l'exception d'un grand chêne qui, lui semble-t-il, devait être déjà un assez grand arbre à l'époque de Jeanne-d'Arc. Il admire « ce vénérable témoin des siècles ».

Bientôt l'ennui le dévore. « Nous sommes ici dans une vieille maison puante, en proie à des puces innombrables et forcés de subir une hôtesse brigande comme la Prusse qui répond à tous les reproches : Je suis Bretonne, ce qui, dans sa pensée, autorise évidemment et même sanctifie toutes les vilenies et toutes les déprédations. Nous la croyons soularde par surcroît » (1).

Avec sa femme et ses deux filles, Léon Bloy va au couvent des Franciscains, faubourg de Redon. Sa fille aînée, Véronique, y est reçue tertiaire de Saint François (2).

Dans les notes chaque jour inscrites sur son journal, au cours de ce séjour à Rennes, dans la ville natale de la première Véronique, Véronique Cheminot, Anne-Marie Roulé, dans cette ville où tout devrait la lui rappeler, Bloy cependant n'en fait nulle part mention. Serait-elle maintenant oubliée ? Non certes. L'illuminisme dans lequel jadis ils ont tous deux vécu, Léon Bloy continue à y vivre (3). Anne-Marie est entrée dans le royaume de l'invisible. Son influence n'a pas cessé d'agir.

E. DURTELLE DE SAINT-SAUVEUR.

(1) BLOY, *Au seuil de l'Apocalypse*, p. 193.

(2) L. BLOY, *Au seuil de l'Apocalypse*, p. 195.

(3) Voir les réflexions qu'inspire à Bloy le bombardement de la cathédrale de Reims, dont la date concorde avec l'anniversaire de la Salette. Il considère comme le grand responsable de ce bombardement le cardinal Luçon, qu'il qualifie du nom d'ennemi déclaré de la Salette, et ayant donc tout fait pour attirer la foudre sur son église. *Au seuil de l'Apocalypse*, p. 194.



Reflets du Mouvement Symboliste sur l'Art en Bretagne

Il y a un quart de siècle, Charles Chassé publia son ouvrage : *Gauguin et le groupe de Pont-Aven* devenu depuis longtemps introuvable et qui demeurait jusqu'à ce jour le livre de chevet de tous les artistes et amateurs d'art en quête de documents inédits et précieux sur cette Ecole célèbre maintenant dans le monde entier.

Avant que les derniers témoins disparussent à leur tour dans la nuit des ans, il avait recueilli, souvent sur place, leurs témoignages ; il avait entendu la bonne hôtesse du Pouldu, Marie Poupée et son mari M. Mothère et également les amis de Gauguin, MM. Colin, Schuffenecker, Emile Bernard, Sérusier et enfin les gens du pays qui n'avaient alors attaché aucune importance au passage parmi eux de ces peintres maudits. Il chercha de son mieux et réussit à dissiper la légende qui ne cessait de s'épaissir autour de Gauguin, depuis sa mort. Il détermina la chronologie de ses divers séjours à Pont-Aven et au Pouldu, nota les influences qu'il subit à cause de ceux-ci et ressuscita la réelle physionomie de l'artiste et de ses compagnons telle qu'elle apparut aux personnes qui les connurent ; il reconstruisit parfaitement le cadre dans lequel ils avaient vécu. Il chercha enfin à dégager les conclusions de ce travail et effleura déjà cette question toujours brûlante : est-ce Gauguin ou Bernard qui fut le véritable créateur de l'Ecole de Pont-Aven et quelle fut l'influence exacte de Cézanne sur celle-ci ?

Depuis ce jour, Charles Chassé n'a cessé de continuer ses recherches sur cette grande époque de l'Art pictural. Soit par des conférences, soit par des articles de presse ou de revue (et le dernier en date est celui paru dans cette *Nouvelle Revue de Bretagne*, en mars 1947) il enrichissait son livre de trouvailles nouvelles, approfondissant davantage la vie de ces peintres, leurs pensées, leurs amitiés, leurs luttes quotidiennes, pour mieux faire comprendre la beauté de leurs œuvres. L'intérêt qu'il leur porta était d'autant plus grand que ce Mouvement avait pris naissance en Bretagne et que rien de ce qui touche à sa province natale ne peut lui être étranger.

Lors de l'inauguration d'une plaque commémorative, en août 1939, sur la petite maison de Pont-Aven où Gauguin avait vécu, Chassé résuma dans une improvisation magnifique ce que tous ces artistes alors méconnus et aujourd'hui illustres devaient à la Bretagne. Et il compara très justement le départ du Romantisme et de la renaissance catholique, au

début du XIX^e siècle, avec Chateaubriand et Lamennais à cet autre Mouvement religieux dans l'Art qui prit naissance, en ce même siècle finissant, dans ce petit coin perdu du Finistère. Car, à côté de l'indifférence d'un Gauguin (je dis seulement indifférence, me souvenant que ce dernier voulut accrocher lui-même sa toile *La lutte de Jacob avec l'ange*, dans une église bretonne, mais fut éconduit par le curé) il y eut les conversions de ses élèves Verkade et Ballin — presque en même temps que celle de Huysmans — et plus tard la création d'une nouvelle école d'art religieux en France, sous la direction de Maurice Denis qui toujours se considéra comme un de ses meilleurs disciples.

Charles Chassé nous apprend que Verkade se convertit durant son séjour, en 1892, à Saint-Nolff. Il y avait alors dans ce petit bourg près d'Elven, un recteur que j'ai bien connu dans mon enfance : le père Lestrade. Il était déjà très vieux et nous l'appelions tous : Pasteur. C'était un prêtre, un pasteur, le plus digne de ce nom. Il ne possédait rien à lui. Pour tout ce qui était temporel, il se plaçait, comme les oiseaux du ciel, sous la garde de Dieu. Mais sa table demeurait ouverte à tous les fidèles qui passaient devant sa demeure. Bonté, charité, pardon, générosité infinie, voilà quelles étaient ses plus infimes qualités. Il avait accompli une fois dans sa vie un voyage à Paris et comme c'était un conteur très humoriste et très naïf, nous nous amusions à lui faire raconter ses impressions et notamment sa stupeur en présence de la Tour Eiffel. Un dimanche que je me rendais avec lui aux vêpres, nous dûmes traverser le cimetière et je constatai avec innocence que des plants de tabac poussaient sur certaines tombes. « Ces pauvres morts, murmura-t-il, veulent seulement rappeler aux vivants qu'ils ont cassé leur pipe » pour l'éternité ! ». Que ce vieux prêtre ait aidé à la conversion de Verkade et Ballin qui ont dû vivre un peu dans son ombre patriarcale, cela ne peut étonner que les gens qui n'ont pas connu la douceur de cette vie si simple, si unie, si exemplaire qui évoquait les premiers jours du Christianisme.

Je m'excuse de m'être laissé aller à ces souvenirs personnels et de m'être écarté du sujet que je m'étais promis de traiter. Mais c'est le rare mérite des beaux livres de permettre ainsi à leurs lecteurs de rêver en marge de leurs pages et de continuer avec leur auteur ces conversations jamais interrompues.

Toutes ces recherches, toutes ces richesses accumulées, Charles Chassé les présente aujourd'hui dans une œuvre définitive : *Le Mouvement symboliste dans l'Art du XIX^e siècle*.

Après avoir élargi le thème de son premier ouvrage, après être remonté jusqu'aux artistes qui, délaissant les impressionnistes, s'attachèrent, quelques années avant Gauguin, à entourer leurs toiles de mystères et de rêves, il étudia le rayonnement de celui-ci après sa mort, son influence capitale dans l'évolution de la peinture contemporaine.

Contrairement à ce que l'on peut penser, écrit-il, c'est bien avant 1885 que doit se placer l'origine du Mouvement Symboliste. De tout temps, en effet, il y a eu dans le monde, des esprits enclins à trouver un sens mystique à l'univers matériel. Et Charles Chassé note tout d'abord ces différentes oscillations suivant que prévaut en France l'élément nordique ou l'élément méditerranéen. Le Romantisme fut le réveil en nous de cette sensibilité nordique assoupie pendant plusieurs siècles. Une étude attachante reste à écrire pour quiconque voudrait rechercher les conditions dans lesquelles l'esprit celtique a révolutionné notre littérature avec Chateaubriand, notre religion avec Lamennais, notre his-

toire avec Renan, notre politique avec Aristide Briand, alors que son bâton de pèlerin à la main, il s'en allait célébrant cette paix promise sur terre aux hommes de bonne volonté.

En peinture, les premiers en date du Mouvement Symboliste furent Gustave Moreau et Puvis de Chavannes. Abîmé dans l'extase, a dit Huysmans, Moreau vit resplendir les féeriques visions, les sanglantes apothéoses des autres âges. Ses élèves s'appelèrent Matisse, Marquet, Manguin, Rouault, Desvallières. Puvis fut le fondateur de notre art décoratif moderne et alors que Moreau s'intéressait aux héros et aux dieux, il se pencha surtout sur les humbles. Tous deux furent des précurseurs du symbolisme, car jamais ils n'acceptèrent de copier servilement ce qu'ils voyaient sous leurs yeux. « Puvis, — déclarait Gauguin —, expliqués voyaient sous leurs yeux. Il est grec, tandis que moi je suis un sauvage. » Et nous arrivons aux vrais peintres du symbolisme, Redon et Carrière, chez lesquels l'idéalisme se traduit par la théorie des équivalents. A l'exemple de Mallarmé, Redon fait de la suggestion le motif unique de l'art pictural. Comme Carrière, il se méfiait de la couleur, de la nuance qui trop vive pouvait distraire l'esprit de la contemplation du mystère. Chacun des personnages de Carrière, a écrit Gabriel Séailles, a sa physionomie, son caractère, et de leur rapprochement se compose un être réel et symbolique qui élève jusqu'à l'héroïsme l'émotion humaine.

Mais pour nous autres Bretons, l'ouvrage de Chassé offre son principal attrait à la lecture des chapitres qui traitent de Gauguin et de l'École de Pont-Aven. Avec ce dernier, c'est vraiment l'apparition d'un tournant dans l'histoire du symbolisme pictural. Il donna au synthétisme un caractère décoratif, rompit avec la doctrine de la nuance et prôna la couleur pure. Chassé énumère longuement les caractéristiques du symbolisme. Gauguin fut un admirateur de Mallarmé et un habitué de ses mardis de la rue de Rome. Les écrivains symbolistes qu'il fréquenta complétèrent sa technique picturale. C'est dans son esprit d'abord et non sur la toile que le peintre doit tracer ses images. « Peignez de mémoire, écrivait-il en 1888, ainsi votre œuvre sera votre ; votre sensation, votre intelligence et votre âme survivront alors à l'œil de l'amateur. » C'est à cette époque que le célèbre couvercle de la boîte à cigares de Gauguin, que Maurice Denis me montra un jour dans son Prieuré, à Saint-Germain-en-Laye, entra dans l'histoire. « C'est à la rentrée de 1888, — raconta Denis, — que le nom de Gauguin nous fut révélé par Sérusier, retour de Pont-Aven, qui nous exhiba, non sans mystère, un couvercle de boîte à cigares sur quoi on distinguait un paysage informe à force d'être synthétiquement formulé ; en violet, vermillon, vert véronèse et autres couleurs pures, telles qu'elles sortent du tube presque sans mélange de blanc ! « Comment voyez-vous cet arbre ? avait dit Gauguin dans un coin du Bois d'Amour. Il est bien vert ? Mettez donc du vert, le plus beau vert de votre palette. Et cette ombre. Plutôt bleue ? Ne craignez pas de la peindre aussi bleue que possible ! » Ainsi nous connûmes que toute œuvre d'art était une transposition, une caricature, l'équivalent passionné d'une sensation reçue. »

Chemin faisant, Chassé remarque que partis d'idées identiques, le symbolisme littéraire et le symbolisme pictural aboutirent à des résultats diamétralement opposés. Cependant si les peintres et les poètes différaient d'avis sur la couleur, ils furent bien près de s'entendre sur l'importance que tous donnèrent à la musique dans la vie de l'artiste digne de ce nom.

Gauguin vint en Bretagne pour la première fois, en 1886, après un voyage à Tahiti. Il prit plaisir, écrit Chassé, à y savourer d'anciens calvaires, de vieilles chapelles et une civilisation plus ancienne que celle du reste de la France et qui lui évoquait le charme tahitien. Cette attirance de la Bretagne, ajoute-t-il, a agi alors sur beaucoup d'autres écrivains et artistes. (1) Et il rappelle que Maurice Barrès la visita la même année, avec le même enthousiasme, en compagnie de Charles Le Goffic. Il se complait à citer certains passages d'articles écrits alors par le poète du *sang, de la volupté et de la mort* et qui nous font regretter que ceux-ci n'aient pas encore été recueillis en volume. Je me souviens avoir lu autrefois que la première rencontre de Barrès avec la Bretagne eut lieu au Quartier-Latin, dans une brasserie, quand il fit la connaissance d'une jeune fille de pêcheur breton, aussi belle que voyage et qui fascina son esprit et ses sens. Pensait-il encore à elle quand il écrivait, au cours de son voyage, qu'il serait indulgent à l'ivrognerie et à la misère bretonnes parce qu'il avait observé « sur la marche de l'âtre, dans ces cabarets, une petite fille vêtue de noir ou de violet », qui, « d'un air bien sage et bien confiant, pareille à une infante, demeurait pour ennoblir cette misère et pour que ce fut la Bretagne malgré tout. »

Ce que Gauguin aime également en Armorique, c'est le mystère de sa solitude. Il quitta pour cette raison Pont-Aven trop bruyant, trop touristique déjà, pour le Pouldu. Dans de vieilles notes de voyage, j'ai retrouvé les mêmes impressions sous la plume de François Coppée :

« 7 août 18... Arrivé à Quimperl sous une averse... Je me suis mis en quête d'une voiture pour me rendre à Concarneau. Je n'ai trouvé

(1) « Si j'avais pu, a écrit André Gide, je me serais fait naître en Bretagne à Locmariaquer la dévote, ou, près de Brest, à Camaret ou à Morgat, mais on ne choisit pas ses parents. » Comme je lui disais un jour que nous étions tous deux Morbihannais, l'auteur des *Nourritures Terrestres*, parut surpris et je lui rappelai en souriant la phrase précédente. « Ah ! oui, me répondit-il, c'est un article de jeunesse ! »

Dans *Si le grain ne meurt*, André Gide a narré sa rencontre au Pouldu avec Gauguin : « Comme je suivais le littoral, remontant à courtes étapes de Quiberon à Quimper, j'arrivai, certaine fin de jour, dans un petit village : Le Pouldu, si je ne fais erreur. Ce village ne se composait que de quatre maisons, dont deux auberges ; la plus modeste me parut la plus plaisante ; où j'entraï ; car j'avais grand soif. Une servante m'introduisit dans une salle crépée à la chaux, où elle m'abandonna en face d'un verre de cidre. La rareté des meubles et l'absence de tentures laissaient remarquer d'autant mieux, rangées à terre, un assez grand nombre de toiles et de châssis à peindre, face au mur. Je ne fus pas plus tôt seul que je courus à ces toiles ; l'une après l'autre, je les retournai, les contemplai avec une stupéfaction grandissante ; il me parut qu'il n'y avait là que d'enfantins bariolages, mais aux tons vifs, si particuliers, si joyeux que je ne songeai plus à repartir. Je souhaitai connaître les artistes capables de ces amusantes folies ; j'abandonnai mon premier projet de gagner Hennebont ce même soir, retins une chambre dans l'auberge et m'informai de l'heure du dîner.

— Voudriez-vous qu'on vous serve à part ? ou si vous mangerez dans la même salle que ces Messieurs ? demanda la servante.

« Ces Messieurs » étaient les auteurs de ces toiles : Ils étaient trois, qui s'amèneraient bientôt, avec bolles à couleurs et chevalets. Il va sans dire que j'avais demandé qu'on me servît avec eux, si toutefois cela ne les dérangeait pas. Ils montrèrent, du reste, que je ne les gênais guère ; c'est-à-dire qu'ils ne se gênèrent point. Ils étaient tous trois pieds nus, débrillés superbement, au verbe sonore. Et, durant tout le dîner, je demeurai pantelant, gobant leurs propos, tourmenté du désir de leur parler, de me faire connaître, de les connaître, et de dire à ce grand, à l'œil clair, que ce motif qu'il chantait à tue-tête et que les autres reprenaient en chœur, n'était pas de Massenet, comme il croyait, mais de Bizet... Je retrouvai l'un d'eux, plus tard, chez Mallarmé : c'était Gauguin. L'autre était Sérusier. Je n'ai pu identifier le troisième (Filiger, je crois). »

qu'une cariole mal couverte mais elle m'a conduite au trot paysan d'un gros cheval gris, par une route charmante, où j'ai aperçu, à travers le brouillard et la pluie, une succession de sites inoubliables. Ce sont de touffus et humides paysages, se creusant en profondes vallées, se dressant en hautes collines, d'un aspect étrangement énergique, d'une verdure presque noire. J'entre ici dans la vraie Bretagne, dans la TERRE DE GRANIT RECOUVERTE DE CHÊNES qu'a chantée Brizeux, dans le Finistère à la fois fertile et sauvage. A Pont-Aven, un village situé à moitié chemin, on a dételé pour déjeuner, se sécher un peu au feu de la cuisine et donner deux heures de repos au cheval. C'est une halte exquise, un pays presque trop joli, avec des bateaux de mer et des moulins sur l'eau perdus dans un feuillage de feuillage. Ce coin charmant, ce décor d'opéra-comique, a déjà attiré toute une colonie d'artistes, comme à Marlotte ou à Barbizon, d'esquisses FAITES DE CHIC, les unes vertes comme un plat d'oseilles, les autres rissolées comme un macaroni au gratin... Amateurs de voyages paisibles, hâtez-vous d'aller à Pont-Aven, car, avant peu, les peintres et les touristes auront rendu l'endroit inhabitable. »

Remarquons en passant avec quelle ironie Coppée parle de ces « esquisses FAITES DE CHIC » qui étaient peut-être des toiles de Gauguin !

Peu de gens alors comprirent cet artiste, ses peintures « vraiment hallucinantes » qui ont fait dire à Michel Puy : « Le premier don de Gauguin fut de tirer des variations de la couleur et de jeter des accords qui réveillent un lointain écho sentimental. » Et le critique d'art Achille Delaroche ajoutait « qu'il procédait éminemment par raccourci de traits, par synthèse d'impressions. »

Je ne puis me rendre désormais au Pouldu sans rêver devant les grands sables à la vie menée par Gauguin, Meyer de Haan, Sérusier, Filiger sur cette plage désertique, il y a plus d'un demi-siècle. Sur la dune une seule villa et l'auberge de la bonne hôtesse Marie Poupée à la salle à manger décorée par les artistes de la porte au plafond. Solitude absolue. Hormis les coups de vent et les heures de tempête, climat particulièrement doux, même en plein hiver. Après le petit déjeuner matinal, départ des artistes dans les environs à la recherche de l'inspiration, du motif. Puis quand le poème est composé dans l'esprit, le pinceau ou le crayon intervient pour fixer le rêve. L'atelier se trouve dans l'ancienne écurie de l'auberge mais peu s'y tiennent ; ils vivent et travaillent en plein air. Doux et courtois, le Maître guide ses élèves dans leurs travaux. Déjeuner à midi. L'apéritif cher à Gauguin était, m'a-t-on dit, le Bitter. Vers quatorze heures, reprise du labeur. A dix-neuf heures, dîner, discussion sur l'Art, conversations sur les recherches techniques, projets de voyages lointains, coucher. Aucune lecture, pas même celle d'un journal. Parfois une partie de loto ou de dominos. Certains après-midi tous s'en vont rêver dans les sables ou dans un coin caché de rocher. Gauguin a pris sa guitare et Filiger sa mandoline. Une mélodie de Schumann imperceptible s'élève doucement au milieu de l'immensité de la mer et de la lande. Puis c'est l'heure du bain. « Je revois, a écrit Collin, Gauguin avec son bec d'aigle, ses yeux clairs de marin et ses cheveux noirs, un peu longs, son bérêt, son caleçon de bain, le ventre de l'homme de quarante ans ; il vous fait penser à la fois à un bateleur, à un troubadour, à un pirate... ». Et durant la nuit, celui-ci descend sans bruit de sa chambre et se rend dans le caba-

rêt où sommeille l'accorte servante de Marie Poupée, en attendant sa venue...

Chassé étudie également dans son ouvrage les relations de Cézanne et de Gauguin. Il reconnaît que ce dernier procède bien du Maître d'Aix, mais alors que Cézanne est uniquement peintre, Gauguin voyait la place de son Art dans l'évolution générale des lettres et des arts. D'autre part, Chassé admet comme très vraisemblable que ce fut Emile Bernard, esprit très fin et très cultivé, qui par ses conversations orienta Gauguin vers le synthétisme cézannien. Bernard qui, sur la fin de sa vie, m'honora de son amitié eut jusqu'à son dernier jour le cœur ulcéré à la pensée que la plupart des critiques d'art, à tort ou à raison, méconnaissaient son titre de chef d'Ecole pour reporter cette couronne sur la tête de Gauguin. Il m'avait promis, en plus de ses *souvenirs sur Pont-Aven*, publiés en 1939, un article sur les relations malheureuses de Gauguin et de Schuffenecker que seule la déclaration de guerre l'empêcha d'écrire.

Longuement et en détail, Chassé passe en revue la plupart des artistes qui entourèrent Gauguin à Pont-Aven et au Pouldu ou vinrent en pèlerinage dans ces lieux pour y chercher son exemple et son souvenir et dont les noms sont inséparables désormais de cette Ecole. Il fournit sur tous ceux-ci, sur leur vie privée, leurs goûts, leurs mérites, leurs travaux des renseignements éminemment curieux. Le craintif Séguin, l'énigmatique, le mystique Filiger ont laissé très peu d'œuvres, de même que le riche hollandais Meyer de Haan qui fut un peu le banquier de Gauguin. Quant à Bernard, il abandonna très tôt ses amis pour courir à l'imitation des styles italiens. Il y eut encore Laval, mort très jeune, l'avoué de Châteaulin de Chamillard et le charmant Henri Moret qui termina sa carrière dans l'impressionisme.

Un chapitre spécial est consacré par Chassé à Paul Sérusier et à son influence. Il est juste de dire que c'est celui-ci qui fit connaître et propagea la doctrine du Maître aux jeunes *Nabis*, Denis, Bonnard, Ibels, Ranson et qu'il fut véritablement en la circonstance son Saint-Paul. Il résuma sa conception picturale dans *L'A. B. C. de la peinture*. Lorsque Sérusier, a écrit Chassé, était lassé de synthétiser ses beaux paysages de Châteauneuf-du-Faou ou de construire ses solides natures mortes, il peignait des paysannes qui étaient en même temps des sortes de fées.

Verkade et Maurice Denis qui furent les jeunes amis de Sérusier furent conduits par ce dernier en Bretagne. Comme Gauguin, ils séjournèrent à l'auberge Gloanec, à Pont-Aven et à celle du Pouldu de Marie Poupée. Après avoir raconté ces voyages, Chassé narre la conversion de Verkade à Saint-Nolff, dans le Morbihan et la création de l'école allemande d'art religieux à l'abbaye de Beuron, dans le sud de la Forêt Noire où Verkade s'était fait moine.

Maurice Denis, aussi remarquable artiste que bel écrivain, auteur entre autres de *Théories* et *Nouvelles Théories*, attiré de plus en plus par les paysages italiens de Fiesole et d'Assise et par la sculpture grecque, s'écarta doucement des doctrines de Sérusier, demeura celle dans l'âme.

Il est difficile de faire connaître, en quelques mots, les études si complètes de Charles Chassé sur ces deux peintres qu'il a connus particulièrement. Il me suffit de dire qu'il leur a rendu pleinement justice et les a situés à leur véritable place que l'avenir consacrera, contrairement à André Fontainas qui écrivait d'eux naguère : « Paul Sérusier est égaré dans le besoin étrange de mesurer le primitif et les œuvres

hésitantes des artistes de village ; quant à Maurice Denis, son invention parfois uniforme instaale dans les perspectives heureuses, longues, paisiblement ouvertes à la lumière et à la douceur d'un rêve mystique et familier, des personnages agenouillés, languides et pieux selon de rituelles traditions des âges religieux. »

En terminant, Chassé consacre quelques pages à Cottet, Fayet, Lenoir, Berque, Albert Besnard et enfin à Auguste Rodin et au symbolisme dans la sculpture.

La matière de cet ouvrage est tellement dense, immense, variée, qu'il est impossible de le résumer dans un simple article et que l'on ne peut que conseiller aux artistes et aux amateurs d'art de le lire pour en extraire la « substantifique moëlle. »

Ce livre que nous attendions depuis si longtemps de Charles Chassé embrasse un sujet nouveau qui n'avait jamais été traité dans cette forme définitive, avant lui. Nul mieux que cet auteur, disciple fervent d'Anatole Le Braz et de Charles Le Goffic, n'était désigné pour l'écrire. Il l'a fait — et nous devons l'en féliciter — avec un rare bonheur d'expression, une conscience parfaite et une science consommée.

René MAURICE.



Une vieille Abbaye de Cornouaille

“ BON-REPOS ”

Dessins de Charles HALLO, tirés de la « Bretagne Cistercienne », du Comte Henry de Warren. Reproduction gracieusement accordée par les « Editions de Fontenelle », Abbaye de Saint-Wandrille.

II

Période révolutionnaire

QUAND la Révolution éclate, l'abbé commandataire Jean Allain Colin de la Biochaye, vicaire général de Saint-Malo, n'habite pas l'abbaye. En fait, il n'a pas quitté son hôtel de Rennes, « paroisse Saint-Etienne, proche de la rue des Dames ». Aux premiers grondements de la Révolution, cet homme prudent émigre à Jersey. Il y mourra en 1796.

La Communauté proprement dite de Bon Repos, est réduite à quatre religieux :

- le prieur, François Huet, 45 ans ;
- le procureur, J.-B. Gardot, 50 ans ;
- deux frères : François Desloges, 45 ans et François Guillemin, 80 ans (1).

Tous les quatre semblent avoir accueilli avec sympathie les principes de 1789. Aussi les municipalités révolutionnaires leur témoignent-elles une bienveillance inattendue. (2) Le procureur Gardot n'éprouve aucune hésitation à prêter le serment civique. Il devient incontinent le citoyen Gardot, il est promu gardien de l'abbaye. Le prieur Huet n'est pas moins accueillant aux idées nouvelles ; aussi ne s'étonnera-t-on pas de le voir devenir par la suite, curé constitutionnel de Merdrignac, puis maire de Broons.

(1) Le nombre des religieux n'a jamais beaucoup varié. Ils sont quatre à la fondation. En 1544, ils ne sont encore que cinq. Même chiffre à la visite de l'abbé de Clairvaux en 1600. Toutefois, leur nombre atteint 8, en 1709, pour retomber à quatre, au début de la Révolution.

(2) Qu'on en juge par le préambule de l'inventaire dressé le 27 octobre 1790 en présence des commissaires du district de Rostrenen :
« L'an 1790, le 27 octobre, étant arrivé à l'abbaye de Bon-Repas, vers les 5 heures du soir, je trouvai dans le vestibule un domestique à qui je demandai si le prieur était visible. M. le Prieur averti, eut l'honneur de le saluer ainsi que MM. les Religieux ses confrères. Ils me regardèrent avec l'honnêteté et la politesse qui les caractérisent... ». Et l'inventaire se continue sur le même ton de haute courtoisie. Voilà, n'est-il pas vrai, des sans-culottes de bonne compagnie ?

Ce ralliement des religieux n'est pas seulement théorique, il se matérialise, par le versement, le 2 novembre 1790, au bureau de la Contribution patriotique de Pontivy, d'une somme de 400 livres « à titre de don gratuit, pour subvenir aux besoins urgents du trésor de la nation. »

Détail piquant : la confiance des révolutionnaires est telle dans ces moines, dont ils viennent de saisir les biens mobiliers et immobiliers, qu'ils vont les établir gestionnaires des biens saisis. Les religieux continueront donc, comme par le passé, à exploiter en toute liberté, les terres, à vendre détail et récoltes, à percevoir dîmes et revenus, quittes à rendre compte sommaire, chaque année, de leur gestion, au plus accommodant des districts.

En fait, ils sont passés au service de la Nation, qui leur verse une pension annuelle. Nous les voyons, à ce titre, encaisser en 1791, Huet et Desloges, chacun 900 livres ; Gardot, 1.000 livres, comme gardien ; et enfin Guillotin, 1.200 livres, majoration que justifie son grand âge. Et quand la dispersion aura eu lieu, que les moines, après la vente du mobilier seront concentrés à l'Abbaye-au-Bois, en Plédéliac, le citoyen Gardot, toujours investi de la confiance révolutionnaire, sera chargé, en mars 1797, d'inventorier la bibliothèque de la « Cy-devant abbaye de Bon-Repas », et de la faire transporter à Rostrenen pour être vendue. Souhaitons que l'ancien prieur ait éprouvé, tout de même, un petit serrement de cœur, en voyant disperser, pour être transformés en cornets de papier à tabac, ces livres de foi, où s'étaient alimentés tant de hautes spiritualités.

Cette vente acheva la liquidation des biens de l'ancienne abbaye. Elle avait commencé par la réalisation du mobilier en 1791. Quelques éléments en sont parvenus jusqu'à nous. Le citoyen Lohan avait acheté un des « ciboriums » en forme de crocse et les magnifiques boiseries du chœur ; il en fit don à l'église du Quillio, où l'on peut encore les voir.

Les stalles des moines, après des fortunes diverses, ont fini par trouver asile au Grand Séminaire de Saint-Brieuc. Autels et statues sont dispersés dans les églises de la région, Saint-Guen, Lescouët, Plélauff, etc... Enfin, le clocher lui-même n'a échappé à la destruction qu'en changeant d'église. En 1808, ses pierres ont été soigneusement numérotées, transportées et remontées, et le clocher de Bon-Repas est devenu le clocher actuel de Saint-Mayeux.

Cette même année 1791, eut lieu l'adjudication comme bien national, de l'abbaye et de ses dépendances. Le 30 juillet, le monastère est acquis, avec 7 autres lots, par le citoyen Turquetit, architecte à Pontivy, pour le prix de 24.400 livres. Fructueuse spéculation qui va permettre des ventes bénéficiaires. Les bâtiments eux-mêmes sont achetés, en fin de compte, par le citoyen Julien le Bris, « toileux » d'importance et sans-culotte de stricte obédience (1). Depuis longtemps, il rêvait de monter un tissage de toile ; voilà le local trouvé. Dans les salles immenses en parfait état, il va installer sa manufacture. Machines et ouvriers arrivent ; le travail commence, les rouleaux de toile s'accumulent dans les magasins. Mais arrivent aussi, par une nuit glacée de janvier 1796, les chouans de la division du Chélas. Ce n'est pas la première visite qu'ils font à

(1) Julien le Bris avait deux frères, Guillaume, recteur de Saint-Comes, est emprisonné, puis libéré sur l'intervention de Julien. L'autre, Hyacinthe, est chef de chouans, sous le nom de « la Jeunesse » à la 1^{re} prise d'armes, de « l'Espérance », à la deuxième. Il est fait prisonnier. Son ami, Lemercier dit « la Vendue », pour le sauver, fait faire, après sa capture, plusieurs réquisitions signées « l'Espérance ». Les républicains, croyant s'être trompés, relâchent Hyacinthe.

le Bris ; mais les précédentes ont été rapides et relativement bénignes. Cette fois l'expédition a été mieux préparée. Les chouans ont réquisitionné des charrettes. Ils ont vite fait de briser les machines, et de charger toiles et mobilier sur les voitures. Mais au lieu de s'égailler, suivant leur habitude, ils vont boire et festoyer sur place, pendant 3 jours, en compagnie du maire et des principaux notables de Laniscat, s'il faut en croire les déclarations de la victime Julien le Bris. Les chouans le cherchaient cette nuit-là pour le fusiller ; il saute par la fenêtre et leur échappe de justesse. Une tradition solide affirme qu'il dut se sauver en chemise, et qu'il courut d'un trait jusqu'à Rostrenen, dans cet appareil sans gloire !



Du même coup, cet industriel aventureux renonce à ses projets. Il se retire au château de Rostrenen, acheté, lui aussi, comme bien national ; il assignera la commune de Laniscat, qu'il rend responsable du pillage, en paiement de 153.866 livres, somme à laquelle il estime le préjudice subi. Avec des fortunes diverses, ce procès durera plusieurs années.

A dater de cette fuite mouvementée l'abbaye est abandonnée. Elle ne sera plus occupée que par les « sans-logis » de passage, et par les chouans qui ont pris goût à ce casernement sûr et gratuit. Ils y reviendront souvent (1).

Bien entendu, l'imagination populaire a peuplé de revenants cette

(1) Au mois de Mai 1800, les rapports de police signalent la présence du général Debar et du Faou de Kerdaniel, dans les bâtiments de l'abbaye.

immense solitude. Elle affirme aussi que le trésor des moines y est toujours caché ! Nul doute que des chercheurs clandestins ne se soient acharnés à sa découverte ; aucun ne semble y avoir trouvé la fortune cherchée !

Mais cette solitude même, en pleine forêt, au bord d'un fleuve, devait exercer une singulière attirance sur les désespérés de la vie. Hippolyte Violeau, dans ses « Pèlerinages de Bretagne », parus en 1854, relate les dires d'un petit paysan rencontré lors d'une visite à l'abbaye. « On lui avait parlé d'un homme, habillé de noir et qui, il y a une vingtaine d'années, vivait dans ces ruines comme une bête sauvage, n'adressant la parole à personne, ne demandant aucune nourriture, couchant sur la terre nue, objet de terreur, bien qu'il n'eût jamais fait de mal à personne ». Ce propos d'enfant serait sans intérêt, s'il n'était corroboré par le récit d'une autre visiteur de l'abbaye, M. de Garaby, consigné dans l'Annuaire des Côtes-du-Nord de 1837. « Lorsque je visitai les ruines en 1927, conte ce voyageur, elles étaient occupées par un ecclésiastique, dont l'esprit était à peu près aliéné. Il vivait dans la prière, fuyant la société des hommes et se nourrissant comme un animal immonde. Quoique interdit, il disait la messe dans une espèce de crypte. Je l'entrevis, mais il m'aperçut, s'échappa et disparut dans les ruines ». Une note indiscrette nous révèle le nom de ce solitaire. « C'était un prêtre morbihannais, l'abbé Gicquello, auteur d'une vie de N.-S. Jésus-Christ, écrite en breton et éditée à Lorient en 1818. L'ouvrage et l'auteur avaient encouru les censures de l'autorité ecclésiastique, et le malheureux abbé s'était condamné lui-même à la pénitence, dans la solitude du monastère.

Ainsi donc, pendant une trentaine d'années, en dehors de ce clandestin, le vent seul joua dans les immenses bâtiments abandonnés. Mais voici qu'en 1832, le creusement du canal de Nantes à Brest, concentre dans la région des milliers de travailleurs. Dans les pièces encore intactes, l'administration des Ponts et Chaussées installe ses nombreux employés. Ils vont y rester plusieurs années. Le monastère était encore parfaitement habitable. En 1851, Charles de Montalembert, en séjour au manoir de Coëtredrezo, tout proche, vient visiter l'abbaye. L'auteur des « Moines d'Occident », ne cache pas son admiration. Il apprend que les propriétaires sont disposés à vendre. Il exprime ses regrets de ne l'avoir pas su plus tôt, car il se serait porté acquéreur ; mais il vient d'acheter un grand domaine en Alsace et ses disponibilités sont épuisées (1). Cette même année 1851, le comte de Janzé, propriétaire de la Forêt de Quénécan, dans laquelle l'abbaye se trouve encastree, allait l'acheter aux héritiers de Julien le Bris. Elle est encore dans sa famille.

Depuis lors, le temps et les hommes ont continué leur œuvre destructrice. Pendant des années, les bâtiments de Bon Repos ont été une carrière ouverte et l'on retrouve ses belles pierres de taille dans toutes les constructions du pays (2). De l'église, subsiste une arcade ogivale avec ses piliers, seuls debout sur son emplacement nivelé ; des bâti-

(1) Je tiens ces précisions de mon père, qui fut l'hôte de Coëtredrezo, en même temps que Charles de Montalembert et fit, avec lui, la visite de l'abbaye. De l'église, le chœur seul était debout, mais les autres bâtiments étaient encore en bon état ; escaliers, portes, fenêtres, tout subsistait. Seule la toiture fléchissait par endroits.

(2) Au-dessus de la porte de la maison ecclésiastique, on peut voir encore une pierre martelée portant l'écusson de Michel Mazarin, le frère du grand cardinal, qui fut abbé commandataire en 1647.

ments conventuels, une façade imposante, rongée de lierre, en perpétuelle menace d'éboulement.

De ses fondateurs, les puissants seigneurs de Rohan, qui avaient pensé s'assurer, à leur ombre, une sépulture éternelle, il reste moins encore. Déjà, en 1732, dom Lobineau et dom Duval étaient venus effectuer des fouilles dans l'église. Huit tombes avaient été explorées, cinq à droite du maître autel, une autre sous la lampe, deux sous le clocher ; on n'y avait trouvé que cendre et poussières.

Au milieu du siècle dernier, le Recteur de Saint-Gelven fit explorer à nouveau le sol. De multiples ossements furent mis à jour et transportés au cimetière de la paroisse. Nulle plaque n'en évoque le souvenir. Poignante leçon d'humilité. Ainsi donc, malgré tant de précautions prises, les restes de ces puissants seigneurs, que la Cour de France traitait en princes de sang royal, ont échoué anonymement à la fosse commune !

Le culte de Notre Dame de Bon Repos, lui-même si populaire autrefois dans la Cornouaille, n'a pas eu meilleure fortune. La statue de la Vierge a bien été transférée à l'église de Lescouët, où l'on peut la voir, solitaire et délaissée ; mais nul paroissien ne soupçonne la magnificence des fêtes, célébrées pendant des siècles en son honneur, le jour du 15 août, en présence d'un peuple immense.

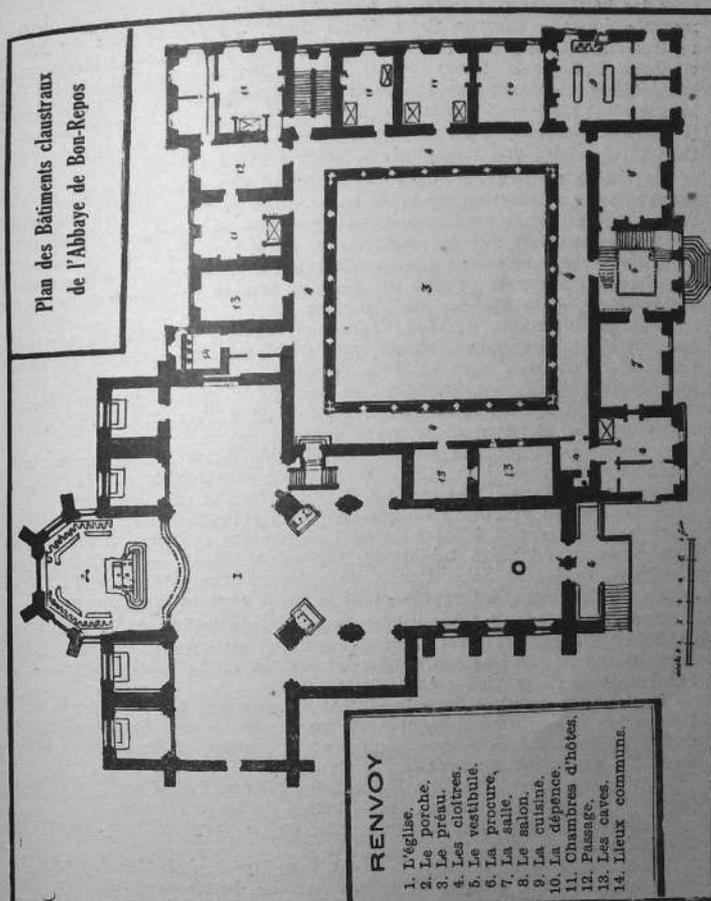
Si bien que, en fin de compte, de tant de grandeurs, il ne reste plus qu'oubli et ruines ! Encore ces ruines elles-mêmes disparaîtront-elles bientôt, malgré le tardif remords de l'administration des Beaux-Arts, dont le classement récent n'arrête ni l'étouffement du lierre, ni l'implacable travail des éléments.

Essai de reconstitution des bâtiments de l'Abbaye

Nous venons d'évoquer les principaux souvenirs, qui hantent encore ces ruines. Leur rappel n'était peut-être pas inutile, avant d'entreprendre leur visite. A dire vrai, l'excursion n'est pas sans danger ; elle se fait au péril des pierres branlantes, qu'un miracle tient en suspens depuis des années. Mais combien elle est émouvante, pour qui veut évoquer, dans le cadre même où ils se sont déroulés, les grands événements de son histoire. Toutefois, au cours de cette visite, il ne faut pas perdre de vue que l'abbaye, *sauf l'église*, a été entièrement reconstruite au XVIII^e siècle. Dès lors, les restes de constructions que nous avons sous les yeux, ne permettent pas de reconstituer le monastère primitif. Pour tenter cette restitution, nous ne pouvons nous guider que sur quelques rares documents : le plan de reconstruction de 1730, encarté dans ces pages, sur deux plans plus anciens qui semblent remonter au XVII^e siècle, sur l'aveu passé par l'abbé de Saint-Geniès, en 1686, enfin sur l'inventaire mobilier dressé par les commissaires du district de Rostrenen, le 27 octobre 1790.

Bâtiments primitifs (constructions du XIII^e siècle)

Il était tout naturel que les fondateurs, soucieux, avant tout, d'assurer la pérennité de leur nécropole, en aient particulièrement soigné la construction. Cette impression nous est confirmée par les seuls débris survivants, la magnifique ogive et les piliers puissants dans le pur style du XIII^e siècle, qui jalonnent la surface nivelée de l'ancienne église.



D'autre part, il n'est pas douteux, que le reconstruteur aux vues larges de 1730, l'aurait comprise dans sa réfection, si les œuvres vives en avaient été défectueuses. Or, le devis ne prévoit pour l'église, que la réfection du mur Sud, et le relèvement de la toiture. On peut en conclure que ses six siècles d'existence n'avaient pas ébranlé sa solide structure, et qu'il a fallu le vandalisme des hommes pour en venir à bout.

Au surplus, son importance ressort encore mieux de l'ampleur de ses dimensions. Ce n'était pas une modeste chapelle de monastère ; c'était une grande église. Elle nous semblerait même hors de proportion

avec les bâtiments claustraux, si nous ne connaissions la raison fondamentale de cette disproportion. Voici donc, d'après le plan de 1730, quelles étaient les dimensions de l'église : sa longueur totale, porche compris, était de 25 toises (48 m. 75) ; le transept avait 18 toises de large (35 m. 10), sur une longueur de 6 toises (12 m.). La nef était longue de 12 toises 4 pieds (24 m. 70), et large de 5 toises 2 pieds (10 m. 40). L'abside n'avait pas une longueur moindre de 6 toises 4 pieds (12 m. 10) contre une largeur de 5 toises 3 pieds (10 m. 70).

Le chevet ne pouvait qu'être droit, étant cistercien, tout au moins jusqu'à la reconstruction de 1730. Le clocher de pierre, lui aussi dans l'austère formule de l'ordre, s'élevait, non pas au-dessus de la croisée des transepts, mais sur la tour carrée, édifiée au bas de la nef. Pas d'escalier pour y accéder ; une simple échelle. En revanche, des gradins de pierre reliaient le porche de l'église, orienté à l'Ouest, à la cour « régulière », en contre-bas de 5 mètres.

D'après l'inventaire de 1790, l'église contenait 4 chapelles et 9 autels. Le maître autel, en marbre rouge, veiné de blanc, était garni de 6 grands chandeliers en bois doré et d'un grand crucifix. Le tabernacle était accosté de deux crosses, également en bois doré ; l'une d'elles est conservée dans l'église du Quillio. Deux statues de bois encadraient l'autel, celles de Saint Bernard et de Saint Benoît.

À droite du chœur, la chapelle privilégiée de la Vierge comportait 3 autres statues en bois doré, Notre-Dame de Bon-Repos, la Sainte Vierge, Sainte Anne. Dans le fond, 4 reliquaires, garnis d'argent.

À gauche du chœur, 2 autres chapelles étaient dédiées respectivement, à Saint Yves et à Saint Hervé. La première contenait 3 statues en bois, 2 du grand saint trégorrois, l'autre de Saint Jacques. Dans la deuxième, l'autel de Saint Hervé était décoré d'un « Agneau de Saint Jean » et d'un bas-relief représentant le saint aveugle avec son guide.

Entre les 2 chapelles, une niche en granit, abritait la statue en pierre de Saint Vincent de Paul. Remarquons en passant, qu'en dehors de Saint Bernard, réformateur de l'ordre, aucun autre saint français n'a forcé l'entrée de la vieille église bretonne.

Quatre autres autels de bois étaient adossés aux 4 piliers de la nef. Les stalles des moines avaient cette particularité que devant chacune d'elles étaient aménagés, non seulement le pupitre réglementaire, mais aussi un « crachoir en bois ».

Des bancs étaient installés le long des piliers. Parmi eux, le « banc fermé de la justice », réservé aux officiers de la juridiction.

Enfin la nef était close par une grille en fer forgé portant les armes des Rohan.

Bien que la règle de Saint Bernard, interdise l'entrée des femmes, le plan du XVII^e siècle mentionne le bras gauche du transept, comme leur étant réservé. Il était séparé, il est vrai, de la croisée des transepts, par un « chanceau », autrement dit, un grillage en bois.

Était-ce vraiment suffisant pour conjurer les articles du *Malin* ?

Notons que ce même plan signale la nef comme « impraticable et presque ruinée ». La chapelle Saint Hervé, est également en ruine, et ces indications prouvent l'état de délabrement où se trouvait l'abbaye après les guerres de la Ligue dans ses toitures, sinon dans son gros œuvre. Des réparations de fortune semblent avoir été effectuées, à diverses reprises, au fur et à mesure des menaces d'éboulements ; ce qui explique comment l'église a échappé à la reconstruction totale de 1730.

Reconstruction du XVIII^e siècle

En 1680, Philippe Alexandre de Montault de Saint-Geniès, est nommé abbé commendataire de Bon Repos ; nous l'avons déjà vu, cet abbé est un grand seigneur, bien que la régularité de sa naissance ait pu être contestée à l'ouverture de sa succession (1).

Quoiqu'il en soit, il semble en avoir pris à son aise avec les rigueurs de la règle cistercienne. Cet abbé entend être bien logé. Sa vie va se passer à construire un palais abbatial, digne de lui-même et de ses relations mondaines (2). Il remue ciel et terre pour obtenir des subsides, assiège le grand maître des Eaux et Forêts de Bretagne, de réquêtes en autorisation de vendre les bois de l'abbaye, fait effectuer des coupes sombres dans ses belles futaies, et quand il meurt en 1734, le principal de ses plans est réalisé (3). Le paiement ne pouvait manquer d'en être pénible, et nous voyons les entrepreneurs en poursuivre judiciairement le règlement, après sa mort.

Les Archives du Finistère possèdent le cahier de cette reconstruction, dressé le 1^{er} avril 1730 par le sieur Guillo, et nous restons stupéfaits des prescriptions somptuaires imposées par l'ordonnateur, pour la résurrection de cette petite abbaye d'un ordre austère, perdue au fond des campagnes. Tout le bâtiment devra être construit en pierres de taille et nous pouvons juger de leur magnificence par les seuils et les linteaux parvenus jusqu'à nous. Un perron de 8 marches, en granit, accueillera les visiteurs. Un escalier identique, à rampe de fer forgé, les conduira au 1^{er} étage. Toutes les pierres de taille seront posées « à chaux et à sable ». *Pourquoi l'adjudicataire sera tenu d'employer au moins 18 à 20 tonneaux de chaux, dont il sera obligé de faire voir l'emploi*. Innovation sensationnelle à une époque où le mortier courant était fait de terre de garenne. Huit cheminées monumentales sont prévues. Il n'est pas jusqu'aux « lieux communs » qui n'aient été l'objet de prescriptions minutieuses. Un mur spécial sera construit à leur intention « avec un canal de pierre maçonné, qui aboutira au grand canal de l'enclos ». C'était déjà le « tout à l'égoût ». Ces lieux communs sont encore très apparents, si apparents que l'imagination populaire persiste à y voir des oubliettes (4) !

En résumé, on ne peut nier la magnificence des reconstructions réalisées par l'abbé de Saint-Geniès. On peut faire des réserves plus sérieuses sur leur orthodoxie. Qu'aurait dit Saint Benoît s'il avait vu la chambre de la gouvernante, M^{lle} Jonguer, si canonique que fût son âge, voisiner avec celle de l'abbé, comme nous le révèle l'inventaire dressé à son décès ? Qu'aurait-il pensé du procès scandaleux qui allait s'élever, à propos de la succession, entre les héritiers et cette même gouvernante ?

Malgré tout, soyons indulgents à la mémoire de cet abbé de nom,

(1) A. la mort de Saint-Geniès, le sous-fermier général de Pontivy l'accuse de bâtarde et attaque la succession. Il faut un arrêt du Parlement du 13 février 1736, pour établir définitivement sa légitimité.

(2) Nous voyons l'abbé de Saint-Geniès, recevoir et héberger, à l'abbaye « Mesdemoiselles ses sœurs », sans parler de sa gouvernante, M^{lle} Jonguer.

(3) A l'exception d'un « Pavillon pour les dames », mais qui ne vit jamais le jour, projeté sur le plan de 1730.

(4) Voici comment les présente une notice vendue dans les auberges du pays : « On voit encore les oubliettes profondes, sombres, humides et froides, où l'on jetait les victimes des rigueurs monacales » !!!



qui le fut si peu en fait ; nous lui devons, dans un site merveilleux, une des ruines les plus romantiques de Bretagne.

Jardins et dépendances (1)

Les monastères ont toujours eu la coquetterie de leurs jardins. Ils y trouvaient des fleurs pour les autels et une base solide pour leur alimentation. L'abbaye de Bon Repos n'y faisait pas exception. Ses plates-bandes maraîchères et ses jardins fruitiers étaient célèbres dans la Cornouaille. La grande prairie, qui sépare actuellement l'abbaye du Blavet, était coupée de l'Ouest à l'Est par un canal dallé, servant de vivier. L'eau du moulin s'y déversait et le revivifiait, avant d'aller se jeter dans le fleuve. Entre ce vivier et le mur de clôture, s'étalait, merveilleusement exposé au midi, le jardin fruitier de l'abbaye, orgueil du frère jardinier. Il reparaisait au delà de la cour d'honneur, sous forme de jardins suspendus dont les terrassements existent encore. Un jardin anglais y faisait suite et abritait un délicieux pavillon, dans le style le plus pur du XVIII^e siècle. L'indiscrétion de l'inventaire dressé à la mort de Saint Genest, nous y signale un lit de repos, des chaises, une table de tric-trac, d'élégantes tentures. Nulle mention d'images pieuses, de bréviaires ou de discipline !

Si la cour « régulière » n'a pas changé, sauf transformation des communs de l'abbaye en ferme, il n'en est pas de même de son entrée, complètement modifiée depuis moins d'un siècle. Le chemin d'accès est moderne. L'ancien chemin s'amorçait un peu plus au Sud-Ouest. On en retrouve aisément le tracé, entre les derniers bâtiments de la *Métairie de la Porte*. Cette métairie devait son nom à la voûte monumentale romano-ogivale, qui fait actuellement l'admiration des touristes, à l'entrée de la cour abbatiale. Elle chevauchait alors l'ancien chemin, à une centaine de mètres en avant vers le Sud-Ouest. Son transfert est récent. Vers le milieu du XIX^e siècle, cette voûte fut démontée, comme l'attestent les numéros encore apparents, et réédifiée à son emplacement actuel.

Auparavant, deux puissants piliers de granit encadraient l'entrée de la cour. Sur chacun d'eux, tout debout, un lion gigantesque, également en granit, tenait dans ses griffes, un écusson aux armes des Rohan (2).

Bien entendu, l'abbaye avait son moulin, en bordure du Blavet. Il subsiste encore, à l'entrée du vieux pont, tout au moins dans ses fondations. Il a été transformé en maison de campagne.

Tels sont les souvenirs qu'il est possible d'évoquer dans une visite rapide des ruines de cette abbaye, jadis puissante, et dont la décadence n'a été que la conséquence d'une trop grande prospérité.

Est-ce à dire que Bon Repos soit mort à tout jamais ? Plaise à Dieu qu'il n'en soit rien ! S'il faut en croire Barrès, ces hauts lieux de prières où souffla longtemps l'esprit, restent éternellement vivants sous les apparences du trépas. Les puissances mauvaises peuvent en triompher momentanément ; un jour vient où Lazare déchire son linceul et se redresse vainqueur de la mort. Nous voyons aujourd'hui l'antique abbaye de Boquen, mère de Bon Repos, ressusciter à la voix des religieux de Cîteaux. Pourquoi le même miracle ne rendrait-il pas la vie à la nécropole des Rohan ?

(1) Les jardins et vergers de l'abbaye de Bon Repos, couvraient une superficie de 14 journaux.

(2) L'un de ces lions existe encore, dans les jardins de l'abbaye de Langonnet.

Même si ce vœu ne devait pas se réaliser, il ne serait pas vrai que tant de siècles de vie religieuse ont disparu sans laisser de trace. Les landes ont été défrichées, des chemins construits, un pont jeté sur le Blavet, des hôpitaux fondés, l'aumône faite à quiconque tendait la main. Ces faits seuls, suffiraient à justifier notre pieux souvenir.

Et puis, sommes-nous sûrs qu'aucune lueur de ce foyer mystique n'ait survécu dans ce coin perdu de Cornouaille ? Sommes-nous sûrs que la vieille abbaye n'ait plus jamais ni survivance, ni réveil ?

Demandez-le à l'audacieux que le culte du passé, la méditation ou le rêve, ont attiré dans ces ruines troublantes, par la splendeur d'une nuit lunaire. Une clarté irréaliste inonde forêt, vallée, murs croulants, horizons fuyants. Le Blavet, tout proche, fait gronder dans la nef élargie jusqu'à l'infini par le nivellement des murs, la voix sourde de la cascade. Des souffles légers animent la forêt du cloître. Une vie surnaturelle paraît sourdre à nouveau dans le monastère détruit.

Et l'imprudent visiteur, évadé, la gorge un peu serrée de cette nuit hallucinante, ne se trompera peut-être pas complètement, quand il affirmera avoir senti, autour de lui, palpiter doucement des âmes.

F. LE BOUR'HIS-KERBIZIET.

Août 1947.



MICHELET EN BRETAGNE

CHACUN connaît, pour en avoir lu au moins quelques extraits, les pages célèbres consacrées par Michelet à la Bretagne dans le fameux *Tableau de la France* placé au tome second de son immortelle Histoire. Pour avoir été reproduites par Camille Jullian dans son ouvrage sur les *Historiens français*, ces pages sont expliquées chaque année à des milliers d'écoliers. Elles donnent de la Bretagne une image vivante et forte. Mais cette image est-elle bien vraie ? Comment leur auteur s'est-il documenté ?

A cette question que tout esprit curieux se pose volontiers, M. Auguste Dupouy vient de donner la plus pertinente des réponses en publiant (1) le *Journal de voyage* que Michelet tint pendant la brève tournée qu'il accomplit en Bretagne, au mois d'août 1831. Chose curieuse : ce journal qui éclaire si bien la pensée de Michelet et les origines de son œuvre était jusqu'ici resté inédit.

Disons tout de suite que M. Auguste Dupouy ne s'est pas contenté de le publier. Il l'a commenté, expliqué, complété en érudit sans doute — à qui aucune des minuties d'une édition critique n'est étrangère — en écrivain d'histoire littéraire aussi, mais surtout en artiste, et en breton. Il en est sorti un petit livre substantiel et agréable, plein d'observations judicieuses, de remarques, de rapprochements qui enchantent le lecteur, — et ce petit livre aura sûrement beaucoup de lecteurs.

Venant de Normandie où il avait passé une huitaine de jours, Michelet aborde la Bretagne par Saint-Malo. Il gagne Brest en quatre jours par Dinan, Saint-Brieuc, Guingamp, Lannion, Morlaix. Il séjourne quarante-huit heures à Brest et rejoint Nantes, également en quatre jours, par Quimper, Auray, Carnac et Vannes. Il quitte Nantes pour retourner à Paris en empruntant le fleuve jusqu'à Orléans et en s'arrêtant à Angers, Tours et Blois. Il a donc consacré à la Bretagne treize jours seulement. C'est court. Qu'a-t-il pu voir en si peu de temps ? mais d'abord, qu'allait-il y chercher ?

Ce qu'il recherchait surtout, c'était moins une connaissance intime du pays et des gens, une étude approfondie de ses monuments et de ses mœurs qu'une documentation livresque. A peine parvenu dans une ville, il se précipitait chez le libraire et ce qu'il note, dans son journal, avec le plus de dilection, ce sont les noms des gens qui pourraient le renseigner, des ouvrages ou des articles qu'il pourra consulter. Lui.

(1) *Aux Horizons de France*.

Louis XVII serait-il mort en Bretagne ?

On pourrait composer une histoire de Bretagne plus extravagante encore peut-être que celle dont nos germanophiles égayaient leurs journaux pendant l'occupation. Ce serait une histoire où on rassemblerait toutes les anecdotes pseudo-historiques auxquelles la Bretagne a servi de décor. On y verrait défiler des personnages extrêmement notoires qui n'ont, en réalité, jamais mis les pieds dans notre presqu'île mais auxquels des imaginatifs ont prêté de fantastiques aventures sur notre sol.

J'ai eu jadis l'occasion d'examiner une prétendue tradition suivant laquelle Napoléon serait né à Ste-Sève près de Morlaix et il ne manquait pas de témoins prêts à jurer qu'ils avaient quasiment vu dans les environs de Plogasnou les vases de métal précieux ayant été employés pour son baptême ; je me souviens, en particulier d'une brave dame qui m'assurait que s'il n'était peut-être pas né à Ste Sève il y avait sûrement été « conçu ». Cette légende se retrouvait partout où il existait un château ayant appartenu à la famille de Marbeuf, ce qui indique qu'elle avait pour point de départ une conviction, d'ailleurs très défendable et activement répandue dans l'Empire par les familles légitimistes, cette conviction étant qu'il y avait de grandes chances pour que l'Empereur fût le fils de l'ancien gouverneur de Corse. De toute façon, ce n'est pas en Bretagne mais en Corse que Napoléon a indubitablement vu le jour. Mais la Bretagne est le pays du mystère et c'est donc en Bretagne qu'il fallait absolument que la naissance se produisît. Encore aujourd'hui je suis contraint de détromper d'excellentes gens qui me remercient d'avoir démontré que Napoléon est né Breton alors que je me suis tout justement appliqué à prouver qu'il n'en était rien... !

J'ai fait allusion ici, il y a quelque temps, à ma rencontre avec l'entomologiste J.-H. Fabre ; ce que je n'ai pas alors indiqué, c'est que, comme il me parlait avec feu de la beauté de notre province, je lui demandai ingénument s'il y avait voyagé « Non ! — m'avait-il répondu avec la même ardeur — mais c'est un de mes pays d'imagination. » Pays d'imagination, elle l'est aussi pour bien des gens de lettres et c'est là qu'en conséquence ils localisent tous leurs

rêves, ce dont, au total, nous ne pouvons que leur être profondément reconnaissants.

M. Paul Sainte-Claire Deville a publié, il y a quelques mois, chez Flammarion, un gros ouvrage très séduisant qui, intitulé : *A la recherche de Louis XVII*, commence en livre d'histoire extraordinairement minutieux et finit en roman d'aventures. C'est que l'auteur, pendant qu'il fouillait les Archives, a été soudain envoûté par sa recherche ; si bien qu'il s'est trouvé conduit à échafauder tout un captivant récit dont je regrette qu'il ne nous l'ait pas franchement présenté comme un roman historico-policier car si c'avait été un livre présenté comme tel, on n'aurait pu que s'incliner devant les connaissances historiques de l'écrivain. Je me hâte d'ailleurs de confesser que M. Sainte-Claire Deville n'a pas tout à fait osé nous offrir ses déductions comme certaines ; il dit très nettement que ce serait un événement bien agréable pour lui si les faits se conformaient à ses suppositions puisque rien logiquement ne s'oppose à ce qu'ils se soient déroulés de cette manière.

Le canevas historique que M. Sainte-Claire Deville avait sous les yeux au moment où il a entrepris son volume était déjà singulièrement passionnant. Il y a très probablement un mystère Louis XVII, en ce sens qu'il est très possible que, dans la prison du Temple, un autre enfant ait été, pour des raisons encore obscures, substitué au fils de Marie-Antoinette. Cette substitution a-t-elle eu lieu parce que le vrai Louis XVII était décédé peu après son incarcération et la mort officielle de Louis XVII a-t-elle été la mort de celui qui l'avait remplacé dans sa cellule ? Le vrai Louis XVII, au contraire, a-t-il été enlevé par ses partisans au moment où le savetier Simon n'a plus été chargé de sa surveillance ? A-t-il cédé alors sa place à un faux Louis XVII, celui dont la mort est établie par un acte de décès ? Nous ne le savons pas encore. Tout ce qui semble certain, c'est que le mort inhumé à Paris dans le cimetière de l'église Sainte-Marguerite sous la croix de pierre portant l'indication Louis XVII était (ainsi qu'on s'en est rendu compte par l'examen de son squelette) beaucoup plus grand et beaucoup plus âgé que n'aurait été le Louis XVII authentique. Maintenant, ne s'est-on pas trompé de cercueil quand l'exhumation a eu lieu en 1846 et n'exhumera-t-on pas un jour dans le cimetière de Sainte-Marguerite le corps du véritable Louis XVII ? Pour ma part, je ne le pense pas, car le crâne du squelette a été scié dans les mêmes conditions que le crâne de l'enfant faisant l'objet de l'acte officiel de décès. Il peut donc y avoir eu substitution sans évasion ou substitution après évasion.

Supposons le problème résolu à la satisfaction des « évasionnistes ». Qu'est devenu en ce cas le Dauphin ? Plusieurs, comme on sait, Hervagault, Naundorff et d'autres encore (y compris un M. Charles dont O. L. Aubert a jadis raconté l'odyssée en Bretagne dans les pages de *la Bretagne Touristique*) ont essayé de se faire

passer pour le vrai Dauphin et il est à peu près prouvé que c'étaient
seul tout au plus, qui eût n'est-ce pas, des chances d'être le vrai ?

M. Sainte-Claire Deville a, quant à lui, un nouveau Dauphin en
réserve et, celui-ci, il est difficile de le convaincre d'imposture
comme les autres par un interrogatoire serré pour la bonne raison
que nul n'a jamais dit l'avoir rencontré et que (ceci tout à fait
entre nous) il n'a peut-être jamais existé ; c'est une sorte de corps
astral du Dauphin, une hypothèse formée par M. Sainte-Claire
Deville et qu'il déduit très fragilement des réflexions d'un grapho-
logue sur l'aspect d'une signature Bigot (ou Bigaud), figurant sur
l'acte de décès de Louis XVII.

C'est là, en effet, le genre de témoignages sur lesquels se base
M. Sainte-Claire Deville ; d'une part un témoignage de graphologue
dont la science me paraît bien incertaine car il ne formulerait pas,
dit-il, les mêmes dépositions devant une juridiction civile ou une
juridiction criminelle, suivant qu'il s'agirait pour l'accusé d'un
risque d'amende ou d'un risque d'emprisonnement ; d'autre part
un témoignage du D^r Locard (le même qui, sous l'occupation, quand
on essayait de nous distraire en nous entretenant des cendres de
l'Aig'ron ou des cheveux de Louis XVII, avait expertisé une mèche
du squelette de Sainte Marguerite et ne lui avait trouvé aucun
caractère royal). Des témoignages de cette espèce n'ont, à mon
avis, aucune importance surtout que le D^r Locard, à ce que nous
a affirmé André Billy dans le *Figaro*, avait, un peu auparavant,
décélé un je ne sais quoi de bourbonnien dans une mèche de
Naundorff.

Ce qui, en outre, m'inquiète un peu dans la méthode de M. Sainte-
Claire Deville, c'est que procédant à la manière de Frédéric Masson
qui passait sous silence tous les documents ne pouvant servir
efficacement sa thèse, il néglige de citer, fut-ce même pour les
confondre, tous les travaux récents se rapportant à l'affaire
Louis XVII. Il n'a parlé ni de la découverte essentielle de M. Hastier
dans ses *Enigmes du temps passé* (Juillard, éd.), concernant l'acte de
décès de Louis XVII, ni non plus des travaux de Roger Sorg et de
Bernard Devisme, tendant à démontrer que si Louis XVIII s'était
désintéressé de Louis XVII, c'est parce qu'il le pensait être le fils
non pas de Louis XVI mais du Suédois Fersen.

Dans ces conditions, jusqu'où peut-on suivre M. Sainte-Claire
Deville ? Maintenant qu'il paraît à ce point partial, j'en arrive à
douter même des constatations qui se dégagent pour lui des docu-
ments d'archives qu'il a eus sous les yeux, alors que je ne chican-
nerais pas ces constatations si elles étaient le fait d'un chartiste
moins abondamment pourvu d'imagination. Je n'ai pas le loisir
de reprendre les recherches après lui, mais déjà certaines de ses
notations me font froncer le sourcil. Il s'offusque, par exemple, de
ce qu'un des témoins de l'acte de décès de Louis XVII, celui dont

justement le nom a déclenché toute son argumentation, soit désigné
dans l'acte comme *ami*. Mais M. Hastier (et n'importe quel expert
d'état-civil se serait exprimé de la même manière) a fait remarquer
que le terme d'*ami* était employé dans cette catégorie d'actes pour
tout signataire qui ne pouvait être classé ni comme « *parent* »,
ni comme « *voisin* ». Voilà qui ne me met pas en confiance sur
d'autres points.

Ce que je souhaiterais, en résumé, c'est que cette étude sur la
signature Bigot fut vérifiée par quelqu'un de non prévenu. Si
M. Sainte-Claire Deville résistait à cette épreuve, je serais tout le
premier à reconnaître qu'il a apporté une pierre de belles dimen-
sions à la thèse des évadionnistes. Ce qui ne signifierait pas le moins
du monde que les nombreuses suppositions déduites ensuite par
lui de sa trouvaille soient, elles aussi, successivement exactes.

Pour Sainte-Claire Deville, le Bigaud (ou Bigot) qui avait été
convoqué comme signataire de l'acte de décès de Louis XVII, n'au-
rait pas été le Bigaud primitivement choisi pour cela, mais un
Bigot tout différent, lequel aurait été royaliste et aurait apposé au
document une fausse signature dans l'intention de rendre l'acte
ultérieurement illégal et non valable. (A aucun moment, Sainte-
Claire Deville ne se demande si, à cette époque, le même homme
ne pouvait pas signer un jour Bigaud et le lendemain Bigot, sans
que la chose, en ces temps d'orthographe capricieuse pour ce qui
concerne les noms propres, fut traitée comme étant de grande impor-
tance). Un passage qui me rappelle les démonstrations hallucinées
du graphologue Bertillon dans le procès Dreyfus, c'est celui où,
voulant prouver que la signature a été truquée, M. Sainte-Claire
Deville décortique, seconde par seconde, les sensations du faussaire
pendant qu'il imite, lui Bigot, la signature du Bigaud dont il
usurpe l'identité.

Une fois le faussaire Bigot introduit dans la place par Sainte-
Claire Deville, alors c'est tout le roman qui y pénètre avec lui.
En lisant la deuxième partie du livre, je me suis cru revenu à
l'époque où j'interviewais l'astrologue Maurice Privat, inventant
un stupéfiant schéma de l'affaire Seznec, « *J'ai bien le droit* — me
répliquait Privat, — *de faire des hypothèses* », quand je m'étonnais
de le voir brusquement accuser tel ou tel de vol ou d'assassinat.
C'est d'horoscope et de graphologie que Privat, lui aussi, s'inspirait,
tout comme M. Sainte-Claire Deville, d'enthousiasme, de psychomé-
trie et d'attestations d'experts en écriture.

Cette immixtion des graphologues dans des recherches histo-
riques est déjà inquiétante. Mais ce qui l'est davantage, c'est ce
qui suit. Ayant admis que le signataire du document est bien un
nouveau personnage et non point celui qui était considéré jus-
qu'alors comme ayant signé l'acte de décès, M. Sainte-Claire
Deville décèle en Bretagne, à Bréal-sous-Montfort, l'existence d'un
Joseph-Olivier Bigot qui aurait été en relations avec le comte de
Puisaye, lequel, suivant certains racontars de l'époque, aurait com-

biné avec Hébert (oui, l'auteur du *Père Duchesne*) l'enlèvement du vrai Louis XVII. Remarquez que rien ne prouve que ce Bigot-là soit le même que le Bigot auquel vient d'être attribué, assez gratuitement, la signature de l'acte de décès ; il peut y avoir Bigot et Bigot comme il y a fagot et fagot puisqu'on vient déjà de nous certifier qu'il y avait Bigot et *Bigaud*. Seulement, il serait bien agréable à M Sainte-Claire Deville que le Bigot de Bréal-sous-Montfort soit le vrai, parce que, sur cette nouvelle et fragile hypothèse, on pourrait édifier mille autres hypothèses plus fragiles encore.

Car, si Bigot est breton et a eu des relations avec le comte de Puisaye, c'est dans un château breton, le château de Molant, à Bréal-sous-Montfort et appartenant à la famille de Boberil dont Bigot était l'homme de confiance que Louis XVII évadé se serait réfugié. A moins encore que ce ne soit dans un autre château de la famille de Boberil, le château de Beauchesne, au Nord de la forêt de Combrée, ou mieux, dans le château de Champiré, appartenant à M. de Nascé, frère de la comtesse de Boberil ? Car une certaine Valentine de Narcé a raconté qu'au temps de la Chouannerie, passa à Champiré un bel enfant blond dont plus tard une tradition locale a voulu que ce fut Louis XVII. Comme on le voit, c'est le même processus que pour la légende de Napoléon né en Bretagne dans divers châteaux ayant appartenu à la famille de Marbeuf ; là aussi, il y avait de mystérieuses dépositions de châtelaines se souvenant de son passage.

Est-ce en Bretagne que ce problématique Louis XVII serait mort ? Son évasion, en tout cas, n'a pas été fertile en résultats, car il n'a jamais donné plus tard signe de vie.

Exhumera-t-on quelque jours ses restes dans un cimetière d'Ille-et-Vilaine ou dans une chapelle seigneuriale du même département ? A moins encore, car M. Sainte-Claire Deville n'est jamais à court de suppositions, que, après la débâcle de Quiberon, il ne se soit embarqué pour l'Amérique en compagnie de l'abbé de Calonne ? Ne serait-il pas mort à New-York en 1800 et n'aurait-il pas été enterré outre-Atlantique sous le nom de Louis Leroy ? Ce qui va nous conduire maintenant à suspecter de naissance capétienne tous les Leroy que nous allons rencontrer !

Comme on le voit, M. Sainte-Claire Deville ne sait pas encore de façon précise comment il va achever son roman. Mais, à part le dénouement définitif, l'aventure est presque entièrement composée dans sa tête.

Mais les romanciers lui en voudront certainement d'avoir empiété sur leur territoire, en écrivant avant eux la charmante chanson de geste dont il ne leur reste plus qu'à inventer les toutes dernières pages.

Charles CHASSÉ.

Trafalgar vu par un Breton

IL est des dates que la Marine Française n'est pas près d'oublier : à côté de ses victoires elle a connu, comme l'Armée, des désastres ; La Hougue et Trafalgar en sont les plus fameux.

C'est en souvenir de ce dernier combat si funeste que tous nos marins portent, dans leur uniforme, la cravate noire, symbole du deuil qui ce jour-là a frappé la Marine de France. L'on ne saurait s'étonner de la persistance de ce triste souvenir : il se mesure à la grandeur du dessein conçu et à l'étendue de la défaite.

Trafalgar — on le sait — n'est pas seulement la destruction d'une escadre ; c'est l'avortement de la manœuvre grandiose à laquelle se rattachent le Camp de Boulogne et les projets d'invasion de l'Angleterre.

Dans une note de septembre 1805, après l'échec, Napoléon a indiqué sur quelles bases reposait son plan d'opérations navales.

« Je voulais réunir 40 ou 60 vaisseaux de guerre dans le port de la Martinique par des opérations combinées de Toulon, de Cadix, de Ferrol et de Brest ; les faire revenir d'un coup sur Boulogne ; me trouver pendant 15 jours maître de la mer ; avoir 150.000 hommes et 10.000 chevaux campés sur cette côte, 3.000 ou 4.000 bâtiments de flottille ; et, aussitôt le signal de l'arrivée de mon escadre, débarquer en Angleterre, m'emparer de Londres »...

Mais l'escadre n'arriva pas. La première partie du plan fut réalisée ; le retour soudain des escadres concentrées aux Antilles s'exécuta avec lenteur, et, au lieu d'embouquer la Manche, elles gagnèrent Cadix ; les premiers échelons de l'Armée s'étaient ébranlés vers le Rhin, Ulm et Austerlitz... Quant à l'escadre, Napoléon enjoignait le 17 septembre 1805 à Villeneuve d'appareiller avec la flotte combinée franco-espagnole, de transporter son action en Méditerranée, et d'opérer un débarquement à Naples.

Ni fallait pour cela rompre le blocus de Nelson, en profitant de la première occasion de sortir. Elle parut se présenter le 18 octobre, par suite d'un affaiblissement de l'escadre anglaise, dont les 27 vaisseaux croisaient depuis le 12 septembre devant Cadix. Villeneuve avait aussi appris l'arrivée prochaine de son remplaçant, l'amiral de Rosily (un breton de Cornouaille), qui devait prendre le commandement et renvoyer Villeneuve en France, « pour rendre compte de la campagne qu'il venait de faire ».

Ce fut la sortie des 19 et 20 octobre et la lamentable affaire du 21, dont voici les échos dans une lettre qu'un prêtre breton écrivait à un ancien officier de Marine de Saint-Malo. Cette lettre fait partie des

archives du Comte de Guéhéneuc, au château du Boschet par La Gacilly (Morbihan) ; elle vient de la famille de Kersabiec.

Je tiens à remercier de façon toute particulière le jeune élève de l'Ecole Navale qui a bien voulu donner à ce document les notes et commentaires indispensables.

Y. LE MAIGNAN DE KERANGAT.

(Timbrée de Cadix.)

A Monsieur
Monsieur Luc Le Breton de Blessin
à Saint-Malo.

Cadix, le 27 Octobre 1805.

Mon bon ami,

Le cœur navré de douleur, je vais vous esquisser la catastrophe dont j'ai eu le malheur d'être témoin.

Le 18 du présent, précisément le jour saint Luc où je me souviens de vous en lo mas importante de mi ministerio (1), le Vice-amiral Villeneuve (2) donna ordre à l'escadre combinée de trente-trois vaisseaux, quatre frégates et deux brigantins (3), dont quinze vaisseaux espagnols et le reste français, d'être prête à mettre à la voile pour le 19 au matin. L'escadre d'observation, de douze vaisseaux en deux divisions, l'une aux ordres du général Gravina (4), l'autre à ceux du contre-amiral Magon (5), sortit en effet le 19 avec assez de peine faute de vent, et le reste sortit le 20 avec facilité, le vent étant devenu favorable, mais l'horizon très chargé.

A deux heures, ils trouvent les Anglais ; il n'y eut, dit-on, que quelques escarmouches, les ennemis n'ayant encore que dix-huit vaisseaux. Le 21, les Anglais en avaient vingt-huit, dont huit à trois ponts ; ils attaquèrent notre ligne à 11 heures du matin. Le temps était passable. Ils coupent la ligne, mettent la confusion et font un carnage sans exemple ; presque toute l'escadre a péri, il n'est rentré

(1) C'est cette phrase bilingue qui permet de croire que l'auteur de cette lettre est un prêtre. Le nom de Boulton est connu au pays de Redon. Kerviler, dans sa *Bio-Bibliographie* parle d'un Etienne Bouteloup, ex-vicaire dans la Loire-Inférieure qui, en l'an III, figure sur la liste des émigrés. On peut supposer qu'il s'agit de l'auteur de cette lettre.

(2) Villeneuve, Pierre-Charles (de), né à Valensoles (Basses-Alpes) en 1763. Contre-Amiral en 1796. Il eut une conduite assez terne à Aboukir où apparut déjà son absence de décision. Intelligent et cultivé, il manquait de caractère.

(3) L'escadre comprenait en fait 5 frégates : *Le Rhin*, la *Cornélie*, l'*Hortense*, l'*Hermione*, la *Thémis*, et deux bricks *Le Furet* et l'*Argus* que Bouteloup nomme ici brigantins.

(4) Gravina. Du même âge que Villeneuve, il passait pour être le fils naturel de Charles III ; il avait servi sous les ordres de l'amiral Largaia à Toulon et à Roses. Contre-Amiral en 1793. Brillant, plein de fougue, il avait su plaire à Napoléon. Le triste état de la Marine espagnole ne lui permit pas de mettre en valeur des qualités réelles. Il mourut à Trafalgar.

(5) Magon, Contre-Amiral, Commandant l'escadre d'observation ; joignait aux qualités de bon manœuvrier un courage et une bravoure dont il donna la mesure durant le combat. Originaire de Saint-Malo.

ici que le Prince-des-Asturies, monté par Gravina qui est blessé au bras mais sans danger. Le vaisseau est démâté de deux mâts et les bras pleins de trous. Le Santa-Ana (1), monté par M. Alava, est entièrement démâté et le général blessé à la tête.

La Trinité (2) est prise ou coulée, le Rayo (3) démâté et pris, le Ildefonso (4) pris, l'Argonauta (5) pris ou coulé, le Bahama (6) de même, le Monarea (7) de même, le San-Justo (8) de même (je de même, le San-Juan-Nepomuceno (9) pris, le San-Leandro est en baie, démâté, ainsi que le Neptuno (10) et le San-Augustin (11), les San-Francisco-Asis (12) en baie, en danger, le Montanès en baie, démâté.

Les vaisseaux français en baie sont : le Pluton, le Héros, l'Algésiras (13), tout démâté (il était monté par M. Magon), l'Argonaute, le Neptune, l'Indomptable, en mauvais état, trois frégates et les deux brigantins en bon état.

Le Bucentaure, monté par M. Villeneuve, avait été pris à la faveur du mauvais temps. Les Français avaient enchaîné les Anglais qu'ils avaient à bord ; le vaisseau était sans mal, et il est venu se perdre entre Santa Cathalina et le Carme ; l'équipage a été sauvé. L'Aigle (14) est vis-à-vis de Fosse-Gorda où on ne peut le secourir à cause du temps qui est affreux. Il vient enfin d'entrer dans le canal.

M. Villeneuve (15) est prisonnier, M. Magon tué après s'être com-

(1) La Santa-Ana, prise par les Anglais, ne put être remorquée à cause de la tempête. Dérivant devant Cadix, elle fut reprise par Cosmao, l'intrépide. Né à Chateaulin en 1761, Cosmao-Kerjulien, se distingua dans ce combat où il se « couvrit d'honneur ». Napoléon le nomma contre-amiral. Mort à Brest en 1825.

(2) Il s'agit du *Santissima-Trinidad* qui fut pris, puis coulé car il ne pouvait être remorqué.

(3) Cette information semble erronée, le Rayo était rentré en bon état à Cadix et avait participé à la sortie de Cosmao. Il s'échoua ensuite, avant de pouvoir rentrer.

(4) L'Ildefonso fut ramené à Gibraltar puis détruit.

(5) L'Argonauta fut pris ; puis, ne pouvant être remorqué, il fut coulé.

(6) Le Bahama fut ramené à Gibraltar et coula en rade.

(7) Le Monarea fut pris et jeté à la côte par la tempête.

(8) Le San-Justo était en rade de Cadix, peu endommagé.

(9) Le San-Juan fut le seul bâtiment en assez bon état pour être intégré à l'escadre anglaise.

(10) Le Neutano fut repris par Cosmao.

(11) Le San-Augustin n'était pas en rade ayant été pris et coulé. (Confondu sans doute avec le San-Justo).

(12) Le San-Francisco-de-Asis avait participé à la sortie de Cosmao ; il fut perdu en baie par échouage.

(13) L'Algésiras pris par les Anglais, puis abandonné avec un équipage de prise, avait été ramené à Cadix par son équipage.

(14) L'Aigle, désemparé, devait se perdre par échouage dans le canal.

(15) Villeneuve, rendu à la liberté après six mois, débarqua à Morlaix, le 15 avril 1806, et prit aussitôt la route pour Paris. Arrivé à Rennes le 17, il écrivit à l'amiral Decrès, ministre de la Marine, pour l'informer de sa présence en France et le prévenir qu'il attendait de lui une réponse avant de poursuivre son voyage. Cinq jours plus tard, on le trouvait mort dans la chambre de l'hôtel où il était descendu, rue de la Monnaie, la poitrine percée de six coups de couteau dont le dernier avait traversé le cœur où l'arme demeurait encore. Il s'était servi du couteau dont il avait fait usage pour ses repas. Sur sa table était une lettre à sa femme, datée du 21 avril, où il avait écrit cette phrase émouvante :

« Seul ici, frappé d'anathème par l'Empereur, repoussé par son Ministre qui

porté en héros, *M. Dumanoir* (1) est pris ou échoué ; quelques-uns le disent dans la Méditerranée avec trois ou quatre vaisseaux.

Sont pris ou coulés : le *Fougueux*, l'*Intrépide*, le *Redoutable*, le *Mont-Blanc* (2), le *Duguay-Trouin*, le *Formidable* (monté par *Dumanoir*), le *Scipion*, le *Berwick*, l'*Achille*, qui brûla pendant le combat, le *Swiftsure*.

Cette malheureuse escadre s'est admirablement comportée tant qu'elle a été ici, c'est-à-dire deux mois juste. Chacun parle à sa manière de la sortie voulue par *M. Villeneuve* ; on la désapprouvait même auparavant, et j'étais de cette opinion, quoique je ne pusse imaginer que nous dussions être si maltraités.

Rien ne peut depuis lors me rendre le repos et la tranquillité. On ne voit que des cadavres sur la plage et débris de vaisseaux ; on n'entend de tous côtés que des cris de femmes et d'enfants qui pleurent leurs maris et leurs pères.

Ne soyez pas le premier à parler de la mort de *M. Magon* qui est de votre ville.

Mes respects à Madame votre épouse et à toute votre famille.
Je suis, avec le plus sincère attachement, votre fidèle ami.

BOUTELOU.

Les Anglais ont eu beaucoup de pertes, mais je les ignore (3).
Vous savez sans doute la mort du pauvre *M. de Verdun*.
Pardonnez mon griffonage : je suis vraiment tout hors de moi.

C'est un témoignage poignant qui, malgré quelques erreurs excusables chez un homme profondément ému par le désastre, garde l'intérêt d'une sincérité et d'une information remarquables.

C'est aussi un hommage aux combattants de *Trafalgar* — amis comme ennemis — qui luttèrent avec un acharnement digne de l'enjeu : la maîtrise des mers passée pour longtemps à l'Angleterre, et par là maîtrise du monde.

fut mon ami, chargé d'une responsabilité immense dans un désastre qui m'est attribué et auquel la fatalité m'a entraîné, je dois mourir. »

Dans un geste où l'on voudrait voir quelque regret d'une injuste rigueur, *Napoléon* signa, le 7 mai 1808, sur la proposition de *Deverès*, un décret accordant une pension annuelle de quatre mille francs à *M^{me} de Villeneuve*, « en considération des services de son mari. »

(1) Le normand *Dumanoir*, après s'être conduit lâchement, avait réussi à s'échapper dans l'Atlantique. Son escadre ne fut prise que le 5 Novembre au large du cap Finistère.

(2) Le *Mont-Blanc*, le *Duguay-Trouin*, le *Formidable* et le *Scipion* formaient l'escadre de *Dumanoir*, encore intacte à cette époque.

(3) Les pertes anglaises étaient de 450 tués ; les pertes alliées de 6950.

L'organisation des secours aux blessés de la bataille de Saint-Cast

(11 Septembre 1758)

LE service de santé aux armées fut réellement inexistant pendant de longs siècles, et c'est seulement en 1708 qu'on vit pour la première fois se fonder une organisation de quelque valeur, par la création de 50 hôpitaux militaires, ayant chacun à leur tête un chirurgien major. En outre 88 chirurgiens-majors étaient nommés à la suite des 88 régiments d'infanterie, 4 étaient affectés aux gardes du corps, 18 à la cavalerie et enfin 15 aux dragons.

Cette organisation nouvelle du service de Santé était appelée à rendre les plus grands services et pouvait donner des résultats satisfaisants pendant la paix, mais elle était encore très insuffisante en temps de guerre, pour assurer la relève des blessés et le traitement d'urgence qu'on aurait dû leur appliquer. Le manque du matériel et du personnel était presque total : insuffisance de chirurgiens instruits, pas d'infirmiers de métier, absence d'objets de pansements et manque d'hôpitaux rapprochés du champ de bataille. On avait bien construit, sous Louis XIV des charrettes destinées à recueillir les blessés sur le lieu du combat, mais elles s'étaient révélées inutilisables dans la pratique.

Vers le milieu du XVIII^e siècle fut créé un organisme d'une conception nouvelle, excellente dans son principe, l'hôpital ambulancier, destiné à apporter à proximité du champ de bataille une ambulance chirurgicale complète. Il semble avoir fonctionné pour la première fois pendant la guerre de 7 ans, un peu avant Rosbach. Il n'a pas donné à cette époque les résultats qu'on en attendait, à cause des difficultés de sa mobilisation, mais il faut reconnaître en lui l'ancêtre de nos magnifiques hôpitaux mobiles qui ont rendu de si grands services pendant les guerres modernes.

Tel était l'état de la chirurgie aux armées à l'époque où fut livrée la bataille de Saint-Cast (11 septembre 1758). Il peut se résumer ainsi : insuffisance de chirurgiens, absence de personnel sanitaire instruit, manque de matériel indispensable, et lamentable

organisation de tout ce qu'on possédait. Nous allons voir ici le service de Santé à l'œuvre.

Les Anglais amenés par la flotte de l'amiral Howe, après plusieurs descentes infructueuses sur les côtes de Bretagne, avaient débarqué le 4 septembre 1758 au nombre de 10.000 à Saint-Briac sous le commandement du général Blighs, sans rencontrer d'opposition. Les jours suivants, après avoir franchi, non sans difficultés la petite rivière de l'Arguenon, ils se dirigèrent vers le village de Matignon, où ils établirent leur quartier-général. Sur leur passage ils se livrèrent à de graves déprédations. « Les Anglais, déclare un témoin, ont brûlé toutes les maisons du Guildo ; du côté de Matignon, ils ont commis dans cette ville et à Pléboul, après avoir pillé les maisons, des cruautés inouïes et que la pudeur ne permet pas de rapporter ici. »

Pendant ce temps, les troupes françaises, dispersées dans la région se rassemblaient rapidement sous la direction du duc d'Aiguillon et sous le commandement immédiat de d'Aubigny, Balleroy, de Broc, et à la veille de la bataille, leur effectif était de huit à neuf mille hommes environ.

Le 10 septembre au soir, d'Aiguillon était informé que les troupes anglaises renonçaient à la lutte et avaient décidé de se rembarquer au plus tôt sur leur flotte qui stationnait devant Saint-Cast. Aussi, dès le 11 septembre au matin, l'armée française divisée en trois colonnes descendait rapidement sur la plage et surprenait les Anglais en flagrant délit d'embarquement sous la protection de l'artillerie de la flotte embossée à quelques encablures de la côte.

On connaît les détails de la bataille. Les Français lancés à l'assaut de l'ennemi, sous la conduite de leurs officiers écrasèrent les Anglais sur la grève de Saint-Cast. Nos troupes étaient exaspérées par la conduite indigne de l'ennemi contre les populations civiles, et, nous raconte un témoin : « ils ne firent guère quartier dans le commencement. Le marquis de Broc, partant à l'assaut, criait à ses troupes : « A moi enfants courageux du Boulonnais, de Brie et de Fontenay, Feu, et peu de prisonniers ! ». Par contre, dès que la victoire fut assurée, Balleroy se porta en personne parmi les combattants en ordonnant de cesser le massacre et de faire des prisonniers. Le navire amiral anglais ayant hissé le pavillon de « cessez le feu », les Français arrêtèrent le combat et se portèrent immédiatement au secours des ennemis blessés et de ceux qui étaient en danger de se noyer. Leur abnégation a fait l'admiration des Anglais eux-mêmes (1) ».

Les 3.000 Anglais restant encore à embarquer au moment de l'attaque étaient tous hors de combat. On comptait de leur côté

(1) « Les Français portèrent tous les secours inimaginables à leurs ennemis blessés et à ceux qui étaient sur le point de périr dans les flots ». Smolett (Anglais) trouve la modération des Français admirable, car dans le cours de cette expédition, ses compatriotes, dit-il, s'étaient honteusement rendus coupables de pillage, d'incendie et de cent autres excès.

1160 tués par le feu, 8 à 900 noyés et 734 prisonniers. Du côté des Français les pertes s'élevaient à 155 tués dont 7 officiers et 340 blessés dont 57 officiers. Je n'ai pu retrouver le nombre exact des blessés anglais qui comptent parmi les 734 prisonniers. Je crois qu'il ne fut pas très élevé étant donné l'acharnement du combat. Il a été donné à ce sujet les chiffres les plus contradictoires. Georges Delamarre parle de 4 à 500 hommes estropiés du côté anglais. Dans une lettre non signée écrite le lendemain de la bataille on donne le chiffre de 90 blessés. La vérité est probablement entre ces deux nombres, et l'on peut avec une grande probabilité l'évaluer à quelques centaines, ce qui porterait le chiffre total des blessés dans les deux camps à 5 ou 600 environ. C'était là un nombre considérable pour les moyens de secours dont on disposait.

L'action du Service de Santé

Un anonyme, témoin de la bataille, écrivait sous le titre de « Réflexions » : « Point de chirurgien commandé sur les lieux pour recevoir les blessés, point de chariots pour les enlever. » Le fait est probablement vrai, s'il s'agit du Champ de bataille lui-même, mais il est inexact si l'on entend par là que rien n'avait été prévu pour soigner les blessés.

Le service de Santé avait en effet été mobilisé comme nous allons le voir, en prévision de la bataille ; mais comme il était habituel à l'époque, il avait fallu l'improviser de toutes pièces et le former d'éléments les plus disparates.

Il existait alors à Dinan, en dépôt, un hôpital ambulatoire à la tête duquel se trouvait un directeur nommé Martel Boistizon et un chirurgien-major du nom de Depretz (1). Il fut alerté dès le 9 septembre et entraîné par des chevaux (2), il vint s'installer à Matignon. Il emportait avec lui des matelas, des paillasses, et autres ustensiles propres à héberger et à soigner les blessés. Son approvisionnement en objets de pansements et en matériel de toutes espèces, laissait fort à désirer, et l'on dut, d'extrême urgence, se fournir de quelques objets de première nécessité, comme en fait foi la note suivante que se passe de commentaires.

« Mémoire des fournitures faites par ordre de M. Capel, pour les linges propres aux bandages, compresses, bandes et ligatures de toutes espèces, et le tout fait par Gérard (apothicaire de Dinan), 10 septembre 1758.

(1) Le médecin-chef de l'hôpital ambulatoire, le Sr Depretz, était absent, ayant été envoyé en renfort, à la demande de l'Intendant pour aider à soigner à Caulne, les malades d'une épidémie de dysenterie. Mais il semble bien que les blessés de Saint-Cast n'y aient rien perdu, étant donné les notes fournies sur son compte par ses supérieurs et que j'ai eues sous les yeux, lui reprochant en termes sévères son incapacité chirurgicale.

(2) Il est compté pour la nourriture des chevaux 1070 livres de foin (en poids).

Pour vieilles serviettes, chemises et de draps de lit de chez moy, prisé	15 l.
Trente draps de lit que j'ay à 2 l. 10	75 l.
Trente-six chemises à homme les unes portant les autres à 20 sols	36 l.
Une autre douzaine à femme qui ne m'ont coûté que	6 l.
Quatre grands rideaux de fenestres.....	6 l.
Pour un drap de lit et des nappes coûtant ..	7 l. 12 s.
Pour autres vieux linges, entage, serviettes et nappes	12 l.

157 l. 12 s.

Pour façon de charpy : rien, ayant été faites par des personnes charitables.

Vu le présent et reçu le contenu pour l'hôpital ambulant, et y été consommé. Ce 14 sept. 1758.

Martial Boistixon, directeur de l'hôpital ambulant.

L'hôpital ambulant réquisitionna en outre différents objets dont il était dépourvu.

Etat des fournitures faites par le service de l'hôpital ambulant établi à Matignon à l'occasion du combat de Saint-Cast par différents particuliers de Plancoët et des environs.

Au nommé La Roche Lucas, aubergiste à Plancoët, pour la valeur d'un tierçon vuide qu'il a fourni pour le service de l'hôpital	
Cy	2 l. 10 s.
Au même pour le prix de 8 pots de vin fournis à l'hôpital	8 l. 10 s.
A la nommée Perrine Crémon pour le prix de 20 livres de chandelle, deux mains de papier et une bouteille d'encre	9 l. 9 s.
Au nommé Gilles Le Breton pour le prix de six livres de chandelle et 40 fagots qu'il a fournis à l'hôpital	6 l.

25 l. 19

On tremble rétrospectivement, quand on songe à ces malheureux blessés, opérés à la chandelle, sans aucune anesthésie, sans asepsie et pansés à l'aide de vieux rideaux de fenêtres.

Le village de Matignon est éloigné de 3 kms de la plage de Saint-Cast. Les blessés légers s'y rendirent à pied pour y recevoir les premiers soins. Quant à ceux qui étaient plus gravement atteints, ils furent transportés sur des charrettes réquisitionnées à cet effet. Mais l'hôpital fut rapidement envahi, et il fallut : évacuer la plus grande partie des blessés dans les villes les plus rappro-

chées où il existait des hôpitaux civils, particulièrement à Dinan. Les blessés anglais furent conduits au château de Saint-Cast, où ils reçurent les soins nécessaires après que les Français eussent été pansés.

Les blessés de l'hôpital ambulant pouvaient-ils au moins espérer y trouver les meilleurs soins possibles ? Hélas il y a tout lieu de craindre qu'il n'en fut pas ainsi. Nous venons de montrer la pénurie des objets de pansements de première nécessité et l'on peut conjecturer que les chirurgiens, malgré tout leur dévouement, étaient dans l'impossibilité de suffire à la tâche dans ces conditions difficiles.

Ils étaient naturellement peu nombreux, même en admettant que quelques chirurgiens majors, suivant l'armée se soient réunis à leurs collègues de l'hôpital ambulant. Je l'ai dit plus haut, la valeur scientifique de la plupart d'entre eux était médiocre et ils n'avaient autour d'eux qu'un personnel infirmier sans instruction. Je relève cependant dans la lettre sans signature, écrite le 12 septembre, et dont j'ai parlé plus haut, le nom du chirurgien Dupont de Rennes, en service auprès des blessés. Dupont était maître de la Communauté et démonstrateur du cours d'opérations à l'École de Chirurgie de Rennes ; on ne pouvait donc trouver mieux, mais c'était là une exception.

Mais revenons à Saint-Cast.

L'hôpital ambulant séjourna à Matignon seulement quelques jours et les blessés, placés sur des charrettes rejoignirent à Dinan ceux qui y avaient déjà été conduits précédemment. Quelques-uns allèrent même jusqu'à Saint-Malo. Il y a environ une trentaine de kilomètres de Saint-Cast à Dinan et le transport dut être singulièrement pénible pour les soldats les plus gravement atteints, cahotés ainsi par des chemins affreux.

L'hôpital de Dinan, n'était pas préparé à recevoir un tel afflux de blessés et le personnel médical de la ville n'aurait pu suffire à donner les soins nécessaires. On commença par réquisitionner des matelas chez les Cordeliers et on utilisa aussi dans la mesure du possible les paillasses et autres ustensiles rapportés de Matignon. Pour se procurer le nombre de chirurgiens nécessaires, l'intendant de Bretagne Le Bret, procéda à une véritable mobilisation, commencée déjà la veille de la bataille. Voici la liste des principaux appelés :

DE RENNES :

Clérel : M^r Chirurgien, professeur des principes à l'École de Chirurgie, employé en qualité de chirurgien-major pendant 57 jours à compter du 10 septembre 1758 jusqu'au 5 nov. suivant.

Dupont : chirurgien-major.

Guillemois : chirurgien-major (1).

Malescot : aide chirurgien à Rennes, employé en qualité d'aide-major pendant 56 jours, du 7 septembre au 1^{er} novembre.

Le Beaupin (ou Lespaupin) : aide-major.

DE SAINT-MALO :

Des Roches : M^e Chirurgien.

Ollivier : Chirurgien-major.

DE NANTES :

Veillard : chirurgien de l'hôpital de la Charité..

AUTES CHIRURGIENS MOBILISÉS :

Massey : chirurgien des vaisseaux de la C^e des Indes.

Carvilly : M^e Chirurgien à Dinan.

Morin,

Balochais le Cadet, } chirurgiens de la campagne de Dinan.

Le Roy,

Regnault,

Brion : chirurgien à Matignon.

Angely : sergent du bataillon de Marmande, employé comme aide-chirurgien.

Rolland : médecin à Dinan.

Couraud : médecin à Dinan.

CHIRURGIENS EMPLOYÉS A L'HOPITAL DE SAINT-MALO :

Chiffoliau : chirurgien-major de l'hôpital.

Ballay : aide-major.

Duval : chirurgien aide-major.

Heurtaud,

De Paul,

Scot,

Delafosse,

Le Mesle,

Plaintain,

} aides-chirurgiens.

Nous voyons que le nombre de chirurgiens appelés fut très important, et un certain nombre d'entre eux au moins étaient de qualité : Clérel, Dupont, Guillemois, Veillard, Chiffoliau, etc... et les blessés durent être bien soignés autant qu'il était possible de le faire à l'époque.

Cette façon de procéder coûtait cher à l'Etat. En dehors du prix des achats faits d'urgence pour les hôpitaux, du prix du transport de très nombreuses voitures, circulant pendant plusieurs jours entre Saint-Malo, Dinan et Saint-Cast, la rétribution des chirurgiens mobilisés, s'élevait à une somme importante malgré la modicité des honoraires accordés. Les maîtres chirurgiens des grandes

(1) Quoique leurs titres ne soient pas spécifiés, il paraît certain que Dupont et Guillemois étaient les maîtres chirurgiens de Rennes, le premier, démonstrateur à l'Ecole de Chirurgie.

villes et les chirurgiens majors, touchaient 6 livres par jour, les aides-chirurgiens, 3 l. ; les chirurgiens de campagne, seulement 2 l. Les honoraires les plus importants furent ceux de Chiffoliau, 715 l. ; Clérel, 342 l. ; Massey, 428 l., etc... A cette époque le pouvoir royal était peu généreux vis-à-vis des chirurgiens et essayait-il souvent de rogner sur les sommes qui leur étaient distribuées.

A ce sujet je rapporterai en terminant la contestation qui survint entre les deux chirurgiens de Saint-Malo, des Roches et Ollivier avec le maire de la ville. Ce dernier, Le Fer de Chanteloup, au mois d'avril 1760, s'avisait de réclamer à ces deux chirurgiens, envoyés par ordre à Dinan, pour le service des blessés, le prix de la chaise de poste qui les avait transportés dans cette ville. Ceux-ci refusèrent de payer et envoyèrent à l'intendant la lettre suivante : « Lettre des S^{rs} Des Roches, M^e Chirurgien et Pierre-Jh Ollivier, chirurgien-major à Saint-Malo à l'intendant.

« Disant qu'aux fins des ordres de votre Grandeur, ils furent nommés pour panser les blessés après le combat de Saint-Cast, qui leur fut annoncé par M^e de la Communauté de ladite ville de Saint-Malo, qui leur donnèrent une chaise de poste roulante pour se rendre à Dinan la nuit... Les suppliants se rendirent et ont travaillé, en conséquence des mêmes ordres. Les frais de cette chaise ne peuvent regarder les suppliants, qui furent obligés de s'en servir parce qu'on ne leur donna pas de chevaux d'ordre qui n'auraient coûté que chacun 20 sols. Cependant cette dépense pour la nuit de la chaise est de 30 l. dont la Communauté de la ville de Saint-Malo demande le remboursement aux suppliants, qui ne peuvent y être assujétis, votre Grandeur sachant qu'ils n'ont été payés simplement que pour leur nourriture... »

L'intendant demanda des explications au maire de Saint-Malo, qui lui répondit par la lettre suivante :

« Le jour de la bataille de Saint-Cast, vous envoyâtes, Monseigneur, un exprès de Dinan, avec une lettre adressée à M^e Scott et Lebreton de la Vieuxville, par laquelle vous demandiez qu'on vous expédiât tout de suite et sans retardement deux chirurgiens avec leur caisse d'instruments. L'impossibilité de trouver deux chevaux de selle dans cette circonstance, obligea de faire fournir aux S^{rs} Desroches et Ollivier, chirurgiens nommés pour ce service une chaise avec des chevaux de charrette qu'on ne trouva que bien difficilement.

« Lorsque le S^r Grandchamp, secrétaire de notre Communauté, travailla au mois d'avril dernier avec M. de la Charlais sur le compte des différentes avances que nous avons faites en 1758, il lui dit, au sujet des 30 livres, que nous avions payé pour le transport des deux chirurgiens à Dinan et de leur caisse d'instruments, qu'on ne pouvait répéter cette avance que vers eux, vu qu'ils avaient touché des appointements pour les services qu'ils avaient rendus en cette occasion.

« Quand à ce qu'ils allèguent, qu'on ne leur donna pas de che-

vaux d'ordonnance, non seulement la rareté de toute espèce de chevaux dans un pareil jour s'y opposait invinciblement, mais encore, on m'a assuré que le S^r Desroches demanda positivement une chaise, alléguant qu'il était d'un certain âge et que sans cela il ne pourrait, lui et le S^r Ollivier, porter leur caisse d'instruments, qui leur serait vraisemblablement nécessaire à leur arrivée à Dinan. Toutes ces raisons et les difficultés qu'ils faisaient de se prêter à ce service, obligea de les satisfaire pour améliorer leur départ et remplir le besoin que vous marquez en avoir. J'estime donc, sous votre bon plaisir, Monseigneur, que ces chirurgiens doivent nous rembourser les 30 livres, dont on a fait l'avance pour eux, d'autant mieux qu'ils ont eu une solde attachée à leur service ».

L'intendant répondit, fort justement le 15 juillet, au maire de Saint-Malo : « Je conviens qu'on aurait pu dans les temps, retenir le montant de cette dépense dans leurs appointements, mais comme ils les ont touchés depuis longtemps, il ne paraît pas naturel de revenir, sur ce qui a été fait à cet égard... »

Finalement les 30 livres de la chaise de poste incombèrent par moitié entre les villes de Saint-Malo et de Dinan.

D^r P. HARDOUIN,
professeur honoraire à l'École de Médecine de Rennes.



IL Y A CENT ANS

Trois mois en Bretagne avec Flaubert

(Extraits du récit de Maxime du Camp)

IV

Dans les Côtes-du-Nord et l'Ille-et-Vilaine

Le mardi 6 juillet, Flaubert et du Camp quittèrent Carhaix pour gagner Guingamp en voiture. Les voyages à pied étaient terminés avec l'étape Le Huelgoat-Carhaix !

« Nous avions neuf lieues à faire ; nous restâmes huit heures en route... Le chemin n'était que montagnes et descentes ; le cheval allait toujours au pas ; en descendant, parce qu'il se défilait de ses jambes ; en montant parce que la charge était lourde. Oh ! comme nous regretâmes la charrette volante qui nous avait emportés de Pont-Croix à Douarnenez... Nous arrivâmes enfin et nous sortîmes de cette affreuse machine, cobis, roués, brisés, et plus rompus que si nous avions fait triple route à pied, sous le soleil, portant double charge sur le dos.

Il y avait eu un pardon à Guingamp (1) ; la ville avait un air de fête et les hôteliers étaient polis. On avait fait des processions, on avait dansé sous les arbres, bu dans les cabarets, prié Dieu au son des cloches et nous arrivions à temps pour trouver les restes du festin dont chacun s'était régalé. Les bijoutiers ambulants s'abritaient dans un coin de la place, sous leurs cabanes de toile ; l'église avait orné son porche de toutes ses magnificences...

Et du Camp décrit ce porche « des hommes agenouillés réclamaient des oraisons ; des fleurs fanées jonchaient les pavés. Entre les deux portes qui donnent entrée à l'église, verdoyait un autel de feuillages. Au-dessus dans une niche faite de buis et de roseaux entrelacés brillait à l'éclat des cierges une madone... Sa robe blanche, lamée d'argent, fourmillante de dentelles et nouée de rubans roses, s'étalait en cône, comme un éven-

(1) Le pardon de Notre-Dame de Bon Secours se célèbre le samedi qui précède le premier dimanche de juillet et dure toute la semaine. (Abbé Coadic, *Notre-Dame de Bon Secours de Guingamp*, Suberbie éditeur (1933).

tail renversé. Sur le bras gauche, d'où pendait un manipule de pourpre frangé d'or, reposait le bambino divin...

...Nous allons pénétrer dans la nef...lorsque nous entendimes sur la place un fracas de tambours, de grosses caisses et de cymbales. Vite nous sortimes, oubliant Charles de Blois, et nous courûmes au bruit.

Deux grandes tentes de coutil blanc rayé de bandes bleues occupaient le fond de la place; devant chacune d'elles s'allongeait une estrade où flambaient des lampions fumeux... La nuit était venue, le ciel violet comme un dôme d'améthyste, resplendissait d'étoiles, le vent agitait les arbres éclairés par le reflet des réverbères balancés sur leur corde...

Négligeant le cirque voisin, ils allèrent passer la soirée au spectacle des « saltimbanques, danseurs de cordes et faiseurs de tours » qui étaient italiens.

Le lendemain (mercredi 7 juillet) ils partaient pour SAINT-BRIEUC où ils parvinrent « en quelques heures ». Dans son « sommaire » Flaubert s'est contenté d'écrire : « SAINT-BRIEUC - RIEN ». Du Camp est aussi sévère. La cathédrale lui parut « assez laide quoique du treizième siècle » (1).

« Depuis une heure à peine nous étions à Saint-Brieuc que déjà nous en étions las; nous savions, par fortune que la mer n'était pas loin et nous partimes pour aller la voir... Le ciel était bleu, la mer calme et la grève blonde comme le miel. A l'extrémité du promontoire, dominant l'abîme et découvrant l'horizon, se dresse une tour en ruines. Ses murs épais de quinze pieds sont percés de fenêtres cintrées auprès desquelles s'allongent des bancs de pierre... La bourgade qui est accroupie au pied de la montagne se nomme CESSON. Nous y passâmes... La côte fait un coude et nous dépose sur la plage; des champs d'orge descendent jusqu'au sable... quelques jeunes femmes se baignaient derrière un rocher, riaient et sautaient dans les vagues. Nous sommes demeurés là longtemps, en faisant dans la grève des trous avec nos bâtons, puis nous sommes remontés vers la terre. Nous avons pris un étroit chemin bordé de haies; nous sommes arrivés au cimetière de PLÉRIN... (2).

Rentrés à St-Brieuc nos « touristes » y passèrent certainement la nuit du 7 au 8 juillet et c'est vraisemblablement dans la soirée que Flaubert écrivit à Louise Collet la lettre où il se plaint de n'avoir pas reçu de ses nouvelles et où il lui dit devoir être à Rennes dans 10 jours.

Dans la matinée du lendemain, ils durent prendre une des nombreuses voitures publiques pour se rendre à LAMBALLE. Ils y visitèrent les Haras et l'église Notre-Dame.

...Quoique assez étrangement composée de différentes parties des dixième, onzième et seizième siècles, cette église, à cette heure bien délabrée (3) serait encore belle si on ne l'avait rendue ridicule. Les arcs

(1) Comme on s'est sérieusement occupé de la Recherche du pharmacien Homais et que l'on a relevé les noms de tous les Homais possibles, il n'est peut-être pas inutile (bien qu'il semble établi que le personnage de Madame Bovary est composé de signaler en 1847 un pharmacien Hommay à Saint-Brieuc. Flaubert a pu voir rue Saint-Guillaume l'officine de Vincent Hommay, né à Saint-Brieuc le 27 nov. 1808 et pharmacien de 1836 à 1867, date de sa mort (11 mai). Ces renseignements sont dus à l'obligeance de deux abonnés de la N. R. B. : MM. Huerrer (de Quintin) et Le Pêcheux (de Saint-Brieuc).

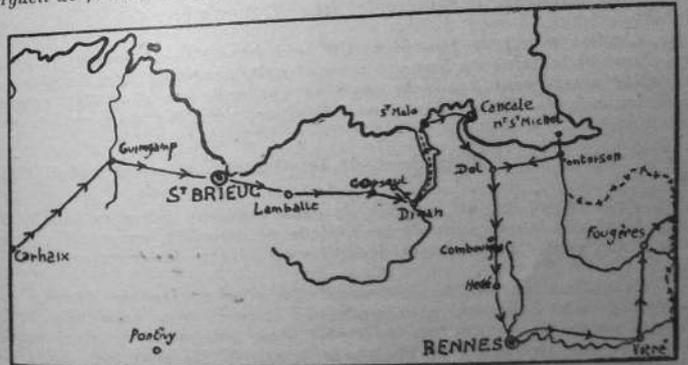
(2) Dans les « sommaires », de Flaubert, une erreur a fait imprimer Ploeven. (3) Douze ans plus tôt, Prosper Mérimée avait écrit : « Elle tombe en ruines aujourd'hui ». Il serait intéressant de rapprocher les deux récits de voyage pour cette partie de l'itinéraire de Saint-Brieuc, Cesson, Lamballe, Lehon, Dinan et Corseul. (Mérimée est aussi injuste pour Saint-Brieuc que Flaubert et du Camp).

des ogives et les chapiteaux sont outrageusement deshonorés par un badigeon gris de fer très foncé, tandis que les murailles sont jaune-tendre et que la voûte est barbouillée d'un bleu de ciel criard et fané. Il est difficile de se rendre compte de l'impression irritante que produit la vue de cette monstrueuse mise en couleurs qui cache des détails précieux...

...Du haut de la colline que couronne la chapelle, nous vîmes de grands horizons bleuissants, de jolis bois pommelés... La ville grouillait à nos pieds; c'était jour de marché, la rumeur arrivait jusqu'à nous... (1).

Après Lamballe, c'est JUGON dont on disait jadis :
Qui a Bretagne sans Jugon
A chappe sans chaperon

et qui est maintenant une bourgade éparpillée à côté d'un étang...
...La route, après avoir poudroyé dans des paysages incolores, monte lentement vers une ville tassée sur une colline, surmontée de clochers pointus, précédée de bruyants faubourgs et ceinte de remparts; c'est DINAN. Nous lui reprochons d'avoir abusé de Du Guesclin, comme Carhaix a abusé de Latour-d' Auvergne, comme la province, dans son étroit orgueil de famille a toujours abusé du grand homme local...



...Sur la grande place, là même où se tint le champ clos de Thomas Cantorbery et de Du Guesclin on a élevé sa statue... il était fort laid; j'aime à le croire; mais jamais, je vous jure, il ne l'a été autant que sa statue (2). Au bout de cette place plantée de tilleuls, une petite rue serpente entre des maisons badigeonnées d'un bon vieux jaune épais, et va se dégorger devant l'église Saint-Sauveur. Là il faut rester longtemps; le portail est d'une magnificence surprenante; c'est plus que du roman, c'est du Mérovingien. La pierre grise, usée, blanchie de vieillesse, est d'un ton calme et uni qui donne plus de grandeur encore aux arcs

(1) Le marché de Lamballe est encore le jeudi.
(2) Cette statue a depuis été transférée à la Motte-Broons, ville natale de Du Guesclin. En 1902 elle a été remplacée par la statue équestre de Fremiet. (Cette note et les suivantes sur Dinan sont de M. l'abbé Giblat, professeur aux Cordeliers).

plein-cintre et aux chapiteaux trapus. Malheureusement on a coiffé tout cela d'un grand pinacle en maçonnerie percé d'une fenêtre ogivale, ce qui n'est ni harmonique ni de bel effet. Au milieu, s'ouvre une large porte sous une archivolte composée d'un enroulement de saints et de saintes largement drapés; de chaque côté s'arrondit en saillie une arcade aveugle soutenue de colonnes tordues et qui contient deux statues mutilées, méconnaissables, épâtées, brisées...

...Au-dessus de la porte, s'avance une tête hérissée, barbue et de tournure barbare; dans les pendentifs des arcs, ressortent des emblèmes des évangélistes debout sur le livre sacré...

...Mais là, comme dans toutes les églises de l'ère de transition, c'est aux chapiteaux qu'il faut aller chercher la fantaisie, la pensée de l'artiste. Quelques-uns n'ont que de simples agencements de serpents et de monstres; d'autres sont chargés de sujets. Là c'est une cigogne, huchée sur le bout de ses ergots, et enfonçant son long bec pointu dans un vase profond; ailleurs, c'est une femme que tourmente un diable. Sur un troisième enfin, un homme âgé, au crâne chauve, aux membres desséchés, mais vigoureux, portant sur l'épaule son bâton d'où pend une cruche (?) est à demi incliné sur les genoux... (1).

...Parmi les chapiteaux de l'église intérieure nous remarquâmes seulement celui qui couronne un pilier à moitié disparu sous les boiseries du buffet d'orgues. Il représente deux dromadaires debout et le cou tendu...

...L'église a nef et bas-côtés. Un seul bas-côté est roman, le reste est d'une belle ogive en lancette pure et nettement tranchée. Le chœur... s'incline légèrement à gauche avec sa couronne de chapelles, comme jadis la tête du Christ, couronnée d'épines, s'inclina mourant sur son épaule... (2).

Du Camp décrit le tombeau de Du Guesclin et en reproduit l'inscription.

...Mais l'objet le plus curieux de cette curieuse église est son bénitier. C'est une large coupe de trois pieds de diamètre, en granit, et soutenue par quatre personnages décapités au niveau des lèvres de la vasque.

...Saint-Sauveur est le monument le plus ancien de Dinan; les murailles sont beaucoup plus modernes et assez bien conservées pour qu'on puisse juger de leur ensemble. Une quirlande de machicoulis moresques supporte les parapets des remparts. Ils sont tous vêtus de lierres, de mousses et de ronces. Des arbres ont poussé sur les bastions; les racines ont descélé les pierres, et là, comme toujours, la nature embellit la ruine. Nous visitâmes la tour de la Prison (3), sorte de haut donjon doré de teintes chaudes, percé de meurtrières et terminé par une esplanade où quelques pots de fleurs se courbaient sous le vent. On entendait des voix joyeuses sortir de derrière les murailles; c'étaient les prisonniers qui chantaient. Au bas, circule une promenade sablée, propre, coquette et coupée par les ombres de ses jeunes arbres. Au delà

(1) La signification de ces sculptures est discutée. Peut-être avons-nous là, des représentations des péchés capitaux souvent sculptés près de la porte d'entrée sur les murs extérieurs des églises romanes.

(2) On s'étonne de cette erreur de Maxime du Camp. Le chœur de Saint-Sauveur est construit dans l'axe de la nef. Une confusion ne se serait-elle pas établie dans ses souvenirs avec Saint-Corentin de Quimper?

(3) Ce donjon du château, appelé aujourd'hui château de la Duchesse-Anne, servit de prison jusqu'en 1909. La collection du musée y a été transférée.

c'est la campagne, moitié plaine, moitié bois. Il faisait très beau, on voyait les maisons blanches reluire au soleil.

A l'autre extrémité de la ville, vers le nord, le rempart est grimpé sur une roche escarpée, inaccessible et formidable; de longs escaliers aboutissant aux poternes, descendent en tournant cette masse immense et vont rejoindre une route où passaient des charrettes trainées par des chevaux harnachés de gros colliers à toison bleue. Un peu plus loin serpente la Rance méchante rivière à demi canalisée et affligée d'un pont suspendu (1); un bateau à vapeur y jurnait une mauvaise odeur que le vent apportait jusqu'à nous. Au pied des murailles, des jardins potagers s'encadraient dans des bordures de buis taillé...

...Nous avions lu qu'à CORSEUL on voyait des restes de théâtres, d'aqueducs et de temples romains. Alléchés par ces belles promesses, nous partîmes, nous arrivâmes, et nous ne vîmes rien qu'un bénitier, à peu près semblable à celui de Saint-Sauveur... A quelque distance, au bout de deux ou trois chemins ombreux au milieu d'un champ herbu et charmé de fleurs jaunes, s'élève une ruine qu'on appelle fastueusement dans le pays Fanum Martis, le temple de Mars. C'est un pan de muraille octogone, construit en pierres losangées et trouées de quatre lucarnes... Il est probable qu'il est romain, mais il est possible qu'il ne le soit pas...

...En rentrant de notre course à ces monuments qui n'existent pas, nous ne fîmes que traverser Dinan pour aller gagner LEHON, sorte de bourgade accrochée à la ville, comme un faubourg, par une route contrefaite et sinueuse...

...Nous vîmes un ancien couvent de bénédictins. Le cloître est désert, dégradé... La voûte ogivale du réfectoire est portée sur deux rangs de colonnettes de belle ordonnance... mais la maison seule est debout, les habitants sont partis, et à la place des longues tables où ils venaient s'asseoir en silence, on a jeté pêle-mêle des métiers à tisser. O dix-neuvième siècle, voilà de tes coups!

A côté s'élève une chapelle vaste et sombre, sans dalles, sans pavés, nue et triste... Il y fait froid; on sent que la vie s'est retirée de là... C'était la chapelle des Beaumanoir. Là jadis reposaient leurs tombes; mais le conseil municipal de Dinan, ayant voulu enrichir la ville d'un musée, les a fait enlever. Nous les avons vues à la mairie, propres lavées, brossées, nettoyées, fourbies et bêtes à plaisir, dans une grande salle remplie d'objets américains et chinois (2). Nous pûmes y admirer aussi la giberne de Latour-d'Auvergne, une mèche de cheveux de Napoléon, le portrait de Broussais, celui de Louis-Philippe et plusieurs œufs d'autruche!

O Beaumanoir! si tu es fidèle à ta devise: J'aime qui m'aime! tu dois détester de toute la haine la stupidité de ces bourgeois féroces qui ont arraché ton sépulchre à la retraite que tu lui avais choisie, pour le transporter dans une antichambre de leur maison commune!...

A Dinan ils passèrent deux nuits. Et c'est très vraisemblablement le dimanche matin 10 juillet qu'ils prirent le bateau le *Duguesclin* qui, pouvant contenir 150 passagers, faisait en trois heures le service quo-

(1) Le viaduc actuel était en construction. Adjudé le 18 octobre 1845, il devait être livré à la circulation le 14 septembre 1852. (Note de M. Le Pêcheux).

(2) C'est Mérimée qui ayant vu ces dalles en 1835, exprima le vœu de voir conserver avec plus de soins des monuments aussi glorieux pour le pays, et il demanda au Ministre d'inviter le préfet d'Ille-et-Vilaine (sic) à les faire transférer dans la cathédrale (sic) de Dinan. Ces pierres tombales ont été raménées à Lehon.

tidien sauf aux mortes eaux, la marée étant nécessaire pour entrer à Saint-Malo (1).

Flaubert nous a laissé le récit de cet itinéraire de Saint-Malo à Rennes mais on y trouve très peu de points de repère permettant de bien établir le calendrier de la fin du voyage. Aussi les dates que nous donnerons ne sont-elles pas certaines. Ils restèrent à l'Hôtel de France jusqu'au 14. Entre temps ils s'étaient rendus à Cancale Le mercredi 14 juillet au matin ils quittaient Saint-Malo pour aller déjeuner à Dol et arriver de bonne heure à Pontorson où ils passèrent la nuit. Flaubert y écrivit à Louise Collet devoir être à Rennes « dans quatre ou cinq jours ». En chaise de poste ils partirent pour le Mont Saint-Michel où ils étaient à midi. Après une promenade à Tombelaine, ils couchèrent au Mont cette nuit du 15 au 16. Revenus en voiture à Pontorson, le maître de poste les conduisit en « tape-cul » à Dol d'où un tilbury les amena à Combourg (2). Le lendemain, en voiture, après arrêt à Hédé, ils arrivaient à Rennes à 2 heures de l'après-midi du samedi 17 juillet.

Mais Rennes n'ayant pas eu le don de les intéresser, dès le dimanche matin ils quittaient l'hôtel dont ils avaient cependant apprécié la qualité.

L'édition de PAR LES CHAMPS ET PAR LES GRÈVES se termine par l'appréciation vraiment injuste que Flaubert porta sur la capitale de la Bretagne : « VOILA CE QUE NOUS VIMES A RENNES. QUAND LE MOQUE N'Y SERA PLUS, QU'Y AURA-T-IL A Y VOIR ? ».

La fin du tour de Bretagne est racontée par Maxime du Camp.

« Il avait beaucoup plu, la terre était mouillée et les arbres égouttaient leurs feuilles. De pâles clartés de soleil blanchissaient les buissons... et les quatre chevaux de notre petite diligence trottaient au bruit des grelots. Nous relayâmes au milieu d'une bourgade insignifiante qui est CHATEAU-BOURG et vers 7 heures du soir nous arrivâmes à VITRÉ... Nous courûmes à l'hôtel, vaste maison d'antique apparence qui, jadis, appartenait à Madame de Sévigné. On nous installa dans une belle chambre ; les domestiques, les maîtres s'évertuaient à nous servir... Le soir, lorsqu'après un assez bon dîner, nous marchâmes vers nos lits entourés de rideaux blancs, la Bourgeoise me prêta les poésies de Victor Hugo et les lettres de Madame de Sévigné. Mon flambeau étant trop bas, je l'exhausçais en le plaçant sur le fameux volume épistolaire, et je lus les Orientales. O gens de goût me le pardonnerez-vous ? »

Comme nous nous trouvions bien où nous étions, nous y restâmes deux jours et nous fûmes au mieux car la ville est charmante. Ainsi que Morlaix, elle a conservé quelques vieilles maisons à poutrelles noires, à pignons avancés, à balcons de bois vermoulu. Son église ogivale porte aux flancs une chaire extérieure semblable à celle de Guérande, sculptée comme elle et comme elle devenue inutile. Les rues se déploient

(1) Renseignements de M. Ch. Le Pêcheux.

(2) Dans ses « Souvenirs Littéraires », Maxime du Camp a dit la « jouissance littéraire » éprouvée à Combourg : « Je ne puis sans émotion me rappeler notre visite au château de Combourg et notre trouble lorsque nous posâmes le pied sur le perron qui mène à la vieille demeure de Chateaubriand. Instinctivement nous avions mis le chapeau à la main comme dans un lieu sacré. Lorsque nous entrâmes dans la petite chambre où il a grandi, où il a tant rêvé, où il a lutté contre cet amour redoutable qu'il ose à peine indiquer dans ses Mémoires, Flaubert avait les yeux humides et posa la main sur la table, comme s'il eût voulu saisir quelque chose de grand esprit ». — « Les hommes de ma génération ont eu pour lui un culte que les jeunes gens d'aujourd'hui ne peuvent comprendre, ni se figurer ».

sous une colline d'où l'œil embrasse un grand horizon de prairies assombries par de hautes constructions flanquées d'ardoises qui doivent être des fabriques... Les murailles pressent encore la ville de leur lourde ceinture, elles plongent dans des douves demi-comblées leurs remparts massifs et renforcés de grosses tours ; l'âge les a ridés de larges crevasses...

« Comme nous étions dans les pays de Madame de Sévigné et surtout comme nous nous trouvions face à face avec une longue journée dont l'emploi nous embarrassait (1), nous résolûmes d'aller visiter les Rochers. Le temps se couvrait... qu'importe, nous partîmes le bâton au poing et la pipe aux lèvres. Au delà d'une large place où beuglaient des bœufs et paysans, l'un vendant l'autre, verdoie une futaie de hêtres, froide, propre... »

Mais les deux voyageurs furent surpris par la pluie et ils se réfugièrent dans un bois.

« Au milieu du bois s'élevait une hutte. Ses fortes murailles, construites en troncs d'arbres rassemblés, soutenaient un toit de chaume troué à son sommet et marbré de pelotons de lichens desséchés ; au dedans quelques hommes accroupis autour d'un feu mangeaient la soupe dans des écuelles jaunâtres ; un enfant dormait sur un lit de feuilles sèches ; des vrilles, des tarières, des marteaux, des hâches luisantes pendaient à des branches ; un amas de copeaux s'amoncelait devant la porte, auprès de laquelle un homme repassait, en chantant, un ciseau sur une meule de grès. C'étaient des sabotiers. La pluie cessa, et tout humides encore nous arrivâmes aux Rochers... »

Suit un récit de la visite du château.

« Le lendemain en nous rendant à Fougères les six lieues de notre route furent sans cesse accompagnées par une suite non interrompue de côtes et de vallons foisonnant d'une herbe grasse. Je ne sais pourquoi nous avions pris une voiture pour aller de Vitré à Fougères. Nous étions dans un assez large cabriolet qui roulait vite et n'était pas trop dur... »

« Parfois notre cocher interrompait son histoire pour souffler à toute poitrine dans une trompette de conducteur, et ce fut au son de cette aigre musique que nous fîmes notre entrée à Fougères où nous ne restâmes que le temps indispensable pour déposer nos sacs à l'hôtel. Nous traversâmes un long faubourg escorté de basses maisons qui sentaient la vacherie et nous marchâmes sur une longue route grise de poussière et plantée de noyers si jaunes qu'ils n'avaient point de feuilles. Tout au bout cependant, superbement éclairés par le soleil, grandissaient de puissants remparts de verdure qui étaient la forêt de Fougères. »

« Au moment où nous allions l'atteindre, nous découvrîmes à droite du chemin une vaste mesure en bois, d'où s'échappait une épaisse fumée. Tout autour la terre était noire ; sur les poteaux qui retenaient sa porte reposaient des bouteilles et des vases de formes étranges. On voyait des hommes déguenillés, en sueur, qui passaient comme des spectres en secouant leurs bras. Il sortait de cette hutte un bruit singulier ; on

(1) Cette déclaration semble en contradiction avec ce que Flaubert écrivait le 6 août à Louise Collet : « Nous sommes revenus quinze jours plus tôt que nous le devions primitivement, ma mère m'ayant écrit de revenir le plus tôt possible. »

entendait le reniflement des soufflets de forge, le grésillement du feu, et comme un murmure de chants et de voix. Nous entrâmes : c'était une verrerie. Des ouvriers tout nus, sous une blouse humide, s'agitaient autour d'une fournaise où bouillait le verre en fusion. A travers les ouvertures, la flamme reluisait blanche et unie avec des glaciés roses qui lui donnaient d'immenses profondeurs. On allait, on venait, soufflant les bouteilles, tordant les verres à patte, lustrant les flacons, arrondissant les carafes. Avec de longues cuillères on pêchait le cristal liquide, qui sifflait à l'air, et prenait en refroidissant de belles teintes de pourpre et de carmin. On nous initia au mystère de la cuisson et de la recuisson, on nous montra comment on coulait, comment on polissait, comment on taillait le verre, et nous partîmes fort satisfaits en suant à grosses gouttes (1).

Avant de rentrer coucher à Fougères (le mardi 20 juillet) ils se reposèrent dans la forêt.

...Nous nous y sommes roulés à plaisir. Nous y sommes longtemps restés couchés sous les feuilles qui remuaient et les nuages qui passaient, puis nous avons marché au hasard parmi les taillis et les futaies... La forêt est célèbre par ses monuments druidiques ; mais nous ne pensâmes même pas chercher à les voir.

Le lendemain ils visitèrent la ville dont du Camp a laissé une description intéressante. Il parle de la porte Notre-Dame « du XI^e et XV^e siècles » :

« Deux tours surmontées d'une plate-forme rétrécissent une cour-tine ouverte d'une large porte au-dessus de laquelle brille sous verre et dans un cadre doré une vierge vêtue de clinquant avec des rubans sur la tête et un bouquet de fleurs d'oranger à la main. A côté de la tourelle principale, derrière un petit parapet tombe une chute d'eau verte et bouillonnante dont les gouttes jallissantes vont mouiller le pied de deux beaux acacias penchés au-dessus d'elle (2). On entend le tic-tac d'un moulin invisible. De là la vue embrasse d'un seul coup d'œil l'étendue des remparts ébréchés qui ceignent la ville et suivent ses sinuosités en gravissant une colline toute fière de ses jeunes tilleuls (3).

Le soir au coucher de soleil ils admirèrent la ville :

En haut de la ville c'est l'église qui de loin fait bonne figure et prend bien sa place dans le paysage général et qui, de près, est laide, mal bâtie, de travers et sans grandeur.

Nous nous arrê tâmes à considérer un riche paysage avec des plaines d'un vert velouté, des rivières reluisantes, des horizons violacés et le ciel bleu où de petites nuées lumineuses fuyaient au vent. Nous restâmes là longtemps car derrière nous, c'était la Normandie et nous contem-plions la Bretagne ; nous lui jetions un dernier regard de regret et d'adieu. Pendant trois mois nous avions vécu avec elle, en elle et nous la quittions avec amertume. Là nous nous rappelions dans un souvenir plein de confusions nos marches joyeuses et le bon temps que nous

(1) Verrerie de Laignelet a disparu depuis une dizaine d'années.

(2) Le dernier de ces acacias existait encore en 1920.

(3) Ce paragraphe a été publié dans le *Réveil Fougérais*, en mai 1924 par l'érudite Etienne Aubrée à qui rien n'a échappé concernant Fougères.

avons passé ; notre voyage tout entier nous revenait par fragments, sans suite, comme par épisodes détachés... (1)

Flaubert et du Camp passèrent à Fougères leur dernière nuit en Bretagne. Et le lendemain, jeudi 22 juillet, ils prenaient la direction de la Normandie.

...Nous avions le cœur serré quand nous montâmes sur l'impériale de la diligence qui devait nous déposer à Caen...

Après un dernier arrêt en Bretagne, à LANDÉAN, ils arrivèrent à Vire où ils dinèrent rapidement. Puis ayant voyagé toute la nuit, ils étaient à Caen le matin du 22 juillet.



Où aura remarqué l'émotion de nos jeunes touristes au moment de quitter « la noble terre d'Armorique » qu'ils venaient de parcourir pendant trois mois. Une certaine déception aurait cependant paru naturelle après l'exaltation enthousiaste avec laquelle ils avaient préparé leur voyage : « Le cœur nous battait, et nous comptions les jours... Nous étions disposés à tout admirer, les ruines où fleurissent les ravenelles, les cathédrales obscurcies par leurs vitraux, les rochers couverts de goémons et les landes dont les ajoncs ont fait un tapis d'or. Nous emportions une somme d'enthousiasme qui ne fut pas épuisée, et Dieu sait cependant que nous n'en étions pas avares » (2).

Ils conservèrent de leur tour de Bretagne un excellent souvenir et du Camp écrivait en 1881 : « C'était à la fois étrange et lointain ; nous nous y plaisions. C'était triste, âpre, abandonné, maladroit mais robuste, et d'une jeunesse que les autres pays de France n'avaient plus... Tout était bien, tout était au mieux... (2).

Nous nous excusons de n'avoir pu publier que des fragments de ce récit et nous souhaitons qu'on en édite un jour le texte complet. Et pourquoi ne joindrait-on pas aux chapitres écrits par Flaubert ceux de Maxime du Camp ? On ne doit pas oublier que dans chacune de ces deux parties il y a eu collaboration des deux amis. Il serait regrettable de voir le récit de ce voyage passer à la postérité sans les chapitres de Maxime du Camp, sous ce beau titre de *Par les champs et par les grèves* que Flaubert avait pris à son compagnon de voyage.

Ad. LE GOAZIOU.

Nous tenons à remercier la famille de Maxime du Camp dont la bienveillance nous a permis de publier ces extraits qui auront fourni l'occasion d'évoquer la Bretagne de 1847 en faisant connaître à plusieurs quelques pages d'un auteur injustement tombé dans un certain oubli.

(1) C'est après avoir lu ce chapitre que Flaubert écrivait en mai 1848 à Du Camp : « Ah ! cher Max, j'ai été bien attendri, va, en lisant une certaine page de regrets, et en resongeant à ce pauvre bon petit voyage de Bretagne. Qui il est peu probable que nous en refassions un pareil ; ça ne se renouvelle pas une seconde fois ».

(2) *Souvenirs littéraires. Revue des Deux Mondes*, 1881, pp. 506-508.

Le chanoine Hervé Pommeret

SUR la page de garde de sa curieuse étude *l'Evêque aux feuilles de chêne*, consacré à l'évêque constitutionnel et conseiller de préfecture Jean-Marie Jacob, qu'il publia en 1946 et dont il eut l'attention de m'adresser un exemplaire, le chanoine Pommeret avait eu l'amabilité d'écrire ces quelques mots : « En souvenir de notre jeunesse et de nos laborieuses séances de travail aux archives des Côtes-du-Nord. — Très cordialement. »

J'avais tout aussitôt revu la salle de travail exigüe de la rue du Parc où, à la fin de 1908 ou au début de 1909, se rencontrèrent trois jeunes hommes, cherchant dans les dossiers et les registres des séries modernes, la documentation nécessaire à leur thèse de doctorat. René Durand, alors professeur au lycée de Saint-Brieuc, qui hésitait à choisir un sujet qui fut, en deux volumes, *le Département des Côtes-du-Nord sous le Consulat et l'Empire 1800-1815*, l'abbé Hervé Pommeret, professeur à l'Institution Saint-Charles, qui s'attachait à l'étude de *l'Esprit public pendant la Révolution* et moi-même qui avais opté pour celle des *Blens nationaux*.

Jamais l'archiviste, l'érudit Dauphin Tempier, n'avait été à pareille fête. Le dépôt, dont il avait la garde, n'était pas très bien classé, les cotes n'étaient pas souvent conformes aux prescriptions officielles, mais il le connaissait, ce dépôt, si admirablement qu'il nous fournissait, sans délai, même le document que nous avions seulement flairé. Et combien ses conseils et ses suggestions nous furent utiles !

C'est à ce moment que se nouèrent entre René Durand, que je retrouvai plus tard à Dijon où il était professeur à la faculté des Lettres, l'abbé Pommeret et moi des relations amicales que seules la maladie pour le premier, la mort pour le second, ont pu dénouer.

C'est une tâche toujours difficile, et peut-être encore plus pour un prêtre, que de travailler sans idée préconçue sur l'époque révolutionnaire et de parvenir à l'objectivité, sans abandonner ses préférences religieuses ou philosophiques. La Révolution de 1789 a tellement tout bouleversé que, même encore à présent, après trois ou quatre révolutions et trois guerres dont deux à l'échelle mondiale, des esprits ne parviennent pas à l'envisager avec autant de sérénité que les autres époques révolues.

L'abbé Pommeret avait été formé aux bonnes méthodes, mais l'étude de *l'Esprit public* qui n'avait alors donné lieu qu'à quelques monographies départementales de valeurs diverses, touche à tant de sujets, évoque tant de préoccupations qu'il faut une réelle maîtrise pour le dominer et pour en tirer, après un exposé des faits le plus impartial pos-

sible, des conclusions acceptables pour chacun. L'abbé Pommeret y a réussi avec une indiscutable supériorité et sa thèse demeure un de ces livres utiles qui sera longtemps consulté.

On ne sera pas surpris si, en raison de son caractère sacerdotal, il prit un intérêt particulier aux affaires du clergé et aux épisodes de la chouannerie. Là aussi il fallait éviter la passion. Si l'exemple de l'impartialité nous était donné par le conseiller de préfecture Prosper Hémon, qui venait fréquemment aux archives, on n'en pouvait dire autant de G. Lenôtre. Avec nous qui causions fréquemment de nos recherches et de nos trouvailles, l'abbé Pommeret aiguillait les pointes volontairement émoussées de sa charmante ironie, à voir l'auteur chéri du grand public s'engager dans des voies tortueuses à l'excès.

On pouvait espérer que, après ses thèses de doctorat (je crois que sa thèse complémentaire a pour titre : *l'abbé Mordellet, supérieur constitutionnel du séminaire de Plouguernevel*), le chanoine Pommeret écrit d'autres ouvrages aussi précieux que *l'Esprit public dans les Côtes-du-Nord pendant la Révolution*. En raison de ses obligations professionnelles, il ne put guère que fournir des articles, souvent importants il est vrai, à diverses revues savantes. Mais qu'il s'agisse du dernier évêque-comte de Tréguier, Augustin-René-Louis Le Mintier ou de l'évêque constitutionnel Jean-Marie Jacob, le chanoine Pommeret, dont les sympathies allaient plutôt au premier qu'au second, ne manqua pas de leur appliquer les règles de la plus stricte justice. Sur la Chouannerie, trois articles principaux sont à citer : *les Dramas de la Mirlitantouille*, *Boishardy* et la *Seconde Chouannerie* (juin 1795-juillet 1796). Dans un ordre d'idées assez différent, il a publié les curieuses *Lettres d'Erasmus à Eusébie* où H.-J. Lesage, chanoine prémontré de l'abbaye de Beauport, relate ses « voyages » et ses « tribulations » en Belgique, en Allemagne et en Pologne pendant l'émigration.

Le chanoine Pommeret n'a-t-il pas regretté de n'avoir produit davantage ? En m'accusant réception de mon livre *Rosmapamon : la Vieillesse bretonne de Renan*, il m'écrivait, entre autres choses, le 27 mars 1946 : « L'envie ne me manque pas de vous imiter ; mais, faute de relève, je continue et achève ma 43^e année d'enseignement avec la seule interruption des grandes vacances 1914-1919. Naturellement je n'ai guère le temps de travailler d'une manière suivie, ce qui serait une détente de mes obligations professionnelles assez absorbantes, les quelques heures que je puis leur dérober de-ci de-là me permettent tout juste une collaboration intermittente aux sociétés savantes locales. Je me reposerai dans l'autre monde. »

Les circonstances ont été telles que, retenu dans ses desseins, le chanoine Pommeret est, pour ainsi dire toujours resté fidèle dans ses études historiques au département de sa naissance et à la période révolutionnaire. Sa vie érudite, pour avoir été moins complète qu'il ne l'aurait souhaité, n'en demeure pas moins un exemple de conscience, d'honnêteté et de savoir pour les historiens de l'avenir.

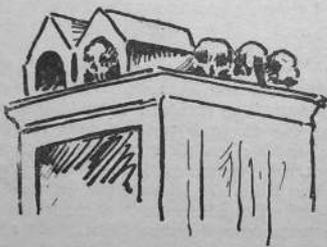
LÉON DUREUIL.

Les ossuaires-reliquaires en Bretagne

(Réponses à la question 79)

I

On sait que le peintre Ollivier Perrin (né à Rostrenen) consacra son talent à fixer la « *Vie des Bretons en Armorique* » vers 1800-1805. Le 26^e de ses 120 dessins « *La Confession* » présente dans une église de Cornouaille (Kerfeunteun) deux confessionnaux. Sur l'un on voit trois de ces petits ossuaires individuels, sur l'autre deux reliquaires auprès desquels se trouvent trois crânes (1). Ces coffrets semblent environ trois fois plus longs que hauts et recouverts d'une sorte de toit.



d'après
Perrin

Dans le commentaire de cette gravure, Alexandre Bouet nous dit : « Au-dessus du confessionnal on remarque des têtes de morts, dont quelques-unes sont enfermées dans une espèce de petit cercueil que souvent surmonte une croix. Ces têtes proviennent du cimetière au milieu duquel s'élève l'église. Lorsque la mort qui laboure sans cesse ce champ funèbre, force les pères d'y céder la place à leurs enfants, les ossements des premiers, deshérités d'un cercueil à part, vont s'entasser dans le charnier, cette tombe commune où les derniers débris de vingt générations deviennent successivement un peu de poussière. Mais souvent la pitié filiale, qui gémit de voir ainsi troubler des restes vénérés,

(1) C'est le haut de ce confessionnal qui est reproduit dans le dessin ci-dessus.

vent au moins recueillir les têtes de ceux qui n'ont plus droit en ce monde même à un coin de terre. On les dispose alors dans ces boîtes à formes lugubres dont l'étroite ouverture ne permet pas de les leur ravir ; et certain dès ce moment qu'elles ne seront pas confondues dans le charnier, si elles y restent, avec cette multitude de têtes étrangères qui les tapissent, on peut de plus obtenir la faveur de les faire placer dans quelque endroit apparent du saint lieu. C'est un spectacle qui choquerait dans les villes ; mais il n'a rien que de conforme à la nature mélancolique de l'armoricain... »

D'autre part le chevalier de Fréminville nous apprend que vers 1830, il était normal de conserver ainsi le « chef » des défunts. Dans ses *Antiquités des Côtes-du-Nord* (paru en 1837), pages 72-73, il écrit avoir découvert dans la chapelle de Saint-Yves-de-Vérité le dernier des Clisson : « Sur le retable de l'autel de la chapelle, je vis le crâne de ce Clisson, enfermé, selon l'usage du pays, dans un petit reliquaire de bois, en forme de chapelle ».

De nos jours on peut encore apercevoir, à Locmaria-en-Isquit, en Plouha (C.-du-N.) le crâne du fameux Lez-Breiz, dans une boîte rectangulaire grossièrement taillée qui porte l'inscription suivante : « *le ceff de Lezobre* ». A Trégastel (C.-du-N.), à Saint-Avé (Morb.) comme sans doute dans bien des petites paroisses de nos régions, des crânes de morts gisent encore épars dans les ossuaires.

Mais à Bresch (M.), à côté d'ossements éjés pêle-mêle, des petites boîtes rectangulaires renferment des reste de défunts identifiés ainsi que le notent les inscriptions : Ci-git X... décédé le... » ou même : « reliques de la famille X... ».

Il y a quelques années, on voyait dans la chapelle de N.-D. d'Illjour, en Briec (Fin.), des têtes de mort enfermées dans une excavation du mur du chœur (du côté de l'Évangile). A Laz (Fin.), existe une coutume émouvante dans son symbolisme : dans le soubassement du calvaire (un des plus jolis calvaires secondaires) se trouve une petite excavation formant chambre, fermée par une porte de bois. On y place les crânes. Magnifique idée pour un chrétien que de reposer, en attendant le jugement dernier, sous la croix, symbole de la résurrection !

Je possède une gravure (12×18) devant provenir d'un livre et qui représente la chapelle Notre-Dame, de Chateaulin. En ayant fait un agrandissement photographique 30×40, j'ai aperçus des détails qu'on ne distinguait pas sur la petite gravure pourtant assez fine. Ce qui me frappa le plus, ce fut de voir avec quelle minutie l'artiste avait reproduit à travers les cinq arcades gothiques de l'ossuaire faisant corps avec la chapelle, les crânes des trépassés. Les têtes de morts étaient accumulées les unes au-dessus des autres dans ce charnier ouvert par ces cinq fenêtres. Vers 1860 probablement, cet ossuaire fut transformé en débaras et les arcades furent maçonnées. Cet agrandissement photographique révélait une vieille tradition que la plupart des gens ignorent aujourd'hui.

Anatole Le Braz, dans les « *Légendes de la mort* » note à son tour, qu'aux environs de 1860, quand on exhumait un squelette, on rangeait les os, les uns sur les autres en bon ordre, dans les ossuaires. La tête cependant était placée « dans une boîte à laquelle on donnait tantôt « la forme d'un cercueil, tantôt celle d'une chapelle. Les murs des char-

« niers étaient garnis de ces petites boîtes et sur chacune d'elle se lisait l'inscription funéraire *ci-git le chef de...* suivie du nom du tré-passé. »

Et, dans « l'Ame Bretonne », Charles Le Goffic précise encore :

« Ces petites châsses en bois blanc moucheté de larmes noires étaient suspendues aux murs ou alignées sur l'appui des fenêtres de l'ossuaire. Une ouverture en forme de cœur, découpée dans le battant de la boîte permettait d'apercevoir le crâne du défunt, reconnaissable d'ailleurs à l'inscription du fronton :

« *Ci-git ou Je fus le chef de...* (date de la naissance et de la mort). *Resquiescat in pace. Amen* ».



Luzel, en 1865, décrivait lui aussi ces châsses qu'il avait vues à Lanvellec (Côtes-du-Nord).

« Entre les colonnettes et dans les trèfles des ogives grimaçaient des crânes terreux et jaunâtres. D'autres sont enfermés dans de petites boîtes assez délicatement travaillées. Une de ces boîtes porte cette inscription : *Ci-git le chef de M. Dutertre, prêtre* ».

Dans « La Bretagne vivante », Charles Géniaux rapporte qu'en 1911 une paysanne des environs de Pontivy lui raconta l'étrange aventure survenue au recteur de Bubry, prêtre trop zélé et trop moderne qui voulait changer les vieilles traditions de sa paroisse :

« Il avait ordonné au fossoyeur, d'enterrer les crânes offerts dans leurs petites chapelles de bois à la vénération des parents.

« Pêle-mêle ils furent inhumés dans une fosse mais, la nuit suivante, ils s'évadèrent et reprirent leur place à l'ossuaire. Plus de cent personnes affirment ce fait véridique. »

Mais la question se pose de savoir s'il y a là un usage spécial à la Bretagne.

J'ai visité en Sicile le fameux cimetière des capucins où sont conservés, exposés à la vue derrière des vitres grillagées, des cadavres habillés, parfois couchés dans de petites cases. (Cet usage s'est maintenu jusqu'en 1880-1890).

D'autre part van Gennep (Manuel du Folklore Tome premier, page 770) indique qu'au célèbre charnier des Innocents à Paris, « seul le crâne était conservé dans une sorte de boîte peinte ; parfois on y apposait une inscription signalétique... ». Il a relevé également des ossuaires en Alsace, dans l'Est et en Savoie.

Les ossuaires individuels sont-ils donc spéciaux à la Bretagne ?

Jos. LE DOARÉ.

II

Quatre ans après Michelet, Prosper Mérimée dans son rapport au Ministre de l'Intérieur avait signalé ces coffrets reliquaires bretons où étaient conservés les crânes. Dans ses « *Notes d'un voyage dans l'Ouest de la France* », décrivant Saint-Herbot (Finistère), il dit à propos d'un ossuaire qu'il avait remarqué :

« C'est le reliquaire de l'église. Je dois expliquer ce que c'est qu'un reliquaire en Bretagne et quelle est sa destination. Une pratique fort étrange règne dans cette province. Les parents d'un mort le font exhumer au bout de quelques années, lorsqu'ils croient que la terre a absorbé ses chairs décomposées. Les os recueillis sont alors rejetés dans un petit bâtiment construit *ad hoc* auprès de l'église ; c'est le reliquaire. Quelquefois on réserve la tête du mort pour la mettre dans une boîte, et la placer dans un lieu apparent de l'église, avec cette inscription : « *Ci-git le chef de N...* ». Il est impossible d'imaginer rien de plus repoussant que ce monceau d'ossements blanchis, jetés pêle-mêle... Je ne sais à quelle époque remonte ce détestable usage ; mais je n'ai pas vu un seul reliquaire de construction ancienne, un seul, par exemple, qu'on pût rapporter à la période gothique... Il y a peu d'églises où l'on ne trouve des *chefs*. »

Donc en 1835, Prosper Mérimée, arrivant d'Ille-et-Vilaine et des Côtes-du-Nord et n'ayant encore visité que Morlaix dans le Finistère, déclarait que rares étaient les églises où il n'y avait pas de ces « ossuaires individuels ». Doit-on en déduire qu'il en avait vu beaucoup dans les Côtes-du-Nord et l'Ille-et-Vilaine ? (1).

En janvier 1845 Bachelot de la Pylaie (dont le Colonel Gillot a évoqué la curieuse figure dans le numéro 4 de la *N.R.B.*) était à Brasparts (Fin.) et il a laissé une intéressante monographie de cette commune où nous trouvons ce passage :

« Il y a toujours ici dans tous les cimetières, un reliquaire d'une grandeur remarquable, dans lequel on dépose tous les ossements qu'on rencontre chaque fois que l'on creuse une nouvelle sépulture sur une ancienne. Ces reliquaires sont des maisonnettes ordinairement bâties avec un certain luxe, ayant leur façade à jour... Mais... aujourd'hui lorsque le reliquaire le permet par sa grandeur, on le change en un édifice d'utilité publique ou bien en chapelle.

On recueillait alors aussi, bien soigneusement, la tête des défunts, puis on la renfermait dans un petit coffret carré en forme de maisonnette, ayant le pignon par devant. Ce coffret n'a pour ouverture qu'un trou en forme de cœur, au milieu du pignon destiné à laisser apercevoir la partie centrale de la face de cette tête de mort. Il est toujours peint en noir, et le nom de la personne dont il renferme la tête s'y trouve inscrit au-dessus du trou, en lettres blanches, de la manière

(1) Déjà, en décrivant l'église Saint-Sauveur de Dinan, Mérimée signalait dans les chapelles latérales « quelques niches assez bien sculptées » et écrivait : « Je ne m'explique leur usage qu'en supposant qu'elles ont contenu des reliquaires ». Il serait peut-être imprudent d'en conclure qu'il avait déjà vu ces « reliquaires-ossuaires » avant d'arriver à Dinan, c'est-à-dire entre Vitré, Rennes et Dinan. En effet, cette hypothèse, Mérimée ne l'a peut-être faite qu'au moment de la rédaction de son rapport. Mais il n'en demeure pas moins qu'il jugeait vraisemblable la présence d'ossuaires dans cette ville de Haute Bretagne parce qu'il avait dû en voir dans cette région.

suivante : *Ci-gît le chef de...* (Pierre ou Jacques), avec la date de son décès.

On donne à ces coffrets le nom celtique de *An Archet*, signifiant une petite arche, un coffret, une cassette ; ils sont à la taille de ces boîtes en hêtre qu'on appelle des égrugeoirs, et qu'on pend dans les cheminées pour mettre le sel à l'abri de l'humidité. *J'ai vu en divers endroits ces archets entassés sur les confessionaux, sur les corniches des piliers des églises*, etc... (1), mais quoique provenant de sentiments bien honorables, ces coffrets n'en ont pas moins un aspect étrange, et je dirai même un peu bizarre aux yeux d'un étranger ; aussi cet usage est-il tombé en désuétude ».

En 1847, Flaubert remarqua ces petits reliquaires dans le Morbihan et dans le Finistère. *Par les Champs et par les Grèves* décrit, au milieu du cimetière de Quiberon un ossuaire rempli d'os pêle-mêle qu'on voyait distinctement. Sur les quatre faces il y avait « rangée, à hauteur d'homme, une série de petites boîtes en bois noir de six pouces, (soit 16 centimètres) carrés chacune, recouvertes d'un toit, surmontées d'une croix, et percées sur la face antérieure d'un cœur à jour qui laisse voir dedans une tête de mort. Au-dessus du cœur, on lit en lettres peintes : « Ceci est le chef de X..., décédé tel ou tel jour ». Ces têtes n'ont appartenu qu'à des gens d'un certain rang et l'on passerait pour un mauvais fils, si au bout de sept ans, on ne donnait au crâne de ses parents le luxe de ce petit coffre. Quant au reste du corps, on le rejette dans l'ossuaire ; vingt cinq ans après on y jette aussi la tête. Il y a quelques années, je ne sais qui voulut abolir cette coutume. Une émeute se fit, elle resta ». Et Flaubert indique la raison de la présence de crânes sans coffret : « ces bois noircis se pourrissent ». Mais loin de penser que ces boîtes alignées soient « horribles » ou « ridicules » il écrit : « Toute cette pourriture humaine, disposée de cette façon, nous a paru fort belle et nous a procuré un solide et bon spectacle ».

Il rencontra encore de ces « boîtes contenant des têtes » à Saint-Pol-de-Léon et à Carhaix où un de ces reliquaires renfermait le « chef » d'un notaire.

Ad. LE GOAZIOU.

III

Dans sa précieuse « Etude des Monuments du diocèse de Quimper », parue sous le titre « *Architecture Bretonne* » (1904), le chanoine Abgrall, le savant archéologique du Finistère, nous apporte un renseignement précis et probablement une explication de la raison d'être de ces petites chasses en bois.

Les ossuaires monumentaux bretons sont un témoignage du culte des morts. On les construisait « pour donner un abri décent, un lieu de repos convenable aux ossements anciens que l'on extrayait des tombes au fur et à mesure qu'on les ouvrait pour des inhumations successives ». Nos cimetières bretons situés autour des églises, n'étaient pas en effet susceptibles d'agrandissement. D'autre part, je me demande si le régime des « concessions à perpétuité » n'est pas relativement récent.

Et le chanoine Abgrall ajoute (page 110) : « *Il arrivait souvent cependant que l'on mettait à part la tête de l'ancêtre et qu'on l'enfermait*

(1) C'est nous qui soulignons.

dans une petite châsse en bois ajourée sur sa façade, pour laisser voir la relique, avec une inscription commémorative ou épitaphe : CI-GIST LE CHEF DE LAURENT TROADEC, DE SON VIVANT MARCHAND DE TOILE, NÉ LE 3 AVRIL 1722, DÉCÉDÉ LE 30 MAI 1787. REQUIESCAT IN PACE. Dans mon enfance [donc vers 1860-1870], j'ai pu voir ces petits coffrets-reliquaires garnir les corniches des contreforts et toutes les saillies que l'on pouvait trouver à l'entour de mon église paroissiale [Lampaul-Guimiliau si je ne me trompe] ».

La raison d'être de ces coffrets semble donc avoir été d'empêcher le crâne d'aller se confondre dans le charnier commun.
Un instituteur libre.

IV

L'auteur de la question 79 aurait pu, en se reportant au renvoi de M. Dupouy dans *Michelet en Bretagne*, voir page 86 que « récemment encore, il y avait un étalage analogue au cimetière de Noyal-Pontivy (Morbihan) ».

Mais, à mon avis, l'auteur de cette question a mal compris ce que voulait dire Michelet. Pour moi, cette phrase doit s'entendre ainsi : les crânes sans boîtes, avaient autrefois été mis dans ces petits ossuaires individuels faits d'un bois fragile qui a pourri. « *D'abord* » ne veut pas dire qu'on mettait les crânes *de suite* après le décès.

Cet usage devait être ancien et général à la Bretagne entière ou tout au moins à la Basse Bretagne. J'indiquerai deux exemples. Eugène Loudun, dans « *La Bretagne, paysages et récits* », paru en 1861, parle des ossuaires collectifs et individuels : « on a construit, à côté de l'église, une chapelle funéraire, et là on a recueilli les os des morts exhumés ; si l'on jette un regard à travers l'étroite ogive qui s'ouvre sur ce charnier sombre, on aperçoit un énorme amas d'ossements, entassés et mêlés comme des brins de paille. Mais à Saint-Thégonnec (Fin), un sentiment plus respectueux ou plus tendre a voulu du moins conserver intacte une partie de ces corps arrachés à la terre. Avant d'entrer dans l'église, on est frappé d'un spectacle inattendu : à toutes les saillies du bâtiment, sous les porches, sur la corniche antérieure, sont alignées, accrochées, suspendues l'une à l'autre, une multitude de petites boîtes comme un chapelet ; ces petites boîtes, surmontées d'une croix, sont des cercueils, elles renferment le crâne des ancêtres, la tête, ou selon le mot expressif de la vieille langue, LE CHEF, ce qu'il y a de plus noble en l'homme et qui semble le résumer. Une inscription indique la date et le nom : CI-GIT LE CHEF DE... On le voit par une petite ouverture en forme de cœur, autre symbole touchant. Ce sont les archives funèbres des familles ».

Et l'auteur ajoute, en note : « A Locmariaker, ce ne sont pas seulement des cercueils à têtes, mais des petits cercueils en miniature qui contiennent tous les os, et qui sont empilés l'un sur l'autre dans l'ossuaire, comme des ballots ».

L. FLOCH.

V

La cathédrale de Saint-Pol-de-Léon possède actuellement 40 « petits ossuaires individuels ». Le dessus de ces coffrets a la forme d'un toit. Ils sont placés sur les chapiteaux bordant le chœur ; 24 du côté de l'Evangile et 16 du côté de l'Epître, mais 3 de ces derniers sont vides.

Il y a une cinquantaine d'années plusieurs de ces coffrets-reliquaires se trouvaient au cimetière, dans l'ossuaire qui est à la gauche en entrant. (Cet ossuaire, avec 6 petits coffrets est reproduit dans une gravure de *l'Histoire de Bretagne* par du Clenziou et de Calan, page 12).

Un de ces reliquaires a une forme spéciale « gothique » ; il renferme le chef de Mgr Noblant de la Brousse, 62^e évêque de Léon, mort en 1701.

Sur 8 d'entre eux on ne peut lire aucune date.

Le plus ancien est celui du célèbre chanoine Hamon Barbier de Kerjean, décédé en 1552.

Un de ces reliquaires porte l'inscription : Abel Le Gall, 29 ans, professeur au collège de Lesneven, D.C.D. le 29 déc. 1863. Mais la plus récente date de décès est 1864.

Vingt d'entre eux portent une date du XIX^e siècle.

Comme on n'isolait la tête du reste du corps que longtemps après l'inhumation, on peut croire que vers 1870 cet usage se maintenait encore à Saint-Pol-de-Léon.

On a souvent dit qu'on voulait ainsi honorer ses aïeux. Il n'est donc pas inutile de signaler la présence d'un reliquaire contenant le crâne d'une fillette de six ans.

Deux fois seulement on trouve « mort en 1701 » et « mort en 1860 » (sans préciser jour et mois). Sur les autres coffrets on lit « D.C.D. ».

Un ossuaire porte deux noms.

Yves EUCAT
(de Saint-Pol-de-Léon).

VI

Il y a bien des années, j'ai remarqué de ces reliquaires en bois, renfermant des crânes, à Saint-Pol-de-Léon, ainsi que dans le cimetière de Rieux (canton d'Allaire), Morbihan. Examinant un jour une vieille bibliothèque, dans le grenier d'une maison ancienne de Morlaix, je découvris sur un rayon, au milieu des livres, un de ces reliquaires en forme de cercueil, contenant un crâne et revêtu d'une inscription.

M. L. D.



Le Coin des Fureteurs

QUESTIONS

85. — SAINT ARTHUR.

Dans l'église de l'Île-aux-Moines j'ai vu un vitrail consacré à Sanctus Arthurus ; il y est représenté avec un bonnet blanc semé d'hermines. Ce saint Arthur que d'autres appelleraient Saint-Arzur et sur lequel les détails biographiques semblent manquer, ne serait-il pas le roi Arthur lui-même ?
Charles CHASSÉ.

86. — TRO BREIZ.

Faisant des recherches sur l'itinéraire exact du célèbre pèlerinage breton et l'ayant établi sur le parcours Vannes-Quimper-Saint-Pol-de-Léon-Tréguier-Saint-Brieuc, je serais reconnaissant aux fureteurs de m'adresser leurs renseignements sur le reste de l'itinéraire.

Michel LE CHAPELIER,
3, rue Mgr Morelle, St-Brieuc.

87. — LÉONARD DE VINCI A RENNES ?

On lit dans « l'Histoire de Rennes » de Ducrest de Villeneuve (1845) : « Le grand peintre Léonard de Vinci avait un instant quitté ses pinces pour venir étudier et tracer sur le terrain le projet de navigabilité de la Vilaine ». Et dans la « Géographie pittoresque d'Ille-et-Vilaine » d'Orain (1882) : « La canalisation de la Vilaine entre Rennes et Redon, commencée en 1538 sur les plans dressés par Léonard de Vinci est le premier travail de ce genre qui ait été entrepris en France. Le grand peintre vint lui-même faire les études et le tracé sur le terrain. »

Quelles preuves a-t-on de ces assertions, qui impliqueraient la venue à Rennes de Léonard de Vinci en 1517 ou 1518, époque à laquelle il se trouvait en France ?

Paul RICHIER.

88. — RENAN A RENNES.

Renan, au cours de ses nombreux déplacements, a dû souvent passer par Rennes et sans doute s'y arrêter. Existe-t-il quelque document sur les faits et gestes de Renan à Rennes, sur les personnes chez lesquelles il aurait pu descendre, sur les monuments qu'il aurait pu visiter, et sur ce que le célèbre écrivain breton pouvait penser lui-même de la capitale de la Bretagne ?

Paul RICHIER.

89. — HERMINE.

1° Pourquoi les mouchetures noires de la fourrure d'hermine sont-elles représentées tantôt simples, tantôt doubles ?



2° Sur une mi-partie de blason doit-il y avoir un nombre limité d'hermines ?

3° J'ai remarqué dans le Larousse que les mouchetures des armes de Bretagne ne forment pas un quinconce régulier : horizontalement la 3^e rangée s'avance davantage dans la 2^e que cette deuxième dans la 1^{re}. N'est-ce pas une erreur ?

Gaston CORMIER,
Secrétaire des Bretons de Coutances.

90. — LES SAINTS QUI PROTÈGENT DE LA MORT SUBITE.

1° Existe-t-il des saints bretons que l'on invoque plus particulièrement contre la mort subite ?

2° Il serait intéressant enfin de connaître les divers dictons bretons et français qui dans nos régions bretonnes servaient de formules pieuses en cas de danger, pour se garder de la mort subite.

Combien de fois, étant enfant, n'ai-je pas prononcé, avec mes parents ou la bonne de la maison, la prière à Sainte-Barbe et Sainte-Claire quand nous entendions le bruit du tonnerre, ou que nous étions aveuglés par la lumière des éclairs :

« Sainte Barbe et sainte Claire
Préservez-nous du tonnerre et des éclairs ! »

Jos LE DOARÉ.

91. — CHAPELAIN ÉTAIT-IL BRETON ?

On connaît Chapelain, l'un des fondateurs de l'Académie française et le trop fameux auteur de « La Pucelle », tant raillé par Boileau.

Or, selon l'abbé Lafontaine (Boileau, Œuvres classiques, Paris 1932, p. 600), Jean Chapelain « naquit à TRÉGUIER en 1595 et fut donc un compatriote de Renan ».

Cependant tous les dictionnaires Larousse le disent né à Paris et le « Dictionnaire Général de Biographie et d'Histoire » (Paris 1876) ajoute qu'il était fils d'un notaire du Châtelet.

Qui faut-il croire ?

Abbé GL.

92. — MORVAN, AUTEUR BRETON.

Dans une liste d'ouvrages protestants en langue bretonne je trouve : *Histor an Tad Chozon* par Morvan (1871). E. Ernault analysant le *Levr ar psalmou*, également protestant (1873) dit qu'un catholique coopéra à la traduction des psaumes. Ce catholique serait Morvan qui habitait à l'époque Paris ou les environs.

— Quelque lecteur pourrait-il nous faire plus ample connaissance avec ce Morvan ?

D^r DUJARDIN.

93. — GOULVEN DENIS.

Ce médecin, de Roscoff, qui vivait il y a un siècle environ, avait la réputation d'un certifiant émérite et possédait, dit-on, une belle bibliothèque. Pourrait-on savoir sur quoi était basée cette réputation et connaître son curriculum vitæ ?

D^r DUJARDIN.

94. — FARS DE BLÉ NOIR.

Alfred de Courcy, dans son livre *Esquisses* paru en 1854, parle du « fars de blé noir, sorte de pouding, mets national en permanence d'un bout à l'autre du repas » dans un manoir bas-breton.

Peut-on donner la recette de ce fars ?

H. HUERRE.

95. — PARDON DE SAINT-SERVAIS (C.-du-N.).

Dans le même ouvrage (page 46) il est question du pardon du 13 mai à Saint-Servais dans la paroisse de Duault où les Vannetais et les Cornouaillais luttèrent pour la possession de la bannière processionnelle. Il est dit : « Un écrivain du siècle dernier décrit cet usage tel qu'il se pratique encore aujourd'hui. »

1°) Quel est cet auteur du XVIII^e siècle ?

2°) Que reste-t-il de cet usage ? Quand a-t-il cessé ?

H. HUERRE.

96. — PLAN DES FERMES BRETONNES.

1°) Existe-t-il des études sur les plans des fermes bretonnes ?

2°) J'ai été surpris, l'été dernier, de rencontrer dans la région de Saint-Pol-de-Léon surtout, mais aussi entre Brasparts et Pleyben, une disposition qui me semble spéciale : une petite aile s'avance assez fortement. Quelqu'un voudrait-il étudier ce type particulier ? en dire l'origine ?

Un notaire de Loire-Inférieure.

RÉPONSES

23. — MICHELET EN BRETAGNE.

Le maire de Dinan qui, selon Michelet, avait, en 1831, l'intention d'enseigner l'histoire de Bretagne à Dinan ou à Vitré, était le comte Saint-Pern-Couellan (1793-1839). Nommé maire le 27 août 1830, il démissionna en 1835. Vice-président du Conseil Général, député en janvier 1835. Il est l'auteur du « *Combat de Saint-Eust* » dont parle Gourvil dans son article de la *N. R. B.* (pages 270 et suivantes). C'est à lui qu'on doit la fondation en 1832 de l'*Annuaire Dinannais*.

Ch. LE PÉCHOUX.

On aurait tort de croire que Tréguier publiait sept journaux en 1831. Le texte de Michelet, si minutieusement publié par M. Dupouy, dit que dans ma ville natale il y avait « plus de libéralisme (Chambre Littéraire, sept journaux) ». Pour moi je comprends qu'à la Chambre Littéraire on pouvait prendre connaissance des sept journaux auxquels le cercle était abonné.

THERGRIAD.

37. — MARIAGE DE MINUIT.

En 1840 l'évêque de Quimper interdit les célébrations de mariage à minuit. Cependant on devait tenir à cet usage car, en janvier 1841, l'évêque était sollicité d'autoriser pour un M. de Lansalut un mariage à 1 heure du matin à Morlaix.

Mais je n'ai jamais entendu parler depuis 50 ans d'un mariage de nuit dans le Finistère.

Un vieux Finistérien.

Je crois apporter le mot de la fin. Comme l'ont indiqué quelques réponses, il ne s'agit pas d'un usage spécial à une partie de la Bretagne.

Je possède un faire-part-invitation de mariage de 1781 à « cinq heures précises du matin » en l'église royale et paroissiale de Saint-Germain-l'Auxerrois. Ces mariages de nuit étaient donc connus à Paris.

Emile GUHAZ.

Van Genep dans son *Manuel de Folklore*, tome 1^{er}, 2^e partie (pages 383-384) nous apprend qu'autrefois on célébrait les mariages la nuit mais que cette pratique a été interdite dès la fin du moyen âge pour réserver la nuit aux remariages de veuves. « Le mariage de nuit, aux flambeaux, a subsisté plus longtemps dans certains milieux aristocratiques de petites villes et dans les milieux bourgeois qui les imitaient ; ainsi à Saint-Malo, à Toulon, à Pont-Audemer. »

Dans la plupart des villes bretonnes, autrefois le mariage se faisait à minuit, selon Herpin (Noëes et Baptêmes en Bretagne - 1904).

Un bibliothécaire.

Ces mariages étaient assez fréquents, avant cette guerre, dans la région de Pontorson. J'ai assisté à de nombreux mariages célébrés à minuit. Le mariage civil avait lieu dans la soirée. Un repas réunissait les invités entre 20 et 24 heures et à l'issue de l'office se déroulait le bal traditionnel. J'ajoute que je me suis marié à minuit en 1936 au Mont Saint-Michel.

J. NICOLLE.

Vers 1918-1920 il y a eu un mariage à minuit à Pommerit-le-Jaudy (canton de La Roche-Derrien) Désir de se singulariser... ou autre raison ?...

K.

38. — DICKENS A DINAN.

Il me semble que ce n'est pas Dickens dont Jeanne Jugan eut la visite le 22 août 1916. A cette date Dickens n'était-il pas en Suisse ? Il serait facile de l'établir. Ses biographes disent qu'en juin 46 il était en Suisse d'où il vint à Paris en novembre. Peut-on supposer que de juin à novembre il aurait fait à Dinan un voyage dont ses biographes ne parlent pas ?

Une étudiante de Saint-Malo.

43. — MARIAGE DE MAI.

Le *Manuel* de Van Genep (dont je parle dans ma réponse à la question 37) donne, pages 379-380 des indications sur cet usage.

Un peu partout le mois de mai est interdit pour des raisons diverses : parfois parce que « c'est le mois de la Vierge », mais la raison en serait que chez les Romains et Gallo-Romains ce mois était regardé comme néfaste.

Par contre, dans le canton de Moncontour le mois de mai est le mois préféré alors que août y est interdit.

Un bibliothécaire.

47. — FAMILLE DE SAINT YVES.

Quiconque a étudié la vie de saint Yves sait combien sont ridicules les prétentions ceux qui se disent « un peu de la famille » de saint Yves.

Yves Haelori vivait de 1253 à 1303.

1^o) Les généalogistes savent que rares sont les familles pouvant justifier de leur filiation au delà de 1500 ;

2^o) Or pour saint Yves, dont la vie a été bien étudiée, on ne connaît aucun descendant de son frère ni de ses trois sœurs qui se marièrent. Les beaux-frères de saint Yves étaient : Yves-Alain de La Roche-Derrien, Yves Connan, de Tréguier et Rivalton Traquin, de Tréguier.

Je sais que de nombreuses personnes ont eu la prétention de se rattacher à une de ses branches. Mais, à ma connaissance, aucune n'a pu l'établir.

YVO DE PENGUENNAN.

Voir *Monuments originaux de l'Histoire de saint Yves*. (Prud'homme).

Il n'y a rien d'impossible à ce que M. Jacques Marzin soit de la famille de saint Yves, « un peu » ou autant qu'on peut l'être après six cents ans ! Le nom de Marzin s'il entre dans Kermartin (Kervarzin) n'est pas une preuve. Ce lieu s'appelait ainsi, bien avant les Helory (seigneurs de Kermartin).

De la mère de saint Yves, nous ne connaissons que le nom de baptême : Azou. De son frère, rien. Mention est faite de lui sans autre détail dans le procès de canonisation (S. Ropartz, Vie de saint Yves).

Mais nous savons que le saint eut trois sœurs : Catherine mariée (à Hengoat) à Yves Alain; une autre qui épousa Traquin (?) bourgeois de Tréguier, et la troisième qui épousa Yves Connan !

Les actuels parents de saint Yves (s'il en existe) ont donc à prouver leur descen-

dance directe soit des oncles paternels du saint ou de leurs alliés, soit de son frère (difficile), soit d'un des beaux-frères, Alain, Traquin (nom probablement altéré) ou Y. GOARDOU.

Yves Connan !

54. — Etablissement de la famille Glays.

Il semble bien que cette famille n'ait jamais été anoblée. Son nom ne se rencontre en aucun nobiliaire ancien ou moderne, pas même dans l'Armorial de Ch. d'Hozier, établi d'après les rôles de capitulation des dernières années du xvii^e siècle.

J'ignore tout des terres de la Villeaupré, de la Villeaugal et du Rodouer. Quant à celle du Pavillon, en Saint-Thélo, une déclaration de Deshayes-Le Baron, procureur fiscal de La Chèze, en 1769, me fixe sur son importance. C'était à l'origine le siège d'une haute justice qui se jumela à partir du xvii^e siècle avec celle voisine de Bonamour en Trévé. Elle était encore en exercice en 1769, dans la mouvance proche de la Seigneurie d'Uzel, mais en dépendance de la barre ou maîtrise ducale de Pontivy où se rendait la justice des Ducs de Rohan (1).

Si donc les Glays se rendirent au xvii^e siècle acquéreurs des terres et peut-être du manoir du Pavillon (ce dernier déjà en ruines semble-t-il (2)), ils ne pouvaient en détenir que les droits domaniaux à l'exception des droits féodaux de justice et de banalités, conservés par les Rohan-Chabot jusqu'à la fin du duché (3).

De toute façon les Glays (-Bizoin ou autres) pouvaient ajouter à leur patronyme le nom d'une terre noble sans être autorisés par des lettres de noblesse. Les Commissions royales, instituées en 1669 et 1702 pour la recherche des faux nobles, n'avaient de pouvoir que contre les usurpateurs des « qualités de noble homme, écuyer, messire ou chevalier ». Et l'on sait que malgré de fréquents abus il y eut fort peu de poursuites durant les deux derniers siècles de la monarchie contre ce genre d'usurpations (3).

Aussi la phobie des noms roturiers se donnait libre cours.

Molière y fait allusion dans son *Ecole des Femmes* :

« Pour la plupart des gens c'est une démangeaison... »

« Je sais un paysan qu'on appelait Gros-Pierre, »

« Qui n'agait pour tout bien qu'un seul quartier de terre, »

« Et de Monsieur de l'Isle en prit le nom pompeux. »

Poquelin avait-il oublié sa tirade lorsqu'il commença lui-même à se donner du « Monsieur de Molière », ou ne l'avait-il pas encore apprise ? Je ne sais. Toujours est-il qu'il eut des imitateurs aussi inconséquents avec leurs écrits ou leurs actes : Arouet (de Voltaire), Caron (de Beaumarchais), Bernardin (de Saint-Pierre), Le Rond (d'Alembert), etc... sans oublier les grandes vedettes de la Révolution dont les noms à volets et à charnière sont dans toutes les mémoires.

Bourgeois, robins, et cossus de toute sorte allongeaient donc leur nom de famille et ne souciaient nullement de sanctions inexistantes ou tombées en désuétude. Le fisc ne visait que les titres de noblesse et se désintéressait des noms. Ce n'est qu'en 1858 qu'une modification de l'art. 259 du Code pénal frappa d'amende « quiconque aura (it) changé, altéré ou modifié le nom que lui assignent les actes de l'état civil. » Encore faut-il remarquer que la loi ne fixait aucune époque pour les altérations déjà effectuées et n'avait aucun effet rétroactif. (4)

Pour revenir en Bretagne, gagnée elle aussi par la contagion et aux Glays dont j'ignore si « par actes publics et persévérants » ils portèrent tous la particule avant la Révolution, un fait est certain c'est qu'aucun d'eux ne l'a portée depuis. Ce qui prouve assez que leurs ascendants ne reçurent jamais ni lettres patentes ni charges d'officiers aux Parlements de Paris ou de Rennes ou à la Cour des Comptes de Nantes, charges qui, comme on le sait, conféraient la noblesse (5), même héréditaire, sous l'Ancien Régime.

Y. GOARDOU.

55. — A PROPOS D'UBU-ROI.

Dans son bulletin numéro de juillet-août, la *N. R. B.* fait appel, très opportunément, aux souvenirs des anciens élèves du lycée de Rennes, qui auraient pu connaître M. H., dont la personnalité, méchamment déformée, passe pour avoir inspiré le personnage grotesque d'Ubu-Roi. Je réponds à cet appel. J'ai eu M. H. comme professeur de chimie au lycée de Rennes en 1887 et 1888. Mes souvenirs sont très précis et je puis affirmer que, sauf la silhouette épaisse, il n'y a aucun point de

- (1) Hervé DU HALGOUËT. *Le Duché de Rohan*, I, II article le Pavillon-Bonamour.
- (2) Abbé LE SAGE. *Notices sur le diocèse de Saint-Brieuc*. Les environs d'Uzel.
- (3) Hervé DU HALGOUËT, ouvrage cité.
- (4) POTIER de COURCY. *Nobiliaire de Bretagne*. Appendice. La Noblesse et les usurpations nobiliaires.
- (5) Ch. CARRÉ. *Le Parlement de Bretagne après la Ligue*.

ressemblance, entre cet universitaire docte et consciencieux, et la grotesque charge de Jarry.

Physiquement, M. H. était un gros homme, un peu essoufflé à la parole, difficile. Il semblait toujours, en parlant, manger de la bouillie. Ce fut sa perte. Ce petit ridicule d'un désarmé, ne pouvait échapper à la ferocité native des potaches. Le chabut, à ses cours, était devenu une tradition. Bien entendu, dès notre 1^{re} classe, le tapage a commencé. Chaque fois que le malheureux allait au tableau pour ses démonstrations, déchaînement de cris et de hurlements ! Ils cessaient, quand il se retournait, pour reprendre aussitôt après. Parfois même, les cailloux pleuvaient sur ses appareils. Quelle joie de faire voler en éclats, une éprouvette ! Je l'ai vu, une fois, se retourner tout en larmes et, d'une voix que l'émotion rendait encore plus inintelligible nous dire : « Voyons, Messieurs, qu'est-ce que je vous ai donc fait, pour que vous vous acharniez ainsi sur moi ? ». Des tigres eussent été attendris. Cet âge est sans pitié, et le tapage de recommencer dès que la victime eût repris sa démonstration. Le proviseur avait bien essayé de faire surveiller la classe par un pion, mais sans succès. Le surveillant ne réagissait que mollement ; on le sentait plus prêt à se joindre aux élèves qu'à les punir.

Par la suite, M. H. devint conseiller municipal de Rennes, puis président d'une Conférence de Saint-Vincent-de-Paul. Ses collègues survivants, que j'ai interrogés, ont conservé de lui, le même souvenir de sympathie et de respect.

Puisse ces souvenirs, non exempts de remords, et d'un peu de honte, aider à rétablir, dans une certaine mesure, la véritable personnalité d'un homme, dont le seul défaut fut de ne pas savoir se défendre.

L. B. K.

56. — ANCIENNES MESURES AGRAIRES.

Dans le Haut-Tréguier les deux principales mesures agraires sont encore le Dervez-Arat ou journal de terre, d'une contenance de 48 ares ; et la corde ou « Kordennouar » qui représente la 80^e partie du journal, soit 60^{es}.

Par contre, dans le pays de Plestin-les-Grèves, (Bas-Tréguier des Côtes-du-Nord) la corde agraire est inusitée. Les cultivateurs mesurent par Dervez-Arat et ses sous-multiples : 1/2 journal, 1/4 de journal et même 1/2 quart de journal.

Y. GOARDOU.

L'article du P. Le Carre dans le n° 5 m'a vivement intéressé et je souhaite que la N. R. B. puisse publier l'étude complète dont il parle. Mais, sa documentation semblant être surtout finistérienne, je demanderai à mes confrères notaires d'envoyer, comme je vais le faire, leurs observations à la revue.

Un notaire morbihannais.

66. — GOLIBERTS.

Ce nom de Collibert était donné dans le Moyen Age à des serfs d'une condition supérieure. Une charte du vi^e siècle porte cession de la villa Hagenheim avec ses meuniers, ses affranchis, ses colliberts et ses esclaves (Ducange).

A. Hugo écrivait en 1833 : « Les colliberts se tiennent principalement vers les embouchures du lac et de la Sèvre Niortaise ; ils ne s'allient qu'entre eux et forment une race particulière qui diminue chaque jour et finira inévitablement par s'éteindre... quoil qu'ils fussent laborieux... ils étaient encore sous Louis XIV l'objet de préjugés les plus avilissants et les plus barbares. Ces préjugés et leur nom même ont disparu depuis le début du xix^e siècle.

TERFFUA SAYNAL.

68. — LE MOT « CADERNE ».

Il s'agit certainement d'une faute d'impression et l'auteur a sans doute fait usage du vieux mot français « Caterne » désignant un registre. TERFFUA SAYNAL.

69. — SUPERSTITIONS.

Vers 1420-1425 à Pommerit-Jaudy encore dans le pays de Tréguier j'ai entendu une bonne femme raconter incidemment à ma mère qu'aussitôt le cercueil sorti elle avait balayé le corridor et le seuil de la maison du mort. Elle avouait que c'était un geste superstitieux et envoyait pour désigner ces gestes le mot de « Impertisso ».

J. KERLEVEO.

BIBLIOGRAPHIE

« L'Armorique », son unité, ses ressources, par Louis Kervran. Editions Didier et Richard, Grenoble.

Très originale la thèse que présente, dans cette brochure, M. Louis Kervran. L'étude du sol, conjuguée avec celle de l'histoire, amène l'auteur à cette conclusion que la véritable Armorique, déborde le cadre des 5 départements bretons. En réalité, elle engloberait le massif armoricain tout entier.

L'auteur entend dégager ainsi le groupement ethnique de l'Armorique, tel que l'a constitué la nature et tel qu'il existait avant la conquête de César. Il appuie sa thèse, à la fois sur la géographie physique, et sur les géographies économique et humaine. On peut ne pas partager son opinion, il faut bien saluer son érudition, sa dialectique, et l'intérêt qu'il sait en dégager.

L. B. K.



Le Directeur de la Publication : Francis LE BOUR'HIS-KERBIZIET.

Imp. Bretonne, Rennes, 31.1206, 1-48. Dép. légal : 1948 : 1^{er} T. 1777, T. 1.200

